DEMANDEZ NOS SUPPLÉMENTS

Le Monde DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS

Le Monde aden
Notre guide en Ile-de-France

Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17538 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE -- VENDREDI 15 JUIN 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Entre Jospin et Chirac, c'est la guerre des nerfs

● L'affrontement personnel entre les deux têtes de l'exécutif est de plus en plus manifeste ● La droite interpelle le premier ministre sur son militantisme secret à l'OCI ● La gauche met en cause le président sur les affaires judiciaires ● Le parquet général requiert l'annulation de la procédure du juge Halphen

A MOINS d'un an d'une élection présidentielle où tous deux semblent déterminés à être candidats, la compétition entre le président de la République et le premier ministre tourne à l'affrontement personnel. Attaqué sur son passé secrètement trotskiste, Lionel Jospin rétorque en critiquant l'attitude de Jacques Chirac à l'égard des juges qui le mettent en cause.

Lionel Jospin ne s'attendait pas à être de nouveau questionné, mercredi 13 juin, à l'Assemblée nationale, sur la durée de son militantisme caché à l'OCI, le courant « lambertiste » du trotskisme français, alors qu'il était dirigeant du PS. Le député UDF Hervé Morin a interpellé M. Jospin en ces termes : *« Etiez-vous en 1981, lorsque François Mitterrand vous a confié la fonction de premier secrétaire du PS, membre du Parti socialiste, ou étiez-vous d'abord membre de l'OCI, ou étiez-vous l'un et l'autre ? »*

Le premier ministre a refusé de répondre plus avant, répliquant ainsi : *« Si vous continuez dans cette thématique, chacun aura à se justifier de ce qu'il a dit ou pas dit. J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant des journalistes, c'est quand même moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges. »* Deux heures plus tard, l'Elysée faisait connaître *« le vif étonnement »* du président qui *« a rappelé la nécessité de ne point céder aux polémiques et de faire prévaloir en toutes circonstances l'esprit de responsabilité »*. Il s'agit de *« la première manifestation de la campagne présidentielle »*, a commenté, jeudi matin, Valéry Giscard d'Estaing.

Dans ce contexte, le camp présidentiel vient de marquer un point sur le terrain judiciaire. Le parquet général a en effet requis l'annulation des derniers actes du juge Eric Halphen dans l'affaire des HLM de Paris. Si la chambre d'instruction suit ces réquisitions, l'ordonnance d'incompétence dans laquelle le juge Halphen fait état d'*« indices »* à l'encontre de M. Chirac serait annulée. Or la démarche du député PS Arnaud Montebourg à l'encontre de M. Chirac s'appuie notamment sur cette ordonnance.

Lire pages 6 et 7

Les investisseurs étrangers détiennent 45,5 % des entreprises du CAC 40

POUR éclairer le débat sur la montée en puissance du capitalisme anglo-saxon, *Le Monde*, avec le concours du cabinet financier Georgeson Shareholder, a mené une enquête inédite. Elle révèle que la part des non-résidents dans le capital des firmes du CAC 40 a fortement progressé : les actionnaires étrangers détiennent actuellement 45,5 % hors France Télécom et 41,2 % avec l'opérateur. Les seuls investisseurs anglo-saxons possèdent 20,2 %. En Europe, la progression est également spectaculaire. En Allemagne, par exemple, les douze grandes sociétés de notre échantillon sont pour 40,7 % la propriété d'actionnaires non allemands, dont 20,1 % d'anglo-saxons. Dans des entretiens au *Monde*, Henri Lachmann, PDG de Schneider, et Jean-Christophe Le Duigou, économiste de la CGT, s'opposent sur la signification de cette évolution.

Lire notre enquête pages 22 et 23

RANDONNÉES

Les chemins de l'été

Notre supplément sur les plus belles randonnées propose cette année douze itinéraires pour marcheurs avertis ou simples amateurs à la recherche d'endroits préservés dans les Alpes et en Corse. Renseignements pratiques et cartes aideront les promeneurs partis sur les sentiers du GR 20 ou à l'assaut du col du Tricot pour admirer les sommets du mont Blanc.

Supplément « Spécial randonnées »

Etats-Unis : un Français obtient l'asile politique

LA JUSTICE américaine a officiellement notifié, jeudi 14 juin, une décision qui constitue un double camouflet pour la justice française. Le juge Ronald Ohata a, en effet, accordé l'asile politique à un citoyen français, une première dans les annales fédérales. Mais, surtout, le magistrat a motivé sa décision en dénonçant la *« corruption »* de la justice niçoise et les *« persécutions »* subies par Karim Kamal depuis que celui-ci a dénoncé l'implication de certains juges locaux dans une affaire de pédophilie. Avant son départ pour les Etats-Unis, en avril 1994, M. Kamal avait vainement tenté de faire ouvrir à Nice une enquête sur les abus sexuels dont sa fille, Lauriane, disait être l'objet.

Lire page 12

Avant Göteborg, un élu de Camargue lance une supplique à George W. Bush

LA LETTRE est adressée à *« Monsieur le président des Etats-Unis d'Amérique »* et porte le cachet d'une poste de Camargue. Agrémentée de photos de flamants roses et de taureaux, la missive ressemble de prime abord à une carte postale écrite les pieds dans l'eau. Il s'agit pourtant d'un SOS de futurs naufragés, d'une bouteille à la mer, jetée par Philippe Caizergues, maire indépendant de Port-Saint-Louis-du-Rhône, et Marie-Louise Bon, présidente d'une association de défense de l'environnement, La Rose des vents.

« Nous avons appris par la presse que vous seriez prêt à renoncer à l'application du protocole de Kyoto relatif à la diminution des gaz à effet de serre, écrivent les signataires. *Nous vous interpellons sur les conséquences directes d'une telle mesure. »* Située au bord du Grand Rhône, à l'intérieur du delta du fleuve, Port-Saint-Louis-du-Rhône est une cité industrielle d'un peu moins de 10 000 habitants, qui abrite sur son territoire une partie du Port autonome de Marseille. Sa situation géographique et son absence de relief en feraient une des premières communes françaises à subir les effets d'une remontée du niveau de la mer si le réchauffement climatique devait se poursuivre.

George W. Bush démontrant à l'occasion quelques faiblesses en géographie, les expéditeurs précisent non sans ironie leur position sur la planète bleue : *« Vous connaissez sans doute notre région sous le nom de* "French riviera". *Nous possédons aussi un site unique au monde et reconnu, la Camargue. Nous continuons à y élever des taureaux, comme au Texas, de manière extensive. Ainsi, nos cow-boys locaux, les gardians, regroupent régulièrement le bétail à cheval. » « Nous savons très bien ce que nous devons aux Etats-Unis d'Amérique*, poursuit le courrier. *Notre ville a été libérée le 25 août 1944 par des hommes de l'US Navy comme votre père [...]. Nous vous demandons de ne pas détruire ce que vous avez contribué à bâtir. »*

L'élu des Bouches-du-Rhône lance en conclusion au président américain une invitation officielle dans sa commune afin que M. Bush puisse se faire une idée *« sur place de ce qui risque d'être sacrifié, par le refus d'appliquer les mesures qui s'imposent dans la lutte contre les gaz à effet de serre »*. En visite en Europe depuis le 12 juin, M. Bush n'aura sans doute pas l'occasion de faire le crochet par les bords de la Méditerranée. Le président américain aurait pu constater sur place cette hausse du niveau de la mer que lui ont confirmée ses experts. Un groupe de scientifiques de l'Académie nationale des sciences à qui il avait commandé une étude sur la réalité de ce phénomène lui a en effet rendu un avis sans ambiguïté. *« Les gaz a effet de serre s'accumulent dans l'atmosphère, résultat de l'activité humaine, et sont responsables d'un réchauffement de l'air »*, a conclu leur rapport.

A ses partenaires européens qu'il rencontrait, jeudi 14 juin, à Göteborg, M. Bush a donc fourni des explications. Il leur a fait des propositions vagues. Il n'est pas certain qu'elles satisfassent les Quinze. Et encore moins qu'elles atténuent les inquiétudes des habitants de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de leur maire.

Benoît Hopquin

Lire nos informations sur l'intervention du président américain à l'OTAN et sa rencontre avec les Quinze pages 2 et 3

► www.lemonde.fr/climat

PIERRE TERRASSON

DU RAÏ A LA WORLD-MUSIC

L'Algérie discrète de Cheb Mami

Cheb Mami publie *Dellali*, un album aux couleurs de la world-music. Sur son pays, le chanteur oranais hésite à s'exprimer mais agit sans tapage pour soutenir ses compatriotes victimes de la guerre civile.

Lire page 34 et, page 4, nos informations sur la manifestation à Alger contre la répression en Kabylie

Des grands patrons mis en examen

CLAUDE BÉBÉAR

LE PRÉSIDENT du conseil de surveillance d'Axa a été mis en examen, jeudi 14 juin, pour *« blanchiment de capitaux aggravé »*, ainsi que le président du directoire, Henri de Castries. Ils sont poursuivis dans l'affaire PanEuroLife, société luxembourgeoise soupçonnée d'avoir favorisé l'évasion de capitaux.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 615 - 7,50 F

Le devoir d'inventaire de Lionel Jospin

LIONEL JOSPIN, donc, a menti. En mars 1995, alors candidat à l'élection présidentielle, il assurait au *Monde* : *« Je n'ai jamais été trotskiste. »* En juillet 1997, installé depuis peu à l'Hôtel Matignon, il s'agaçait, à nouveau, des questions répétées sur son passé : *« Voulez-vous que je vous fasse la même réponse qu'il y a deux ans ? »* Le 5 juin, devant l'Assemblée nationale, le premier ministre a reconnu avoir *« noué des relations avec l'une des formations* [trotskistes] *dans les années 1960 »*. Insistant sur le caractère *« privé »* des *« contacts »* qu'il a maintenus avec les lambertistes après son entrée au Parti socialiste, en 1971, il a admis, le lendemain, sur Europe 1, que sa prise de distance avait suivi une *« lente évolution »*.

La belle affaire, lâcheront ceux qui font profession de n'être pas naïfs : quel responsable politique pourrait se targuer de n'avoir jamais contourné, contredit ou omis la vérité ? Ils invoqueront, selon les cas, raison d'Etat ou raison privée. François Mitterrand ne fut-il pas un maître de l'ambiguïté, voire du mensonge organisé, pendant dix ans, sur son état de santé par exemple ? Jacques Chirac n'a-t-il pas, si souvent, changé de cap que ses promesses n'engagent plus, depuis belle lurette, que ceux qui veulent bien y croire ? De ces pieux mensonges, plus personne n'est dupe.

Rien de tel pour Lionel Jospin. Depuis une décennie, le premier ministre s'est reconstruit – et, avec lui, le Parti socialiste – en brandissant l'étendard des *« valeurs »*, de l'*« intégrité »* et du *« sens »* de la politique. *« Moralisons nos actes ! »*, lance-t-il dès 1991 dans *L'Invention du possible*, en invitant ses camarades à retrouver *« cette vertu »* d'avant la conquête du pouvoir. A l'automne 1994, face aux révélations sur le passé vichyste de François Mitterrand, il lâche un cinglant : *« On voudrait rêver d'un itinéraire plus simple et plus clair. »* Au printemps 1995, il place sa candidature présidentielle sous le slogan : *« Avec Lionel Jospin, c'est clair »* ; en pleine campagne, le 9 avril, il revendique *« le droit d'inventaire »* sur l'héritage mitterrandien et ses *« ombres »*.

Gérard Courtois et Pascale Robert-Diard

Lire la suite page 21

© SAMUEL BOLLENDORFF/L'ŒIL PUBLIC

ENQUÊTE

A chacun son école

4. Les bûcheurs de la prépa

Un an de rencontre avec des élèves qui ne veulent pas être bons, mais les meilleurs. Dans la classe préparatoire du lycée Hoche, à Versailles, règne une compétition sans merci. p. 18

► www.lemonde.fr/education

International 2
France 6
Société 10
Régions 14
Carnet ..... 15 et 16
Horizons 18
Entreprises 22
Communication 25
Tableau de bord 26
Aujourd'hui 29
Météorologie-Jeux 33
Culture 34
Guide culturel 37
Kiosque 38
Abonnements ..... 15 et 38
Radio-Télévision 39

DIPLOMATIE **Le président américain George W. Bush a rencontré, mercredi 13 juin, à Bruxelles les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique qu'il a promis de *« consulter à toutes les étapes »* de son projet de développement de nouveaux systèmes antimissiles. ● LES RELATIONS EURO-AMÉRICAINES devaient être à nouveau évoquées, jeudi 14 juin, entre M. Bush et les dirigeants de l'Union européenne à Göteborg, en Suède, en prélude au Conseil européen de vendredi et samedi. ● AU MENU de cette rencontre figuraient les dossiers délicats de la lutte contre l'effet de serre, des relations commerciales, ainsi que de l'élargissement et ses conséquences. ● LA VISION américaine de l'Europe élargie fera l'objet, vendredi, à Varsovie d'un discours du président américain, qui rencontrera, samedi, le président russe en Slovénie. *(www.lemonde.fr/ue)***

George Bush et les Européens s'efforcent de nouer le dialogue

Le chef de la Maison Blanche a demandé à ses partenaires de l'Alliance atlantique leur « soutien » à son projet controversé de défense antimissile, tentant de jouer des divergences sur le Vieux continent. Le président américain devait rencontrer, jeudi, les Quinze à Göteborg, en Suède

BRUXELLES
de notre bureau européen

Bien qu'ils n'attendent pas de résultats concrets de la venue du président américain sur le Vieux Continent, les Européens sont curieux de découvrir quel sorte d'homme est George W. Bush. Ils savent que la participation du chef de la Maison Blanche au sommet euro-américain du jeudi 14 juin, à Göteborg (Suède), ne sera pas plus féconde pour résoudre les différends transatlantiques que ne l'a été son intervention, la veille, à Bruxelles, lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN.

Apprendre à connaître le président américain est une nécessité pour les Européens, justement parce que celui-ci arrive avec une réputation négative, tant en ce qui concerne ses positions sur la défense antimissile, le changement climatique, la peine de mort, les différends commerciaux, et une certaine propension à l'unilatéralisme.

UNE APPROCHE CONCILIANTE

Soucieux de corriger cette fâcheuse impression, M. Bush s'est efforcé de se présenter en homme de dialogue lors de sa rencontre avec ses homologues de l'Alliance atlantique. Le projet de défense antimissile lui offrait l'occasion d'adopter un ton conciliant, ce dont il ne s'est pas privé. S'agissant du principe même d'un système dont l'objectif est de protéger les Etats-Unis et leurs alliés d'éventuelles attaques de missiles en provenance d' *« Etats voyous » (rogue states)* ou d'*« Etats imprévisibles »* selon l'expression de Tony Blair, M. Bush s'est montré nettement moins restrictif que son secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, qui, la semaine dernière, avait expliqué qu'il s'agissait de défendre le seul territoire des Etats-Unis.

Le président américain estime qu'il convient de tirer les conséquences d'un environnement international post-guerre froide et d'adapter les instruments et les structures d'un monde qui n'est plus bipolaire : *« Je vous demande votre compréhension et votre soutien au moment où nous poursuivons des efforts de recherche et de développement de systèmes qui pourraient tous nous protéger contre les menaces d'armes de destruction massive. Je vous demande de me croire quand je prends l'engagement de vous consulter à toutes les étapes »*, a-t-il insisté.

Face à une *« nouvelle menace »*, sur laquelle il ne s'est pas attardé, M. Bush a assuré qu'il fallait mettre au point une réplique adéquate, ce qui suppose de se débarrasser du traité antimissile balistique (ABM) de 1972, signé par Washington et Moscou. Pourquoi une telle décision, que des responsables européens assimilent au risque de relancer la course aux armements ? Le traité ABM est un héritage de la guerre froide, a expliqué en substance le chef de la Maison Blanche, qui nous empêche d'*« apprendre ce qui est techniquement possible pour relever les défis de cette nouvelle ère »*. Pour autant, l'Amérique ne demande pas à ses alliés de *« signer en faveur d'un quelconque système »*. Ce qu'elle souhaite, c'est que les Européens *« réfléchissent différemment »* à *« un nouveau cadre stratégique »*.

La formule est à la fois floue et habile, en ce sens qu'elle suppose la disparition du traité ABM, tout en tenant compte de la nécessité de continuer les progrès en faveur de la non-prolifération. Faisant état de réactions *« ouvertes et constructives »*, M. Bush a noté une *« réceptivité nouvelle »* des Européens face au projet de défense antimissile. C'était aller un peu vite en besogne : s'il est vrai que la quasi-totalité des chefs d'Etat et de gouvernement présents ont fait preuve d'une prudence toute diplomatique, les propos de Jacques Chirac et, dans une moindre mesure, ceux du chancelier allemand Gerhard Schröder ont confirmé que convaincre les Européens du bien-fondé de son projet sera pour Washington une œuvre de longue haleine.

Tout en saluant dans l'Alliance atlantique *« un lien de sécurité qui a fait ses preuves »*, le président français a réaffirmé les *« craintes »* et les *« réserves »* que lui inspire la défense antimissile, la plus importante étant que ce projet devienne *« une fantastique incitation à la prolifération »*. Pour M. Chirac, le traité ABM est *« un pilier »* de la préservation des équilibres stratégiques, mais il n'est pas pour autant intouchable, puisque l'important n'est pas le traité mais *« les principes »*. *« Si l'on envisage un nouveau cadre,* a-t-il dit, *il faudra veiller à ce qu'il comporte des dispositions contraignantes assurant la stabilité internationale »*.

ARRIÈRE-PENSÉES

Moins explicite sur ses propres priorités, le chancelier Schröder a néanmoins souligné l'existence d'*« une foule de questions »* nécessitant d'être clarifiées et justifiant la poursuite de *« discussions intensives »* sur le projet américain. Cultivant le souci de placer sa première rencontre avec les chefs d'Etat de l'OTAN, notamment les Européens, dans une atmosphère positive, M. Bush a assuré que les Etats-Unis accueillent favorablement une force européenne *« correctement intégrée à l'OTAN, capable de fournir de nouvelles options pour gérer des crises quand l'OTAN décide de ne pas intervenir »*. Ce qui suppose que les Européens lui consacrent les *« ressources nécessaires »* pour lui assurer de réelles capacités. Et on en est loin, comme le montrent les parts respectives que les alliés européens consacrent à leur défense.

De la sorte, le chef de la Maison Blanche a révélé les arrière-pensées (c'est-à-dire les réticences) traditionnelles de l'administration américaine. Le texte du traité de Nice – dont la formulation est reprise mot pour mot dans le projet de communiqué américano-européen qui devait être adopté à Göteborg – prévoit en effet que les Européens lanceront et conduiront des opérations militaires *« là où l'OTAN en tant que telle n'est pas engagée »*. Serait-ce une nuance mineure ? Pas du tout : la formulation de M. Bush fait penser à celle utilisée la semaine dernière à l'OTAN par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, qui avait assuré que l'Alliance conserve son *« droit de premier refus »*. Ce qui laisse supposer que l'OTAN dispose d'une priorité d'intervention dans toute crise.

Ces échanges de considérations prouvent deux choses. D'une part, il y a bel et bien deux approches différentes de la défense européenne entre le Pentagone et le département d'Etat. D'autre part, les Etats-Unis ne sont pas encore prêts à accepter la « maturité » des Européens en matière de défense *« autonome » (lire ci-dessous).*

Comme prévu, enfin, la visite de M. Bush n'a pas permis de débloquer le contentieux avec la Turquie qui, sans vraiment détériorer le climat entre l'OTAN et l'Union européenne, a pour effet de retarder la mise en œuvre opérationnelle de la défense européenne. Sur ce point, comme à propos de la défense antimissile et de la défense européenne, la visite du président des Etats-Unis n'a pas été très productive. Il est vrai que l'ambition de M. Bush était, plus modestement, d'amorcer un dialogue. Celui-ci devait se poursuivre à Göteborg, sur d'autres sujets (comme le changement climatique) tout aussi peu consensuels.

Laurent Zecchini

Moscou veut préserver le traité ABM

Depuis Moscou, les autorités russes ont souligné, pendant la réunion de l'OTAN, que le projet américain de bouclier antimissile représentait une menace pour la sécurité dans le monde. Cette mise au point est intervenue alors que Vladimir Poutine doit rencontrer George W. Bush, samedi 16 juin, en Slovénie. La Russie désire toujours préserver le traité antimissile balistique (ABM) de 1972, qui limite les sytèmes de défense balistiques à la protection des seules villes de Washington et de Moscou, a réaffirmé Igor Sergueïev, le conseiller stratégique de M. Poutine. Au ministère des affaires étrangères, on a indiqué que Moscou comptait plaider pour un système de défense basé sur des missiles non stratégiques et ouvert à toutes les nations. Ainsi, M. Sergueïev a affirmé que la position de la Russie n'avait pas changé et ne changerait pas. *« Cette position est dictée par la volonté de soutenir la stabilité stratégique, la sécurité nationale et internationale, et éviter une nouvelle course aux armements »*, a expliqué le conseiller présidentiel. – *(Reuters.)*

Une étape « constructive » à Madrid

George Bush est enchanté de la première étape de sa tournée européenne, mardi 12 juin, à Madrid. Il y a eu avec José Maria Aznar *« les discussions les plus constructives depuis* [qu'il est] *président »*, a-t-il déclaré. Le chef du gouvernement espagnol a apporté son appui au projet de bouclier antimissile qui soulève de nombreuses critiques dans le reste de l'Europe. Dans une déclaration commune, figure le besoin ressenti et partagé d'une *« stratégie globale de sécurité »*, pour répondre aux nouveaux dangers de l'après-guerre froide. Donnant donnant, un paragraphe est consacré à l'engagement commun – espagnol et américain – de combattre le terrorisme *« partout où il se trouve »*. Un soutien de taille pour Madrid dans sa lutte antiterroriste sur son sol national. Ni l'embargo sur Cuba ni la question de la peine de mort n'ont terni cette rencontre. Le protocole de Kyoto a été rapidement évacué et José Maria Aznar a été invité à se rendre en visite à Washington, avant la fin de l'année. – *(Corresp.)*

A l'OTAN, des efforts financiers très disparates

Les Etats-Unis, dont le budget de la défense présenté par George W. Bush s'élève à 310 milliards de dollars (340 milliards d'euros), soit 3,1 % du produit intérieur brut (PIB), demandent à leurs alliés de faire un effort supplémentaire pour partager *« le fardeau »* financier de la sécurité collective.

● **La Grande-Bretagne** est le seul Etat membre de l'OTAN à avoir annoncé une augmentation de son budget militaire, estimé à quelque 23 milliards de livres (245 milliards de francs) en 2001 et prévu pour atteindre 25 milliards de livres en 2003-2004. Soit 2,47 % du PIB 2000.

● **Tous les autres Etats membres en Europe** consacrent à leur défense une part plus faible de leur richesse nationale. En France, cette part du PIB est estimée à 1,96 % en 2001, pour un montant global de dépenses de 188,9 milliards de francs (28,8 milliards d'euros). Elle était de 1,17 % en Allemagne en 2000 ; 1,15 % en Italie, et 0,98 % en Espagne. De manière générale, ce sont les crédits d'équipement qui enregistrent une baisse avec, en moyenne, une chute de 2,2 % entre 1995 et 1999 face à une hausse de 6,5 % en dollar constant, aux Etats-Unis, dans le même temps.

● **Les trois nouveaux membres de l'OTAN** connaissent en 1999 un accroissement de leur budget militaire en monnaie nationale : la Pologne (avec + 8 % par rapport à la moyenne des années antérieures), la République tchèque (avec + 7,3 %), et la Hongrie (+ 19 %). Mais les analystes de l'OTAN considèrent que cette tendance n'est pas symptomatique de la réalité, dès lors que les budgets en question, évalués en dollars, marquent le pas en termes de pouvoir d'achat réel.

De Washington à Bruxelles, différentes idées de l'Europe unie

ANALYSE

Américains et Européens s'opposent sur les ambitions d'autonomie de l'UE

EN MOINS D'UNE SEMAINE, divers événements ont amené à s'interroger sur la compatibilité des différentes idées sur l'unité de l'Europe. Ce fut d'abord le « non » irlandais au référendum sur la ratification du traité de Nice, qui pourrait peser sur l'élargissement de l'Union. Ce fut ensuite la formation du gouvernement de Silvio Berlusconi, l'équipe la plus à droite que l'Italie ait connue depuis des décennies. Ce fut enfin la tournée de George W. Bush, qui professe une conception de l'Europe qui n'est pas celle des Européens, de la France et de l'Allemagne en particulier, même s'il trouve une oreille complaisante auprès du chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar, et justement de Silvio Berlusconi.

On retrouve deux conceptions antagonistes de l'Europe. Celle des Américains, qui ne sont pas hostiles à l'unification de l'Europe. Au contraire : au lendemain de la deuxième guerre mondiale, ils ont encouragé les Européens de l'Ouest à mettre en commun leurs ressources et, depuis la fin de la guerre froide, ils regrettent que la réunification du continent n'aille pas plus vite. Toutes ces négociations byzantines sur la reprise de *« l'acquis communautaire »* leur paraissent une perte de temps, alors que l'élargissement de l'OTAN et celui de l'Union devraient, selon eux, aller de pair. Mais ils voient dans l'Union européenne une organisation parmi d'autres, chargée de promouvoir le libre-échange et de renforcer la sécurité du Vieux Continent. Un échange entre le président Bush et le chancelier allemand lors de la visite de Gerhard Schröder à Washington le 29 mars est significatif à cet égard. *« A la question du président "Quelle est la différence entre l'entrée dans l'UE et l'entrée dans l'OTAN pour les Etats baltes",* relève le protocole de l'entretien publié par *Der Spiegel, il* [Schröder] *attire l'attention sur le fait que la Russie a moins de problèmes avec l'admission dans l'UE. L'élargissement de l'OTAN aux Etats baltes est plus une question de prestige en politique intérieure que l'expression d'un sentiment de menace. »*

Les pays candidats sont assez sensibles à ce discours américain, d'une part, parce que l'admission dans l'OTAN est pour eux une priorité – ils ne conçoivent pas leur sécurité en dehors de l'organisation atlantique – et, d'autre part, parce que la mise en œuvre d'une telle politique leur aurait évité de faire antichambre pendant une quinzaine d'années. Le résultat du référendum irlandais n'est pas fait pour les rassurer, même si les Quinze, et avec beaucoup de force Jacques Chirac et Gerhard Schröder, réunis le 12 juin au sommet franco-allemand de Fribourg, ont affirmé que le « non » irlandais ne changerait rien au calendrier.

AVERTISSEMENT

C'est en tout cas un avertissement, moins pour les pays candidats que pour les dirigeants européens. Comme l'a dit Romano Prodi, qui n'a jamais beaucoup apprécié le traité de Nice, il faut *« en finir avec les accords incompréhensibles conclus de nuit auxquels les citoyens sont totalement étrangers »*. Le président de la Commission affirme que les conférences intergouvernementales ne fonctionnent pas mais on n'a rien trouvé d'autre pour renvoyer la décision ultime aux chefs d'Etat et de gouvernement. Jacques Delors suggère quant à lui d'avancer d'un an le rendez-vous de 2004. Il y voit un avantage. Ainsi *« on n'appliquera jamais les dispositions institutionnelles du traité de Nice »*, qui est *« un four total »*. *« Le nouveau traité viendra les prendre de vitesse. »*

Ce nouveau traité de 2003 ou 2004 doit avoir pour objectif de doter l'Union européenne d'une Constitution et de lui donner une architecture institutionnelle qui lui permette d'être un acteur autonome de la politique internationale. C'est ce qui distingue la conception européenne de la conception américaine. Mais le référendum irlandais est un coup de frein sur cette voie parce que, comme le dit le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, *« ils trouvent que cela va trop loin et trop vite »*.

Les Irlandais ne sont sans doute pas les seuls. La victoire de Silvio Berlusconi en Italie risque aussi de ralentir la marche de l'UE vers l'intégration. Certes, l'Europe et l'amitié avec les Etats-Unis ont été les deux fondements de la politique étrangère de la République italienne. Tout était question d'équilibre entre les deux. La nomination aux affaires étrangères de Renato Ruggiero, qui a longuement fréquenté la Commission de Bruxelles, devrait rassurer les partenaires européens de l'Italie. Mais il n'est pas le seul dans le gouvernement à s'occuper des affaires européennes. Le ministre de la défense, Antonio Martino, qui était chef de la diplomatie italienne dans le premier gouvernement Berlusconi de 1994, s'est donné pour première tâche de *« rassurer les Américains sur notre fidélité d'allié »*, ajoutant : *« Pour éviter les équivoques, on expliquera aux Etats-Unis que l'Europe n'a aucune intention de se rendre autonome »* dans le domaine de la défense. Une telle déclaration est en contradiction avec ce que les Quinze ont décidé aux Conseils européens d'Helsinki puis de Nice, puisqu'ils ont décidé de se doter d'une capacité *« autonome »* de décision et d'action.

Ainsi va l'Union européenne, tantôt courtisée, tantôt admonestée par les Américains qui peuvent trouver des relais au sein des Quinze et demain des vingt-cinq ou trente Etats membres. Ainsi va l'Union européenne avec ses contradictions internes, ses avancées et ses reculs. Le débat qui s'est engagé après Nice montrera si tous sont disposés à aller de l'avant. Après les élections italiennes et le référendum irlandais, ce n'est pas évident.

Daniel Vernet

Londres soutient le projet américain de bouclier antimissile

LONDRES
de notre correspondant

Comment participer à une force militaire européenne sans froisser le « grand frère » américain qui s'en inquiète ? Comment consolider la « relation spéciale » qui permet aux deux grandes nations « cousines » de coopérer étroitement dans le très secret système d'espionnage international « Echelon » sans s'aliéner les pays cibles de ce système sur le continent européen ?

Tels sont quelques-uns des dilemmes que Tony Blair va devoir s'employer à résoudre dans les semaines qui viennent. Sur le premier point, un porte-parole a expliqué mardi 12 juin, à Londres, que le premier ministre britannique entendait tout faire, dès mercredi à la réunion de l'OTAN, pour *« réitérer la valeur unique pour l'Europe de la relation militaire transatlantique »*. Initiateur, avec les Français, de la force de réaction rapide européenne qui devrait concrètement voir le jour dans les années à venir, M. Blair entend également *« tuer dans l'œuf toute velléité que pourraient entretenir certains de transformer à terme cette force spécifique en une euro-armée »*.

Le « certains » concerne évidemment, au premier chef, les autorités françaises qui n'ont pas tout à fait, pour cette force spécifique, la même conception disons supplétive à l'OTAN que les Britanniques. Le premier ministre qui a déjà rencontré le numéro un américain en février, à Washington, aura à nouveau l'occasion de lui expliquer ses conceptions en tête à tête aux alentours du 20 juillet.

Londres s'est en effet *« réjoui »* mardi que le président George Bush ait accepté, sur le chemin du G 8 prévu à Gênes à cette date, de prévoir une escale au Royaume-Uni. On ignore encore ce que sera la durée de cette étape mais on en connaît déjà l'un des grands sujets : le fameux bouclier antimissile que se propose d'édifier la nouvelle administration des Etats-Unis.

Sur ce terrain, totalement ignoré de la campagne électorale qui vient de porter M. Blair à la tête du pays pour un deuxième mandat quinquennal, les Britanniques sont d'autant plus demandeurs que les deux bases américaines implantées en Grande-Bretagne pourraient participer au nouveau système antimissile.

Fylingdales dans le nord du Yorkshire et, surtout, la base de Menwith près de Harrogate, qui est déjà utilisée par la National Security Agency (NSA américaine) comme le principal site d'interception des communications par satellite de l'Europe, pourraient être développées comme des maillons de la chaîne de surveillance américaine antimissile. Problème : la modernisation de ces deux bases, avec installation de détecteurs à infrarouges et équipements spéciaux susceptibles d'abattre d'éventuels engins en provenance du Proche-Orient ou de l'ouest de l'ex-URSS, violerait le traité ABM des années 1970.

WAIT AND SEE

Le président George Bush entend désormais « convaincre » ses partenaires européens réticents de l'utilité de cette violation et de la nouvelle course aux armements qu'elle peut engendrer. La position officielle de Tony Blair, qui n'a guère envie a priori de se lancer, seul en Europe, dans cette nouvelle aventure, est à la fois d'attendre les résultats des efforts diplomatiques américains en cours et de voir, avant de se décider, *« ce que seront les propositions précises de Washington »*.

Le mois dernier, l'un des porte-parole du premier ministre s'était *« félicité de l'approche très ouverte adoptée par les Américains dans leur analyse des menaces posées par les missiles détenus par des Etats-voyous (Rogue States). Lorsque les Etats-Unis disent qu'un nouveau cadre est nécessaire pour assurer la stabilité dans ce contexte, ils ont raison. Nous partageons leurs préoccupations »*, avait-il ajouté.

Pour le reste, sur le principe même de l'initiative américaine, *« c'est une bonne idée »*, juge Geoff Hoon, le ministre de la défense qui a remplacé, à Londres, l'actuel secrétaire général de l'OTAN, George Robertson. Encore une fois, Londres veut *« voir les détails »* avant de s'engager plus nettement. Mais l'allié européen majeur des Etats-Unis les étudiera avec bienveillance. *« Nous devons observer avec un grand soin les intérêts de nos plus proches alliés et nous voudrions nous montrer serviables »*, a dit le ministre.

Pressé par les conservateurs, qui veulent un soutien massif et plus enthousiaste au projet américain, Tony Blair, serré sur sa gauche par plus d'une centaine de députés travaillistes qui ne veulent pas du bouclier, avait rétorqué qu'il fallait attendre que *« les Américains fassent une proposition spécifique avant de faire connaître notre détermination sur ce sujet* (...) *C'est une question hautement sensible »*, avait-il ajouté.

Alastair Campbell, conseiller, confident et directeur de la communication du premier ministre, était allé plus loin. *« Les Américains sont les seuls à pouvoir développer cette technologie nouvelle. A partir de là, nous devons mettre au point les questions politiques qui nous concernent spécifiquement et voir quel rôle nous pouvons jouer dans la discussion et le dialogue qui a lieu. »* Et le porte-parole avait ajouté : *« Nous soutenons le leadership que les Américains ont pris dans la bataille contre ceux qui pourraient représenter une réelle menace. »* Le soutien britannique peut apparaître contourné, il n'en est pas moins bien réel...

Patrice Claude

Naissance d'un Airbus militaire européen

La France et l'Allemagne devraient confirmer, lors du prochain Salon aéronautique du Bourget, leur intention de développer un projet d'avion de transport militaire qui remplacera les Transall et les Hercules. Contrôlée à 80 % par le groupe européen EADS et à 20 % par l'entreprise britannique BAE systems, la société Airbus military corporation (AMC) a conçu un avion quadriturbopropulseur à hélices rapides, l'A 400M, pour acheminer cent vingt soldats et leurs équipements jusqu'à 5 500 kilomètres, à la vitesse moyenne de 780 km/h.

Les besoins exprimés sont de 223 appareils : 73 pour l'Allemagne, 50 pour la France, 27 pour l'Espagne, 25 pour le Royaume-Uni, 20 pour la Turquie, 16 pour l'Italie, 7 pour la Belgique, 4 pour le Portugal et 1 pour le Luxembourg. Le prix d'un Airbus A 400M est de l'ordre de 85 millions d'euros. Au départ, le programme a été conçu selon un mode d'acquisition propre aux compagnies aériennes commerciales : les armées de l'air régleront leur facture à l'achat, par étapes.

Après le « non » de l'Irlande au traité de Nice, les Quinze vont tenter de rassurer les candidats à l'Union

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne accueillaient, jeudi 14 juin à Göteborg, en Suède, le président américain George W. Bush, avec lequel une partie d'entre eux s'étaient déjà retrouvés la veille pour le sommet de l'OTAN à Bruxelles. Servant de prélude au Conseil européen de vendredi et samedi, cette rencontre euro-américaine, où seront abordés les différends à propos de l'environnement et des relations commerciales, permettra de préciser les intentions de la nouvelle administration américaine à l'égard d'une Union européenne qui se trouve de nouveau dans une phase de changements importants. Son élargissement prochain à l'Europe de l'Est est suivi de près à Washington. Le président américain se rendra vendredi en Pologne, avec laquelle les Etats-Unis ont des relations très étroites, avant d'aller rencontrer samedi à Ljubliana (Slovénie) le président russe, Vladimir Poutine.

Cet intermède américain intervient alors que l'Union doit affronter une crise de confiance larvée qui inquiète les candidats à l'élargissement. Le *« non »* irlandais au référendum de ratification du traité de Nice a été le révélateur d'un malaise que chaque capitale ne souhaitait pas s'avouer. Brusquement, le roi est nu : les chefs d'Etat et de gouvernement ont beau souligner que ce rejet n'est que le fruit de l'exaspération d'une poignée d'Irlandais prosaïquement inquiets de voir le gâteau des fonds structurels européens se rétrécir avec l'élargissement, ceux-ci ont manifesté à leur façon une incompréhension largement répandue. Le processus d'élargissement n'a pas donné lieu à une grande pédagogie de la part des gouvernants, pas plus que la réforme des institutions adoptée à Nice en décembre 2000, qui est à la fois illisible et très vraisemblablement inefficace.

UN PROCESSUS « IRRÉVERSIBLE »

Soucieux d'allumer un contre-feu, les chefs d'Etat et de gouvernement vont réaffirmer le message adressé lundi par leurs ministres des affaires étrangères : il n'est pas question de renoncer au traité et de rouvrir les négociations, pas plus qu'il n'est envisageable de modifier le calendrier de l'élargissement. Soucieux d'apaiser les inquiétudes des pays candidats à l'adhésion, les Quinze vont réaffirmer que le processus d'élargissement est *« irréversible »*. Ils n'ont toutefois pas l'intention de se montrer beaucoup plus précis qu'à Nice sur la date de fin des négociations. Ils avaient alors souhaité que les premiers candidats puissent participer aux élections européennes de 2004.

Combien ces derniers seront-ils ? Il est exclu que le sommet s'engage sur ce point, même si la Commission privilégie désormais le scénario d'une adhésion groupée qui pourrait concerner près d'une dizaine de pays.

Le débat sur la future architecture de l'Europe sera également évoqué à Göteborg, mais les Quinze ne souhaitent pas davantage s'apesantir sur cette question. Les discours politiques doivent maintenant être relayés par les contributions de la société civile. La présidence suédoise présentera un rapport sur l'état des réflexions avant de passer le flambeau à la fin du mois à la Belgique, à charge pour celle-ci d'avancer des propositions plus précises lors du sommet européen de Laeken, en décembre 2001, notamment sur la méthode pour structurer la future négociation.

Le principe de la réunion d'une Convention, rassemblant des représentants des exécutifs et des Parlements, nationaux et européens, est de plus en plus largement admis, mais plusieurs capitales manifestent leurs appréhensions si d'aventure un tel processus devait se dérouler sans être soigneusement encadré. Leur crainte est que cette Convention se transforme insidieusement en une Constituante à l'échelle de l'Europe, avec le soutien du Parlement européen et dans un sens trop fédéraliste à leur goût.

Dans le droit fil des préoccupations environnementales évoquées avec George Bush, les Quinze vont également examiner l'ambitieux rapport de la Commission sur le développement durable, qui est une stratégie globale de développement, à la fois économique, sociale et environnementale, avec force objectifs et indicateurs. Les chefs d'Etat et de gouvernement vont sans aucun doute se féliciter d'une telle initiative, tout en estimant que celle-ci est un peu trop récente et un peu trop globale pour qu'ils puissent se prononcer dans l'immédiat...

L. Z.

M. Bush n'a pas assoupli sa position sur l'environnement

« UNE DOUCHE FROIDE ! » : c'est, selon un diplomate français, l'effet qu'a eu sur les Européens la déclaration de George Bush, lundi 11 juin, sur l'environnement. Alors que l'on attendait un assouplissement de sa position, le président américain a maintenu close la porte qu'il avait claquée en mars : *« Le protocole de Kyoto présente des défauts fatals »*, a-t-il asséné. L'accord international de Kyoto sur la lutte contre le réchauffement de la planète, signé en décembre 1997, serait injuste, puisqu'il exempte la Chine, *« deuxième émetteur de gaz à effet de serre »*, de tout engagement chiffré de réduction des émissions, ainsi que l'Inde. Pour le président Bush, *« Kyoto est irréaliste. De nombreux pays ne pourront pas atteindre les objectifs fixés. Ceux-ci l'ont été de manière arbitraire et ne sont pas basés sur la science. Pour l'Amérique, s'y conformer aurait un effet économique négatif, avec des licenciements et des augmentations de prix. »*

Le chef de la Maison Blanche juge aussi que les connaissances scientifiques sont insuffisantes. S'il indique que les Etats-Unis resteront dans la discussion diplomatique sur le climat, il se contente de proposer une coopération scientifique entre les Etats-Unis, le Japon et l'Union européenne.

La divergence est totale avec les Européens. Le 8 juin, le conseil des ministres de l'environnement avait rappelé leur position : *« Les pays industrialisés doivent prendre l'initiative »*, *« il y a maintenant des preuves plus fortes que les actions humaines transforment le climat »*, *« il est essentiel de souligner l'importance des éléments fondamentaux du protocole de Kyoto »*, notamment l'engagement de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, les Quinze connaissent les limites de cette détermination. D'une part, ils ne sont pas absolument unis : le gouvernement de Silvio Berlusconi est bien plus sceptique que son prédécesseur. *« Toute politique environnementale qui n'inclurait pas les Etats-Unis est condamné à l'échec »*, a ainsi déclaré à *La Stampa* Rocco Buttiglione, le ministre italien des affaires européennes.

D'autre part, le nouveau gouvernement du Japon a confirmé qu'il n'imaginait pas s'engager dans un accord d'où les Américains seraient absents. Tout en manifestant leur divergence, les Européens mesurent donc la très grande difficulté de s'engager sans leur cousin transatlantique dans la lutte contre le réchauffement de la planète.

Hervé Kempf

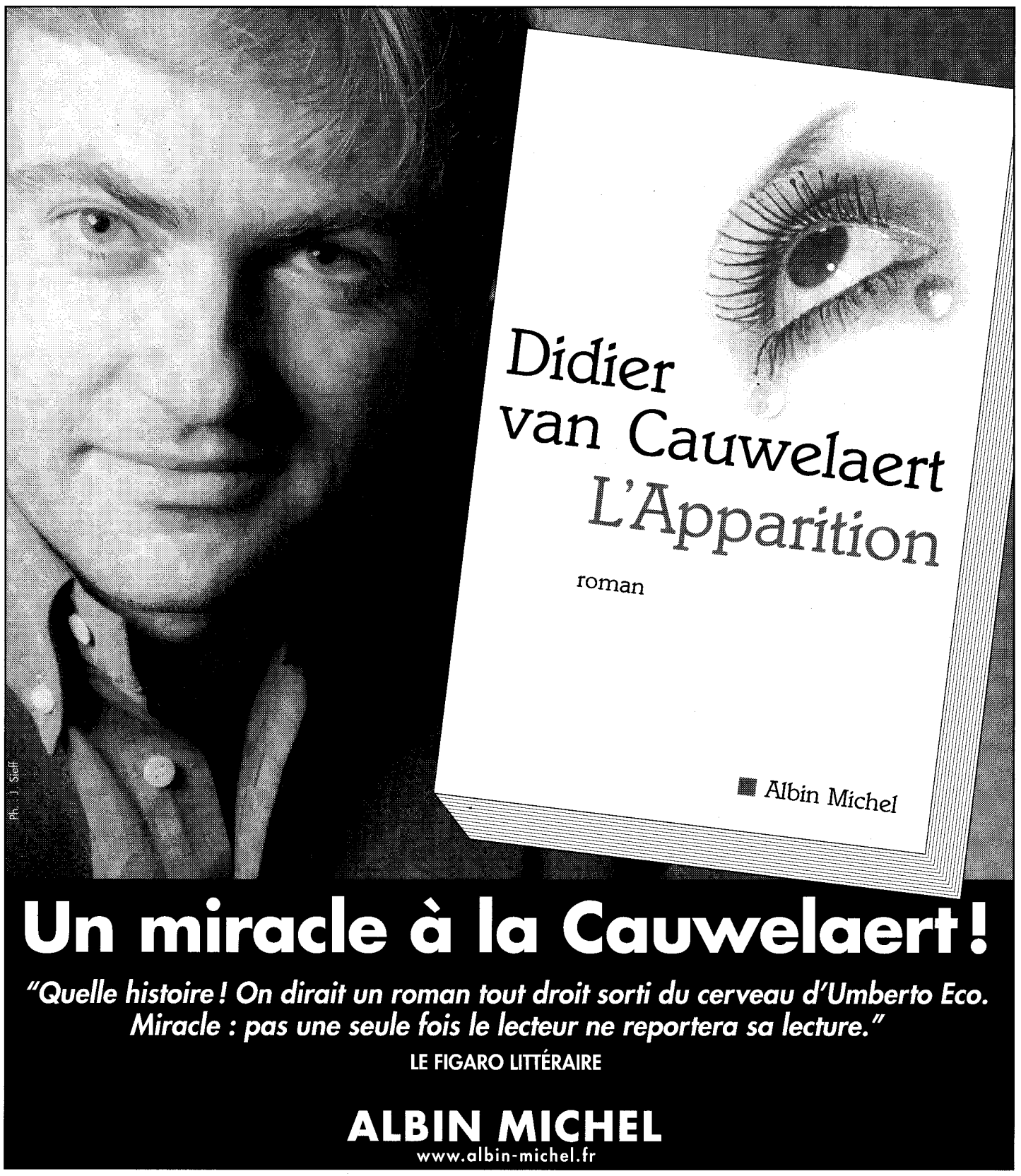

Le conflit avec l'UCK s'aggrave en Macédoine

Malgré le plan de paix présenté par le président Boris Trajkovski, une extrême tension reste perceptible

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Est-ce, comme l'affirme un diplomate occidental, *« le plan de paix de la dernière chance avant une aggravation du conflit ? »* Une extrême tension était en effet perceptible, mercredi 13 juin, en Macédoine à la veille de la visite du secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, et d'une importante réunion entre les quatre partis (slaves et albanais) de la coalition gouvernementale portant sur un plan de paix concocté récemment par le président Boris Trajkovski. Cet accord est destiné à stoppé l'avancée de la rébellion de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine. Apparue au début de l'année, elle est aujourd'hui aux portes de Skopje.

L'UCK n'ayant pas été associée aux discussions alors qu'elle réclame son inclusion dans le jeu politique, on peut légitimement se demander quel cas la guérilla fera du plan de paix ? Les partis politiques albanais participant à la coalition gouvernementale ont eux-mêmes émis des réserves sur la viabilité de l'accord. Arben Xhaferi, président du Parti démocratique albanais, a ainsi estimé que le plan de paix *« devait être réexaminé »*. *« Nous sommes tous d'accord sur le point qu'il faut faire cesser les combats, mais ceux qui sont en mesure de le faire n'ont pas été associés aux discussions sur le plan de paix »*, a-t-il ajouté en référence à l'UCK, tenue à l'écart des négociations parce que considérée par Skopje comme une organisation terroriste et donc infréquentable.

« MAUVAIS MORAL » DES TROUPES

Les grandes lignes de ce plan associant des mesures politiques et militaires ont été dévoilées. Le vif du sujet sera abordé lors d'une réunion prévue en fin de semaine entre les leaders des quatre partis de la coalition, VMRO-DPMNE et SDSM, côté slave, DPA et PDP, pour les Albanais. Le texte évoque un contrôle international pour superviser une démilitarisation de la guérilla albanaise. Cette proposition avait été formulée la semaine dernière par l'OTAN et s'inspire de ce qui a été fait, récemment et avec succès, dans le sud de la Serbie confrontée pendant des mois à un autre mouvement de guérilla albanais. Il est également question de la création d'un comité interministériel pour la sécurité destiné, reconnaît Nikola Dimitrov, à *« améliorer l'efficacité de l'action de la police et de l'armée »* contre la guérilla. Skopje espère également que ce nouveau conseil permettra d'aplanir les divergences stratégiques existant au sein des organes de sécurité.

Signe de ce malaise, le chef de l'état-major de l'armée, le général Jovan Andrevski, a d'ailleurs présenté, mardi, sa démission au président de la République invoquant des raisons personnelles et le *« mauvais moral »* de ses troupes. Il a été remplacé par le lieutenant général Pande Petrovski. Cantonnées à d'inefficaces et sporadiques bombardements à distance sur les villages tenus par les rebelles, les unités de l'armée ont perdu quelque trente hommes depuis le début des affrontements en février sans parvenir à stopper l'avancée des rebelles. Le plan macédonien devrait également prévoir une amnistie pour les combattants de l'UCK dont les rangs grossissent chaque jour.

Le volet politique devrait quant à lui prendre en compte un certain nombre des revendications formulées depuis des années par la communauté albanaise, à savoir un changement du préambule de la Constitution – qui dans sa forme actuelle établit une prééminence implicite des slaves macédoniens par rapport aux minorités –, une réforme de l'enseignement en langue albanaise et une meilleure représentation des Albanais dans la fonction publique.

L'issue incertaine de ces discussions politiques est également suspendue à l'attitude de l'UCK sur le terrain, qui ne laissera peut-être pas le temps aux formations politiques de négocier trop longtemps. Le cessez-le-feu décidé unilatéralement, lundi, par chacune des deux parties a d'ailleurs été violé plusieurs fois. Une caserne de l'armée a ainsi été prise sous le feu des guérilleros à Tetovo dans la nuit de mercredi à jeudi. Des échanges de tirs ont également eu lieu dans la journée dans le village de Stracince, près d'Aracinovo. Globalement, les affrontements ont toutefois baissé d'intensité permettant ainsi à la Croix-Rouge internationale d'évacuer quelque trois cents civils de la zone de combats. En revanche, la police macédonienne a, pour la troisième journée consécutive, interdit à un convoi d'aide humanitaire préparé par des organisations non gouvernementales albanaises l'accès aux villages de la région de Kumanovo tenus par l'UCK et bombardés depuis cinq semaines par les forces macédoniennes.

Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

La « très sérieuse menace » de la guérilla

***« L'entrée de l'UCK dans Aracinovo* (10 kilomètres de Skopje), *en fin de semaine dernière, constitue une très sérieuse menace en raison de la proximité avec la capitale et de la panique qu'elle provoque au sein de la population. Si les combats éclatent dans Skopje, nous devrons tirer un trait définitif sur une sortie pacifique de la crise. Les forces armées tentent de contenir la propagation du conflit mais nous pouvons difficilement prévenir de nouveaux incidents »,* nous a déclaré Nikola Dimitrov, conseiller pour la sécurité du président macédonien, Boris Trajkovski.**

***« Nous espérons que les conclusions de la réunion des partis gouvernementaux nous éviteront de tomber dans le gouffre,* a-t-il ajouté. *Alors que l'animosité entre les deux communautés augmente et que dans les deux camps des personnes imaginent que leur salut passe par les armes, les dirigeants politiques sont conscients de leur rôle historique. Il en va de la survie de l'Etat macédonien et de la crédibilité de la communauté internationale vis-à-vis de sa politique régionale »,* estime M. Dimitrov.**

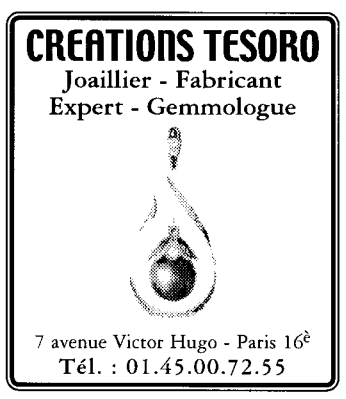

Nouvelle manifestation à Alger pour protester contre la répression en Kabylie

Organisée par les comités de tribus et de villages, elle est soutenue par des partis politiques

Des centaines de milliers de personnes étaient attendues, jeudi 14 juin, pour une marche historique sur la présidence, à Alger, organisée pour protester *« contre la répression et l'injustice »* par les comités de tribus et de villages de la Kabylie, avec le soutien de plusieurs formations politiques. La veille, les émeutes avaient repris à Béjaïa, en Petite Kabylie, tandis que le calme était revenu dans l'est du pays.

ALGER
correspondance

Plus que jamais, le pouvoir algérien paraît débordé par une contestation généralisée qui ne se limite plus, depuis quelques jours, aux wilayas du centre du pays. Alors que le ministre de l'intérieur, Yazid Zerhouni, tentait, mardi 12 juin, de dialoguer avec les jeunes de Khenchela, dans les Aurès, le vent de la fronde s'est propagé à la wilaya voisine d'Oum el-Bouaghi, dans la sous-préfecture d'Ain Fekroun.

Sans qu'il y ait d'explication précise au déclenchement des troubles comme ce fut le cas dimanche à Khenchela, des centaines de jeunes se sont rassemblés pour s'attaquer ensuite aux édifices publics. Les discussions entre le ministre de l'intérieur et une délégation de manifestants ont confirmé l'ampleur du ras-le-bol de toute la jeunesse algérienne.

MOBILISATION « CITOYENNE »

Promettant sur le champ la libération des manifestants encore détenus, le ministre a lancé un appel au calme. Appel resté sans effet puisque les affrontements reprenaient à Khenchela un peu plus tard, à la suite, affirment les habitants de la ville, de provocations policières. Ces affrontements ont fait un mort – une femme – et plus de quatre-vingt-dix blessés, dont deux par balles.

Mercredi, c'est à Bejaïa, capitale de la Petite Kabylie, que les émeutes ont repris après une dizaine de jours de calme. Des milliers de manifestants ont affronté la police antiémeute et érigé des barricades dans le centre-ville. Les manifestants ont renouvelé leurs revendications sur la langue et la culture berbères, assorties de demandes d'ordre social sur les logements et l'emploi.

Les troubles ont tendance à se multiplier en Algérie, à la veille de la marche organisée par la coordination des comités de tribus et de villages de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Bouira, ainsi que le comité du collectif des universités d'Alger. Une mobilisation exceptionnelle a lieu dans l'ensemble des villages de Kabylie pour cette manifestation qui a reçu le soutien du Front des forces socialistes (FFS) et de nombreux autres partis et associations. Intervenant une semaine après la manifestation réprimée, qui était organisée par une coordination pour les libertés, la marche de jeudi 14 juin sonne comme un défi au pouvoir. En réprimant celle de jeudi dernier, le régime avait en effet signifié qu'il entendait mettre un terme aux initiatives de ce genre qui se déroulent sans son autorisation préalable, comme le prévoit la réglementation. Les précédentes marches n'étaient pas autorisées, mais tolérés par les autorités.

La coordination des villages – qui se veut une instance de mobilisation « citoyenne » et non partisane – compte mettre, jeudi, plus d'un million de citoyens dans la rue mais sans avoir sollicité officiellement le feu vert des autorités. D'où les interrogations sur l'attitude qu'adopteront ces dernières. Mercredi soir, un communiqué du ministère de l'intérieur autorisait la marche mais sur un parcours très différent de celui prévu par les organisateurs. D'où l'impression de confusion qui régnait encore dans la capitale mercredi soir.

En principe, la manifestation de jeudi partira des Pins maritimes, à 20 kilomètres à l'est de la capitale, puis se rendra place du 1er-Mai à Alger, avant de se diriger vers la présidence de la République. Le Front des forces socialistes (FFS), de Hocine Aït Ahmed, a appelé les Algériens à y participer massivement.

PLATE-FORME DE REVENDICATIONS

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et de nombreuses associations culturelles sont également de la partie. Il faut dire que la coordination des villages a veillé, dans l'élaboration de sa plate-forme de revendications, à renoncer à certaines exigences qui provoquaient des divisions, notamment l'abrogation du Code de la famille et la levée immédiate de l'état d'urgence.

Le catalogue des revendications retenues sera remis au président de la République. Il exige des mesures *« contre l'injustice et l'impunité »*, notamment un *« statut de martyr à chaque victime de la démocratie »*, le départ immédiat des brigades de gendarmerie, ainsi que l'annulation des poursuites judiciaires à l'encontre des manifestants et l'acquittement de ceux qui ont été déjà jugés. Il réclame également la satisfaction de la revendication amazighe (berbère) dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, culturelle et linguistique) sans référendum et sans condition.

► www.lemonde.fr/algerie

La France à la Foire internationale d'Alger

Le secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, François Huwart, était attendu, jeudi 14 juin, pour une visite à la Foire internationale d'Alger. François Huwart était porteur d'un message pour ses hôtes indiquant que, *« malgré la situation politique difficile en Algérie, la France veut réaffirmer son soutien au développement économique algérien »*. Le ministre délégué devait s'entretenir, lors de sa visite de deux jours à Alger, avec le nouveau ministre des finances, Mourad Medelci, le ministre du commerce, Abdelhamid Temmar, et le ministre de la participation et de la coordination des réformes, en charge des privatisations, Noureddine Boukrouh. Quelque 260 entreprises françaises sont présentes à la Foire internationale d'Alger, prévue jusqu'au 24 juin. *Le Monde, Libération* et *Le Figaro* n'ont pas reçu de visa de la part des autorités algériennes pour aller couvrir cet événement. Aucune explication ne leur a été fournie.

Un militaire réfugié en France accuse les généraux algériens

RÉGULIÈREMENT dénoncés par un groupe mystérieux d'*« officiers libres »* installés à l'étranger, les responsables militaires algériens se retrouvent à nouveau en position d'accusés. Cette fois, l'attaque, très violente, vient du capiaine Hichem Aboud, l'ancien chef de cabinet de celui qui fut le patron de la toute-puissante Sécurité militaire (SM), Mohamed Betchine. La SM (toujours appelée ainsi alors qu'elle a changé de sigle) est réputée être le cœur du pouvoir algérien.

Réfugié en France depuis plusieurs années, Hichem Aboud était déjà intervenu dans la presse algérienne pour dénoncer le comportement passé du général Betchine, mais jamais il n'avait mis en cause, nommément, l'attitude d'autres généraux comme il le fait dans *Le Nouvel Observateur* de cette semaine.

Dans un long entretien publié par l'hebdomadaire, l'ancien officier revient notamment sur l'assassinat boulevard Saint-Michel, à Paris, en avril 1987, de l'avocat Ali Mécili, l'homme qui avait scellé la réconciliation, lourde de menaces pour le pouvoir à Alger, entre les deux chefs de l'insurrection algérienne, Hocine Aït-Ahmed et Ahmed Ben Bella. Interpellé, l'assassin présumé de l'avocat, Abdelmalek Amellou, avait été rapidement soustrait à la justice française et expulsé vers Alger en urgence absolue sur ordre de Robert Pandraud, alors ministre délégué à la sécurité.

« Les ordres (pour assassiner Mécili) *sont venus de la présidence de la République »* algérienne, affirme Hichem Aboud, qui évoque des *« instructions »* données au cours d'une réunion *« pour monter une opération contre Mécili »* par le général Larbi Belkeir, qui était à l'époque directeur de cabinet du président Chadli. Aujourd'hui, le général Belkeir, qui n'est plus en service actif, est le directeur de cabinet du président Bouteflika. A en croire Hichem Aboud, les services de sécurité n'ayant trouvé aucun volontaire dans leur rang pour éliminer l'avocat (*« parce que les gens refusent de faire des sales coups »*), ils auraient fait appel à Abdelmalek Amellou, un proxénète. Ce dernier aurait reçu en contrepartie du contrat une maison à Alger et 800 000 francs.

« COMPLICITÉ PASSIVE »

Les autres *« révélations »* de l'ancien officier des services algériens ont un air de déjà entendu. Elles concernent pour l'essentiel les émeutes d'octobre 1988 (plusieurs centaines de jeunes tués par l'armée dans les rues d'Alger) dont Hichem Aboud assure qu'elles furent orchestrées par le pouvoir, et l'assassinat du président Boudiaf, en juin 1992. A l'époque, Hichem Aboud avait quitté l'armée mais, assure-t-il, il était *« toujours informé »*, et c'est donc sans l'ombre d'une hésitation qu'il affirme que Boudiaf a été assassiné *« parce qu'il échappait au contrôle de ceux qui l'avaient installé au pouvoir »*.

En revanche, l'ancien directeur de cabinet de Betchine blanchit l'armée dans les massacres massifs de civils en 1997. Tout au plus, peut-on parler, selon lui, de *« complicité passive de l'armée »* dans la mesure où cette dernière a laissé faire bien qu'étant stationnée à proximité du lieu de certains massacres.

Selon Hichem Aboud, le pouvoir algérien est entre les mains, non pas du président Bouteflika mais de *« onze généraux majors »* dont certains *« sont en activité* (et) *d'autres officiellement à la retraite »*, dont neuf anciens officiers ou sous-officiers de l'armée française durant la guerre d'Algérie qui *« ont rejoint les rangs de l'Armée de libération entre 1958 et 1961 »*.

Outre le général Belkeir, l'ancien officier cite Khaled Nezzar, qualifié de *« grand parrain »*, Mohamed Lamari, l'actuel chef d'état-major, Mohamed Médiene, dit *« Tewfiq »*, chef des services de sécurité (l'ex-SM) et son adjoint, le général Smaïn Lamari. Tous les généraux *« qui ne font pas partie du "club des onze" peuvent être sacrifiés »*, conclut Aboud Hichem.

Jean-Pierre Tuquoi

L'Afrique du Sud est en proie à une insécurité grandissante

Les vols avec violence ont augmenté de 30,3 % et les viols de 24,6 % en six ans

JOHANNESBURG
de notre correspondante

Une demi-douzaine de morts, dont un policier, dans un règlement de comptes entre compagnies de taxi ; la nuit éclairée par les gyrophares, les cadavres, le sang sur la chaussée. Des images fortes, tournées par la télévision nationale, mais diffusées en fin de journal, juste avant la page des sports. En Afrique du Sud, la mort ne fait pas la « une », le crime s'est banalisé. Le pays figure parmi les plus violents du monde et les dernières statistiques officielles, publiées la semaine dernière, montrent que la situation s'est considérablement détériorée depuis les premières élections démocratiques en 1994.

Dans le tableau des statistiques de la police, celles concernant les meurtres sont parmi les rares rubriques à la baisse : 26 832 en 1994 contre 21 683 en 2000. Mais le nombre reste impressionnant, environ 15 fois supérieur à celui enregistré en France, pourtant plus peuplée. Le nombre de viols est, lui, monté en flèche (+ 24,6 %). En 2000, 52 860 femmes ont été violées en Afrique du Sud soit plus de 144 par jour, 35 dans la seule province du Gauteng, qui regroupe Johannesburg et la capitale Pretoria. Les vols avec violence ont augmenté de 30,3 % et les cambriolages de 32,8 %.

LA POLICE DÉPASSÉE

La lutte contre l'insécurité est l'un des grands échecs du Congrès national africain (ANC) depuis son accession au pouvoir en 1994. Les villas de Johannesburg, jadis bordées uniquement de pelouses, sont maintenant quasiment toutes équipées de hauts murs surmontés de fils électriques. Elles sont munies de systèmes d'alarme reliés à des sociétés privées de sécurité, et derrière les portails les chiens montrent les crocs. Les quelques quartiers *« gris »* de la ville, appelés ainsi parce qu'ils sont habités par des Noirs et des Blancs, tout comme le centre-ville, sont devenus des ghettos où les vendeurs de drogue font la loi et où l'on ne s'aventure pas sans une bonne raison.

La police sud-africaine qui, pendant des années était occupée à faire régner l'ordre de l'apartheid, n'a pas su se convertir en une police au service des citoyens. Le recrutement massif de personnel noir, souvent mal formé, n'a pas amélioré ses performances. Quelques unités spéciales de lutte contre le crime ont été mises sur pied mais n'arrivent, la plupart du temps sur place, que pour constater les faits. Alors, la sécurité passe de plus en plus aux mains de compagnies privées. Contre un abonnement, souvent souscrit par un quartier entier ou un pâté de maisons, elles assurent une surveillance de proximité, avec des véhicules patrouillant régulièrement et qui arrivent sur les lieux en moins de cinq minutes. A titre de comparaison, un commissariat de Johannesburg appelé la semaine dernière par une femme qui venait d'échapper à une tentative de viol chez elle a mis neuf heures pour dépêcher une voiture...

Le business de la sécurité est si florissant qu'il est devenu l'un des plus attractifs pour les investisseurs étrangers. Selon une enquête du Crédit suisse First Boston, cité par le quotidien *The Star,* l'industrie de la sécurité en Afrique du Sud est la plus importante au monde, comparé à son produit intérieur brut. Elle représente l'équivalent de 10 milliards de francs. Mais peu de gens peuvent s'offrir les services d'une société de sécurité, et les principales victimes de la violence restent les Noirs les plus pauvres.

L'Afrique du Sud n'est pas *« hors de contrôle »*, assurait dernièrement le ministre de la sécurité, Steve Tshwete. *« Je suis persuadé que nous avons passé le pire. Nous pouvons résoudre les problèmes qui persistent et réduire encore plus le niveau de la criminalité »*, a-t-il poursuivi. Il aura cependant fallu que la presse indépendante menace, au nom de la liberté d'accès à l'information, de poursuivre le ministère en justice pour que les statistiques, soumises depuis près d'un an à un « moratoire », soient enfin publiées.

Fabienne Pompey

Affaire Ben Barka : un juge français au Maroc

RABAT. Un juge d'instruction français est allé, pour la première fois, enquêter au Maroc dans le cadre de l'affaire de la disparition en 1965, à Paris, du principal opposant marocain Mehdi Ben Barka, a-t-on indiqué, mercredi 13 juin, de source proche de l'enquête. C'est la première fois qu'un juge d'instruction français est autorisé par les autorités marocaines à enquêter sur leur sol dans le cadre de cette affaire. Le juge Jean-Baptiste Parlos, qui agissait dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, a séjourné au Maroc du 6 au 8 juin. Le magistrat cherche à déterminer ce que sont devenus Georges Boucheseiche, Jean Palisse, Julien Le Ny et Pierre Dubail, condamnés par contumace en 1967 à la réclusion criminelle à perpétuité par la justice française pour *« arrestation illégale et séquestration »,* dans l'affaire Ben Barka. Après l'enlèvement, les quatre ressortissants français se seraient rendus au Maroc, où ils auraient disparu au début des années 70.

L'affaire de l'enlèvement en plein Paris de M. Ben Barka, susceptible d'impliquer autorités marocaines et policiers français, n'a jamais été totalement élucidée malgré deux instructions judiciaires en France. Le corps du dirigeant de la gauche marocaine n'a jamais été retrouvé. – *(AFP.)*

En Tunisie, grèves de la faim en série de militants pour les libertés

TUNIS. Quatre militants tunisiens de défense des droits humains et de RAID (Attac-Tunisie, non reconnu) ont annoncé qu'ils entamaient, jeudi 14 juin, une grève de la faim illimitée pour obtenir la restitution de leurs passeports *« arbitrairement confisqués »* par le ministère de l'intérieur. Parmi eux, l'artiste-peintre Sadri Khiari, membre fondateur du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu), empêché d'aller soutenir en France sa thèse de sciences politiques à l'université Paris-VIII. Dans les prisons, pendant ce temps, les grèves de la faim se multiplient, avec pour objectif principal une amnistie générale (notamment la libération des prisonniers d'opinion et l'annulation des poursuites à l'encontre des défenseurs des droits humains). Ali Larayedh, ex-porte-parole du mouvement islamiste interdit Ennahda, emprisonné depuis plus de dix ans dans une cellule individuelle, refuse de s'alimenter depuis le 7 juin. Deux cents autres sympathisants d'Ennahda observeraient en ce moment un mouvement identique.

Démission d'un juge haïtien chargé d'une enquête délicate

PORT-AU-PRINCE. Le juge Claudy Gassant, chargé de l'enquête sur le meurtre du journaliste Jean Dominique, a annoncé sa démission, mercredi 13 juin. *« J'ai démissionné de toutes mes fonctions judiciaires »,* a précisé le magistrat, estimant qu'il avait vécu *« un véritable calvaire »* depuis qu'il avait commencé à s'occuper de cette affaire. Jean Dominique, le plus célèbre journaliste et commentateur politique du pays, qui a consacré sa vie à la défense de la paysannerie et de la démocratie, a été abattu le 3 avril 2000 devant sa radio avec le gardien de la station, lors d' un attentat non revendiqué. *« C'est d'abord en raison de l'attitude inqualifiable du commissaire* (de police) *Evens Saintune à mon égard »,* s'est justifié le juge. Il a ensuite mentionné le fait qu'un juge de paix ait pu s'entretenir avec l'avocat du sénateur Dany Toussaint, principal suspect dans cette affaire, selon le rapport du juge, ainsi qu'avec des prévenus détenus au Pénitencier national dans le cadre de ce dossier. Cela est *« parfaitement illégal et n'a pas provoqué de réaction du ministre de la justice »,* s'est indigné le juge. Il a enfin dénoncé les problèmes *« non résolus »* à ce jour de sa propre sécurité, armement et véhicules défectueux notamment. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : neuf extrémistes chiites ont été condamnés à mort,** mercredi 13 juin, par un tribunal antiterroriste de Karachi pour le meurtre de cinq personnes, dont trois professeurs d'une école religieuse sunnite, le 28 janvier. Quatre des condamnés sont détenus et les cinq autres, en fuite, ont été jugés par contumace. La violence opposant depuis plusieurs années extrémistes sunnites et chiites a fait des centaines de morts dans le pays et l'armée au pouvoir ne semble pas en mesure de l'endiguer. – *(Corresp.)*

■ **Un policier a été tué et douze autres persones blessées** lors d'une nouvelle journée de violences à Karachi, la capitale paralysée mercredi 13 juin par une grève générale. Quatre bombes ont explosé à divers endroits de la ville. Organisée par les deux principaux partis politiques, la grève protestait contre l'action de la police accusée d'avoir tué deux personnes dimanche au cours d'une manifestation contre le manque d'eau en ville. Une sécheresse touche tout particulièrement la province du Sind, dont Karachi (14 millions d'habitants) est la capitale. – *(Corresp.)*

■ **PHILIPPINES : le gouvernement a déclaré, jeudi 14 juin, avoir suspendu les négociations de paix** avec la guérilla communiste en signe de protestation contre l'assassinat du député Rodolfo Aguinaldo. Ancien colonel membre d'une unité anticommuniste de renseignement sous le régime de l'ex-président Marcos dans les années 1970, le député a été tué, mardi, devant sa maison de Tuguegarao (sud). La présidente philippine, Gloria Arroyo, a décidé de rappeler ses négociateurs des pourparlers ouverts en Norvège avec le Front démocratique national, la branche politique de la guérilla communiste. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le Foreign Office a annoncé, mercredi 13 juin, la mort** d'un maître espion, Sir David Spedding, qui occupa une fonction rendue célèbre par le personnage de « M », le chef de James Bond dans les romans de Ian Fleming. David Spedding, qui dirigea les services de renseignement britanniques MI 6 pendant cinq années, jusqu'à sa retraite en 1999, est mort à l'âge de cinquante-huit ans. Selon un communiqué officiel, il a succombé à une *« courte maladie »* mais le *Times* de Londres dit qu'il est mort d'un cancer. Expert du terrorisme proche-oriental et arabisant, il avait été en poste à Beyrouth, à Santiago au moment du coup d'Etat militaire d'Augusto Pinochet en 1973, puis Abou Dhabi et Amman. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Hassan Fadoul

***A LA SUITE** de l'entretien avec Idriss Déby, président de la République du Tchad* (Le Monde *du 5 juin), nous avons reçu de Hassan Fadoul, ancien conseiller de M. Déby, la mise au point suivante :*

Mis en cause dans une affaire de faux dinars du Bahreïn pour une valeur de 2 milliards de francs, M. Idriss Déby tente de faire croire de manière mensongère que j'en serais seul responsable... précisant qu'il dispose d'une cassette de ma *"confession"* prise en présence d'un magistrat français et d'une délégation du Bahreïn qu'il aurait fait venir. Je n'ai jamais procédé à la moindre confession et n'ai rencontré aucun magistrat français ; quant à la délégation du Bahreïn, les faits sont bien différents de ceux auxquels M. Idriss Déby tente de faire croire. Par ailleurs, contrairement à ce qu'il disait, je ne suis pas l'aîné des seuls survivants de la famille Fadoul et je n'ai jamais été nommé PDG d'Air Tchad, j'étais seulement directeur de service de l'entreprise.

Israéliens et Palestiniens s'efforcent d'appliquer le plan sécuritaire américain

Yasser Arafat doit convaincre sa base de l'intérêt du cessez-le-feu

Alors que des violences sporadiques se poursuivent dans les territoires palestiniens, l'armée israélienne a annoncé, jeudi 14 juin, qu'elle avait commencé à modifier son dispositif en application du plan présenté par le chef de la CIA pour parvenir à un retour au calme. Arraché in extremis à Yasser Arafat, le plan américain, dont l'application va faire l'objet de nouvelles rencontres tripartites, est soumis à l'épreuve des faits.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le directeur de la CIA, George Tenet, a présidé, mercredi 13 juin, une réunion tripartite consacrée à l'application du plan arraché in extremis la veille au président palestinien, Yasser Arafat, et que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, avait accepté un peu plus tôt. Depuis plusieurs jours déjà, le responsable américain allait de réunions tenues en rencontres reportées. Arrivé dans la région la semaine dernière, il avait été chargé de définir les mesures qui permettraient de faire baisser la tension et de stabiliser le cessez-le-feu que les Israéliens ont décrété le 22 mai, et que les Palestiniens, après une intense campagne européenne et américaine consécutive à l'attentat de Tel-Aviv, ont finalement accepté le 2 juin.

La démarche du directeur de la CIA est essentiellement sécuritaire. Il s'agit de prendre des mesures immédiates pour consolider sans retard le cessez-le-feu. Une fois ce dernier stabilisé, d'autres solutions pour rétablir la confiance mutuelle seront préconisées, lesquelles pourraient enfin conduire à des négociations. Dans cet ordre d'idée, M. Tenet a essentiellement demandé aux Israéliens de se retirer sur les lignes qui étaient les leurs le 28 septembre 2000, veille du jour où l'Intifada Al-Aqsa a éclaté. Ce qui signifie : la levée du blocus et la disparition des restrictions apportées au déplacement des populations civiles palestiniennes. De bonnes sources, Israël se serait également engagé à ne pas mener d'opérations en territoire autonome palestinien, à remettre en liberté des prisonniers détenus pour des infractions sans rapport avec le terrorisme et à prendre des mesures contre ses citoyens qui, autour des colonies, mènent des actions de représailles contre les Palestiniens.

Les requêtes présentées aux Palestiniens concernent la collecte des armes illégales détenues par dizaines de milliers, tant par les civils que par les organismes de sécurité de l'Autorité palestinienne, la reprise de la coopération sécuritaire et, plus généralement, la mise en œuvre de toute action susceptible de contrecarrer les actes de violences menés contre des citoyens israéliens. Sont ici notamment visées la fabrication et la détention de mortiers dont les obus tombent régulièrement sur les colonies de la bande de Gaza.

EMBARRAS DE YASSER ARAFAT

La question de l'arrestation des islamistes extrémistes, demandée avec insistance par Israël, a été laissée de côté, compte tenu de la difficulté politique quasi insurmontable pour les Palestiniens d'arrêter des gens avec lesquels ils collaborent depuis des mois, au sein de la direction de l'Intifada. Les parties auraient finalement accepté d'abandonner les arrestations au profit de mesures discrètes qui devraient interdire aux suspects de se livrer à des actes répréhensibles. La revendication israélienne de la création de *« zones tampons »* entre la « Ligne verte » et les territoires autonomes palestiniens a également été abandonnée.

Ce qui demeure certain, en revanche, c'est l'embarras dans lequel se trouve Yasser Arafat, pressé de tout côté de faire des concessions politiques douloureuses et de changer la direction empruntée depuis plus de huit mois. Mercredi, l'Autorité palestinienne a assuré que le cessez-le-feu faisait partie d'un plan global pour le rendre plus acceptable. La veille, quelques centaines d'activistes palestiniens emmenés par Marouane Barghouti, l'un des plus prestigieux responsables du Fatah (parti de Yasser Arafat) en Cisjordanie, avaient défilé à Ramallah pour protester contre toute concession et pour le maintien de l'Intifada. La prudence de la presse palestinienne, qui n'a parlé qu'avec parcimonie de la mission Tenet, l'absence remarquée de plusieurs négociateurs habituels, tels Abou Mazen et Abou Ala, et les communiqués contradictoires émanant de différents secteurs de l'Autorité palestinienne en sont autant d'indicateurs des difficultés éprouvées pour tracer une voie claire.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

PRÉSIDENTIELLE **Lionel Jospin a mis en cause Jacques Chirac à l'Assemblée nationale, mercredi 13 juin. Interpellé sur son passé trotskiste, le premier ministre a répondu : *« J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant des journalistes, c'est moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges. »* Le chef de l'État lui a aussitôt demandé de faire prévaloir *« l'esprit de responsabilité »*. ● LE PARQUET GÉNÉRAL requiert l'annulation des derniers actes du juge Halphen, et notamment de l'ordonnance du 25 avril, qui invoquait la compétence de la Haute Cour de justice pour enquêter sur les *« indices »* visant M. Chirac. ● YVES COCHET, député (Vert) du Val-d'Oise, qui espère entrer au gouvernement, a renoncé à signer la résolution Montebourg visant le chef de l'État. ● LES DÉPUTÉS ont achevé l'examen de la réforme du statut pénal du président.**

Interpellé sur son passé, Lionel Jospin attaque Jacques Chirac sur les affaires

Le premier ministre a répliqué, mercredi 13 juin, à une nouvelle question de l'opposition sur son engagement trotskiste en mettant en cause le silence du chef de l'Etat sur les affaires du RPR et de la mairie de Paris. Le chef de l'Etat a répondu en faisant connaître son « vif étonnement »

CETTE FOIS, Lionel Jospin ne s'y attendait pas. Avec ses conseillers, en fin de matinée, il avait passé en revue la liste des députés de l'opposition inscrits à la séance des questions au gouvernement de l'après-midi. Aucun d'entre eux n'avait particulièrement éveillé sa suspicion. « Ils » ne vont pas recommencer, pensait-on à Matignon, à interroger le premier ministre sur son passé trotskiste.

Les nouvelles révélations publiées sur le site Internet du *Nouvel Observateur*, faisant état d'une rencontre au printemps 1982 entre M. Jospin et Pierre Lambert, dirigeant de l'Organisation communiste internationaliste, ne leur avaient bien sûr pas échappé. Elles confirmaient l'enquête du *Monde*, selon laquelle le compagnonnage trotskiste de M. Jospin s'était prolongé bien au-delà de son entrée au Parti socialiste, en 1971. Toutefois, dans l'entourage du premier ministre, on voulait croire que la question de son passé avait été provisoirement réglée par la réponse de M. Jospin, le 5 juin, et que la droite, prudente, ne s'y hasarderait pas une nouvelle fois.

Lorsque, au début de la séance, Hervé Morin (UDF, Eure) prend la parole, il surprend. *« Etiez-vous en 1981, lorsque François Mitterrand vous a confié la fonction de premier secrétaire du PS, membre du Parti socialiste, ou étiez-vous d'abord membre de l'OCI, ou étiez-vous l'un et l'autre ? »*, lance-t-il à M. Jospin. A son banc, le premier ministre sourit, puis rit, même, ostensiblement. Il se lève, reboutonne sa veste, attrape le micro. *« J'ai répondu la semaine dernière, je m'en tiens là* (...) *J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant des journalistes, c'est quand même moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges ! »* A quelques mètres de lui, le visage de Pierre Guelman, son conseiller parlementaire, se fige, tandis que la plupart des députés de gauche applaudissent à tout rompre.

UNE RIPOSTE INSIGNIFIANTE

Sur les bancs de l'UDF, le président du groupe, Philippe Douste-Blazy, félicite M. Morin. A côté, dans les travées RPR, l'émoi le dispute à l'indignation. Alain Juppé se penche vers Jean-Louis Debré et lui chuchote quelques mots à l'oreille. Patrick Ollier, qui doit poser la prochaine question au nom du groupe RPR se rapproche ; Philippe Séguin et François Fillon se mêlent à la conversation. Edouard Balladur écoute. Ils griffonnent quelques mots, cherchent une riposte, hésitent. Par la voix de M. Ollier, elle sera insignifiante.

La vraie réponse viendra, deux heures plus tard, de l'Élysée. Violente. *« Le président a rappelé la nécessité de ne point céder aux polémiques et de faire prévaloir en toutes circonstances l'esprit de responsabilité »*, indique un communiqué. Il est rédigé par Dominique de Villepin, après une mise au point téléphonique avec le président de la République, retenu à Bruxelles par une réunion de l'OTAN (lire page...). Quelques instants plus tôt, M. de Villepin a appelé le directeur du cabinet de M. Jospin, Olivier Schrameck, pour lui lire le communiqué qu'il va rendre public et dans lequel il fait part du *« vif étonnement du président de la République »*.

Depuis le début de la cohabitation, l'Élysée n'a jamais hésité à choisir la stratégie de la tension, au nom de la conviction que M. Jospin a *« moins de nerfs »* que son futur rival à la présidentielle. M. de Villepin, qui observe avec attention le premier ministre et se pique d'avoir saisi ce qui fait l'essence de sa personnalité, a ainsi noté sa petite phrase, le 6 juin, sur Europe 1 : *« Je ne suis pas de la culture de la confession, je n'ai pas le goût des aveux. »* Et l'Élysée s'est convaincu que la reconnaissance de son passé n'a pas soulagé M. Jospin, mais l'a fragilisé. Depuis, les chiraquiens n'ont de cesse, par petites touches, d'attaquer le premier ministre sur son *« mensonge »*, sur l'*« entrisme »* au sein du PS, qui le fait apparaître comme un homme ayant accepté de jouer un double jeu.

Mais ces attaques, considère-t-on dans l'entourage de M. Chirac, ne doivent pas avoir lieu à l'Assemblée, où M. Jospin peut répondre. La consigne a donc été donnée de ne pas poser de nouvelles questions sur le passé trotskiste du premier ministre, mais de multiplier, à tous propos, dans les médias, les références à cette *« formation politique passée »*. Notamment lorsqu'il mettra en cause le président sur les affaires, comme si M. Jospin se révélait un élément de déstabilisation des institutions.

M. Debré y a franchement fait référence, le 12 juin dans *Le Figaro*, en assurant, à propos de la discussion parlementaire sur l'immunité présidentielle : *« Le premier ministre est dans la logique trotskiste qui consiste à paralyser l'État, à empêcher le bon fonctionnement des institutions mais aussi à miner l'autorité actuelle du président de la République »* (*Le Monde* du 13 juin). Depuis, les chiraquiens, de Michèle Alliot-Marie à Jean-Pierre Raffarin, n'ont cessé d'attaquer M. Jospin sur sa *« formation »* d'extrême gauche.

A Matignon, on feint de s'étonner de la curiosité suscitée par cette brutale tension entre les deux têtes de l'exécutif. *« Ce n'est pas une crise, il n'y a rien de grave, c'est une péripétie »*, martèle-t-on dans l'entourage du premier ministre. *« Il est tout simplement dissuasif »*, concède un conseiller, en ajoutant un ton plus haut : *« Il n'aime pas qu'on vienne le chercher sur le terrain des attaques personnelles et il le fait comprendre. Ceux qui prennent ce risque n'en sortiront pas indemnes. » « Pour nous, ces derniers jours n'ont apporté que de bonnes choses : on a traité le trotskisme, on a retrouvé la majorité plurielle sur la modernisation sociale, on a mis un frein à l'affaire Montebourg, on a traité le cas de l'immunité présidentielle, on a lancé la décentralisation, réglé la Corse. Pourquoi Lionel Jospin ne serait-il pas heureux ? »*, ajoute-t-on. Combatif, en tout cas. Devant des proches, M. Jospin s'est exclamé : *« C'est tout de même la première fois dans l'histoire de la République que le secrétaire général de l'Élysée tient une officine ! »*

Le sujet, en tout cas, n'a pas donné lieu à un échange direct entre les deux hommes. Le soir, M. Jospin n'avait pas prévu de participer au dîner officiel offert à l'Élysée en l'honneur du président hongrois, préférant rejoindre les députés socialistes qui commémoraient le vingtième anniversaire des élections législatives de 1981 à l'hôtel de Lassay. Jeudi, M. Chirac et M. Jospin devaient rejoindre Göteborg pour un sommet européen. Deux jours côte à côte, avec, à coup sûr, deux sourires sur la photo.

Raphaëlle Bacqué et Pascale Robert-Diard

L'Elysée en appelle à « l'esprit de responsabilité »

Lionel Jospin a déclaré à l'Assemblée nationale, mercredi 13 juin, en réponse à une question d'Hervé Morin (UDF, Eure) sur la durée de ses liens avec le PCI :

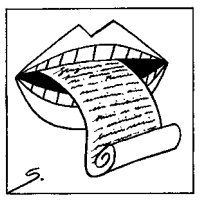

VERBATIM

« J'ai répondu la semaine dernière, je m'en tiens là. Messieurs, si vous continuez dans cette thématique, chacun aura à se justifier sur ce qu'il a dit ou pas dit. J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant des journalistes, c'est quand même moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges. »

L'Elysée a publié, mercredi, en fin d'après-midi, le communiqué suivant :

« Le secrétaire général de l'Elysée *[Dominique de Villepin]* a appelé le directeur de cabinet du premier ministre *[Olivier Schrameck]* pour lui indiquer le vif étonnement du président de la République à la suite des propos tenus cet après-midi par le premier ministre devant la représentation nationale, alors même que le président défendait à Bruxelles les intérêts français auprès de nos alliés au conseil de l'OTAN, et que tous deux participeront demain au Conseil européen de Göteborg. Le président a rappelé la nécessité de ne point céder aux polémiques et de faire prévaloir en toutes circonstances l'esprit de responsabilité. »

Popularité hésitante pour le premier ministre

La cote de popularité de Jacques Chirac est restée pratiquement stable en juin par rapport à mai. Selon le baromètre mensuel d'Ipsos, réalisé les 8 et 9 juin auprès de 919 personnes et publié par *Le Point* (daté 15 juin), le président de la République recueille 57 % de bonnes opinions (– 1 point), contre 32 % de jugements défavorables. Selon le dernier sondage de Louis-Harris (8-9 juin, 1 000 personnes, pour *Valeurs actuelles* daté 15 juin), il est crédité de 63 % (+ 1) de bonnes opinions (contre 32 % de mauvaises).

De son côté, au lendemain des révélations et de son aveu sur son passé trotskiste, Lionel Jospin progresse de 1 point selon Louis-Harris, avec 57 % de bonnes opinions, contre 37 % de mauvaises. En revanche, le premier ministre recule de 5 points, selon Ipsos, qui crédite le premier ministre de 49 % d'opinions favorables, contre 42 % de négatives. C'est un de ses résultats les plus médiocres depuis quatre ans, identique à celui de septembre 2000, au moment de la crise de l'essence.

Un engagement à l'OCI durant deux décennies

Selon nos informations (*Le Monde* du 6 juin), dont le premier ministre a déclaré à l'Assemblée nationale, le 5 juin, qu'il ne les *« conteste pas »*, l'engagement de Lionel Jospin au sein de l'Organisation communiste internationaliste (OCI, le parti « lambertiste » de la famille trotskiste) a duré une bonne vingtaine d'années.

● **Années 1960 :** M. Jospin est recruté et formé, au début des années 1960, lorsqu'il est élève de l'ENA, par Boris Fraenkel, alors pilier du *« groupe Lambert »* – du nom de son responsable, Pierre Lambert –, avant son exclusion, en 1966. Durant cette période, où il est conseiller des affaires étrangères, M. Jospin n'est pas ouvertement militant de l'OCI.

● **1968-1971 :** après son départ du Quai d'Orsay, en 1968, et en particulier en 1969-1971, M. Jospin milite activement à l'OCI, sous le pseudonyme de *« Michel »*. Il est responsable d'une *« amicale »* (l'équivalent d'une cellule) *« protégée »*, regroupant des militants ne pouvant apparaître publiquement (soit du fait de leur nationalité étrangère, soit du fait de leur profession). Selon une dizaine de témoignages, c'est dans le cadre de la stratégie d'*« entrisme »* de l'OCI qu'il adhère au Parti socialiste, fin 1971, six mois après sa prise en main par François Mitterrand au congrès d'Epinay.

● **Jusqu'aux années 1980 :** selon nos informations, M. Jospin a conservé des *« contacts »* avec Pierre Lambert et son entourage jusqu'en 1986-1987, alors qu'il avait rapidement progressé dans la hiérarchie du PS dans les années 1970, avant d'en devenir premier secrétaire en 1981. Sur Europe 1, le 6 juin, M. Jospin a évoqué une *« lente évolution »* depuis ses *« engagements de jeunesse »* jusqu'à *« d'autres responsabilités »* au PS.

Pour la droite unanime, le premier ministre « a perdu les pédales »

LES YEUX brillent d'indignation... et de malice. *« Lionel Jospin a fait une réponse haineuse, violente, agressive. Il a perdu les pédales »*, confie le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale Jean-Louis Debré, mercredi 13 juin. Quelques minutes auparavant, M. Debré a déclaré que le premier ministre a *« pété les plombs »*, qu'il n'est *« plus maître de lui »*, que *« c'est très inquiétant pour quelqu'un qui veut assumer d'autres responsabilités »*, avant de conclure : *« En réalité, il est déjà parti en campagne électorale »*.

Tout est dit et sera répété en boucle, dans les couloirs du Palais-Bourbon. Après la réponse du premier ministre au député UDF, Hervé Morin (Eure), l'opposition trouve mille synonymes pour expliquer que Lionel Jospin est dé-sta-bi-li-sé. Un député l'interroge sur son passé trotskiste, et Lionel Jospin répond, implicitement mais sans aucune ambiguïté, sur les affaires de Jacques Chirac ? *« Le premier ministre a dérapé, il a dérapé gravement. Il n'est plus capable en ce moment de se dominer »*, déclare Claude Goasguen (DL), en sortant de l'hémicycle, qui ajoute que M. Jospin devrait réfléchir *« un peu au frais »* et *« se mette en retrait »*. Car, *« de toute évidence »*, selon le député de Paris, *« ça va continuer, les amis politiques de M. Jospin ont décidé de le gêner, et nous allons avoir une polémique qui ne va plus en finir ». « Habituellement, Jospin a une grande maîtrise et une nature autoritaire. Mais ses dérapages sont de plus en plus fréquents »*, observe de son côté François Fillon (RPR). *« No comment »*, a esquivé, en revanche, Alain Juppé, tandis que la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a jugé *« indignes »* les propos du ministre, dans un communiqué. *« Quand l'immédiat dévore, l'esprit dérive »*, ironise Jean-Pierre Raffarin, sénateur (DL) de la Vienne, proche de l'Elysée, qui souligne que la phrase du premier ministre – *« j'ai peut-être tardé à m'expliquer, mais c'est moins grave que de tarder à s'expliquer devant les juges »* – est digne *« d'un débat télévisé de second tour de présidentielle »*.

« Le vrai plaisir, c'est qu'il a pété les plombs ». Tout à son bonheur d'avoir fait sortir de ses gonds, M. Morin, lui, ne trouve pas d'autres mots. C'est la veille, mardi, à l'issue d'un déjeuner avec un journaliste, que M. Morin a eu l'idée de poser la question, validée le soir même par son président de groupe, Philippe Douste-Blazy. *« On ne s'attendait pas à ce qu'il réponde sur le thème des affaires »*, sourit M. Morin. En clair, pour ce proche de François Bayrou, la riposte de Lionel Jospin et la mise en cause de Jacques Chirac dans les affaires judiciaires, c'est tout bénéfice pour le président de l'UDF. *« C'est parfait, tout va bien »*, confirme le bayrouiste Maurice Leroy (Loir-et-Cher).

> François Hollande : « Cette phrase là, il l'a en tête depuis plusieurs mois. Il veut dire : si on vient me chercher sur le terrain, je viendrai en chercher quelques uns sur d'autres »

A gauche, comme on a banalisé, la semaine précédente, les révélations de Lionel Jospin sur son passé trotskiste, on relativise l'impact de la réponse du premier ministre. *« Un coup de sang ? Je n'emploierai pas ce mot »*, rectifie le premier secrétaire du PS, François Hollande, en service commandé, dès seize heures, dans les couloirs. *« Cette phrase là, il l'a en tête depuis plusieurs mois. Il veut dire : "Si on vient me chercher sur le terrain, je viendrai en chercher quelques-uns sur d'autres »*, ajoute le maire de Tulle. Quelques signataires de la résolution d'Arnaud Montebourg, visant à renvoyer le chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice, ironisent : *« Ça y est, le premier ministre a signé « »*, s'amuse René Mangin (PS, Meurthe-et-Moselle). *« C'est parti* ! », lâche Jean-Pierre Chevènement, le regard songeur, dans les couloirs, quand il apprend la répartie du premier ministre. Maxime Gremetz, (PC, Somme, est l'un des rares à exprimer une certaine inquiétude : *« Il ne faut pas qu'il se place sur des bassesses dans le contexte de l'élection présidentielle. Sinon il perdra »*, assure-t-il en parlant de M. Jospin. *« Il est trotskorigide »*, grince Patrick Braouezec (PC, Seine-Saint-Denis).

Jusqu'à présent, seul François Goulard, élu de Démocratie libérale, et le centriste Hervé Morin ont interrogé le premier ministre sur son passé trotskiste, tandis que le RPR se tait. Mercredi, M. Fillon jugeait pourtant que, compte tenu des *« signes de faiblesse »* que montre le chef du gouvernement, la droite aurait *« intérêt à poursuivre »* l'interrogatoire...

Cl. F.

Le député Vert Yves Cochet ne veut plus signer la résolution Montebourg

SON RALLIEMENT n'a pas été durable. A la fin du mois de mai, le député Vert Yves Cochet (Val-d'Oise) figurait dans la liste des trente et un signataires de la motion visant à renvoyer Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice (*Le Monde* du 22 mai). *« Nous* [les quatre députés Verts, à l'exception de l'apparenté André Aschieri] *étions déjà prêts à le faire il y a trois mois, nous le sommes plus encore aujourd'hui »*, avait commenté M. Cochet (*Le Monde* du 4 avril). Mercredi 13 juin, M. Cochet indiquait qu'il n'a *« jamais renvoyé son coupon »* de signataire à Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), auteur de la proposition de résolution. Et qu'il ne le ferait pas.

Entre temps, ce proche de Dominique Voynet a pris conscience que son soutien au bouillonnant Montebourg risquait de l'empêcher de succéder au gouvernement à la ministre de l'environnement, qui doit quitter ses fonctions au début de l'été. La veille au soir, mardi 12 juin, la députée Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loire) avait appris la nouvelle aux signataires de la motion lors d'un dîner autour de M. Montebourg, en précisant que M. Cochet était *« pressé par l'Elysée »*.

L'entourage du président dément que Jacques Chirac ait posé un quelconque veto, tout en reconnaissant que le chef de l'Etat a fait observer, au moins à deux reprises, devant le premier ministre, qu'il n'admettrait pas qu'on attaque les institutions et sa fonction. *« Il serait incohérent de la part de M. Cochet de vouloir faire partie d'un gouvernement, de venir chaque mercredi en conseil des ministres présidé par un chef de l'Etat dont on réclame par ailleurs le passage en Haute cour »*, dit-on à l'Elysée.

ENCOURAGEMENTS

Décoché, donc, le nom d'Yves Cochet. Mercredi, quand M. Cochet interpelle le gouvernement sur les accords de Kyoto, lors des questions au gouvernement, à l'Assemblée, la droite ironise : *« Le ministre, le ministre ! »* La volte-face fait moins rire les Verts. *« Il veut être raisonnable. Mais être raisonnable, c'est assumer ce que l'on a fait »*, soupire Francine Bavay, porte-parole des Verts, tandis que le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, gêné, s'est refusé à tout commentaire. *« Je dis à Yves Cochet : signe, persiste, c'est comme ça que tu te feras respecter »*, l'encourageait Noël Mamère (Gironde), mercredi. Trop tard.

Raphaëlle Bacqué et Clarisse Fabre

ÉTVDES JUIN 2001

La transparence et le secret
Thierry MASSIS

Retrouvailles avec la guerre
Lothar BAÏER

60 F - 144 pages - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/

Le parquet général conteste l'instruction du juge Halphen

UN POINT supplémentaire vient d'être marqué par l'Elysée dans la guérilla procédurale qui l'oppose au juge d'instruction Eric Halphen. Le parquet général a discrètement requis, la semaine dernière, l'annulation des derniers actes de l'enquête du magistrat de Créteil (Val-de-Marne) sur les HLM de Paris – de la saisie du témoignage enregistré de Jean-Claude Méry à l'ordonnance par laquelle M. Halphen s'était déclaré *« incompétent »* au profit de la Haute Cour de justice. Saisie par les avocats de deux hommes d'affaires mis en examen, la chambre de l'instruction de la cour d'appel doit examiner le dossier le 22 juin.

Informé de la position du parquet général dans la journée du mercredi 13 juin, l'entourage du chef de l'Etat se félicitait par avance d'une possible annulation qui porterait un nouveau coup au juge Halphen en même temps qu'elle pourrait affaiblir, espérait-on à l'Elysée, la position du député (PS) Arnaud Montebourg, qui s'efforce toujours de faire saisir la Haute cour pour prolonger les enquêtes visant M. Chirac. Dans la *« proposition de résolution tendant au renvoi de M. Jacques Chirac »* devant la Haute Cour qu'il a rédigée – et qui a, pour l'heure, recueilli le soutien de plus de trente députés –, M. Montebourg s'appuie en partie sur les « indices » retenus par le juge à l'encontre du président dans sa fameuse ordonnance d'incompétence, rendue le 25 avril (*Le Monde* du 27 avril).

La chambre de l'instruction est en fait saisie de deux contestations distinctes. D'une part, plusieurs appels ont été formés contre la décision du juge Halphen de se dessaisir de son instruction, précisément fondée sur la découverte d'éléments à charge contre le chef de l'Etat, protégé par son statut. D'autre part, les avocats de Georges Philippe – Mes Thierry Herzog et Philippe Dehapiot – et d'Henri Montaldo – Me Francis Szpiner –, tous deux soupçonnés d'avoir fait transiter par des comptes offshore plusieurs dizaines de millions de francs en marge des marchés publics parisiens, avaient demandé l'annulation des actes du juge depuis la fin de l'année 2000, estimant que ceux-ci avaient été effectués alors que son instruction était officiellement *« suspendue »* par décision de la cour d'appel.

Dans un réquisitoire daté du 5 juin, l'avocat général Dominique Planquelle conclut à la nullité de l'ordonnance d'incompétence du juge Halphen, reprochant à ce dernier de n'avoir pas sollicité l'avis du parquet avant de se déclarer *« incompétent »*. La représentante du ministère public écrit que la procédure faisait *« obligation au juge »* de communiquer son dossier au procureur de Créteil et que l'inobservation de cette règle *« entache la validité »* de son ordonnance ainsi que de *« tout ou partie de la procédure ultérieure »*.

POUR PRÉVENIR UNE OFFENSIVE

L'examen de cette chronologie semble attester que le juge était alors lancé dans une course contre la montre qui explique peut-être cette précipitation. Depuis le 17 avril, il savait que les requêtes en annulation des défenseurs de MM. Philippe et Montaldo faisaient peser une nouvelle menace sur son dossier. Or deux semaines plus tôt, le 3 avril, le juge avait recueilli les déclarations explosives de François Ciolina, ancien directeur général-adjoint de l'office HLM de Paris, qui impliquait expressément M. Chirac dans la mise en place d'un *« système »* frauduleux et confirmait l'essentiel du contenu de la cassette de Jean-Claude Méry (*Le Monde* du 5 avril). Il est donc probable qu'en demandant officiellement la saisine de la Haute Cour, M. Halphen a voulu prévenir une offensive qu'il savait menée de concert avec l'Élysée.

Répondant à ces demandes d'annulations, le parquet général a requis, le 7 juin, l'invalidation des actes exécutés par le juge entre le 22 novembre 1999 et le 13 octobre 2000, soit entre le moment où l'instruction avait été une première fois suspendue, dans l'attente d'un arrêt de la cour d'appel validant l'ensemble de la procédure, et l'instant où la Cour de cassation avait été saisie d'un premier pourvoi contre ledit arrêt.

« Tous les actes accomplis par le juge de Créteil jusqu'à cette date sont nuls », indique le réquisitoire, estimant que *« les vices qui les entachent entraînent l'irrégularité de tous les actes subséquents auxquels ils ont servi de fondement et de support »*. Autrement dit : le parquet général requiert l'annulation en cascade de l'interrogatoire de M. Ciolina, mais aussi de la convocation de M. Chirac en qualité de témoin, adressée à l'Élysée le 20 mars 2001. Si la chambre de l'instruction suit ces réquisitions, le président ne sera plus directement mis en cause dans le dossier de Créteil et n'aura jamais été convoqué par un juge. Le juge Halphen, lui, n'aura plus qu'à ressaisir la cassette Méry et à recommencer. Mais l'Élysée aura encore gagné plusieurs mois.

Hervé Gattegno

Les Corses ne croient plus à la phase « expérimentale » du processus de Matignon

Les partisans de l'accord attendent 2002

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Bruno Le Roux, député (PS) de Seine-Saint-Denis et rapporteur du projet de loi sur la Corse à l'Assemblée nationale, est attendu sur l'île, vendredi 15 juin, pour une « explication de texte » après la première lecture du projet, au Palais-Bourbon, en mai. Il trouvera des acteurs locaux qui, tous – adversaires comme partisans du processus de Matignon —, estiment qu'un équilibre patiemment mis au point a été rompu par les amendements parlementaires.

Malgré tout, hormis les nationalistes, la plupart des partisans du processus se sont gardés jusqu'à maintenant d'exprimer leur déception en public. Après les reculs enregistrés sur les transferts de compétences réglementaires et législatives dans la phase « expérimentale » (article 1), le sentiment s'est installé que seule la deuxième phase, avec la révision constitutionnelle prévue dans l'exposé des motifs du projet, permettra que l'île dispose d'un statut conforme aux orientations du gouvernement, approuvées par l'Assemblée de Corse en 2000.

L'étape constitutionnelle est donc attendue avec plus d'impatience qu'avant l'arrivée du texte au Parlement. Pour José Rossi (DL), président de l'Assemblée territoriale, il est impératif que la date butoir de 2004 marque la fin, et non le début, du processus de révision constitutionnelle. Le député de Corse-du-Sud sera donc le premier, affirme-t-il en privé, à se battre pour que cette révision soit mise en route le plus rapidement possible, après l'élection présidentielle de 2002. Encore faut-il que le projet de loi ait été lui-même définitivement adopté d'ici là. Que les partisans du processus de Matignon jouent à se faire peur, ou qu'il s'agisse d'une nouvelle manifestation d'un pessimisme profondément ancré en Corse, il commence en tout cas à se murmurer que le texte, qui doit être examiné par le Sénat à l'automne, n'est plus assuré de terminer à temps son parcours parlementaire.

A cette crainte naissante s'ajoute l'inquiétude sur l'attitude des nationalistes. Après le coup de semonce du FLNC qui, le 31 mai, évoquait les menaces que le texte ferait peser sur le littoral corse, en annonçant son intention de *« réinvestir tous les terrains de lutte »*, les organisations publiques, réunies au sein de la coalition Unita, ont exprimé leur mécontentement et leur déception lors d'une conférence de presse, le 8 juin. Deux jours auparavant, dans un entretien au quotidien *Corse-Matin*, Jean-Guy Talamoni avait lui-même jugé que les modifications apportées au texte débouchent sur *« une tromperie intellectuelle et politique »*.

Dans ce contexte de déception, le sort des « prisonniers politiques » est de nouveau mis en avant. A ce stade, il ne s'agit pas de revendiquer l'amnistie, mais un « signe » positif du gouvernement, face aux demandes de rapprochement des détenus et de leurs familles. Le message que les nationalistes semblent vouloir faire passer est qu'une absence de réponse pourrait être la « goutte d'eau » qui ferait déborder de nouveau le vase de la violence.

Jean-Louis Andreani

► www.lemonde.fr/corse

Les députés ont débattu de l'immunité du président

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a achevé, mardi 12 juin, l'examen, en première lecture, de la proposition de loi constitutionnelle socialiste qui modifie l'article 68 de la Constitution, relatif au statut pénal du chef de l'Etat. Vers midi, la gauche approuve chaleureusement le discours que vient de prononcer Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), qui tente de réunir les 58 signatures de députés nécessaires au renvoi de Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. Le député a rallié, pour l'instant, 31 collègues de la majorité. *« Vos applaudissements en disent plus long que votre proposition »*, grince, dans l'Hémicycle, Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR et ancien avocat de Jacques Chirac. Sous-entendu : le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, joue *« Tartuffe »* lorsqu'il prétend que son texte – aussi destiné à couper court à l'initiative Montebourg – ne vise pas à mettre en difficulté M. Chirac. De fait, la réforme ne s'appliquerait qu'après l'élection présidentielle de 2002 : elle prévoit que le président de la République relève de la justice ordinaire pour les crimes et délits commis avant son entrée en fonctions, ou sans rapport avec son mandat, et que seule une *« commission des requêtes »* peut déclencher l'action publique.

Des « Tartuffe », chacun en voit chez son voisin. A la tribune, M. Montebourg lit l'extrait d'un article de M. Chirac, intitulé « Laissez passer la justice » paru dans *Le Monde* du 25 novembre 1992, à l'époque de l'affaire du sang contaminé : *« La justice aujourd'hui suppose que la Haute Cour désormais formée* [pour juger Laurent Fabius] *aille jusqu'au bout de sa mission (...) pour cerner les responsabilités et établir la vérité »*, savoure l'avocat. *« Ça ne manquait pas de sel »*, commente, dans les couloirs, Jean-Pierre Chevènement. Mardi, c'est la fête à *« Arnaud »*. L'ancien magistrat François Colcombet (PS, Allier) explique que la Cour de cassation pourrait invalider l'*« intervention intempestive »* du Conseil constitutionnel qui avait expliqué, en janvier 1999, que le président de la République bénéficie d'un privilège de juridiction pendant son mandat, quels que soient les actes en cause. L'avocat Jean Codognès (PS, Pyrénées-Orientales) rappelle qu'à l'origine de la motion Montebourg se trouvent *« deux ordonnances de juges d'instruction »* mettant en cause le président de la République. *« Elles sont sans valeur, car elles font l'objet de recours ! »*, bondit le « confrère » Patrick Devedjian *(lire ci-dessus)*.

Mme Lebranchu plaide pour une fonction présidentielle « plus citoyenne et moins sacrée »

Le président de la commission des lois s'offre un petit plaisir : le président de la République doit cesser d'être un *« monarque »* pour devenir un citoyen *« presque comme les autres »*, ose Bernard Roman (PS, Nord), devant les visages indignés de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, de Philippe Séguin, d'Alain Juppé... Juridique, et rien que juridique, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, finit par plaider pour une fonction présidentielle *« plus citoyenne et moins sacrée »*. Le président n'est *« pas un citoyen ordinaire »*, réplique le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, qui défend, en vain, l'exception d'irrecevabilité : *« Il est choisi par les Français pour exercer une fonction à part, dans l'intérêt de la nation. Il faut en tirer les conséquences en laissant au Parlement les clés de la poursuite »*, plaide-t-il. *« La présidence est une institution. Peut-on mettre en examen une institution ? Evidemment non ! »*, confirme François Léotard. La gauche attaque Chirac ? M. Debré ironise sur le *« long voyage de M. Jospin à travers la gauche – toute la gauche – avec ses continents engloutis et ses îles perdues »*, au *« grand jour »* ou en *« submersion »*.

L'opposition dénonce un débat de simple *« affichage »* puisque le texte en débat ne deviendra *« pas une loi »*. Tout le monde est d'accord là-dessus : pour être adoptée, la proposition de loi constitutionnelle doit être adoptée dans les mêmes termes par le Sénat et l'Assemblée, puis ratifiée lors d'un référendum convoqué par le président de la République. Ce que personne n'imagine un instant. Après avoir rejeté les motions de procédure de la droite, la majorité vote les trois articles du texte. Le vote sur l'ensemble de la proposition est prévu mardi 19 juin.

Cl. F.

CONCOURS ESG
Diplôme Bac+5 visé par l'Etat

Admissions sur titre	Prochaines sessions	4 épreuves
> En 1ère année : après Bac+2 > En 2ème année : après Bac+3 ou Bac+4	> 5 - 6 Juillet 2001 > 13 - 14 Septembre 2001	> TAGE - MAGE organisé par la FNEGE > QCM d'Anglais > Entretien individuel > Entretien en anglais

Palmarès des salaires d'embauche :
L'ESG au Top 10 des Ecoles de Commerce - de 210 à 214 KF/an (Enquête L'Expansion Avril 2001)

ESG ECOLE SUPERIEURE de GESTION.PARIS
Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise • 75011 Paris
Tél. : 01 53 36 44 00 • Fax : 01 43 55 15 23
Web : www.esg.fr • e-mail : esg@worldnet.fr
Établissement d'enseignement supérieur technique privé
Paris Graduate School of Management

AGF TRIPLUS
Une offre exceptionnelle à découvrir chez votre Agent Général
LA CHANCE DE TRIPLER VOTRE INVESTISSEMENT SUR 10 ANS*
AGF TRIPLUS, c'est le moyen de diversifier votre épargne tout en vous assurant :
• la garantie de votre investissement initial
• des promesses claires de performances : possibilité de triplement de votre capital en 10 ans*
• tous les avantages fiscaux de l'Assurance Vie
Attention, offre limitée au 10 août 2001
POUR EN SAVOIR PLUS
N° : 01 47 87 30 30
AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généraux AGF dans le cadre du contrat d'assurance TELLUS.
L'offre de souscription est prolongée jusqu'au 14 septembre 2001 pour les détenteurs d'un contrat TELLUS souscrit avant le 10 août 2001.
AGF avec Vous

L'adoption du texte sur les licenciements fraîchement accueillie

Les syndicats critiquent sévèrement le projet de loi de modernisation sociale voté mercredi 13 juin à l'Assemblée nationale. L'extrême gauche reproche au PCF, qui s'est prononcé pour, de s'être « aplati » devant le gouvernement

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, mercredi 13 juin, par 304 voix pour et 253 contre, le projet de loi de modernisation sociale. Les députés communistes, à l'exception de Patrice Carvaho (Oise) et de Georges Hage (Nord), ont voté pour, tandis que le MDC votait contre et que les Verts s'abstenaient. La droite dénonce *« un texte qui va compliquer la vie des entreprises »*, à l'unisson du Medef qui, par la voix d'Ernest-Antoine Seillière, son président, assure que cette loi *« découragera l'emploi »*. A l'extrême gauche, en revanche, Arlette Laguiller pour Lutte ouvrière et Alain Krivine pour la LCR ne se sont pas privés de critiquer le vote positif du PCF, lui reprochant de s'être *« aplati »* devant le gouvernement. Les experts sont divisés sur la portée des amendements adoptés, mais ils estiment dans l'ensemble qu'ils ne changent rien au fond à la jurisprudence existante.

APRÈS la crise de nerfs, le champagne, mais pour le PCF exclusivement. Les députés ont adopté, mercredi 13 juin, par 304 voix pour et 253 contre, le projet de loi de modernisation sociale, résultat d'un bras de fer de quinze jours entre le PCF et le gouvernement. Au groupe communiste, dont le président, Alain Bocquet (Nord) soufflait de soulagement, seul Patrice Carvalho (Oise) a voté contre : *« C'est un recul social. Comme la plupart des entreprises n'ont pas de CE, le patron va se mettre d'accord avec un ou deux salariés pour faire passer son plan »*, a-t-il estimé. Georges Hage (Nord) s'est abstenu, car le gouvernement n'a pas retenu sa définition du harcèlement moral.

A gauche, comme il l'avait annoncé, le Mouvement des citoyens a voté contre, sauf l'apparenté Gérard Saumade (Hérault) qui a voté pour. Jean-Pierre Chevènement a fustigé ces *« mesurettes »* impuissantes à répondre *« au défi de la mondialisation »*. Comme prévu également, les Verts se sont abstenus, à l'exception de l'apparenté André Aschieri (Alpes-Maritimes) qui s'est prononcé en faveur du texte. Les radicaux de gauche l'ont approuvé, Jean Rigal (Aveyron) étant le seul à s'abstenir.

A droite, les jugements sont unanimement sévères, à l'image de celui d'Hervé Morin. *« C'est une palinodie qui confine au mensonge. Ce texte va compliquer la vie des entreprises. Ce qui était annoncé comme une grande loi est en fait un grand flop »*, dénonce le député de l'Eure. Sur le même ton, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, assure que cette loi *« découragera l'emploi dans notre pays »* et déplore que le gouvernement, *« sans même songer à consulter les partenaires sociaux, prenne une nouvelle fois les entreprises en otage pour tenter de résoudre ses conflits politiques »*.

Du côté syndical, les commentaires ne sont guère plus aimables. Dès mercredi matin, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, regrettait l'*« absence de concertation »*. *« J'ai l'impression qu'on va adopter des mesures qui n'étaient pas forcément souhaitées ou demandées »* par les syndicats, notamment la création du médiateur, a-t-il déclaré sur RTL. Il a aussi déploré l'absence de mesures pour les petites entreprises. La CFDT redoute, pour sa part, les *« effets pervers »* de la loi, qui *« risque d'entraver l'anticipation des difficultés économiques »*. FO estime que ce projet n'a *« rien de révolutionnaire »* et critique *« l'interventionnisme social* [du gouvernement] *dicté par l'opportunisme »*. Le Groupe des dix juge ces modifications *« très modestes »*.

« TOUT ÇA POUR ÇA »

Comme elle l'avait annoncé, l'extrême gauche tire à vue. *« C'est le PCF qui s'aplatit »*, commente Arlette Laguiller. La loi Guigou *« n'empêchera pas un seul licenciement »*, prédit la porte-parole de Lutte ouvrière, tandis que la Ligue communiste révolutionnaire s'exclame : *« Tout ça pour ça ! »*. *« Manifester le samedi* (...) *et se faire le porteur d'eau du gouvernement le mercredi relève d'une gestuelle que le PCF aura bien du mal à justifier auprès du monde du travail »*, ajoute la LCR.

Charles Hoareau, leader des comités chômeurs CGT de Marseille, a, lui, adressé une lettre cinglante à Robert Hue. *« Comment veux-tu que l'on ressente* [le vote du PCF] *autrement que comme un coup de poignard dans le dos ?*, écrit-il. *Il fallait voter contre, remanifester* (...). *Tu n'es plus le secrétaire national d'un parti de lutte, qui se bat avec les gens, mais tu es dans une démarche de notable »*.

Il est peu probable qu'il parvienne à lui gâcher sa joie dans l'immédiat. Dès mardi, minuit, les communistes ont fêté l'événement à l'Assemblée, avant même d'approuver le texte, mercredi. Les commentaires de Robert Hue ne laissaient pas de place au doute, juste avant le vote. *« On voit bien qu'un rapport de forces existe, du fait de la nouvelle posture du PCF depuis quelques mois – poser les questions du mouvement social sans casser la baraque de la gauche plurielle »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Nous sommes pleinement dans notre rôle politique. »* Massivement présents lors du vote, les députés communistes ont levé le bras dans un même élan pour voter les articles. Une fois le texte adopté, pour M. Hue, *« des milliers et des milliers de licenciements spéculatifs type LU ne pourront plus se faire »*.

Une vision optimiste qui n'est pas partagée par tous. Dans le parti, si les militants se réjouissent, d'une manière générale que leurs députés aient *« bien travaillé »*, comme le souligne Christian Thévenet, à la direction de la fédération du Val-de-Marne, l'heure est à la vigilance. *« Je ne sais pas si cela a renforcé le PC, l'essentiel c'est que les salariés trouvent que l'on a été utiles »*, explique ce militant, ajoutant que *« le mouvement social a contribué à faire bouger les choses »*. La question qui se pose désormais est celle de l'application du texte et son utilité, dont les communistes se sentent comptables devant les salariés. Comme le dit Yvette Boero, militante dans les Bouches-du-Rhône, *« maintenant, il va falloir les informer, pour qu'ils se saisissent de ces droits. Le vote ce n'est qu'une étape pour aller plus loin. On verra tout cela confronté à la réalité »*. En attendant, le texte fera deux navettes parlementaires, avant son adoption définitive, à l'automne.

Service France

► www.lemonde.fr/restructurations

L'Assemblée nationale autorise la ratification du traité de Nice

L'ASSEMBLÉE NATIONALE s'est prononcée à une large majorité, mardi 12 juin, pour la ratification du traité de Nice sur l'Union européenne. La ratification a été approuvée par 407 voix (PS, RPR, Démocratie libérale, 5 UDF, dont Raymond Barre et François Léotard) contre 27 (Verts, chevènementistes, 6 RPR, 2 UDF, 4 communistes) et 113 abstentions (UDF, PCF, 10 RPR, 8 DL, 3 PS).

S'il n'a donc pas eu de répercussion concrète, l'échec du référendum irlandais du 7 juin a largement plané sur les débats. Pour les Verts, Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir) a défendu l'idée de profiter du « non » irlandais pour élaborer immédiatement une *« Constitution européenne »*. Valéry Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme) a eu la dent dure pour dénoncer de nouveau un traité *« défavorable aux intérêts de la France »*, *« un mauvais compromis, déjà devenu provisoire »*. Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a fait valoir que renoncer au traité de Nice *« reviendrait à signer l'acte de dilution de l'Union européenne »*.

Le Sénat adopte la réforme de la procédure budgétaire

LA PROPOSITION de loi organique visant à réformer l'ordonnance de 1959 sur la procédure budgétaire a été adoptée, mercredi 13 juin, par le Sénat. La droite RPR-UDF-DL et le PS ont voté pour ce texte, adopté en première lecture par les députés le 8 février, tandis que les communistes se sont abstenus. Cette réforme doit être examinée en deuxième lecture par l'Assemblée le 21 juin, puis par le Sénat fin juin, et être votée dans les mêmes termes par les deux chambres pour être définitivement adoptée. Le rapporteur général du budget au Sénat, Philippe Marini (RPR, Oise), s'est dit convaincu qu'*« une grande partie des amendements votés par le Sénat pourrait être acceptée par les députés »*, même si la modification concernant la dette constitue *« le point de divergence le plus important »*. Le ministre des finances, Laurent Fabius, a redit son souhait que la réforme soit adoptée *« avant l'été »*.

DÉPÊCHE

■ **ADMINISTRATION : trois décrets d'application de la loi sur les droits des citoyens dans leur relation avec les administrations du 13 avril 2000 ont été publiés** au *Journal officiel* du 10 juin. Désormais, toute personne qui adressera une demande à l'administration recevra systématiquement un accusé de réception indiquant le délai au terme duquel un silence du service vaut décision implicite de rejet ou d'acceptation, ainsi que les délais et voies de recours contre cette décision.

Les dispositions adoptées

● **Nouvelle définition**. L'article 321-1 du code du travail sera désormais ainsi rédigé : *« Constitue un licenciement pour motif économique le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification substantielle du contrat de travail, consécutives à des difficultés économiques sérieuses n'ayant pu être surmontées, par tout autre moyen, soit à des mutations technologiques mettant en cause la pérennité de l'entreprise, soit à la nécessité de réorganisations indispensables à la sauvegarde de l'activité de l'entreprise »*. Jusqu'ici, la rédaction spécifiait : *« consécutives notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques »*.

● **Comité d'entreprise**. Il pourra désormais émettre un *« avis »* sur le projet de restructuration, ses *« modalités d'application »* et formuler des *« propositions alternatives »* à celles du chef d'entreprise. Le CE pourra saisir le juge des référés *« en vue de vérifier »* si cette phase de débat contradictoire a été respectée. Il disposera également d'un *« droit d'opposition »*, impliquant la saisine d'un médiateur. Pendant la période d'un mois maximum, l'opération sera alors *« suspendue »*.

● **Médiateur**. En cas de *« cessation totale ou partielle d'activité d'un établissement ou d'une entité économique autonome concernant au moins 100 salariés »*, le CE pourra faire appel, au plus tard huit jours après la procédure d'information et de consultation des salariés, à un médiateur civil rémunéré par l'entreprise. Pour cela, un accord entre le chef d'entreprise et la majorité des membres du CE sera néanmoins nécessaire. A l'issue de sa mission pendant laquelle il devra essayer de rapprocher les points de vue, le médiateur émet une recommandation. Si elle est acceptée par les deux parties, elle a valeur juridique d'un accord. Dans le cas contraire, le chef d'entreprise décide de la suite à donner à son projet.

« Ce n'est pas une révolution », jugent des spécialistes du droit du travail

UNE AUTRE BATAILLE commence, celle des experts. Les dispositions du projet de loi de modernisation sociale adoptées en deuxième lecture sont-elles de nature à modifier réellement les procédures de licenciement ? *« Nous avons fait avancer le code du travail »*, prétend le PCF. Pour beaucoup, cependant, la nouvelle définition des licenciements économiques *(lire ci-contre)* ne fait que reprendre une abondante jurisprudence. Au point que le député Hervé Morin (UDF, Eure) avait, au cours des débats à l'Assemblée nationale, qualifié Philippe Waquet, conseiller-doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation, de *« grand législateur de la République »*...

En réponse, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, s'était elle-même appuyée sur les *« jurisprudences concordantes de la Cour de cassation selon laquelle un simple ralentissement conjoncturel ne suffit pas à justifier le licenciement »*. L'avocat spécialiste du droit du travail Tiennot Grumbach, qui avait représenté le comité d'entreprise de Renault, lors de la fermeture de l'usine belge à Vilvorde, garde ainsi en mémoire le cas Gec-Alsthom, il y a quelques années. Cette entreprise, constatant que son cahier des charges s'était réduit, avait procédé à des licenciements. Mais, l'activité ayant redémarré peu de temps après, le plan social avait été annulé...

L'adjectif *« sérieuses »* accolé aux *« difficultés économiques »* ne constitue pas, de fait, une innovation : depuis 1973, les juges disposent de tout un corpus d'arrêts sur les causes *« réelles et sérieuses »* pouvant motiver des licenciements économiques. L'introduction d'un autre motif – les *« réorganisations indispensables à la sauvegarde de l'activité de l'entreprise »* –, en revanche, divise. Pour M. Grumbach, c'est juste *« un filet de sécurité supplémentaire »*.

À L'APPRÉCIATION DE L'EMPLOYEUR

Pour son confrère Gilles Bélier, au contraire, *« une ligne jaune a été franchie »*. *« Lorsqu'une entreprise décide de déménager, si les salariés ne suivent pas, ils bénéficient, au-delà de dix, d'un licenciement économique. Prenons le dictionnaire ! Est-ce que l'expression "indispensables à la sauvegarde" s'appliquera ? Je ne le crois pas. Cela pourrait alors se traduire par une régression des droits des salariés »*, explique-t-il. Interrogé, un conseiller de Mme Guigou affirme que le terme *« indispensables »* relève *« d'abord d'une appréciation de l'employeur »*. Autrement dit, la décision de fond lui appartient. Mais il sera obligé de davantage justifier ses choix.

Reste la *« sauvegarde de l'entreprise »*. S'agit-il du site ? Des filiales d'une même branche d'activité ? Ou de toute l'entreprise ? Pour le ministère, c'est bien la branche qui est concernée. Dans ces conditions, Danone, même prospère, pourra toujours plaider la *« réorganisation »* de son secteur biscuits – ce que le groupe a fait. Cette nouvelle définition signifie avant tout que le licenciement doit être le *« dernier recours »*, après toutes les autres solutions alternatives de reclassement et de formation des salariés. Elle n'empêche pas le licenciement. Elle n'agit pas, non plus, dans le cas de la fermeture d'une entreprise, comme c'est le cas pour Marks & Spencer.

S'agissant du droit d'opposition des comités d'entreprise, les représentants des salariés pourront faire appel au juge des référés en amont d'un plan social, lors de l'annonce des licenciements, et plus seulement en aval. Là encore, la mesure est destinée, avant tout, à ce que le chef d'entreprise justifie ses choix. Elle accorde un délai aux salariés, mais ne change rien au fond. Quant aux médiateurs, leur rôle devra être précisé. Selon le ministère, une liste nationale sera établie, composée d'une vingtaine de *« consultants, d'anciens responsables d'entreprise ou de hauts fonctionnaires capables d'établir rapidement un diagnostic »*. *« Ces mesures renforcent les procédures préalables aux licenciements qui permettent l'expression publique des salariés. C'est un appel à ceux qui veulent lutter. Ce n'est pas une révolution »*, conclut M. Grumbach.

Isabelle Mandraud

Scepticisme chez les salariés victimes de restructuration

ATTENDRE ET VOIR... Dans les entreprises actuellement concernées par les plans sociaux, on est plutôt dubitatif sur la portée des mesures antilicenciements contenues dans le projet de loi sur la modernisation sociale. *« J'attends de voir ce qui sera définitivement voté. C'est tellement une question de mots*, souligne Paul Fourier d'AOM. *Je pense que si on ne s'était pas battu, s'il n'y avait pas eu la manifestation du 9 juin, ni le gouvernement ni le PCF n'auraient fait ces rajouts. Maintenant, je veux regarder dans le détail, je veux m'assurer que ce que l'on nous présente, ce n'est pas de l'habillage. »*

Pour Gilles Nicoli, de la CFDT-Air Liberté, s'arrêter aux pouvoirs du comité d'entreprise à l'occasion du plan de licenciements reste insuffisant. *« Pour moi, ce qui est important, c'est que le comité d'entreprise puisse s'exprimer et être informé à tout moment sur les décisions majeures, par exemple lors de la cession d'activités ou du transfert des salariés »*, explique-t-il. *« Moi, j'ai assisté l'année dernière à la cession d'Air Liberté par British Airways à Seillière et Swissair. Il y avait des fuites dans la presse. Le 3 mai, notre patron nous a affirmé que c'était n'importe quoi et, le lendemain, on était vendu. Auparavant, il y avait eu une offre d'Air France, et le comité d'entreprise y était favorable. Finalement, on nous a imposé l'offre Seillière et on voit le résultat aujourd'hui. C'est là-dessus aussi qu'il faudrait agir »*, estime M. Nicoli.

Philippe Aoun, ouvrier de fabrication chez LU-Ris-Orangis, est très sévère sur les mesures gouvernementales : *« C'est que dalle ! On dit que l'on resserre la définition des licenciements économiques, mais on va avoir le droit de les faire en cas de réorganisation d'activité indispensable à la sauvegarde de l'entreprise. La "nécessité de la réorganisation", c'est justement ce que nous a dit Danone pour justifier la fermeture de Ris-Orangis. On doit réorganiser la branche biscuits, "sinon dans cinq ans c'est Nabisco qui va nous bouffer". A chaque fois, les types diront que la réorganisation est indispensable. Quant au médiateur, on va rallonger les délais et c'est tout. Tout cela, c'est de la broutille. Le PCF l'a voté, fallait s'y attendre. »*

DES « MESURETTES »

Philippe Blois, délégué CFDT de l'usine de réfrigérateurs-congélateurs Selnor à Lesquin (Nord), savoure la *« bonne nouvelle de la journée »* : la direction départementale du travail a annulé le plan social prévu dans cet établissement de 670 personnes et dont la fermeture a été annoncée fin avril par le groupe Moulinex-Brandt. *« Cette décision devrait faire boule de neige »*, se réjouit-il, en pariant sur des annulations identiques sur deux autres sites Moulinex, à Alençon (Orne) et Cormeilles-le-Royal (Calvados). *« Désormais*, explique-t-il, *la justification économique des cessations d'activité est séparée du plan social lui-même. Quand ils vont nous présenter les motivations, nous, on va les contester. »* Il espère que *« les nouvelles dispositions vont retarder au maximum l'échéance et permettre de travailler sur des contre-propositions sérieuses »*.

Au Sycopa Marks & Spencer, on parle, en revanche, de *« mesurettes »*. Chez Bata à Moussey (Moselle), dont les salariés, en grève depuis une semaine, occupent leur établissement, l'intersyndicale CGT-CFDT a demandé, mercredi 13 juin, le gel du dépôt de bilan de leur usine et la nomination d'un médiateur.

Caroline Monnot

Double Degree Master of Science or MBA — INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
ESC LILLE

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
CONCOURS 2e cycle
HEC/ESCP
✸ Stage intensif d'été
✸ Petits groupes
✸ Toutes matières
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

78 — Vte s/saisie immobilière au Palais de Justice de Versailles
Mercredi 27 Juin 2001 à 9h - en un lot
MAISON à VERSAILLES
33, Rue Victor Hugo
de Plain pied comp. : entrée, séjour, cuisine, cabinet de toilette, wc et 1er étage de 3 chambres, sdb, wc - Terrain autour
Mise à Prix : 600.000 F
Maître F. INBONA, Avocat, 4, Avenue Sully Prudhomme à Paris 7ème - Tél : 01.45.55.74.06 (impérativement de 14h à 16h)
Visites les Mercredi 20 Juin, Jeudi 21 Juin et Lundi 25 Juin 2001 de 18h à 19h en présence de Me HELD, Huissier de Justice à Versailles

92 — Vente s/licitation au Tribunal de Grande Instance de Paris,
Lundi 25 Juin 2001 à 14h - En un seul lot
APPARTEMENT à NEUILLY-sur-SEINE
169, Rue Achille Peretti
de 2 Pièces principales au rez-de-chaussée et 3 caves au sous-sol
Mise à Prix : 500.000 F - Libres
Maître Yves TOURAILLE - Avocat à Paris 9ème
48, Rue de Clichy - Tél : 01.48.74.45.85 (de 14h à 16h)
Maître PENET-WEILLER, Mandataire Judiciaire à Paris
Visites les 14 Juin et 18 Juin 2001 de 8h30 à 11h

JUSTICE **Claude Bébéar, fondateur et président du conseil de surveillance d'AXA, et Henri de Castries, président du directoire du groupe d'assurance, ont été mis en examen pour *« blanchiment de capitaux aggravé »*, mercredi 13 juin, par la juge d'instruction Dominique de Talancé. ● LA JUGE enquête sur PanEuroLife, une société d'assurance-vie luxembourgeoise soupçonnée d'avoir abrité un circuit de blanchiment d'argent. ● DANS cette affaire, Marc Vuillermet, ancien directeur général de la banque Worms, a également été mis en examen, tandis que Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais, a été entendu comme témoin. ● LES ENQUÊTEURS semblent estimer que MM. Bébéar, par ailleurs président du comité de candidature de Paris à l'organisation des JO de 2008, et de Castries, ne pouvaient ignorer que la société luxembourgeoise proposait des placements illicites.**

Le fondateur d'AXA, Claude Bébéar, mis en examen pour blanchiment aggravé

Président du comité de candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2008, M. Bébéar est poursuivi, avec Henri de Castries, président du directoire du groupe d'assurance, dans l'affaire PanEuroLife, une société luxembourgeoise, ancienne filiale d'AXA, qui aurait mis en place un circuit d'évasion fiscale

EN L'ESPACE de quarante-huit heures, l'enquête menée à Paris sur une filière de blanchiment mise au jour au Luxembourg a ébranlé les milieux de la banque et de l'assurance. Mercredi 13 juin, la juge Dominique de Talancé, chargée depuis février 2001 d'une information judiciaire ouverte pour *« vol, escroquerie et blanchiment de capitaux aggravé »*, a mis en examen les deux principaux dirigeants du groupe AXA, Claude Bébéar – par ailleurs président du comité de candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008 – et Henri de Castries. La veille, la magistrate avait mis en examen Marc Vuillermet, ancien directeur général de la banque Worms. Placés en garde à vue dans les locaux de la brigade financière mardi matin, M. Bébéar, fondateur et président du conseil de surveillance d'AXA, et M. de Castries, président du directoire du groupe d'assurance, sont poursuivis pour *« blanchiment de capitaux aggravé »*. Tous deux ont été placés sous contrôle judiciaire.

La juge de Talancé enquête sur PanEuroLife, une société d'assurance-vie luxembourgeoise soupçonnée d'avoir abrité un circuit de blanchiment d'argent. Elle est présidée par Gaston Thorn, ancien premier ministre du Luxembourg et président de la Commission européenne de 1981 à 1984. Les enquêteurs semblent estimer que les dirigeants du groupe AXA, propriétaire entre 1997 et 1998 de PanEuroLife, ne pouvaient ignorer que la société luxembourgeoise avait proposé des placements – estimés à près de 1 milliard de francs – destinés à frauder le fisc français voire à blanchir des fonds d'origine illicite.

ÉVASION DE FONDS

Mardi, les policiers avaient interrogé le PDG du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, en sa qualité d'ancien président de l'Union des assurances de Paris (UAP), établissement qu'il a dirigé de 1988 à 1993. C'est en effet l'UAP qui avait créé, en février 1991, la société PanEuroLife – aujourd'hui dans le giron de la société américaine Nationwide Global Holdings, qui l'a racheté à AXA en novembre 1998. PanEuroLife se proposait d'offrir à une clientèle européenne des contrats d'assurance-vie ou des fonds d'investissement particulièrement avantageux. L'entrée en vigueur, en 1994, d'une disposition communautaire dite de « Libre Prestation de Service » (LPS), offrant la possibilité aux compagnies d'assurance-vie européennes de vendre des produits dans tous les pays de l'Union, allait permettre à la société de connaître un développement spectaculaire.

En 1996, le rachat de l'UAP par AXA donnait l'occasion au géant de l'assurance de mettre la main sur PanEuroLife. Un an plus tard, la direction de La Poste, intriguée par d'importants mouvements de fonds, saisissait la justice, comme l'indiquait, le 29 avril, le *Journal du dimanche*. La Poste avait détecté des transactions en espèces suspectes opérées *via* le compte chèques postal de la banque Worms – filiale de l'UAP puis d'AXA, jusqu'à sa revente en avril 2001 –, qui réexpédiait les fonds au Luxembourg. L'enquête préliminaire, ouverte par le parquet de Paris, allait mettre en évidence un mécanisme d'évasion de fonds. Les policiers ont établi que des centaines de commerçants, chefs d'entreprises ou particuliers français avaient été démarchés, dans tout l'hexagone, par des courtiers de PanEuroLife qui leur proposaient de souscrire des contrats d'assurance-vie.

Les courtiers auraient fait miroiter aux souscripteurs potentiels d'importants avantages fiscaux, les contrats d'assurance-vie proposés échappant à la fiscalité pour les non-résidents au Luxembourg. En effet, le Grand-Duché ne taxe ni les primes d'assurance, ni les gains en capital réalisés lors du rachat ou de l'expiration d'un contrat. Assurés de bénéficier d'une totale confidentialité, certains souscripteurs retiraient ensuite au Luxembourg, en liquide, les sommes qu'ils y avaient placés, à l'insu, semble-t-il, de l'administration fiscale française. Au total, les transactions suspectes s'élèveraient à près de 1 milliard de francs. Jeudi matin, un représentant du groupe AXA a indiqué au *Monde* que les mises en examen de MM. Bébéar et de Castries semblaient *« injustes et paradoxales » : « PanEuroLife a été créée par l'UAP. Lorsque nous avons racheté cet établissement, en 1997, on a découvert l'existence de cette filiale luxembourgeoise. Le groupe s'en est débarrassé au plus vite, car il y avait un sérieux risque d'évasion fiscale. »*

« TOTALE INCOMPRÉHENSION »

Depuis l'ouverture de l'information judiciaire, une vingtaine de personnes ont déjà été mises en examen. Outre quelques courtiers, une grande partie de l'état-major de PanEuroLife est poursuivie. Si Gaston Thorn n'a pas été entendu par les enquêteurs, Jacques Drossaert, directeur général de la société luxembourgeoise, a été placé en détention provisoire le 26 avril, avant d'être remis en liberté le 18 mai par la chambre de l'instruction. Mercredi 13 juin, son avocate, Me Geneviève Touati, a contesté que M. Drossaert ait participé à la moindre opération de blanchiment. *« Pour que ce délit puisse être reproché à mon client, il faudrait établir sa connaissance de l'origine des fonds, si tant est qu'ils soient illicites »*, affirme Me Touati. *« Je rappelle*, ajoute-t-elle, *que les produits commercialisés par PanEuroLife sont parfaitement légaux. Je ne vois pas comment on pourrait reprocher à un pays membre de l'Union européenne de profiter de sa législation. »* L'avocate souligne d'autre part que *« c'est à la personne qui fait des placements de respecter ses obligations fiscales, la compagnie d'assurance n'a pas à le faire à sa place »*.

Dans un communiqué publié le 29 avril, la direction de PanEuroLife avait fait part de sa *« totale incompréhension »*, qualifiant les poursuites lancées à l'encontre de ses collaborateurs d'*« injustifiées »*. La compagnie d'assurance s'était étonnée que *« cette opération ait été engagée par les autorités françaises sans aucune consultation préalable des autorités luxembourgeoises »* et qu'*« aucune investigation correspondante n'ait été diligentée au Luxembourg, où PanEuroLife a son siège »*.

Fabrice Lhomme

PROFIL

UN DES RÉNOVATEURS DU CAPITALISME FRANÇAIS

Fondateur et président du conseil de surveillance d'Axa, Claude Bébéar est un personnage atypique. Le 3 mai 2000, quelques mois avant de fêter ses 65 ans, il a cédé, comme il s'y était engagé, le flambeau de l'entreprise qu'il a propulsée au premier rang mondial de l'assurance, Axa, à son dauphin Henri de Castries. Il est toutefois resté sur le devant de la scène en engageant un nouveau combat : il préside le comité de candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008.

Reconnu par ses pairs comme l'un des principaux rénovateurs du capitalisme français, il a réussi le pari de transformer une petite mutuelle normande, la dix-septième société d'assurance française, en l'un des tout premiers groupes mondiaux. Axa pèse aujourd'hui 56 milliards d'euros en Bourse.

Passionné de chasse, il est tout aussi féroce en affaires. En 1958, il entre aux Anciennes mutuelles de Belbeuf, en Normandie, à sa sortie de polytechnique, à 23 ans. Il attendra 1974 pour en prendre la direction générale. Il pose les premières pierres de son nouveau groupe en 1982, avec le rachat de Drouot, une fois et demie plus grosse que la petite mutuelle rouennaise, à l'issue d'une bataille avec Bouygues qui restera son *« plus beau souvenir »*. Claude Bébéar construit peu à peu son empire en croquant plusieurs compagnies d'assurances : La Providence et le Secours, réunies au sein du groupe Présence, en 1986, puis la Compagnie du Midi, qui détient les Assurances du groupe de Paris (AGP), en 1988. En juillet 1991, il rachète la société d'assurance-vie Equitable, alors en difficulté, pour 1 milliard de dollars, puis l'assureur mutualiste australien National Mutual en 1995, et enfin le Britannique Guardian Royal Exchange et le Japonais Nippon Dantai. M. Bébéar n'est pas rassasié. En novembre 1996, il fait exploser le système des participations croisées en prenant d'assaut l'UAP. A cette époque, l'opération est la plus importante jamais réalisée dans ce secteur.

Homme d'initiative, il est le premier grand patron à avoir divulgué son salaire : 15,5 millions de francs en 1998, sans compter les stock options, et s'affiche sans complexe comme patron *« à temps partiel »*, ne travaillant que quatre jours par semaine. Sa fortune est estimée à 1,6 milliard de francs.

Acteur majeur du patronat français, il aime tirer les ficelles, défendre sa vision et imposer ses idées. Fervent défenseur du mariage à trois entre la BNP, Paribas et la Société générale, il a été le premier à regretter l'échec des négociations à l'été 1999. *« C'est dommage pour le secteur bancaire français »*, avait-il déclaré en devenant le premier actionnaire de BNP-Paribas avec 9,5 % du capital. Fondateur de l'influent club patronal Entreprise et Cité, ce chrétien libéral a poussé son protégé, Denis Kessler, promoteur de la refondation sociale, à la tête du Medef.

Cécile Prudhomme

Le blanchiment est devenu une industrie financière planétaire

LE BLANCHIMENT d'argent ne consiste plus à franchir des frontières en catimini avec des valises pleines de billets usagés. Cette activité est devenue une industrie financière à part entière. Elle brasse des milliards de dollars et fait vivre des dizaines de paradis fiscaux et des centaines d'établissements financiers « spécialisés » dans le recyclage de l'argent sale. *« Les criminels gagnent aujourd'hui haut la main la course contre les organismes de contrôle en trouvant de nouvelles méthodes de blanchiment toujours plus sophistiquées »*, écrit le département d'Etat américain, dans un rapport publié en 2000.

L'argent de la drogue, du trafic d'armes, de la prostitution et de la criminalité financière (détournements de fonds, corruption, fraude fiscale, etc.) alimente les réseaux de blanchiment sur tous les continents. Dans ce domaine, l'Europe est en pointe. La Suisse, le Luxembourg, le Liechtenstein, les îles Anglo-Normandes, l'Autriche, Monaco, Andorre, le Luxembourg, etc., se retrouvent fréquemment mis en accusation pour leur laxisme ou, pire, leur complaisance sur l'origine des fonds déposés dans leurs établissements financiers.

Le Luxembourg occupe dans cet univers une place particulière, notamment parce qu'il offre, au cœur de l'Union européenne, un secret bancaire et fiscal garanti par la loi. La faillite retentissante de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) il y a dix ans et les déboires d'International Bankers Inc. (IBI), filiale à scandales du Crédit lyonnais – deux banques de droit luxembourgeois – ont révélé, dans les années 1990, l'ampleur des opérations de blanchiment transitant par le Grand Duché. Sous la pression de ses partenaires européens, le Luxembourg a tenté, depuis, de moraliser les pratiques de ces établissements financiers. Une évolution jugée de pure forme par les experts.

John Walker, spécialiste de la lutte contre l'argent sale, estime que la masse de fonds à blanchir dans le monde représente plus de 2 000 milliards de dollars (15 400 milliards de francs) par an. Son modèle, qui fait autorité, place le Luxembourg en tête des pays les plus attractifs pour les « blanchisseurs ». M. Walker estime à près de 80 milliards de dollars (616 milliards de francs) l'argent sale qui, chaque année, prend la direction des banques et des compagnies d'assurances luxembourgeoises. Plus prudent, le Parlement européen estime qu'au moins 100 milliards de dollars (770 milliards de francs) sont *« recyclés tous les ans en Europe »*.

DES ENQUÊTES DE PLUS EN PLUS COMPLIQUÉES

Le crime organisé s'est engouffré dans une brèche ouverte par la libéralisation des mouvements de capitaux, le développement des marchés financiers et la multiplication des moyens permettant de soustraire des capitaux au fisc via les paradis fiscaux et les sociétés écrans. *« L'argent ramassé par le crime organisé est constitué à plus de 95 % par des espèces,* explique un responsable de la lutte contre la criminalité d'une banque française. *Il doit à la fois transformer ce cash en monnaie scripturale, c'est-à-dire en comptes bancaires, et justifier ses sources de revenus. Le crime organisé, pour ne pas trop s'exposer, sous-traite aujourd'hui le recyclage de l'argent sale et passe par des officines et des établissements financiers situés, la plupart du temps, dans des paradis fiscaux. »* L'argent blanchi est alors mêlé à celui d'activités saines et se retrouve placé sur les marchés. *« Les transactions de blanchiment d'argent utilisent une large panoplie d'instruments financiers, y compris les produits dérivés,* écrivent les experts du FMI. *Les mouvements de capitaux qu'ils représentent peuvent même déstabiliser en partie les économies des pays dans lesquels les capitaux sont investis. »*

Les enquêtes menées par les services de police et du fisc sont d'autant plus compliquées que les établissements financiers en question n'ont pas forcement d'activité criminelle en dehors du blanchiment. Un autre problème apparemment insoluble provient des pays où la majeure partie de l'économie fonctionne avec des paiements en espèces, comme la Russie. Il est alors impossible d'identifier l'origine des fonds.

Un organisme international baptisé GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux) et regroupant vingt-six pays est chargé, depuis dix ans, d'inciter les Etats membres à renforcer leurs législations contre le blanchiment et à mieux coopérer. Le GAFI se heurte à de nombreux obstacles. Ils tiennent à la fois à l'absence totale de lois contre le blanchiment dans bon nombre de pays et au fait que les spécialistes du recyclage utilisent de plus en plus des intermédiaires financiers non bancaires comme des bureaux de change, de petites compagnies d'assurances, des sociétés fiduciaires ou des notaires... beaucoup moins surveillés que les banques. Mais le problème qui inquiète le plus les spécialistes vient du développement des transferts électroniques d'argent via des réseaux incontrôlables comme Internet.

Eric Leser

L'ancien président de Thomson, Alain Gomez, a été mis en examen

PRÉSIDENT de la société Thomson (rebaptisée Thalès) de 1982 à 1996, Alain Gomez a été mis en examen, dans la nuit du 12 au 13 juin, pour *« complicité de tentative d'extorsion de fonds, abus de biens sociaux et recel »* par les juges d'instruction Marie-Pierre Maligner-Peyron et Guy Ripoll. M. Gomez, qui a été placé sous contrôle judiciaire, doit s'acquitter d'une caution de 2 millions de francs. L'accès aux locaux de Thalès, et notamment à ses archives, lui a été interdit ainsi que tout lien avec des personnes liées à cette affaire. Cette mise en examen intervient dans le cadre d'une enquête ouverte, en 1996, après le dépôt d'une plainte du groupe Matra-Hachette, dirigé par Jean-Luc Lagardère.

L'avocat et homme d'affaires américain William Lee a été également mis en examen pour *« tentative d'extorsion de fonds, recel d'abus de biens sociaux et faux et usage de faux »*. Il doit verser une caution de 5 millions de francs. M. Lee est soupçonné d'avoir mené, pour le compte de Thomson, une opération de déstabilisation contre le groupe Matra sous couvert d'une dénonciation de la fusion, en 1992, de Matra avec la société Hachette. Face aux juges, MM. Gomez et Lee ont vivement démenti les accusations portées sur eux.

Un groupe d'actionnaires minoritaires, conduit notamment par William Lee et financé par des fonds de pension américains, avait contesté, fin 1995, la fusion Matra-Hachette en déposant une plainte pour escroquerie. Selon eux, Matra avait dissimulé des actifs pour faciliter sa fusion avec Hachette. Ils stigmatisaient, en particulier, l'omission, qualifiée de volontaire, d'un contrat signé, le 18 novembre 1992, entre Matra et Taïwan portant sur la fourniture d'armement et notamment de missiles. D'un montant total de 8 milliards de francs, cette vente avait donné lieu au versement, le 30 novembre 1992, d'un acompte de 3 milliards de francs. Les actionnaires minoritaires estimaient que l'absence de mention de cette transaction commerciale dans le bilan de Matra avait faussé les conditions de l'échange de titres entre Hachette et Matra.

La plainte avait été jugée suffisamment crédible pour déclencher, en 1995, l'ouverture d'une enquête menée par la juge d'instruction Eva Joly. Au terme de ses investigations, en 1999, la magistrate avait rendu un non-lieu en faveur du dirigeant de Matra-Hachette, M. Lagardère.

Entre-temps, les deux parties avaient tenté de mettre fin à ce conflit en nouant des contacts par l'entremise d'un certain nombre d'avocats. Neuf avocats ont été entendus par la justice dans cette affaire. Selon eux, un protocole d'accord avait été envisagé avec Matra avant que cette société ne se ravise et attaque en justice ses contradicteurs. Selon les conseillers des actionnaires minoritaires, leur préjudice, lors de la fusion de Matra et Hachette, pouvait être estimé à près de 150 millions de francs. Selon le groupe Lagardère, une telle exigence relevait d'une *« tentative d'extorsion de fonds »*. Au mois de novembre 1996, ses avocats déposaient, à leur tour, une plainte contre ces actionnaires minoritaires.

TENTATIVE DE DÉSTABILISATION

Pour étayer leurs dires, les dirigeants du groupe Matra-Hachette indiquaient que William Lee avait conseillé le groupe Thomson à Taïwan. Il aurait été, selon Matra, le complice d'une tentative de déstabilisation du groupe Matra dans le cadre d'une guerre commerciale entre les deux sociétés françaises d'armement. Selon l'accusation, les fonds de pension américains, partie prenante de la première plainte contre Matra, n'auraient été qu'un instrument d'une action téléguidée par M. Gomez. Thomson aurait payé les services de M. Lee en surfacturant ses honoraires lors de ses prestations à Taïwan pour le compte du groupe.

Interrogé par *Le Monde*, mercredi 13 juin, l'avocat de M. Gomez, Me Roland Poynard, a indiqué qu'il ne désirait pas s'exprimer sur le fond du dossier. *« Néanmoins,* a-t-il ajouté, *nous pensons que l'instruction permettra de mettre de l'ordre dans une affaire où règne une grande confusion. »* L'un des défenseurs de M. Lee, Me William Bourdon, a assuré, pour sa part, que la mise en examen de son client *« était motivée par des charges discutables et relevait d'une construction imaginaire et fantasmatique »*. Selon ces deux avocats, l'enquête n'a en rien démontré de lien financier entre le groupe Thomson et les représentants du fonds de pension américain, principal support financier de M. Lee.

Jacques Follorou

Les personnels des urgences se mobilisent pour dénoncer leur manque de moyens

Une journée nationale d'action et de grève exprime le malaise persistant face à la saturation des services

Voyant leur fréquentation augmenter de 5% par an, leurs conditions de travail se dégrader et les malades en attente d'hospitalisation s'entasser dans leurs services faute de lits en aval, les médecins urgentistes devaient observer une journée de grève, jeudi 14 juin. Ils dénoncent aussi *« le non-respect du protocole d'accord »* conclu en 1999 concernant leurs salaires, la prise en charge de la formation et la précarité persistant dans leurs rangs.

DÉJÀ AGITÉS par un mouvement de grève des personnels entamé à la mi-avril à l'initiative de la CGT, les services d'urgences devaient être largement affectés par la journée nationale d'action et de grève le 14 juin à l'appel de l'Association des médecins urgentistes des hôpitaux de France (Amuhf) et du Syndicat des urgentistes hospitaliers (SUH). 75 % à 80 % des médecins urgentistes se seraient déclarés grévistes selon l'Amuhf. *« Plus que des revendications salariales, nous exprimons un ras-le-bol devant nos conditions de travail qui ne nous permettent pas d'accueillir en toute sécurité les patients et de leur offrir des soins de qualité »*, explique le docteur Bruno Mangola, président du SUH.

Cette préoccupation n'est pas nouvelle et reflète un malaise persistant. Les services d'urgences voient leur fréquentation augmenter d'environ 5 % par an. Près de onze millions de personnes se sont ainsi présentées en 2000 dans les 580 sites d'urgences prévus par la carte sanitaire. Sur ce total, 30 % sont hospitalisés. Selon la Société francophone de médecine d'urgence, *« pour 85 % des 10 millions de patients admis en 1999, les services d'urgences répondent à une demande de soins qui n'a pu trouver ailleurs une réponse »*. Les urgentistes dénoncent la saturation de leurs services résultant de multiples facteurs : dysfonctionnements locaux dans l'hôpital, phénomènes extérieurs se traduisant par un afflux vers les hôpitaux (épidémies, fermetures de cabinets médicaux, etc.), attentes croissantes du public.

L'un des problèmes majeurs reste le goulot d'étranglement pour les patients dont l'état nécessite une hospitalisation. *« La question des lits d'aval est particulièrement criante en Ile-de-France*, s'emporte le docteur Patrick Pelloux, président de l'Amuhf. *Nous passons déjà des heures à essayer de trouver de la place pour des patients, et cela va empirer avec l'été qui approche et les fermetures de lits pour cause de baisse des effectifs dans les services. »*

« NON-RESPECT DU PROTOCOLE »

« Nous dénonçons le non-respect du protocole d'accord de juin 1999 », conclu avec Martine Aubry et Bernard Kouchner, à l'époque ministre de l'emploi et de la solidarité et secrétaire d'Etat à la santé, affirment de concert Patrick Pelloux et Bruno Mangola. S'ils donnent acte au gouvernement de la création effective de 433 postes au concours de praticien hospitalier pour la médecine d'urgence, les syndicats d'urgentistes estiment le contrat non rempli sur plusieurs points, dont la non-reconduction des augmentations de salaires. De plus, les centres hospitaliers universitaires n'auraient pas tous pris en charge la formation complémentaire des médecins qu'ils emploient. Enfin, les statuts précaires sont nombreux et les médecins occupant des postes d'assistants dont le contrat arrive à échéance ne se voient souvent proposer que des postes de vacataires. *« Les hôpitaux, qui connaissent des problèmes budgétaires, préfèrent proposer des vacations, moins coûteuses que la rémunération d'un assistant ou d'un praticien contractuel »*, observe Patrick Pelloux.

Du côté du ministère de la santé, on a évidemment une autre lecture de l'application du protocole, qu'on considère avoir été *« faite selon le calendrier prévu »*. Intervenant le 27 avril devant les professionnels lors du congrès Urgence 2001, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, avait insisté sur les moyens déployés en faveur des urgences par le gouvernement : *« Entre 1997 et 1999, ce sont près de 900 millions de francs qui ont été consacrés aux urgences. En 2000, 500 millions de francs supplémentaires ont été ciblés en direction des urgences* (...). *Pour l'essentiel, ces crédits ont servi à renforcer les équipes hospitalières médicales et paramédicales (en 2000, 425 postes médicaux et 970 postes paramédicaux). »* De plus, rappelait le ministre, les protocoles signés en 1999 avaient permis de créer 230 postes de praticiens hospitaliers.

D'autres sujets sont au cœur de la journée de grève du 14 juin. L'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT), souhaités par les urgentistes, *« sont à la fois un grand espoir et un grand sujet d'inquiétude*, confie Bruno Mangola, *car nous craignons de ne pas arriver à faire tourner nos services. »* De même, les syndicats d'urgentistes déplorent le fait que la prise en charge des patients dans les services d'urgences soit souvent confiée à des étudiants en fin de cursus, avec un encadrement par des médecins *« seniors »* insuffisant. *« Les textes réglementaires prévoient que toute personne se présentant aux urgences doit être vue par un médecin senior* [titulaire de la capacité de médecine d'urgence], rappelle Bruno Mangola. *Dans la pratique, c'est impossible en raison du nombre de patients, et certains de nos collègues ont déjà eu à en subir les conséquences judiciaires pour des personnes dont l'état s'est aggravé après leur départ des urgences. »*

Autres revendications, enfin, la reconnaissance de la médecine d'urgence comme une spécialité à part entière – M. Kouchner n'y est pas opposé – et la modernisation de l'hôpital. Sur l'ensemble de ces questions, les syndicats souhaitent relancer la concertation avec le ministère. Ils participent déjà aux groupes de travail mis en place en mars 2001 par le ministère de la santé pour avancer sur des questions comme la participation des médecins libéraux à la prise en charge des urgences, l'organisation interne de l'hôpital, ou les urgences extrahospitalières. Les résultats de leurs réflexions ne seront pas disponibles avant le dernier trimestre 2001. Il n'est pas sûr que le personnel des urgences soit aussi patient.

Paul Benkimoun

Les infirmiers de Georges-Pompidou inquiets de la qualité des soins

***« CERTAINS MATINS,** après une nuit de garde, on n'est pas fier du travail qui a été fait. »* Philippe Torres, aide-soignant au service des urgences de l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), ne reconnaît plus son métier. Ils ont beau être dans un établissement flambant neuf, à la pointe de la technologie, les infirmiers et aides-soignants de l'HEGP sont en grève depuis jeudi 7 juin à l'appel de la Coordination des infirmiers et du syndicat Sud-santé pour réclamer des *« conditions de travail acceptables »*.

Recevant en moyenne 104 patients par jour, le service des urgences de l'HEGP, qui a ouvert officiellement en mars, ne fonctionne pas encore à plein régime. Mais déjà *« la qualité des soins et la sécurité des patients ne sont pas assurées »*, affirme un infirmier. Les grévistes – qui pour symboliser leur mécontentement ne font plus payer les soins et proposent aux patients de signer une pétition – demandent *« la création de postes paramédicaux supplémentaires afin de pallier le manque constant d'effectif »*, *« l'ouverture de lits d'aval »* et *« une équipe de brancardage en nombre et en poste fixe aux urgences »*. En vingt ans d'expérience, Philippe Torres, secrétaire de la Coordination des infirmiers, dit avoir vécu *« une dégradation et une déshumanisation »* des services d'urgence.

« ON N'A PLUS LE TEMPS D'ACCUEILLIR »

« On est devenu des techniciens, on n'a plus le temps d'accueillir, de rassurer les gens. On est souvent sur le fil. » La direction de l'hôpital a fait retirer la banderole *« HEGP story »* que les grévistes voulaient afficher devant le service et refuse la présence de journalistes. *« Locaux mal conçus »*, *« matériel insuffisant »*, *« absence de politique de lits d'aval »*, selon les grévistes, la *« modernité »* de l'HEGP n'est que pure *« façade »*. A l'intérieur, ils disent vivre *« un mécontentement croissant des patients »* et entendent poursuivre leur mouvement jusqu'à *« l'obtention d'embauches »*.

Sandrine Blanchard

Au CHU de Nantes : « Les entrants restent parfois six à huit heures sur un brancard »

***« ON EST** poly-multi-sollicités »*, dit-elle avec un sourire un peu timide, en racontant sa semaine de soixante heures de travail, deux nuits de garde comprises, aux urgences du centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes. Ce mardi matin, *« les blocs sont calmes »*, ce qui laisse un peu de répit pour discuter et plancher sur une étude des délais d'attente de soins. De garde dans la nuit de dimanche à lundi, Céline Longo n'a dormi qu'une heure : *« La nuit, on est le seul médecin alors que le jour nous sommes deux. Le travail est plus important et la responsabilité plus lourde à porter face aux quinze patients dans les blocs et à ceux qui attendent dans les couloirs. S'il y a un patient lourd, les autres soins prennent du retard. »* Après huit années d'études et cinq années de pratique aux urgences, Céline Longo est toujours en contrat à durée déterminée. Ce métier *« où l'on a une prise en charge globale du patient et un travail d'équipe très fort »*, elle l'a choisi et l'aime, surtout dans l'univers hospitalier qui la maintient en contact avec l'enseignement et la recherche, mais la passion a des limites.

REPORTAGE

« S'il y a un patient lourd , les autres soins prennent du retard »

Le débat sur les 35 heures la laisse songeuse. Comment accepter que les gardes ne soient pas prises en compte lorsqu'il est question de réduire le temps de travail ? En dépit de cette charge de travail et de ces responsabilités, le salaire des médecins urgentistes *« varie entre 12 000 et 15 000 francs, plus 1 500 francs par garde. Ils en font entre trois et cinq par mois »*, indique Denis Baron, patron du service. *« Avec seize médecins titulaires sur vingt-cinq, je suis bien servi par rapport à d'autres urgences.* (...) *Il faut reconnaître la médecine d'urgence comme une spécialité, avec une formation spécifique et un personnel médical stable sans lequel il ne peut y avoir de maintien de l'expertise acquise »*, explique-t-il.

« UN FILET DE SÉCURITÉ »

Dans son petit bureau encombré de papiers, le professeur Baron analyse cliniquement le problème : *« Nous sommes le filet de sécurité, le seul repère permanent. Les urgences ont accueilli onze millions de personnes en 2000, presque un Français sur six, et le nombre augmente de 5 % par an. Aux Etats-Unis, c'est un Américain sur trois. »* Denis Baron se borne à prendre acte de cette pression. Mais il tient à ce que soit reconnu le caractère particulier de son métier : *« Dans les discussions sur la RTT, on nous parle de demi-journées de trois heures et demie. C'est aberrant. Notre travail est continu. »* Depuis vingt ans qu'il y travaille, le patron des urgences du CHU de Nantes a vu la demande évoluer vers le *« fast-care, comme il y les fast-food, parce que tous les moyens sont rassemblés à tout moment sur un seul lieu, et que les gens l'ont bien compris »*.

« EMBOLIE » DE L'HÔPITAL

Ces gens sont d'abord les patients, eux-mêmes de plus en plus soumis au temps et à la précarité, et de moins en moins suivis par un médecin traitant : *« Beaucoup arrivent après le travail en disant qu'il leur est impossible de manquer le lendemain parce qu'ils sont en CDD ou viennent de prendre un nouvel emploi... »* Il y a aussi les médecins de ville qui, faute de trouver une structure d'accueil, envoient sur les urgences, ou les familles d'une personne âgée qui craquent et viennent chercher un placement. Catherine Duringer, infirmière responsable du pôle urgences, constate elle aussi la montée d'une demande de plus en plus pressante : *« C'est l'ère du tout tout de suite. J'appelle cela le phénomène portable. »*

Logé dans un grand bâtiment de béton et de verre qui surplombe la Loire, inauguré en 1990 et agrandi récemment, doté d'un hall d'accueil qui ne dépareillerait pas un centre de congrès, le service des urgences du CHU de Nantes est une sorte de sas. *« Ce matin, treize des quinze box sont occupés par des malades arrivés hier qui devraient être dans d'autres services mais restent là parce qu'il n'y a pas de lits disponibles en aval. Certains patients restent parfois vingt-quatre ou quarante-huit heures aux urgences, ce qui retarde les soins des nouveaux entrants, dont certains restent parfois six à huit heures sur un brancard »*, reconnaît Catherine Duringer. L'attente moyenne de soins oscille entre trois et quatre heures en médecine et deux heures en traumatologie, selon Denis Baron. *« Le problème qui mine tout le monde ici, c'est le post-urgences »*, ajoute Catherine Duringer.

Le CHU de Nantes a pourtant innové, en janvier, en ouvrant une unité de médecine polyvalente d'urgence, qui traite – mais sur un nombre réduit de jours uniquement – la pathologie ayant causé l'entrée aux urgences, puis aiguille le patient vers les services spécialisés. Ses 43 lits passeront à 53 bientôt. Des lits d'hospitalisation de court séjour ont également été ouverts. *« Nous en avons 12, il en faudrait 30 »*, estime Denis Baron. Chacun sait bien, aux urgences, que les autres services ont eux-mêmes du mal à faire sortir leurs patients, faute de place dans des unités de soins de longue durée, de convalescence ou dans les maisons de retraite. Mais c'est ici que l'« embolie » de l'hôpital face à la marée montante des besoins se ressent le plus vivement, et parfois violemment.

« Nous avons créé des groupes de paroles pour soulager le personnel soignant. Nous sommes aussi très soutenus par l'équipe psychiatrique spécialisée en victimologie. C'est une chance que nous avons ici à Nantes. Avant, on nous disait que l'agressivité de certains patients faisait partie de notre boulot. Maintenant, elle est prise en compte. » Catherine Duringer n'en reste pas moins *« épatée par l'envie d'aller de l'avant »* de cette équipe de 70 infirmières, aides-soignantes, brancardiers et hôtesses d'accueil qu'elle dirige.

Dominique Luneau

Un officier français l'a torturée.

Un officier français l'a sauvée.

Louisette IGHILAHRIZ

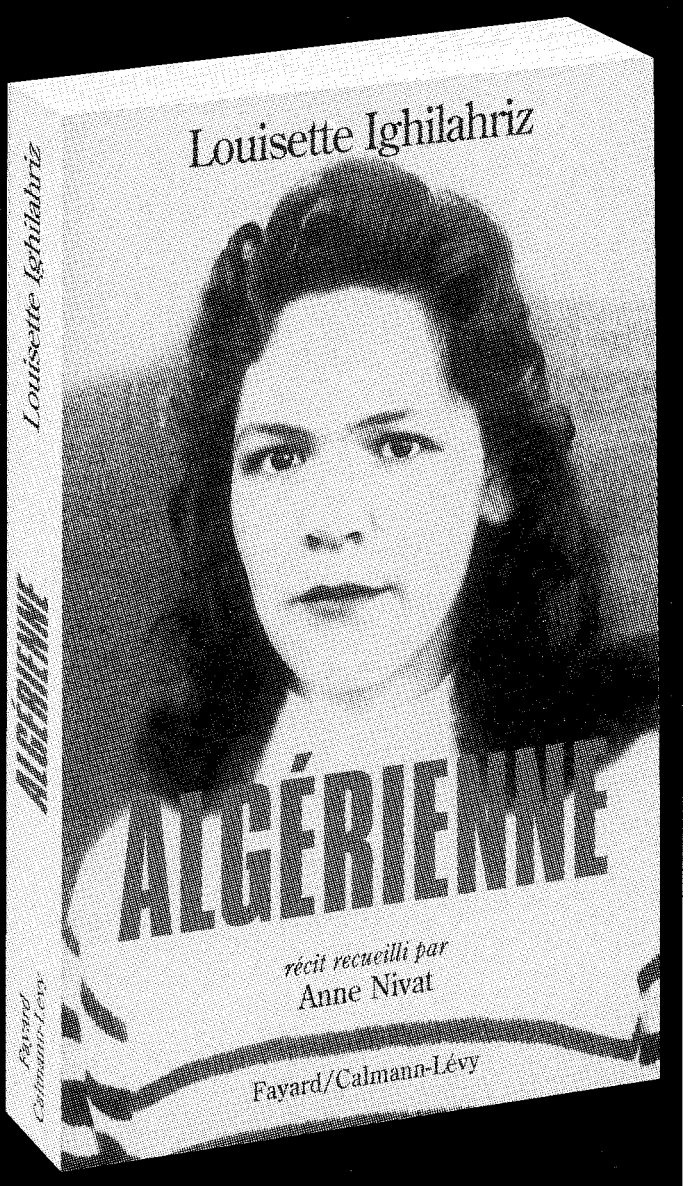

récit recueilli par Anne NIVAT

FAYARD CALMANN-LÉVY

Un juge américain accuse les magistrats niçois de « persécution » et de « corruption »

Pour la première fois, la justice fédérale a accordé l'asile politique à un citoyen français. Elle a estimé que Karim Kamal avait été victime de « représailles » du « système judiciaire » parce qu'il accusait des « officiels français haut placés » d'être impliqués dans les actes de pédophilie que sa fille disait avoir subis

La justice américaine a officiellement notifié, jeudi 14 juin, une décision qui, de l'avis des experts, constitue une première : elle a accordé le statut de réfugié politique à un citoyen français. Rendu le 16 décembre mais restée secrète jusqu'ici, l'ordonnance du juge fédéral de Los Angeles Ronald Ohata dénonce les *« persécutions »* subies par Karim Kamal. Le magistrat californien invoque des *« actes de corruption »* et des *« mesures de représailles »* exercées par *« le système judiciaire niçois »* contre M. Kamal, depuis que celui-ci a dénoncé l'implication de certains juges dans une affaire de pédophilie. Avant son départ pour les Etats-Unis, en avril 1994, M. Kamal avait vainement tenté de faire ouvrir à Nice une enquête sur les abus sexuels dont sa fille, Lauriane, disait être l'objet. Il réclamait alors la garde de celle-ci, après un divorce conflictuel. C'est lui qui avait été condamné, notamment pour *« dénonciation calomnieuse »*. Pour le juge Ohata, ces blocages *« ont de forts relents de vengeance et de vendetta »*.

LA DÉCISION du juge Ronald Ohata est sans doute historique. Prononcée le 16 décembre 2000, elle était pourtant restée secrète, comme perdue dans les méandres du système judiciaire américain. Jeudi 14 juin, elle a été officiellement notifiée, au cours d'une audience publique du tribunal fédéral de Los Angeles. Karim Kamal, citoyen français d'origine marocaine, bénéficie donc publiquement de l'asile politique aux Etats-Unis en raison des *« persécutions »* dont il affirme avoir été l'objet sur le territoire français depuis 1993, et dont la justice américaine a admis la réalité. Dans son jugement, le magistrat californien invoque les *« actes de corruption »* et les *« mesures de représailles »* exercées par *« le système judiciaire niçois »* contre M. Kamal à partir du moment où celui-ci dénonça l'influence de certains juges du tribunal de Nice sur le cours d'une affaire dont le personnage central était sa fille, Lauriane, et la toile de fond d'insistants soupçons de pédophilie.

« Nous sommes en présence d'un système mis en place à Nice, dans lequel la justice et la police ont agi de concert avec l'ex-épouse du défendeur [M. Kamal] *afin de dénier à ce dernier ce que nous pouvons appeler le droit le plus élémentaire à un procès juste et équitable et de lancer des poursuites contre M. Kamal, sa famille et ses avocats en France »*, affirme le juge Ohata dans sa décision, communiquée au *Monde* par la sœur de l'intéressé, Dalila Kamal-Griffin, qui est aussi son avocate. Le jugement précise que la dénonciation par M. Kamal de l'attitude des magistrats niçois à son encontre peut être assimilée à *« une forme d'expression d'une opinion politique »*, justifiant ainsi le statut de réfugié politique accordé pour la première fois à un ressortissant français par la justice américaine. *« Dans l'affaire qui nous concerne*, indique le jugement, *M. Kamal a dénoncé aussi bien des poursuites engagées à son encontre dans l'intention de lui nuire que le refus, par les mêmes autorités, d'instruire sur des faits de pédophilie et de pornographie dont il est allégué qu'ils impliqueraient des officiels français haut placés. »*

L'annonce de cette décision – qui reste susceptible d'un appel du procureur fédéral américain – sonne comme une nouvelle confirmation des alarmes lancées par le procureur de Nice, Eric de Montgolfier, contre l'influence de *« réseaux occultes »* sur les affaires judiciaires de la Côte d'Azur et fait étrangement écho aux découvertes récentes impliquant le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, soupçonné d'avoir transmis des informations confidentielles à une loge maçonnique dont il a été membre. Nommé en janvier 1999, M. de Montgolfier a plusieurs fois évoqué à voix haute l'*« affaire Kamal »* comme l'un des exemples les plus édifiants des *« dysfonctionnements »* de la juridiction niçoise. M. Renard, lui, compte parmi les magistrats qui ont eu à connaître du contentieux opposant M. Kamal à son ancienne épouse et avait, à ce titre, refusé d'instruire une plainte des grands-parents paternels de Lauriane, en 1996, dans des conditions qui avaient attiré la suspicion (*Le Monde* du 8 juin). Exilé en Californie depuis

le mois d'avril 1994, le père de Lauriane avait introduit sa demande initiale auprès de services américains de l'immigration le 17 mai 1994. Avant son départ, il avait tenté, à de nombreuses reprises, de faire ouvrir une enquête à Nice sur les abus sexuels dont sa fille disait avoir été l'objet, alors qu'elle se trouvait sous la garde de sa mère – elle-même fille d'un ancien avocat général à la Cour de cassation. En dépit des témoignages et des examens médicaux qu'il produisait, aucune de ses initiatives n'avait prospéré. Ajoutées à ces échecs persistants, qu'il attribua d'abord à une forme de discrimination raciale, les pressions exercées sur son avocat niçois pour qu'il abandonne sa défense l'avaient conduit à quitter la France avec son enfant. Celle-ci devait toutefois être reprise par sa mère dans des conditions rocambolesques et *« avec la complicité d'agents consulaires français »*, indique le jugement *(lire ci-dessous)*.

Entre-temps, Lauriane avait parlé. Devant un expert psychologue américain, la fillette, qui n'avait alors que cinq ans, avait relaté, au cours de longs entretiens enregistrés, aux mois de mai et juin 1994, les *« fêtes »* tenues chez sa mère, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) et au cours desquelles des jeux sexuels étaient organisés par des adultes *« parfois nus, parfois habillés »* en présence d'*« autres enfants »*. Elle avait, surtout, évoqué la présence à ces réunions de *« juges de Nice qui ne sont pas gentils »*, citant les noms de deux d'entre eux (*Le Monde* du 9 avril 1996). Faute de véritable enquête judiciaire impartiale, ce témoignage, quoique considéré comme très crédible par l'experte américaine, n'a jamais été corroboré par des éléments probants. De nombreuses preuves de la partialité des magistrats de la juridiction niçoise dans ce dossier ont, en revanche, été réunies par les défenseurs de M. Kamal et produites devant le tribunal fédéral de Los Angeles.

Sans se prononcer sur le fond des accusations de pédophilie, le juge Ohata a relevé que *« les faits* [n'étaient] *pas contestés »* – même si le procureur fédéral avait requis le rejet de la demande d'asile. Il a notamment relevé que plusieurs condamnations à des peines d'emprisonnement avaient été infligées à M. Kamal, avant et après son départ de France – pour *« tentative d'enlèvement »*, *« dénonciation calomnieuse »*, *« subornation de témoin »* – ainsi que la déchéance de son autorité parentale. Dans le même temps, la fillette, elle, était confiée à sa mère par décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. L'enquête préliminaire ouverte en 1996 par le parquet de Nice pour vérifier l'existence d'un éventuel *« réseau pédophile »* sur la Côte d'Azur a été classée sans suite. Et la seule procédure judiciaire encore en cours sur cette affaire est instruite à Lyon, ouverte après une plainte de la mère de Lauriane du chef de *« dénonciation calomnieuse »* contre son ex-mari et la famille de ce dernier. *« La conduite de l'Etat français dans cette affaire justifie-t-elle une attribution d'asile ?* s'est interrogé le magistrat américain. *Nous jugeons que oui. »*

Hervé Gattegno

« Un gouvernement qui a systématiquement persécuté M. Kamal... »

Voici quelques-uns des attendus de la décision du juge de Los Angeles, Ronald Ohata, rendue le 16 décembre 2000.

« Ce qui est à déplorer, dans le droit français, c'est qu'apparemment [...] M. Kamal ne pouvait exercer ses voies de recours sans se soumettre au préalable à un emprisonnement [...] qui découlait de condamnations essentiellement fondées sur des charges fabriquées de toutes pièces par le système judiciaire. [...]

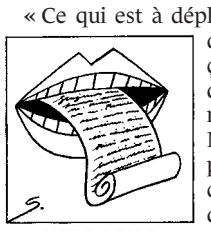

VERBATIM

» Nous avons, dans ce dossier, une petite fille sur laquelle deux experts, un en France et un aux Etats-Unis, s'accordent à dire qu'elle est en danger et qu'elle est probablement la victime de maltraitance et de sévices sexuels. Malgré cela, l'Etat français a, en toute connaissance de cause, confié la garde de l'enfant à la mère [...]

» Pour prouver que l'on a une raison bien fondée de craindre une persécution future, on doit démontrer une crainte subjectivement sincère et objectivement raisonnable d'être persécuté. L'élément subjectif requiert une crainte sincère de persécution dont la preuve peut être apportée par le seul témoignage oral du défendeur ; l'élément objectif peut être prouvé en démontrant une crainte raisonnable d'être persécuté dans l'avenir, ce qui peut être démontré par le genre de preuves directes spécifiques et crédibles que nous retrouvons dans ce dossier. [...] Il y a des évidences montrant qu'une des raisons du traitement subi par M. Kamal découle de sa race et de sa nationalité – arabe et marocain –, [...] mais ce problème, à lui seul, ne suffit pas à l'attribution de l'asile. [...]

» M. Kamal a, en fait, dénoncé aussi bien des poursuites lancées contre lui pour lui nuire que le refus, par les mêmes autorités, d'instruire des actes de pédophilie et de pornographie dont il est allégué qu'ils impliqueraient des officiels français haut placés. [...]

» Nous sommes en présence d'un gouvernement qui, sous le couvert de la justice, du parquet et de la police, [...] a systématiquement persécuté M. Kamal et refusé d'exercer ses fonctions judiciaires. [...] [Ces] persécutions [...] ont de forts relents de vengeance et de vendetta, M. Kamal s'étant plaint de la corruption du gouvernement et ayant été poursuivi et persécuté à la suite de cette plainte. »

La bataille pour la garde d'une petite fille s'est muée en scandale judiciaire

***« UNE AFFAIRE** de pédophilie embarrasse la justice niçoise »*, titrait *Le Monde* du 9 avril 1996, évoquant pour la première fois les ombres et les craintes qu'a fait surgir, autour du palais de justice de Nice, l'histoire de la petite Lauriane Kamal. Celle du divorce banalement conflictuel de ses parents, Karim et Marie-Pierre, qui a pourtant tourné à l'affrontement, puis au scandale – et désormais, pour ainsi dire, à l'affaire d'Etat. Depuis la chute de Jacques Médecin, l'ancien maire de la ville, le feuilleton de l'*« affaire Kamal »* s'est imposé dans l'actualité judiciaire niçoise depuis 1993, de rebondissements improbables en révélations sulfureuses, accréditant le lancinant soupçon de *« réseaux occultes »* régnant sur la ville, orientant et étouffant les enquêtes à leur guise.

RÉCIT

Le feuilleton Kamal s'est imposé dans l'actualité judiciaire niçoise depuis 1993

Dans un opuscule publié en 1982 et intitulé *J'accuse, The dark side of Nice* (la face cachée de Nice), l'écrivain anglais Graham Greene avait relaté, déjà, la peur étrange que lui avait inspirée la découverte, sur la Côte d'Azur, d'un *« mur »* d'intérêts et de complicités entremêlés, accusant *« certains magistrats »* de graves compromissions. Un divorce, des violences sur des enfants, des enquêtes sous le boisseau, la fuite éperdue d'un des parents à l'étranger, impuissant face aux *« forces obscures qui s'opposent à ce que justice soit faite »* : les ingrédients étaient les mêmes, inspirant à l'auteur de *La Puissance et la gloire* une conclusion catégorique : *« Nous devions fuir les juges de Nice. »*

NOMBREUSES ECCHYMOSES

Une décennie avait passé lorsque Karim Kamal s'affronta, à son tour, aux magistrats niçois. Quelques mois après son divorce, en 1993, trois médecins avaient successivement constaté, sur le corps de Lauriane – alors âgée de quatre ans – de nombreuses ecchymoses, et recueilli les déclarations de la fillette accusant le compagnon de sa mère de lui faire subir des violences et des attouchements. Ni leurs attestations ni l'insistance du père n'avaient suffi à convaincre le parquet d'ouvrir une enquête. Au contraire, M. Kamal subit les remontrances parfois menaçantes de représentants du parquet de Nice et vit, dès ce moment, les décisions judiciaires s'accumuler en sa défaveur. *« Un substitut m'a conseillé de partir et d'oublier ma fille si je voulais m'en tirer »*, racontait-il en 1996, retranché à Los Angeles, dans l'attente d'un hypothétique asile politique qu'il considérait alors comme sa *« dernière chance »*.

C'est au printemps 1994 qu'il avait précipitemment quitté Nice, sous le choc d'un incident plus marquant que tous les précédents. Le 7 avril de cette année, le bâtonnier de Nice, Michel Capponi, avait ordonné à l'avocat de M. Kamal, Miguel Grattirola, de se *« décharger de la défense de ses intérêts »*, arguant du plus clair des motifs : *« M. Kamal persistant dans la mise en cause de magistrats et auxiliaires de justice niçois... »* Impressionné, l'avocat obtempéra. Ce fut, pour lui aussi, le commencement d'une longue série de tourments. Pour avoir évoqué, dans une lettre adressée au président du tribunal de Nice, l'implication éventuelle de magistrats locaux dans *« un réseau de prostitution enfantine »*, Me Grattirola fut suspendu, blâmé, poursuivi pour *« outrages à magistrats »* et condamné à une peine de prison avec sursis. La Cour de cassation l'a réhabilité, depuis, en annulant toutes les poursuites diligentées contre lui (*Le Monde* du 28 juillet 1999).

Entretemps, en Californie, le destin de Lauriane avait basculé dans le fait divers. Au mois de juin 1994, quelques semaines après avoir relaté, devant une psychologue, les *« fêtes »* à caractère pédophile dans lequelles elle disait avoir été entraînée par sa mère et le compagnon de celle-ci, l'enfant avait été arrachée à son père par un groupe de policiers de Santa Monica, surgi à l'adresse où il avait trouvé refuge – et qu'il avait lui-même livrée au parquet de Nice, soucieux de donner à sa fuite une apparence de légalité. Sur place, la mère de Lauriane s'était prévalue de documents émanant du tribunal de Nice pour récupérer son enfant, et avait obtenu le concours du consul de France.

AVION BLOQUÉ SUR LA PISTE

La plainte immédiatement déposée par M. Kamal conduisit un juge à faire bloquer sur la piste par le FBI l'avion qui devait ramener Lauriane vers la France. Mais en dépit de l'engagement du consul français, la mère et l'enfant ne se présentèrent pas à l'audience fixée par le juge. Promptement passées au Mexique, elles s'étaient déjà envolées vers Paris... Une procédure fut ouverte à Los Angeles pour *« enlèvement »*, qui visait nommément plusieurs *« officiels »* français – dont l'ancien procureur général de Nice, Paul-Louis Auméras. Nul ne sait ce qu'il en est advenu.

La justice niçoise, elle, restait inerte. Le 2 septembre 1994, les parents de M. Kamal tentèrent de prendre le relais en déposant une plainte avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, pour *« sévices à enfant »* et *« non-assistance à personne en danger »*. Inexplicablement, celui-ci ne leur dit pas, alors, qu'une enquête avait déjà été ouverte sur les mêmes faits et en tira pourtant argument pour rendre un non-lieu sur la première – sans qu'ils fussent jamais entendus – et refuser d'informer sur la seconde.

Dans ce concert de décisions univoques, une magistrate du tribunal voisin de Grasse, la juge des enfants Marie-Agnès Murciano, saisie à son tour par les grands-parents paternels, émit une ordonnance dissonante : le 29 février 1996, celle-ci ordonna le placement de Lauriane dans un foyer et invoqua *« une suspicion parfaitement sérieuse de mauvais traitements physiques et sexuels »*. Exécutoire, la décision ne fut pas exécutée. La mère de l'enfant disparut avec elle durant plusieurs semaines, le temps d'obtenir, alors qu'elle était officiellement visée par un mandat d'arrêt, l'annulation de l'ordonnance de placement par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Dans l'intervalle, un juge d'instruction de Grasse avait eu l'idée, pour retrouver la piste de Lauriane, de placer sur écoutes le téléphone mobile de sa mère. Il obtint ainsi la preuve que la fugitive avait bénéficié des conseils d'un procureur-adjoint de Nice, François Thévenot. Convoqué pour les besoins de cette enquête, ce magistrat admit avoir été *« imprudent »* mais s'être efforcé de *« raisonner »* la mère de Lauriane (*Le Monde* du 14 mars 1997). M. Thévenot ne fut jamais poursuivi, ni a fortiori sanctionné par sa hiérarchie. Lauriane fut définitivement confiée à sa mère. Elle vit toujours avec elle. Elle a aujourd'hui douze ans.

H. G.

BOURSE

TOUTE BONNE DÉCISION EST AVANT TOUT UNE QUESTION D'ANTICIPATION.

Pour viser le succès en bourse, misez sur la seule valeur fiable : l'information. Avec Cercle Finance, vous capitalisez avec une information objective donc crédible, sur-mesure donc utile, claire donc accessible. En un mot : décisive.

EURO RSCG UNLIMITED • 2001 - RCS B 345 292 023

cercle finance.com
L'information boursière qui fait la décision

projet 266 été 2001 le n° 78 F

Le marché, les acteurs et les règles du jeu

avec la collaboration de...

Olivier Dard, Jean Fély, Susan George, Érik Izraelevicz
Daniel Michel, Etienne Perrot, Christine Rifflart

EN VENTE DANS LES GRANDES LIBRAIRIES

PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Renvoyé devant le tribunal correctionnel de Caen, l'évêque de Bayeux invoque le secret professionnel

Mgr Pican est prévenu de « non-dénonciation d'atteintes sexuelles », en marge de l'affaire de l'abbé Bissey

L'évêque de Bayeux et Lisieux, Mgr Pierre Pican, devait comparaître, jeudi 14 juin, devant le tribunal correctionnel de Caen, pour *« non-dénonciation d'atteintes sexuelles et mauvais traitements sur mineurs de quinze ans »*. La justice lui reproche d'avoir tu les actes commis par l'abbé René Bissey, condamné depuis pour viol. L'évêque invoque le secret professionnel, le juge d'instruction estime qu'il a *« agi pour prévenir un scandale »*.

CAEN
de notre envoyé spécial

Monseigneur Pierre Pican, soixante-six ans, évêque de Bayeux et Lisieux (Calvados), devait comparaître, jeudi 14 juin, devant le tribunal correctionnel de Caen pour *« non-dénonciation d'atteintes sexuelles et mauvais traitements sur mineurs de* [moins de] *quinze ans »*. Le prélat avait été mis en cause dans l'affaire de l'abbé René Bissey, curé de la paroisse Saint-Paul dans le quartier du Chemin vert à Caen, que la cour d'assises du Calvados a condamné, le 6 octobre 2000, à dix-huit ans de réclusion criminelle pour *« viol et agressions sexuelles »* sur une dizaine de jeunes adolescents âgés de douze à dix-sept ans. Première judiciaire, symbolique également pour l'Eglise, cette mise en cause d'un évêque accusé d'inaction coupable à l'égard de faits de pédophilie, avait provoqué, en novembre 2000, une réaction de la Conférence des évêques de France. Celle-ci avait décidé de rompre le silence sur le sujet en adoptant une déclaration au terme de laquelle il était reconnu, d'une part, que *« les prêtres qui se* [rendaient] *coupables d'actes à caractère pédophile devaient répondre de* [leurs] *actes devant la justice »*, et d'autre part, que l'évêque, dans ces affaires, ne *« pouvait ni ne voulait rester passif, encore moins couvrir des actes délictueux »*.

PROCÈS

Saisie en 1998, sur plainte d'une victime, des agissements reprochés à l'abbé Bissey, la justice avait été amenée à s'intéresser à l'attitude de Mgr Pican à partir de 1997, date à laquelle il avait été informé par son vicaire général, le père Michel Morcel, de ce qu'une mère de famille lui avait rapporté que son fils avait eu des relations sexuelles avec le prêtre. Une fois l'évêque averti, notamment par l'abbé Bissey lui-même, qui l'avait entretenu de ses *« problèmes »*, le prêtre, préservé d'une dénonciation aux autorités judiciaires, s'était vu conseiller la visite d'un psychiatre, puis avait été envoyé en retraite à Lisieux et dans une maison de repos, puis enfin nommé dans une autre paroisse, à Mondeville (Calvados).

Particulièrement peu disert lors de sa déposition devant la cour d'assises qui jugeait l'abbé Bissey (*Le Monde* du 6 octobre 2000), Mgr Pican, alors témoin, avait consenti que *« les familles avaient pu avoir le sentiment d'être lâchées, trahies par leur évêque »*. *« Mais j'assume »*, avait-il dit, provoquant au cours de son témoignage, par son mutisme ou de sèches remarques, nombre de réactions d'indignation.

« PRÉVENIR UN SCANDALE »

Pour étayer sa défense au cours de l'instruction, le prélat s'est défendu sur deux axes. D'une part, il a fait valoir qu'il méconnaissait l'exacte réalité des actes qu'avait commis l'abbé Bissey, voire l'âge des victimes. D'autre part, il s'est retranché derrière le secret professionnel, reconnu par une vieille jurisprudence de 1891 aux ministres du culte en dehors du cadre du secret de la confession. Ainsi sa défense souhaite-t-elle voir reconnaître à l'homme d'Eglise la protection juridique dont a pu bénéficier, par exemple, le psychiatre qui a, lui aussi, recueilli, en 1997, les confidences de l'abbé après s'être assuré auprès de son conseil de l'ordre de ce qu'il lui était possible de l'entendre sans avoir à le dénoncer.

Sur ce point, dans son ordonnance de renvoi, le juge d'instruction Antoine Brugère a estimé que *« les entretiens, les relations de René Bissey et du père Pican ne pouvaient être marquées du sceau de la confidence assimilable par la jurisprudence de 1891 au secret professionnel »*. *« Il y a confrontation entre deux exigences, celle d'un éventuel secret professionnel et celle de la protection de l'enfance et de l'adolescence »*, a-t-il relevé, très sévère à l'égard de l'évêque, accusé d'avoir, selon lui, *« uniquement agi pour prévenir un scandale »*. *« La démarche adoptée,* questionne le juge, *ne s'apparente-t-elle pas à un souci de couvrir les agissements répréhensibles d'un membre du clergé ? »* Une victime de l'abbé Bissey, trois familles, ainsi qu'un prêtre qui s'estime personnellement atteint dans son honneur par l'attitude de l'évêque, se sont constitués partie civile. Mgr Pican encourt trois ans de prison et 300 000 francs d'amende.

Jean-Michel Dumay

Jack Lang renonce à rendre les travaux personnels encadrés obligatoires en terminale

LES TRAVAUX personnels encadrés (TPE), considérés depuis deux ans comme la clé de voûte de la rénovation pédagogique des lycées, n'auront qu'un caractère optionnel en classe de terminale à la rentrée prochaine. Après une vive discussion à la commission éducation du PS, une pétition assassine du SNES et une réunion express des « quatorze » partenaires dits « réformateurs » de l'école, le ministère de l'éducation nationale est donc revenu sur le principe d'une généralisation qu'il avait annoncée il y a quelques mois. Jack Lang n'a d'ailleurs pas caché son exaspération de voir tant d'émotion sur un sujet qui, pourtant, selon lui, *« n'est pas l'alpha et l'oméga de la réforme »* éducative...

Ce nouveau mode d'enseignement, pluridisciplinaire et faisant appel au travail personnel de l'élève, a pourtant été adopté par toutes les classes de première S, ES et L cette année et figure désormais sur le livret scolaire. En septembre, il sera, selon la « circulaire de rentrée » publiée dans le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale du jeudi 14 juin, reconduit en première et *« introduit en classe de terminale* (...) *selon des modalités souples et progressives construites par les équipes éducatives en fonction des réalités matérielles et pédagogiques de chaque établissement »*. Les lycées recevront les dotations nécessaires pour payer les professeurs en heures supplémentaires. *« A titre transitoire, et pour la seule année 2001-2002,* précise la circulaire, *les élèves pourront choisir ou non de s'engager dans un TPE et de présenter ou non le travail effectué comme épreuve supplémentaire au baccalauréat* (...), *en plus des deux options facultatives. Seuls les points au-dessus de la moyenne seront comptabilisés. »* Jack Lang n'a donc pas choisi d'en faire une nouvelle épreuve du baccalauréat, imposée à tous les candidats. *« Personne ne m'a demandé que l'on impose les TPE en terminale, et personne ne m'a réclamé une évaluation au bac dans l'immédiat, sauf une partie des élèves eux-mêmes »*, a-t-il déclaré au *Monde*. *« Les TPE seront massivement choisis. C'est un pari. »* On précise, dans l'entourage du ministre, qu'il serait trop compliqué – et inhabituel – de changer le règlement général du bac d'une année sur l'autre.

Dans les filières technologiques, les TPE seront en première *« sur la base du volontariat des établissements et des équipes pédagogiques »*. Dans les lycées professionnels, en revanche, l'équivalent des TPE, les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel, seront généralisés à partir de 2003.

UNE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Lancés en 1999 par Claude Allègre, les TPE représentent une innovation pédagogique saluée par une majorité des enseignants. *« Comparaison des krachs boursiers de 1929 et 1987 »*, *« la ségrégation sociale et spatiale dans les villes des pays industrialisés : le cas de Saint-Pierre-des-Corps »* : à l'image de ces deux exemples, choisis par des enseignants d'histoire et de sciences économiques d'un lycée de Tours, les TPE associent au moins deux professeurs de disciplines différentes afin de préparer les élèves, deux heures par semaine et en petits groupes, aux méthodes de travail de l'enseignement supérieur. A partir d'une liste de dix-huit thèmes définie par le ministère (« Représenter la guerre » en série L, « Les élites » en série ES, « Les images » en S, etc.), les élèves mènent un travail de recherche documentaire, débouchant sur un dossier de synthèse et une soutenance orale.

Expérimentés en première dans une centaine de lycées en 1999, les TPE avaient d'abord pâti de l'impréparation avec laquelle Claude Allègre les avait introduits. Ils ont ensuite failli ne pas survivre au départ de leur concepteur. Après de fortes hésitations liées aux difficultés pratiques de leur mise en œuvre et aux réticences du principal syndicat du second degré, le SNES-FSU, Jack Lang annonçait, le 27 avril 2000, leur généralisation en classe de première des lycées généraux pour janvier 2001, soit avec trois mois de retard sur le calendrier prévu. Le nouveau ministre, partisan d'une application *« progressive et méthodique »* de la réforme, prévoyait aussi de l'étendre à tous les élèves de terminale en septembre 2001. Sur le terrain, les enseignants ont cependant rencontré des obstacles : difficultés à bâtir les emplois du temps, saturation des centres de documentation des lycées, manque de locaux pour faire travailler les élèves en petits groupes, problème de responsabilité quand ils sortent du lycée pour conduire une recherche documentaire, etc.

HÉSITATIONS, CONFIRMATION

Le SNES a rajouté une autre objection : *« Les heures de TPE sont des pertes sèches pour l'apprentissage des disciplines »*, affirme-t-il. Nouvelles hésitations, nouvelle confirmation : en décembre 2000, le ministère a maintenu son calendrier. Depuis, le syndicat a lancé une pétition exigeant *« que soient restitués les horaires disciplinaires amputés par la réforme »*, *« que soit conservé le statut expérimental des TPE en première »* et *« que leur généralisation en terminale ne soit pas décidée sans qu'un bilan sérieux ait été réalisé »*. Pour leur part, le SGEN-CFDT et le Syndicat des enseignants de l'UNSA ont choisi de plaider l'inverse. *« Notre système est organisé par le haut, les compétences acquises par les TPE doivent être validées au bac »*, précise le SE-UNSA.

Avant d'organiser le compromis d'une option à la rentrée prochaine, le ministère a soumis, au cours d'une fin de semaine dernière fébrile, les hypothèses les plus diverses aux syndicats d'enseignants. L'une d'elles, écartée finalement, avait la préférence de M. Lang : un démarrage des TPE en seconde, pour déboucher sur une épreuve anticipée en première. De quoi déminer l'épineux débat sur le baccalauréat.

Nathalie Guibert

► www.lemonde.fr/education

Demande d'annulation des poursuites dans l'affaire Falcone

L'AVOCAT GÉNÉRAL Dominique Commaret a demandé à la chambre criminelle de la Cour de cassation, mercredi 13 juin, de juger nulles les poursuites pour *« commerce d'armes illicites »* dans l'affaire Falcone. Le magistrat soutient, comme plusieurs mis en examen, que les poursuites pour trafic d'armes auraient dû être engagées par une plainte du ministre de la défense ou du ministre de l'économie et des finances, comme le prévoit un décret-loi de 1939. La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris avait estimé, le 23 février, que la plainte déposée contre le marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone par le directeur des services fiscaux de Paris-Ouest, au nom du ministre des finances, était suffisante. Si la Cour de cassation, qui rendra sa décision le 27 juin, suit la demande de l'avocat général, l'étendue de l'annulation devrait alors être déterminée par la chambre de l'instruction à laquelle sera renvoyé le dossier.

L'école située sur l'ancien site Kodak à Vincennes transférée en septembre

DANS un communiqué daté mercredi 13 juin, le maire (RPR) de Vincennes (Val-de-Marne), Patrick Gérard, annonce *« le transfert provisoire des activités d'enseignement de l'école maternelle Franklin Roosevelt à la prochaine rentrée »*. Cette décision a été prise après la réunion, le 8 juin, du comité scientifique mis en place par le ministère de la santé pour étudier le lien entre la survenue de sept cas de cancers chez des enfants, dont quatre en six ans chez des élèves de l'école, et la fréquentation de locaux construits sur le site d'une ancienne usine Kodak. *« Il n'y a apparemment, du point de vue des experts et des statisticiens, aucune relation entre la fréquentation de cette école et les pathologies découvertes »*, résumait, mercredi 13 juin, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, devant l'Assemblée nationale. Le comité scientifique ayant envisagé d'étendre ses investigations à tout le quartier de l'ancien site Kodak, la mairie de Vincennes souhaite assurer *« la sérénité des études à venir et la tranquillité des enfants scolarisés »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la société ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc) a été mise en examen,** mercredi 13 juin, en tant que personne morale, par le juge d'instruction du tribunal de Bonneville (Haute-Savoie), Franck Guesdon, chargé de l'enquête sur l'incendie qui fit 39 morts, le 24 mars 1999, dans le tunnel du Mont-Blanc. Il s'agit de la neuvième mise en examen dans cette affaire.

■ **Le tribunal pour enfants de Reims a relaxé,** mercredi 13 juin, un adolescent de seize ans dont les dénonciations mensongères avaient provoqué le suicide de son professeur d'éducation physique. Bernard Hanse, 50 ans, enseignant au collège de Montmirail (Marne), s'était donné la mort, le 10 juin 1997, après avoir été accusé de pédophilie. L'adolescent s'était rétracté après le décès du professeur.

■ **L'ancien maire socialiste de Néris-les-Bains (Allier), Henri Yermia, 66 ans, a été condamné,** mercredi 13 juin, à six mois de prison et 500 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Montluçon pour corruption et faux en écritures, dans un dossier de rénovation des thermes de la ville.

■ **Deux mineurs de 14 et 15 ans ont été mis en examen**, mercredi 13 juin, et placé sous contrôle judiciaire, pour non-dénonciation de crime et non-assistance à personne en danger dans l'enquête sur le viol collectif d'une femme de 35 ans sortant d'un hôpital psychiatrique, le 12 mai, à Aix-en-Provence. Cela porte à 22 le nombre de mises en examen dans ce dossier. Violée dans un local à poubelles, puis dans une maison abandonnée, la victime avait été frappée, brûlée avec des cigarettes, puis abandonnée en pleine nuit, à demi-nue.

■ **« VACHE FOLLE » : un agriculteur de Meurthe-et-Moselle, soupçonné d'avoir vendu des bovins** issus d'une exploitation meusienne touchée par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), a été mis en examen, mercredi 13 juin, pour *« vente, mise en vente d'animaux atteints ou soupçonnés d'être atteints d'une maladie contagieuse »*. Placé en garde à vue, mercredi matin, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Nancy (*Le Monde* du 13 juin), il a été présenté à un juge d'instruction puis remis en liberté.

■ **SANTÉ : un enfant de quatre ans, domicilié à Maillet (Allier), est décédé d'une méningite** à méningocoque B, mardi 12 juin, dans un hôpital de Saint-Etienne (Loire). Sa famille, son institutrice, les élèves de son école et des personnes qui avaient pris le car en sa compagnie ont suivi un traitement préventif à base d'antibiotiques.

Une centaine d'intellectuels réclament la régularisation des sans-papiers

UNE CENTAINE d'intellectuels, d'artistes, de sportifs et de juristes, aux côtés de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et du MRAP, viennent de signer un appel demandant la régularisation des étrangers sans-papiers. Estimant insuffisantes l'opération de régularisation décidée en 1997 et la réforme de la loi sur l'immigration, les signataires, parmi lesquels la navigatrice Isabelle Autissier, l'écrivain Dan Franck ou le compositeur Pierre Boulez, appellent à *« la régularisation des sans-papiers »* avant les prochaines élections législatives et présidentielle, afin de *« restituer à ceux qui vivent en France leur dignité en reconnaissant leur existence légale »*.

"Terre !" "Terre !" "Terre !" "

Les écarts économiques se creusent entre l'Ile-de-France et les autres régions

Les indicateurs fournis par l'Insee et rassemblés par « Le Monde » montrent qu'entre 1982 et 1996, malgré la décentralisation, la prééminence francilienne s'est accrue. En revanche, les inégalités entre les autres régions sont restées stables ou ont légèrement diminué

LES DÉPUTÉS ont commencé, mercredi 13 juin, l'examen du projet de loi sur la démocratie de proximité qui, par le biais d'amendements du gouvernement, constituera en fait une nouvelle étape de la décentralisation, avec le transfert de compétences supplémentaires aux régions *(Le Monde* du 8 juin).

Le débat sur la décentralisation est ainsi rouvert. Parmi les critiques adressées à cette réforme, entamée avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, figure la question des inégalités régionales : beaucoup d'élus et d'observateurs ont le sentiment que ces inégalités se sont accrues, depuis le début des années 1980. L'absence d'indicateurs synthétiques permettant de chiffrer ces inégalités de façon indiscutable entretient l'incertitude. En comparant plusieurs indicateurs fournis par l'Insee, et en nous limitant aux seules régions métropolitaines, nous avons tenté d'approcher au plus près ces réalités.

Les indicateurs régionaux étudiés sont les suivants : produit intérieur brut (PIB) par habitant et par emploi – le premier, schématiquement, mesure la production globale de richesse, le second la « productivité » de l'économie –, revenu disponible brut par habitant – qui mesure la somme restant à la disposition des ménages pour consommer et épargner, une fois payés les impôts et les cotisations sociales – et taux de chômage. Nous avons étudié les indicateurs de 1982 et 1996 : les bases de calcul ont depuis été modifiées afin de permettre des comparaisons internationales.

La conclusion est double : malgré la décentralisation, malgré la poursuite de l'effort d'aménagement du territoire, l'écart économique entre l'Ile-de-France et le reste du territoire ne fait que s'accroître, même si d'autres indicateurs montrent qu'un rééquilibrage s'est produit en termes d'équipements *(Le Monde* du 20 janvier). Mais les critiques adressées à la décentralisation, sur l'accentuation des égoïsmes locaux et des inégalités, ne semblent pas fondées à la lumière des chiffres de l'Insee, au moins à l'échelon des régions : en mettant de côté le cas particulier de l'Ile-de-France, ces indicateurs montrent que, un peu plus de dix ans après l'entrée en vigueur effective des lois de décentralisation, les inégalités entre régions sont restées stables, voire se sont légèrement réduites.

Les indicateurs économiques prouvent en effet que l'avance de l'Ile-de-France sur les autres régions françaises a fortement augmenté entre 1982 et 1996. Ainsi, pour les PIB régionaux par habitant – mesure la plus communément utilisée en France comme en Europe –, le PIB de la région la plus riche (Haute-Normandie) représentait 72 % de celui de l'Ile-de-France en 1982, seulement 66 % en 1996. La région la plus pauvre – le Limousin en 1982, le Languedoc-Roussillon en 1996 – est passée de 53 % à 49 % du PIB francilien par habitant. Les écarts se sont également accrus pour le PIB régional par habitant.

Jean-Philippe Grouthier, chef adjoint du bureau des statistiques régionales, locales et urbaines de l'Insee, confirme le renforcement de la prééminence francilienne : *« Pour les fonctions stratégiques, le poids de l'Ile-de-France augmente. Une entreprise, pour s'implanter, a besoin d'un marché du travail, d'une masse de gens disponibles. Le discours sur les start-up qui s'installent dans l'Ardèche est faux. Ce qui n'empêche pas une spécialisation des espaces. Pour les entreprises qui ont besoin de beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée, il est plus avantageux de s'installer en province. »*

L'INFLUENCE DE LA DÉMOGRAPHIE

La comparaison des taux de chômage montre, en revanche, une légère amélioration du sort des régions : en 1982, seules deux régions métropolitaines avaient un taux de chômage inférieur à celui de l'Ile-de-France. Elles étaient cinq en 1996. Les trois quarts des régions françaises conservent donc, malgré tout, un taux de chômage supérieur à celui de l'Ile-de-France. Il convient d'interpréter ces chiffres avec prudence : les régions économiquement dynamiques « attirent » les chômeurs en quête d'emploi. Elles affichent logiquement un taux de chômage plus élevé que des régions qui perdent des habitants. Le faible taux de chômage du Limousin ne peut donc être considéré comme un signe de bonne santé économique, mais plutôt comme le reflet d'un déclin démographique.

Le revenu disponible brut par habitant, étudié entre 1982 et 1996, montre, contrairement aux mesures de richesse économique, un resserrement des écarts entre l'Ile-de-France et les vingt et une autres régions. Les Alsaciens – dont la région est la plus riche – disposaient en 1982 de 83 % du revenu des Franciliens, et les Corses – à la région la plus pauvre – de 68 %. En 1996, ces chiffres ont atteint 87 % et 73 % (pour le Nord - Pas-de-Calais) des revenus des Franciliens. Même si la répartition du revenu global sur le territoire n'a pas beaucoup évolué – l'Ile-de-France conserve une large prééminence –, cet indicateur montre que la redistribution des richesses au niveau national, par le biais des prestations sociales, joue son rôle d'atténuateur des inégalités régionales. Le resserrement entre Ile-de-France et régions s'est en effet principalement opéré au travers des retraites. Les régions âgées ou en difficulté économique effectuent ainsi leur rattrapage sur des régions où les revenus du travail sont plus importants.

HIÉRARCHIE DE LA RICHESSE

Tandis que les écarts se creusent avec l'Ile-de-France pour l'activité économique, tous les indicateurs montrent une stabilité ou une réduction des inégalités entre les vingt et une autres régions. Ainsi, pour le PIB par habitant, entre la plus riche (la Haute-Normandie) et la plus pauvre (le Limousin en 1982, le Languedoc-Roussillon en 1996), le rapport, de 1 à 0,74 en 1982, est passé à 1 à 0,72 en 1996. Entre la Haute-Normandie et la région qui la suit immédiatement en termes de richesse (Rhône-Alpes en 1982, Alsace en 1996), l'écart passe de 0,92 à 0,99. Pour les PIB régionaux par emploi, l'écart se réduit pour la plupart des régions, il n'augmente, très légèrement, que pour les trois moins actives. Le revenu disponible brut par habitant montre un léger resserrement de l'écart entre la région la plus riche (l'Alsace) et les plus pauvres (la Corse en 1982, le Nord - Pas-de-Calais en 1996). En revanche, les inégalités face au chômage s'accroissent fortement : de 1 à 1,75 entre la région la moins touchée et la plus touchée en 1982, le rapport est de 1 à 2,28 en 1996.

De 1982 à 1996, peu de choses ont finalement changé : *« De vrais écarts entre régions existent, mais le paysage général n'a pas été bouleversé »*, affirme M. Grouthier. La hiérarchie de la richesse n'a pas été profondément modifiée. Haute-Normandie, Rhône-Alpes, Alsace, Champagne-Ardenne : les quatre plus gros PIB par habitant en 1982 sont les mêmes en 1996. Les plus faibles restent l'Auvergne, Poitou-Charentes, le Limousin. Les régions où le chômage est le plus élevé restent Languedoc-Roussillon, Nord - Pas-de-Calais, PACA et Haute-Normandie. En termes de revenus, les régions les plus riches (Alsace, PACA, dans une moindre mesure Champagne-Ardenne) conservent leur rang. La hiérarchie des plus pauvres n'est pas non plus bouleversée.

Jean-Louis Andreani et Gaëlle Dupont

En quatorze ans, la hiérarchie des richesses et des revenus n'a pas été bouleversée

PIB RÉGIONAUX PAR HABITANT

	1996 en **francs**	RAPPORT ENTRE LES RÉGIONS 1996	1982
ILE-DE FRANCE	**207 278**	**1**	1
HAUTE-NORMANDIE	**137 351**	**0,66**	0,73
ALSACE	**136 312**	**0,65**	0,68
RHÔNE-ALPES	**130 178**	**0,62**	0,67
CHAMPAGNE-ARDENNE	**122 015**	**0,58**	0,66
FRANCHE-COMTÉ	**120 172**	**0,57**	0,57
AQUITAINE	**119 828**	**0,57**	0,63
PACA	**119 211**	**0,57**	0,65
CENTRE	**118 660**	**0,57**	0,63
PAYS-DE-LA-LOIRE	**118 104**	**0,56**	0,6
BOURGOGNE	**117 220**	**0,56**	0,61
BASSE-NORMANDIE	**115 300**	**0,55**	0,54
LORRAINE	**114 976**	**0,55**	0,59
MIDI-PYRÉNÉES	**113 068**	**0,54**	0,56
BRETAGNE	**111 964**	**0,54**	0,56
NORD-PAS-DE-CALAIS	**110 783**	**0,53**	0,57
PICARDIE	**109 835**	**0,52**	0,58
AUVERGNE	**108 501**	**0,52**	0,54
POITOU-CHARENTES	**108 006**	**0,52**	0,54
CORSE	**106 350**	**0,51**	0,54
LIMOUSIN	**105 392**	**0,50**	0,53
LANGUEDOC-ROUSSILLON	**101 553**	**0,48**	0,54

REVENU DISPONIBLE BRUT PAR HABITANT

	1996 en **francs**	RAPPORT ENTRE LES RÉGIONS 1996	1982
ILE-DE FRANCE	**110 841**	**1**	1
ALSACE	**97 108**	**0,87**	0,83
AQUITAINE	**95 070**	**0,85**	0,75
PACA	**93 779**	**0,84**	0,77
BRETAGNE	**92 749**	**0,83**	0,74
CHAMPAGNE-ARDENNE	**92 358**	**0,83**	0,81
BOURGOGNE	**92 261**	**0,83**	0,76
AUVERGNE	**92 046**	**0,83**	0,73
CENTRE	**91 636**	**0,82**	0,77
MIDI-PYRÉNÉES	**91 579**	**0,82**	0,72
RHÔNE-ALPES	**90 961**	**0,82**	0,76
LIMOUSIN	**90 590**	**0,81**	0,74
HAUTE-NORMANDIE	**89 859**	**0,81**	0,74
BASSE-NORMANDIE	**88 940**	**0,80**	0,71
PAYS-DE-LA-LOIRE	**88 440**	**0,79**	0,74
FRANCHE-COMTÉ	**88 113**	**0,79**	0,71
CORSE	**88 092**	**0,79**	0,68
LANGUEDOC-ROUSSILLON	**87 573**	**0,79**	0,73
LORRAINE	**87 444**	**0,78**	0,74
POITOU-CHARENTES	**87 293**	**0,78**	0,72
PICARDIE	**83 608**	**0,75**	0,70
NORD-PAS-DE-CALAIS	**81 264**	**0,73**	0,71

Source : INSEE

La moitié du secteur informatique en Ile-de-France

L'ESSOR des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a contribué à renforcer le poids économique de l'Ile-de-France. C'est ce qu'indique l'Insee-Ile-de-France, qui souligne, dans un article de sa revue *Regards* (numéro 50) : *« Le secteur des activités informatiques est une spécialisation très marquée du système productif francilien (...) La ventilation géographique des entreprises informatiques révèle le poids prépondérant de l'Ile-de-France »*, où ce secteur, de 1993 à 2000, a connu une croissance de 8,3 % par an du nombre d'entreprises.

La région accueille ainsi la moitié des entreprises de métropole du secteur, avec en 2000, 15 831 entreprises, soit 50,7 % du total, même si les grands groupes ont d'importants centres de production dans les régions, comme Hewlett-Packard à Grenoble et NEC à Angers. L'institut explique cette concentration en Ile-de-France par la *« présence importante de services »*, l'*« accès à un marché de travailleurs qualifiés »* et la *« présence de sièges sociaux »*. Ces entreprises sont en général très petites – c'est notamment le cas de nombreuses sociétés de services d'ingénierie et d'informatique (SSII) – et n'emploient que de faibles effectifs, mais elles ont un poids économique important. Néanmoins, 80 % des effectifs salariés sont concentrés dans 25 % des entreprises. L'Insee ajoute que 60,5 % de la valeur ajoutée, en Ile-de-France, était dégagée, en 1997, par des entreprises de plus de 50 salariés.

CONCLUSIONS SIMILAIRES

Dans une étude sur la *Géographie de l'emploi* publiée en septembre 2000, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (Iaurif) parvient à des conclusions similaires. Selon l'Iaurif, les activités informatiques employaient dans la région, en 1998, 112 500 salariés : *« La région capitale tient une place privilégiée en France puisque plus d'un salarié sur deux du secteur y travaille. »* Le « conseil en systèmes informatiques » et la « réalisation de logiciels » sont les deux principaux employeurs.

La Haute-Normandie, ou les apparences de la richesse

ROUEN
de notre correspondant

« L'image d'une région riche est trompeuse. » Cette dénégation, mille fois entendue, sur la réalité économique et sociale de la Haute-Normandie et de ses deux départements, Seine-Maritime et Eure, résume l'état d'esprit dans lequel ses responsables, en particulier les élus, abordent des négociations avec les pouvoirs centraux pour élaborer un programme régional ou un contrat de plan. Alain Le Vern, président (PS) de la région, comme ses prédécesseurs de droite depuis trente ans, connaissent par cœur le classement des régions françaises.

Si l'on écarte l'Ile-de-France du classement, la Haute-Normandie est toujours en tête des régions françaises pour le produit intérieur brut (PIB), que ce soit par emploi ou par habitant. Mais deux indicateurs sociaux ramènent la région à des niveaux beaucoup plus modestes, révélateurs de lourds handicaps. Le calcul du revenu moyen par habitant place toujours la Haute-Normandie en milieu de tableau. Le taux de chômage demeure supérieur, d'environ 2 points, à la moyenne nationale et la Haute-Normandie ne quitte pas le 18e rang des vingt-deux régions métropolitaines.

Encore faut-il prendre en compte l'influence directe de la région parisienne sur le taux de chômage haut-normand, avec des écarts allant jusqu'à 6 points entre les zones d'emploi sous l'influence francilienne et celles du littoral de la Manche, pourtant très proches, où prédominent les activités industrielles lourdes et portuaires. Le classement de la Haute-Normandie pour le revenu moyen par habitant est la conséquence du chômage et du nombre de titulaires du RMI, avec, là encore, des disparités à l'intérieur même de la région : en Seine-Maritime, où vivent les deux tiers du 1,8 million de Haut-Normands, le revenu net moyen imposable est inférieur de plus de 1 000 francs à la moyenne régionale.

ACCUMULATION DES RETARDS

Le haut niveau du PIB régional est la conséquence directe de la présence des industries pétrolières (raffinage), chimiques, automobiles. Mais 56 % des effectifs industriels dépendent de centres de décision externes à la région comme Renault, TotalFinaElf, Aventis, Exxon, Glaxo, Pasteur, Snecma. *« Nous produisons de la richesse, mais nous ne sommes pas pour autant riches, parce que la valeur ajoutée part ailleurs »*, souligne Dominique Gambier, vice-président (PS) du conseil régional, qui, comme d'autres, s'inquiète que la Haute-Normandie ne soit pas vraiment maîtresse de son destin économique : la priorité est donc le soutien au développement endogène d'un tissu de petites et moyennes entreprises, appuyées sur les grands groupes.

L'effet déformant d'un PIB élevé a longtemps pénalisé la Haute-Normandie dans ses rapports avec l'Etat français, et maintenant avec l'Europe pour l'attribution des fonds structurels. *« Culturellement, on demandait trop peu »*, reconnaît encore M. Gambier, en soulevant la question de la formation initiale, trop vite abandonnée par les jeunes en période de plein-emploi. La Haute-Normandie a ainsi accumulé des retards en termes de dotations pour l'enseignement, la recherche et la santé.

La proximité parisienne a paradoxalement accentué ces retards, comme ce fut le cas pour l'université de Rouen, qui a tardé à se développer. *« Il ne faut pas baisser la garde »*, résume M. Gambier. Le directeur de l'agence régionale de développement, Philippe Chataignier, considère pour sa part que cette image déformée relève aussi de la responsabilité directe des Haut-Normands, trop timorés pour vanter les mérites d'une région *« très largement ouverte sur les hautes technologies : l'aérospatiale, l'automobile, la pharmacie »*.

Etienne Banzet

Ille-et-Vilaine : la qualité de l'eau en question

LA MISSION dépêchée en Bretagne par les ministères de l'agriculture et de l'environnement pour répondre au travail du militant écologiste Jean-François Piquot, qui avait dénoncé, dans un ouvrage argumenté, les dysfonctionnements du conseil départemental d'hygiène (CDH) d'Ille-et-Vilaine (*Le Monde* du 16 mai), vient de rendre ses conclusions. Soulignant la piètre qualité de l'eau dans le département, les inspecteurs arrivent, eux aussi, à la conclusion que le CDH, qui autorise la création ou l'extension d'exploitations agricoles classées, doit se réformer : il lui faut redevenir *« un lieu de débat »*, et ne plus se préoccuper que du *« respect de la seule procédure »*. En outre, dans un département où l'excédent d'azote est estimé à au moins 30 000 tonnes par an, *« une prise en compte de l'agronomie et du respect du sol par les éleveurs est essentielle »*. Les inspecteurs plaident pour des créations de postes de contrôleur et évoquent d'éventuelles *« sanctions pénales »* pour leur donner quelque *« crédibilité »*. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHE

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON** : le conseil régional du Languedoc-Roussillon souhaite développer la culture du soja non OGM. Il compte remettre en culture les 120 000 hectares actuellement gelés par les primes versées, dans les années 1980, pour l'arrachage des vignes.

SICAV ET FCP du CRÉDIT AGRICOLE

CHANGEMENTS DE NOM

19 juin 2001...

Des noms plus simples pour reconnaître en un coup d'œil, et pourquoi pas redécouvrir, l'univers de vos principaux fonds d'investissement.

DEUX RADICAUX pour indentifier rapidement deux gammes aux objectifs d'épargne complémentaires.

● Dans la gamme **ATOUT...**

Retrouvez nos Sicav investies en actions et profitez, sur le long terme, du potentiel de performance des Bourses françaises, européennes ou internationales, notamment au sein de votre PEA.

Atout Futur devient **Atout France**

Eurodyn devient **Atout Europe**

Univers Actions devient **Atout Monde**

● Dans la gamme **CAPITOP...**

Retrouvez nos Sicav et Fonds Communs de Placement monétaires pour rémunérer votre trésorerie ou investis en obligations pour dynamiser et diversifier un portefeuille obligataire.

Univar devient **Capitop Monétaire**

Amplia devient **Capitop Trésorerie**

Revenu Vert devient **Capitop Revenus**

Oblifutur devient **Capitop Euroblig**

Univers Obligations devient **Capitop Mondoblig**

CRÉDIT AGRICOLE
ASSET MANAGEMENT

DISPARITIONS

Jean-Marc Théolleyre

Quarante ans de chronique judiciaire au « Monde »

CHRONIQUEUR judiciaire et figure historique de la rédaction du *Monde,* Jean-Marc Théolleyre est mort mardi 12 juin au matin, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), à l'âge de soixante-seize ans. *« Mes forces me quittent »,* avait-il simplement confié quelques jours auparavant. « Théo », ainsi l'appelions-nous, s'ennuyait depuis trop longtemps – une bonne dizaine d'années – des prétoires et des palais de justice, où il avait campé depuis 1945 presque sans repos. Avec un mélange de ferveur et de pudeur, de curiosité et de distance.

Une bienveillance passée de mode flottait dans son regard. Personne ne pouvait deviner derrière son humeur égale teintée de mélancolie sa jeunesse héroïque. Il ne l'évoquait pas, ou si peu. Encore lycéen, catholique, il avait rejoint un réseau de la Résistance et servait de « courrier » dans la région de Toulouse. Arrêté par la Gestapo, il était parvenu à ne pas parler sous la torture, dont ses phalanges gardaient la trace. Il s'était retrouvé au camp de concentration de Buchenwald.

A vingt ans, rescapé de la guerre, ce provincial – il était né à Lyon le 31 juillet 1924 – avait frappé à la porte du *Monde*. Rémy Roure, éditorialiste politique, son aîné rencontré à Buchenwald, l'avait accueilli et présenté au directeur, Hubert Beuve-Méry. Le jugement fut sans appel : *« Il a le vibrato. »*

Le voilà journaliste, sans examen de passage. Son goût des livres, sa fréquentation quotidienne des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand lui serviront de formation permanente. Il sera chroniqueur judiciaire au long cours, rigoureux comme on ne l'est plus, aussi attentif à suivre et noter les longs développements juridiques que prompt à enregistrer sur ses carnets les échanges les plus vifs. Jamais pris en défaut.

PHOTO ANTONIO PAGNOTTA

« Théo » à son bureau du « Monde », rue des Italiens.

Des procès de la collaboration aux procès des faits divers retentissants, il couvrait tout. L'audience à peine terminée, il se réfugiait dans sa chambre d'hôtel pour écrire puis dicter à une sténo son article au milieu de la nuit. S'il était à Paris, il enfourchait sa bicyclette une fois l'exercice d'écriture achevé pour traverser la capitale et déposer sa copie dans la boîte aux lettres du *Monde*, rue des Italiens.

Grande époque. Un compte-rendu judiciaire pouvait occuper dans les grandes occasions deux pleines pages du journal. Il arrivait que Théo écrivît sur ses genoux durant l'audience et confie ses feuillets, les uns après les autres, à un jeune confrère qui allait les dicter à la cabine téléphonique de la salle de presse du Palais. Il était tout à la fois le scribe scrupuleux et l'observateur impartial, l'œil et l'oreille du lecteur.

Le Palais, cet univers feutré où se nouent et dénouent tant de drames intimes, où se croisent magistrats et avocats, le respectait infiniment. D'autres confrères illustres comme Jean Laborde pour *L'Aurore,* James de Coquet et Pierre Macaigne pour *Le Figaro,* Frédéric Pottecher pour la radio, s'affirmaient et brillaient. Lui serrait son style, polissant ses phrases au plus près de l'audience, régnant en silence sur ce monde clos. Il était LA référence.

PRIX ALBERT-LONDRES

Ses confrères lui avaient décerné, en 1959, le prix Albert-Londres, notamment pour ses relations du procès de Marie Besnard, accusée d'avoir empoisonné à l'arsenic dix de ses parents et deux voisins. Presque trente ans plus tard, en 1987, lors du procès du SS Klaus Barbie, qui devait durer deux mois, il était toujours celui vers lequel on se tourne pour demander son avis, un conseil. Et sur l'Occupation, on le découvrait plus clément que ses cadets, plus serein aussi.

Il savait. Il avait connu cette *« période qui fut davantage sujet de douleur que de gloire, d'amertume que de délices, de chagrin que de fierté »*. Ce sont ses mots. Sa foi lui interdisait tout sentiment de revanche. Il était austère et doux.

Laurent Greilsamer

[Jean-Marc Théolleyre a symbolisé et symbolisera encore longtemps l'honneur d'une génération de journalistes. Il incarnait pour nous la vertu, la modestie et le courage. *Le Monde* présente à son fils Dominique et à ses proches ses plus sincères condoléances. – J.-M. C.]

« Son article fera foi »

C'ÉTAIT lors d'un procès fleuve des années 1960. La greffière avait du mal à retrouver trace d'un incident d'audience. Le président s'est tourné vers le ministère public et les parties. *« Convenons,* a-t-il proposé, *que l'article de M. Théolleyre fera foi ! »*

Celui que nous appelions tous « Théo » est resté penché sur son cahier de notes avec la concentration de premier de classe que les prétoires ont bien connue durant plus de quarante ans. Il ne serait pas dit que le compliment suprême et sans précédent du magistrat ébranlerait son sérieux – si constant que ses notes servaient souvent de références aux confrères – et sa modestie.

Entré au *Monde* dès 1945, Jean-Marc Théolleyre a aussitôt rendu compte des procès. Malgré de brefs détours, vers 1960, par le reportage au *Figaro littéraire*, à *Paris jour*, puis un séjour à Lyon comme correspondant régional (1972) et la responsabilité des informations générales (1987), c'est comme chroniqueur d'audience, et dans ces colonnes, qu'il se sera senti le plus à l'aise, dans son élément, en accord avec sa vocation profonde. Cette assiduité au Palais a fait de lui le témoin numéro un des épilogues judiciaires des grandes crises nationales.

A peine clos les dossiers de la Résistance et de la collaboration, sont venues les affaires en rapport avec la décolonisation : les « fuites », Ben Barka, Salan, putsch des généraux. L'époque était aussi riche en crimes passionnels qu'en débats politiques : Marie Besnard, Pauline Dubuisson, Dominici, Fesch. Sa sensibilité littéraire l'aidait à suggérer les arrière-plans romanesques des drames de droit commun, sans leur sacrifier les méandres des procédures.

REGARD DE JUSTE SUR LA JUSTICE

Il n'était pas rare que « le Théo » occupe chaque jour une ou deux pages du journal. Les secrétaires de rédaction peinaient à couper, tant ils prenaient intérêt à découvrir la copie, comme on dévore un feuilleton. A force de précision, sans s'y perdre ni nous y perdre, le chroniqueur donnait à son compte rendu une cohérence, un rythme, qui décourageaient les coups de ciseaux. Tout en taisant ses réactions personnelles, l'auteur laissait percevoir une sorte de tendresse blessée, une allergie aux petits cynismes que favorise la fréquentation quotidienne du drame.

Hostile à la peine capitale (il plaida contre elle dans un livre de 1978), on a pu le voir se détourner, en larmes, à l'annonce de certains arrêts de mort. D'autres ouvrages ont prolongé son regard de juste sur la justice : procès dit des « fuites », enquête sur les « néo-nazis » (1982), recension des procès d'après-guerre (1986), essai sur quarante-cinq ans de l'institution judiciaire (*L'Accusée,* Robert Laffont, 1991).

Sa passion du vélo l'a conduit à suivre deux Tours de France, au début et à la fin de sa vie professionnelle (1952, 1989). En 1972, le prix Albert-Londres récompensa son talent apte à tous les genres de la profession. Il a longtemps présidé l'association de la presse judiciaire et participé aux instances de la société des rédacteurs du *Monde*. Mais c'est au travail, terriblement astreignant et exposé, du compte rendu d'audience qu'il aura épanoui ses qualités, rarement réunies, de méticulosité, d'effacement derrière le sujet traité, de discrète compassion. Il y avait de la pureté d'enfance chez ce maniaque de l'exactitude, et une délicatesse telle que la perte de son épouse, il y a trois ans, l'avait jeté dans un désespoir sans limite, sous le pauvre sourire.

... *« L'article de Théolleyre servira de référence »*, fut-il décidé unanimement un jour au Palais de justice. Longtemps encore, *« " Théo " fera foi »* pour les historiens, après avoir honoré notre métier, et nous servira de modèle.

Bertrand Poirot-Delpech

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 13 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont nommés : commandant de la force d'action terrestre, le général de corps d'armée **Jean-Claude Lafourcade** ; inspecteur de la défense opérationnelle du territoire, le général de division **Pierre Lang** ; directeur adjoint de la direction centrale du matériel, le général de division **Jean-Marc Renucci** ; commandant supérieur des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien, le général de brigade **Roger Duburg** ; commandant supérieur des forces armées de la Nouvelle-Calédonie, le général de brigade **Pierre de Saqui de Sannes** ; inspecteur de la fonction « logistique-formation » à l'inspection de l'armée de terre, le général de brigade **Jack Desbordes** ; adjoint territorial au général gouverneur militaire de Paris, commandant la région terre Ile-de-France, le général de brigade **Alain Le Goff** ; directeur des études du Centre des hautes études militaires, le général de brigade **Jean-Claude Beyer** ; sous-directeur à la direction centrale des télécommunications et de l'informatique, le général de brigade **Gérard Rose** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade **Bernard Féron** ; chef de la division « soutien » de l'état-major du général gouverneur militaire de Paris, commandant la région terre Ile-de-France, le général de brigade **Jacques Doireau** ; chef de la division « activités » de l'état-major du général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région terre Sud-Est, le général de brigade **Michel Klein** ; adjoint au général commandant l'état-major de force n° 3 à Marseille, le général de brigade **Henri Pélissier** ; commandant de la 3e brigade mécanisée, le général de brigade **Emmanuel de Richoufftz de Manin**.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Alain Richard**, **Bernard Grail**, **Jean Novacq** et **Jean-Louis Sublet** ; général de brigade, les colonels **Xavier Bout de Marnhac**, **Bernard Périco** (nommé chef de la division « activités » de l'état-major du général commandant la région terre Sud-Ouest), **Alain Bidard** (nommé commandant la 9e brigade légère blindée de marine), **Bernard Ratel** (nommé chef d'état-major de l'état-major interarmées de planification opérationnelle), **Jean-Loup Chinouilh** (nommé gouverneur militaire de Strasbourg, commandant la brigade du génie) et **Richard Agnus** (directeur régional du matériel en région terre Nord-Est) ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade **Pierre Fossey**, nommé directeur régional du commissariat en région terre Nord-Est ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel **Alain Bourrier**, nommé directeur régional du commissariat en région terre Sud-Ouest.

● **Air.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Jean-François Louvion**, nommé directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, directeur de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires.

Sont promus : générale de division aérienne, la générale de brigade aérienne **Colette Moulin**, épouse **Giacometti** ; général de brigade aérienne, les colonels **Jean Bachelard** (nommé adjoint « opérations » du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes) et **Jean-Romuald Robert** (nommé adjoint « emploi » du commandement de la force aérienne de combat).

Sont nommés : adjoint au chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle, le général de brigade aérienne **Robert Gosset** ; commandant la zone aérienne de défense sud, le général de brigade aérienne **Charles Ricour** ; commandant de l'école de l'air et de l'école militaire de l'air, le général de brigade aérienne **Bernard Molard**.

● **Marine.** Est promu vice-amiral, le contre-amiral **Jean-François Cot**, nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine.

Sont nommés : inspecteur des forces maritimes et des réserves, le vice-amiral **Pierre Sabatié-Garat** ; adjoint organique au commandement de la force d'action navale, le contre-amiral **Pascal Durieux**.

● **Gendarmerie.** Sont promus général de brigade, les colonels **Yves Quentel** (nommé inspecteur technique de la gendarmerie) et **Luc Lacroix** (nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées).

Sont nommés : commandant de la région de gendarmerie Ouest, le général de brigade **Jean-Louis Fournaise** ; chargé de mission auprès du directeur général de la gendarmerie, le général de brigade **Claude Lepetit** ; sous-directeur des opérations, adjoint au chef du service des opérations et de l'emploi à la direction générale de la gendarmerie, le général de brigade **Guy Parayre** ; commandant de l'école des officiers de la gendarmerie, le général de brigade **Gérard Rémy** ; sous-directeur du personnel à la direction générale de la gendarmerie, le général de brigade **Denis Touverey**.

● **Service de santé.** Est promu médecin général, le médecin chef **Claude Kalfon**, nommé directeur du service de santé en région aérienne sud.

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **François Fayard** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Jacques Figuet**, **Hervé Guillou**, **Henri de Bronac de Bougainville** et **Sylvain Bonleux**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 10 juin sont publiés :

● **Administration :** deux décrets d'application de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

● **IHEDN :** un arrêté portant désignation des auditeurs de la 54e session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (cycle 2001-2002).

● **CSA :** plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant reconduction d'autorisations d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dans les régions Centre et Poitou-Charentes.

Pour votre été, abonnez-vous au *Monde*

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :
- des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;
- des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;
- des territoires inconnus de la Sibérie orientale et du sommet du K2 ;
- des grands solitaires de la prière ;
- de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances.
Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin .**

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous !

Choisissez simplement la durée de votre abonnement, remplissez le bulletin et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE			FRANCE
☐ 2 semaines	(13 nos)	96 F	(14,64 €)
☐ 3 semaines	(19 nos)	139 F	(21,19 €)
☐ 1 mois	(26 nos)	173 F	(26,37 €)
☐ 2 mois	(52 nos)	378 F	(57,63 €)
☐ 3 mois	(78 nos)	562 F	(85,68 €)
☐ 12 mois	(312 nos)	1 980 F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT — 101 MQ VA2

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre mode de règlement :
☐ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
☐ Carte bancaire
N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ; abo@lemonde.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mimi LUMBROSO,
Simonne, Claude, Sames, Pierre
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils et petit-fils,

Alfred,

le 7 juin 2001.

chez
Sophie SICSIC
et
Yves TOUGARD.

25, rue du Repos,
75020 Paris.

Anniversaires de naissance

– Marseille, 13 juin 2001.

Fernand,

soixante-dix ans !

Toujours vaillant.

Bon anniversaire.

Simone Guilhem, Justine Dhaïs.

– 14 juin 1986,

Gaëtan

vient au monde.

14 juin 2001,

Le Monde vient à Gaëtan.

Pour tes quinze ans, Gaëtan,

félicitations de deux vieux admirateurs.

Ton père et ton parrain.

– Bon quatre-vingt-sixième anniversaire à

Papi Rafia.

Jean-Pierre, Leïla et Yasmine, ta petite-fille,
qui t'aiment tendrement.

Pierre,
13 juin 1983 - 13 juin 2001.

Dix-huit ans, te voilà citoyen !

Heureux anniversaire.

De la part de
Mathilde et Jean-Paul,
Jean-Baptiste et François,
Et tous ceux et celles qui t'aiment.

Mariages

Agnès LAJOT
et
Daniel TIRAT

se marient, le samedi 16 juin 2001, au Paradou (Bouches-du-Rhône).

Les familles
LAJOT-HAGEMANN,
GARAT-CHEVALIER, TIRAT,
et leurs amis
les accompagnent et se réjouissent.

62, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

Décès

– Sa famille, ses amis
font part avec tristesse du décès de

Célia ALEGRET,
conférencière des Musées nationaux,
chargée de mission au département
des peintures du Musée du Louvre,

survenu à Paris, le 6 juin 2001.

Le service religieux aura lieu le mercredi 20 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre du Petit-Montrouge, sa paroisse, 88, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Passy, Paris-16e.

Raúl N. Alegret,
Buenos Aires 8374,
5505 Carrodilla,
Mendoza (Argentine).

– Le 5 juin 2001,

Christiane BORNET,
née **REGNAULT,**

s'est éteinte, sereine, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques religieuses se sont déroulées dans l'intimité familiale.

De la part des familles Capdeville, Clouse, Cauchie, Palathumveetil et Dedeyn.

Geneviève Cauchie,
42, rue la Quintinie,
75015 Paris.

paringer

De 4 900 F à 8 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

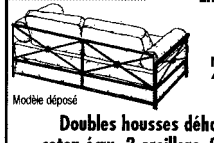

Modèle déposé

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7e - Tél. 01 45 44 10 44

– Mme Yvette Contensou,
son épouse,
Jacques et Christine, Martine, Bruno,
ses enfants,
Antoine, Marie et Lise,
ses petits-enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard CONTENSOU,

survenu le 12 juin 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue Achille-Peretti.

L'inhumation aura lieu le samedi 16 juin, à 11 heures, au cimetière Saint-Gervais de Lectoure (Gers).

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le directeur de l'Institut du Monde Anglophone,
Ses collègues,
Et ses amis,
ont la tristesse d'apprendre la disparition de

Suzanne DUTRUCH,
professeur
à la Sorbonne Nouvelle-Paris-III.

Suzanne Dutruch avait consacré sa carrière à la littérature et à la civilisation anglaises.

Ses collègues conservent le souvenir de son dévouement au cours de sa carrière et particulièrement lors de sa prise de fonctions en tant que directeur de l'Institut.

Ils s'associent à la douleur de ses proches.

– Jacqueline Edith Flem,
Lydia Flem et Maurice Olender,
Selma Olender,
Ses proches, ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Boris FLEM,
Saint-Pétersbourg, 1er septembre 1923,
Bruxelles, 10 juin 2001.

Nous rappelons ici le souvenir de sa mère,

Rosa WIDENSKY,
née le 23 septembre 1879, à Sedlitz,
assassinée à Auschwitz en 1942.

15, avenue de Gomrée,
B-1150 Bruxelles.
molend@ulb.ac.be

– Sa famille,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Carole FREDERICKS,

survenu à Dakar, le 7 juin 2001.

L'inhumation aura lieu le lundi 18 juin, à 16 h 45 au cimetière Montmartre, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire part.
*(*Le Monde *daté 10-11 juin.)*

– Bourkika. Castiglione. Cherchell. Marseille. Pernes-les-Fontaines.

Ses enfants,
Ses petites-filles,
Son frère, sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve René GIROUD,
née **Lucienne SERRETTE,**

survenu le 9 juin 2001, à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Anne Grimault,
sa femme,
Sophie, Marion et Caroline Grimault,
ses filles,
Malika, Boris, Emile, Jules, Robin, Soléa,
ses petits-enfants,
Les fils d'Anne
et leurs familles,
Leurs amis, proches et familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude GRIMAULT,
ancien commandant de bord Air Inter,

des suites d'une leucémie, dans sa soixante-dixième année, ce 10 juin 2001.

Ses amis et sa famille pourront lui rendre un dernier hommage au cimetière de Tourrettes-de-Fayence (Var), vendredi 15 juin, à 14 heures.

83440 Tourrettes.

– Mme Jean Grimpret,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Rousseau,
Mme Micheline Cavayé-Grimpret,
M. et Mme Bernard Grimpret,
M. et Mme Michel Pierrugues,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRIMPRET,
docteur vétérinaire,
président honoraire
de l'Académie vétérinaire de France,

survenu le jeudi 7 juin 2001, à Bourg-la-Reine.

26, boulevard Carnot,
92340 Bourg-la-Reine.

– Claudine Fabre-Julliot,
son épouse,
Fanny Julliot-Gasparov,
sa fille,
Anton Gasparov,
son petit-fils,
Et les familles Julliot, Gasparov, Fabre, Milhem et Farcy,
ont la douleur de faire part du décès de

André JULLIOT,

survenu le 6 juin 2001.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le 13 juin 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60 *bis*, rue des Peupliers,
92100 Boulogne-Billancourt.

– M. et Mme Pierre-Emmanuel Maire,
Pierre-Bertalan, Julia et Clara,
M. Frédéric Maire,
Camille, Justine, Louise et Paul,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard MAIRE,
née **Réjane DANJEAN,**

survenu à Paris, le 9 juin 2001.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce jeudi 14 juin, en l'église Saint-Michel de Dijon (Côte-d'Or).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or).

15, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Jacqueline Mauro,
née Robert,
son épouse,
Geneviève et Anastase Yannou,
Françoise Mauro,
Isabelle et Jens Petersen,
Georges, Sandra, Stefan,
ses filles, gendres et petits-enfants,
Et toute sa famille
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Frédéric MAURO,
professeur émérite d'histoire
de l'université Paris-X,
médaille d'argent du CNRS,
membre de l'Académie des sciences
d'outre-mer,
docteur *honoris causa* des universités de
Bahia, Rio de Janeiro et Lisbonne,
commandeur des Arts et des Lettres
(Brésil),
officier de la Croix du Sud (Brésil).

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

6, avenue du Général-de-Gaulle,
94160 Saint-Mandé.
4, rue des Halles,
75001 Paris.

– La direction,
Et le personnel du centre culturel Calouste-Gulbenkian
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Frédéric MAURO,

survenu le 11 juin 2001.

Ils s'associent à la douleur de Mme Mauro, de ses enfants et de sa famille.

Frédéric Mauro a été un éminent collaborateur du Centre depuis 1969 et auteur de très nombreux articles, communications et publications sur le monde portugais et brésilien.

51, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

– Jean-Louis et Agnès Meegens,
son fils et leurs enfants,
Les familles Meegens et Toutlemonde,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Robert MEEGENS,
née **Renée TOUTLEMONDE,**

le 30 mai 2001, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Un culte a été célébré le 6 juin 2001, en l'église réformée de Boulogne-Billancourt.

« J'ai gardé la foi. »
II Tim. 4.7.

83, Elysée 2,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Sa famille,
Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone MILLET,
née **DOUCE,**

survenu le 4 juin 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

On associera dans le souvenir son époux,

Louis MILLET,
ingénieur ESPCI (1905-1989),

et sa fille,

Anne-Marie de GOËR de HERVE,
ingénieur ESPCI (1934-1988).

Les familles de Goër, Millet,
Romanetti, Auzoux,

6, avenue Gounod,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Myriam Coulon et Agnès Flavian,
ses filles,
Serge et Thierry,
ses gendres,
Sarah, Fanny, Sacha et Anne,
ses petits-enfants,
Jean Mouchnino,
son frère,
Mireille,
sa belle-sœur,
Claire et Hélène,
leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel MOUCHNINO,

survenu le 11 juin 2001, à Menton.

L'inhumation a eu lieu au cimetière israélite de Sarrebourg (Moselle), ce jeudi 14 juin, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– François Pauli
et Sophie Tandonnet,
Gilles Pauli, Marion Pauli
et Emmanuel Monnet,
ses enfants,
Armelle Cressard,
sa compagne,
Ainsi que ses enfants, Gwenola, Christophe et Marion Lorsignol,
Salomé, Aurélia et Benjamin,
ses petits-enfants,
Annie Pauli, Monique et Gérard Daum,
Michel et Monique Pauli
et leurs enfants,
ses sœurs et son frère, ses neveux et ses nièces,
Rose-Marie Pauli-Sallenave
et Anne-Marie Arnaud,
Les familles Pauli-Sallenave, Fournier, Gallerand, Bureau, Cressard, Lorsignol, Daum, Boutry, Arnaud et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa soixante-et-onzième année, de

Jacques PAULI,
X 52,

le 10 juin 2001.

Une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame-d'Espérance, ce jeudi 14 juin 2001, suivie de l'inhumation dans le cimetière de Muids (Eure) à 15 heures.

La direction du *Monde* présente à Armelle Cressard ses sincères condoléances.

3, passage Salarnier,
75011 Paris.

– Le président de l'université Paris-X - Nanterre,
L'UFR de sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique,
La communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès, le 9 juin 2001, de

François SELLIER,
professeur d'économie,
ancien directeur de l'UER
de sciences économiques.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.
(Le Monde *du 12 juin.)*

Remerciements

– Mme Michel Privat de Garilhe,
Mme Laurence Giry,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de

Michel PRIVAT de GARILHE,

prient les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires de décès

Pierre GUIDONI

est décédé brutalement le 13 juin dernier.

Sa famille remercie tous ceux et toutes celles qui l'ont accompagnée au long de cette année.

Désormais, nous le portons en nous.

– Le 14 juin 2000,

Jean-Marc LECCIA,
rédacteur en chef,
conscience morale
et intelligence lumineuse
de France 3 Corse,

nous quittait.

Il avait quarante-trois ans.

Il nous manque cruellement.

Ses amis.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Philippe BRUNEAU,
professeur émérite
d'archéologie grecque en Sorbonne,

le mardi 19 juin 2001, à 15h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Colloques

OSE - Œuvre de secours aux enfants
COLLOQUE JUSTIN GODART :
un homme dans son siècle (1871-1956)
La vie et l'œuvre de Justin Godart, premier président de l'OSE.
Direction scientifique : Annette Wieviorka.
Avec la présence effective de M. Christian Poncelet, président du Sénat, Mme Simone Veil, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, M. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé.
18 et 19 juin 2001, à partir de 9 heures, Palais du Luxembourg.
Entrée libre. Renseignements et inscriptions, OSE : 01-53-38-20-20 ou www.ose.france-org

Conférences

Vendredi 15 juin, 20 h 15 à 21 h 30,
Approche ésotérique du
« Notre Père »
Loge Unie des Théosophes,
11 *bis*, rue Kepler, Paris-16e,
entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Les conférences
des Mardis de la Philo
reprennent le 2 octobre.
Au programme cette année :
18 thèmes de 6 conférences chacun
Pour recevoir les programmes
téléphonez au 01-47-22-13-00
ou consultez le site
www.lesmardisdelaphilo.com

Les amis de la Fondation
pour la mémoire de la déportation
vous invitent à débattre avec
Jorge SEMPRUN,
résistant, déporté, écrivain,
samedi 16 juin 2001, à 15 heures,
à la Sorbonne.
AFMD,
31, boulevard Saint-Germain, Paris-5e.

Conférences-Débats

La Loge Paris Jérusalem
du B'nai B'rith de France
Dimanche 17 juin 2001,
de 14 h 30 à 19 heures,
« Jérusalem Dialogue ».
Forum de paroles croisées
autour de Jérusalem.
Père Patrick Desbois, Nabile Fares,
Henri Cohen-Solal,
Anne-Marie Dreyfus,
Sœur Isabelle Denis, Raphaël Draï.
Théâtre de l'Epée-de-Bois,
Cartoucherie de Vincennes.
PAF : 50 francs

Séminaires

– Université d'été sur l'**enseignement de l'histoire de la Shoah** pour les professeurs des lycées et collèges, toutes disciplines confondues, du 8 au 12 juillet 2001, à Paris, avec des historiens et des spécialistes de la pédagogie. Avec le soutien de l'APHG et de la Fondation Jacob-Buchman.

Renseignements et inscriptions
au CDJC : 01-42-77-44-72

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO
numéro de juin
12 F / 1,83 €
Crise du modèle alimentaire
● ESB, fièvre aphteuse : Crise agricole conjoncturelle ou bouleversement profond des habitudes alimentaires ?
Le sport entre ombre et lumière
● Le XXIe siècle sera sportif ou ne sera pas. Maintien de sa forme, dépassement de soi ou moyen d'intégration, le sport est devenu un secteur économique à part entière. Mais c'est aussi une institution en crise, en proie à de multiples dérives.
+ les clés de l'info
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Diplômes

Ecole HEC
Liste du Président

Les étudiants dont les noms suivent
ont été sélectionnés parmi
les 367 diplômés HEC
de la promotion 2000, pour
l'excellence des résultats académiques
qu'ils ont obtenus
pendant l'ensemble de leur scolarité :

Juliette Balsen,
Jérôme Bouchard,
Gontran Duchesne,
Aurore Girsault,
Yacine Ouazzani.

Nous leur adressons nos très vives félicitations.

Formations

Ecole doctorale de Sciences-Po Paris
DEA de SOCIOLOGIE

La filière
Sociologie des sociétés contemporaines

vous propose :
- une analyse sociologique des transformations de la structure, des mœurs et des valeurs des sociétés européennes ;

- une formation professionnelle à l'enquête sociologique.

Contact : 01-44-39-56-67
danielle.herlido@osc.sciences-po.fr
Dépôt des dossiers jusqu'au 10-09-2001.

Cours

Apprendre le russe au CREF
à Moscou et à Paris,
stages intensifs, semi-intensifs :
01-39-53-85-73, ou cref@dol.ru

Assemblées générales

Assemblée générale de l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJCF).
« Le religieux et le lien politique »
avec le grand rabbin Gilles Bernheim, le Père Jean Dujardin et Nelly Hansson, le dimanche 17 juin 2001,
de 9 h 30 à 13 heures,
au 45, rue La Bruyère, Paris-9e (Alliance israélite de France).
AJCF : 01-45-22-12-38.

Communications diverses

VERTÈS
Catalogue raisonné en préparation
en accord avec Mme Lila de Nobili
Galerie Lucie Weill & Seligmann
6, rue Bonaparte, Paris-6e
Tél. : 33-1-43-54-71-95

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil,
75007 Paris.

Lundi 18 juin, 20 heures,
Cycle Manifestation exceptionnelle
« Qu'est-ce que la littérature ».
Projection du film de **Pierre Samson**,
sur **Bernard Pingaud**,
en présence de l'auteur.

Mercredi 20 juin, 20 heures,
Cycle D'ailleurs parmi nous
Slobodan Jovalekic,
poète, traducteur
et essayiste monténégrin.
Entretien avec
Geneviève Huttin,
poète.

Entrée : 20 francs
(gratuit pour les adhérents,
les étudiants, les chômeurs).
Renseignements au 01-49-54-68-87.

La Société française de l'Evaluation
organise les IIIes Journées françaises
de l'Evaluation,
les 14 et 15 juin 2001,
à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)
Renseignements et inscriptions :
Site Internet SFE : www.sfe.asso.fr
Secrétariat de la SFE :
Françoise Tarquis,
tél. : 01-45-92-68-23
e.mail :
françoise.tarquis@descartes.enpc.fr
Secrétariat des IIIes JFE :
tél. : 01-47-29-31-67
e.mail : jbouniol@cg92.fr

Université Paris-IV - Sorbonne
UFR de philosophie-sociologie
DESS
« Conseil en gestion
des connaissances numérisées ».
Inscriptions jusqu'au 13 juillet 2001.
Renseignements : 01-40-46-26-37

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎01.42.17.39.80
+ 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

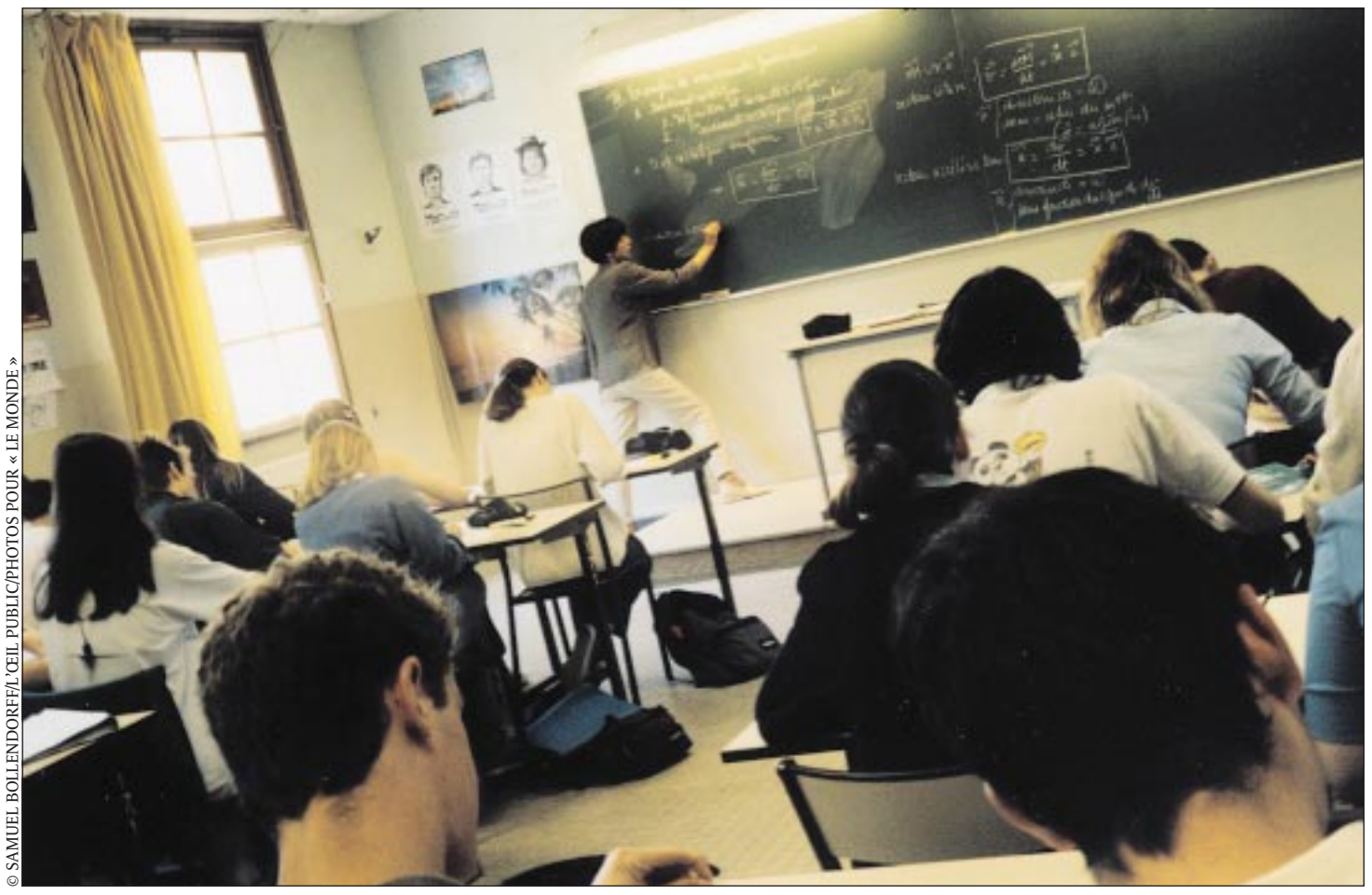

© SAMUEL BOLLENDORFF/L'ŒIL PUBLIC/PHOTOS POUR « LE MONDE »

4 A CHACUN SON ECOLE

Les bûcheurs de la prépa

Dans la classe préparatoire biologie du lycée Hoche, à Versailles, les 41 élèves travaillent d'arrache-pied. Pas question d'être seulement « bon ». Il faut compter parmi les meilleurs, avoir l'obsession du classement, viser le « haut du tableau ». Tout le monde ne résiste pas à cette compétition sans merci

C'EST toujours le même mouvement, dans un ensemble presque parfait. Les têtes se redressent, furtivement, et se rebaissent plus longuement dans un silence studieux. L'enseignant ne cesse de parler et d'écrire au tableau. Les élèves recopient tout sur leurs feuilles *« grand format, grands carreaux »*, en prenant soin d'utiliser leur stylo rouge pour les têtes de chapitre, le vert pour les sous-titres, le bleu pour le corps de texte et d'encadrer méticuleusement avec leurs règles les formules mathématiques, les équations algébriques qu'ils devront, le soir même, réviser dans leur chambre. Six jours sur sept, 35 heures par semaine, la même scène se répète pour les quarante et un élèves de la classe préparatoire biologie du réputé lycée Hoche à Versailles. A l'abri du murmure de la ville, cet établissement bicentenaire, avec sa cour d'honneur et sa chapelle du Couvent de la reine, a forgé sa réputation grâce à ses classes prépas, toujours dans le peloton de tête des palmarès nationaux.

Les *« BCPST 1 »* (biologie, chimie, physique, sciences de la terre, première année) avaient tous été prévenus par l'équipe enseignante dès le début de l'année : il faudrait beaucoup travailler, avec rapidité, régularité et méthode, pour mener de front trois matières scientifiques, deux littéraires, ainsi qu'un travail d'initiative personnel encadré (TIPE). Seule nouveauté dans ce système immuable des classes préparatoires aux grandes écoles, les TIPE sont censés répondre à la nécessité de former *« des élèves moins scolaires »*, en cernant *« la qualité d'initiative et la capacité d'analyse des élèves »*. Par groupe de deux ou trois, les élèves réalisent un dossier à partir d'un travail bibliographique et d'une démarche expérimentale. Thème de l'année : le mouvement. Suivant leurs goûts, certains ont choisi d'étudier le déplacement des coquillages, des escargots ou des vers de terre, d'autres l'ouverture et la fermeture des tulipes, ou encore les méandres des rivières. De toutes les prépas, la BCPST est, de l'avis des enseignants, *« la plus polyvalente »*. Colles (exercices au tableau), devoirs à la maison (DM) ou surveillés (DS), la pression est constante. Le programme doit être mené à son terme, quoi qu'il arrive, sans *« état d'âme »* de la part des profs. La biologie, la physique et les maths occupent l'essentiel de l'emploi du temps des élèves. Chromosomes des eucaryotes, lithosphère océanique, corps purs monophasés, géométrie, algèbre linéaire..., la densité et l'importance des coefficients des cours scientifiques relèguent le français et les langues vivantes au second plan, pour ne pas dire à la « récréation » de la semaine. *« J'aimerais bien que vous soyez présents, pas seulement physiquement »*, demande tranquillement la professeur de français à un groupe d'élèves qui jouent au petit bac pendant qu'elle tente de les intéresser à *« l'héroïsme amoureux »* de *La Chartreuse de Parme*.

Pour ces très bons lycéens, qui ont tous décroché le bac S avec mention, la réalité de la classe prépa ne se mesure que lorsqu'on l'intègre. On croît être *« bon »*, maintenant il s'agit d'être le *« meilleur »* parmi les *« bons »*. On se doute que ce sera difficile de suivre ce *« must »* de l'après-bac, d'appartenir au vivier de l'*« élite »*, mais, lorsqu'on y plonge, *« c'est pire que ce que l'on imaginait »*, résume Isabelle. Cette jeune fille à l'allure sage, passionnée de cheval, voudrait devenir ingénieur forestier. Avec Caroline et Sabrina, elle partage une chambre à l'internat du lycée. Dans leurs vingt mètres carrés mansardés, décorés d'affiches de cinéma et de parcs naturels, elles s'accordent, après leurs journées de cours, trois quarts d'heure de *« battement »* pour *« goûter et discuter un peu »*. Puis, jusqu'à minuit, avec parfois *« des pointes à une heure du mat »*, elles apprennent leurs cours et révisent leurs colles. La règle en prépa, c'est d'assimiler les cours au fur et à mesure pour éviter de se perdre. S'organiser est le maître mot, être lent le pire défaut. Alors, elles se sont fait un planning et ont mis entre parenthèses les compétitions sportives et les sorties. Caroline, la moins *« bosseuse »* des trois, se laisse parfois aller à bouquiner. *« Prendre un livre, c'est la pause, le seul moment où l'on ne pense pas à la prépa. »* Leur chambre est petite, mal insonorisée, mais peu importe. *« La vie d'interne permet d'éviter la solitude. Si on a un problème pour faire un exo, il y a toujours quelqu'un »*, insiste Sabrina. Les capacités d'accueil étant limitées, seuls treize élèves de la BCPST 1 bénéficient de l'internat. Les autres, demi-pensionnaires et surtout *« trois-quarts »* (ils prennent tous leurs repas au lycée), ont dû trouver une chambre en ville.

Loin de leur famille, le changement de vie par rapport à la terminale est radical. Envahis de travail, ils sont plus d'un à avoir *« craqué »* certains soirs d'hiver. Coups de blues parce qu'on voudrait voir des potes, aller au ciné, mais que l'on se retient parce que ces *« écarts »* se paient trop cher en termes de scolarité, déprime devant la masse de travail, les notes qui ne décollent pas, les formules qu'on n'arrive pas à retenir. *« Les premiers week-ends, je pleurais, mais, à force, on apprend à moins stresser »*, confie Ludivine, pourtant classée deuxième de la promo. Le classement : la grande affaire de la prépa. Toujours indiqué sur chaque copie, c'est l'élément dominant pour les élèves et leur avenir, pour les profs et leur jugement. Peu importe ou presque la note, l'important c'est ce que font les autres. *« Je ne pensais pas pouvoir être deuxième. Cela veut dire que j'ai une chance, mais je sais que cela peut chuter vite »*, explique Ludivine, les pieds bien sur terre. La prépa, *« ça me plaît*, lance-t-elle. *Cela fait du bien de se retrouver qu'avec des élèves qui travaillent »*. Ceux qui ne passeront pas en *« spé »* devront encaisser le premier échec scolaire de leur vie. Anne-Cécile, déléguée de classe, quatrième au classement, résume à sa manière les règles de la prépa : *« Le but, c'est l'écrémage. C'est un système qui est fait pour sélectionner les meilleurs et faire craquer les moins bons. C'est une philosophie qui n'est pas vraiment bien, mais on n'a pas vraiment le choix. »* Elle s'est souvent sentie *« fatiguée, stressée »*, mais cette *« pression »* lui convient. Pour Cécile, qui a tenté tout au long du troisième trimestre d'améliorer sa place de trente-neuvième, *« cette année de prépa m'a énormément apporté, notamment en termes de méthode de travail et d'approfondissement des matières »*.

Ce système très compétitif – être le meilleur pour accéder aux meilleures écoles – peut aussi broyer. Ophélie – seule boursière de cette classe où la grande majorité des élèves sont enfants d'ingénieurs ou de professeurs – n'a pas pu résister *« physiquement et psychologiquement »* au rythme de travail demandé. Dans un sanglot, elle explique qu'elle *« a perdu beaucoup de choses »*. Elle qui avait *« un super-niveau »* dans un lycée moyen près de Mantes-la-Jolie est devenue *« une mauvaise élève »* dans un très bon lycée. Classée trente-huitième dès le deuxième trimestre, elle ne sera pas repêchée pour passer en deuxième année. De toute façon, elle ne veut pas continuer : *« Je ne pourrai pas tenir une année de plus. J'ai bûché comme une folle, j'ai jamais lâché, mais ça n'a jamais marché. Il faut travailler trop vite, ce sont les plus durs qui tiennent. Ceux qui pêchent, ils s'enfoncent et sont laissés seuls derrière »*, regrette-t-elle. *« J'ai perdu la confiance en moi »*, pleure Ophélie, qui ne peut se résoudre à abandonner son *« rêve de gosse »*, sa *« vocation »*, devenir vétérinaire.

ELLE a surtout perdu *« un ami »*, un compagnon de classe. Félix s'est suicidé pendant les vacances de février. Personne ne s'y attendait. C'était un garçon *« joyeux »*, qui *« rigolait tout le temps »*, *« il disait souvent qu'il voulait se tuer, mais on croyait que c'était de la provoc »*, se souviennent plusieurs élèves. *« C'était le meilleur en dissertation »*, se remémore la professeur de français. Dans leur classe, la salle 171, les élèves ont laissé, en souvenir de lui, les trois caricatures de leurs principaux professeurs que Félix avait dessinées en début d'année. Sur chaque portrait est écrit : *« Wanted mort ou vif pour séquestration de jeunesse »*...

Avec des concours qui n'interviennent qu'à l'issue de la deuxième année, la BCPST 1 a la réputation d'être moins marquée par l'esprit de compétition qui colle à la peau des autres prépas. L'ambiance relève plus de la camaraderie que de la rivalité. Pour le pont de l'Ascension, tous les élèves sont partis avec leurs profs en voyage d'études dans le Massif central, pour étudier, sur le terrain, la géologie et la botanique. Cette propension à l'entraide trouve aussi ses racines, d'après les enseignants, dans l'intérêt que portent les élèves à la biologie. Cette attirance pour la nature les rendrait *« plus ouverts, moins prétentieux, réceptifs, disponibles »*, énumère un professeur. La bio, pour certains, c'est une passion. Tanguy, premier de la classe, est *« très nature »*. Dès qu'il a des vacances, il part *« se balader dans les bois »* et a déjà touché à la *« photo animalière »*. Lui qui peut, sans problème, viser Agro, rêve *« de manipuler »*, de mener *« ses propres recherches »*, de préférence dans la production végétale. Tanguy, les autres élèves l'aiment bien parce qu'il n'a pas la grosse tête. Il déconcerte plus qu'il n'agace. De l'avis de tous, ses facilités sont énormes. Il apprend et travaille tellement vite qu'il prend le temps de donner des cours de soutien au centre social de Versailles.

Gilles, lui, c'est les plantes carnivores. Sa collection atteint cent cinquante pièces, qu'il bichonne dans une serre chez ses parents. Il aimerait bien devenir chercheur en biologie végétale. Mais la prépa, il a décidé d'arrêter. *« Qu'est-ce que je fais là ? »*, s'est-il demandé en début d'année. Dernier de la classe, Gilles va bifurquer en septembre en DEUG de sciences de la vie à l'université. Il regrettera *« la richesse de l'enseignement »*. Cette année de BCPST l'a *« blindé. Pour le caractère et pour le moral, vu la quantité de boulot, on en ressort plus fort qu'avant »*. Après le premier trimestre, il n'a plus trop bossé mais a gardé le sourire. *« Ça a surpris les profs que je ne me démonte pas »*, s'amuse-t-il. Il a encaissé le regard parfois critique de ses camarades. Sa mère, guichetière à La Poste et son père, chef-comptable, l'ont toujours laissé libre de ses choix.

D'AUTRES élèves connaissent, eux, la pression des parents. Clément, dix-sept ans, trente-quatrième au classement, a été poussé par son père, ancien élève de prépa maths. Mais lui, les maths et la physique, ce n'est pas vraiment son fort. *« Mon père compare trop souvent les choses par rapport à son époque*, regrette-t-il. *Ma place dans le classement, c'est embêtant surtout pour mes parents. »* Clément voudrait faire de la recherche en biologie sous-marine et ne considère pas la fac comme *« une mauvaise solution »*. Caroline, trente-septième, a, elle aussi, été *« un peu »* poussée par ses parents. Maintenant, elle aimerait réussir son passage en deuxième année, *« par orgueil »*.

Comme chaque année, trois ou quatre élèves ne passeront pas en spé. Ils partiront en fac où, sans doute, ils deviendront les meilleurs. Parmi les reçus, le *« haut du tableau »* peut espérer intégrer Normale Sup ou l'Institut national d'agronomie Paris-Grignon et la *« masse »* d'autres écoles d'ingénieurs dans le domaine de l'agronomie, de la biologie ou des industries alimentaires. Certains, environ 10 %, mettront trois ans avant de décrocher le sésame et d'arrêter de tout sacrifier pour les études. Le seul élève qui n'avait pas un bac scientifique a abandonné en cours d'année, une autre a préféré se réorienter en sciences économiques. *« Cette classe était un peu plus hétérogène que d'habitude »*, estime Pascal Virlogeux, professeur de biologie. *« Les faibles n'ont pas décollé, les bons se sont maintenus. On a senti moins de progrès. C'est une classe vivante mais moyennement travailleuse »*, regrette Isabelle Martinez, leur enseignante en mathématiques. Ancienne élève de prépa et de Normale Sup, agrégée à vingt ans et demi, Isabelle Martinez critique *« l'attitude trop consommatrice des élèves. Il y a dix ans, c'était un honneur d'être en prépa. Maintenant, les jeunes ont moins le sens de l'effort. Le lendemain du 1er et du 8 mai, ils m'ont rendu des devoirs tous copiés sur le même »*.

Les élèves, eux, se disent *« impressionnés par la compétence »* de leurs profs et ont le sentiment de beaucoup donner. Mais, pour réussir, tout semble joué d'avance selon l'établissement d'origine et le milieu social. *« Ceux qui viennent de très bons lycées sont conditionnés pour la prépa*, estime Ophélie, *« exténuée »* par son année. *J'étais en décalage complet. »*

Sandrine Blanchard

> « Le but, c'est l'écrémage. C'est un système qui est fait pour sélectionner les meilleurs et faire craquer les moins bons. C'est une philosophie qui n'est pas vraiment bien, mais on n' a pas vraiment le choix »
>
> **Anne-Cécile**

La classe prépa « BCPST 1 » du Lycée Hoche, à Versailles. En-haut, un cours de physique dans la salle 171.

PROCHAIN ARTICLE
Le malheureux destin des élèves de Segpa

La philosophie et le rire

par Quentin Skinner

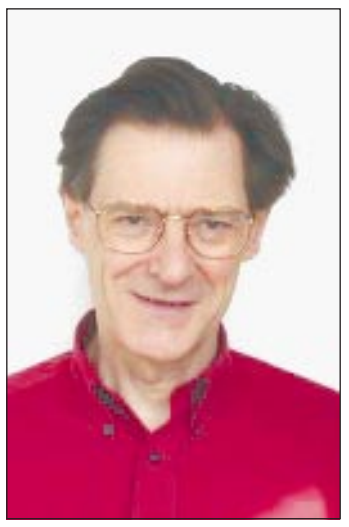

Quentin Skinner, historien des origines de la pensée politique moderne à partir de la Renaissance, spécialiste reconnu – et parfois contesté – de la pensée de Machiavel, a prononcé mardi 12 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la 23e conférence Marc-Bloch, à l'invitation de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). Nous publions ici de larges extraits de cette intervention qui peut être lue dans son intégralité sur notre site lemonde.fr/education

NIETZSCHE nous dit, à la fin de *Par-delà le bien et le mal* : *« J'irais jusqu'à risquer un classement des philosophes suivant le rang de leur rire. »* Nietzsche a une violente aversion pour les philosophes qui, comme il le dit, *« ont cherché à donner mauvaise réputation au rire »*. Et il juge Thomas Hobbes singulièrement coupable de ce crime, ajoutant qu'on ne saurait attendre d'un Anglais autre chose que l'attitude puritaine de Hobbes.

Or il se trouve que l'accusation de Nietzsche repose sur une citation mal interprétée de ce que dit Hobbes sur le rire en philosophie. Cependant, Nietzsche avait sans doute raison de souligner que Hobbes (d'accord en cela avec la plupart des penseurs importants de son époque) considérait comme évident que le rire est un sujet auquel les philosophes doivent s'intéresser sérieusement.

Selon moi, cet intérêt commença à prendre de l'ampleur au cours des premières décennies du XVIe siècle, en particulier chez des humanistes aussi éminents que Castiglione dans son *Cortigiano* de 1528, Rabelais dans son *Pantagruel* de 1533, Vives dans son *De anima et vita* de 1539, ainsi que dans plusieurs textes d'Erasme.

Et puis, à la fin du siècle, pour la première fois depuis l'Antiquité, nous voyons se développer une littérature médicale spécialisée concernant les aspects physiologiques ainsi que psychologiques de ce phénomène. Le pionnier dans ce domaine est Laurent Joubert, médecin de Montpellier, dont le *Traité du ris* est publié pour la première fois à Paris en 1579. Puis, bientôt après, plusieurs traités comparables commencent à paraître en Italie, dont *De risu* de Celso Mancini en 1598, *De risu* de Antonio Lorenzini en 1603, et ainsi de suite.

Il peut sembler surprenant que tant de médecins se soient emparés avec pareil enthousiasme d'un thème essentiellement humaniste (parmi eux, bien entendu, Rabelais) et c'est là une énigme sur laquelle je reviendrai. Mais pour le moment, je veux en rester aux philosophes, et souligner avec quel enthousiasme un si grand nombre des défenseurs les plus éminents de la nouvelle philosophie au sein de la génération suivante s'attachent à cette question.

Descartes consacre trois chapitres à la place occupée par le rire au sein des émotions dans son dernier ouvrage, *Les Passions de l'âme*, de 1648. Hobbes soulève un grand nombre des mêmes questions dans *The Elements of Law* et de nouveau dans *Léviathan*. Spinoza défend la valeur du rire dans le Livre IV de *L'Ethique*. Et nombre des disciples avoués de Descartes expriment un intérêt particulier pour ce phénomène, notamment Henry More dans son *Account of Virtue*.

Pourquoi tous ces auteurs se croient-ils tenus de s'intéresser sérieusement au rire ? Il me semble que la réponse est à rechercher dans le fait que tous s'accordent sur un point cardinal. Et ce point est que la question la plus importante qui se pose au sujet du rire est celle des émotions qui le provoquent.

Une des émotions en question, tous sont d'accord là-dessus, est nécessairement une forme de joie ou de bonheur. *(...)* Cependant, on s'accordait aussi sur le fait que cette joie devait être d'un genre bien particulier, et nous arrivons maintenant à l'aperçu le plus caractéristique (et peut-être aussi le plus déconcertant) de la littérature humaniste et médicale dont il est question ici. Cet aperçu est que la joie exprimée par le rire est toujours associée avec des sentiments de mépris, voire de haine : la haine de Descartes.

Chez les humanistes, l'un des plus anciens arguments à cet effet est avancé par Castiglione : *« A chaque fois que nous rions, nous nous moquons de et nous méprisons toujours quelqu'un, nous cherchons toujours à railler et à nous moquer des vices. »* Et les auteurs médicaux exposent la même théorie sous une forme plus développée, l'analyse la plus subtile sur ce point étant peut-être celle de Joubert dans son *Traité du ris : « Quelle est la matière du ris ?.. Cet objet, subjet, occasion ou matière du ris se rapporte à deux sentiments, qui sont l'ouïe et la vue : car tout ce qui est ridicule se trouve en fait ou en dit, et est quelque chose laide et meséante, indigne toutefois de pitié et compassion. Le style commun de notre rire est toujours la dérision et le mépris. »*

Cet argument est beaucoup développé par la génération suivante, surtout par ceux qui souhaitent relier les aperçus des humanistes à ceux d'une littérature médicale en pleine éclosion. Le plus important des auteurs qui s'efforcent de forger ces liens est peut-être Robert Burton dans un texte étonnant, *The Anatomy of Melancholy*, de 1621, qui commence par nous dire, dans sa préface, que *« lorsque nous rions, nous condamnons autrui, nous condamnons le monde de la folie »*, ajoutant que *« le monde n'a jamais été aussi plein de folie à condamner, aussi plein de gens qui sont fous et ridicules »*.

De même, comme le souligne Descartes dans *Les Passions de l'âme : « Or encore qu'il semble que le ris soit l'un des principaux signes de la joye, elle ne peut toutefois le causer que lorsqu'elle est seulement médiocre, et qu'il y a quelque admiration ou quelque haine meslée avec elle. »* De même aussi Hobbes écrit, plusieurs années auparavant, dans *The Elements of Law* : *« La passion du rire n'est rien d'autre qu'une gloire soudaine, et dans ce sentiment de gloire, il est toujours question de se glorifier par rapport à autrui, de sorte que lorsqu'on rit de vous, on se moque de vous, on triomphe de vous et on vous méprise. »*

> Dans la théorie de l'époque classique et de la Renaissance, le contraste existe toujours entre le sublime, qui vous fait sourire, et le ridicule, pour lequel vous marquez votre mépris par le rire

Ainsi, selon cette analyse, si vous vous tordez de rire, c'est qu'il a dû se passer deux choses. Vous avez dû vous apercevoir d'un vice ou d'une faiblesse méprisable en vous-même ou (encore mieux) chez autrui. Et vous avez dû en prendre conscience de manière à susciter un sentiment joyeux de supériorité et, par conséquent, de mépris. Une implication de ce raisonnement qui vaut la peine qu'on s'y arrête est que, selon Hobbes, il faut établir un contraste marqué entre le rire et le sourire. *(...)*

Le rire exprime la dérision, mais le sourire est considéré comme une expression naturelle de plaisir, et en particulier d'affection et d'encouragement. Par exemple, Sir Thomas Browne, autre médecin imprégné de savoir humaniste, fait référence à cette distinction dans son ouvrage *Pseudodoxia Epidemica* de 1640, dans un passage traitant de l'énigme scolastique qui demande si le Christ a jamais ri. La réponse de Browne est que, même si le Christ n'a jamais ri, nous ne pouvons imaginer qu'il n'a jamais souri, car le sourire aurait été la preuve la plus sûre de son humanité.

Cette conception du sourire le relie au sublime, et en particulier à l'image chrétienne du paradis comme état de joie éternelle. Ainsi, les sourires que nous voyons souvent dans les tableaux religieux de la Renaissance doivent, selon moi, être généralement compris comme l'expression d'une conscience joyeuse de cette sublimité. D'ordinaire, dans de tels portraits, on nous indique, par des gestes de la main ou des regards pleins de désir levés au ciel, que l'objet de cette joie est effectivement céleste. Mais dans le cas le plus célèbre de tous, *La Joconde* de Léonard de Vinci, la source de la joie intérieure qui fait sourire Mona Lisa demeure un mystère qui prête au tableau son caractère éternellement énigmatique.

L'esthétique romantique a ici, je crois, oblitéré un contraste important, bien que nous l'ayons conservé dans le parler de tous les jours. Des théoriciens romantiques de l'esthétique tels que, par exemple, Edmund Burke, aiment relier, comme dans le titre de son fameux essai, le sublime et le beau. Mais dans la théorie de l'époque classique et de la Renaissance que j'examine ici, le contraste existe toujours entre le sublime, qui vous fait sourire, et le ridicule, pour lequel vous marquez votre mépris par le rire. Et nous continuons à dire qu'il n'est qu'un pas du sublime au ridicule.

Or l'idée selon laquelle le sourire exprime l'amour tandis que le rire reflète le mépris était destinée à durer très longtemps. Si, par exemple, vous jetez un coup d'œil à l'essai de Baudelaire de 1855 *De l'essence du rire*, vous le verrez déclarer que le rire est diabolique, offrant en guise d'explication le fait que le rire a ses racines dans l'orgueil méprisant, le pire des péchés capitaux. Mais en dépit de son influence considérable, cette explication est bien loin d'être évidente. Il semble donc naturel de commencer par s'interroger sur son origine. Où et quand cette conception du rire est-elle apparue et comment en est-elle arrivée à exercer pareille influence sur la philosophie de la Renaissance et des débuts de l'époque moderne ?

(...) Presque tout ce que Hobbes et ses prédécesseurs humanistes ont à dire à propos du rire dérive de deux courants de la pensée antique consacrés à ce phénomène, qui peuvent tous deux être ramenés à la philosophie d'Aristote. *(...)*

La contribution des auteurs de la Renaissance à la théorie du risible était bien moins originale qu'ils ne voulaient l'admettre. Les humanistes avaient une dette considérable envers la littérature rhétorique des Anciens, et par-dessus tout l'analyse de Cicéron dans *De oratore*. *(...)*

Toutefois, il serait fallacieux d'en déduire que les auteurs des débuts de l'époque moderne ne font que répéter passivement les idées de leurs autorités classiques. Je dois maintenant souligner qu'ils ajoutent aux arguments dont ils héritent deux analyses d'importance. Tout d'abord, les auteurs médicaux accordent une importance d'ordre physiologique tout à fait nouvelle au rôle de la soudaineté, et par conséquent de la surprise, dans la provocation du rire, introduisant pour la première fois dans le débat le concept clé d'*admiratio* ou admiration. *(...)*

Cette découverte est immédiatement reprise par les philosophes. C'est particulièrement vrai de Descartes, pour lequel l'admiration est une passion fondamentale. *(...)*

L'autre apport nouveau des théoriciens du début de l'époque moderne émane d'une lacune qu'ils repèrent dans l'analyse originale d'Aristote. La thèse d'Aristote dans la *Poétique* est que le rire réprouve le vice en exprimant et en sollicitant des sentiments de mépris envers ceux qui se conduisent de façon ridicule. Mais comme nos auteurs le font remarquer, Aristote omet, de façon fort inhabituelle, de donner une définition du ridicule, et omet par conséquent d'indiquer quels vices particuliers sont les plus susceptibles de provoquer un rire méprisant. Il se peut, bien sûr, qu'Aristote ait examiné ces questions dans le Livre II de la *Poétique*, dont on sait qu'il portait sur la comédie. Mais ce texte fut perdu à la fin de l'Antiquité, et on ne sait rien de certain à son sujet.

Pour les auteurs médicaux, la question de ce que Montaigne allait appeler *« les vices ordinaires »* ne présentait aucun intérêt. Mais pour les humanistes, elle paraît souvent la plus importante de toutes, et c'est l'analyse de Castiglione qui semble avoir exercé la plus grande influence.

L'idée fondamentale de Castiglione – empruntée directement à Cicéron – est que les vices que nous pouvons espérer ridiculiser avec le plus grand succès sont ceux qui présentent quelque disproportion par rapport aux vérités de la nature, et en particulier ceux qui révèlent que nous avons ce qu'il appelle une vision *« affectée »* de notre propre valeur. Et il nous dit qu'il existe trois vices principaux de ce genre : l'avarice, l'hypocrisie et la vanité ou orgueil. *(...)*

Vous songez certainement – comme beaucoup de penseurs à l'époque – que la théorie de l'époque classique et de la Renaissance que je viens d'exposer comporte sans doute une erreur. Car il est faux, sans doute, que nous ne rions que lorsque nous voyons que quelqu'un a de lui-même une opinion disproportionnée, de sorte que notre rire exprime toujours notre mépris. Il est certain que le rire exprime quelquefois non pas des sentiments joyeux de supériorité mais simplement de la joie – comme disent les Anglais, la joie de vivre. *(...)*

> Le rire appartient de toute évidence à la classe des actions apparemment involontaires que les gens d'un tempérament raffiné se sont particulièrement souciés de contrôler

Pour les médecins, l'importance de la théorie classique gît dans le fait qu'elle accorde une place au rire dans l'encouragement de la bonne santé. Comme Joubert l'explique en détail, il est particulièrement profitable d'encourager l'allégresse chez les individus dotés de tempéraments froids et secs, et donc de cœurs petits et durs.

Toute personne assez malchanceuse pour être nantie de ce tempérament, ou, comme dit Joubert, de ces humeurs, souffre d'un excès de bile noire dans la rate, ce qui entraîne par suite des sentiments de rage et, faute de traitement, la perte de l'esprit et, pour finir, la mélancolie. L'exemple donné par Joubert – comme par tous les autres médecins – est celui de Démocrite, dont le grand âge et le tempérament fondamentalement bilieux le rendirent si frustré et irritable que, comme le rapporte Burton dans *The Anatomy of Melancholy,* il finit par tomber dans une dépression suicidaire.

Or l'idée est que la décision de Démocrite de cultiver le rire en se plaçant sur la route de l'absurdité humaine lui apporta une cure pour sa condition. Comme l'explique Joubert (puisant encore une fois à la théorie des humeurs de Galien), le rire de Démocrite ne fait pas qu'améliorer la circulation de son sang, rendant Démocrite plus sanguin tant que dure le rire. Le rire aide aussi à expulser la bile noire qui, sinon, l'aurait empoisonné et l'aurait fait retomber dans la mélancolie. Le résultat fut de permettre à Démocrite, comme nous disons encore de nos jours, de rester de bonne humeur. Ainsi, comme Hippocrate l'avait bien compris, le rire de Démocrite, loin d'être un symptôme de folie, fut probablement le moyen principal de préserver sa santé mentale.

> Comme Hippocrate l'avait bien compris, le rire de Démocrite, loin d'être un symptôme de folie, fut probablement le moyen principal de préserver sa santé mentale

Ce raisonnement n'est valable que si le rire est effectivement une expression naturelle de mépris. Pour commencer à guérir, Démocrite dut se faire le spectateur de l'absurdité humaine : il savait que ce spectacle exciterait son mépris, mais il savait aussi que cela même le ferait rire. Mais ce n'est que parce que Démocrite pouvait s'attendre à ce que ses sentiments de mépris provoquent le rire qu'il fut à même de commencer sa thérapie. Et je crois que c'est ce type de raisonnement qui explique pourquoi les médecins s'enthousiasmèrent tant pour l'idée essentiellement rhétorique selon laquelle le rire est effectivement une expression naturelle de mépris.

Mais si nous en revenons maintenant aux philosophes, et plus particulièrement aux rhétoriciens, nous rencontrons alors un type de raisonnement tout différent. Pour ces auteurs, le fait que le rire exprime le mépris importe essentiellement dans la sphère de la parole publique. Compte tenu, affirment-ils, que le rire est une manifestation extérieure de ces émotions particulières, nous pouvons espérer en faire une arme d'une puissance incomparable pour le débat moral et politique. *(...)*

En parlant du rire comme expression de mépris, j'ai principalement exposé une théorie, mais j'ai aussi retracé une narration. La théorie que j'ai examinée remonte, comme nous l'avons vu, à l'Antiquité, elle est ressuscitée à la Renaissance et prend de l'importance pour de nombreux philosophes du XVIIe siècle. Mais tout comme elle a un début et un milieu, l'histoire que j'ai racontée a aussi une fin bien reconnaissable (du moins dans la société polie dont j'ai parlé) et je voudrais conclure en disant un mot de cette fin.

Notre histoire finit dans le cadre de ce que Norbert Elias a appelé le processus de civilisation, dont un aspect majeur fut, dans la culture européenne moderne, l'exigence croissante du contrôle par la volonté de diverses fonctions corporelles jusqu'alors considérées comme involontaires. Or le rire appartient de toute évidence à la classe des actions apparemment involontaires que les gens d'un tempérament raffiné se sont particulièrement souciés de contrôler.

Nous trouvons déjà cette idée à la fin du XVIIe siècle, mais l'analyse qui fait référence (du moins dans la culture anglaise) apparaît dans les années 1740, dans une des lettres du comte de Chesterfield à son fils au sujet de la conduite idéale du gentilhomme. Dans sa lettre, le comte déclare qu'*« il n'est rien de si grossier, de si mal élevé, que le rire audible de sorte que le rire est quelque chose au-dessus de quoi les gens sensés et bien nés doivent s'élever »*. La raison en est que le rire révèle de façon honteuse la perte du contrôle du corps. Comme le dit Chesterfield, il est *« vil et malséant, surtout en raison du bruit désagréable qu'il fait et de la déformation choquante du visage qu'il entraîne quand nous y succombons »*.

On commença donc à penser dans l'Angleterre des Lumières que, même s'il reste vrai que le rire exprime avant tout l'émotion du mépris, et même si on souhaite toujours à la fois exprimer et susciter cette émotion même, on ne voudra pas se laisser prendre sur le fait, pour ainsi dire, en train d'exprimer ainsi cette émotion. Il nous faut quelque chose de plus contrôlé, et comme l'ajoute explicitement Chesterfield, ce besoin est à satisfaire, car, en réalité, le rire n'est nullement involontaire. Plutôt, comme il le dit, *« le rire est facilement restreint par un peu de réflexion et de bienséance »*.

Alors, qu'est-ce qui remplace le rire qu'on supprime ? La réponse est ce qu'en anglais on a appelé sans grande élégance le *« sub-laugh »*. Mais qu'est ce que c'est, ce *« sub-laugh »* ? L'idée s'exprime beaucoup mieux en français : car ce qu'on nous demande de produire, lorsque nous avons envie de rire, est le « sous rire ».

Ainsi, mon histoire se termine par la suppression du rire au nom de la bienséance et par son remplacement par le sourire méprisant. Et Chesterfield conclut comme il se doit ce conseil à son fils : *« Je souhaiterais volontiers que l'on vous vît souvent sourire, mais qu'on ne vous entendît jamais rire aussi longtemps que vous vivrez. »*

Quentin Skinner *est professeur d'histoire moderne à l'université de Cambridge.*

Anarchie croissante en Asie du Sud-Est

LES RÉCENTES prises d'otages aux Philippines ne sont que l'illustration d'une anarchie croissante dans une région qui, voilà à peine quelques années, était présentée comme l'exemple d'un nouveau monde émergent. A la périphérie méridionale de la Chine, les archipels et les îles en chapelets baignant dans des mers contestées sont le théâtre de phénomènes qui, pour n'être pas nouveaux, s'accentuent : séparatismes, dilution des autorités centrales, repli de communautés sur elles-mêmes, contrebande, piraterie maritime.

« La croissance de la piraterie en 2000, notamment en Indonésie et dans le détroit de Malacca, reflète à la fois l'instabilité politique et économique de l'Indonésie, et une tendance à une violence accrue », a résumé récemment l'expert américain Stanley Weeks lors d'une conférence à Kuala Lumpur. Les attaques de navires en Asie ont été multipliées par trois pendant la dernière décennie du XXe siècle, avec une augmentation de 60 % en 2000 par rapport à 1999. Pendant le premier trimestre de 2001, sur les 68 attaques recensées dans le monde – un record –, 23 ont eu lieu dans les eaux indonésiennes, qui couvrent les principaux détroits de l'Asie du Sud-Est. Le Bureau international maritime, basé à Kuala Lumpur, a rapporté en mai que les pirates indonésiens partagent leurs butins avec les villages côtiers pour s'assurer leur reconnaissance et leur silence. *« Les autorités ont peur que des poursuites contre les coupables provoquent des émeutes des villageois en cas de traduction en justice de leurs "héros"»*, estime son rapport. Des efforts ont été entrepris récemment, avec l'assistance du Japon, pour coordonner et renforcer la lutte contre la piraterie. Mais les marines de guerre, dans une région qui ne s'est pas encore remise de la crise financière de 1997-1998, disposent de moyens fort limités.

Les contrebandiers, y compris d'armes et de drogues, en profitent également. Les frontières politiques, terrestres comme maritimes, ne résistent pas à ces trafics, qu'il s'agisse des amphétamines produites dans le Nord birman, de motocyclettes chinoises vendues sur le marché vietnamien ou du ravitaillement en armes d'insurrections séparatistes à Atjeh, dans le Nord de Sumatra, ou dans le Sud des Philippines.

FAIBLESSE DES ÉTATS

Abu Sayyaf – la bande de preneurs d'otages contre rançons qui se réclament de l'islamisme – a pu traverser à trois reprises la mer de Sulu pour enlever des touristes sur deux îlots malaisiens et, plus récemment, au large de l'île philippine de Palawan, située à un demi-millier de kilomètres de leur base de Basilan, dans l'extrême Sud des Philippines. Ces « exploits » en disent long sur la faiblesse des Etats dont l'autorité est ainsi bafouée, que ce soit par des bandits ou des contrebandiers. Les ministères indonésiens des forêts et des ressources maritimes ont estimé que leur gouvernement avait perdu, en 1999, l'équivalent de 150 milliards de francs de recettes avec l'exploitation frauduleuse des forêts et de la pêche. Sur un autre chapitre, l'ancien ministre indonésien du travail a annoncé en avril que son pays était devenu le quatrième fournisseur asiatique de drogues (et le dixième mondial).

La dilution progressive de l'autorité centrale conduit les communautés à se replier sur elles-mêmes. Certes, la levée de milices – religieuses, politiques ou ethniques – n'est pas nouvelle dans la région. A Mindanao, la grande île du Sud philippin, face à des insurrections musulmanes violentes ou larvées depuis au moins trois décennies, les chrétiens disposent de milices armées, qu'ils réactivent dès qu'ils se sentent en danger. A Basilan, berceau d'Abu Sayyaf, le gouverneur (élu) de l'île est protégé par une garde privée de deux cents hommes armés jusqu'aux dents. En Indonésie, des milices religieuses ont largement trempé dans le bain de sang « anticommuniste » de 1965-1966, qui a fait des centaines de milliers de victimes. L'administration de Suharto (1966-1998) a eu aussi recours aux bons offices des *preman*, chefs de racket qui payaient ainsi la tranquillité de leur contrôle des rues, marchés ou places publiques de Djakarta et d'autres villes.

Mais ces pratiques ont pris de l'ampleur ces derniers temps. Dans l'archipel indonésien des Moluques, l'intervention de quelque trois mille *Laskar Jihad* (*« miliciens armés de la guerre sainte »*), entraînés à Java avec la complicité de militaires, a attisé, l'an passé, le conflit entre chrétiens et musulmans. En 1999, des miliciens commandités par l'armée indonésienne ont réduit en cendres le Timor-Oriental. De leur côté, les *preman* ne manquent pas de parrains dans une Indonésie en décomposition. Ces chefs de bandes qui travaillent à leur compte louent ainsi, de plus en plus souvent, leurs services au plus offrant.

Le développement de l'insécurité se lit également à la multiplication des règlements de comptes ou au renforcement des services privés de sécurité, les élites se repliant de plus en plus sur des quartiers résidentiels protégés. Un autre effet pervers est la fuite de capitaux : en mai, une société de gestion d'investissements à Djakarta a estimé que 64 000 Indonésiens avaient placé 257 milliards de dollars à l'étranger, soit près du double de la lourde dette globale extérieure du pays.

En revanche, la contagion de l'anarchie n'a pas encore gagné la partie continentale et péninsulaire de l'Asie du Sud-Est même si les réseaux de contrebande, en particulier de drogue, y sont toujours bien organisés. Singapour est un exemple de polissage urbain. La Thaïlande et le Vietnam sont des Etats qui bénéficient d'une large homogénéité culturelle. Mais la Birmanie (Myanmar), sous férule militaire, demeure le théâtre d'une cohabitation difficile entre les ethnies armées de la périphérie et le pouvoir central. Même l'avenir de la relativement riche fédération de Malaisie, dont deux Etats se trouvent dans le Nord de Bornéo (le Sarawak et le Sabah), tient davantage de l'inconnu depuis la crise politique et financière qui s'est ouverte en 1997 et dont les effets n'ont pas fini de se faire sentir.

Jean-Claude Pomonti

Idée fixe *par Nicolas Vial*

Le devoir d'inventaire de Lionel Jospin

Suite de la première page

Le 19 juin 1997, le premier ministre, récent vainqueur des élections législatives, martèle à la tribune de l'Assemblée nationale : *« Il est indispensable de rétablir les règles de l'éthique républicaine »*, tant les Français *« ont besoin de retrouver confiance dans la vie publique et, en particulier, en ceux qui l'animent »*. Le 13 décembre 1999, encore, il revendique la *« démarche en plein jour »* qu'il engage, ce jour-là, avec les élus de Corse et récuse, pour hier comme pour demain, tout *« conciliabule secret »*.

Contrat, respect de la parole donnée, *« langage de vérité »* ont été ses maîtres-mots. Nul doute que, depuis quatre ans, le crédit dont il bénéficie tient, pour beaucoup, à ces engagements. Dès lors, la question s'impose : pourquoi avoir si longtemps pris le risque de nier un parcours qui, une fois avéré, menaçait d'ébranler le socle de confiance sur lequel s'appuie le premier ministre et sur lequel il devra pouvoir compter, demain, s'il veut briguer l'Elysée ?

Les réponses formulées par l'intéressé le 5 juin ne peuvent guère convaincre, même si beaucoup, à gauche comme à droite, s'en sont contentés avec soulagement. S'il ne s'agissait que d'un engagement de jeunesse, *« dans les années 1960 »*, à égale distance d'un PCF encore stalinien et d'une SFIO stigmatisée par sa politique algérienne, pourquoi s'en être caché ? Cela eût été, comme pour tant d'autres de sa génération, à l'honneur d'un jeune homme que l'époque, autant que la tradition familiale, engageait à gauche.

« Je crois que cela n'intéressait personne », s'est également défendu Lionel Jospin, à l'Assemblée. Admettons qu'il tienne pour secondaire la curiosité des journalistes, qu'il a constamment déjouée depuis des années. Mais comment un animal aussi politique, aussi soucieux du *« sens »* de l'histoire, et en particulier de celle de la gauche, peut-il prétendre que sa formation et son long compagnonnage trotskiste seraient sans intérêt ? François Mitterrand ne disait-il pas de celui à qui il avait confié dès 1974 la gestion des relations avec le PCF : *« C'était le seul dont j'étais sûr que, si les communistes tapaient sur la table, il ne se cacherait pas dessous »* ? Et pour cause. Comment croire encore celui qui a si souvent et publiquement revendiqué, par exemple, son engagement contre la guerre d'Algérie, lorsqu'il affirme que ses années trotskistes relèvent de *« l'intimité, du privé »*. M. Jospin a une curieuse conception de la vie publique et de la vie privée : est public ce qu'il choisit de montrer ; est privé ce qu'il veut celer.

C'est à une contradiction plus intime – plus inavouable – de sa personnalité et de son histoire que renvoie le mensonge de Lionel Jospin. Le premier ministre, en effet, n'a *« pas contesté »* les informations publiées par *Le Monde* : son *« entrisme »* au Parti socialiste en 1971, alors qu'il était un militant actif de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), a réussi au-delà de tout espoir ; son ascension rapide dans le nouveau PS, aux côtés de François Mitterrand, à partir de 1973, n'a pas interrompu ses *« contacts »* avec la direction du mouvement lambertiste ; ces liens n'ont été rompus qu'en 1987, au terme de son septennat de premier secrétaire rue de Solférino. En 1987, M. Jospin a cinquante ans. L'âge de la pleine maturité d'un homme.

LA « COMPLEXITÉ D'UN HOMME »

De cela, le premier ministre devra s'expliquer. D'abord devant tous ceux qui, à gauche, ont accompagné son parcours au sein du Parti socialiste et qui peuvent légitimement se sentir floués, même si la plupart d'entre eux se gardent encore de l'exprimer. Ensuite, devant les citoyens, qui ne peuvent se satisfaire de la *« complexité d'un homme »* en guise de justification d'un tel secret.

Devant ses proches, ces derniers jours, M. Jospin a regretté de ne pas s'être exprimé plus tôt sur le sujet. La réalité est qu'il ne l'a fait que sous la contrainte. Et cette contrainte s'appelle l'élection présidentielle. Car c'est là l'autre enseignement essentiel de l'« aveu » : M. Jospin n'y a cédé que parce qu'il a décidé d'être candidat en 2002. Comme le confiait François Hollande, *« Lionel Jospin est au bout de son destin »*. Parce qu'un tel aveu lui coûte, le renvoie brutalement à son passé – récent – il ne peut pas l'avoir fait en vain.

Donc, le premier ministre sera candidat à l'élection présidentielle. Et la question que l'on est dès lors fondé à lui poser est la suivante : quel est celui qui va solliciter les suffrages des Français en 2002 ? Est-ce celui qui, jusqu'à l'âge de cinquante ans, était un homme sous influence, un dirigeant politique entretenant des relations avec une organisation qui prône une forme de noyautage méthodique et clandestin de l'appareil d'Etat ? Ou est-ce l'homme qui, en 1986, lançait à ses camarades toulousains : *« Je commence ici ma deuxième vie politique »* ; celui qui, en 1993, dans un entretien à *Libération,* confiait à propos de l'expérience des socialistes au pouvoir : *« Notre passé n'est pas derrière nous, il pèse toujours. Pour que notre parole retrouve sa force, il faut être clair par rapport à ce passé »* ; celui, qui au terme de la campagne de 1995, affirmait avoir *« fendu l'armure »* ; celui qui, en 1997, a fait *« mentir les lois politiques »* en permettant à la gauche de remporter des élections législatives loin d'une élection présidentielle ; celui qui a inventé le concept de la *« gauche plurielle »* et aura gouverné avec elle la France pendant cinq ans ?

Lionel Jospin a désormais, sur lui-même, un devoir d'inventaire.

Gérard Courtois
et Pascale Robert-Diard

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Italie, à droite toute

FORT d'une majorité incontestable dans les deux Chambres du Parlement italien, Silvio Berlusconi a formé un des gouvernements les plus à droite que la péninsule ait connus depuis l'avènement de la République en 1946. Même comparée à son premier gouvernement de 1994 qui n'a duré que sept mois, l'équipe actuelle témoigne d'un sérieux coup de barre. Pendant la campagne, le *Cavaliere* avait promis à ses alliés de l'Alliance nationale et de la Ligue du Nord que leurs dirigeants auraient des postes de choix dans le futur gouvernement. Il a tenu parole. Gianfranco Fini, qui a transformé le vieux Mouvement social italien (néofasciste) en un parti de droite classique, est vice-président du Conseil. Umberto Bossi, qui a remplacé son rêve d'une Padanie indépendante par une idéologie xénophobe, est ministre de la décentralisation. Tous deux étaient absents du premier gouvernement Berlusconi.

Certes, le président du Conseil a pu considérer qu'Umberto Bossi serait plus facile à contrôler à l'intérieur du gouvernement qu'à l'extérieur. C'est en effet le chef de la Ligue du Nord qui, en quittant la coalition, avait mis fin à la première expérience Berlusconi. Cette fois-ci, le rapport de force électorale ne lui laisse aucune marge de manœuvre. Quant à Gianfranco Fini, il a rompu avec les nostalgies mussoliniennes qu'il cultivait dans sa jeunesse. Mais ils ne sont pas seuls. Parmi les cinq ministres de l'Alliance nationale et les trois de la Ligue, certains ont un passé récent peu recommandable. Le ministre de la justice est sous le coup d'une enquête pour avoir insulté la police qui voulait interdire la garde prétorienne de la Ligue. Un autre (chargé des Italiens de l'étranger) a fréquenté dans sa jeunesse la République de Salo, cet Etat fantoche mis en place par les Allemands après la mort de Mussolini, et il continue d'en être fier...

Il y a les hommes et il y a la politique. A peine le gouvernement constitué, les héritiers de la démocratie chrétienne ont demandé une réforme de la loi sur l'interruption de grossesse, non certes pour interdire l'avortement, mais pour donner des aides financières aux femmes qui renonceraient à avorter. Dans d'autres domaines encore, comme la laïcité, ce nouveau pouvoir devrait être très attentif aux demandes de l'Eglise catholique. Sans doute Silvio Berlusconi ne pourra-t-il pas faire tout ce qu'il a promis et tout ce que réclament ses encombrants alliés au risque de se heurter à une société italienne beaucoup plus évoluée que certains discours réactionnaires, au sens propre du terme, pourraient le laisser croire. Le *Cavaliere* ne saurait oublier qu'en termes de voix, sa victoire a été courte et que ses opposants sont pratiquement aussi nombreux que ses partisans.

Mis à part une incartade du chancelier Schröder vite rattrapée, il n'a jamais été sérieusement question d'appliquer à l'Italie de MM. Berlusconi, Fini et Bossi les mesures prises à l'encontre de l'Autriche de MM. Schüssel et Haider. Mais la *« vigilance »* que les partenaires européens se sont promis d'exercer ne sera pas superflue.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ;
Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ;
Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un plan de roulement pour les vacances

NOUS SOMMES entrés dans la période des vacances. Il a suffi pour nous le rappeler de deux journées ensoleillées. Les citadins vont-ils partir cet été encore tous ensemble ou presque, au risque d'embouteiller les gares et les routes, d'encombrer les stations balnéaires et les centres touristiques, de donner aux hôteliers trop de travail pendant trop peu de temps, de transformer en villes mortes les grandes cités désertes et de rendre problématique l'approvisionnement de ceux qui restent, parce que trop de rideaux de fer se seront abaissés en même temps ?

Chaque année à pareille époque on revient avec insistance sur la nécessité d'étaler les vacances sur un plus large espace de temps ; chaque année on dit aux commerçants détaillants de l'alimentation : *« N'abandonnez pas tous simultanément vos boutiques. Faites en sorte que votre clientèle n'ait pas trop à souffrir de l'usage que vous ferez de votre droit légitime au repos. »* C'est ce que vient de rappeler aux intéressés la préfecture de police, en les avisant en outre des mesures suivantes :

« 1° Epiciers et fruitiers pourront fermer sans autorisation préalable à condition que l'approvisionnement normal du public n'en souffre pas ;

2° Bouchers et charcutiers devront adresser leurs demandes de fermeture à leurs syndicats respectifs, qui établiront un plan de roulement ;

3° Crémiers et distributeurs de lait devront obtenir l'autorisation préalable de la préfecture de police, après avoir déposé leurs demandes à leurs syndicats respectifs. »

(15 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

BOURSE **Pour éclairer le débat sur la montée en puissance du capitalisme anglo-saxon en Europe, *Le Monde,* avec le concours du cabinet américain Georgeson Shareholder, a cherché à mesurer le poids des investisseurs étrangers dans les firmes européennes. ● EN FRANCE, la part des non résidents dans le capital des firmes du CAC 40 atteint 45,57 % hors France Télécom et 41,29 % avec l'opérateur, dont 20,29 % pour les investisseurs anglo-saxons. ● EN EUROPE, la montée en puissance des investisseurs étrangers est tout aussi spectaculaire. Les douze sociétés allemandes de notre échantillon sont pour 40,7 % la propriété d'actionnaires non-allemands, dont 20,16 % d'anglo-saxons. ● HENRI LACHMANN, PDG de Schneider, se réjouit de cette évolution, dans un entretien au *Monde,* tandis que Jean-Christophe Le Duigou, pour la CGT, en montre les dangers.**

Qui sont les propriétaires des entreprises européennes ?

Pour éclairer le débat sur la montée en puissance du capitalisme anglo-saxon, « Le Monde », avec le concours du cabinet Georgeson Shareholder, a mené l'enquête. Celle-ci fait apparaître que les non-résidents possèdent une part croissante du capital des grandes sociétés européennes, approchant actuellement 45 %

SUJETS DE POLÉMIQUES à répétition, les investisseurs « non résidents » restent pourtant les illustres inconnus des marchés. Aucun pays n'impose la transparence totale des transactions. Et la rapidité des mouvements de capitaux se conjugue avec le coût du recensement des actionnaires, lorsqu'il est possible. Les meilleurs connaisseurs de ces actionnaires, les sociétés elles-mêmes, sont tentés de garder jalousement ces informations « stratégiques » ou astreintes à la confidentialité. *Le Monde* a donc demandé au cabinet américain Georgeson Shareholder de mener une enquête auprès des soixante-quinze sociétés présentes dans les indices CAC 40 et Euro Stoxx 50 ; soixante-cinq sociétés ont fourni leurs données. Elles représentent, au 13 juin, 2 570 milliards d'euros (16 860 milliards de francs) de capitalisation boursière, selon Bloomberg.

L'étude réalisée par Georgeson Shareholder permet d'estimer que 44,97 % du capital de ces 65 mastodontes de l'Euroland sont aujourd'hui entre les mains d'actionnaires non résidents, pour une valeur de 1 154,54 milliards d'euros. La participation des institutionnels anglais et américains s'établit à 22,95 %, représentant 589,17 milliards d'euros.

> « Certaines sociétés se sont demandé si parler d'actionnaires "étrangers" avait encore du sens »

A Paris, la part des non-résidents dans les sociétés du CAC 40 s'élève même à 45,57 %, si l'on exclut France Télécom et sa filiale Orange (encore majoritairement détenus par l'Etat), et 41,29 % si on l'inclut. La participation des fonds anglo-saxons dans le CAC 40 atteint 20,29 %. Compte tenu du nombre de valeurs étudiées (trente-quatre, ce qui inclut des « moyennes capitalisations » moins prisées des étrangers), la France confirme donc son attrait pour les institutionnels étrangers. *« Certaines sociétés appartenant au CAC 40 sont paneuropéennes, et elles se sont demandé si parler d'actionnaires "étrangers" avait encore du sens, quand la société n'est plus elle-même française »*, témoigne Francesco Ruspoli, qui a conduit l'étude pour Georgeson Shareholder.

Mais les investisseurs du Vieux Continent « européanisent » tous leurs portefeuilles, et voisinent avec les Anglo-Saxons dans le capital des entreprises européennes. Les douze sociétés allemandes de notre échantillon sont pour 40,72 % la propriété d'actionnaires non allemands, parmi lesquels moins de la moitié (20,16 %) sont anglo-saxons. Les six sociétés italiennes étudiées sont possédées à 25,66 % par des investisseurs non résidents, parmi lesquels 14,31 % sont anglo-saxons. Les quatre entreprises espagnoles appartiennent à 43,65 % à des investisseurs étrangers (25,29 % d'anglo-saxons). Enfin, les « petits pays » européens confirment leurs besoins de financement internationaux. Nokia compte 90 % d'actionnaires non finlandais. Et les 8 sociétés néerlandaises étudiées appartiennent à 58,97 % à des non-résidents et à 37,58 % à des non-résidents anglais et américains.

Cette étude n'a pas de précédent, à l'exception de celle conduite par *L'Expansion,* qui en novembre 2000 a envoyé directement des questionnaires aux grandes sociétés cotées (*L'Expansion* du 21 décembre 2000). Un peu plus de six mois plus tard, la participation des non-résidents au capital des sociétés du CAC 40 a progressé dans 14 cas, se maintient dans 8 autres et ne régresse que dans 8 cas, souvent faiblement. Dans l'échantillon européen, quatorze sociétés ont vu la part des non-résidents augmenter en six mois et demi, alors qu'elle s'est maintenue dans trois cas, et qu'elle a diminué dans le cas de huit sociétés.

Plus globalement, la Banque de France estime que les investisseurs étrangers détenaient 37,5 % de la Bourse de Paris à la fin 2000. Selon l'Office national des statistiques (ONS) britannique, les non-résidents possédaient 29,3 % de la Bourse de Londres en 1999. Et, d'après la Fed, ils n'ont jamais dépassé 10 % à Wall Street. Dans ce contexte, Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT, qui prépare un livre de débats avec Bill Crist, président de Calpers, le fonds de pension des fonctionnaires californiens, reconnaît néanmoins que ce type de fonds « à prestations définies » est *« très différent des autres puisqu'une partie du risque est reportée sur les entreprises »,* et qu'ils *« ne sont pas obligés de rechercher le même niveau de rentabilité ».* Les fonds de pension à cotisations définies, les *mutual funds* (sicav) et les *hedge funds* (fonds spéculatifs) ont des comportements beaucoup plus agressifs. Il semble de toute façon que les entreprises françaises assument le virage culturel lié à la modification de leur actionnariat. *« Je pense que dans les cinq dernières années, alors que les sociétés françaises déliaient des éléments substantiels de leurs réseaux de participations croisées, elles ont concentré leur attention sur la valeur actionnariale, évoluant vers un système plus anglo-saxon de gouvernement d'entreprise et de communication accrue entre les sociétés et le public »*, conclut M. Ruspoli.

A. de T.

Le poids croissant des actionnaires anglo-saxons

SOCIÉTÉ	SECTEUR	ACTIONNAIRES NON RÉSIDENTS	AMÉRIQUE DU NORD ET ROYAUME-UNI
NOKIA (Fin.)	Equipements télécommunications	90,0 %	50,0 % (1)
ING (P-B)	Finance	75,0 %	45,0 %
DEXIA	Finance	74,3 %	11,2 %
AGF	Finance	73,4 % (2)	7,90 %
PHILIPS (P-B)	Electronique	70,0 %	35,0 %
TOTALFINAELF	Pétrole	65,0 %	20,0 % (1)
CAP GEMINI	Services informatiques	64,0 %	35,0 %
AHOLD (P-B)	Distribution	64,0 %	31,0 %
VIVENDI UNIVERSAL	Médias, services	61,6 %	24,6 %
ALSTOM	Equipements	61,5 %	47,0 %
AVENTIS	Pharmacie	58,0 %	31,6 %
E.ON (All.)	Services collectifs	57,9 %	25,0 %
BSCH (Esp.)	Finance	55,0 %	29,0 %
UNILEVER (P-B)	Biens de consommation	55,0 %	36,0 %
ROYAL DUTCH (P-B)	Pétrole	54,0 %	42,0 %
AXA	Finance	52,0 %	28,0 %
DEUTSCHE BANK (All.)	Finance	52,0 %	19,0 %
DEUTSCHE TELEKOM (All.)	Télécommunications	52,0 %	33,0 %
EADS	Aéronautique	50,9 % (3)	5,50 %
ABN AMRO (P-B)	Finance	50,0 %	25,0 %
ALCATEL	Equipements électroniques	50,0 %	40,0 %
SIEMENS (All.)	Equipements électroniques	50,0 %	24,0 %
LAFARGE	Matériaux	49,8 %	29,0 %
MICHELIN	Equipements automobiles	48,0 %	24,0 % (1)
LAGARDÈRE	Holding	47,5 %	27,0 %
AEGON	Finance	47,0 %	28,0 %
DANONE	Agro-alimentaire	47,0 %	26,0 %
BAYER (All.)	Chimie	44,0 %	21,0 %
DAIMLERCHRYSLER (All.)	Automobile	43,0 %	17,0 %
KPN (P-B)	Télécommunications	42,0 %	19,0 %
ACCOR	Hôtellerie	40,8 %	16,9 %
BBVA (All.)	Finance	40,6 %	20,0 %
BNP PARIBAS	Finance	40,0 %	NC
ENDESA (Esp.)	Electricité	40,0 %	29,0 %
SAINT-GOBAIN	Matériaux	40,0 %	22,0 %
SAN PAOLO IMI (It.)	Finance	39,0 %	24,0 %
CRÉDIT LYONNAIS	Finance	35,0 %	05,0 %
ENI (It.)	Pétrole	35,0 %	26,0 %
VALÉO	Equipements automobiles	35,0 %	19,0 %
BAYERISCHE HYPO-UNDVEREINSBANK (All.)	Finance	35,0 %	20,0 %
ASSICURAZIONI GENERALI (It.)	Finance	34,0 %	NC
SCHNEIDER ELECTRIC	Equipements électriques	34,0 %	22,0 %
BASF (All.)	Chimie	32,3 %	21,0 %
CARREFOUR	Distribution	30,5 %	12,0 %
PINAULT PRINTEMPS	Distribution	30,5 %	NC
REPSOL YPF (Esp.)	Pétrole-Matières premières	30,5 %	25,5 %
DRESDNER BANK (All.)	Finance	30,0 %	20,0 %
UNICREDITO ITALIANO (It.)	Finance	30,0 %	18,0 %
AIR LIQUIDE	Produits de base	29,3 %	15,5 %
MUNICH RÉ (All.)	Finance	27,8 %	18,9 %
SANOFI-SYNTHLABO	Pharmacie	27,2 %	18,1 %
ALLIANZ (All.)	Finance	26,4 %	05,0 %
BOUYGUES	Construction	25,0 %	17,0 %
DASSAULT SYSTÈMES	Logiciels	21,2 %	14,0 %
L'ORÉAL	Biens de consommation	20,0 %	06,5 %
TELECOM ITALIA (It.)	Télécommunications	20,0 %	16,0 %
SODEXHO ALLIANCE	Restauration collective	19,1 %	10,5 %
RENAULT	Automobile	19,0 %	14,0 %
LVMH	Luxe	17,8 %	08,1 %
THALÈS (EX-THOMSON CSF)	Equipements électroniques	13,9 %	11,0 %
FRANCE TÉLÉCOM	Télécommunications	10,0 %	04,0 %
ORANGE	Télécommunications	10,0 %	04,0 %
RWE (All.)	Energie	10,0 %	08,0 %
CASINO GUICHARD	Distribution	9,40 %	05,7 %
ENEL (It.)	Energie	5,50 %	02,9 %

En gras : sociétés du CAC 40 ; Autres sociétés : Euro Stoxx 50. (1) hors actionnaires britanniques (2) y compris Allianz (53,9%) (3) y compris Daimler (30,3%) et Casa (5,5%)

Source : GEORGESON SHAREHOLDER

Si bon soit-il, l'appareil statistique français comporte de nombreuses lacunes, notamment dans le domaine financier. Pour éclairer le débat que suscite périodiquement la montée en puissance des investisseurs étrangers, et notamment anglo-saxons, dans le capital des firmes francaises - les affaires Michelin, Danone ou Marks & Spencer sont dans toute les mémoires -, on ne dispose ainsi d'aucun chiffre officiel. Pour pallier ce manque, *Le Monde* a demandé au cabinet américain Georgeson Shareholder, spécialisé dans la recherche et la représentation d'actionnaires, de conduire une enquête auprès des sociétés des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50. Dix sociétés sur soixante-quinze (Thomson Multimédia, TF1, Suez, ST Micro electronics, Peugeot, Fortis, Telefonica et Volkswagen) n'ont pas transmis les données demandées par Georgeson Shareholder.
Pour s'informer sur leur actionnariat, les sociétés françaises commandent des enquêtes « TPI » (titre au porteur identifiable) à Euroclear France (ex-Sicovam), l'organisme qui assure le règlement livraison des titres à la Bourse de Paris, en général deux fois par an. La dernière « photographie » dont dispose Accor daterait ainsi d'octobre 2000, et certaines sociétés comme Casino n'ont commandé que des enquêtes partielles.
La plupart des enquêtes TPI ont néanmoins été réalisées récemment, afin de pouvoir inclure leur résultat dans les rapports annuels 2000. Mais elles sont soumises à des obligations de confidentialité.
Des sociétés comme BNP Paribas affirment ainsi ne jamais détailler la part des investisseurs anglo-saxons dans leur capital. Ces enquêtes donnent des informations détaillées sur les investisseurs-résidents, mais ne précisent que l'organisme chargé de la conservation des titres pour les non-résidents. D'autres moyens de recensement de l'actionnariat sont également utilisés par les sociétés pour recouper leurs informations, comme la surveillance des déclarations des investisseurs, lorsqu'ils en ont une obligation légale, ou en cas de franchissement d'un seuil dans le capital.

Un tableau plus complet (capital flottant, part des résidents, capitalisation boursière) peut être consulté sur le site lemonde.fr.

CALVITIE

Le choix de la compétence.

Photo : JP Ducatez

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, **la Clinique du Rond-Point des Champs-Elysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. **Résultat rapide, discret, efficace.**

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

CRPCE

Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Elysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - **www.crpce.com**

TROIS QUESTIONS À...

HENRI LACHMANN

1 Vous êtes PDG de Schneider. La part des investisseurs étrangers, notamment des fonds de pension anglo-saxons, dans le capital des firmes du CAC 40 a très fortement augmenté au cours de ces dernières années. La France a-t-elle tiré avantage de cette évolution ?

Oui ; les entreprises françaises ont bénéficié, ainsi, d'investissements considérables. L'internationalisation du capital fait partie du mouvement global d'internationalisation qui ne se limite pas, c'est évident, aux échanges de biens et de services. Les fonds de pension anglo-saxons ont ainsi contribué au financement du développement des entreprises françaises et à la privatisation des entreprises publiques.

2 En quoi cette évolution a-t-elle modifié le comportement des entreprises ?

Fondamentalement, cela a permis d'introduire une démarche de qualité. Cela a poussé les entreprises françaises à plus de transparence et de rigueur vis-à-vis de leurs actionnaires. Cela a contribué à une amélioration de la « gouvernance d'entreprise ». Enfin, cela a permis de créer un référentiel commun qui facilite l'analyse et la comparaison entre grandes entreprises.

3 Les actionnaires ont-ils conquis un pouvoir trop fort, voire exorbitant, dans la gestion des grandes firmes françaises ?

Non, je ne le pense pas. Les actionnaires ont un rôle important à jouer. Il est normal que les entreprises leur rendent compte de façon régulière et transparente. Les contraintes qu'ils imposent sont justes et saines. Mais ils ne sont pas, et ne doivent pas être, la seule contrainte qui pèse sur les entreprises. L'entreprise est une collectivité qui doit tenir compte de ses clients, des marchés, mais aussi de tous ceux qui œuvrent en son sein.

Elle ne doit pas non plus subir la dictature du court terme qui prévaut, trop souvent, sur les marchés financiers. Enfin, il est important que l'on enracine, par le capital, les entreprises françaises en France. Le développement de fonds de pension français faciliterait cet enracinement. Il est vital que les centres de décision restent domiciliés en France. Cela n'est en rien antinomique avec la présence forte de fonds de pension étrangers. Au contraire, ce serait complémentaire et stimulerait l'internationalisation des entreprises. Celle-ci doit se diffuser à tous les niveaux de l'entreprise : actionnaires, conseil d'administration, dirigeants, collaborateurs, clients…

Propos recueillis par Laurent Mauduit

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-CHRISTOPHE LE DUIGOU

1 Vous êtes au bureau confédéral de la CGT. La part des investisseurs étrangers, notamment des fonds de pension anglo-saxons, dans le capital des firmes du CAC 40 a très fortement augmenté au cours de ces dernières années. La France a-t-elle tiré avantage de cette évolution ?

Nous n'avions pas réellement besoin de ces financements extérieurs massifs : la contrepartie a été l'achat de titres publics américains par les épargnants français. C'est quand même un paradoxe ! La Bourse a beaucoup grimpé sans vraiment donner de moyens supplémentaires aux entreprises, créant une grande instabilité. Les possesseurs français d'actions se sont beaucoup enrichis. Ce régime de croissance est tout sauf durable. Cela ne fait pas regretter l'absence de fonds de pension français, qui chercheraient la plus forte rentabilité, comme les fonds américains à cotisations définies. Interrogeons-nous plutôt sur l'utilisation de notre épargne, sur l'activité de nos banques et compagnies d'assurances : des cinq plus gros fonds d'investissement anglo-saxons, deux sont filiales d'institutions financières françaises et allemandes.

2 En quoi cette évolution a-t-elle modifié le comportement des entreprises ?

Il faut sortir de la caricature. Les fonds d'investissement américains ne décident pas les suppressions d'emplois. Le mécanisme est plus simple et plus pervers. Le niveau de rentabilité exigé dépasse de loin les possibilités de croissance de la plupart des firmes. Il implique qu'on *« mange du capital humain et matériel »* pour satisfaire les actionnaires, d'où restructurations, externalisations, pressions sur les sous-traitants.

3 Les actionnaires ont-ils conquis un pouvoir trop fort, voire exorbitant, dans la gestion des grandes firmes françaises ?

Oui, ils pèsent sur les choix stratégiques des firmes. Ces actionnaires institutionnels ne sont pas de vrais propriétaires mais plutôt des prêteurs qui peuvent se retirer du capital aussi vite qu'ils y sont entrés. Entreprise et salariés deviennent une marchandise comme les autres. Plusieurs répliques sont possibles : réduire la volatilité des placements, développer des fonds d'épargne contrôlés par les salariés, accroître les droits d'intervention des travailleurs… Il faudrait aussi faire contrepoids à la mobilité du capital par une *« sécurité sociale professionnelle ».*

Propos recueillis par Adrien de Tricornot

La France n'en a toujours pas fini avec son complexe libéral

À L'HEURE où l'on parle beaucoup du « *camarade Michel* », Lionel Jospin de son vrai nom, ancien militant trotskiste mais néanmoins premier ministre, cette vérité est cruelle mais incontestable : la France que la gauche a si longtemps gouvernée au cours de ces deux dernières décennies a souffert d'un complexe libéral.

ANALYSE

Paradoxe : l'accélération de la mondialisation a été plus marquée ici

C'est indéniablement le paradoxe que met en évidence l'enquête conduite par *Le Monde* : si l'accélération de la mondialisation, conjuguée à la construction de l'Union monétaire, a conduit toutes les grandes firmes européennes à s'internationaliser, à participer à la course au gigantisme et donc, en bout de chaîne, à ouvrir largement leur capital à des investisseurs étrangers, cette évolution-là a été beaucoup plus marquée en France que chez nombre de ses grands voisins. Comme si la gauche, par peur d'être mise en cause pour mauvaise gestion, s'était crue dans l'obligation de jouer les bons élèves en matière de privatisation, de déréglementation, ou d'ouverture du capital de ses firmes aux fonds de pension anglo-saxons. N'est-ce pas les nouveaux convertis qui sont parfois les plus intégristes ?

Le commencement de cette histoire est maintenant bien connu. Au début des années 1990, le capitalisme français a subi un choc majeur. Alors que, jusque-là, les grandes entreprises avaient toujours vécu dans un système d'endogamie avec l'Etat – par le biais des nationalisations ou par celui des « noyaux durs » des privatisées –, le cordon ombilical s'est progressivement rompu. Eclatement des « noyaux durs », débouclement des participations croisées : de nombreux facteurs se sont alors combinés, permettant une montée en puissance des investisseurs étrangers, et notamment des fonds de pension anglo-saxons, dans le capital des firmes françaises, et faisant du même coup basculer la France du « modèle rhénan » vers un modèle anglo-saxon.

NOUVELLES RÈGLES DE GESTION

Dès 1997, ce complexe libéral est donc déjà très perceptible au travers des statistiques boursières : sous l'impulsion de la droite aussi bien que de la gauche, la France fait du zèle en dépassant les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, où la part de la capitalisation boursière détenue par les non-résidents n'excède pas, respectivement 7 % et 16 %, alors que, dans notre pays, à la même époque, ce taux avoisine 38 % pour les grandes entreprises du CAC 40. Il y a certes des firmes d'importance qui restent en deçà de ce seuil, telles Alcatel (22 %), Bouygues (30 %) ou encore AXA-UAP (37 %). Mais il y a aussi des entreprises qui le dépassent, comme Suez-Lyonnaise (39 %), Vivendi (42 %), les AGF (42 %) ou encore Elf, qui atteint un record (51 %).

Dès cette époque, la France apparaît donc clairement comme un des grands pays qui s'est le plus ouvert à l'arrivée au sein de ses entreprises des grands fonds de placement ou de pension américains et qui, du même coup, a rapidement importé les règles de gestions préconisées par eux, qu'il s'agisse de la « *shareholder value* » (profit pour l'actionnaire) ou du gouvernement d'entreprise. Il y a d'ailleurs une explication à l'outrance française : comme la gauche, par remords, ne veut lancer le pays dans l'aventure des fonds de pension, ce sont les fonds étrangers qui peuvent du même coup ramasser la mise et acquérir les entreprises françaises. On ne sera donc pas surpris que ce soit en France, en 1999, que les polémiques autour de ce nouveau type de capitalisme prenne le plus d'ampleur, au travers de l'« affaire Jaffré » ou de l'« affaire Michelin ».

AU HIT-PARADE DES STOCK-OPTIONS

Ce complexe libéral ne se fait d'ailleurs pas sentir qu'au travers de la montée en puissance des investisseurs étrangers. Les stock-options constituent un autre indice puisque c'est à la même époque, dans la seconde moitié des années 1990, que la France décroche la deuxième place au hit-parade mondial pour la distribution de ce sulfureux symbole du capitalisme anglo-saxon.

Or, que se passe-t-il après 1997 ? Ce mouvement de la mondialisation s'accélère dans tous les grands pays. Alors que la part dans le capital des firmes détenues par les non-résidents reste stable, autour de 7 %, aux Etats-Unis en 1999, elle explose en Grande-Bretagne, passant à près de 32 %, contre 16 % deux ans avant. En Allemagne aussi, le vieux système rhénan fait entendre des craquements. Alors que l'économie du pays a toujours été verrouillée par une alliance entre la banque et l'industrie, le marché a gagné un terrain extraordinaire et les investisseurs étrangers font une entrée en force dans le capital des firmes nationales. C'est donc ce que confirment les nouvelles statistiques révélées par *Le Monde.*

Pour autant, ce processus de mondialisation et, donc, d'uniformisation, conduit-il à un alignement des autres grands pays européens sur les pratiques françaises ? C'est l'un des intérêts majeurs de notre étude : elle révèle que la France continue sans doute de disposer d'une avance sur certains de ses voisins. En quelque sorte, le complexe libéral perdure. Alors qu'en 1997, le groupe Elf était ainsi montré du doigt parce qu'il était détenu à 51 % par des non-résidents, ce taux est aujourd'hui d'une parfaite banalité, puisqu'il y a au moins dix groupes français du CAC 40 – ou d'origine française – qui avoisinent ou dépassent le taux de 50 %. Il y en a même sept dont le taux est compris entre 58 % et 74 %. C'est donc la preuve que le séisme que vit le capitalisme français est toujours à l'œuvre.

Au travers des nouvelles affaires Danone ou Marks & Spencer, c'est le sentiment qu'a pu en avoir le pays. Sentiment aujourd'hui corroboré par les chiffres : la France socialiste est beaucoup plus libérale qu'il n'y paraît.

L. M. et A. de T.

LÉONARD DE VINCI PÔLE UNIVERSITAIRE
3ème cycle
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir
Ingénieur d'affaires/ Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2001
Formation d'octobre 2001 à septembre 2002 dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

Orange devient la marque unique de la téléphonie mobile de France Télécom

Itineris, Ola et Mobicarte disparaîtront jeudi 21 juin

Après avoir racheté 40 milliards d'euros il y a un an l'opérateur téléphonique britannique Orange, France Télécom convertit chacune de ses filiales mobiles à l'univers marketing et commercial de cette marque forte. Le 21 juin, c'est au tour de la France, et des marques Itineris, Ola et Mobicarte, de se rallier à cette nouvelle bannière, au prix d'une campagne publicitaire colossale, similaire au lancement d'une nouvelle voiture.

LE 21 JUIN, Itineris passe à l'Orange. A cette date, le mot Orange s'affichera sur l'écran des quinze millions de téléphones mobiles des clients de l'opérateur en France. Les linéaires des magasins arboreront les nouvelles couleurs et en profiteront pour promouvoir une nouvelle offre commerciale. Et une campagne de communication de grande ampleur accompagnera le lancement de cette marque ombrelle censée balayer très vite Itineris, Ola et Mobicarte.

Au-delà du simple relookage marketing, ce basculement complet représente un véritable pari pour l'opérateur historique. Il y a près d'un an, en effet, Michel Bon signait le plus gros chèque de l'histoire de France Télécom, d'un montant de 40 milliards d'euros, pour acquérir le troisième opérateur mobile britannique, la société Orange. Un prix faramineux, qu'il justifiait alors par la nécessité de se déployer en Europe. Par cette acquisition, France Télécom s'est propulsé au deuxième rang des opérateurs mobiles européens, derrière le britannique Vodafone, et revendique plus de 35 millions de clients principalement en France et en Grande-Bretagne. Mais la proie britannique avait également aux yeux de ses acquéreurs d'autres attraits. La réussite de la société britannique sous la houlette de son patron charismatique Hans Snook était un véritable cas d'école. Création rapide d'une marque, innovations marketing, qualité du service ont très vite fait d'Orange une référence. Ce savoir-faire a été exporté en Suisse et en Israël. Hans Snook, qui le premier a eu l'intuition que le mobile devenait un produit de grande consommation comme un autre, a considéré qu'Orange pouvait s'imposer comme une marque mondiale sur le marché des mobiles.

SFR AFFICHE SA COULEUR ROUGE

Même si le patron visionnaire a, depuis la fusion, rompu les liens avec son « bébé », France Télécom a repris ces ambitions à son compte. L'opérateur doit donc prouver que la marque Orange fournit bien un avantage compétitif face aux concurrents. Une démonstration qui passe par sa généralisation. L'objectif fixé il y a un an était de généraliser la marque avant le lancement des réseaux UMTS en 2002. L'opérateur danois Mobilix a été le premier à repeindre son enseigne il y a deux semaines.

Mais le véritable défi est en France. Sur son marché, l'opérateur historique fait la course en tête. 95 % des Français interrogés connaissent sa marque générique Itineris et près de 15 millions de clients ont opté pour des formules Itineris, Ola ou Mobicarte. Dans ce contexte, changer de marque n'est pas une mince affaire. La mise en Bourse d'Orange a permis toutefois de préparer le terrain. L'opération de communication programmée doit faire le reste. « *Nous consacrons au lancement d'Orange une somme équivalente à celle du lancement d'une nouvelle voiture* », souligne Didier Quillot, directeur général d'Orange France. L'objectif fixé : « *atteindre le même degré de notoriété qu'Itineris dans douze mois, maintenir nos parts de marché, et accroître la fidélité des clients* ». Les opérateurs slovaques et roumains devraient aussi opter pour Orange. Mais l'italien Wind et l'allemand MobilCom, dans lesquels France Télécom est actionnaire minoritaire, n'ont pas encore choisi de franchir le pas.

Cette démarche ne laisse pas les concurrents indifférents. Vodafone réfléchit à l'opportunité d'étendre sa marque. Le nom du britannique a fait son apparition en Allemagne accolé à celui de D2 Mannesmann, la société acquise l'an dernier. En France, SFR, filiale de Vivendi Universal et de Vodafone, s'est empressée d'afficher sa couleur rouge, comme étant « la » couleur du mobile...

Des sociétés qui ne disposent d'aucun réseau de téléphonie mobile mais au contraire d'une marque forte s'interrogent sur l'opportunité d'offrir des services mobiles. La société britannique Virgin, opérateur mobile virtuel, en est le meilleur exemple. Après avoir séduit près d'un million de clients en Grande-Bretagne, la société dirigée par Richard Branson met le cap sur les marchés américains, chinois et australien.

Laurence Girard

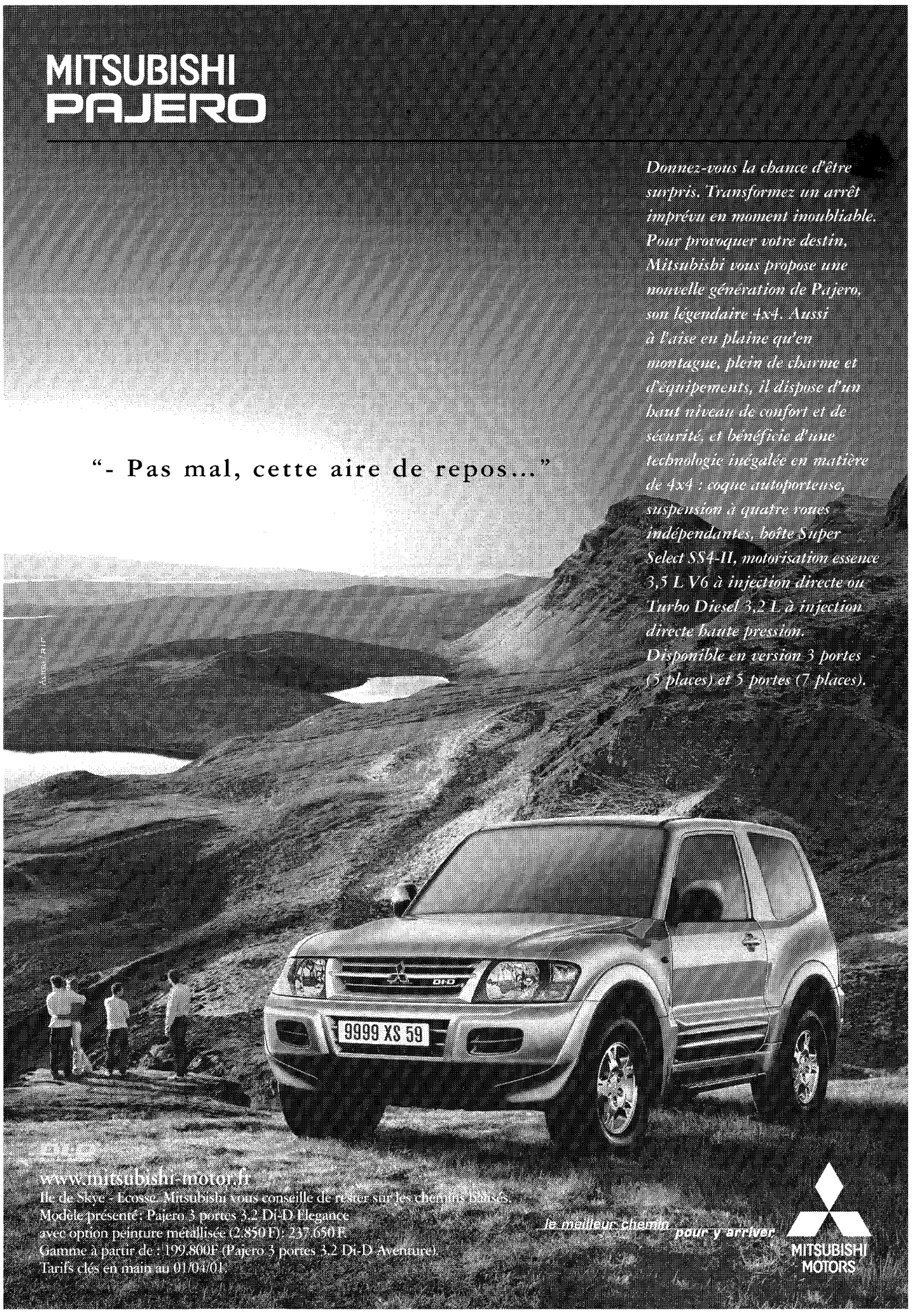

La Bourse du Portugal rejoint Paris, Amsterdam et Bruxelles dans Euronext

TROIS SEMAINES avant son introduction en Bourse, Euronext a annoncé la conclusion positive de ses négociations de fusion avec la Bolsa de Valores de Lisboa e Porto (BVLP), la Bourse du Portugal. Une lettre d'intention avait été signée, en novembre 2000, entre les deux marchés. L'entrée dans Euronext, — le regroupement des places de Paris, Bruxelles et Amsterdam -, apparaissait logique, la Bourse du Portugal utilisant le système de cotation NSC de la Bourse de Paris. *« Nos intervenants sont très contents de ce système, et ils auraient dû en changer si nous avions fait un autre choix »*, fait-on valoir à la BLVP. Avec 175 milliards d'euros de capitalisation boursière, la Bourse du Portugal pèsera moins de 7 % d'Euronext. La finalisation de la fusion reste soumise *« à la conclusion de négociations complémentaires entre BVLP et Euronext, ainsi qu'aux approbations d'ordre réglementaire et juridique »*.

Adrien de Tricornot

La Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne vont se marier

Ce pôle public deviendrait la troisième banque française en termes d'actifs juste derrière BNP Paribas et le Crédit agricole

Après plusieurs mois de négociations, la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne devraient prochainement annoncer la création d'une holding commune. Si la partie de la caisse qui constitue un établissement public n'est pas concernée, cette holding regrouperait entre autres, CDC Ixis, la banque d'investissement de la Caisse des dépôts et d'importantes filiales des Caisses d'épargne. La Caisse nationale de prévoyance (CNP) ferait également partie de cet ensemble, ce qui pourrait marginaliser La Poste qui détient 18 % de la CNP. Fort de 18 milliards d'euros d'actifs, le nouvel ensemble constituerait la troisième banque française, une taille suffisante pour nouer de nouvelles alliances internationales. D'ores et déjà, la banque italienne San Paolo IMI et l'allemande Bayerische Landesbank vont établir des participations croisées avec CDC Ixis.

LA CAISSE des dépôts et les Caisses d'épargne sont sur le point de se rapprocher. Attendue depuis plusieurs semaines (*Le Monde* du 17 mai), l'alliance devrait être conclue d'ici la fin du mois. Laurent Fabius, le ministre de l'économie et des finances devrait annoncer la naissance de ce grand pôle financier public fin juin.

Bercy ne cache pas sa satisfaction de voir ce nouvel ensemble se mettre en place. *« Le gouvernement a toujours dit qu'il souhaitait voir émerger trois ou quatre banques françaises de taille mondiale. Il dispose de deux cartes : le Crédit lyonnais et CDC Ixis, la banque d'investissement de la Caisse des dépôts. L'alliance entre la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne permettra d'associer une grande banque de réseau et une grande banque d'investissement »*, souligne l'entourage de Laurent Fabius.

Selon plusieurs sources, les deux ensembles ne fusionneraient pas mais mettraient en place une holding commune. Pour des raisons statutaires – une partie des agents de la Caisse des dépôts sont fonctionnaires –, la Caisse serait très légèrement majoritaire dans le capital du nouvel ensemble qui serait dirigé par deux personnes – un PDG et un directeur général délégué – issues, alternativement, de chacun des deux établissements. Dans un premier temps, Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse serait le PDG avant de passer le relais à Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse nationale des Caisses d'épargne (CNCE).

Les deux groupes sont complémentaires : les Caisses d'épargne apporteraient leur savoir-faire dans la banque de détail et la Caisse des dépôts dans la banque d'investissement. Le nouvel ensemble, offrira une palette de services financiers globale. Alors que la holding serait dotée de 10 milliards d'euros de fonds propres, la valorisation financière du nouvel ensemble est estimée à 18 milliards d'euros (118 milliards de francs), ce qui en ferait le troisième établissement financier français derrière BNP Paribas (47 milliards d'euros) et le Crédit agricole. Si le réseau des Caisses d'épargne était valorisé – ce que son statut mutualiste interdit – le nouvel ensemble pèserait, en fait, 28 milliards d'euros.

Philippe Wahl, directeur général de la CNCE, indiquait à la fin de l'année dernière (*Le Monde* du 28 novembre 2000) : *« L'urgence pour nous est de nous allier avec un groupe puissant dans la banque d'investissement car ce sont des métiers que nous devons développer. Nous avons besoin d'être dans les métiers de CDC Finances pour nouer des alliances avec d'autres caisses d'épargne, avec des banques régionales, avec des banques hypothécaires. Les liens avec la caisse existent. (...) Si nous sommes ensemble, nous pourrons plus facilement nouer de bonnes alliances. »*

« SANS MARGINALISER LA POSTE »

La Caisse des dépôts apporterait sa filiale spécialisée dans l'immobilier (SCIC) et, surtout 51 % de CDC Ixis, sa banque d'investissement dont elle détient 100 % du capital et qui, selon Daniel Lebègue, a vocation à s'introduire en Bourse. CDC Ixis aura prochainement des participations croisées avec la banque italienne San Paolo IMI et la Bayerische Landesbank. La partie de la Caisse des dépôts qui reste un établissement public (*Le Monde* du 4 avril) n'est pas concernée. Les Caisses d'épargne apporteraient une partie du Crédit foncier de France et d'importantes filiales comme Ecureuil Vie, Ecureuil IARD et Ecureuil Gestion. Les très importants actifs immobiliers des deux groupes, en particulier ceux que la Caisse détient à travers sa filiale C3D, seraient apportés au nouvel ensemble.

« Notre objectif dans le rapprochement entre la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne est la mise en commun des activités concurrentielles, dans les secteurs de la banque de gros, de la banque de détail et de l'assurance », nous expliquait récemment Daniel Lebègue, une opération qui sera faite *« sans marginaliser La Poste »*. Un des problèmes que posait cette alliance est, en effet, le devenir de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), détenue à 18 % par les Caisses d'épargne, à 37 % par la Caisse des dépôts et à 18 % par La Poste. Les participations des Caisses d'épargne et de la Caisse font partie du nouvel ensemble.

La Poste pourrait être marginalisée par le rapprochement des deux autres actionnaires. Le pacte qui lie ces trois acteurs expire en 2003. Martin Vial, président de La Poste, aurait manifesté son inquiétude auprès de Bercy.

Dans l'entourage de Laurent Fabius, on fait remarquer que *« la pièce n'est pas finie et que l'alliance pourrait être ouverte à La Poste »*. Il serait logique que La Poste participe à ce grand pôle financier public mais son statut le lui interdit. Il faudrait que cet établissement public soit doté d'un capital, ce qui ne sera pas fait avant l'élection présidentielle et il faudrait créer à l'intérieur de La Poste, une banque postale. Deux scénarios sont possibles : soit le changement de statut de La Poste lui permet, à terme, d'intégrer l'alliance, soit la Poste crée une banque postale dans laquelle elle accueillerait la caisse des dépôts.

Frédéric Lemaître

INTERÉPARGNE

www.interepargne.fr

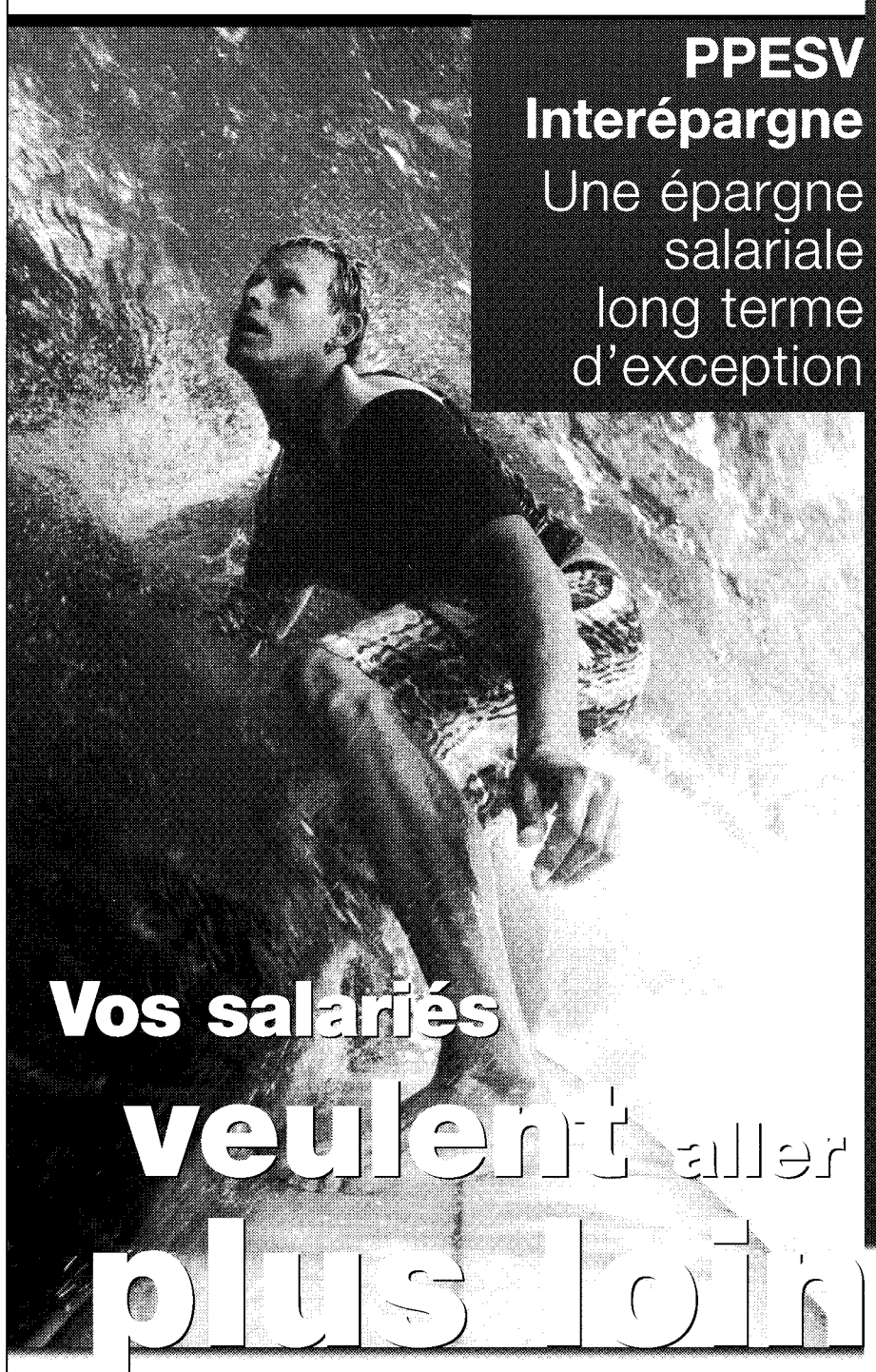

PPESV Interépargne

Une épargne salariale long terme d'exception

Tourné vers le long terme, le PPESV (Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire) est la solution d'épargne salariale la plus attractive pour permettre aux salariés et aux mandataires sociaux* de mieux préparer leur avenir.

Prolongeant obligatoirement un PEE dont il optimise tous les atouts, le PPESV intègre des avantages exceptionnels : 30 000 F d'abondement potentiel exonérés de charges sociales et de taxes sur les salaires**, la possibilité d'abonder la Participation, des revenus et plus-values de l'épargne exonérés d'impôt...

Des atouts exclusifs renforcés au sein du PPESV Interépargne, dispositif particulièrement novateur bénéficiant de l'expertise d'Interépargne et de J.P. Morgan Fleming Asset Management, offrant à chaque salarié une gestion originale de son épargne pleinement adaptée à un placement long terme.

* réservé aux mandataires sociaux des entreprises de moins de 100 salariés.
** exonération jusqu'à 15 000 F, au-delà contribution de 8,2 % versée au Fonds de Solidarité Vieillesse

Contact : Catherine Sayag au **01 58 19 44 10**
E-mail : **catherine.sayag@interepargne.fr**
ou adressez votre carte de visite à :
Interépargne - 16-18, rue Jules César - 75012 Paris

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Matra Automobile veut vendre sa prochaine voiture chez Ikea

RENAULT a présenté, jeudi 14 juin, son nouveau modèle de haut de gamme, l'Avantime, commercialisé à partir du 3 septembre en France. Ce véhicule, mélange de monospace, de coupé et de cabriolet, co-développé avec Matra Automobile, vise 15 000 à 20 000 exemplaires par an, soit quatre fois moins que d'Espace, dont la production sera transférée de l'usine Matra de Romorantin (Loir-et-Cher) à celle de Renault-Sandouville. Philippe Guédon, président de Matra Automobile cherche des solutions pour compenser ce départ, qui *« ne devrait pas avoir de conséquences sociales »*. M. Guédon affirme être en discussion avec deux autres constructeurs européens que Renault pour produire deux nouveaux modèles. Il prépare aussi le lancement, au second semestre 2002, de la M72, une voiture deux-places *« ludique de loisir »*, présentée au Salon de l'auto 2000. La M72 sera commercialisée hors des réseaux traditionnels. Des contacts ont été pris avec le groupe suédois de distribution de meubles Ikea.

AOM-Air Liberté entre repreneurs et dépôt de bilan

APRÈS la *« journée aéroport mort »* de mercredi, un comité d'entreprise ordinaire d'AOM Air Liberté s'est tenu jeudi 14 juin à 10 heures, avec pour ordre du jour : *« information et consultation sur la situation économique particulièrement grave de l'entreprise. Décisions pouvant résulter de cette situation incluant un éventuel recours au bénéfice d'une procédure collective ou éventualité d'un dépôt de bilan »*. Cette réunion devait être suivie à 14 heures, d'un autre CE extraordinaire, pour examiner le *« calendrier pour l'information et la consultation du CE sur le projet de restructuration et le projet de licenciement pour motif économique »*, au cours duquel Marc Rochet, le PDG, devait lever un coin de voile sur *« les repreneurs concernés »*.

Premiers problèmes pour le TGV Méditerranée

DEUX INCIDENTS ont gravement perturbé la circulation des trains dans le Sud-Est de la France, mercredi 13 juin, entraînant des retards sensibles. Un *« accident de personne »* a eu lieu à la hauteur d'Aubagne (Bouches-du-Rhônes) sur la ligne Marseille-Toulon, et un problème d'aiguillage à Lapalud, au nord d'Avignon (Vaucluse) sur la ligne TGV Sud-est. Plusieurs TGV Méditerranée, ont été détournés sur la ligne classique, entraînant des retards de trente minutes à plus de deux heures et demie, dans le sens Marseille-Paris et Paris-Marseille. Jeudi, la circulation était rétablie dans les deux sens.
La SNCF a précisé, jeudi, que les clients lésés bénéficieraient de bons de voyages de compensation. L'entreprise nationale a reconnu une carence d'information de la part de ses agents à l'égard des voyageurs. Les services d'accueil de la gare Saint-Charles à Marseille avaient imputé les retards à un affaissement de terrain au nord d'Orange (Vaucluse), ce que la direction parisienne de la compagnie a démenti jeudi.

Le gouvernement lance son projet de loi sur la société de l'information

LE PROJET DE LOI destiné à adapter le droit français à la « société de l'information » a été présenté en conseil des ministres, mercredi 13 juin à Paris. Ce texte transpose notamment la directive européenne du 8 juin 2000 sur le commerce électronique. Présenté par le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, il a pour principal objectif de *« promouvoir la confiance dans les réseaux et contribuer ainsi à la démocratisation de l'usage de l'Internet »*. Le texte prévoit que la responsabilité civile des hébergeurs de sites pourra être engagée s'ils ne retirent pas un contenu dont ils ont connaissance du *« caractère manifestement illicite »*. La validité des contrats conclus par voie électronique sera reconnue. Les internautes pourront refuser de recevoir par e-mail des publicités non-sollicitées. Pour lutter contre la cybercriminalité, la cryptologie sera *« libéralisé »*. Le texte sera adopté au plus tôt à la fin 2002 (www.lsi.industrie.gouv.fr).

Le système de distribution de la presse risque de voler en éclats

Le conflit qui oppose le groupe Amaury, les NMPP et le syndicat du Livre a empêché la parution du « Parisien » et de « L'Equipe », jeudi. Une aide spécifique à la presse de 120 millions de francs est demandée par les éditeurs pour tenter de préserver l'actuelle organisation mutualiste

LE PARISIEN devait briser un tabou en inaugurant son propre système de distribution, hors du système des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), dans la nuit du mercredi 13 juin au jeudi 14. Il n'en a rien été. La direction du quotidien a finalement renoncé à imprimer le journal, face à la pression du syndicat CGT du Livre. Dans une ambiance plutôt calme, environ trois cents ouvriers du Livre s'étaient réunis à l'extérieur et à l'intérieur de l'imprimerie de Saint-Ouen pour bloquer, le cas échéant, la distribution du quotidien.

L'autre titre phare du groupe Amaury, *L'Equipe*, qui reste dans le giron des NMPP, était également absent des kiosques jeudi, le quotidien sportif n'ayant pas été imprimé, pour les mêmes raisons, ni à Saint-Ouen, ni dans les cinq imprimeries de province. *« On prévoit un conflit dur et nous nous donnerons les moyens de tenir »* prévient Laurent Jourdas, délégué syndical central CGT des NMPP.

Le bras de fer entre les NMPP, le groupe Amaury et le syndicat du Livre CGT a été engagé pour deux raisons : le départ du *Parisien* des NMPP et l'arrêt *sine die* d'*Aujourd'hui en France,* édition nationale du *Parisien.* Une décision prise par l'éditeur à la suite d'un arrêt de la cour d'appel de Paris du 6 juin. Estimant que *Le Parisien* et *Aujourd'hui* ne formaient qu'un seul et même titre, la cour autorisait *Le Parisien* à sortir du système de distribution, à condition d'arrêter l'édition nationale. Ces décisions, très contestées syndicalement, se sont déjà soldées par un mouvement de grève de 24 heures qui a empêché la sortie de tous les quotidiens nationaux mercredi 13 juin.

Les positions entre les protagonistes sont radicalement opposées. A sa demande, le comité intersyndical du Livre parisien (CGT) a été reçu mercredi au ministère de la culture et de la communication. Le Conseil supérieur des messageries, présidé par Yves de Chaisemartin, PDG du *Figaro,* devait réunir jeudi après-midi la direction générale des NMPP, du groupe Amaury et les membres du conseil de gérance de la messagerie. Pour tenter de désamorcer cette crise, qui se fait jour au moment où *France Soir* annonce un nouveau plan de licenciements massifs, le gouvernement pourrait faire un geste. Laurent Fabius, ministre de l'économie, a reçu les éditeurs de quotidiens nationaux, mercredi, sans pour autant s'engager sur une aide spécifique de 120 millions de francs à la distribution de la presse, demandée par les éditeurs. Celle-ci s'ajouterait aux aides inscrites dans le budget du ministère de la culture (252,2 millions de francs en 2001). Cette demande avait été déjà formulée par les NMPP au moment de l'annonce du plan de modernisation de l'entreprise, en octobre 2000, qui se traduira par la suppression de 797 emplois sur un total de 2390 salariés.

> Concurrent des NMPP, les Messageries lyonnaises de presse, pourraient envisager de distribuer des quotidiens

Cette crise pourrait faire voler en éclat le système de la distribution de la presse française. Tous les acteurs sont confrontés à une problématique aiguë. Le groupe Lagardère cumule trois rôles *a priori* inconciliables : celui d'opérateur des NMPP, celui d'éditeur incontournable dans la presse magazine (*Elle, Paris-Match, Télé 7 Jours*, etc.) et celui d'actionnaire du groupe Amaury, dont il détient 25 %. Il doit se battre pour défendre la coopérative qu'il dirige, garantir un système de distribution mutualiste, basé sur une péréquation permettant à tous les titres d'être commercialisés dans la France entière. Les titres les plus rentables paient pour les autres. Le système actuel se solde par des pertes,, estimées à 200 millions de francs par an, dans la division presse quotidienne. Ce déficit devrait s'aggraver avec le départ du *Parisien* et l'arrêt d'*Aujourd'hui.*

Etant l'un des principaux groupes de magazines en France, Hachette Filipacchi Média (groupe Lagardère) pourrait se ranger aux thèses de *Marie-Claire,* Excelsior ou Emap, regroupés dans le Syndicat de la presse magazine et d'information. Ce dernier souhaiterait mettre en place une messagerie autonome, qui ne soit plus obligée de financer le déficit de la branche quotidiens des NMPP.

Enfin, le groupe Hachette a toujours réaffirmé qu'en tant qu'actionnaire dormant du groupe Amaury, il n'intervenait pas dans sa gestion. Signe que le groupe Lagardère scinde ces différentes fonctions, il a donné son feu vert aux poursuites judiciaires engagées par les NMPP contre l'éditeur du *Parisien.* Mais le groupe n'exclut pas l'hypothèse d'un abandon de son rôle d'opérateur des NMPP. Jean-Luc Lagardère, son cogérant, a indiqué par courrier le 28 mai aux cadres des NMPP : *« Nous ne quitterons pas les NMPP de notre fait »*. Mais il a mis en garde : *« Très précisément, si les partenaires ne sont pas déterminés à mettre ce plan* [de modernisation] *en route, je comprendrai qu'ils ne me font plus confiance . Nous réglerons les conditions du départ d'Hachette opérateur, dans un délai à fixer, vers la fin de 2001, et je laisserai à Hachette Filipacchi Presse la liberté de choix pour sa diffusion. »*

Le groupe Amaury étudierait de son côté une sortie plus complète des NMPP. Leur concurrent, les Messageries lyonnaises de presse (MLP), travaille à l'élaboration de propositions commerciales pour différents titres du groupe, dont *L'Equipe.* Les MLP ne diffusent actuellement aucun quotidien, mais pourraient envisager une telle hypothèse qui, malgré de forts déficits, leur permettrait de devenir un acteur de poids, grâce à un nouveau partage du marché. Tout est en place pour un violent séisme.

Michel Delberghe et Nicole Vulser

Les conséquences de la rupture du pacte de solidarité entre les titres

LE CONFLIT engagé entre le groupe Amaury, les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) et le syndicat du Livre CGT restera-t-il circonscrit aux portes de l'imprimerie du *Parisien* à Saint-Ouen, ou préfigure-t-il un éclatement du système de distribution de la presse ? Le retrait du quotidien rompt avec un des principes fondamentaux de l'organisation coopérative actuelle, fondée sur la solidarité entre les titres établie par la loi Bichet de 1947. Il tend aussi à faire peser sur les autres éditeurs des charges de structure dans une période peu propice, alors que les difficultés s'accumulent pour certains quotidiens de la presse parisienne comme *L'Humanité* et *France Soir* et que les NMPP sont engagées dans un délicat plan de restructuration.

En persistant dans ses intentions, le groupe dirigé par Jean-Pierre Courcol prend le risque d'accélérer le processus de réforme de la distribution, évoqué depuis deux ans, qui peine à émerger des travaux du Conseil supérieur des messageries. Il met au pied du mur le groupe Hachette *(lire ci-dessus),* les pouvoirs publics et les autres éditeurs pour les contraindre à poser les bases d'un nouveau système d'organisation.

FAIRE CAVALIER SEUL

Le plan de modernisation des NMPP, qui entre en vigueur avec les premiers départs en juillet, a des conséquences sociales lourdes. Le retrait du *Parisien* et l'arrêt, même provisoire, d'*Aujourd'hui* pourraient bien obliger la direction à réviser cette prévision. Cette hypothèse explique la fermeté manifestée par les organisations syndicales dans un conflit prévu pour durer.

Le groupe Hachette, opérateur des NMPP, a posé comme condition à la réalisation de ce plan un engagement formel des pouvoirs publics : la prise en charge du surcoût de charges occasionné par la distribution des quotidiens nationaux. La confirmation de cette aide supplémentaire, que la presse évalue à 120 millions de francs, interviendrait opportunément à quelques mois des élections.

Malgré leurs dénégations, les dirigeants du groupe Amaury restent suspectés de faire cavalier seul pour imposer leurs conditions aux autres éditeurs. *« Nous avons une issue de secours »* à la distribution d'*Aujourd'hui,* aurait indiqué Jean-Pierre Courcol devant le comité central du groupe, lundi 11 juin.

La révélation, par la CFDT, des négociations engagées avec les Messageries lyonnaises de presse (MLP) pour la distribution d'*Aujourd'hui en France,* mais aussi de *L'Equipe* serait une menace autrement plus explosive sur la pérennité du système actuel, en introduisant une concurrence commerciale et sociale à tous les niveaux.

Après la remise en cause du système de distribution, le groupe Amaury entend bien s'attaquer ensuite à l'autre modèle de coopération entre les quotidiens nationaux dans les cinq imprimeries décentralisées et les ateliers régionaux de messagerie. Pour réaliser et diffuser *L'Equipe* et *Aujourd'hui* dans de meilleures conditions, il a annoncé son intention d'investir dans de nouvelles unités auxquelles les autres journaux – *Libération, Les Echos, La Tribun*e, etc. – seraient invités à s'associer. Une façon pour lui de contrôler sa propre chaîne de fabrication, mais aussi d'imposer ses règles aux autres éditeurs.

M. De

Deux nouveaux présentateurs pour les journaux de France 2

EN CHOISISSANT Daniel Bilalian pour le journal de 13 heures et David Pujadas pour le 20 heures, Olivier Mazerolle, directeur général délégué en charge de l'information de France 2, prend un risque calculé. Avec Daniel Bilalian, cinquante-trois ans, présentateur à éclipses des journaux télévisés depuis 1982, il place un professionnel au style réputé populaire pour animer cette tranche d'information tombée à 18,9 % d'audience, en face des 52,8 % qu'obtient Jean-Pierre Pernaut sur TF1. A l'inverse, pour le 20 heures, il parie sur la nouvelle génération en faisant appel à David Pujadas, trente-sept ans. Après avoir été reporter à TF1, celui-ci a rejoint LCI en 1994, où il animait « Le Grand Journal ». Il devra essayer de grignoter sur les 38,7 % réalisés par Patrick Poivre d'Arvor, pour que le 20 heures de France 2 dépasse 22,3 %. Béatrice Schönberg conserve la présentation des journaux du week-end.

Patrick Le Lay provoque une enquête sur « Loft Story »

C'EST AU TITRE de président du bouquet TPS que Patrick Le Lay, PDG de TF1, a conduit le parquet de Paris à ouvrir une enquête préliminaire sur des propos racistes et antisémites proférés, le 8 mai, par des locataires du jeu « Loft Story », diffusé 24 heures sur 24 par le producteur ASP Productions (groupe Endemol), *via* TPS. Pressé à l'époque d'arrêter cette diffusion, le président de TPS avait transmis au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) la transcription des dialogues incriminés. Le CSA est tenu par l'article 40 du code pénal de dénoncer au procureur de la République tout crime ou délit dont il a connaissance. Conformément à ces obligations, le CSA a adressé au parquet le relevé des faits *« susceptibles de constituer l'infraction d'incitation à la haine raciale »*. Les mêmes propos, tenus par un animateur de TF1, avaient valu à M. Le Lay d'être condamné, le 28 décembre 1994, à 30 000 francs pour *« incitation à la haine raciale »*.

Assemblée Générale
du jeudi 28 juin 2001

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain aura lieu le

jeudi 28 juin 2001 à 15 h
au Grand Auditorium du Palais des Congrès,
2 Place de la Porte Maillot, 75017 Paris

Si vos actions sont inscrites au nominatif ou si vous détenez 20 actions Saint-Gobain ou plus, vous avez dû recevoir un dossier complet vous permettant de participer à cette Assemblée, de vous y faire représenter ou de voter par correspondance.

Si vous détenez moins de 20 actions Saint-Gobain sous la forme au porteur, vous pouvez également participer à cette Assemblée. Pour cela, vous devez, et au plus tard le 22 juin 2001, demander à votre intermédiaire financier de vous délivrer une attestation d'immobilisation de vos titres que vous présenterez à l'accueil le jour de l'Assemblée.

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES
Les Miroirs - 92096 La Défense cedex ● **Téléphone :** 01 47 62 33 33 ● **Minitel :** 3615 GOBAIN (1,01 F/mn)
Internet : http://www.saint-gobain.com ● **E-mail :** actionnaires@saint-gobain.com ● **Reuter :** SGOB.PA

N°Vert 0 800 32 33 33

SAINT-GOBAIN

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **MOULINEX-BRANDT : la direction départementale** du travail du Nord a annulé le plan social prévu à l'usine de réfrigérateurs-congélateurs Selnor de Lesquin (Nord), près de Lille, qui emploie 670 personnes et dont la fermeture a été annoncée fin avril par le groupe Moulinex-Brandt, dans le cadre d'un plan de restructuration prévoyant la suppression de 4 000 postes, dont 1 500 en France.

● **BATA : l'intersyndicale CGT-CFDT a demandé,** mercredi 13 juin, la nomination d'un médiateur dans le conflit qui oppose les 875 salariés de l'usine Bata-Hellocourt de Moussey (Moselle) à leur direction. Lundi, la direction de Bata avait confirmé son intention de mettre l'usine d'Hellocourt en dépôt de bilan.

● **AVAYA : l'ex-filiale de Lucent Technologies,** spécialisée dans les équipements pour réseaux de télécommunications d'entreprise, a annoncé, mardi, une restructuration qui se traduira par la suppression d'au moins 3 000 emplois, soit 11 % de l'effectif salarié.

● **ASCOM : le fabricant suisse d'équipements téléphoniques** va supprimer 1 100 emplois dans le monde, dont 400 en Suisse, selon un communiqué diffusé mercredi à Berne. Le groupe justifie cette mesure par un *« assainissement de ses structures »*.

● **POLAROID : le groupe américain, spécialiste de la photo instantanée,** concurrencée par les technologies numériques, a annoncé, mercredi, qu'il allait contracter d'un quart ses effectifs, soit 2 000 emplois, sur les dix-huit prochains mois afin de renouer avec les bénéfices. S'y ajoute un « dégraissage » de 950 emplois engagé au début de l'année.

SERVICES

● **PUBLICITÉ : les dépenses publicitaires aux Etats-Unis, tous médias confondus,** ont reculé de 5,2 % au premier trimestre, à 22,6 milliards de dollars contre 23,8 milliards de janvier à mars 2000, a indiqué mercredi le bureau d'études new-yorkais CMR. Les journaux nationaux ont été les plus touchés, avec une baisse de 17,3 % de leurs revenus publicitaires.

● **ONE.TEL : la filiale française du groupe australien** de télécommunications a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Nanterre, mardi. En proie à de graves difficultés, la société mère a suspendu tout soutien financier à ses filiales européennes. One.Tel France affirme *« assurer la continuité de ses services »* auprès de ses 450 000 clients.

● **CANAL+ : la chaîne cryptée a confirmé, mercredi,** la modification de sa grille de programmes en clair, et la disparition de l'émission « Nulle part ailleurs » (*Le Monde* du 13 juin). A l'issue d'un comité d'entreprise présenté par le président, Pierre Lescure, la société a annoncé la suppression de 217 postes, sans licenciement.

● **MARSANS INTERNATIONAL : le voyagiste espagnol** espère porter à 460 millions de francs ses ventes en France, grâce au développement de son activité de transport aérien vers l'Amérique latine, a annoncé, mercredi, Bruno Gallois, son directeur général pour la France.

● **AIR FRANCE : le groupe a vu reculer le taux d'occupation de ses avions** en mai à 76,1 %, soit une baisse de 1,4 point comparé à mai 2000, en raison du ralentissement économique aux Etats-Unis. Le trafic passager a progressé de 9,6 % en mai et l'offre en sièges de 11,7 %.

FINANCES

● **IMMOBILIER : le marché des logements neufs à Paris** a globalement reculé en 2000 et au premier trimestre 2001, de façon significative en nombre de ventes et, dans une moindre proportion, en chiffre d'affaires, a indiqué mercredi la chambre syndicale des promoteurs constructeurs d'Ile-de-France. *« La hausse des valeurs »* des logements et *« un environnement économique sensiblement moins porteur laissent à penser que la décélération de l'activité pourrait se poursuivre en 2001 »,* estime la Chambre.

RÉSULTATS

■ **MAIF : le groupe mutualiste a dégagé un bénéfice net** consolidé de 85 millions d'euros en 2000, contre une perte de 57 millions d'euros en 1999, a annoncé mercredi Roger Belot, son PDG. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 11 % en 2000, à 2,06 milliards d'euros (1,86 milliard d'euros en 1999).

EUROPE

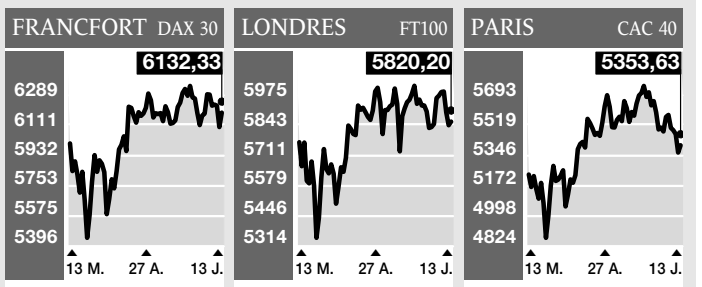

Europe 18 h 11	Indices sélection	cours 13/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4339,61	1,18	– 9,07
EUROPE	STOXX 50	4156,51	0,90	– 8,79
EUROPE	EURO STOXX 324	359,34	0,88	– 8,28
EUROPE	STOXX 653	334,89	0,71	– 6,92
PARIS	CAC 40	5353,63	0,78	– 9,67
PARIS	MIDCAC	2509,30	– 0,15	1,29
PARIS	SBF 120	3656,49	0,59	– 9,10
PARIS	SBF 250	3438,30	0,58	– 8,83
PARIS	SECOND MARCHÉ	2782,05	– 0,39	– 1,24
AMSTERDAM	AEX	576,74	0,82	– 9,55
BRUXELLES	BEL 20	2857,09	0,68	– 5,53
FRANCFORT	DAX 30	6132,33	1,21	– 4,68
LONDRES	FTSE 100	5820,20	0,28	– 6,47
MADRID	STOCK EXCHANGE	9522,50	0,83	4,53
MILAN	MIBTEL 30	38405,00	0,52	– 12,15
ZURICH	SPI	7475,80	0,95	– 8,11

AMÉRIQUES

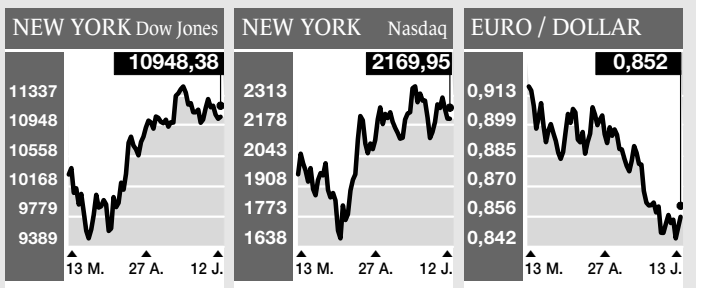

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10948,38	0,24	1,50
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1255,85	0,12	– 4,88
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2169,95	– 0,04	– 12,17
TORONTO	TSE INDEX	8094,78	0,04	– 9,39
SAO PAULO	BOVESPA	15173,07	....	– 0,57
MEXICO	BOLSA	384,19	0,74	21,58
BUENOS AIRES	MERVAL	450,21	1,05	8,02
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,60	– 0,48	14,17
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7560,85	– 0,79	10,78

ASIE - PACIFIQUE

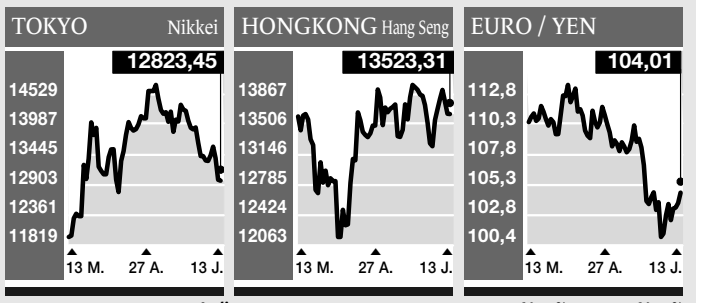

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 13/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12823,45	– 0,13	– 6,98
HONGKONG	HANG SENG	13523,31	– 0,02	– 10,42
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1690,18	0,70	– 12,28
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	75,90	1,09	19,81
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3324,50	– 0,32	5,38
BANGKOK	SET	21,77	2,30	16,85
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3512,76	0,41	– 11,56
WELLINGTON	NZSE-40	2059,04	0,21	8,28

ÉCONOMIE

Une réduction des déficits publics paraît difficile sans la croissance

LA COUR DES COMPTES estime que le gouvernement ne pourra pas tenir ses engagements de réduction des déficits publics en cas d'affaiblissement de la croissance, selon son rapport préliminaire sur l'exécution du budget 2000, distribué mercredi 13 juin à l'Assemblée nationale. *« En cas d'affaiblissement de la croissance économique, en particulier en raison de la conjoncture internationale »,* les *« évolutions favorables »* du solde budgétaire prévues par le gouvernement jusqu'en 2004 seraient *« stoppées »,* selon la Cour.
La *« rigidité »* de la dépense publique *« reste préoccupante, et dès lors que l'opinion exprime une forte demande de baisse des prélèvements obligatoires, le déficit public risque de ne pouvoir diminuer que relativement peu »,* note la Cour. Celle-ci relève ainsi que *« les dépenses de personnel »* de l'Etat *« augmentent continuellement »,* et que les *« perspectives d'alourdissement des charges de retraite de la fonction publique de l'Etat sont préoccupantes ».*

■ **L'emploi privé en France a cru de 0,8 %, soit 116 000 emplois,** au premier trimestre, selon les chiffres définitifs publiés jeudi 14 juin par le ministère de l'emploi et de la solidarité et l'Insee. Sur un an, l'emploi salarié du secteur privé a progressé de 496 900 postes, soit une hausse de 3,5 %.

■ **Le capital-investissement s'est fortement développé** en France en 2000, pour atteindre 34,8 milliards de francs d'investissements (5,3 milliards d'euros) et 40,1 milliards de francs de capitaux levés, soit des montants presque doubles de ceux de 1999, selon les chiffres publiés mercredi par l'AFIC (Association française de capital-investissement). Selon l'association, la France se classe au deuxième rang en Europe derrière la Grande-Bretagne (85 milliards de francs investis) et devant l'Allemagne (31,5 milliards).

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement allemand a adopté le projet de budget 2002**, mercredi en conseil des ministres. Il prévoit une légère baisse du déficit de l'Etat fédéral, à 21,1 milliards d'euros contre 22,3 milliards cette année. Les dépenses de l'Etat fédéral en 2002 devraient, toutefois, augmenter de 1,6 %, à 247,8 milliards d'euros, après plusieurs années d'économies drastiques pour assainir les finances de l'Etat.

■ **ITALIE : la production industrielle** a enregistré une baisse de 1,9 % en avril, après une hausse de 0,5 % en mars, a annoncé l'Istat, jeudi. En glissement annuel, la production a augmenté de 2,6 % en avril, après une contraction de 0,2 % en mars.

■ **ÉTATS-UNIS : les conditions économiques** dans les différentes régions des Etats-Unis ont peu évolué, selon le Livre beige de la Réserve fédérale publié mercredi, qui fait l'état des lieux de l'économie toutes les six semaines. L'institution constate que le secteur manufacturier était *« toujours faible »* ou en déclin. *« Le marché du travail s'affaiblit dans toutes les régions »,* selon le Livre Beige.

■ **JAPON : le ministre japonais des finances, Masajuro Shiokawa, a reconnu** à demi-mots jeudi que le Japon était entré dans une période de récession. Le produit intérieur brut, qui a baissé de 0,2 % au premier trimestre *« s'affaiblit à un rythme encore plus rapide que prévu »,* a déclaré M. Shiokawa, devant une commission parlementaire. Le ministre a dit *« s'attendre à ce que le chiffre d'avril-juin soit plus mauvais encore »,* ce qui sous-entend qu'il sera négatif.

■ **Le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Masaru Hayami,** estime, jeudi, que de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire ne sont pas nécessaires, la récente faiblesse de la production et du marché boursier étant conforme aux prévisions.

■ **BRÉSIL : le réal continuait à chuter mercredi** sur le marché des changes, touchant son plus bas niveau historique face au dollar (2,410 real pour un dollar). Les investisseurs s'inquiètent de l'affaiblissement de la coalition gouvernementale secouée par de nombreux scandales et de la crise de l'énergie qui menace la croissance du pays.

■ **ARGENTINE : la Banque interaméricaine de développement (BID)** a annoncé, mercredi, le déblocage d'un prêt de 502 millions de dollars à l'Argentine. Le financement accordé s'inscrit dans un *« paquet »* de prêts internationaux d'un montant de 39,7 milliards de dollars.

■ **MAROC : le budget du royaume** a dégagé au premier trimestre un excédent de 22,4 milliards de dirhams (2,21 milliards d'euros) grâce aux revenus des privatisations, a déclaré le ministère des finances mercredi. Le taux officiel de chômage s'est contracté à 12,7 %, contre 13,5 %, il y a un an.

VALEUR DU JOUR

Marionnaud sollicite à nouveau le marché

LA BOULIMIE de croissance de Marionnaud est inextinguible. Pour la cinquième fois depuis son introduction en Bourse en 1998, la première chaîne française de parfumerie va solliciter le marché.
Son PDG, Marcel Frydman, a annoncé, mercredi 13 juin, une augmentation de capital de 121,3 millions d'euros, au prix de 99 euros par action. La famille Frydman a décidé de ne pas suivre l'opération, offrant aux investisseurs la possibilité d'acquérir les 403 528 titres ainsi remis en jeu, au prix maximal de 130 euros chacun. A l'issue de l'offre, la part de la famille tombera à 27,8% du capital et à 42% des droits de vote.
Il s'agit cette fois de financer le développement international de l'enseigne. M. Frydman a expliqué qu'il avait une quinzaine de cibles dans sa ligne de mire en Europe, notamment en Italie, Espagne et Grèce. Il compte ainsi acquérir assez rapidement 300 nouveaux magasins, qui ajouteraient *« environ 1,5 milliard de francs »* (230 millions d'euros) au chiffre d'affaires du groupe Marionnaud. Celui-ci a déjà doublé en 2000, à 3,3 milliards de francs (500 millions d'euros). En France, où l'enseigne exploite actuellement 478 points de vente, M. Frydman estime avoir quasiment fait le plein, étant passé devant son rival Sephora (groupe LVMH), avec une part de marché qui approche de 30 %. En Europe, Marionnaud, qui a déjà 200 magasins, lorgne maintenant sur la première place actuellement détenue par l'allemand Douglas.
Reste à convaincre la Bourse de le suivre dans cette nouvelle étape. Le PDG affirme viser, pour la nouvelle augmentation de capital, davantage le grand public que les investisseurs. *« Nous voulons ouvrir très largement le capital à nos quatre millions de clients »,* dit-il, en soulignant que des brochures seront mis à la disposition du public dans les magasins Marionnaud, en même temps qu'une campagne de presse et de radio sera lancée. Mercredi, à la clôture, l'action était en baisse de 2,6 %, à 117,5 euros.

Pascal Galinier

Action Marionnaud

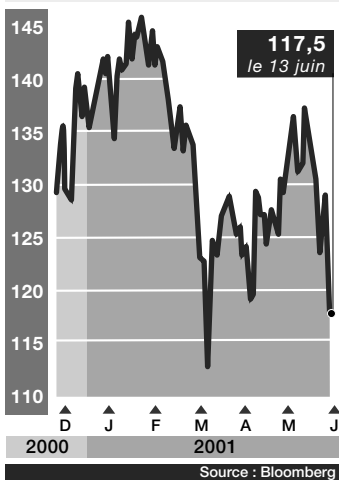

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,92 %, à 5 304,57 points, à l'ouverture jeudi 14 juin. La veille, la Bourse de Paris s'était légèrement redressée (+ 0,78 %). Mais le rebond était surtout technique. Les investisseurs se montrent très réservés sur les perspectives de croissance dans les prochains mois.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a débuté la séance de jeudi en légère baisse de 0,04 %, sous l'influence de la baisse de Wall Street. L'indice de référence DAX affichait 6 109,66 points au cours des premiers échanges contre 6 111,94 points à la clôture mercredi.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en baisse jeudi, l'indice Footsie des cent principales valeurs reculant de 13 points (- 0,22 %), à 5 807,2 points. La veille, le marché londonien avait évolué dans le vert tout au long de la séance, soutenu par une chasse aux bonnes affaires sur les valeurs technologiques, avant de se replier, dans la foulée du marché américain.

TOKYO

TOKYO a clôturé en hausse de 0,2 % jeudi, les investisseurs ignorant le recul de Wall Street et augmentant leurs achats de titres jugés bon marché. L'indice de référence Nikkei a gagné 23,21 points, à 12 846,66 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en baisse, mercredi 13 juin, les investisseurs faisant preuve d'un nouvel accès de pessimisme après la publication du rapport de la Réserve fédérale sur la conjoncture économique, dit aussi Livre beige.
Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 0,70%, à 10 871,62 points, tandis que l'indice élargi Standard & Poor's 500 , qui sert de référence aux gérants de fonds, a reculé de 1,13%, à 1 241,60 points. Le Standard & Poor's 500 a ainsi terminé à son plus bas niveau depuis le 26 avril. Riche en valeurs de technologie, le Nasdaq a terminé en repli pour la quatrième séance consécutive, abandonnant 2,23 %, pour s'établir à 2 121,66 points.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions sur le marché obligataire européen, jeudi 14 juin dans les premiers échanges. Le rendement de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans s'établissait à 5,19 %. Le taux affiché par son homologue allemand, le Bund, s'inscrivait à 5,07 %.

MONNAIES

L'EURO se repliait face au billet vert, jeudi 14 juin dans les premiers échanges, à 0,8537 dollar. La devise japonaise se négociait à 121,97 yens pour un dollar, évoluant également en baisse.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	13/06
COURONNE DANOISE	7,4557
COUR. NORVÉGIENNE	7,9950
COUR. SUÉDOISE	9,2605
COURONNE TCHÈQUE	33,9900
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6221
DOLLAR CANADIEN	1,3014
DOLLAR HONGKONG	6,6618
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0316
FORINT HONGROIS	247,5800
LEU ROUMAIN	24685
ZLOTY POLONAIS	3,3838

Cours de change croisés

13/06 18 h 11	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,82004	0,85260	0,12998	1,38880	0,55800
YEN	121,94500	.....	104,01000	15,86000	169,35000	68,05500
EURO	1,17288	0,96145	.....	0,15245	1,62805	0,65445
FRANC	7,69360	6,30840	6,55957	.....	10,68315	4,29200
LIVRE	0,72005	0,59050	0,61425	0,09360	.....	0,40185
FRANC SUISSE	1,79210	1,46945	1,52830	0,23290	2,48845	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/06	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,53	4,39	5,20	5,73
ALLEMAGNE	4,52	4,49	5,08	5,65
GDE-BRETAG.	5,38	5,11	5,21	5,06
ITALIE	4,52	4,43	5,44	6,04
JAPON	0,03	0,01	1,18	2,18
ÉTATS-UNIS	4	3,55	5,28	5,66
SUISSE	3,12	3,03	3,39	4,13
PAYS-BAS	4,50	4,43	5,23	5,70

Matières premières

En dollars	Cours 12/06	Var. % 11/06
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1625	– 0,18
ALUMINIUM 3 MOIS	1501,50	– 0,03
PLOMB 3 MOIS	454	– 0,22
ETAIN 3 MOIS	4853	– 0,45
ZINC 3 MOIS	916	....
NICKEL 3 MOIS	6845	– 0,51
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,38	+ 0,81
PLATINE A TERME	157951,00	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	263,50	+ 0,09
MAIS (CHICAGO)	197	– 0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	172,60	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	909	– 2,26
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 18 h 11	Volume 13/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	103355,00	88,10	88,13
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 12/06	Var. % 11/06
BRENT (LONDRES)	29,80	+ 1,15
WTI (NEW YORK)	0,30	+ 1,34
LIGHT SWEET CRUDE	29,13	+ 0,66

Or

En euros	Cours 13/06	Var % 12/06
OR FIN KILO BARRE	10200	....
OR FIN LINGOT	10230	+ 0,59
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	58,10	– 1,36
PIÈCE SUISSE 20 F	58,10	+ 0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	57,90	+ 0,52
PIÈCE 10 DOLLARS US	189	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	396	– 2,46
PIÈCE 50 PESOS MEX.	386	+ 3,42

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Nokia** s'est repris à la Bourse d'Helsinki, mercredi 13 juin. Il a regagné près de 5 %, à 27,50 euros. La veille, il avait perdu 23 %, suite à son avertissement sur les résultats. Nokia a reconnu qu'il était touché par le ralentissement du marché et a revu ses prévisions du marché mondial en 2001 à la baisse.

● A Francfort, mercredi, l'action **Deutsche Telekom** a terminé la séance en hausse de près de 4 %, à 24,79 euros. Les investisseurs ont accueilli favorablement l'accord présenté la veille entre l'opérateur allemand et British Telecom. Les deux sociétés ont décidé de partager les coûts de déploiement des réseaux de téléphonie mobile UMTS sur les marchés allemand et britannique.

●L'action **Railtrack** était en recul mercredi, et abandonnait 4,76 % à 340 pence, à la suite d'une déclaration du directeur de l'autorité de tutelle. Celui-ci a souligné qu'il était hors de question que le gouvernement vienne en aide à cet opérateur privé du rail britannique à chaque fois qu'il manquerait de liquidités.

● Le titre **Alitalia** a reculé de 2,49 % à 1,334 euros mercredi. Les investisseurs craignent que les salariés-actionnaires de la compagnie aérienne italienne ne cèdent en masse leurs titres qui ne seront plus bloqués à partir du 19 juin.

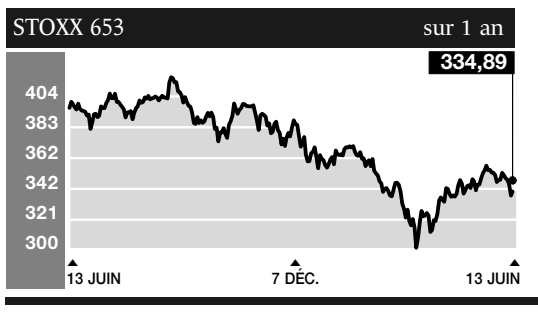

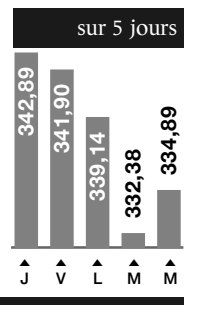

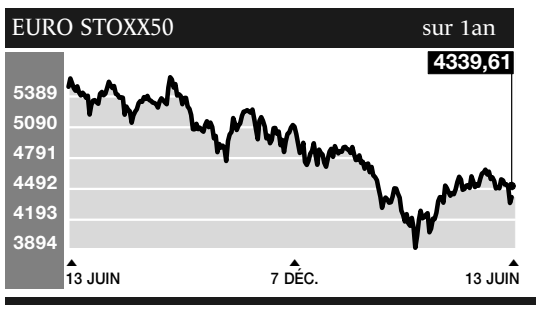

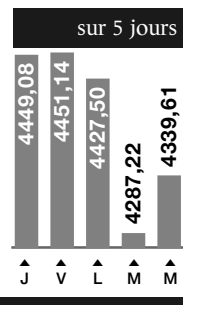

13/06 18 h 31 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/06
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	20,09	+ 1,09
BASF AG	BE ★	46,40	+ 0,43
BMW	DE ★	39,80	+ 0,25
CONTINENTAL AG	DE ★	16,35	− 1,51
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	52,75	+ 0,09
FIAT	IT ★	26,54	+ 0,30
FIAT PRIV.	IT ★	16,97	+ 0,18
MICHELIN	FR ★	40,30	+ 0,78
PEUGEOT	FR ★	320,80	+ 0,53
PIRELLI SPA	IT ★	3,57	+ 0,85
DR ING PORSCHE	DE ★	403	+ 1,64
RENAULT	FR ★	51,15	− 1,73
VALEO	FR ★	48,80	+ 1,12
VOLKSWAGEN	DE ★	56,50	+ 0,71
▶ DJ E STOXX AUTO P		239,72	+ 0,15
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	19,52	+ 0,58
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	21,75	+ 1,26
ALL & LEICS	GB	12,93	− 0,12
ALLIED IRISH BA	GB	20,30	+ 0,72
ALPHA BANK	GR	28,38	− 0,28
B.P.SONDRIO	IT ★	11,15	+ 0,90
B.P.VERONA E S.	IT ★	11,75	− 0,17
BANK OF IRELAND	GB	17,67	− 0,09
BANK OF PIRAEUS	GR	13,60	− 0,58
BANKINTER R	ES ★	41,50	+ 1,34
BARCLAYS PLC	GB	35,85	+ 2,44
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	58,60	+ 2,09
BBVA R	ES ★	16,04	+ 1,52
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	10,24	+ 0,10
BCA FIDEURAM	IT ★	11,65	− 0,85
INTESABCI	IT ★	4,15	− 0,48
BCA LOMBARDA	IT ★	10,37	− 0,48
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	19,30	+ 0,31
BCA P.MILANO	IT ★	4,70	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	36,50	....
B.P.NOVARA	IT ★	7,63	+ 1,33
B.P.LODI	IT ★	12	− 0,08
BCA ROMA	IT ★	4,42	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	40,90	− 0,05
BCP R	PT ★	4,44	....
BIPOP CARIRE	IT ★	4,48	+ 1,36
BK OF SCOTLAND	GB	13,01	+ 1,25
BNL	IT ★	3,84	+ 0,26
BNP PARIBAS	FR ★	101,90	+ 2,31
BSCH R	ES ★	11,10	+ 0,91
COMIT	IT ★	6,16	....
COMM.BANK OF GR	GR	49,54	− 1,51
COMMERZBANK	DE ★	29,40	+ 1,91
CREDIT LYONNAIS	FR ★	42,73	+ 3,51
DANSKE BANK	DK	18,84	+ 1,08
DEUTSCHE BANK N	DE ★	87	+ 1,16
DEXIA	BE ★	179	+ 0,56
DNB HOLDING	NO	4,97	+ 1,28
DRESDNER BANK N	DE ★	53,75	+ 0,94
EFG EUROBK ERGA	GR	15,64	− 2,25
ERSTE BANK	AT ★	59,76	+ 1,29
ESPIRITO SANTO	PT ★	15,70	....
FOERENINGSSB A	SE	13,61	+ 3,70
HALIFAX GROUP	GB	12,95	+ 0,63
HSBC HLDG	GB	13,91	− 1,03
IKB	DE ★	15,74	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	42,63	− 0,26
LLOYDS TSB	GB	11,38	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,84	+ 0,26
NAT BANK GREECE	GR	37,88	− 1,10
NATEXIS BQ POP.	FR ★	97,20	+ 0,21
NORDEA	SE	6,75	+ 4,17
ROLO BANCA 1473	IT ★	17,67	− 0,06
ROYAL BK SCOTL	GB	27,68	+ 3,37
S-E-BANKEN -A-	SE	11,12	+ 4,57
SAN PAOLO IMI	IT ★	15,40	− 0,84
STANDARD CHARTE	GB	15,46	+ 0,95
STE GENERAL-A-	FR ★	71,10	+ 0,07
SV HANDBK -A-	SE	16,95	+ 2,95
SWEDISH MATCH	SE	5,29	....
UBS N	CH	171,14	+ 3,36
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,37	+ 2,09
▶ DJ E STOXX BANK P		323,89	+ 0,99
PRODUITS DE BASE			
ACERALIA	ES ★	14,10	− 2,08
ACERINOX R	ES ★	37,80	− 0,26
ALUMINIUM GREEC	GR	34,82	− 1,08
ANGLO AMERICAN	GB	18,30	+ 1,34
ASSIDOMAEN AB	SE	23,97	+ 0,45
BEKAERT	BE ★	42,31	+ 0,24
BILLITON	GB	5,92	− 0,27
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	43,62	+ 0,51
BUNZL PLC	GB	7,80	+ 2,54
CORUS GROUP	GB	1,13	+ 2,94
ELVAL	GR	4,24	+ 4,43
HOLMEN -B-	SE	23,43	− 2,03
ISPAT INTERNATI	NL ★	4	+ 2,56
JOHNSON MATTHEY	GB	17,67	− 1,26
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	51,45	+ 0,59
M-REAL -B-	FI ★	7,28	− 16,89
OUTOKUMPU	FI ★	10,70	+ 1,90
PECHINEY-A-	FR ★	58,95	− 1,67
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,38	− 1,57
RIO TINTO	GB	21,12	− 1,13
SIDENOR	GR	3,54	+ 2,31
SILVER & BARYTE	GR	21,22	+ 2,22
SMURFIT JEFFERS	GB	2,24	− 2,11
STORA ENSO -A-	FI ★	12,50	− 5,30
STORA ENSO -R-	FI ★	12,69	− 4,94
SVENSKA CELLULO	SE	24,62	− 1,94
THYSSENKRUPP	DE ★	16,39	+ 1,49
UNION MINIERE	BE ★	49,48	− 0,02
UPM-KYMMENE COR	FI ★	34,75	− 4,53
USINOR	FR ★	13,60	− 2,51
VIOHALCO	GR	10,24	+ 0,39
VOEST-ALPINE ST	AT ★	34,69	+ 1,91
WORMS N	FR ★	19,50	....
▶ DJ E STOXX BASI P		185,88	− 2,59
CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR ★	164,50	+ 1,42
AKZO NOBEL NV	NL ★	50,60	+ 1,10
BASF AG	DE ★	46,40	+ 0,43
BAYER AG	DE ★	46,90	+ 0,64
BOC GROUP PLC	GB	17,86	+ 0,36
CELANESE N	DE ★	26,35	+ 0,38
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,01	....
CLARIANT N	CH	331,81	....
DSM	NL ★	43,27	+ 0,30
EMS-CHEM HOLD A	CH	4787,30	+ 1,60
ICI	GB	7,24	− 0,22
KEMIRA	FI ★	6,66	− 1,33
KON. VOPAK NV	NL ★	26,50	....
LAPORTE	GB	11,19	....
LONZA GRP N	CH	682,59	− 0,38
NORSK HYDRO	NO	50,03	+ 2,96
RHODIA	FR ★	13,28	+ 0,53
SOLVAY	BE ★	61,50	+ 0,82
SYNGENTA N	CH	59,88	+ 0,44
TESSENDERLO CHE	BE ★	30,43	− 0,07
▶ DJ E STOXX CHEM P		384,29	+ 0,49
CONGLOMÉRATS			
D'IETEREN SA	BE ★	198,40	− 0,40
AZEO	FR ★	71,95	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	35,98	+ 0,28
INCHCAPE	GB	7,85	+ 0,41
KVAERNER -A-	NO	9,01	+ 2,86
MYTILINEOS	GR	7,52	+ 3,30
UNAXIS HLDG N	CH	187,83	+ 0,35
ORKLA	NO	20,33	− 0,31
SONAE SGPS	PT ★	0,89	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
ATLANTIC TELECO	GB	0,32	....
BRITISH TELECOM	GB	7,25	+ 3,69
CABLE & WIRELES	GB	7,21	+ 1,13
COLT TELECOM NE	GB	10,25	− 1,40
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	24,91	+ 5,42
E.BISCOM	IT ★	82,15	− 1,02
EIRCOM	IR ★	1,27	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	19,40	....
ENERGIS	GB	3,90	− 0,41
EQUANT NV	DE ★	31	....
EUROPOLITAN HLD	SE	7,18	− 0,75
FRANCE TELECOM	FR ★	59,55	+ 2,67
HELLENIC TELE (	GR	16,44	+ 1,11
KINGSTON COM	GB	1,89	+ 4,46
KONINKLIJKE KPN	NL ★	6,80	+ 4,94
KPNQWEST NV -C-	NL ★	11,11	+ 10,33
LIBERTEL NV	NL ★	11,05	+ 0,45
MANNESMANN N	DE ★	203,35	+ 0,02
MOBILCOM	DE ★	17,10	+ 0,65
PANAFON HELLENI	GR	6,28	− 1,26
PT TELECOM SGPS	PT ★	8,52	....
SONERA	FI ★	9,87	+ 6,13
SWISSCOM N	CH	289,92	+ 0,45
T.I.M.	IT ★	6,38	− 0,62
SONG NETWORKS	SE	2,79	+ 9,32
TDC -B-	DK	46,54	+ 2,66
TELE2 -B-	SE	40,17	+ 0,54
TELECEL	PT ★	9,25	....
TELECOM ITALIA	IT ★	11,08	+ 2,59
TELECOM ITALIA	IT ★	6,16	+ 0,49
TELIA	SE	5,72	....
TISCALI	IT ★	12,51	− 0,79
VERSATEL TELECO	NL ★	4,04	+ 8,60
VODAFONE GROUP	GB	2,76	+ 1,18
▶ DJ E STOXX TCOM P		559,01	+ 2,02
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES ★	44,50	− 3,16
ACS	ES ★	32,60	+ 0,31
AGGREGATE IND	GB	1,45	− 4,26
AKTOR SA	GR	7,90	+ 3,67
AMEY	GB	6,17	+ 1,32
UPONOR -A-	FI ★	18	− 1,64
AUREA R	ES ★	20,75	− 0,24
ACESA R	ES ★	11,01	+ 0,55
BOUYGUES	FR ★	42,45	+ 0,35
BPB	GB	4,08	− 1,56
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,22	....
BUZZI UNICEM	IT ★	11,98	+ 1,70
NOVAR	GB	2,72	− 4,52
CRH PLC	GB	33,84	+ 0,62
CIMPOR R	PT ★	23,71	....
COLAS	FR ★	66,10	− 0,30
GRUPO DRAGADOS	ES ★	15,07	− 2,14
FCC	ES ★	24	+ 1,05
GRUPO FERROVIAL	ES ★	19,41	− 1,47
HANSON PLC	GB	7,74	+ 0,42
HEIDELBERGER ZE	DE ★	54,05	− 0,09
HELL.TECHNODO.R	GR	6,60	+ 4,43
HERACLES GENL R	GR	12,14	− 1,30
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	24,50	+ 0,41
HOLCIM	CH	1299,08	....
IMERYS	FR ★	122	+ 1,16
ITALCEMENTI	IT ★	9,96	+ 0,10
LAFARGE	FR ★	107,10	− 0,74
MICHANIKI REG.	GR	2,82	+ 6,42
PILKINGTON PLC	GB	1,68	− 0,95
RMC GROUP PLC	GB	10,88	− 0,74
SAINT GOBAIN	FR ★	165,80	− 0,90
SKANSKA -B-	SE	44,98	+ 1,59
TAYLOR WOODROW	GB	3,01	− 3,11
TECHNIP	FR ★	175,10	− 0,51
TITAN CEMENT RE	GR	37,62	− 1
VINCI	FR ★	71,55	+ 1,92
WIENERB BAUSTOF	AT ★	21	− 0,24
▶ DJ E STOXX CNST P		241,52	− 0,25
CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR ★	48,80	+ 4,25
ADIDAS-SALOMON	DE ★	66,10	+ 0,92
AGFA-GEVAERT	BE ★	17	− 1,62
AIR FRANCE	FR ★	20,90	− 2,11
AIRTOURS PLC	GB	4,18	− 2,26
ALITALIA	IT ★	1,33	− 2,92
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	11,94	+ 0,34
AUTOGRILL	IT ★	12,95	+ 1,17
BANG & OLUFSEN	DK	34,87	+ 4
BASS	GB	12,03	− 0,53
BENETTON GROUP	IT ★	16,55	....
BERKELEY GROUP	GB	11,69	− 3,97
BRITISH AIRWAYS	GB	5,66	− 3,31
BULGARI	IT ★	13,80	+ 2,22
CHRISTIAN DIOR	FR ★	46,47	− 0,58
CLUB MED.	FR ★	68,50	− 4,86
COMPASS GROUP	GB	8,43	+ 2,15
DT.LUFTHANSA N	DE ★	20,30	− 4,25
ELECTROLUX -B-	SE	16,74	− 3,43
EM.TV & MERCHAN	DE ★	3,01	− 2,90
EMI GROUP	GB	6,85	+ 1,92
EURO DISNEY	FR ★	1,06	....
HERMES INTL	FR ★	168,80	− 1,80
HILTON GROUP	GB	3,72	− 2,53
HDP	IT ★	4,59	− 1,29
HUNTER DOUGLAS	NL ★	30,55	+ 0,16
KLM	NL ★	22,15	− 2,21
LVMH	FR ★	65,05	+ 1,40
MEDION	DE ★	97,70	+ 6,43
MOULINEX	FR ★	3,86	− 2,03
NH HOTELES	ES ★	13,99	+ 1,38
NXT	GB	7,34	− 2,15
P & O PRINCESS	GB	5,64	− 1,13
PERSIMMON PLC	GB	4,88	+ 1,34
PREUSSAG AG	DE ★	37,75	− 1,05
RANK GROUP	GB	3,56	− 1,78
RICHEMONT UNITS	CH	3075,92	+ 1,34
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	30,79	+ 0,23
RYANAIR HLDGS	IR ★	11,49	− 0,09
SAIRGROUP N	CH	73,95	− 4,24
SAS DANMARK A/S	DK	12,41	− 0,54
SEB	FR ★	57,10	+ 0,09
SODEXHO ALLIANC	FR ★	50,75	− 2,12
TELE PIZZA	ES ★	2,38	+ 2,59
THE SWATCH GRP	CH	1390,05	+ 1,48
THE SWATCH GRP	CH	287,30	+ 1,27
THOMSON MULTIME	PA	43,58	+ 2,01
J D WETHERSPOON	GB	5,72	....
WILSON BOWDEN	GB	11,77	− 3,57
WM-DATA -B-	SE	3,81	− 1,67
WOLFORD AG	AT ★	17,65	− 1,29
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,12	+ 6,67
▶ DJ E STOXX CYC GO P		138,37	+ 0,28
PHARMACIE			
ACTELION N	CH	158,05	+ 1,26
ALTANA AG	DE ★	42	− 0,24
ASTRAZENECA	GB	56,26	+ 0,72
AVENTIS	FR ★	88	− 0,79
BB BIOTECH	CH	91,95	+ 4,07
CELLTECH GROUP	GB	19,80	+ 3,11
ELAN CORP	IR ★	40,73	+ 0,12
ESSILOR INTL	FR ★	324,90	+ 0,12
FRESENIUS MED C	DE ★	82,25	+ 1,54
GALEN HOLDINGS	GB	14,75	....
GAMBRO -A-	SE	8,42	+ 0,65
GLAXOSMITHKLINE	GB	31,95	+ 0,05
H. LUNDBECK	DK	27,32	....
NOVARTIS N	CH	45,12	+ 0,29
NOVO-NORDISK -B	DK	215,94	....
NOVOZYMES -B-	DK	26,22	+ 2,62
NYCOMED AMERSHA	GB	8,80	− 0,55
ORION B	FI ★	18,50	− 2,63
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,09	+ 0,66
PHONAK HLDG N	CH	3926,70	+ 2,56
QIAGEN NV	NL ★	27,69	+ 4,29
ROCHE HLDG	CH	101,77	− 0,32
ROCHE HOLDING G	CH	8376,96	....
SANOFI SYNTHELA	FR ★	70,10	− 1,54
SCHERING AG	DE ★	64,35	+ 2,63
SERONO -B-	CH	1109,29	+ 1,99
SHIRE PHARMA GR	GB	20,75	+ 2,88
SMITH & NEPHEW	GB	5,48	+ 0,89
SSL INTL	GB	8,22	− 3,59
SULZER AG 100N	CH	405,76	+ 1,64
SYNTHES-STRATEC	CH	719,90	+ 0,18
UCB	BE ★	39,60	+ 5,97
WILLIAM DEMANT	DK	35,68	+ 1,14
WS ATKINS	GB	13,11	− 2,05
ZELTIA	ES ★	12,55	+ 0,80
▶ DJ E STOXX HEAL		569,06	− 0,15
ÉNERGIE			
BG GROUP	GB	4,63	+ 0,35
BP	GB	10,25	− 1,40
CEPSA	ES ★	13,74	− 1,86
COFLEXIP	FR ★	173,90	+ 0,12
DORDTSCHE PETRO	NL ★	61,95	+ 0,73
ENI	IT ★	7,75	....
ENTERPRISE OIL	GB	10,27	+ 1,11
HELLENIC PETROL	GR	7,40	+ 0,27
LASMO	GB	2,90	....
LATTICE GROUP	GB	2,26	+ 2,19
OMV AG	AT ★	119,50	+ 4,78
PETROLEUM GEO-S	NO	14,45	+ 4,05
REPSOL YPF	ES ★	21,45	+ 1,32
ROYAL DUTCH CO	NL ★	72,30	+ 0,42
SAIPEM	IT ★	7,43	....
SHELL TRANSP	GB	10,22	− 0,63
TOTAL FINA ELF	FR ★	174,60	+ 1,16
IHC CALAND	NL ★	62,35	− 0,24
▶ DJ E STOXX ENGY P		386,84	+ 0,68
SERVICES FINANCIERS			
3I GROUP	GB	19,91	+ 0,73
ALMANIJ	BE ★	40,46	+ 1,15
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	20,80	+ 2,38
BHW HOLDING AG	DE ★	32	....
BPI R	PT ★	3	....
BRITISH LAND CO	GB	8,37	− 0,38
CANARY WHARF GR	GB	8,53	+ 1,34
CATTLES ORD.	GB	4,80	− 1,65
CLOSE BROS GRP	GB	16,12	− 5,03
COBEPA	BE ★	65	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	24,77	− 1,86
CORP FIN ALBA	ES ★	25,54	+ 0,16
CS GROUP N	CH	204,84	+ 0,16
DEPFA-BANK	DE ★	79,50	− 0,63
DIREKT ANLAGE B	DE ★	18,52	− 1,38
DROTT -B-	SE	12,69	+ 2,62
EURAZEO	FR ★	72	+ 0,35
FINAXA	FR ★	109	− 0,91
FORTIS (B)	BE ★	28,24	+ 0,86
FORTIS (NL)	NL ★	28,15	+ 0,18
GECINA	FR ★	102	+ 0,10
GIMV	BE ★	42	− 2,33
GREAT PORTLAND	GB	4,71	− 2,34
HAMMERSON	GB	8,14	− 1,17
ING GROEP	NL ★	74,30	+ 0,61
LAND SECURITIES	GB	14,41	....
LIBERTY INTL	GB	8,92	− 1,07
MAN GROUP	GB	15,73	+ 0,31
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	124,80	+ 2,63
MEDIOBANCA	IT ★	12,93	− 0,77
METROVACESA	ES ★	17	+ 0,89
MONTEDISON	IT ★	2,76	+ 0,73
PROVIDENT FIN	GB	12,74	− 1
REALDANMARK	DK	71,09	....
RODAMCO EUROPE	NL ★	43,30	− 0,23
RODAMCO NORTH A	NL ★	48,75	− 0,41
SCHRODERS	GB	14,83	− 0,33
SIMCO N	FR ★	79	− 0,06
SLOUGH ESTATES	GB	5,93	− 0,81
UNIBAIL	FR ★	61,15	− 66,86
VALLEHERMOSO	ES ★	7,46	− 3,24
WCM BETEILIGUNG	DE ★	18,25	− 0,27
▶ DJ E STOXX FINS P		277,72	+ 0,44
ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ	GB	6,82	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,09	+ 2,56
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	43	+ 0,94
BRAU-UNION	AT ★	42,33	+ 1,61
CADBURY SCHWEPP	GB	7,83	+ 1,04
CARLSBERG -B-	DK	51,24	− 0,52
CARLSBERG AS -A	DK	46,41	− 0,29
COCA COLA HBC	GR	13,46	− 1,46
DANISCO	DK	39,30	− 1,35
DANONE	FR ★	152,50	+ 0,39
DELTA HOLDINGS	GR	7,16	+ 0,28
DIAGEO	GB	12,25	− 1,17
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,30	− 4,15
ERID.BEGH.SAY	FR ★	103	+ 0,98
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	7,36	+ 2,22
KAMPS	DE ★	10,83	+ 3,14
KERRY GRP-A-	GB	21,68	− 1,82
KONINKLIJKE NUM	NL ★	47,19	− 2,66
MONTEDISON	IT ★	2,76	+ 0,73
NESTLE N	CH	2460,73	....
PARMALAT	IT ★	1,82	....
PERNOD RICARD	FR ★	84,70	+ 2,67
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,53	+ 3,38
SCOTT & NEWCAST	GB	8,71	+ 0,75
SOUTH AFRICAN B	GB	8,59	+ 1,52
TATE & LYLE	GB	4,66	− 0,69
TOMKINS	GB	3,10	− 1,54
UNILEVER	NL ★	66,80	+ 1,06
UNILEVER	GB	9,17	− 0,35
UNIQ	GB	3,30	....
WHITBREAD	GB	10,11	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		253,45	+ 0,27
BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB N	CH	83,77	....
ADECCO N	CH	698,95	....
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,14	....
AGGREKO	GB	7,88	− 0,20
ALSTOM	FR ★	33,45	− 1,04
ALTRAN TECHNO	FR ★	64,05	− 0,93
ALUSUISSE GRP N	CH	824,61	....
ASSA ABLOY-B-	SE	17,98	+ 0,91
ASSOC BR PORTS	GB	6,79	− 1,86
ATLAS COPCO -A-	SE	24,40	+ 2,73
ATLAS COPCO -B-	SE	23,76	+ 0,23
ATTICA ENTR SA	GR	7,68	+ 0,52
BAA	GB	10,06	− 1,11
BBA GROUP PLC	GB	4,16	....
BTG	GB	20,65	+ 2,40
CIR	IT ★	1,63	− 2,98
CAPITA GRP	GB	7,87	+ 2,09
CDB WEB TECH IN	IT ★	4,24	− 0,93
CGIP	FR ★	41,10	+ 1,08
COOKSON GROUP P	GB	2,48	− 3,14
DAMPSKIBS -A-	DK	8315,79	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9388,79	+ 1,60
DAMSKIBS SVEND	DK	12379,79	+ 2,56
E.ON AG	DE ★	60,35	+ 0,75
EADS SICO.	FR ★	23,66	+ 0,51
ELECTROCOMPONEN	GB	9,67	− 0,99
EPCOS	DE ★	69,80	− 0,78
EUROTUNNEL	FR ★	1,27	− 0,78
EXEL	GB	11,40	− 0,56
XANSA	GB	5,80	− 4,51
GROUP 4 FALCK	DK	134,53	+ 0,30
FINMECCANICA	IT ★	1,11	....
FINNLINES	FI ★	25	....
FKI	GB	4,26	− 0,75
FLS IND.B	DK	14,35	− 0,93
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	38,75	− 0,36
GAMESA	ES ★	24,90	+ 1,55
GKN	GB	11,20	− 1,28
HAGEMEYER NV	NL ★	25,10	− 0,28
HALKOR	GR	4,10	− 0,97
HAYS	GB	2,93	+ 8,33
HEIDELBERGER DR	DE ★	57,50	+ 1,32
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	31,10	+ 0,65
IFIL	IT ★	7,35	− 2
IMI PLC	GB	4,35	− 0,74
INDRA SISTEMAS	ES ★	11,57	+ 3,12
IND.VAERDEN -A-	SE	19,22	− 1,66
INVESTOR -A-	SE	14,58	− 1,10
INVESTOR -B-	SE	14,74	....
ISS	DK	63,71	− 3,06
JOT AUTOMATION	FI ★	0,90	....
KINNEVIK -B-	SE	24,19	− 1,32
COPENHAGEN AIRP	DK	94,96	− 2,34
KONE B	FI ★	89	+ 3,49
LEGRAND	FR ★	227	+ 1,11
LINDE AG	DE ★	51,50	+ 0,98
MAN AG	DE ★	27,15	+ 1,91
MG TECHNOLOGIES	DE ★	12,75	+ 2,74
WARTSILA CORP A	FI ★	25	....
METSO	FI ★	12,95	− 1,52
MORGAN CRUCIBLE	GB	5,19	− 1,83
TELE2 -B-	SE	40,17	+ 0,54
NKT HOLDING	DK	24,81	+ 0,54
EXEL	GB	11,40	− 0,56
PACE MICRO TECH	GB	6,21	− 10,47
PARTEK	FI ★	11,70	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,42	− 0,36
PERLOS	FI ★	11,70	− 2,50
PREMIER FARNELL	GB	5,34	− 2,07
RAILTRACK	GB	5,48	− 4,76
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	13,10	− 1,50
RENTOKIL INITIA	GB	3,84	+ 0,42
REXAM	GB	4,92	− 0,65
REXEL	FR ★	77,15	− 0,26
RHI AG	AT ★	23,94	− 0,71
RIETER HLDG N	CH	273,56	....
ROLLS ROYCE	GB	3,85	− 0,42
SANDVIK	SE	25,16	+ 1,30
SAURER ARBON N	CH	490,84	+ 1,35
SCHNEIDER ELECT	FR ★	66	+ 1,54
SEAT PAGINE GIA	IT ★	1,20	+ 1,69
SECURICOR	GB	2,84	− 2,22
SECURITAS -B-	SE	21,49	+ 1,27
SERCO GROUP	GB	7,17	− 2,84
SGL CARBON	DE ★	43,90	+ 1,32
SHANKS GROUP	GB	2,84	....
SIDEL	FR ★	48,05	+ 0,10
INVENSYS	GB	2,26	+ 0,72
SINGULUS TECHNO	DE ★	26,80	+ 1,55
SKF -B-	SE	19,38	....
SMITHS GROUP	GB	13,64	+ 0,12
SOPHUS BEREND -	DK	29,64	− 0,90
SPIRENT	GB	3,56	− 4,74
TECAN GROUP N	CH	1053,66	....
TPI	ES ★	5,77	+ 0,35
THALES	FR ★	47,14	+ 4,76
TOMRA SYSTEMS	NO	20,14	+ 0,94
TRAFFICMASTER	GB	3,95	− 5,04
UNAXIS HLDG N	CH	187,83	+ 0,35
VA TECHNOLOGIE	AT ★	38,54	+ 0,57
VEDIOR NV	NL ★	13,35	+ 2,30
VESTAS WIND SYS	DK	54,99	+ 2,50
VINCI	FR ★	71,55	+ 1,92
VIVENDI ENVIRON	FR ★	48,10	− 0,95
VOLVO -A-	SE	17,49	+ 2,21
VOLVO -B-	SE	18,25	+ 1,81
▶ DJ E STOXX IND GO P		443,24	+ 0,91
ASSURANCES			
AEGIS GROUP	GB	2	− 3,13
AEGON NV	NL ★	33,31	+ 1,34

VALEURS FRANCE

● Le titre **Axa** était en repli de 0,91 %, à 32,5 euros à l'ouverture jeudi 14 juin. La veille, son président, Henri de Castries, était mis en examen pour *« blanchiment aggravé »*, dans le cadre de l'enquête sur la compagnie d'assurance luxembourgeoise PanEuroLife. Mardi, le titre a limité ses pertes à 0,43 %, après avoir lourdement décroché.

● L'action **Air France** était en forte hausse et s'adjugait 4,78 %, à 21,9 euros lors des premiers échanges jeudi. La compagnie aérienne a annoncé une hausse de 9,6 % de son trafic passagers en mai par rapport à la même période de 2000, mais une baisse de 1,4 %, à 76,1 %, de son coefficient d'occupation.

● La cotation d'**Integra** doit reprendre jeudi. Le titre avait été suspendu, lundi 11 juin, suite au projet d'offre publique d'échange de la société américaine Genuity sur l'entreprise française spécialisée dans l'hébergement de sites Internet. A sa dernière cotation, le titre se négociait à 2,44 euros.

● Le titre **Canal+** était inchangé à 3,69 euros à l'ouverture. La société a annoncé, la veille, la suppression de 217 postes dans le cadre d'un plan de réorganisation et d'une refonte des programmes qui prévoit notamment la disparition de l'émission « Nulle part ailleurs », à la rentrée.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 13 JUIN **Cours à 18 h 11**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juin

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon(1)
ACCOR	48,80	320,11	+4,25	14/06
AGF	65,50	429,65	+3,15	06/06
AFFINE(EXIMM	40	262,38	−1,23	01/06
AIR FRANCE G	20,90	137,10	−2,11	29/09
AIR LIQUIDE	164,50	1079,05	+1,42	10/05
ALCATEL	27,95	183,34	−1,06	07/05
ALCATEL O	18,70	122,66	+2,75	07/05
ALSTOM	33,45	219,42	−1,04	11/09
ALTRAN TECHN	64,05	420,14	−0,93	30/06
ATOS ORIGIN	89	583,80	−1,93	...
ARBEL	6,87	45,06	...	01/07
AVENTIS	88	577,24	−0,79	25/06
AXA	32,80	215,15	−0,43	14/05
BAIL INVESTI	126	826,51	+0,80	31/05
BAZAR HOT. V	135,30	887,51	+3,84	05/06
BIC	42,51	278,85	−2,05	09/02
BIS	185	1213,52	...	01/07
BNPPARIBAS	101,90	668,42	+2,31	11/06
BOLLORE	246	1613,65	−3,53	27/12
BOLLORE INV.	56,45	370,29	+1,71	03/07
BONGRAIN	44,90	294,52	−0,22	11/05
BOUYGUES	42,45	278,45	+0,35	08/06
BOUYGUES OFF	59,70	391,61	−1	31/05
BULL#	2,50	16,40	...	...
BUSINESS OBJ	34,61	227,03	+1,53	...
B T P (LA CI	...	...	...	15/07
BURELLE (LY)	69,90	458,51	...	12/06
CANAL +	3,69	24,20	...	02/05
CAP GEMINI	125,20	821,26	+2,62	18/05
CARBONE-LORR	45,40	297,80	−1,30	09/05
CARREFOUR	62,70	411,29	+1,95	03/05
CASINO GUICH	104	682,20	+1,56	11/06
CASINO GUICH	72	472,29	+1,27	11/06
CASTORAMA DU	243,10	1594,63	−3,61	11/06
CEA INDUSTRI	215	1410,31	−3,15	17/07
CEGID (LY)	109,90	720,90	+0,09	26/05
CFF.RECYCLIN	46,80	306,99	+0,65	30/03
CGIP	41,10	269,60	+1,08	08/06
CHARGEURS	81,50	534,60	+0,49	22/06
CHRISTIAN DA	111	728,11	+6,73	03/07
CHRISTIAN DI	46,47	304,82	−0,58	05/06
CIC -ACTIONS	117,20	768,78	+0,17	06/06
CIMENTS FRAN	52,20	342,41	+0,19	21/06
CLARINS	86	564,12	−0,81	21/07
CLUB MEDITER	68,50	449,33	−4,86	20/03
CNP ASSURANC	37,65	246,97	...	15/06
COFACE	83	544,44	−4,60	14/05
COFLEXIP	173,90	1140,71	+0,12	05/06
COLAS	66,10	433,59	−0,30	29/05
CONTIN.ENTRE	48,05	315,19	+2,13	13/06
CPR	58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA	13	85,27	+0,62	03/07
CREDIT LYONN	42,73	280,29	+3,51	09/05
CS COM.ET SY	5,35	35,09	−17,05	...
DAMART	78,60	515,58	−0,51	20/12
DANONE	152,50	1000,33	+0,39	06/06
DASSAULT-AVI	286	1876,04	...	10/05
DASSAULT SYS	52,50	344,38	+3,35	01/07
DE DIETRICH	...	...	...	06/06
DEVEAUX(LY)#	84	551	−0,36	03/07
DEV.R.N-P.CA	14,50	95,11	...	16/06
DMC (DOLLFUS	10,41	68,29	+1,07	20/06
DYNACTION	25,80	169,24	...	10/07
EIFFAGE	79,10	518,86	+1,41	30/04
ELIOR	13,75	90,19	−0,36	23/04
ELEC.MADAGAS	20,76	136,18	−2,95	...
ENTENIAL(EX	36,50	239,42	+0,83	06/06
ERAMET	41,50	272,22	+0,73	30/06
ERIDANIA BEG	103	675,64	+0,98	17/07
ESSILOR INTL	324,90	2131,20	+0,12	21/05
ESSO	92	603,48	+2,22	14/02
EULER	55,50	364,06	−0,89	02/05
EURAZEO	72	472,29	+0,35	26/04
EURO DISNEY	1,06	6,95	...	30/09
EUROTUNNEL	1,27	8,33	−0,78	...
FAURECIA	63,20	414,56	+1,61	06/07
FIMALAC SA	43,50	285,34	...	07/06
F.F.P. (NY)	114	747,79	+4,11	16/06
FINAXA	109	714,99	−0,91	27/06
FONC.LYON.#	32,70	214,50	+1,24	28/05
FRANCE TELEC	59,55	390,62	+2,67	22/06
FROMAGERIES	510	3345,38	−0,39	19/07
GALERIES LAF	186	1220,08	+0,32	13/06
GAUMONT #	43,05	282,39	−2,76	11/05
GECINA	102	669,08	+0,10	10/07
GEOPHYSIQUE	76,95	504,76	−4,41	12/07
GFI INFORMAT	23,20	152,18	−0,22	16/06
GRANDVISION	23,04	151,13	+1,01	31/05
GROUPE ANDRE	128	839,62	...	31/05
GROUPE GASCO	85	557,56	−0,23	30/05
GR.ZANNIER (	94	616,60	−0,95	03/07
GROUPE PARTO	70	459,17	−1,69	10/04
GUYENNE GASC	90,70	594,95	+0,78	07/06
HAVAS ADVERT	14,10	92,49	−4,41	24/05
IMERYS	122	800,27	+1,16	03/07
IMMOBANQUE	135	885,54	+0,07	12/06
IMMEUBLES DE	...	...	...	02/06
INFOGRAMES E	21,92	143,79	+1,95	...
IM.MARSEILLA	3225	21154,61	+1,38	05/03
INGENICO	21,40	140,37	−1,38	04/07
ISIS	130	852,74	+3,59	30/06
KAUFMAN ET B	20,90	137,10	−0,48	01/06
KLEPIERRE	105	688,75	+0,96	20/04
LAFARGE	107,10	702,53	−0,74	05/07
LAGARDERE	60,15	394,56	−0,33	25/05
LAPEYRE	56,45	370,29	+2,64	05/06
LEBON (CIE)	57,85	379,47	+1,94	16/05
LEGRAND	227	1489,02	+1,11	02/02
LEGRAND ADP	183,50	1203,68	+1,27	02/02
LEGRIS INDUS	55,50	364,06	+0,91	10/07
LIBERTY SURF	5,60	36,73	+1,27	...
LOCINDUS	134,90	884,89	...	03/07
L'OREAL	76,50	501,81	...	08/06
LOUVRE #	97,75	641,20	+2,46	11/06
LVMH MOET HE	65,05	426,70	+1,40	05/06
MARINE WENDE	70,50	462,45	−0,70	30/11
MAUREL ET PR	12,30	80,68	+10,22	31/03
METALEUROP	5,52	36,21	−1,95	04/07
MICHELIN	40,30	264,35	+0,78	22/05
MARIONNAUD P	117,50	770,75	−2,57	...
MONTUPET SA	16,65	109,22	−1,60	30/06
MOULINEX	3,86	25,32	−2,03	14/09
NATEXIS BQ P	97,20	637,59	+0,21	05/06
NEOPOST	30,50	200,07	+3,35	...
NEXANS	29,70	194,82	+10	...
NORBERT DENT	21,90	143,65	+1,39	06/06
NORD-EST	27,51	180,45	−3,03	12/06
NRJ GROUP	19,62	128,70	+0,82	15/03
OBERTHUR CAR	11,10	72,81	+3,74	...
OLIPAR	8,87	58,18	−3,59	...
ORANGE	10,10	66,25	+1,51	...
OXYG.EXT-ORI	408	2676,30	...	22/06
PECHINEY ACT	58,95	386,69	−1,67	02/05
PECHINEY B P	56,20	368,65	−3,27	02/05
PENAUILLE PO	74,20	486,72	−1,72	15/06
PERNOD-RICAR	84,70	555,60	+2,67	10/05
PEUGEOT	320,80	2104,31	+0,53	23/05
PINAULT-PRIN	198,40	1301,42	+1,69	08/06
PLASTIC OMN.	96,75	634,64	+0,47	22/05
PSB INDUSTRI	84,40	553,63	−1,97	01/06
PUBLICIS GR.	34,10	223,68	−1,16	12/07
REMY COINTRE	37,92	248,74	−0,21	31/08
RENAULT	51,15	335,52	−1,73	05/06
REXEL	77,15	506,07	−0,26	01/06
RHODIA	13,28	87,11	+0,53	15/05
ROCHETTE (LA	8,10	53,13	+1,50	25/06
ROYAL CANIN	111,70	732,70	−0,27	04/05
ROUGIER #	69,25	454,25	−0,14	26/06
RUE IMPERIAL	1700	11151,27	+3,03	06/06
SADE (NY)	48,40	317,48	+0,52	12/06
SAGEM S.A.	71,20	467,04	+1,71	10/07
SAGEM ADP	49,55	325,03	+0,51	10/07
SAINT-GOBAIN	165,80	1087,58	−0,90	03/07
SALVEPAR (NY	67,50	442,77	+0,60	03/08
SANOFI SYNTH	70,10	459,83	−1,54	01/06
SCHNEIDER EL	66	432,93	+1,54	07/05
SCOR	52	341,10	+0,78	02/05
S.E.B.	57,10	374,55	+0,09	08/06
SEITA	45,26	296,89	+0,42	16/12
SELECTIBAIL(	16,35	107,25	+6,86	31/05
SIDEL	48,05	315,19	+0,10	...
SILIC	168,30	1103,98	−0,71	12/06
SIMCO	79	518,21	−0,06	28/06
SKIS ROSSIGN	16,65	109,22	+3,22	21/09
SOCIETE GENE	71,10	466,39	+0,07	11/05
SODEXHO ALLI	50,75	332,90	−2,12	06/03
SOGEPARC (FI	89,10	584,46	−1	30/11
SOMMER-ALLIB	54,95	360,45	+0,09	...
SOPHIA	32,86	215,55	+0,18	18/05
SOPRA #	74,50	488,69	+9,32	06/07
SPIR COMMUNI	88,95	583,47	−0,34	31/05
SR TELEPERFO	29,78	195,34	+2,16	17/07
STUDIOCANAL	12,50	81,99	+1,21	19/06
SUCR.PITHIVI	310	2033,47	+1,27	27/09
SUEZ LYON.DE	36,80	241,39	−0,08	09/05
TAITTINGER	809	5306,69	+0,50	05/07
THALES	47,14	309,22	+4,76	11/06
TF1	39,30	257,79	+0,77	31/05
TECHNIP	175,10	1148,58	−0,51	31/05
THOMSON MULT	43,58	285,87	+2,01	...
TOTAL FINA E	174,60	1145,30	+1,16	29/05
TRANSICIEL #	51,05	334,87	+3,13	30/05
UBI SOFT ENT	42,90	281,41	−1,04	...
UNIBAIL	61,15	401,12	−0,57	12/06
UNILOG	100,70	660,55	+6	29/06
USINOR	13,60	89,21	−2,51	06/06
VALEO	48,80	320,11	+1,12	01/06
VALLOUREC	69,90	458,51	+3,02	05/07
VIA BANQUE	40	262,38	...	23/05
VICAT	61,85	405,71	−0,64	01/08
VINCI	71,55	469,34	+1,92	27/06
VIVENDI ENVI	48,10	315,52	−0,95	10/05
VIVENDI UNIV	73,35	481,14	+0,89	02/05
WANADOO	6,44	42,24	−0,92	...
WORMS (EX.SO	19,50	127,91	...	27/04
ZODIAC	290,30	1904,24	+2,29	18/01

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon(1)
ADECCO	61	400,13	+3,57	14/05
AMERICAN EXP	49,01	321,48	+1,16	10/05
AMVESCAP EXP	20,55	134,80	+0,98	03/05
ANGLOGOLD LT	43,80	287,31	−1,57	30/03
A.T.T. #	24,82	162,81	−0,64	01/05
BARRICK GOLD	19,80	129,88	−0,50	15/12
COLGATE PAL.	68,30	448,02	−0,65	15/05
CROWN CORK O	4,85	31,81	−3,96	20/11
DE BEERS #	...	...	...	16/05
DIAGO PLC	12,37	81,14	+0,16	23/04
DOW CHEMICAL	42	275,50	−0,12	30/04
DU PONT NEMO	55,25	362,42	+0,36	12/06
ECHO BAY MIN	1,14	7,48	−1,72	31/12
ELECTROLUX	16,80	110,20	−0,06	03/05
ELF GABON	204,90	1344,06	+0,89	28/12
ERICSSON #	6,06	39,75	−0,16	05/04
FORD MOTOR #	29,65	194,49	+0,68	01/06
GENERAL ELEC	57	373,90	+3,54	25/04
GENERAL MOTO	70,10	459,83	+1,30	09/06
GOLD FIELDS	5,30	34,77	+1,73	23/03
HARMONY GOLD	6,56	43,03	−0,61	30/03
HITACHI #	12,15	79,70	+5,56	10/12
HSBC HOLDING	14	91,83	−0,07	02/05
I.B.M.	138,30	907,19	+1,39	09/06
I.C.I.	7,30	47,88	...	25/04
ITO YOKADO #	58,30	382,42	+0,09	13/11
I.T.T. INDUS	52,85	346,67	+0,09	01/07
KINGFISHER P	6,95	45,59	−1,84	15/06
MATSUSHITA	20,30	133,16	+6,79	31/12
MC DONALD'S	35,20	230,90	+1,44	01/12
MERK AND CO	84,15	551,99	−0,06	02/07
MITSUBISHI C	...	...	...	31/12
NESTLE SA #	247,10	1620,87	+1,15	11/04
NORSK HYDRO	48,52	318,27	+1,08	21/05
PFIZER INC	49,80	326,67	−1,78	07/06
PHILIP MORRI	57,20	375,21	−0,44	10/04
PROCTER GAMB	77	505,09	+0,72	15/05
RIO TINTO PL	22,82	149,69	+4,30	06/04
SCHLUMBERGER	72	472,29	+1,27	06/07
SEGA ENTERPR	21,11	138,47	+0,52	31/12
SHELL TRANSP	10,43	68,42	−0,19	23/05
SONY CORP. #	84,55	554,61	+0,65	31/12
T.D.K. #	59,20	388,33	−1,50	31/12
TOSHIBA #	6	39,36	−3,85	10/12
UNITED TECHO	94,55	620,21	−0,47	10/06
ZAMBIA COPPE	0,58	3,80	...	...
...	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent ; ❙ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 13 JUIN

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	10,83	71,04	+0,09
AB SOFT	4,36	28,60	−0,23
ACCESS COMME	7,64	50,12	−1,80
ADL PARTNER	19,70	129,22	+3,63
ALGORIEL #	6,60	43,29	+1,54
ALPHAMEDIA	1,16	7,61	−7,20
ALPHA MOS #	4,80	31,49	−2,04
ALPHA MOS BO	0,70	4,59	...
ALTAMIR & CI	125,30	821,91	+1,05
ALDETA ♦	5	32,80	...
ALTI #	10,67	69,99	−2,20
A NOVO # ❙	165	1082,33	−0,96
ARTPRICE COM	10,85	71,17	+2,36
ASTRA	0,82	5,38	+5,13
AUFEMININ.CO	2,60	17,05	−3,70
AUTOMA TECH	6,35	41,65	+0,79
AVENIR TELEC ❙	3,20	20,99	−1,54
AVENIR TELEC ♦	1,48	9,71	...
BAC MAJESTIC	4,65	30,50	...
BARBARA BUI	17,90	117,42	−0,56
BCI NAVIGATI	4,88	32,01	+1,67
BELVEDERE	17,82	116,89	+1,89
BOURSE DIREC	3,53	23,16	+0,28
BRIME TECHNO	51,30	336,51	+2,19
BRIME TECHN	1,24	8,13	+6,90
BUSINESS ET	13,25	86,91	+3,84
BUSINESS INT	3,94	25,84	−6,19
BVRP ACT.DIV ❙	22,52	147,72	−4,17
CAC SYSTEMES ♦	3,40	22,30	...
CALL CENTER	9,34	61,27	+3,78
CARRERE GROU ♦	20	131,19	...
CAST	12,80	83,96	+9,40
CEREP	98	642,84	−0,51
CHEMUNEX # ♦	0,18	1,18	...
CMT MEDICAL	17,50	114,79	−1,69
COALA #	18,50	121,35	...
COHERIS ATIX	21,13	138,60	−1,72
COIL	18,05	118,40	+0,28
CION ET SYS	3,70	24,27	...
CONSODATA #	18,20	119,38	−4,11
CONSODATA NV ♦	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	4,80	31,49	−4
CROSS SYSTEM	3,83	25,12	+1,06
CRYO #	7,59	49,79	+8,27
CRYO NV ♦	6,25	41	...
CRYONETWORKS	3,09	20,27	+3
CYBERDECK #	1,10	7,22	+2,80
CYBER PRES.P	14,60	95,77	−5,81
CYBERSEARCH	3,99	26,17	+2,31
CYRANO #	0,66	4,33	+22,22
DALET #	4,55	29,85	+5,81
DATASQUARE #	3,80	24,93	+4,68
DATATRONIC	3,60	23,61	−5,26
DESK #	1,17	7,67	...
DEVOTEAM # ❙	42,90	281,41	−0,23
DMS #	12,55	82,32	−0,16
DIAGNOSTIC A ♦	14,50	95,11	...
D INTERACTIV	6,02	39,49	+0,33
D INTERACTIV ♦	7,20	47,23	...
D INTERACTIV ♦	7,70	50,51	...
DIREKT ANLAG	18,60	122,01	−2,11
DIREKT ANLAG	17,60	115,45	−4,35
DURAND ALLIZ	0,82	5,38	−1,20
DURAN DUBOI	13,30	87,24	−1,12
DURAN BS 00 ♦	0,18	1,18	...
EFFIK #	12,40	81,34	+0,65
EGIDE #	115	754,35	−8
EMME NV	11,80	77,40	−0,34
ESI GROUP	26	170,55	−3,70
ESKER	5,74	37,65	...
EUROFINS SCI	20,10	131,85	+1,01
EURO.CARGO S	11,90	78,06	...
FIMATEX # ❙	3,86	25,32	+0,26
FI SYSTEM # ❙	4,85	31,81	+4,53
FI SYSTEME A ♦	4,91	32,21	...
FI SYSTEM BS	0,22	1,44	...
FLOREANE MED	8,94	58,64	−0,11
GAMELOFT COM	1,35	8,86	+27,36
GAUDRIOT #	35,80	234,83	−3,24
GENERIX #	26,50	173,83	+0,04
GENESYS #	28,90	189,57	−0,34
GENESYS ACT ♦	42,20	276,81	...
GENESYS BS00 ♦	4,90	32,14	...
GENSET ❙	12,70	83,31	+3,17
GL TRADE #	43	282,06	...
GUILLEMOT #	36	236,14	−2,31
GUYANOR ACTI	0,28	1,84	+3,70
HF COMPANY	55,65	365,04	+0,36
HIGH CO.#	105,30	690,72	...
HIGH CO ACT. ♦	89	583,80	...
HIGH BON DE	5,80	38,05	−1,19
HIGHWAVE OPT ❙	16,31	106,99	−5,89
HIGHWAVE OPT ♦	30,91	202,76	...
HIMALAYA	5,71	37,46	−3,22
HI MEDIA	1,78	11,68	−3,26
HOLOGRAM IND	9,05	59,36	−3,10
HUBWOO.COM	3,50	22,96	...
IB GROUP.COM	6,45	42,31	−13,89
IDP	2,10	13,78	−7,49
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	...
INTERACTIF B ♦	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ♦	0,30	1,97	...
IGE +XAO	9,35	61,33	−2,60
ILOG #	20,10	131,85	+3,61
IMECOM GROUP	1,98	12,99	−0,50
INFOSOURCES	0,96	6,30	+1,05
INFOSOURCE B ♦	1,45	9,51	...
INFOTEL #	34	223,03	...
INFO VISTA	8,43	55,30	−1,17
INTEGRA NET ♦❙	2,44	16,01	...
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL # ♦	1,74	11,41	...
IPSOS # ❙	83,30	546,41	−0,36
IPSOS BS00	3,08	20,20	−0,65
ITESOFT	2,97	19,48	+3,13
IT LINK	5,33	34,96	−2,56
IXO	1,09	7,15	−1,80
JOLIEZ REGOL	1,16	7,61	−0,85
KALISTO ENTE ●	2,40	15,74	−5,51
KALISTO ACT ●	3,92	25,71	...
KEYRUS PROGI	1,95	12,79	...
KAZIBAO	1,05	6,89	+5
LA COMPAGNIE ♦	10,05	65,92	...
LEXIBOOK #	17,16	112,56	+1,54
LEXIBOOK ACT ♦	20	131,19	...
LINEDATA SER	22,80	149,56	−0,87
LYCOS EUROPE	1,64	10,76	−7,34
MEDCOST #	6,60	43,29	+1,38
MEDIDEP #	105	688,75	−0,10
MEMSCAP	6,39	41,92	...
METROLOGIC G	68	446,05	−0,87
MICROPOLE ●	8,30	54,44	+2,47
MILLIMAGES	10,43	68,42	−2,52
MONDIAL PECH	4,21	27,62	+0,24
MULTIMANIA	4,55	29,85	−2,15
NATUREX	14	91,83	...
NET2S #	13,55	88,88	+0,30
NETGEM ❙	6,54	42,90	...
NETVALUE #	2,12	13,91	+0,95
NEURONES #	4,04	26,50	...
NICOX #	68	446,05	...
OLITEC	24	157,43	+2,56
OPTIMS #	2,80	18,37	−2,78
OXIS INTL RG	0,30	1,97	...
PERFECT TECH	13,15	86,26	−5,33
PERF.TECHNO	0,45	2,95	+7,14
PHARMAGEST I	18,49	121,29	+1,32
PHONE SYS.NE	2	13,12	−18,03
PICOGIGA	10,01	65,66	+2,88
PROSODIE #	45,80	300,43	−1,29
PROSODIE BS ♦	11,49	75,37	...
PROLOGUE SOF	6,69	43,88	+2,92
PROXIDIS	1,19	7,81	...
QBIOGENE	4,90	32,14	...
QUALIFLOW	13	85,27	+4,84
QUANTEL	3,60	23,61	+2,86
R2I SANTE	6,49	42,57	...
R2I SANTE BO ♦	0,07	0,46	...
RECIF #	33	216,47	...
REPONSE #	27	177,11	−3,57
REGINA RUBEN	0,92	6,03	...
RIBER #	9,50	62,32	−0,31
RIGIFLEX INT	126	826,51	−6,67
RISC TECHNOL	10,30	67,56	−3,74
SAVEURS DE F	8,50	55,76	...
GUILLEMOT BS	13,70	89,87	...
SELF TRADE	4,65	30,50	−3,33
SILICOMP #	45,75	300,10	+3,25
SITICOM GROU	19,75	129,55	+2,60
SODITECH ING ●	7,86	51,56	−16,83
SOFT COMPUTI	7,20	47,23	−1,37
SOI TEC SILI ❙	22,12	145,10	+7,38
SOI TEC BS 0	13	85,27	−12,81
SOLUCOM	49,50	324,70	+3,13
SOLUCOM ACT ♦	47,76	313,29	...
SQLI	2,89	18,96	−11,08
SQLI ACT.NOU ♦	3,10	20,33	...
STACI #	2,80	18,37	+2,94

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 13 JUIN

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	47,25	309,94	−0,32
ACTIELEC TEC	6,85	44,93	...
ALGECO #	104,30	684,16	−3,43
ALTEDIA	49	321,42	+3,38
ALTEN (SVN) ❙	130,90	858,65	+3,07
APRIL S.A.#(	23,58	154,67	+1,64
ARKOPHARMA #	147,80	969,50	−0,14
ASSYSTEM #	60,30	395,54	+0,50
AUBAY	9,19	60,28	+1,88
BENETEAU #	121,80	798,96	+1,50
BOIRON (LY)#	82	537,88	+1,17
BONDUELLE	40,11	263,10	−2,41
BQUE TARNEAU	88,20	578,55	−10
BRICORAMA #	59	387,01	+0,08
BRIOCHE PASQ	75,55	495,58	+0,73
BUFFALO GRIL	11,43	74,98	+1,42
C.A. OISE CC	98,10	643,49	...
C.A. PARIS I	73,35	481,14	−1,54
C.A.PAS CAL	154	1010,17	+0,65
CDA-CIE DES	45,90	301,08	+0,88
CEGEDIM #	52,50	344,38	−2,78
CIE FIN.ST-H	123,40	809,45	−1,28
CNIM #	62,10	407,35	...
COFITEM-COFI ■	57,80	379,14	−1,45
DANE-ELEC ME	3,40	22,30	...
ENTRELEC GRO	61,30	402,10	−1,37
ETAM DEVELOP	10	65,60	...
EUROPEENNE C	104	682,20	+0,97
EXPAND S.A. ●	55,80	366,02	−13,35
FINATIS(EX.L	149	977,38	...
FININFO	37	242,70	+0,41
FLEURY MICHO	24,30	159,40	...
FOCAL (GROUP	68	446,05	−1,02
GENERALE LOC	125	819,95	...
GEODIS	38,10	249,92	−2,31
GFI INDUSTRI	31,20	204,66	−3,35
GRAND MARNIE	7860,50	51561,50	...
GROUPE BOURB	45,90	301,08	+0,22
GROUPE CRIT	18	118,07	+3,09
GROUPE J.C.D	150,30	985,90	−0,27
HERMES INTL ❙	168,80	1107,26	−1,80
HYPARLO #(LY	29,31	192,26	+0,03
IMS(INT.META	8,74	57,33	+0,81
INTER PARFUM	70,50	462,45	−0,70
JET MULTIMED	40,99	268,88	−0,99
LAURENT-PERR	33	216,47	+0,15
LDC	125	819,95	−0,16
LECTRA (B) #	6	39,36	...
LOUIS DREYFU	10,40

SPORTS **La Fédération italienne de cyclisme a décidé, mercredi 13 juin, de suspendre toutes les courses sur le territoire italien à compter du lundi 18. Elle recommande aux équipes professionnelles de respecter une *« autosuspension »* et de ne pas participer à des compétitions à l'étranger. ● L'ENTRÉE EN VIGUEUR de cette mesure coïncidera avec le début des interrogatoires par la justice italienne des 86 personnes – dont la moitié sont des coureurs – qui font l'objet d'une information judiciaire suite à la saisie de produits dopants sur le Tour d'Italie. ● DES SUBSTANCES pharmaceutiques ne faisant l'objet d'aucune commercialisation ou encore en phase d'expérimentation ont été saisies sur le Giro. ● À BOLOGNE, une enquête judiciaire serait sur le point de mettre au jour des liens existant entre certains réseaux de trafic de produits dopants et la mafia napolitaine.**

L'Italie met son cyclisme en arrêt de travail

Après l'information judiciaire ouverte contre 86 coureurs ou suiveurs du Tour d'Italie, la Fédération italienne de cyclisme a décidé de suspendre toutes les courses à compter du 18 juin. Elle demande également aux équipes et aux coureurs de ne pas participer aux compétitions à l'étranger

C'EST UNE MISE À PIED en bonne et due forme. Mercredi 13 juin, la Fédération italienne de cyclisme a décidé que plus aucune course n'aura lieu dans la péninsule jusqu'à nouvel ordre, tant chez les professionnels que chez les amateurs. Cette mesure suspensive prendra effet à compter du lundi 18 juin. La fédération a également demandé aux équipes et aux coureurs d'observer une *« autosuspension »* pour les courses à l'étranger à compter de cette même date. Ce qui pourrait se traduire par des absences sur le Tour de France si la mesure – dont la durée n'a pas été précisée – n'est pas levée d'ici le 7 juillet, date du départ de la course. Tout juste la fédération a-t-elle déclaré qu'elle se réunira le 23 juin pour procéder à une nouvelle analyse de la situation au sein d'un peloton cycliste dont la vaste opération policière réalisée lors du Tour d'Italie, dans la nuit du 6 au 7 juin, a démontré qu'il n'avait pas renoncé à certaines de ses pratiques.

CYCLISME

La Fédération italienne de cyclisme a donc répondu positivement à la proposition qu'avait faite la veille le Comité olympique national italien (CONI). Ce dernier s'était prononcé pour un arrêt provisoire des compétitions dans la péninsule, à l'issue d'une réunion d'urgence regroupant les différentes parties du cyclisme italien. Le temps, avait précisé son président, Gianni Petrucci, qu'un comité d'éthique se penche sur les pratiques de ce sport et trouve une solution. Cette commission éthique va se mettre en place, a annoncé mercredi la fédération. Elle sera chargée de rédiger un « code de comportement ». Y siégeront l'ancien sélectionneur national, Alfredo Martini, le président de l'Association des coureurs professionnels, Enrico Ingrilli, le coureur Mario Cipollini, ainsi que des médecins et des représentants de groupes sportifs et d'organisateurs.

Le 18 juin marquera également le début des interrogatoires par la justice italienne des 86 personnes, qui, depuis mardi, font l'objet d'une information judiciaire, suite aux perquisitions policières réalisées sur le Giro. Selon le procureur de Florence, qui était l'un des commanditaires – avec celui de Padoue – de la descente de police, une bonne moitié des suspects sont des coureurs. Au moins 40 % des personnes visées ont été trouvées en possession de produits dopants. C'est notamment le cas de Dario Frigo, qui, alors qu'il occupait la deuxième du Giro, avait quitté la course et avait été aussitôt licencié par son équipe, Fassa Bartolo.

Mercredi, Dario Frigo a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a cherché à minimiser ses actes. S'il a reconnu avoir été en possession de produits interdits – il a parlé d'*« erreur stupide »* –, il a assuré ne pas les avoir utilisés. *« Ils ont trouvé ces produits dans mes bagages, pas dans mon sang »*, a-t-il souligné, précisant qu'il se sentait *« en sécurité du fait de les avoir sur* [lui] *»* et affirmant qu'il ne savait *« pas quel genre de substances ont été trouvées »*. *« Elles étaient dans une valise et elles y seraient restées jusqu'à l'arrivée à Milan. Là, je les aurais jetées »*, a-t-il tenté d'expliquer, se défendant par ailleurs d'avoir dénoncé qui que ce soit à la police, comme la presse italienne l'a laissé entendre au lendemain de son audition par les policiers, mardi.

RÉACTIONS MITIGÉES EN FRANCE

« Quatre-vingt-six informations judiciaires, ça marque les esprits et ça prouve l'ampleur du problème. » A l'instar de Thierry Huguenin, un des responsables du sponsoring à La Française des jeux, le peloton français, qui se retrouve depuis dimanche sur le 53e Critérium du *Dauphiné libéré,* ne cache pas une certaine surprise face à l'actualité italienne. *« Pas surpris qu'il y ait encore des dopés »,* tempère Philippe Raimbaud, le manager de l'équipe Bonjour (l'une des deux seules à être sortie indemne de l'opération de police de San Remo), *« mais surpris par les quantités de produits saisis »*. Pour autant, on cherche à voir le bon côté de la chose : *« C'est une bonne nouvelle, il faut assainir »,* assure Alain Deloeuil, directeur sportif de Cofidis.

La suspension de toutes les compétitions comme possible remède au mal semble en revanche ne pas convaincre. *« Qu'est-ce que cela va changer ? »*, interroge Philippe Raimbaud, qui estime qu'*« il faut prendre des sanctions fermes contre ceux pour qui on a une preuve de culpabilité. Il y en a qui continuent à faire les cons, on en tire les conséquences... Est-ce qu'il faut en plus sanctionner ceux qui se sont acheté une ligne de conduite ? »* Pour Jean Pitallier, le président de la Fédération française de cyclisme, *« cette mesure permettra au moins aux Italiens de se rendre compte du problème et de réfléchir »*. Mais, au-delà de son aspect *« spectaculaire »,* il doute lui aussi de son efficacité. *« Il y a une génération de coureurs à recycler »,* tranche le successeur de Daniel Baal, évoquant également la nécessité de *« rajeunir l'encadrement »*.

Philippe Le Cœur (avec AFP)

Axel Merckx en tête du Dauphiné libéré

Le Belge Axel Merckx (Domo) a endossé, mercredi 13 juin, le maillot jaune et bleu de leader du Critérium du Dauphiné libéré au terme de la troisième étape, disputée entre Guilherand-Granges (Ardèche) et Carpentras (Vaucluse). Celle-ci a été enlevée par le Vénézuélien Unaï Etxebarria (Euskaltel), qui, après une échappée solitaire amorcée dans l'ascension du mont Ventoux, a conservé trois secondes d'avance sur la ligne d'arrivée sur un groupe de treize coureurs, dans lequel figurait Axel Merckx. Ce dernier a ainsi pris la tête d'une épreuve que son père, Eddy, n'a gagnée qu'une fois, voici tout juste trente ans. Avant le contre-la-montre individuel de jeudi, le coureur belge devançait de 1 minute et 32 secondes l'Ecossais David Millar, un des chefs de file de l'équipe française Cofidis, qui compte trois autres coureurs dans les dix premiers : Christophe Rinero (5e), dont c'est le grand retour après près de deux années blanches, David Moncoutié (6e) et Andreï Kivilev (9e).

La mafia napolitaine serait mêlée aux trafics de médicaments dopants

LA SAISIE spectaculaire réalisée dans la nuit du 6 au 7 juin à San Remo par deux cents policiers italiens, sur un double mandat des juges de Florence et de Padoue, constitue l'aboutissement d'une enquête judiciaire de grande envergure. Ecoutes téléphoniques, surveillance télévisuelle grâce à des caméras dissimulées des chambres de coureurs durant le Tour d'Italie, renseignements précis fournis par un repenti : les hommes de la NAS (brigade des stupéfiants italienne) n'ont pas procédé à l'improviste avant de déclencher la désormais fameuse opération « Trèfle à quatre feuilles ».

« Vaccinés » depuis 1996 et la trahison d'un membre du CONI (Comité national olympique italien) qui avait alerté les organisateurs du Giro avant une perquisition programmée à Brindisi, les enquêteurs de la péninsule ont préparé cette descente dans une discrétion absolue. A la différence de l'affaire Festina durant le Tour de France 1998, ils n'ont pas agi dans la précipitation d'un flagrant délit survenu au détour d'une route départementale.

TRICHERIES SUR ORDONNANCE

Depuis près de trois ans, à travers tout le pays, plusieurs magistrats instruisent des affaires touchant à tous les sports. A Bologne, le juge Giovanni Soprani commence ainsi à recueillir le fruit de plus de deux années d'enquête. Selon nos informations, il aurait établi l'existence de liens entre la Camorra, la mafia napolitaine, et certains sportifs interpellés pour vente de substances illicites. Ainsi, un cycliste amateur appréhendé récemment à Naples serait lié au milieu mafieux et aurait organisé un trafic vers le nord du pays. Un autre coureur, membre de la même équipe, serait impliqué dans l'affaire diligentée par le juge de Padoue, lequel vient d'ouvrir une information portant sur cinq coureurs de l'équipe Liquigas, présente sur le Giro : l'Ukrainien Sergej Honchar, quatrième du classement général, et les Italiens Marco Zanetti, Gianni Faresin, Denis Zanette et Ellis Rastelli.

A Turin, le procureur Raffaele Guarinello a poursuivi Marco Pantani pour fraude sportive dès l'automne 1999, tout en prêtant une attention particulière au prestigieux club de football local, la Juventus, soupçonné de doper ses joueurs. Durant l'été 1998, plusieurs vedettes du championnat italien, dont les Français Didier Deschamps et Zinedine Zidane, ont ainsi été entendues dans son bureau. D'autres affaires sont en cours d'instruction à Rome, Venise, Brescia, Trente, Ferrare...

Dans cette dernière ville, le juge Pierguido Soprani a mis au jour un système de dopage sur prescriptions médicales qui aurait perduré de 1980 à 1996, grâce notamment à des subventions du CONI. Le principal instigateur de cette entreprise, le docteur Francesco Conconi, recteur de l'université de Ferrare et membre des commissions médicales de l'Union cycliste internationale (UCI) et du Comité olympique international (CIO), a été mis en examen par Pierguido Soprani et devrait être jugé prochainement. Ce médecin réputé pour ses travaux sur l'EPO est poursuivi pour « administration de médicaments dangereux pour la santé ». C'est en consultant un fichier intitulé « EPO » dans l'ordinateur de celui qui se faisait appeler « Il Professore » que le juge a découvert une liste impressionnante de champions qui venaient se livrer à un dopage « scientifique » au centre biomédical dirigé par Francesco Conconi.

Yves Bordenave

Le Tour suivra la justice italienne

● **La Société du Tour de France** a annoncé, mercredi 13 juin, son intention de tenir compte des éventuelles décisions de la justice italienne dans l'affaire de dopage révélée pendant le Giro. *« En cas de confirmation établie de fraude, le Tour de France se réserve le droit de récuser avant le départ ou d'exclure au cours de l'épreuve les équipes et les personnes dont la culpabilité, démontrée, serait en contradiction avec les principes éthiques et sportifs défendus par le Tour de France »*, a-t-elle annoncé dans un communiqué intitulé « Le Tour réaffirme l'éthique ». Le départ du Tour de France sera donné le 7 juillet de Dunkerque.

● **L'équipe cycliste allemande Telekom** a affirmé mercredi ne pas craindre l'ouverture d'une information judiciaire à son encontre après la découverte de produits contre l'asthme chez Jan Ullrich, vainqueur du Tour de France 1997, et de comprimés de caféine chez le médecin de l'équipe, lors des perquisitions effectuées par la police durant le Tour d'Italie. *« Il est vrai qu'on a retrouvé chez Jan Ullrich des médicaments contre l'asthme, qui figurent sur la liste des produits dopants. Cependant, il dispose depuis longtemps d'une autorisation pour les prendre »*, a déclaré un porte-parole de l'équipe.

Deux des produits saisis ne sont même pas commercialisés

LA DÉCOUVERTE, lors du Tour d'Italie, de nouvelles substances pharmaceutiques utilisées à des fins de dopage marque une étape dans l'évolution des pratiques illicites visant à augmenter artificiellement des performances sportives. A la différence de l'erythropoïetine (EPO), dont la consommation peut aujourd'hui être identifiée par des techniques de lutte antidopage, à la différence aussi de l'hormone de croissance humaine produite par manipulation génétique, deux des molécules identifiées par les autorités italiennes correspondent à des médicaments qui ne sont pas commercialisés.

● **L'HemAssist.** Il s'agit d'une hémoglobine dite « de substitution » dont le fabricant – l'américain Baxter – annonçait, il y a cinq ans, qu'il s'agissait *« d'un médicament vital »* appelé *« à bouleverser le traitement des patients opérés ou des victimes d'accidents graves ayant subi des hémorragies importantes »*. Connue dans les milieux scientifiques sous l'appellation PCLHb (Diaspirin Cross-Linked Hemoglobin), cette substance était extraite de globules rouges humains. Présentée sous forme de poche, l'HemaSisst pouvait être conservée durant plus d'un an et n'imposait pas, pour son usage, le respect des règles de compatibilité sanguine. Deux avantages qui permettaient à Baxter d'affirmer, en mars 1996, qu'il s'agissait d'une *« percée scientifique majeure »* et que la mise sur les marchés européen et américain était programmée pour le début de 1997. Parfois présenté comme un « sang artificiel », cette molécule put, dès lors, être perçue par certains comme une sorte de « super EPO » dans la mesure où elle permettrait, chez un sujet sain, d'augmenter le transport de l'oxygène sanguin jusqu'aux muscles.

Les espoirs financiers et thérapeutiques de la firme américaine ne devaient jamais se réaliser. Après avoir construit une unité de production à Neuchâtel, passé un accord avec les autorités françaises chargées de la transfusion sanguine et du fractionnement du plasma humain (pour recycler les poches de sang non utilisées), Baxter annonça, en 1998, qu'elle abandonnait le développement de cette molécule. L'HemAssist, qui ne disposait pas d'autorisation de mise sur le marché international, avait alors été testée sur des centaines de patients aux Etats-Unis et en Europe. Après des premiers résultats prometteurs, la firme avait dû faire face à une série de graves complications médicales cardiovasculaires plus ou moins bien élucidées qui faisaient de l'HemAssist un médicament à haut risque dont la commercialisation ne pouvait être envisagée. D'autres molécules issues des techniques de recombinaison génétique sont aujourd'hui en cours d'expérimentation sous l'égide de Baxter.

« Plusieurs éléments nous laissent penser que les produits retrouvés en Italie ne sont pas issus de notre firme, a déclaré, mercredi 13 juin au *Monde*, Patty O'Hyer, porte-parole de la société. *Nous avons arrêté toute production d'HemAssist il y a trois ans et la durée de vie de ce produit n'était que d'une année... Nous travaillons actuellement avec les autorités italiennes afin, notamment, d'établir qu'il ne s'agit pas ici d'une contrefaçon. »* Baxter réfute l'hypothèse selon laquelle un marché noir d'HemAssist aurait pu, ces derniers temps, en Italie notamment, se constituer à partir des stocks du produit ou des échantillons qui, après 1998, n'avaient pas été utilisés lors d'expérimentation sur l'homme.

● **Le RSR-13.** Bien que cette molécule fasse l'objet d'essais préliminaires pour tester sa possible efficacité dans certains protocoles thérapeutiques de cancérologie, son usage à des fins dopantes tient à sa propriété à faciliter le relarguage, dans les tissus musculaires, de l'oxygène véhiculé par l'hémoglobine. Cette molécule synthétique est produite par la société Allos Therapeutics de Denver (Colorado). En cancérologie, son utilisation vise à améliorer l'efficacité de la radiothérapie administrée aux patients souffrant de certaines lésions malignes cérébrales ou pulmonaires en augmentant la quantité d'oxygène délivrée au sein de ces tumeurs.

D'autres essais sont en cours après l'observation des propriétés expérimentales de cette molécule concernant l'oxygénation cellulaire du myocarde. Les pathologies pouvant être traitées sont l'angine de poitrine, l'infarctus du myocarde et, peut-être, les accidents vasculaires cérébraux. C'est à partir de ces données – au mépris des règles de sécurité sanitaire – que certains ont pu postuler qu'une telle substance pouvait, éventuellement associée à la prise de produits du type HemAssist, être utilisée chez des sportifs.

Jean-Yves Nau

Le bilan de Gérard Bourgoin après une année de présidence suscite de nombreuses critiques

L'assemblée générale de la Ligue nationale de football se déroule dans un climat de défiance

Le conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF), réuni mercredi 13 juin à Sochaux (Doubs) a entériné la reconduction du contrat de l'émission Téléfoot sur TF1 pour cinq ans et le retour à un championnat de France de D1 à vingt clubs en 2002-2003. Au cours de l'assemblée générale de la LNF, jeudi, Gérard Bourgoin devrait tenter de défendre le bilan très contesté de sa première année de présidence.

GÉRARD BOURGOIN devait conclure à Sochaux, jeudi 14 juin, à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue nationale de football (LNF), son premier exercice de président. L'heure n'est pourtant pas aux réjouissances pour l'ancien « roi de la volaille », qui n'en finit plus de déchaîner les critiques. Tout juste pouvait-il s'attendre à quelques surprises préparées en coulisse par une opposition organisée autour de Noël Le Graët, son prédécesseur.

FOOTBALL

Le 6 juillet 2000, jour de son soixante et unième anniversaire, Gérard Bourgoin succédait au maire (PS) de Guingamp, en place depuis neuf ans, au terme d'une élection aussi agitée qu'indécise. L'homme était élu « par défaut », grâce au soutien du courant libéral des présidents de club. Emmenés par Jean-Michel Aulas (Lyon), ceux-ci reportaient leurs suffrages sur Gérard Bourgoin après l'élimination de leur candidat, l'avocat lyonnais André Soulier. Leur but ? Faire barrage à Noël Le Graët et placer au centre du débat la négociation individuelle – club par club – des droits télévisés au détriment du système de mutualisation défendu par l'ancien président. Un an après, le sujet est encore en suspens.

L'ancien vice-président de l'AJ Auxerre était intronisé aux forceps par le conseil d'administration de la Ligue (12 voix contre 11). Cette majorité fragile est désormais largement entamée. *« Il fait aujourd'hui une autre sorte d'unanimité »*, ironise-t-on dans les couloirs de la LNF. Le verdict est rude, mais force est de constater qu'ils sont nombreux, même chez ses anciens alliés, à dénoncer à mots à peine couverts la « méthode Bourgoin ». Dernier épisode en date, les propos acerbes tenus par Bernard Tapie après l'annonce de la rétrogradation administrative de l'Olympique de Marseille en D 2 : *« Gérard Bourgoin est autant fait pour diriger la LNF que moi pour servir la messe. »*

Les crispations se sont multipliées à son égard. Premier grief : sa « communication ». Dès le départ, l'homme a largement occupé le terrain médiatique. *« Trop »* pour certains de ses alliés, notamment à la télévision : *« Un président de la Ligue doit avoir plus de recul. »* Jean-Michel Aulas, vice-président de la LNF et principal soutien de Gérard Bourgoin, regrettait récemment ses *« déclarations maladroites »* et *« ses problèmes d'ordre comportemental »*. Pêle-mêle, on fustige l'absence de concertation, sa trop grande précipitation, *« son impulsivité »*, *« son agitation permanente »*.

« JE N'AI PAS EU DE CHANCE »

L'ancien pilote de rallye a enchaîné les déplacements sur les stades de D 1 de D 2 et même de National – il se targue d'avoir assisté à 110 matches en quarante semaines – au lieu de *« se concentrer sur les dossiers »*, dit-on encore à la LNF. Des voyages qui ont eu pour effet de rendre Gérard Bourgoin populaire auprès des « petits » clubs, flattés de sa présence au point de le soutenir dans ce qu'ils considèrent comme une *« campagne de harcèlement »*. Lui se définit volontiers comme un baroudeur, homme de terrain, adepte des discours musclés, fleuris parfois, ainsi qu'en témoigne ce commentaire qu'il lui arrive de livrer à ses proches : *« Je dirige la Ligue avec ma bite et mon couteau. »*

Ces dernières semaines, il s'est fait plus discret. Sa dernière apparition marquante remonte à la finale de la Coupe de la Ligue entre Lyon et Monaco, le 5 mai au Stade de France, aux côtés de ses invités, l'abbé Pierre, David Douillet et son ami Gérard Depardieu, trois personnalités parmi les plus populaires de France. Une opération séduction à l'heure où les rumeurs de « putsch » se faisaient de plus en plus pressantes.

Autre pomme de discorde : sa gestion des dossiers délicats et en particulier de l'affaire des faux passeports, dont il a hérité bien malgré lui. Là encore, on lui reproche d'avoir voulu trancher « à la hussarde ». *« J'ai cru utile de recommander aux présidents des commissions* – qu'il a rencontrés lors d'une réunion secrète – *d'aller vite dans leurs décisions »*, concédait-il, tout en se défendant d'avoir tenté d'interférer sur l'indépendance de ces organes. *« Je vaux bien une commission »*, se vantait-il dans les colonnes de *L'Equipe*.

Les sanctions sont tombées, les appels et autres recours se sont multipliés *« sans qu'une ligne cohérente soit définie »*, regrettait Noël Le Graët (*Le Monde* du 21 avril). Gérard Bourgoin plaide, quant à lui, la bonne foi, ne peut que constater les dégâts occasionnés par *« un championnat des prétoires »* et s'insurge, après l'éventualité d'une invalidation des résultats du championnat par le Conseil d'Etat, consécutive à une requête déposée par Toulouse, contre *« une procédure visant à déstabiliser les instances du football avant l'assemblée générale »*. Gérard Bourgoin aime se présenter en victime : *« Je n'ai pas eu de chance*, dit-il. *La commission juridique a traité 400 dossiers, dont 42 pour la seule affaire des faux passeports. »*

A Sochaux, l'opposition ne devrait pas manquer de le rappeler à son programme électoral : la négociation des droits Internet pour les clubs – dossier dans l'impasse – ou l'harmonisation fiscale des clubs. Mis en examen le 17 janvier *« pour abus de pouvoir et abus de biens sociaux »* dans l'affaire concernant son ancien groupe de volailles, Gérard Bourgoin pourrait également entendre des voix s'élever pour réclamer sa démission, au nom de *« la crédibilité de l'institution »*. Privé d'activité après la mise en liquidation de son entreprise, le 6 octobre, il n'entend pas céder un poste de président « bénévole » qui lui donne la jouissance d'un appartement de fonction dans le 16e arrondissement de Paris, d'une voiture de fonction et d'une carte de crédit pour ses frais. Il aurait ainsi rétorqué à Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, avec laquelle il entretient des relations plutôt tendues *: « Dans deux ans, vous ne serez plus ministre. Moi, je serai encore président de la Ligue. »*

Etienne Labrunie

« Téléfoot » reste sur TF1

Les droits de diffusion du magazine « Téléfoot » ont été attribués à TF1 pour les cinq saisons à venir, a annoncé, mercredi 13 juin, Gérard Bourgoin, le président de la Ligue nationale de football (LNF), à l'issue d'un conseil d'administration réuni à Sochaux (Doubs) à la veille de l'assemblée générale. La LNF a tenu à *« récompenser la fidélité et la continuité »* de TF1, qui diffuse l'émission dominicale depuis 1977. L'offre de TF1 a atteint finalement 430 millions de francs sur cinq ans, contre 400 millions de francs pour l'autre candidat, M6. TF1, qui avait proposé initialement 60 millions de francs par an, a donc consenti un effort. Gérard Bourgoin s'est félicité de cet accord, qui s'est conclu cependant bien en deçà des 150 millions de francs annuels demandés dans un premier temps par la Ligue. Le conseil d'administration de la LNF a par ailleurs entériné le passage du championnat de France de D1 à vingt clubs (au lieu de dix-huit) pour la saison 2002-2003.

La FIFA dans le rouge après la faillite d'ISL

La Fédération internationale de football (FIFA) enregistre un découvert de 51 millions de francs suisses (33,4 millions d'euros) sur le secteur marketing pour la Coupe du monde 2002 après la faillite de son partenaire commercial ISMM-ISL, a indiqué son président, Joseph Blatter, mercredi 13 juin à Genève. Il s'exprimait au terme d'un comité exécutif au cours duquel il devait s'expliquer sur les rapports entre, d'une part, la FIFA et, d'autre part, International Sport Media and Marketing (ISMM) et sa filiale International Sport Leisure (ISL), mis en faillite le 21 mai, qui géraient les droits marketing de la Coupe du monde ainsi que les droits de retransmission hors Europe et Etats-Unis. Cette affaire a suscité une dégradation des relations déjà tendues entre Joseph Blatter et son homologue de l'Union européenne de football (UEFA), Lennart Johansson.

L'Evian Masters s'est donné les moyens d'attirer le gratin du golf féminin

Trois Françaises défient le gotha mondial

L'EVIAN MASTERS serait-il alimenté par une source intarissable ? La dotation de cette épreuve féminine est passée de 2 millions de francs en 1994, année de sa création, à un peu plus de 16 millions (2,5 millions d'euros) pour cette huitième édition. Une seule autre compétition féminine de golf, l'US Open, fréquente de tels sommets. C'est le prix à payer pour faire de cette épreuve l'un des principaux rendez-vous de la saison, comptant à la fois pour les circuits européen et américain. C'est surtout l'assurance de voir s'affronter, sur le parcours du Royal golf club d'Evian (Haute-Savoie), jusqu'au samedi 16 juin, les meilleures joueuses de la planète : les Suédoises Annika Sorenstam, tenante du titre, Catrin Nilsmark et Helen Alfredsson, victorieuses de l'Evian en 1999 et 1998, l'Australienne Karrie Webb, lauréate de l'US Open, l'Anglaise Laura Davies ou la Sud-Coréenne Se Ri Pak.

Elles ne seront que trois Françaises à se mesurer à elles : Patricia Meunier-Lebouc, actuelle numéro un française, Marine Monnet et Marie-Laure de Lorenzi. Invitée de dernière minute par les organisateurs, elle a été préférée à Karine Icher, numéro deux française, qui, pour sa première année professionnelle, occupe le neuvième rang du classement européen. C'est que les places sont très chères : le nombre de concurrentes est limité à 78, la moitié d'un tournoi habituel.

Cela ne fait que souligner le déséquilibre existant au sein de l'Evian Tour, le circuit féminin européen, entre ses deux épreuves-phares, l'Evian Masters et le British Open, et les autres tournois. Six d'entre eux ont une dotation ne dépassant pas 163 000 €. Pour sa victoire dans l'Open de France, la Finlandaise Suzann Pattersen n'a empoché ainsi qu'un peu moins de 40 000 € et Karine Icher, troisième de cette épreuve, 16 500 €. Quant à la dernière de la compétition, elle recevait 718 €.

Selon Patricia Meunier-Lebouc, *« le niveau européen augmente »*. *« Malheureusement, rien ne suit. Il faut savoir que jouer sur le circuit européen, cela signifie avoir cinq ou six mois sans compétition par an et tout recommencer à zéro, ou presque, au début de chaque saison. »* Cela sans parler des périodes d'interruption lorsque, comme cette année, trois tournois sont supprimés faute de ressources.

Rien d'étonnant alors de voir les meilleures européennes tenter leur chance ailleurs, surtout quand elles ont déjà fait leurs preuves chez elles. C'est ainsi que Patricia Meunier-Lebouc, après cinq victoires dans des épreuves européennes, a décidé de tenter sa chance sur le circuit américain à la fin de l'année dernière. Succès mitigé, puisqu'elle n'a obtenu le droit de participer qu'à cinq des épreuves – sur une quarantaine – de la LPGA (Ladies Professional Golf Association). Malgré cela, et alors que la plupart de ses concurrentes en sont à plus de dix tournois, elle occupe la 72e place du classement américain et la tête du classement des nouvelles venues sur le circuit.

Un classement dans lequel Marine Monnet et Karine Icher voudraient bien voir figurer leurs noms un jour prochain. Moins patientes que leur aînée, elles ont décidé de traverser l'Atlantique dès cette année. Elles avaient déjà fait le voyage il y a trois semaines pour participer à l'US Open, après en avoir passé avec succès les qualifications. Aucune des deux n'a réussi à franchir le cut, mais elles sont revenues convaincues que, pour progresser, c'est désormais sur les greens américains qu'elles doivent concentrer leurs efforts.

Jean-Louis Aragon

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Luiz Felipe Scolari** a été nommé sélectionneur de l'équipe du Brésil en remplacement d'Emerson Leao, démis de ses fonctions suite à la médiocre prestation du Brésil à la Coupe des confédérations, a annoncé, mardi 12 juin, la Confédération brésilienne de football.

■ **Ljubomir Barin**, intermédiaire de football impliqué dans l'affaire des détournements de fonds aux Girondins de Bordeaux, a été condamné, mercredi 13 juin, par la cour d'appel de Bordeaux, à deux ans de prison avec sursis. Le Croate avait été condamné en première instance, en 1999, à deux ans de prison dont un an ferme pour complicité d'abus de confiance et recel d'abus de confiance.

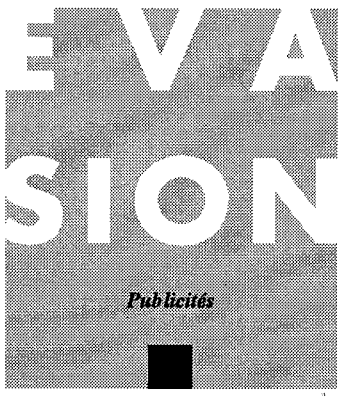

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
DISPO BALI
DÉPART 14 AOUT
15 J/12 N à partir de : 8 525 F TTC
Vol régulier Malaysia Airlines au départ de Paris + 12 nuits en chambre double, hôtel 3*.
Inclus : transfert, petit déjeuner et 5 excursions.
Départs de certaines villes de province : + 600 F
4 et 5* consultez www.directours.com
Attention : places limitées.
Sous réserve de dispo. Lic. 07890001
www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

Marcher en famille / 8 j. Maroc ça ouvre le coeur et ça coûte 4 800 F (seulement !)
Découvrir 15 j. le Perou ça donne des ailes et ça coûte 12 950 F (seulement !)
Marcher 16 j. en Mongolie ça libère l'esprit ! et ça coûte 11 950 F (seulement !)
avec NOMADE Aventure
...et il y a 200 autres randonnées-découvertes comme celà !!!
Brochure : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

Espagne L'Escala
Maisons de vacances 4-6 pers., appartement 2-4 pers., piscine, jardin, plage à 100m.
Parle français.
T. 00.34.972.77.37.65
T. 00.34.629.75.33.80
Fax 00.34.972.77.44.06

confidentialité
recommandée par Johansens
le guide des plus beaux hôtels d'Europe
www.johansens.com/109B
JOHANSENS
ANNUELLEMENT INSPECTÉS POUR LE VOYAGEUR INDÉPENDANT
ref. 109B

SYNERGENCE 2001 LIC.LI.075970049
NOUVELLES FRONTIERES
nouvelles-frontieres.fr
les premiers prix
MARRAKECH 1575 F

ROME	1 130 F
SEVILLE	1 260 F
PALMA	1 353 F
MONTREAL	2 106 F
LE CAIRE	2 437 F
NEW YORK	2 491 F
FORT DE FRANCE	2 914 F
POINTE A PITRE	2 914 F
LA REUNION	3 794 F

PRIX TTC
TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES
c'est l'affaire d'un coup de fil
N° Indigo 0 825 000 825
0,98 FTTC/MN

Compagnie Italienne de Tourisme
PROMOTION MALTE
VOL PARIS / LA VALETTE (A/R)
1 800 F TTC. par pers.
Départs les samedis 16 et 23 Juin 2001
Rens. et inscript. n° Azur 08 10 00 70 70
ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email : citvd@citvoyages.com
Licence 95 0187 Conception JPC

CORREZE
HOTEL*** "LE BEAU SITE"
19320 St-Pardoux-La-Croisille
Forfait été à partir de 325 F par pers. en 1/2 pension - Tarif enfant.
Tennis, piscine chauffée, mini-golf, étang privé dans un parc de 5 ha, sports nautiques.
ENVOI DOC N° VERT 0 800.018.347
ou www.hotel-lebeausite-correze.com

Rubrique "EVASION"
renseig. publicité :
☎ : 01.42.17.39.63

Le renflouage du « Koursk » pose de dangereux problèmes techniques

Une entreprise néerlandaise est chargée de la remontée du sous-marin nucléaire russe qui a coulé le 12 août 2000 en mer de Barents. L'opération, très délicate, devrait coûter quelque 76 millions d'euros

Depuis neuf mois, le *Koursk,* un sous-marin russe porteur de missiles à têtes nucléaires, gît par plus de cent mètres de fond après l'explosion accidentelle d'une torpille qui l'aurait coulé. Pour confirmer ou infirmer cette thèse, mais surtout pour arracher à la mer les 118 membres d'équipage qui ont trouvé la mort dans ce drame, les autorités russes ont décidé de remonter l'épave. Une société néerlandaise, Mammoet, spécialiste des chantiers exceptionnels de levage, mais n'ayant pas de compétence particulière pour les travaux sous-marins, devrait être chargée du renflouage. L'opération devrait comprendre trois étapes. La première consistera à découper – dès cet été ? – la coque pour séparer la chambre des torpilles, située dans la partie avant, du reste du bâtiment. La deuxième à soulever l'épave au moyen d'une série de câbles métalliques à partir de barges et la dernière à la remorquer pendant 250 kilomètres, jusqu'à Mourmansk, où le tout sera déposé en cale sèche pour examen. L'opération, risquée, devrait coûter quelque 76 millions d'euros.

MOSCOU
de notre correspondant

L'opération est sans précédent et compte, de l'aveu même de ses responsables, d'innombrables problèmes techniques. Le sous-marin russe à propulsion nucléaire *Koursk* – un géant de 154 mètres de long pesant 20 000 tonnes – va être renfloué. Les travaux préparatoires sont engagés et le bâtiment devrait être arraché aux fonds de la mer de Barents entre le 15 et 20 septembre, pour être ramené dans une base militaire de la péninsule de Kola.

Le 12 août 2000, le *Koursk* sombrait par 108 mètres de fond, éventré par l'explosion accidentelle de ses missiles. Tout son équipage – 118 hommes – trouvait la mort dans cette catastrophe, qui causa une immense émotion en Russie. Le silence de la flotte du Nord les premiers jours de l'accident, puis l'accumulation de mensonges et de désinformation sur les causes de la catastrophe provoquaient une violente polémique mettant en cause Vladimir Poutine, accusé de couvrir l'incompétence des militaires.

Dès septembre, le président russe annonçait que le sous-marin serait renfloué. Le choix demeure contesté par plusieurs experts russes, qui notent les inconnues d'un travail sur une épave contenant des armes et un réacteur nucléaires. Militaires et responsables gouvernementaux se rangent à la décision de M. Poutine en avançant plusieurs explications. Le succès de l'opération permettra de redorer le blason d'une flotte du Nord discréditée. C'est un geste en direction des familles des victimes et de l'opinion, puisque douze corps de marins seulement ont pu être récupérés à l'automne 2000.

« TOUT PEUT ARRIVER »

« On ne peut pas laisser une telle épave dans une zone de grande pêche et de manœuvres militaires », dit Ilia Klebanov, vice-premier ministre en charge de cette opération. Une fois renflouée, son examen, espère-t-il, pourrait permettre à la commission d'enquête d'établir officiellement les causes de l'accident. *« Il est évident que c'est l'explosion d'une torpille défectueuse qui a provoqué la catastrophe*, dit-il aujourd'hui, *mais il a pu y avoir un choc initial provoquant cette explosion. »* L'état-major de la marine a toujours privilégié la thèse d'une collision avec un sous-marin de l'OTAN, ne laissant filtrer qu'au compte-gouttes des informations sur les systèmes d'armes et les nouvelles torpilles embarquées à bord du *Koursk.*

Le secret toujours entretenu sur l'état exact de l'épave et les déclarations contradictoires des experts militaires ne faciliteront pas la délicate opération de remontée du *Koursk. « Il y a évidemment des dangers. Avec un sous-marin nucléaire chargé de torpilles, tout peut arriver »*, dit ainsi Vladimir Kouroïedov, chef d'état-major de la marine.

Le renflouage devrait se dérouler en trois étapes. La première est sans doute la plus dangereuse. Elle consistera à découper la double coque d'aciers spéciaux pour séparer le premier compartiment – la chambre des torpilles – du reste du bâtiment. La proue a été déchiquetée par l'explosion et contient toujours un nombre indéterminé de torpilles-missiles n'ayant pas explosé. *« La commission est très inquiète de ce qu'on peut trouver là »*, dit Vladimir Kouroïedov. *« Il y demeure des torpilles de très forte puissance »,* ajoute M. Klebanov. Cette partie avant du sous-marin ne serait remontée qu'ultérieurement ou abandonnée au fond. Des robots guidés à distance effectueront l'opération de découpe, la présence de plongeurs étant jugée trop risquée.

MESURES EXCEPTIONNELLES

La deuxième phase consistera pour les équipes de plongeurs à amarrer tout au long de l'épave vingt faisceaux de câbles reliés à une puissante machinerie de levage installée en surface sur une barge géante. Le *Koursk* sera soulevé verticalement des sables de la mer de Barents. Amené sous la barge, il sera alors soutenu par quatre pontons spécialement construits dans un chantier naval de la marine russe. L'attelage sera ensuite remorqué vers le golfe de Mourmansk, à 250 kilomètres, où le sous-marin sera mis en cale sèche.

Comment réagira la coque du bâtiment, déjà fragilisée par plusieurs ouvertures, découpées à l'automne 2000 ? Que peut-il se passer avec le réacteur nucléaire, dont il a été dit qu'il s'était automatiquement *« mis en sommeil »* lors de la catastrophe ? Marine et gouvernement russes assurent que des mesures de sécurité *« exceptionnelles »* seront prises, avec une surveillance constante de la radioactivité et du réacteur, M. Klebanov ayant estimé qu'il y avait un risque de fuites radioactives. *« On ne peut pas tout calculer à 100 %, par exemple les résistances dues à l'ensablement ou le déplacement du centre de gravité du bâtiment provoqué par l'explosion »*, a expliqué Valentin Pachine, directeur d'un institut de recherche militaire.

Les interrogations portent également sur les termes exacts du contrat finalement signé entre les autorités russes et le maître d'œuvre du renflouage. Durant six mois, des négociations ont été conduites avec un consortium de plusieurs compagnies mené par la filiale norvégienne de l'entreprise américaine Halliburton, celle-là même qui avait réalisé les opérations de l'an dernier. Puis, à la surprise générale, le 18 mai, M. Klebanov annonçait que l'entreprise finalement retenue était la société néerlandaise Mammoet, spécialiste dans les chantiers exceptionnels de levage, mais n'ayant aucune expérience dans les travaux sous-marins.

Le contrat n'a pas été rendu public, pas plus que son prix, dont il a seulement été dit qu'il était *« légèrement inférieur aux 76 millions d'euros initialement prévus »*. A Moscou, plusieurs journaux ont attribué ce changement soudain d'entreprise à des pots-de-vin versés aux officiels russes, *« une accusation ignoble qui pèse sur leur conscience »*, a protesté M. Klebanov. *« Nous n'avons pas signé avec le consortium parce qu'il voulait repousser l'opération à 2002, quand Mammoet était prête à travailler dès cet été »*, ajoute le vice-premier ministre. D'autres raisons, tenant à de complexes questions de financement et d'assurances, expliquent ce changement. Mammoet s'est d'ailleurs depuis associée avec deux entreprises du consortium – Smit International et Halliburton – pour mener à bien ce qui apparaît comme le renflouage le plus dangereux de l'Histoire.

François Bonnet

Trois étapes périlleuses

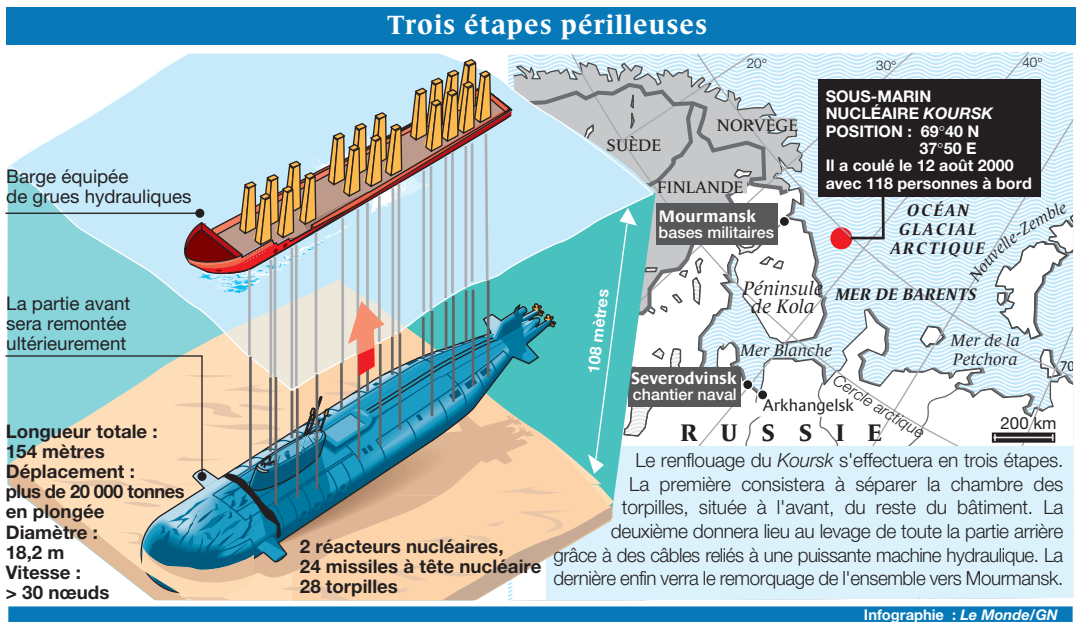

Le renflouage du *Koursk* s'effectuera en trois étapes. La première consistera à séparer la chambre des torpilles, située à l'avant, du reste du bâtiment. La deuxième donnera lieu au levage de toute la partie arrière grâce à des câbles reliés à une puissante machine hydraulique. La dernière enfin verra le remorquage de l'ensemble vers Mourmansk.

Infographie : *Le Monde/GN*

Bagarre avec la Fondation internationale Koursk

Officiellement, le renflouage du sous-marin sera entièrement payé par le budget russe. Ce n'était pas prévu initialement puisque, en novembre 2000, était créée la Fondation internationale Koursk, chargée de collecter des fonds et de financer la moitié du coût de l'opération, estimé à 76 millions d'euros. Etats-Unis, Japon et plusieurs pays européens devaient verser leur obole à la fondation. Ils ne l'ont pas encore fait, pour protester contre le blocage par la Russie d'un accord appelé MNEPR (Multilateral Nuclear Environmental Programs in Russia), portant sur des programmes de sécurité nucléaire et de décontamination dans la péninsule de Kola, et en souffrance depuis 1998. Moscou s'est finalement engagé le 17 mai, lors du sommet Union européenne-Russie, à parapher cet accord avant le 30 juin. La Fondation Koursk pourrait alors percevoir quelques fonds et éventuellement subventionner la remontée du bâtiment. – *(Corresp.)*

La recherche sur les transports à l'heure de l'effet de serre et des économies d'énergie

LE PREMIER programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (Predit) s'était achevé en 1995 sur un constat d'échec : les industriels de l'automobile et du rail en avaient été les bénéficiaires, au détriment des recherches sur l'*« intermodal »*, au cœur d'une véritable politique des transports. Un rapport d'évaluation, particulièrement sévère, avait fustigé *« faiblesse des actions incitatives de l'Etat, o + pportunisme organisationnel, éparpillement des interventions publiques, faiblesse de la gestion »* (*Le Monde* du 8 février 1995).

Le second exercice, mené entre 1996 et 2000, se devait donc de corriger le tir. En 1999, Claude Allègre, alors ministre de la recherche, n'avait-il pas enjoint les participants de trouver des idées *« audacieuses »* pour les transports du futur ? Le Carrefour du Predit 2, un colloque organisé du 12 à 14 juin à la Cité des sciences et de l'industrie, devait être l'occasion de dresser un bilan de cinq années d'exercice. L'effort de recherche a été considérable, environ 7 milliards de francs (1,07 milliard d'euros), dont 1,8 milliard de francs (270 millions d'euros) provenant de l'Etat, et 800 millions de francs de programmes européens. Le reste (4,7 milliards de francs, 720 millions d'euros) est fourni par les efforts propres de recherche et développement des entreprises et des centres de recherche partenaires du Predit. Au total, 1 200 projets ont été soutenus, mobilisant un millier de partenaires publics et privés.

DIVERSITÉ DES THÈMES

Michel Delebarre, président de la région Nord-Pas-de-Calais, a été chargé par les ministres de tutelle (recherche, transports, environnement et industrie) de présider un comité d'évaluation qui juge *« patents »* les progrès accomplis, notamment en ce qui concerne la prise en compte des transports collectifs, la mise en place d'un secrétariat permanent, et l'ouverture à des études socio-économiques. Le comité recommande néanmoins une meilleure valorisation des recherches et une diffusion plus large auprès des experts, des organismes consultatifs et des décideurs.

Il souhaite également le traitement de sujets de recherches encore *« insuffisamment explorés »*, comme le comportement des utilisateurs ou la régulation des transports. Le comité encourage par ailleurs *« le développement de transferts technologiques entre la recherche militaire et civile »*, en matière d'acoustique ou de compatibilité électromagnétique, par exemple. Il recommande enfin d'améliorer le pilotage pour que le programme soit plus efficace *« en matière d'évaluation, de valorisation et de diffusion »*. Président du comité d'organisation du Predit, François de Charentenay estime que nombre d'améliorations ont été apportées, mais juge qu'il reste *« difficile de faire de l'interministériel »*, tous les cabinets ne partageant pas les mêmes préoccupations. Cet ancien directeur de la recherche de PSA Peugeot Citroën estime que la difficulté n'est pas technologique, mais bien politique : *« Comment associer transports routiers et guidés sans mettre en place les aménagements nécessaires ? »*

En ce qui concerne son domaine de prédilection, l'automobile, il considère que le Predit a financé des programmes qui ont permis de suivre *« et parfois devancer »* la réglementation en matière d'environnement. Les progrès accomplis en matière de consommation devraient se poursuivre grâce à de nouvelles suralimentations, un contrôle complet des soupapes, des systèmes de taux de compression variable et de nouvelles générations d'injection directe d'essence. *« Une des questions fondamentales est le compromis entre consommation et émission »*, concède-t-il. Notamment en ce qui concerne les oxydes d'azote, rejetés notamment par les moteurs HDI. Mais, à son sens, des solutions *« radicales »* comme le moteur électrique ou la pile à combustible auront bien du mal à supplanter le moteur thermique.

Sécurité, environnement, technologies de l'information et communication, transports de marchandises, urbanisme, les projets primés illustrent la diversité des thèmes couverts par le Predit : dépollution automobile, désodorisation des habitacles, pompes haute pression pour camion, diagnostic de l'hypovigilance des conducteurs, prédiction des risques en sécurité dans les tunnels, transports guidés sur pneu, information autoroutière... figurent au palmarès.

Les séances plénières du Carrefour du Predit annoncent les thèmes centraux du prochain programme : irruption des technologies de l'information et de la communication, explosion du transport de marchandises (trafic augmenté de 39 % d'ici 2010), préoccupation pour l'environnement et la sécurité. Un des défis majeurs, note Jeannine Forestier, secrétaire permanente du Predit, sera posé par la *« desserte périphérique »* des villes : quel service public de transport, quel urbanisme, quel habitat permettront de faire en sorte que l'utopie d'Alphonse Allais – des villes à la campagne – ne tourne pas systématiquement au cauchemar quotidien ?

Hervé Morin

L'électromagnétisme, menace pour la voiture intelligente ?

CALER au milieu d'un passage à niveau est pour le moins inconfortable. Ce type d'incident, heureusement fort rare, peut avoir de multiples causes. Mais dans certains cas, *« l'explication la plus plausible est la perturbation électromagnétique de l'électronique de bord du véhicule »*, note Marc Heddebaut, du Laboratoire électronique ondes et signaux pour les transports (Leost) de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets). Il cite d'autres exemples : la puissance de la CB des routiers perturbe les boucles de comptage du trafic disposées sous la chaussée ; au début du GSM, certains véhicules refusaient de démarrer lorsque le téléphone fonctionnait ; l'ouverture à distance des portières tombe en panne ou s'active de façon inopinée, notamment dans les parkings souterrains, véritables nasses à effets électromagnétiques avec leurs câbles électriques et leurs néons à décharge...

Ces incidents risquent de se multiplier : une voiture moderne possède plusieurs kilomètres de câbles électriques et 20 à 30 % de sa valeur réside dans l'électronique. Plus « intelligente », elle est aussi plus vulnérable aux perturbations électromagnétiques qui peuvent être induites par des sources extérieures – orage, proximité de lignes à haute tension, etc. Mais aussi par ses propres équipements et à mesure qu'ils se multiplieront, avec les téléphones cellulaires, les ordinateurs de bord et autres assistants personnels qui envahissent l'habitacle.

Afin de mieux contrôler cette nouvelle pollution, l'un des projets du Predit 2 consistait précisément à offrir une cartographie électromagnétique du territoire, afin d'être en mesure de certifier des équipements dont la résistance aux perturbations soit correctement dimensionnée. Cette cartographie s'appuie sur des logiciels de simulation similaires à ceux qu'utilisent les opérateurs de téléphonie mobile pour optimiser la position des antennes relais sur leur territoire. *« Nous déterminons ainsi les points où les puissances se cumulent »*, explique Marc Heddebaut. Un volet expérimental consiste ensuite à placer des instruments de mesure dans les zones névralgiques ainsi qu'à effectuer des relevés mobiles. Ce projet, entamé en 2000, devrait s'achever en 2002.

Un autre axe de recherche consiste à soumettre les différents calculateurs de bord à des perturbations électromagnétiques et à enregistrer leurs éventuels défauts de fonctionnement. Leur « durcissement » passe par la mise au point de matériaux conducteurs, capables de se comporter comme des cages de Faraday protégeant le composant des perturbations extérieures. Ces « blindages » doivent impérativement être légers. Les tests menés sur des polymères intrinsèquement conducteurs (ICP), comme le polyacétylène dopé ou la polyaniline, semblent prometteurs.

La simulation des effets électromagnétiques, qui concernent aussi bien l'aviation que les transports terrestres, mais aussi l'industrie et l'équipement domestique, eux aussi en plein essor. La mise en commun de tous les codes de calculs, d'ici à 2003, avec l'Office national de recherche en aéronautique (Onera), fait également partie des projets entamés au cours du deuxième Predit.

La voiture du futur, dotée de radars anticollision, devra aussi être capable de communiquer avec les véhicules qui la suivent, afin de les alerter en cas de freinage automatique. Les équipementiers imaginent déjà des systèmes de réseaux locaux d'information ou fondés sur la puce de communication sans fil BlueTooth . Mais pour les fonctions de sécurité, la disponibilité des fréquences en toute circonstance est impérative. Marc Heddebaut, qui étudie la propagation des microondes dans l'habitacle et d'une voiture à l'autre, note que si ces systèmes sont prometteurs, *« rien ne garantit encore le bon fonctionnement 100 % du temps de BlueTooth »*.

H. M.

Chaque lundi
avec Le Monde DATÉ MARDI
LE MONDE ECONOMIE

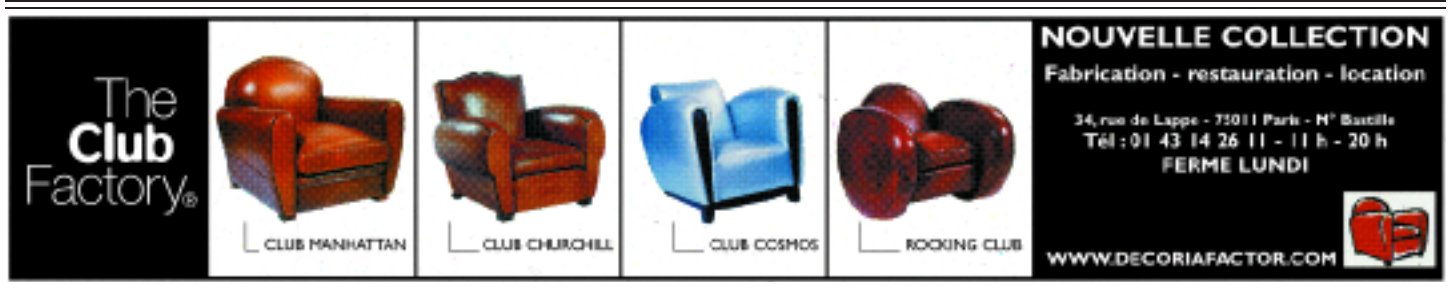

Partir en vacances à la dernière minute

Des conseils pour trouver promotions et soldes vers toutes destinations à condition de boucler sa valise en quelques jours

FRÉDÉRIQUE BERTRAND

EN JARGON de voyagiste, les « VDM », voyages de dernière minute, désignent les bonnes affaires, soldes, enchères, ou promotions, dont sont friands les candidats au départ non programmé. On les trouve sur les sites Internet des spécialistes des vacances dégriffées, Dégriftour le leader, et ses concurrents, Travelprice ou Anyway. On peut aussi s'adresser aux agences de voyages qui répercutent les promotions, ou à certains réseaux, comme Sélectour. Enfin, des tour-opérateurs comme Nouvelles Frontières proposent également des soldes sur leur site, en agence et par téléphone.

« Comment ces rabais sont-ils possibles ? », se demandent les consommateurs méfiants qui craignent de tomber sur des rebuts. On trouve en promotion de dernière minute quatre types de produits : des vols secs, des séjours en villages de vacances et en hôtels-clubs, des croisières, et des locations en appartements, gîtes ruraux, ou mobil-homes. Les circuits touristiques sont rarement proposés, car leur organisation et les marges bénéficiaires n'obéissent pas aux mêmes règles. *« Dans un circuit, le coefficient de remplissage est mieux maîtrisé. Par exemple, s'il n'y a que vingt-cinq inscrits au lieu des quarante participants escomptés, on peut prendre un car plus petit »*, explique un voyagiste.

Les tour-opérateurs soldent les destinations (vols et séjours) pour lesquelles ils n'ont pas fait le plein, alors qu'ils se sont engagés vis-à-vis des compagnies aériennes et des hôteliers. *« Le voyagiste solde lorsqu'il s'aperçoit que les places d'avion et les chambres d'hôtel qu'il devra payer ou qu'il a déjà payées resteront vides. Il consent des rabais pour limiter la perte, comme le marchand des quatre vents, en fin de marché, plutôt que de devoir les jeter, brade trois salades pour le prix d'une »*, indique Philippe Demonchy, directeur de Sélectour et porte-parole du Syndicat national des agences de voyages (SNAV).

« Pourquoi ces destinations ne font-elles pas le plein ? », se demande alors notre voyageur méfiant. Elles peuvent être boudées pour raisons économiques (hausse du cours du dollar), climatiques (vague de chaleur en Grèce, tremblement de terre en Inde) ou politiques (émeutes, attentats). Frédéric Battut, directeur général adjoint voyages chez Dégriftour, cite l'exemple des promotions sur le Maroc pendant la guerre du Golfe, et les rabais de 60 % sur l'Egypte après les attentats de Louxor en 1997. *« Il y a eu des clients malins, qui se sont dit qu'après la réprobation unanime soulevée par les attentats, la sécurité serait à son maximum »*, explique-t-il. *« Ils se sont offert une croisière sur le Nil pour le prix d'un séjour à l'hôtel en Normandie »*, confirme Paule Bueno de Travelprice. Il y a actuellement des prix intéressants sur des séjours dans la campagne anglaise, à cause de la fièvre aphteuse : *« Les touristes préfèrent s'arrêter à Londres, destination pourtant moins intéressante, à cause des prix élevés »*, commente un voyagiste.

Il existe des raisons moins dramatiques : présence de stocks importants, comme c'est le cas actuellement pour Nouvelles Frontières, très bien implanté aux Antilles. Ou erreurs d'appréciation. *« Je disposais de neuf voyages de trois jours à Prague en hôtel trois étoiles avec petit-déjeuner, avion compris, pour 2 000 F TTC (au lieu de 3 000 F) pendant le "pont" de la Pentecôte »*, dit Paule Bueno de Travelprice. *« Je n'avais pas pensé que les gens voyageraient moins à l'étranger à cette date, parce que c'est le week-end traditionnellement réservé aux mariages et aux communions. »* On trouve aussi des chambres pas chères, lorsqu'un hôtel ouvre en haute saison : plutôt que de démarrer à vide, il préfère proposer, via un spécialiste du voyage dégriffé, ses chambres à moitié prix.

De petits hôteliers indépendants ou des propriétaires de chambres d'hôte préfèrent louer sur Internet parce qu'ils sont sûrs ainsi de trouver preneurs, sans frais d'insertion dans les brochures des agences. *« Je voulais me rendre au Festival d'Avignon ; tout était complet*, raconte Jean-Paul. *Quinze jours avant la date prévue, j'ai cherché sur les sites touristiques régionaux et j'ai trouvé une chambre d'hôte à Carpentras, à vingt-trois kilomètres. Peu avant mon départ, la logeuse m'a appelé pour me dire qu'elle ne pouvait pas m'héberger à cause des travaux d'installation de la piscine. Elle m'a trouvé une chambre dans un petit hôtel-bar-restaurant de village à deux kilomètres de là, où j'ai été très bien accueilli pour 200 F ! »*

> « Le voyagiste solde lorsqu'il s'aperçoit que les places d'avion et les chambres d'hôtel qu'il devra payer ou qu'il a déjà payées resteront vides »

Les promotions sont liées à la conjoncture : ainsi, on assiste actuellement à une modification des comportements des consommateurs due à la réduction du temps de travail qui fait éclater les périodes traditionnelles de vacances : *« Une étude récente montre qu'en été elles tendent à se réduire à une durée moyenne de douze jours »*, explique Philippe Demonchy.

Pour une famille de quatre personnes, un séjour d'une semaine en mai à Rome ou aux Baléares représente un investissement qu'elle ne peut pas renouveler rapidement. Si bien que les voyagistes ont constaté début juin que les réservations de séjours en villages de vacances et en hôtels-clubs pour juillet et août avaient pris un sérieux retard. On peut penser qu'il y aura des soldes dans ce domaine.

Les vacanciers de dernière minute, estimés à environ 15 % des personnes qui voyagent pendant leurs congés, sont essentiellement des jeunes qui veulent partir à plusieurs et n'ont pas encore choisi leur destination, des cadres et des professions libérales dont les dates de vacances sont suffisamment élastiques, ou des touristes qui veulent valoriser leur budget. *« C'est le contraire du voyage à la carte et du coup de cœur : si vous voulez une location en Aquitaine, vous risquez de vous retrouver en Lozère »*, prévient Frédéric Battut.

Pour profiter de ces opportunités, une seule condition : être prêt à partir pour n'importe quelle destination, dans les vingt-quatre heures.

Michaëla Bobasch

Des vols secs à saisir immédiatement

Il est inutile de naviguer de longues heures sur les sites Internet des compagnies aériennes et des soldeurs de voyages pour comparer les prix. En effet, pour un même vol, il peut y avoir jusqu'à dix tarifs différents, car les compagnies ajustent les prix en fonction de la demande : c'est ce qu'on appelle le *« yield management »*. Ainsi, pour Paris-New York, on vous réclamera 3 000 F, alors qu'une heure plus tard, un autre voyageur trouvera une place sur le même avion, à 2 030 F seulement, parce que l'appareil se remplissant trop lentement pour la compagnie, elle aura décidé de libérer une dizaine de sièges à un tarif inférieur. Pour profiter d'une opportunité, il suffit de connaître les tarifs minimum et maximum d'un trajet, et de visiter quelques sites, ou de contacter des agences, en cherchant l'offre la plus intéressante, à saisir tout de suite, sous peine de la voir disparaître. Ne pas oublier de se renseigner sur les escales (vols directs ou non, durée des correspondances) et de s'assurer qu'il s'agit d'un prix TTC, car le montant des taxes peut augmenter de 20 % le prix du billet.

A savoir

● **Soldes par téléphone.** Sur le kiosque de Nouvelles Frontières, du mardi au vendredi, de 14 heures à 17 heures : billets d'avion à 50 % de leur valeur, deux jours avant le départ ; tél : 01-53-95-65-65. Nouvelles Frontières lance aussi les *« prix fondus »* vers des destinations où il reste des places : les Antilles du 14 juillet au 24 août pour 5 275 F la semaine (4 530 F avant le 13 juillet) ou le Kenya, avec une semaine fin juillet à Mombasa pour 5 924 F (au lieu de 6 829 F).
● **Départs immédiats.** Jet Tours lance, du 20 juin au 25 juillet, une opération destinée aux clients prêts à partir dans les quinze jours suivant la réservation, pour des séjours et circuits en Grèce, au Maroc, en Espagne, en Egypte et aux Etats-Unis. Offres commercialisées en agences.
● **www.degriftour.fr**. Agence en ligne, Dégriftour distribue les soldes des compagnies aériennes et les invendus de l'industrie touristique : offres affichées quinze jours à l'avance, avec réservation jusqu'à la veille du départ. Réduction de 30 % à 40 % par rapport au prix initial.
● **www.travelprice.com**. Agence de voyages sur Internet, qui commercialise vols secs, hôtels, circuits, croisières, locations de vacances. Trois rubriques proposent soldes et promotions : « Bourse aux affaires », « Bons plans » et « Prix de dernière minute ». Contact : 0-825-026-028 (numéro Indigo).
● **www.airfrance.com.** Les « coups de cœur » du mercredi pour la France métropolitaine. Soldes de billets européens sur le Minitel exclusivement (36.15 AF).
● **www.cruisesphere.com**. Spécialisé dans les croisières. Offres en promotion.
● **www.havasvoyages.fr** répertorie les offres et promotions de Havas Voyages.
● **www.clubmed.fr** : pour connaître les disponibilités des villages. Promotions dans la rubrique « Bons plans ».
● **Egypte.** Chez Accor Tour : une semaine pour 2 990 F en demi-pension au Novotel de Louxor ou au bord de la mer Rouge (5 200 F au Sofitel de Charm el-Cheikh). Croisière « Temples du Nil » (du 30 juin au 21 juillet, 4 400 F la semaine) ; ou encore un combiné croisière sur le Nil et séjour à Hourghada au bord de la mer Rouge pour 4 900 F. Chez Voyageurs du monde : neuf jours en Egypte, dont quatre en croisière sur le bateau à aubes *Steam Ship Sudan* : 9 950 F.
● **Montagne.** Maeva fait des promotions sur les studios quatre personnes à Plagne-Bellecôte, Val-Thorens, Val-d'Isère et aux Menuires : 1 450 F la semaine du 30 juin au 14 juillet et 1 950 F la quinzaine du 14 au 28 juillet. A Brides-les-Bains en juillet-août : de 1 450 F à 2 200 F la semaine selon la période choisie. A consulter également, le site www.stations-de-montagne.com.
● **Afrique.** Plusieurs voyagistes (Frantour, FRAM) disposent de places cet été, pour des séjours au Kenya et au Sénégal.
● **www.sospartir.com**. Nouveau site, regroupant des offres de dernière minute, non soldées, pour des séjours balnéaires sur le littoral méditerranéen, circuits ou vols secs avec location de voiture.
● **www.gites-de-france.fr**. Pour connaître les disponibilités en gîtes ruraux, par régions et par départements.
● **www.clevacances.com**. La liste des hébergements en hôtels et en résidences de tourisme dans soixante départements adhérents au réseau.

Les Antilles, la Grèce et l'Egypte pas chères

PARMI les destinations de dernière minute figurent les Antilles, signalées par plusieurs tour-opérateurs. Havas Voyages propose ainsi, du 10 au 30 juillet, l'opération *« la fête aux Antilles »*, pour 5 990 F la semaine par personne, incluant le voyage et l'hébergement en chambre double avec petit-déjeuner. Ces mêmes prestations ne coûteront que 4 400 F du 11 au 25 septembre. Nouvelles Frontières offre également les Antilles à *« prix fondus »* du 14 juillet au 24 août. Nouvelles Frontières possède sa propre compagnie aérienne, Corsair. Mais d'autres voyagistes expriment des inquiétudes, car même si les hôtels ne font pas le plein à cette saison, les avions, eux, sont pris d'assaut par les locaux qui rentrent passer leurs vacances au pays. D'aucuns s'inquiètent également d'éventuels problèmes d'acheminement liés à l'incertitude qui pèse sur l'avenir d'AOM, sans oublier les grèves en Guadeloupe.

Destination traditionnellement ensoleillée et moins lointaine, la Grèce dispose également de places, à condition de ne pas vouloir faire un périple dans les îles. Havas Voyages propose jusqu'à fin août une réduction de 350 F par personne sur le prix de la brochure pour un séjour de sept nuits en pension complète, voyage en avion inclus, à Silver Bay, à 150 kilomètres au nord d'Athènes (de 4 270 F à 5 775 F selon le mois choisi). Chez Donatello, il reste quelques places en hôtels-club en Sicile dans la région de Messine (de 4 480 F à 6 160 F la semaine) et en Sardaigne (de 6 065 F à 8 200 F), tout comme chez Accor Frantour. Enfin, certains tour-opérateurs (Accor, Frantour, Voyageurs du monde) ont d'ores et déjà programmé des promotions à destination de l'Egypte. Plusieurs voyagistes annoncent des disponibilités en Tunisie (à Monastir et Hammamet, moins demandées que Djerba) et au Maroc (Agadir et, plus rarement, Marrakech).

CROISIÈRES À DES PRIX COMPÉTITIFS

En raison d'une moindre fréquentation due à la hausse du dollar, on trouvera des billets d'avion en direction du Canada et des Etats-Unis à prix compétitifs : 1 995 F vers Montréal, jusqu'à fin juin chez Anyway, 2 030 F vers New York chez Travelprice. Et pourquoi pas une croisière ? Contrairement aux idées reçues, celles-ci ne sont plus réservées aux élites, ni au troisième âge. Sur le site de Travelprice, on trouvera jusqu'à fin juillet des croisières dans les îles grecques, à bord de la *Royal Caribbean*, pour 6 000 F (au lieu de 10 000 F).

Les visiteurs intéressés par des vacances actives et des voyages culturels trouveront chez Donatello une formule originale, l'*« Autotour »*, à condition de faire preuve d'une certaine souplesse dans l'itinéraire et le choix des dates de départ. Elle consiste à fournir au client le vol aller-retour avec la location d'une voiture et les réservations de chambres avec petit déjeuner, en Italie, en Espagne et au Portugal. *« Le voyageur est assuré d'une certaine liberté dans le choix de son itinéraire et de sa catégorie hôtelière »*, indique-t-on chez Donatello. Il faut compter de 12 000 F à 14 000 F pour deux personnes. Enfin, il y a toujours des places à la montagne en juillet-août.

En revanche, il y a des destinations où il faut préparer ses vacances. Le littoral français en général, la Corse et la Côte d'Azur en particulier, sont réservés de longue date. D'une manière générale, les formules locatives (gîtes, résidences de tourisme, villas) en France jouissent toujours d'une grande faveur. La Turquie, très prisée des touriste allemands, offre peu de ressources de dernière minute, à quelques exceptions près : le groupe Frantour-Accor Tour dispose de places à Antalia. Il en va de même pour l'Espagne, Madère, les Baléares et les Canaries.

Certains voyagistes (FRAM, Jet Tours) auraient cependant décelé une baisse des marchés allemand et britannique vers l'Espagne, où l'on pourrait trouver des offres intéressantes, à condition d'éviter la quinzaine fatidique du 5 au 19 août.

M. Bo.

Des enchères sur Internet

Nouvelles Frontières organise sur son site (www.nouvelles-frontieres.fr) des enchères tous les mardis (de 11 heures à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30) pour des départs dans les dix jours. Inscriptions avant 9 h 30. Il s'agit de soldes d'invendus : vols secs, week-ends, croisières, séjours, sur lesquels des places se sont libérées, généralement à la suite d'annulations. Les offres, qui existent aussi en Belgique, Espagne et Italie, démarrent à 25 % du prix catalogue et atteignent 50 à 55 %. On trouve d'autres enchères par l'intermédiaire du site Voyager-MoinsCher.com (airfrance.com, aucland.com et Ibazar.com). A l'inverse, sur le site jefixe.com, le client indique lui-même le prix de son billet d'avion ou de sa chambre d'hôtel. Sa requête est consultée par les professionnels du tourisme ; actuellement, une sur dix est satisfaite. Les malchanceux reçoivent une contre-proposition : trois sur dix trouvent une offre adéquate.

Tendance à l'orage

VENDREDI. La dépression du proche Atlantique dirige un flux de secteur sud-ouest chaud et instable sur le pays. La dégradation va se confirmer en fin de semaine avec une baisse des températures.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les averses parfois orageuses présentes dès le matin en Bretagne gagnent la Basse-Normandie l'après-midi. Les pays de Loire bénéficient d'un ciel plus ensoleillé. Le vent de sud-ouest souffle jusqu'à 70 km/h. Les températures sont comprises entre 18 et 24 degrés d'ouest en est.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. De la frontière belge et de la Haute-Normandie à l'Ile-de-France, les nuages laissent passer le soleil par moments. Une averse est à craindre l'après-midi près de la Manche. Le sud de la région Centre est exposé à des pluies plus durables. Il fait de 22 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Des pluies remontant de Bourgogne se dirigent vers la frontière germano-suisse l'après-midi. Elles prennent localement un caractère orageux. La Champagne est moins concernée. Il fait de 20 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Une bande de pluie orageuse balaie ces régions, se situant sur le nord de l'Aquitaine en matinée et en Midi-Pyrénées l'après-midi. A ce moment là, de belles éclaircies se dessinent des plages landaises au Poitou-Charentes. Il fait de 21 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Il pleut dès le matin en Limousin. Ces pluies possiblement orageuses se décalent au fil des heures vers l'Auvergne et les Alpes. Il fait de 22 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est agréablement ensoleillé même si des nuages côtiers affectent le Languedoc en matinée et si des cumulus se développent l'après-midi dans l'arrière-pays avec un petit risque d'ondée. Il fait de 25 à 30 degrés.

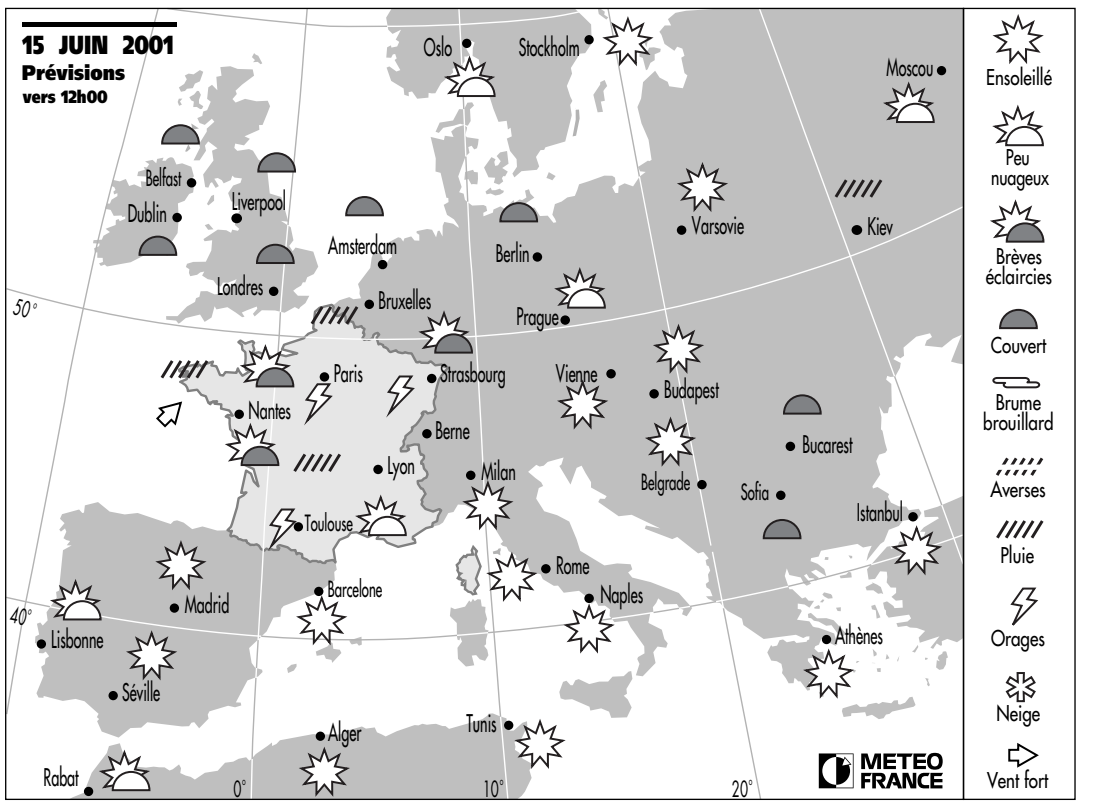

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** Les Jeux de la francophonie verront s'affronter, du samedi 14 au mardi 24 juillet, à Ottawa-Hull, quelque 3 000 athlètes et artistes d'une cinquantaine de pays. Aux disciplines sportives s'ajouteront divers concours culturels, avec, à partir du dimanche 24 juin, une super « francofête » mêlant culture, musique et gastronomie. L'occasion de découvrir les musées d'une capitale qui s'enorgueillit d'un exceptionnel patrimoine naturel. Le forfait proposé par Vacances Air Transat (8 750 F, 1 334 €) inclut l'avion (de Paris), une voiture en kilométrage illimité, 6 nuits en chambre double au prestigieux Château Laurier, ainsi qu'un « pass » pour assister aux Jeux. On peut aussi acheter des places (230 F, 35 €) pour les cérémonies d'ouverture et de clôture. Renseignements au 0825-325-825, dans les agences de voyages et sur Internet (www.jeux2001.ca).

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUIN 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	11/26 P
AJACCIO	13/25 S	NANTES	13/20 N
BIARRITZ	16/21 N	NICE	17/24 S
BORDEAUX	15/24 N	PARIS	15/25 P
BOURGES	13/24 P	PAU	15/22 P
BREST	11/18 P	PERPIGNAN	18/27 S
CAEN	15/22 N	RENNES	14/21 P
CHERBOURG	12/20 C	ST-ETIENNE	14/26 P
CLERMONT-F.	12/24 P	STRASBOURG	13/27 P
DIJON	12/24 P	TOULOUSE	17/25 C
GRENOBLE	12/29 N	TOURS	13/24 P
LILLE	13/23 N	**FRANCE outre-mer**	
LIMOGES	14/21 P	CAYENNE	24/28 P
LYON	15/27 P	FORT-DE-FR.	26/30 S
MARSEILLE	17/27 S	NOUMEA	20/24 S
PAPEETE	22/28 S	KIEV	11/15 P
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	15/21 S
ST-DENIS-RÉ.	18/25 S	LIVERPOOL	11/17 C
EUROPE		LONDRES	14/20 C
AMSTERDAM	12/24 C	LUXEMBOURG	12/24 C
ATHENES	21/28 S	MADRID	15/29 S
BARCELONE	18/24 S	MILAN	18/30 S
BELFAST	11/14 C	MOSCOU	11/19 S
BELGRADE	13/25 S	MUNICH	8/24 S
BERLIN	12/22 C	NAPLES	17/28 S
BERNE	10/26 S	OSLO	9/17 S
BRUXELLES	12/25 P	PALMA DE M.	17/28 S
BUCAREST	12/21 C	PRAGUE	11/21 S
BUDAPEST	14/25 S	ROME	15/26 S
COPENHAGUE	8/15 S	SEVILLE	19/32 S
DUBLIN	11/14 C	SOFIA	12/18 C
FRANCFORT	14/26 S	ST-PETERSB.	11/18 S
GENEVE	14/24 S	STOCKHOLM	9/21 S
HELSINKI	11/15 S	TENERIFE	21/27 S
ISTANBUL	19/26 S	VARSOVIE	11/21 S
VENISE	19/25 S	LE CAIRE	23/37 S
VIENNE	12/23 S	NAIROBI	15/24 S
AMÉRIQUES		PRETORIA	4/22 S
BRASILIA	17/27 S	RABAT	16/23 S
BUENOS AIR.	10/13 C	TUNIS	20/30 S
CARACAS	23/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CHICAGO	18/24 C	BANGKOK	26/32 P
LIMA	15/18 S	BEYROUTH	23/29 S
LOS ANGELES	16/24 S	BOMBAY	26/28 P
MEXICO	14/22 C	DJAKARTA	27/30 C
MONTREAL	20/33 S	DUBAI	27/35 S
NEW YORK	21/29 S	HANOI	24/33 S
SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	23/28 S
SANTIAGO/CHI	2/14 S	JERUSALEM	21/31 S
TORONTO	18/23 S	NEW DEHLI	28/36 S
WASHINGTON	22/25 P	PEKIN	17/22 P
AFRIQUE		SEOUL	18/24 P
ALGER	16/34 S	SINGAPOUR	27/31 C
DAKAR	23/28 S	SYDNEY	7/15 S
KINSHASA	18/30 S	TOKYO	20/26 C

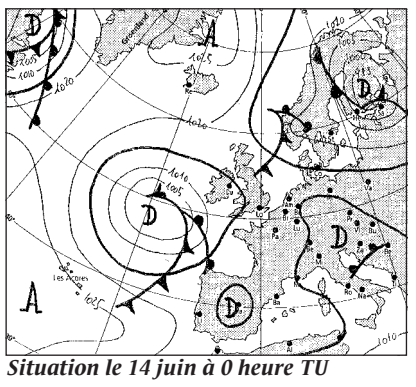

Situation le 14 juin à 0 heure TU

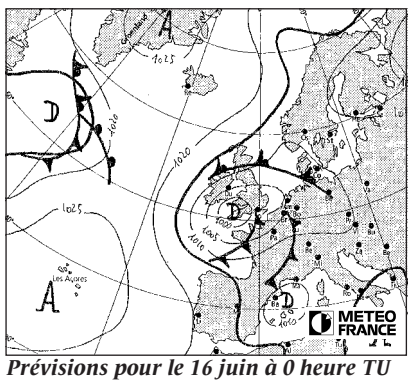

Prévisions pour le 16 juin à 0 heure TU

VENTES

Des tissus décorés de Raoul Dufy proposés à Paris

MALGRÉ l'essor de la haute couture à la fin du XIXe siècle, la mode est encore loin d'être reconnue comme un art quand le peintre Raoul Dufy (1877-1953) se lance, en 1910, dans la décoration de tissus. Ce travail suscite alors des réflexions acerbes de la part de ses amis artistes et des critiques, qui assimilent cette recherche à de la décoration, un genre mineur comparé à la peinture.

En dépit de cette attitude hostile, Dufy signe, en 1912, un contrat avec la maison de soyeux lyonnais, Bianchini et Férier, pour laquelle il dessine des modèles jusqu'en 1928. Signe des temps, peu d'entre eux sont alors édités.

La perception de ses œuvres n'est plus du tout la même aujourd'hui où ses étoffes apparaissent comme des créations à part entière. Certaines d'entre elles sont même proposées aux enchères, et le public pourra découvrir cet aspect de l'œuvre de Dufy mercredi 20 juin, à la salle Rossini à Paris, où soixante-cinq métrages imprimés ou façonnés révèlent la diversité de son inspiration. Motifs privilégiés des décors textiles, les fleurs tiennent une place essentielle.

Le goût de Dufy pour les tons vifs et les arabesques le conduit à tirer parti des corolles, des feuilles et des tiges, qu'il dispose dans un esprit complètement art-déco. Sa célèbre rose sphérique, dessinée en 1911, se retrouve sur un satin à fond bleu daté 1912 (50 cm × 40 cm, 3 000 à 3 500 F, 458 à 534 €).

Imprimée en semi-noir sur fond blanc, dans un dessin différent un peu échevelé, elle devient « La rose de Bagatelle » (33 cm × 108 cm, 2 000 à 3 000 F, 305 à 458 €), puis se déploie dans une autre interprétation, « Roses et feuillages », imprimée noir sur fond blanc (33 cm × 143 cm, 2 000 à 3 000 F, 305 à 458 €). Ces motifs floraux s'étendent aussi à d'autres espèces : hortensias, althæas, anémones (4 000 à 6 000 F, 610 à 916 €).

LA FAUNE L'INSPIRE

Le thème de la faune l'inspire tout autant, et l'entraîne même vers l'exotisme des animaux d'Orient. « Les éléphants » à décor lamé et or, sont accompagnés de tigres et d'oiseaux de paradis (21 cm × 34 cm, 4 000 à 6 000 F, 610 à 916 €), « Les perroquets » volettent sur un fond vert, ailes déployées (72 cm × 80 cm, 6 000 à 8 000 F, 916 à 1 221 €), « Les chèvres du Tibet » évoluent dans un décor de pagodes et de feuillages (39 cm × 38 cm, 3 000 à 5 000 F, 458 à 763 €). « Chevaux marins et coquillages » relèvent de la fantaisie de l'artiste, avec des chevaux en camaïeu rose et bleu qui se détachent sur un fond de grande vague de coquilles et de baleines (54 cm × 52 cm, 9 000 à 14 000 F, 1 374 à 2 137 €).

Jeudi 28 juin, une deuxième vente à la salle Rossini montre une autre facette du travail de Dufy, qui utilise la technique de la gravure sur bois pour l'impression sur tissus. Œuvres originales tirées en tout petit nombre, ces gravures sur toile sont estimées entre 20 000 et 100 000 F (3 049-15 244 €). Outre les fleurs et les animaux, elles illustrent des scènes contemporaines, traitées dans un graphisme très différent de ses aquarelles : « Le tennis » (118 cm × 133 cm, 70 000 à 90 000 F, 10 687 à 13 740 €), « Cavaliers et amazones » (220 cm × 121 cm, 30 000 à 50 000 F, 4 580 à 7 633€), « La Danse ou le bal aux Antilles » (126 cm × 121 cm, 90 000 à 120 000 F, 12 213 à 18 320 €).

Catherine Bedel

★ Salle Rossini, 7, rue Rossini, 75009 Paris. Mercredi 20 juin et jeudi 28 juin, expositions la veille et le matin des ventes. Etude : Dumousset, Debureaux, Lenormand, Dayen, Morelle et Marchandet, tél. : 01-53-34-55-00. Expert : Aymeric de Villelume, tél. : 01-56-24-04-12.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Caudrot** (Gironde), du vendredi 15 au dimanche 17 juin, tél. : 05-56-62-81-23.
● **Limoux** (Aude), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 04-68-91-25-16.
● **Rognes** (Bouches-du-Rhône), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 04-90-79-32-26.
● **Monpazier** (Dordogne), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 05-53-27-32-93.
● **Villers-le-Lac** (Doubs), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 03-84-44-91-66.
● **Douarnenez** (Finistère), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 02-98-92-83-62.
● **Saint-Malo** (Ille-et-Vilaine), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 02-43-86-65-08.
● **Pontchâteau** (Loire-Atlantique), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 05-57-43-97-93.
● **Lyon** (5e arrondissement), samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 04-72-77-92-42.
● **Paris,** place de la Nation, samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 01-47-05-33-22.
● **Paris,** porte des Ternes, samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 01-40-71-07-63.

COLLECTIONS

● **Paris,** Palais de la Mutualité, « Cartes expo », vendredi 15 et samedi 16 juin, tél. : 01-42-36-68-39.
● **Cognac** (Charente), flacons à parfum, samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 05-55-03-17-04.
● **Strasbourg** (Bas-Rhin), livres, samedi 16 et dimanche 17 juin, tél. : 03-88-32-11-72.

Adjudications

Vente d'archives textiles de la maison Perrier, vendredi 8 juin, à Cheverny, par l'étude Rouillac.
● **Nuancier de mouchets**, maison Pierron de Lyon, 2 000 F, 305 €.
● **Echantillons de tweed Ceemo**, 10 000 F, 1 524 €.
● **Plaquettes publicitaires** pour un produit Perrier, 4 000 F, 610 €.
● **Trente et une photos** de mode en noir et blanc des années 1960, 40 000 F, 6 098 €.
● **Carton d'échantillons** de taffetas, faille et shantung des années 1950, 1 000 F, 152 €.
● **Carton d'échantillons** de lamés et brochés de la maison Bradford Perrier des années 1920, 2 000 F, 305 €.
● **Trois aquarelles ornées** de frise florale, cachet de la maison Chavent, 1 500 F, 229 €.
● **Livre de référence** répertoriant des patrons, 4 000 F, 610 €.
● **Carnet de placier** de la saison 1897 contenant environ 270 échantillons, 10 000 F, 1 524 €.
● **Projet de tissu** à décor d'étoiles noires par l'atelier de Sonia Delaunay, 1925-1933, 20 000 F, 3 049 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 140

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

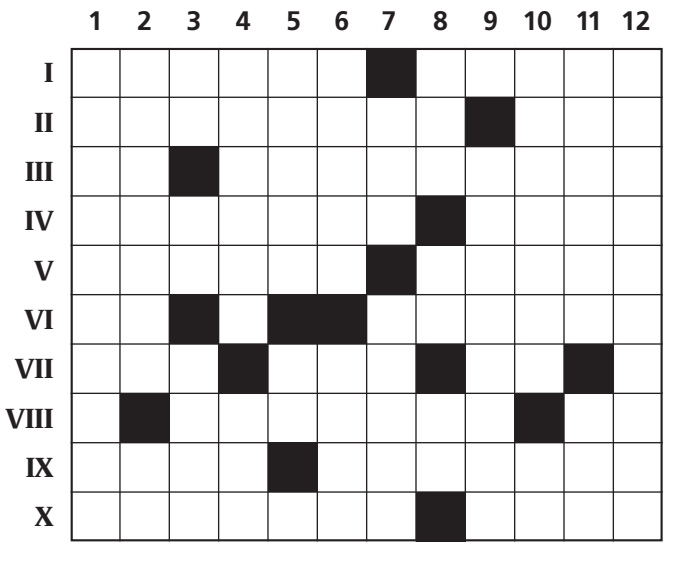

HORIZONTALEMENT

I. A besoin des suivantes pour tourner. Un peu de vent et elles tournent. - II. Chez lui, deux verres ou plus pour éviter les dégâts. Couleurs dans le ciel. - III. Article. Deux grammes pour le plus petit, cent tonnes pour le gros. - IV. Blessés. Equidé encore jeune. - V. Rougissent en beauté. Arrière-petit-fils de Pompée. - VI. Mesure du temps. Jouer avant de mettre à mort. - VII. Sans rien en plus. Mouvement au stade. Parti. - VIII. Seul en scène face au public. Support. - IX. Souvenir religieux. Modèle à suivre. - X. Comme des fosses. Légère et allongée sur l'eau.

VERTICALEMENT

1. Changement de ton. - 2. Développé... peut-être un peu trop. En bas. - 3. En bas ou en haut selon le ton. Lettres pour une embauche. Appels. - 4. Travaillera en réduction. Grecque. - 5. Victime du soleil en plein vol. Parlé au sud. - 6. Belle cité de la Gaule romaine. Suit l'homme dévoué. - 7. Rejoint la mer du Nord. Pris en mains. - 8. Capitale arménienne. Associe. Juste la moyenne. - 9. Elégant en toutes circonstances. - 10. Se mit à l'écoute du patient. En route. - 11. Inexact. Oui du Nord. - 12. Fait toute une histoire avant de tourner.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 139

Horizontalement

I. Panama. Melon. - II. Apocope. Cana. - III. Spirituel. Ut. - IV. Sari. Tac. - V. Er. Dessabler. - VI. Débit. Abouti. - VII. Ride. Ecluses. - VIII. Ol. Nem. Ise. - IX. Ils. Gîtes. Ré. - X. Temporiseras.

Verticalement

1. Passe-droit. - 2. Appareille. - 3. Noir. BD. Sm. - 4. Acridien. - 5. Moi. Et. Ego. - 6. Aptes. Emir. - 7. Eu. Sac. Ti. - 8. Etablies. - 9. Eclabousse. - 10. La. Cluse. - 11. ONU. Eté. Râ. - 12. Naturistes.

L'ART EN QUESTION

N° 226 En collaboration avec la Réunion des Musées Nationaux

« Je chante ce Héros qui régna sur la France »

LA GRÈCE avait *L'Iliade* d'Homère, l'Italie le *Roland furieux* de l'Arioste, l'Angleterre *Le Paradis perdu* de Milton. Il fallait que la France eût son grand poème épique. Avec Henri IV, le jeune Voltaire trouve enfin le héros que les Français attendent.

« Je chante ce Héros qui régna sur la France [...] *Qui, par de longs malheurs, apprit à gouverner* [...] *Et fut de ses sujets le vainqueur et le père »*, écrit-il dans le chant I (vers 1, 3 et 6) de *La Henriade*, publiée à Londres en 1728. La diffusion et le succès de cette épopée ont marqué tout le XVIIIe et le XIXe siècle.

Les dix chants de *La Henriade* couvrent ces années qui menèrent le futur Henri IV, conquérant et pacificateur, sur le trône de France et de Navarre. Cette rencontre exceptionnelle entre deux grandes figures de l'Histoire de France allait inspirer nombre d'artistes et d'illustrateurs. Pour la première édition, Voltaire choisit lui-même trois artistes pour réaliser les dix grandes figures de cette édition. Les deux premiers sont Jean-François de Troy et Nicolas Vleughels. Qui était le troisième ?

RMN/M. BELLOT

D'après Maurice Quentin de La Tour (1704-1788). Portrait de Voltaire, première moitié du XIXe siècle, huile sur toile, 61 × 51 cm, Versailles, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, actuellement au Musée national du château de Pau pour l'exposition « Voltaire et Henri IV », jusqu'au 30 juillet.

■ Charles Dupuis
■ François Lemoyne
■ Jean-Michel Moreau, dit Moreau le Jeune

Réponse dans *Le Monde* du 22 juin

Réponse du jeu n° 225 paru dans *Le Monde* du 8 juin

Lors de l'ouverture de l'Ecole des beaux-arts aux femmes en 1900, les hommes peignaient le modèle masculin nu et les femmes y ajoutaient un pagne en guise de caleçon...

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE **Quatre ans après le succès de *Meli Meli,* Cheb Mami publie un nouvel album, *Dellali.* ● PARTAGÉ aujourd'hui entre Fontenay-sous-Bois, dans la banlieue parisienne, et Oran, l'artiste, star nationale dans son pays à l'âge de quatorze ans, est devenu un des plus célèbres chanteurs de raï. En vingt ans, « Le Môme » est passé des circuits des mariages en Algérie aux scènes d'Europe et d'Amérique du Nord. ● PRODUIT par Nile Rodgers, ancien cofondateur du groupe de funk new-yorkais Chic, *Dellali* est un album à visée mondiale, qui propose des duos avec Sting et Ziggy Marley et un titre cosigné avec Charles Aznavour. ● CONCOCTÉ pour plaire au plus grand nombre, le disque navigue entre synthétiseurs rétro et orchestrations de cordes, chansons en arabe et textes en français. Son atout reste la voix de Mami, une des plus belles du raï.**

Cheb Mami, humble travailleur du raï

Le chanteur oranais publie « Dellali », un cinquième album livré aux recettes de la world-music. En vingt ans, depuis ses premières prestations dans les mariages en Algérie, « Le Môme » est devenu une vedette internationale, à la force de sa voix et en gardant la tête froide

DANS LE STUDIO qu'il a aménagé dans son pavillon à Fontenay-sous-Bois, Cheb Mami joue une dizaine de notes sur son piano puis il s'arrête. Le lendemain, il recommence, accumule *« ces petits riens »*, et cela devient une chanson. Il se promène à bord d'une voiture bas de gamme. Arrêté à un feu rouge, il répond aux gens qui l'acclament en leur adressant un signe de la main. Pendant le ramadan, à l'heure de la rupture du jeûne, il mange une soupe dans les petits restaurants de Barbès comme un client ordinaire. Il aime faire son marché, marchander. Cheb Mami n'a d'autre ambition que d'être simple, modeste, travailleur, d'être un peu comme tout le monde.

Originaire de Saïda, une bourgade à deux heures d'Oran, Mohammed Khelifati est le dernier d'une famille de huit enfants. La maison a poussé au milieu des bidonvilles à Doui Tabet, à la périphérie. Il y a deux pièces : une cuisine et une chambre. Mohammed se fait vite appeler Mami, ce qui, en arabe, veut dire môme. Avec ses copains, il se promène dans le centre-ville, ouvre grands les yeux devant les terrasses de cafés où les clients mangent des crèmes glacées. *« Pour moi, c'était le luxe. »* Mohammed vit dehors, ne rentre à la maison que pour aller se coucher. *« Des fois, j'arrivais à minuit au lieu de 8 heures, je me faisais engueuler. »* Son père, ouvrier dans une usine à papier, ne parle pas. Ses grands frères non plus. Le petit Mohammed grandit dans l'affection d'une sœur aînée.

PIERRE TERRASSON

Cheb Mami, trente-cinq ans, fêtera ses vingt ans de carrière le 29 décembre 2001 à Bercy : « J'essaye de prendre des risques, d'avancer. Si un jour, je me sens stagner, j'arrêterai. »

Dès l'âge de six ans, il prend l'habitude de s'isoler au milieu d'un bois avec un magnétophone. Il écoute Oum Kalsoum, arrête la cassette et imite les vocalises à la note près. Comme tout le monde, il écoute en cachette des morceaux de raï et il travaille sa voix, il ne pense qu'à ça. A l'école, à la fin du cours, l'instituteur le convoque au tableau, l'invite à chanter. Les enfants tapent dans leurs mains. Mami découvre *« un plaisir intense »*.

A treize ans, il est soudeur dans une usine de radiateurs. Le week-end, il part écouter le groupe de raï Azhar. Il confie à un copain un billet de 10 dinars pour qu'il le donne aux musiciens en réclamant qu'un certain Mami chante. La combine marche, d'autres billets de 10 dinars affluent de la part d'inconnus, Mami reste sur scène et, quelques jours plus tard, il est engagé dans le groupe pour égayer les mariages. Il est sélectionné pour un radio-crochet à Oran organisé par la radio-télévision algérienne, puis pour la finale nationale à Alger. La veille de l'émission, il ne dort pas de la nuit. Cheb Mami chante et toute l'Algérie découvre une voix virevoltante, haut perchée et vigoureuse. Triomphe immédiat : il décroche le deuxième prix car on ne peut pas donner la première place à un chanteur de raï, jugé trop vulgaire par les responsables de la télévision. Mais le public ne retient que lui. Les producteurs de cassettes se bousculent pour le faire enregistrer. Il est demandé pour chanter dans les mariages aux quatre coins du pays. Mami devient une star nationale. Il est âgé de quatorze ans.

Deux ans plus tard, il découvre Paris, loue une minuscule chambre chez une « marchande de sommeil » à Montreuil et chante dans les cabarets de raï, à la Khamia, chez Omar Khiame, au Monseigneur. La clientèle est interlope. Cinq minutes avant la fin d'un concert, il fait un signe à l'employée du vestiaire pour qu'elle appelle un taxi et Mami enchaîne dans un autre cabaret, touche des cachets de 500 francs. Il passe ses journées au Cadran Magenta, un bar de Barbès surnommé l'ANPE du raï : les musiciens et les chanteurs s'y retrouvent et c'est là que les familles les recrutent pour animer les mariages. Mami joue au flipper et au Pacman, un jeu vidéo. Michel Lévy le repère.

Passionné d'Algérie et de raï, celui-ci travaille pour un petit label de musique arabe, Horizon Musique, qui distribue entre autres Oum Kalsoum. Un festival de raï se prépare à Bobigny en janvier 1986. Michel Lévy se rend au Cadran Magenta avec un contrat pour que Cheb Mami y participe. Ce dernier ne comprend pas le français, se fait traduire par un copain musicien. Il s'en fout un peu, dit à son copain : *« Vois ça avec lui. »* Finalement, il signe, ignore complètement ce qu'est un festival. On veut l'interviewer sur Europe 1. Il demande à Lévy : *« Combien ça me rapporte ? »* Devant le micro, il répond oui, non, et finit par dire qu'un jour, il voudrait *« acheter une boulangerie »*. A Bobigny, la voix de Mami enchante le public, composé de jeunes issus de l'immigration et de quelques branchés parisiens.

Michel Lévy installe Mami dans un deux-pièces à Paris, paie le loyer, les notes d'épicier, la première facture de téléphone : 24 000 francs, Paris-Saïda. Mami fait venir des copains musiciens, un plombier, un électricien, un boulanger. Michel Lévy accepte toutes les propositions de concert : l'Amicale des Algériens à Dreux, à Champigny, à Nancy. *« Les sonos étaient merdiques. »* Mohammed, le plombier, fait la balance en écoutant Bob Marley. Pendant les concerts, Saadi, le beau gosse percussionniste, tape sur sa tarbuka tout en faisant des petits signes aux filles assises aux premiers rangs. Mami apprend le français, se plie aux interviews, sillonne la France et prend la mesure de sa popularité. Son premier passage à la télévision, dans l'émission communautaire Mosaïque, atteint un pic de six millions de spectateurs. Il donne un concert dans un cinéma de Barbès tellement bondé que les portes sont cassées. En décembre 1986, il chante à l'Olympia.

Après deux ans de service militaire en Algérie, Mami revient en France et se débat contre l'administration, qui reconduit un récépissé de carte de séjour tous les trois mois jusqu'au jour où on lui dit que c'est fini, qu'il doit quitter le pays. Jack Lang intervient auprès de Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur. Mami reçoit une carte de six mois. En 1989, il se produit à New York. La communauté algérienne remplit la salle pendant deux jours, met à sa disposition une limousine. En 1990, il enregistre *Let Me Raï* à Los Angeles. C'est la guerre du Golfe. Les radios françaises le déprogramment. Seul Yves Bigot le maintient sur France-Inter. La station reçoit des appels à connotation raciste. L'album provoque un raz de marée au Maghreb, est repris en Israël, cartonne en Espagne, en Grèce. Mami écume les scènes du monde entier : Europe, Etats-Unis, Canada. En 1999, Sting vient l'écouter à la Cigale. Les deux artistes décident de chanter une chanson en duo : *Desert Rose.*

« Les radios américaines demandaient à Sting de couper la voix arabe. Sting n'a pas cédé. Sponsorisés par Jaguar, des clips publicitaires ont inondé l'Amérique », raconte Michel Lévy. La chanson décroche la première place dans les charts aux Etats-Unis, en Europe, en Amérique latine, en Asie. Sept millions d'albums sont vendus. Sting est convaincu que Mami a la plus belle voix du monde. *« S'il chantait en anglais, il serait numéro un en Amérique »*, aime-t-il répéter.

Cheb Mami garde la tête froide, persiste à vouloir rester quelqu'un de normal. Le 4 juillet 1999, il donne un concert en plein air à Alger devant des dizaines de milliers de personnes. *« Il fallait donner une bouffée d'oxygène, donner de l'espoir aux trente millions d'Algériens qui résistent. Je pense aux femmes en particulier, ce sont elles qui ont su garder le moral. Elles donnent une grande leçon aux gens qui les dirigent. »*

> « Un chanteur n'est pas un politicien, j'ai peur de dire des bêtises »

Cheb Mami passe désormais sa vie entre Oran, où il a acheté la maison d'enfance d'Yves Saint Laurent, et Paris. Il hésite à s'exprimer sur l'Algérie : *« Un chanteur n'est pas un politicien, j'ai peur de dire des bêtises. A chaque fois qu'il y a des morts, ça me rend triste. Je comprends les jeunes, ils sont au chômage, ils n'ont pas d'avenir, c'est dur. Il faudrait une justice qui lutte contre la corruption. »* En même temps, il ne désavoue pas le président Bouteflika : *« Il faut lui laisser du temps »*, pense-t-il.

Cheb Mami aime la discrétion. Sans tapage, il offre les cachets de ses concerts pour financer des trithérapies contre le sida dans le Maghreb, visite à l'hôpital les victimes de la guerre civile, leur offre des baladeurs et des disques, chante dans les prisons françaises et soutient une fondation d'aide aux enfants en Algérie. A ses frères, il a acheté un pressing, une boulangerie, un taxi à Saïda. Et, chaque jour, il compose quelques notes sur son piano dans son pavillon à Fontenay-sous-Bois. *« J'essaye de prendre des risques, d'avancer. Si un jour, je me sens stagner, j'arrêterai. »* Le 29 décembre 2001, il fêtera ses vingt ans de carrière à Bercy. Il a trente-cinq ans.

Dominique Le Guilledoux

« Dellali », objet privé de propriétaire

CLINQUANT : pour son retour vers l'Algérie, Cheb Mami déballe la verroterie pour célébrer l'aimée, la proche, *« dellali »*. La chérie à qui l'on offrait naguère du couscous, est aujourd'hui gratifiée d'un *« pas de chichi »* répétitif – sans doute pour la rime – tandis que Sting en personne ânonne *« le raï c'est chic »* avant d'être passé à la moulinette du vocodeur. L'accent anglais est parfaitement glamour.

Pour concocter ce sommet du cheap-chic, Mami a convoqué le producteur Nile Rodgers, l'un des fondateurs du groupe Chic et concepteur du *Let's Dance* de David Bowie. C'était bien la peine ! De même, avait-on besoin d'appeler le musicien électronique indien de Londres Nitin Sawhney, pour appuyer sur les boutons comme au bon vieux temps des synthétiseurs ?

La perdition de Khaled, l'évanouissement de Youssou N'Dour, le naufrage total de Mory Kanté n'auront pas servi de leçon à ces apprentis sorciers de la world-music, pas plus, a contrario, que les exemples remarquables de constance et d'innovation offerts par Rachid Taha ou Cesaria Evora. Wyclef Jean, le plus reggae des Fugees, vient faire de la figuration vocale dans le dernier album en date de la star sénégalaise ; ici, c'est Ziggy Marley qui s'y colle pour un titre, *Madanite.* Et vive le reggae planétaire.

UNE COUCHE DE JEUNISME

Autre catastrophe majeure de cet album fabriqué pour plaire, *Viens Habibi*, cosigné par Mami et Charles Aznavour, nouveau héros du raï-love, plus à son aise en compagnie de Faudel, resté lui-même, c'est-à-dire chanteur de variétés popus et fracarabes, ce que Mami n'est pas et n'a jamais été – le dénominatif n'est pas péjoratif (*Le Monde* du 8 février), mais c'est un genre.

Mami s'est laissé tartiner d'une couche de jeunisme tentaculaire, les synthétiseurs rétro, la house basique, comme si la jeunesse était stupide au point d'ignorer l'existence du violoncelle et de l'oud. Les quelques textes en français étant placés à point pour faire passer la pilule de l'arabe, langue sans doute moins universelle que l'anglais quand on veut réaliser son cross-over, les vraies réjouissances peuvent commencer sur des formats plus classiques (*Tzazae*).

Car Mami possède une arme de choix : la voix. Libre, aérienne, forte, elle est certainement la plus belle du raï actuel. Le jeune Algérien de Saïda a-t-il réellement besoin d'aligner les collaborations prestigieuses (ici, Chet Atkins à la guitare, Philippe Saisse aux claviers, Nile Rodgers à la guitare et à la production) pour réussir ? L'écoute comparative de *Meli Meli*, paru en 1997, et de *Dellali* accrédite l'idée inverse. Même englué dans un son américano-mondialiste (on y trouvera même du flamenco, des syncopes sud-africaines, enfin, de tout), même promis à un avenir commercial garanti (*Ana Oualache*, gospel à échos, *Le raï c'est chic*), Mami attire, car il a du magnétisme (*Yahamami*).

Véronique Mortaigne

★ ***Dellali*, 1 CD Virgin 72438101312.**

Biographie

● **1966.** Naissance, le 11 juillet, de Mohamed Khelifati, dit Cheb Mami, à Graba-el-Oued, faubourg populaire de Saïda.
● **1982.** Il interprète *El Marsam* (Le Sanctuaire) lors d'un radio-crochet organisé par la Radio Télévision algérienne.
● **1982-1985.** Enregistrements de cassettes de raï pour le label d'Oran Disco Maghreb.
● **1985.** Participation au premier Festival de raï d'Oran.
● **1986.** Festivals de Bobigny et de La Villette. Cheb Mami rencontre son futur manager, Michel Lévy. En décembre, le chanteur se produit à l'Olympia.
● **1987.** Service militaire en Algérie.
● **1989.** Retour à l'Olympia. Concert au New Morning. Tournées en France et à l'étranger.
● **1990.** Album *Let Me Raï,* enregistré à Los Angeles avec Hilton Rosenthal, producteur de Johnny Clegg.
● **1994.** Signature d'un contrat avec la maison de disques Virgin. Album *Saïda.*
● **1996.** Album *Douni El Bladi.* Concert au Zénith. Duo avec Tonton David et reprise d'*Il voyage en solitaire*, de Gérard Manset.
● **1997.** Débuts au cinéma dans *100 % Arabica*, de Mahmoud Zemmouri. Concert au Central Park de New York.
A la Fête de *L'Humanité,* Mami reprend *No Woman No Cry* avec les Wailers, le groupe de Bob Marley.
● **1998.** Album *Meli Meli.*
● **1999.** Le 4 juillet, Cheb Mami chante sur l'Esplanade des arts, à Alger, devant 100 000 personnes.
● **2000.** Concert avec Sting à Bercy.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

DROUOT

Expositions :
la veille de la vente, 11h à18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

MERCREDI 20 JUIN
S.3- Bijoux. Orfèvrerie. **PIASA**
JEUDI 21 JUIN
S.5 et 6- Importants tableaux modernes. **PIASA**
VENDREDI 22 JUIN
S.1- Art nouveau. Art déco. **PIASA**

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

Saint-Denis à l'écoute du sud de l'Italie

Le festival de musique dionysien fait honneur à Naples la baroque, du 15 au 30 juin

NAPLES
de notre envoyée spéciale

Voici trois ans que le Festival de Saint-Denis, voguant sur la nef qu'est la basilique des rois de France, poursuit son aventureux périple en Méditerranée. Après avoir longé les côtes arabo-andalouses en 1999, puis celles des Balkans en 2000, il aborde cette fois les rives de l'Italie du Sud. Honneur à Naples la baroque, Naples la cosmopolite, la bouillonnante, entre le feu et l'eau, la baie et le volcan. Née sous le signe du chant, la cité de la sirène Parthénope se définit d'emblée *« ville où la musique a depuis toujours son berceau »*.

Simple colonie grecque au Vᵉ siècle avant notre ère, la voilà deux siècles plus tard opulente matrone romaine. Avant que la chute de l'empire en 353 et son statut singulier de duché autonome ne l'incitent à marier en son sein les contraires – Naples byzantine et chrétienne. La « ville de la musique » se revendique comme telle bien avant la fin du royaume aragonais et la domination des vice-rois espagnols. Cependant, c'est sous le règne autrichien, symboliquement inauguré par la construction du célèbre Théâtre San Carlo, que la florissante école napolitaine essaimera dans toute l'Europe. A l'heure où Bach et Haendel achèvent leur œuvre monumental, Naples et son *opera buffa* (en l'occurrence la célèbre *Serva Padrona*, de Pergolèse, donnée à Paris en 1746) attisent les braises encore chaudes de la querelle des Bouffons. Et la France du goût, prise à partie entre musique française et musique italienne, de se quereller avec délice.

A la fin du XVIIᵉ siècle, Naples est donc avec Paris la ville la plus créative d'Europe, et c'est avec Constantinople la plus peuplée. De processions en cortèges et cérémonies, Naples se gargarise de musiques et de fêtes. Les églises se font théâtre le temps d'un oratorio mêlant veine populaire et texte sacré, ainsi *La Colomba ferita*, de Francesco Provenzale.

RENOUVEAU BAROQUE

Le théâtre y est roi, la musique souveraine. Quelque quatre cents églises possédant chacune ses propres musiciens, sans compter les couvents, la musique au palais du vice-roi et quatre conservatoires, véritables modèles du genre et viviers de la future école napolitaine, dont le plus important, celui de la Santa Maria della Pietà de' Turchini, est aujourd'hui, via Antonio Florio et ses musiciens, l'emblème du renouveau de la musique baroque. Bientôt l'opéra cessera d'être le seul apanage des cours du nord de l'Italie – de l'aristocratie florentine et mantouane en passant par le canal vénitien (Monteverdi, Cavalli) pour en venir aux mains de Rome (Cesti). Bientôt les œuvres des Napolitains Vinci, Jommelli et Piccini, peu à peu libérées de leur ethnocentrisme, se lanceront à la conquête de demain (Rossini et Mozart).

C'est dans le pittoresque quartier Spagnoli et l'ancien couvent Santa Caterina di Siena qu'Antonio Florio et sa Cappella della Pietà de' Turchini travaillent à la restauration de ce baroque napolitain des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles, vaste répertoire méconnu mais désormais incontestable. Bientôt quinze ans qu'épaulés par le musicologue Dinko Fabris, ils ont à cœur de décrypter, ausculter, transcrire et réveiller les belles endormies, ces partitions qui dorment au fond des bibliothèques. Un credo que Florio, natif de Bari, napolitain de cœur et d'adoption, partage avec son compatriote et initiateur le claveciniste Rinaldo Alessandrini.

Le 16 mars, c'était la dernière répétition avant la tournée de la désormais fameuse *Colomba ferita* de Provenzale, l'une des premières œuvres sauvées de l'oubli et fleuron du genre, enregistrée en 1998 dans la collection « Tresori di Napoli » du label Opus 111. Après l'agitation exaltée de la ville, l'église Santa Caterina produit une impression de vide et de froid. Mais déjà les musiciens s'installent, déjà la grande silhouette athlétique de Florio a levé les bras, découpant dans l'air les extatiques et douloureux accents du récit de sainte Rosalie tombée en amour pour le Christ. Une histoire mystico-charnelle du meilleur cru qu'accompagnent facéties, cabrioles et bastonnades, la *commedia dell'arte* se mêlant à la ferveur du théâtre sacré !

Musique savante, musique populaire, quoi de plus difficile à sérier dans cette ville métissée d'influences mauresque, espagnole, grecque, italienne et française... Ainsi la tarentelle, symbole populaire par excellence, irrigue-t-elle la cantate de Noël de Cristofo Caresana *La Tarentella*. Ainsi la *Piazza venuta da Napoli* (« Folie venue de Naples ») de Giramo se répandra-t-elle en Europe comme un air de théâtre à la mode. Quant à la *« commedeja ppe mmuseca »* (*sic !*, « comédie en musique »), opéra comique en langue napolitaine, elle fera florès durant tout le XVIIᵉ siècle.

MÉLANGE DES GENRES

Aujourd'hui encore, rien n'apparaît plus spécifique de l'art napolitain que ce mélange des genres. Tel ce duo de *La Colomba ferita* qui pourrait faire office de chanson populaire, telle cette chanson polyphonique traditionnelle de La Moresca s'apparentant à quelque madrigal de Monteverdi ou scène d'*opera buffa*.

Le Théâtre Galiera Toledo accueillait récemment les musiciens de La Moresca. Créé en 1990 par le chanteur Vittorio Acone, le groupe se veut ouvert tant aux musiques traditionnelles et populaires de l'Italie méridionale qu'aux multiples cultures du bassin méditerranéen. S'ils ont commencé avec des artistes des rues, c'est pour mieux voler de leurs propres ailes. Flûtes et violon, accordéon et percussions, guitare sèche, guitare *battente* (baroque) et bouzouki accompagnent les chants sicilien, sarde, calabrais et napolitain, dialecte des Pouilles ou d'Avellino. Que ce soit la *tammurriata* liée aux rites de la fertilité, la *villanella* vive et enjouée ou la fantasque *tarentella*, toutes parlent la langue de tous les jours, réalités sociales et politiques, la vie, l'amour, la mort. Elles sont le tissu vivant d'une tradition millénaire, tour à tour tragique et solaire, mélancolique et exubérante, dépositaire de cette musique baroque, dont une partie longtemps ensevelie vient de renaître de ses cendres.

M.-A. R.

LUCIANO ROMANO/TEATRO DI SAN CARLO

« La Colomba ferità », de Francisco Provenzale, par le Cappella de'Turchini.

Antonio Florio, directeur musical de la Cappella de' Turchini

« On ne peut interpréter cette musique que si on en comprend les racines »

« Il y a quelques années, vous souligniez le peu d'intérêt soulevé par le nouveau courant baroque en Italie. La situation a-t-elle évolué depuis ?

– Alors que le mouvement autour de la musique baroque se développait partout en Europe, l'Italie est restée longtemps à la traîne, essentiellement à cause de la prégnance des théâtres lyriques, qui vampirisent 80 % des subventions. Ajoutons à cela la mentalité particulièrement conservatrice et grégaire d'une ville ancrée dans ses habitudes. Et puis, il y a l'aspect législatif, qui oblige chaque théâtre à utiliser son propre orchestre et si possible l'effectif dans son ensemble. Ce qui fait qu'on obtient plus de subventions en montant Verdi que Mozart ! Quand on n'est ni un orchestre ni un opéra, une école ou un conservatoire, il est difficile de subsister financièrement mais aussi d'exister statutairement.

– Vous avez fondé en 1997 un Centre de musique ancienne. Quelles en sont les principales activités ?

– Une partie consiste à assurer des cours pour les enfants du quartier auxquels nous enseignons la méthode Orff. Nous avons aussi une maîtrise d'enfants et une chorale d'hommes. Pour ce qui est de l'aspect musicologique, nous organisons des séminaires de musique ancienne, d'études théâtrales et de recherche, et, depuis peu, commençons l'édition de partitions. A part cela, nous développons autant que faire se peut l'activité de nos propres ensembles – chœur, orchestre et maîtrise de la Cappella de' Turchini. Avec cinquante à soixante concerts par an, beaucoup à l'étranger, la plupart de nos musiciens sont à plein temps. Mais nous courons toujours après un minimum de reconnaissance de la part de la ville.

– Où en êtes-vous justement avec le Théâtre San Carlo ?

– On espère que le nouveau directeur va pouvoir tenir ses promesses et ouvrir l'opéra au répertoire baroque. Nous y avons monté récemment *La Colomba ferita*, de Provenzale, mais ce n'est pas gagné et il faut que le public suive. L'incurie des journalistes italiens est invraisemblable : pour beaucoup, la musique du XVIIIᵉ siècle est de l'"operina", une sous-musique qu'on fait avec très peu d'argent et seulement s'il y a un trou dans la saison. La grande contradiction de Naples, c'est qu'elle n'arrive pas à accepter qu'elle a vécu une histoire fantastique avec ses musiciens baroques, et pas avec Puccini et *La Bohème* ! Chaque fois que nous montons un spectacle quelque part, il y a une interview de Riccardo Muti disant que l'opéra napolitain nécessite des grands interprètes et des instruments modernes.

– Comment estimez-vous le chemin parcouru en quinze ans ?

– Il y a encore tellement à faire ! Nous avons commencé par le répertoire profane en langue napolitaine, car il est impossible d'appréhender la musique savante sans une parfaite connaissance de la musique populaire. Il est certain que les compositeurs ont assimilé ces mélodies et ces rythmes (vraisemblablement issus de l'improvisation théâtrale) jusqu'à les introduire aussi bien dans des œuvres profanes que religieuses. *La Colomba ferita* de Provenzale en est un magnifique exemple.

» Je peux dire qu'aujourd'hui nous avons sérieusement défriché quelques pans du répertoire, notamment l'opéra de Pergolèse. Mais je m'intéresse aussi à l'*opera seria* de Vinci, dont Métastase disait qu'il était le musicien le plus proche de ses idées. Il préfigure le style galant et le classicisme viennois des opéras italiens de Mozart. Et puis, je voudrais approfondir encore les fondements de l'opéra napolitain, c'est-à-dire le XVIIᵉ siècle : il y a entre Provenzale et Cristofo Caresana la même différence qu'entre Lully et Charpentier.

– Pour vous, il n'y a toujours que les Italiens pour bien interpréter la musique napolitaine ?

– Je l'ai dit et je le répète : on ne peut interpréter cette musique que si on en comprend les racines. Mais on peut ne pas être napolitain et avoir ce sens de la souffrance et de la joie, ce mélange de mélancolie et d'exubérance. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut vivre ici et écouter la ville. Outre les rythmes et les tournures mélodiques très spécifiques, les différents dialectes sicilien, napolitain, calabrais, il y a surtout une façon de vivre et de sentir difficile à appréhender quand on n'est pas d'ici. »

Propos recueillis par Marie-Aude Roux

Rendez-vous napolitains

● **A la Basilique** : *La Colomba ferità*, de Provenzale, avec la Cappella de' Turchini et Antonio Florio (le 15 juin) ; *La Fede, la Speranza e l'Amor divino* de Jommelli avec Les Talens lyriques et Christophe Rousset (le 26 juin).

● **A la Légion d'honneur :** Ensemble Concerto Italiano avec Rinaldo Alessandrini (16 juin) ; *Il Signor buffa* par La Cappella de' Turchini et Antonio Florio (le 23 juin).

● **Au Magic Mirrors/Caffe Napoli :** musique traditionnelle et jazz par le Maria Pia De Vito Quartet (le 20 juin) ; musiques traditionnelles par La Moresca (les 22 et 23 juin) ; chansons napolitaines avec Pino de Vittorio et Rosario Totaro (le 24 juin) ; rock napolitain par le groupe Spaccanapoli (30 juin).

● **Festival de Saint-Denis :** 2, rue de la Légion-d'Honneur, 92300 Saint-Denis. M˚ Saint-Denis-Basilique. Tél : 01-48-13-06-07. Prix des places : de 60 F (9,15 €) à 200 F (30,49 €).

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : le ministre allemand de la culture, Julian Nida-Ruemelin,** a signé mercredi 13 juin avec la Ville-Etat de Berlin un contrat destiné à soutenir la vie culturelle de la capitale à hauteur de 100 millions de marks (51 millions d'euros) par an, a-t-il annoncé. Le contrat couvrira la période 2001-2004 et stipule que l'Etat fédéral prendra à sa seule charge le Musée juif, la Maison des cultures du monde, le Centre d'expositions Martin-Gropius-Bau, et les Berliner Festspiele qui organisent notamment le festival de cinéma Berlinale ou les rencontres théâtrales de Berlin. – *(AFP.)*

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre Esa Pekka Salonen a annulé sa participation au Festival d'Aix-en-Provence**. Pour des raisons de santé qui lui interdisent de voyager en avion, il ne peut quitter Los Angeles et venir diriger *Falstaff,* de Verdi, ainsi que le concert symphonique du 12 juillet. Le chef italien Enrique Mazzola le remplacera dans l'opéra de Verdi, Pierre Boulez dans le programme symphonique consacré à Bartok.

■ **VENTES : Mᵉ Dominique Ribeyre, président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris,** a confirmé, mardi 12 juin, qu'il avait assigné Sotheby's France en référé, pour que son siège parisien, la Galerie Charpentier, n'abrite pas les ventes aux enchères prévues fin juin. Mᵉ Ribeyre, pour qui *« les ventes doivent avoir lieu dans une salle agréée par la Compagnie, tant que les décrets d'application de la réforme du statut des commissaires-priseurs n'ont pas été publiés »,* a confirmé la date de l'audience du mardi 19 juin à 14 h 30, donnée par *Le Figaro.* Sotheby's doit disperser, les 27, 28 et 29 juin, ainsi que le 5 juillet, des grandes collections de mobilier et objets d'art, ainsi qu'une bibliothèque littéraire, en collaboration avec l'étude des commissaires-priseurs parisiens Poulain-Le Fur. Mᵉ Ribeyre demande que ces ventes aient lieu dans la salle des ventes où officient habituellement les commissaires-priseurs Poulain et Le Fur, à savoir le Palais des congrès de la porte Maillot, agréé par la Compagnie. – *(AFP.)*

■ **Konrad Bernheimer, propriétaire d'une des plus grandes galeries allemandes, a indiqué**, mercredi 13 juin, être l'acquéreur de la *Vénus nue* du maître allemand Lucas Cranach, adjugée dimanche au château de Cheverny. Cet achat, à 14,5 millions de francs (2,2 millions d'euros), représente l'enchère la plus importante de l'année en France, toutes catégories confondues. – *(AFP.)*

Des archives de la ville de Hanoï remises à son maire par M. Huchon

LORS DE L'INAUGURATION, mardi 12 juin, à Paris, à l'Institut français d'architecture, d'une exposition intitulée « Hanoï, le cycle des métamorphoses », des fac-similés de plans anciens ont été remis par le président de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, à Hoang Van Nghien, président du comité populaire (municipalité) de la capitale vietnamienne, en visite en France. Au total, une centaine de documents datant de la première moitié du XXᵉ siècle ont été extraits des archives des anciennes colonies françaises, conservées à Aix-en-Provence, dans le cadre d'une coopération franco-vietnamienne sur les études d'urbanisme. Le partage des archives était régi par un accord de 1959, mais ces documents – plans du réseau d'égouts, des tramways, vues aériennes – sont utiles au travail de rénovation entrepris par les autorités dans une ville aménagée en grande partie avant 1945 et où de nombreux édifices publics et privés, aujourd'hui en cours de restauration, témoignent de la présence française.

CHAI-LLOT

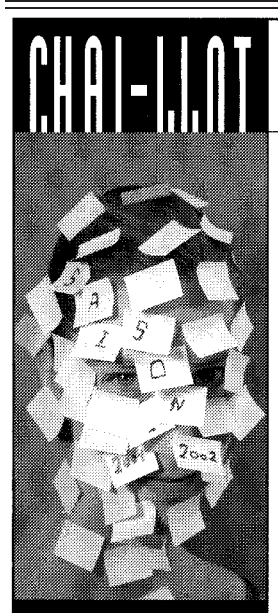

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT

1 place du Trocadéro
75116 Paris
métro Trocadéro

RESERVATION
01 53 65 30 00,
www.theatre-chaillot.fr

France inter · Libération · Télérama · Air France · RATP

SAISON 2001 / 2002

2001

19 SEP. - 21 OCT.	BERENICE · RACINE · LAMBERT WILSON
4 - 27 OCT.	POUDRE ! · JULIE BERES
24 - 27 OCT.	UN NIOC DE PARADIS · JOSE MONTALVO · DOMINIQUE HERVIEU
6 NOV. - 30 DÉC.	LA COUR DES GRANDS · JERÔME DESCHAMPS · MACHA MAKEÏEFF
7 - 18 NOV.	BUCHETTINO · PERRAULT · SOCIETAS RAFFAELLO SANZIO
15 NOV. - 22 DÉC.	TAMERLAN LE GRAND · MARLOWE · JEAN-BAPTISTE SASTRE
23 - 29 NOV.	DELUXE JOY PILOT · FELIX RUCKERT
8 DÉC.	BAL HONGROIS

2002

10 - 19 JAN.	CHANTS ET DANSES... CHINE · HAN TANG YUEFU ENSEMBLE
11 - 17 JAN.	DROP IT ! · FRANCK II LOUISE
18 JAN. - 10 FÉV.	DETAIL SUR LA MARCHE ARRIERE · SOPHIE PEREZ
23 - 26 JAN.	FLAMENCO · JAVIER BARÓN · CARMEN LINARES
29 - 31 JAN.	KADAVRESKY · LIONEL HOCHE
29 JAN. - 24 FÉV.	L'HOMME MAUVAIS · EMILIE VALANTIN
7 - 13 FÉV.	AFRIQUE EN CREATION
26 FÉV. - 7 AVRIL	PRESQUE HAMLET · SHAKESPEARE · DAN JEMMETT · GILLES PRIVAT
1ER - 28 MARS	PRENDS BIEN GARDE AUX ZEPPELINS · DIDIER FLAMAND
5 MARS - 13 AVRIL	JULIETTE ET ROMEO · SHAKESPEARE · IRINA BROOK
5 - 7 AVRIL	HUMILIES ET OFFENSES · DOSTOÏEVSKI · F. CASTORF · VOLKSBÜHNE
10 - 12 AVRIL	LES MAINS SALES · SARTRE · FRANK CASTORF · VOLKSBÜHNE
10 - 13 AVRIL	CABARET EXPERIMENTAL
2 - 7 MAI	99 DUOS · JEAN-CLAUDE GALLOTTA
3 - 26 MAI	REPASSAGE · CHRISTOPHE SALENGRO
4 MAI - 2 JUIN	JE POUSSAIS ... · PROUST · CHARLES TORDJMAN
14 - 18 MAI	MIKHAIL BARYSHNIKOV · WHITE OAK DANCE PROJECT
23 - 26 MAI	MICHAEL CLARK
29 MAI - 30 JUIN	TATI · DESCHAMPS · MAKEÏEFF · MONTALVO · HERVIEU
5 - 30 JUIN	55 DIALOGUES AU CARRE · JEAN-PAUL FARRÉ · ANNE BOURGEOIS

Michal Ronny

Venise, reflet d'une humanité fatiguée

Organisée en deux « plateaux », l'exposition internationale de la Biennale, due au Suisse Harald Szeemann, déçoit

PLATEAU DE L'HUMANITÉ. Biennale de Venise. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Le samedi, de 10 heures à 22 heures. Tél. : 00-041-521-87-11. De 15 000 lires (7,75 euros) à 25 000 lires (12,91 euros). Jusqu'au 4 novembre.

VENISE
de notre envoyée spéciale

Depuis son exposition instauratrice – « Quand les Attitudes deviennent formes » –, il y a trente ans de cela, Harald Szeemann s'est imposé au monde de l'art en chamboulant les habitudes. Il s'est toujours plu à travailler à la périphérie, à montrer des marginaux, des irréguliers, des mal connus, mal aimés, mal élevés. Mais, aujoud'hui, chamboule-t-il quoi que ce soit en nous servant son « Plateau de l'humanité » ouvert à tous et à toutes, aux gueux comme aux nantis, aux vieux magiciens de la terre, aux exotiques, aux excentriques, aux classiques, toutes disciplines et tous langages confondus, tant il est vrai que pour lui, ce n'est pas le style qui fait l'homme ? S'il fut pionnier, ne s'est-il pas fait rattraper ?

Le héros semble fatigué et l'abondant désordre de sa nouvelle prestation vénitienne le produit d'une certaine vacance. Peu innervée, toute la Biennale en prend un coup. Pas de proposition de lecture, pas de hiérarchie aux Giardini comme à l'Arsenal, les deux lieux du « plateau ». Mais alors comment, par exemple, comprendre que Beuys et Beckett sont les deux grandes figures symboliques de l'humanité de Szeemann, alors que rien ne les signale particulièrement. L'anarchie faisait loi, déjà, avec dAPERtutto, la Biennale de 1999 dont Harald Szeemann était également le directeur. Mais il y avait alors plus de forces motrices et de projets spécifiques pour emporter le morceau. Cette fois, on a affaire à des œuvres « intéressantes » mais pas tellement plus, un peu fragiles, un peu perdues. Certains artistes auraient mérité d'être mieux suivis ; d'autres n'auraient pas dû être là.

Aux Giardini, un premier « Plateau de la pensée », mélangeant les temps et les cultures et placé sous le signe de Rodin, est avancé, « préface non verbale » à celui de l'humanité, composé de quelques peintres, probablement pour des raisons de sécurité, étant donné leur cote : Cy Twombly, avec onze toiles solaires et aquatiques qui tiennent des graffitis et des *Nymphéas* de Monet ; Gerhard Richter, avec six losanges rouge sec, qui, là, déçoit ; Richard Tuttle avec des bricolages relativement frais ; Helmuth Federle avec une grande toile qui tient le choc. Quoi encore du côté des anciens ? Marisa Merz et ses deux étranges machins roses plus ou moins phalliques. Et Niel Toroni en pointillé.

Du côté des nouvelles générations, pas de peinture ni d'abstraction, mais des photos et des vidéos, des images pas très florissantes, voire franchement sinistres de la vie et des hommes : Jeff Wall propose des vues de rideaux de fer baissés et de fenêtres obturées, Gary Hill, une vidéo montrant un homme qui bute à l'infini contre un mur au rythme d'un flash lumineux. Ene Liise Semper balance entre le suicide par pendaison et le suicide à l'arme à feu. Dans ce contexte, les étranges photos de rituels vaudou en Haïti de l'Espagnole Cristini Garcia Rodero semblent rassérénantes.

DES ŒUVRES SANS ESBROUFE

Aux Corderies, on trouve en vrac des idioties, comme la table hantée de Max Dean, et des choses sérieuses, comme les photos des escadrons de la mort du Guatémaltais A1-53167 (Anibal Asdrubal Lopez Juarez). Et encore des horreurs : le film de Magnus Wallin montrant, à la façon des jeux vidéo, des éclopés essayant d'échapper aux flammes d'une cité. Il y a aussi des choses simples, des œuvres sans esbroufe : les regards des enfants sur les bancs de l'école dans la vidéo de Tiong Ang ; l'homme endormi dans le dôme de Milan d'Anri Sala ; les photos d'archives coloniales de Fiona Tan ; les autoportraits sur fond d'animalité de Tania Bruguera dans un hommage à l'écrivain cubain Virgilio Piñera. Ces artistes-là, d'autres, des Finlandais proches du document sociologique et auteurs de portraits collectifs, comme Tuomo Manninen, contribuent à l'effet « Family of life » à la Steichen, voulu par Harald Szeemann.

Le temps humain, on le perçoit surtout au début du parcours des Corderies où les regroupements ont le plus de cohérence. Plus loin, vers la fin, on navigue plus qu'au radar de salle noire en salle noire, entre les vidéos et des contributions pauvres de grands cinéastes, qu'il s'agisse de Chantal Akerman ou d'Abbas Kiarostami. Celle d'Atom Egoyan et Juliao Sarmento, dont le film – un gros plan sur la coupe d'un ongle de pied – ne peut être vu qu'en oblique, en rasant un étroit couloir, trouve mieux sa place dans l'espace de l'exposition. Le jeu sur l'image projetée, le voyeurisme et la frustration du spectateur rejoint celui de Stan Douglas : celui-ci balance un coup de projecteur au recto et verso d'un écran sur lequel une femme, une torche à la main, avance dans une maison plongée dans le noir.

Que le regard fatigue en fin de parcours, c'est certain. Il est certain aussi qu'on a envie d'échapper au climat d'œuvres peu exaltantes qui, trop correctement parfois, se prennent à assumer toute la misère humaine, comme des ONG. Alors, on est content de tomber sur les spirales de Serra, qui nous sortent de l'horizontalité de la Biennale.

Geneviève Breerette

L'art de montrer la vidéo

VENISE
de notre envoyé spécial

Venise a parfois des allures de cimetière des éléphants. Il y a pourtant quelques personnages étonnants qui font bouger la ville. Les responsables de la galerie Nuova Icona (454 Giudecca), par exemple. L'un d'eux, Vittorio Urbani, a organisé pendant le vernissage de la Biennale une série de projections de vidéos d'artistes contemporains, dont beaucoup étaient montrées pour la première fois. L'événement se déroulait au théâtre de Fondamente Nuove, situé dans un quartier peu fréquenté, au nord de Venise. A l'entrée, un artiste vêtu d'un smoking impeccable, et porteur d'une grosse pierre reliée par une chaîne et un collier à son cou, saluait les arrivants d'une gracieuse révérence. A l'intérieur, on pouvait voir *Theatre,* de l'Anglais Graham Fagen, *Blue,* de Douglas Gordon, *Cosmos,* du Finlandais Gun Holmstrom, *Ivana's Answers,* de Jaki Irvine, *A Loser,* de l'Estonien Kai Kaljo, *Pietà,* de Paolo Ravalico Scerri, *Fluanxol,* de Giovanni Rizzoli, *Artist's Dilemma,* du Finlandais Roi Vaara, et *Unnatural Acts,* du Britannique Terry Smith, coorganisateur de la manifestation, qui avait sélectionné ces artistes pour montrer *« la tension entre la normalité et l'anormalité »*, en affirmant qu'un vrai artiste avait pour mission d'explorer ce que l'anormal peut apporter à la vie de différent, de nouveau.

Mais, par-delà son thème, cette manifestation conduit par sa forme à une curieuse constatation : sauf à imaginer des installations particulières, comme le font parfois Bill Viola ou Pipilotti Rist, la vidéo d'art contemporain est plus agréable à regarder dans une salle de projection classique. A l'Arsenal, dans l'exposition de Harald Szeemann, la surabondance de vidéos transforme les locaux en une série de pièces fermées d'un bien triste effet. Selon le mot du critique Nicolas Bourriaud, la boîte noire supplante désormais le *« white cube »,* cette pièce claire où, normalement, s'exposent les tableaux contemporains. Avec, pour premier résultat, une saturation des visiteurs qui, pour l'essentiel, renoncent à assister à la totalité de chaque projection. Les autres œuvres souffrent pour la plupart de ce voisinage. Comme souffrent d'ailleurs certains films : il ne semble pas que Marin Karmitz soit très heureux des conditions déplorables dans lesquelles sa *Comédie* de 1966, réalisée avec Samuel Beckett, est présentée. Bref, transplanté dans l'espace des arts plastiques, le cinéma peut devenir un calvaire.

Assis sur les gradins du petit théâtre de Fondamente Nuove, rien de tout cela. L'ambiance est tantôt studieuse et intéressée, tantôt grave et réfléchie, tantôt bon enfant et rieuse, selon la nature du film projeté. Car cela peut être hilarant, une vidéo, lorsque les artistes réinventent, en cinéma muet, les attitudes anciennes de Buster Keaton, ou celles, plus récentes, de Mister Bean. Cela peut être poignant, ou dérangeant, ou scandaleux, selon les goûts, quand, comme le fait Paolo Ravalico Scerri, on imagine une version homosexuelle du thème de la Pietà. Bref, cela peut être tour à tour beaucoup de choses, mais jamais lassant.

Harry Bellet

GALERIE PATRICE TRIGANO
4 bis, rue des Beaux-Arts - 75006 Paris
Tél. 01 46 34 15 01 - Fax 01 46 34 64 02
E-mail : artrigano@aol.com
Web : http://www.od-arts.com/patricetrigano
CLAVÉ
Jusqu'au 30 juin

MAGYart, une saison hongroise en France

Les liens culturels entre les deux pays s'expriment à travers 400 manifestations, de juin à décembre

BUDAPEST-SUR-SEINE : la saison hongroise a officiellement commencé le 12 juin, par la projection d'images géantes de la capitale hongroise sur les murs et les tours médiévales de la Conciergerie. D'autres monuments recevront l'empreinte éphémère de cette magie, mot-clé de ces programmes franco-hongrois, fédérés sous le label MAGYart.

Jusqu'en décembre, quelque quatre cents manifestations sont annoncées dans tout le pays : musique, théâtre, cinéma, arts plastiques, photo, danse et patrimoine. En manière de coups d'envoi, on a pu voir à Paris le *Tartuffe* de Molière mis en scène par Gabor Zsambéki ; la chorégraphe allemande Pina Bausch a donné la première en France de sa *Terre verte*, conçue à la suite d'une résidence à Budapest (*Le Monde* du 8 juin) ; et Pierre Boulez a dirigé, avec l'Orchestre de Paris, plusieurs concerts Béla Bartok, dont, le 12 juin, *le Château de Barbe-Bleue*, en présence de Catherine Tasca, ministre française de la culture, et de son homologue hongrois, Zostan Rockenbauer. Ce dernier souligne que *« Béla Bartok symbolise la culture hongroise, y compris dans ses composantes populaires »*, et que *« la présence au pupitre d'un chef prestigieux comme Pierre Boulez, un des meilleurs connaisseurs du compositeur hongrois, manifeste de manière exemplaire les liens qui peuvent se tisser entre la France et la Hongrie »*.

Des liens parfois anciens, comme le rappelle l'exposition à l'abbaye de Fontevraud retraçant l'histoire des princes d'Anjou qui, pendant deux siècles, occupèrent le trône de Hongrie (*Le Monde* du 2 juin). *« Il y a mille ans, les Hongrois ont adhéré à la branche romaine, et non byzantine, du christianisme »*, constate le commissaire général de MAGYart, Miklos Szabo, qui a préparé la saison avec le commissaire français, Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival d'Avignon, qui accueillera des spectacles venus de Hongrie.

L'ancrage à l'Ouest de cette culture « Mitteleuropa » est revendiqué avec force au moment où la Hongrie est candidate à l'entrée dans l'Union européenne. *« Cette saison est l'occasion de se lire dans le regard français »*, note Miklos Szabo. Le président de la République hongroise, Ferenc Madl, en visite officielle en France du 13 au 15 juin, rencontrera Jacques Chirac, qui, en 1997, avait formé le projet de ce rendez-vous culturel avec Arpad Goencz, alors chef de l'Etat hongrois.

La saison s'achèvera le 8 décembre avec un grand bal à la hongroise organisé au palais de Chaillot. Sans attendre les nombreuses manifestations prévues à l'automne, nous donnons ci-dessous une sélection des premiers événements.

● **MUSIQUE**

Lancée par trois programmes Bartok dirigés par Pierre Boulez au Théâtre du Châtelet (prochaines dates : 14, 20 et 21 juin), la saison musicale va essaimer durant l'été, de Cambrai (Festival des lauréats Juventus, du 6 au 15 juillet) à Avignon (Peter Eötvös, chef et compositeur en résidence au Centre Acanthes, du 10 au 24 juillet), en passant par le Festival de Colmar, qui rend hommage au grand violoniste hongrois Joseph Szigeti, celui du Périgord noir (du 8 au 17 août) ou encore la Semaine hongroise d'Argentan (du 15 au 21 juin).

A Paris, les « Passions hongroises » résonneront dans les murs de la Sorbonne (solistes et Ensemble vocal Tomkins de Budapest). De György Kurtag, compositeur en résidence à Paris pour deux ans, à l'invitation de la Cité de la musique, l'Ensemble InterContemporain jouera *Scènes d'un roman op. 19* (Cité de la musique, 19 juin).

Les musiques actuelles seront présentes, avec notamment DJ Palotai et DJ Yonderboi, du groupe de rock Anima Sound System (Divan du monde, 21 juin), ou la formation de jazz Akosh S. Unit (La Villette Jazz Festival, 30 juin, Festival d'Ile-de-France, du 28 août au 1er septembre).

● **DANSE**

Après l'ouverture en fanfare par Pina Bausch, la saison chorégraphique continue avec Yvette Bozsik, découverte en 1987 à l'Espace Kiron dans un solo cruel et masochiste. Elle dansait repliée dans un espace grand comme un mouchoir de poche, en un bref autoportrait mis au point dans sa cuisine, faute d'un lieu de répétition : la danse contemporaine est encore mal vue en Hongrie. En 1992, on la retrouvait enroulée dans un aquarium au Festival Mimos, à Périgueux ; elle étouffait toujours. Depuis, la chorégraphe, devenue une figure de proue de la jeune danse hongroise, a trouvé son espace. On verra *Wedding* et *Cabaret* (du 13 au 30 juin au Divan du monde, à Paris), des pièces dans la grande tradition expressionniste du théâtre dansé, qui balancent entre le genre grotesque et l'absurde poétique.

● **PHOTOGRAPHIE**

De Moholy-Nagy à Capa, de Brassaï à Kertész, la Hongrie est célèbre pour sa riche tradition photographique, que l'on peut vérifier à travers neuf expositions associant des images anciennes à d'autres actuelles. La Maison européenne de la photographie (MEP) ouvre le bal à Paris, le 20 juin (jusqu'au 2 septembre), avec une curiosité : la dernière pellicule en couleur du grand André Kertész, prise en août 1985 depuis sa fenêtre à New York, quelques jours avant sa mort ; vingt photos, plus émouvantes que bouleversantes, conservées par le Musée hongrois de la photographie, à Kecskemét. En septembre, au Musée du Montparnasse, on verra d'autres auteurs issus des mêmes collections, des émigrés méconnus, partis chercher travail et gloire dans l'Europe ou les Etats-Unis des années 1930 : Josef Pesci, Rudolf Balogh, Karoly Escher...

Outre Kertész, la MEP affiche les *« œuvres récentes »* de Jeno Detvay et cinq jeunes artistes utilisant de *« nouveaux médias »* (vidéo, Internet, etc.). Parmi les autres expositions, signalons notamment « la photographie hongroise autour de 1900 » au Musée de la vie romantique, à Paris (du 22 juillet au 30 septembre).

● **CINÉMA**

Grand cinéaste contemporain encore peu connu en France, Béla Tarr est le réalisateur mis à l'honneur par la Saison. Le Festival de La Rochelle présente du 29 juin au 9 juillet l'intégrale de l'auteur du magnifique poème-fleuve *Satan Tango*, reprise du 4 au 10 juillet au Forum des images, à Paris. On y découvrira aussi le travail du plasticien et vidéaste Peter Forgacs. On note également une semaine du cinéma hongrois au Festival de Gardanne, du 6 au 12 juin. D'autres festivals sont prévus de septembre à décembre.

Service culture

★ Renseignements :
Institut hongrois : 01-43-26-06-44 ;
AFAA : 01-53-69-83-00.
Internet : www.magyart.com/

Baccalauréat 2001
tous les corrigés sur le
3617 LMPLUS*
* 3,46 F TTC la minute.

L'architecture sensible des allumés de Team Zoo

L'équipe de concepteurs japonais expose son insolence ludique au Lieu Unique, à Nantes

TEAM ZOO. Le Lieu Unique, 2, rue de la Biscuiterie, 44 000 Nantes. Tél. : 02-40-12-14-34. Du mardi au samedi, de 15 heures à 20 heures. Dimanche, de 15 heures à 21 heures. Jusqu'au 2 septembre.

NANTES
de notre envoyé spécial

Joli moment de grâce. Le Lieu Unique, ancien édifice mythique des biscuiteries LU reconverti en lieu magique de la culture, dirigé par Jean Blaize, accueille Team Zoo. Cet assemblage de concepteurs japonais, tous architectes, fait preuve du même esprit de perfection ludique, du même sens de la liberté, de l'insolence pondérée, de la générosité enfin, qui caractérisent le centre nantais, cousin germain, par son esprit voyageur, de la troupe Royal de Luxe animée par Jean-Luc Courcoult.

La grande salle d'exposition qui jouxte le théâtre africanisé, du sol au plafond, de tambours et tapis sous l'inconduite ordinaire de l'architecte Patrick Bouchain, a été remplie d'une « installation » labyrinthique, légère architecture de bois : *« Perches de châtaignier, troncs de bouleaux, écorces, sarments de vigne, ardoises, filets anti-oiseaux, cagettes et autres matériaux vernaculaires récupérés auprès des maraîchers ou ostréiculteurs »*, énumère poétiquement Patricia Solini, responsable des arts plastiques, qui a craqué devant la proposition de Patrice Goulet de faire venir les zoulous de Team Zoo.

« Installation », parce qu'on ne saurait mélanger les genres lorsqu'on est subventionné sur la ligne arts plastiques. Elle a cependant été conçue, prétendument de façon spontanée, par les mains expertes des Japonais qui se sont adjoint les talents des étudiants de l'école d'architecture de Nantes. Une association bien dans la logique du groupe qui, dans ce superbe conglomérat de castors, revient aux racines de l'architecture pour faire d'abord œuvre de pédagogie.

Pieds nus, soyez d'abord aveugle et suivez, en sentant vos pas sur les matériaux de la forêt, le fil mystérieux de l'espace, vérifiant ici ou là la proximité des cieux par quelques gnons sur le crâne. Puis soyez hyène, ou chien, ou singe, et découvrez votre tanière de prédilection, enfouie, perchée, sombre ou claire, sèche ou humide. Ce n'est qu'après l'exploration de cette architecture-sculpture, mi-post-bab, mi-écolo, mais sans naïveté, que vous accéderez à la suite du programme : des dessins butinés dans les paysages et les villes du Japon, manière de rappeler avec force qu'il n'y a pas d'architecture sans contexte.

CONCEPTS PASSE-PARTOUT

Troisième étape : accrochés comme autant de tee-shirts sur une série de cordes à linge, quelques centaines de photos en vrac, montrant le réel de Team Zoo : maisons ou meubles, immeubles ou jardins, avec quelques incidentes comme le tremblement de terre de Kobe. Pour tout cela, le bavardage explicatif mis, comme le veut le temps, à la sauce Koolhaas, sous la forme de concepts aussi universels que passe-partout. Les leurs seraient *« hérétique »*, *« contrepoison »* et *« inclusion »*. Mais ils ont aussi sept principes dont on évitera ici la litanie. Non pour décrire une œuvre indescriptible car multiforme, tantôt élaborée, tantôt rustique, tour à tour gracieuse ou massive, bricolée ou péremptoire. Plutôt pour rappeler les origines de ce groupe pluriel et migrant.

A l'origine était Yoshizaka Takamaza, né avec cravate, mort en galoches, mais directeur du département d'architecture de l'université Waseda, à Tokyo. Passé chez Le Corbusier de 1950 à 1952, traducteur des œuvres du grand Franco-Suisse, il ne garda au fond du « Fada » que l'homme du cabanon de Cap-Martin, l'homme inspiré en somme plus que le stratège urbain. En cette saison de Biennale de Venise, ce n'est pas un inconnu puisqu'on lui doit en particulier le pavillon du Japon, petite merveille dans les jardins.

Sous la tutelle de Yoshizaka, Team Zoo vit le jour, opposé à toutes les écoles, notamment celle de Kenzo Tange (corbuséen, mais sur l'autre versant du bonhomme), et fragmenté en une vingtaine d'agences autonomes dans tout l'archipel, et même jusqu'à Paris. Les architectes du groupe ne se connaissent pas forcément : quelques-uns ont échangé à Nantes leurs cartes de visite, mais ils partagent tous les mêmes valeurs venues de l'architecture des origines, qui lient les mains du concepteur, du maçon, du charpentier, du menuisier, dans le respect et la compréhension du travail de l'autre.

La leçon de Team Zoo est-elle recevable par les écoles françaises au-delà de Nantes la singulière ? Un stage à l'exposition serait recommandable à tous ceux qui décident de ce que doit être une école d'architecture. Pas pour singer Team Zoo. Juste pour sentir et ressentir le bruit que fait l'architecture lorsqu'on la sort de sa cage de verre.

Frédéric Edelmann

D.R.

Une architecture-sculpture, mi-post-bab, mi-écolo : l'art singulier des Japonais de Team Zoo.

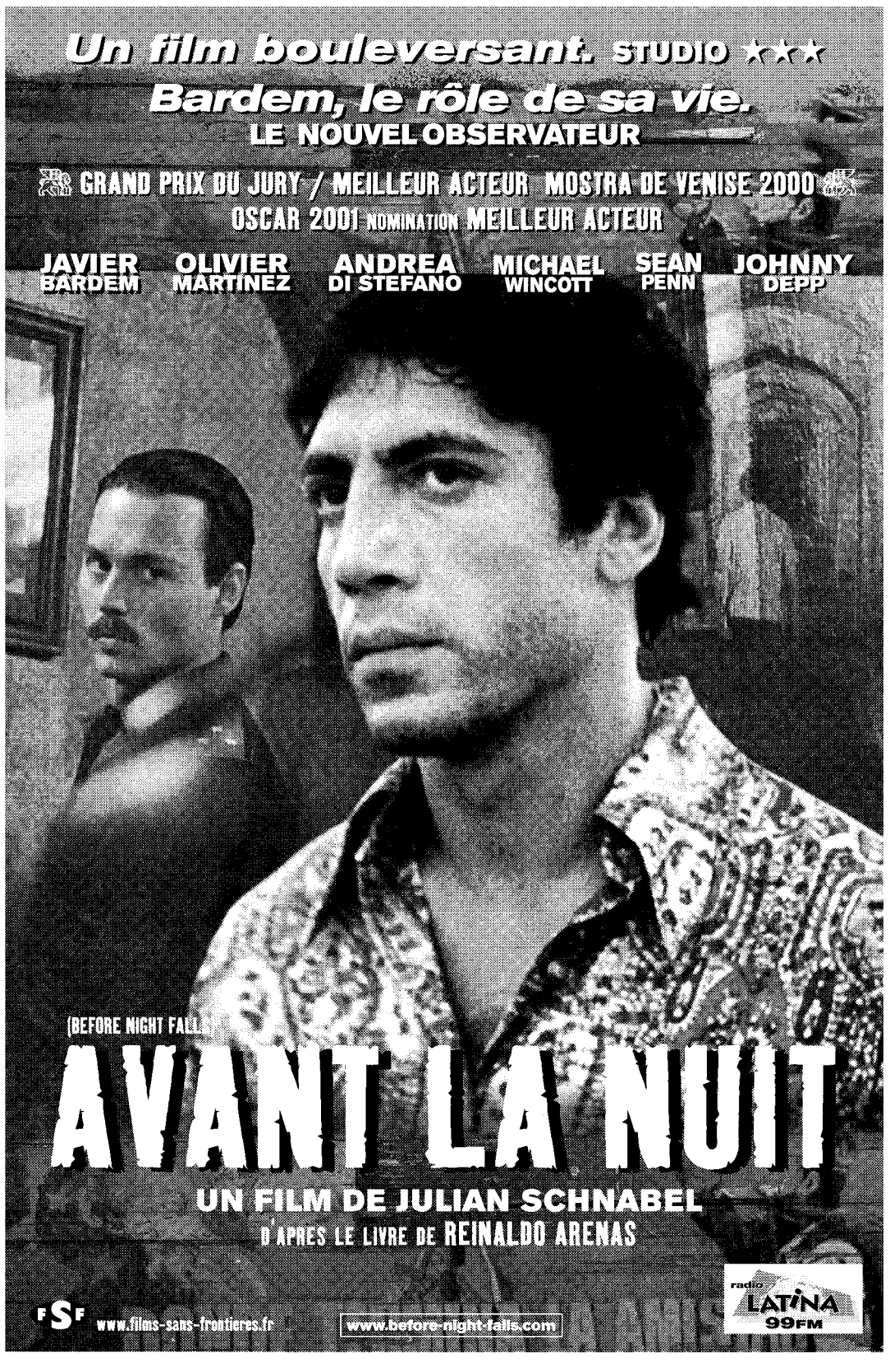

NOUVEAUX FILMS

HS HORS SERVICE

■ Deux hommes en noir, l'un très jeune, l'autre plus âgé, entrent par effraction dans un appartement. Ils doivent récupérer une disquette contenant des documents importants et abattre son propriétaire. La mission se transforme rapidement en leçon particulière pour un jeune tueur à gages qui apprend, sur le terrain, les rudiments de son métier de la bouche de son aîné. On se croirait dans *Pulp Fiction*, mais nous sommes dans *HS*, une parodie inutile du film de Tarantino qui surfe également sur la pop-culture, la bande dessinée et le second degré. L'argument du film – un tueur à gages qui décide de prendre brutalement sa retraite est pisté par son ancien patron – tient difficilement la route. Il faudrait pour cela que la remise à plat d'un genre cinématographique soit autre chose qu'une simple posture destinée à suivre la mode du jour. Empreint de cynisme, *HS* n'est rien d'autre qu'un sous-produit. ***S. Bd***

Film français de Jean-Paul Lilienfeld. Avec Dieudonné, Lambert Wilson, François Berléand, Lorant Deutsch. (1 h 35.)

GOURINE ET LA QUEUE DU RENARD

■ Après une espièglerie de trop, un jeune campagnard se réveille un matin affligé d'une queue de renard. Il devient l'objet de moqueries diverses de la part des villageois. Apprenant son existence, une rombière qui rêve d'une étole en fourrure se lance à sa poursuite, ainsi qu'un corbeau détective privé qui va tenter de le sortir de ce mauvais pas. *Gourine et la queue du renard* est un film d'animation norvégien qui se distingue par la qualité d'un dessin qui allie le réalisme et la satire. Dégagé des prescriptions de ses équivalents hollywoodiens (le héros fume et boit par exemple), le film est un sympathique conte moral qui souffre parfois d'une certaine langueur de la narration. ***J.-F. R.***

Film d'animation norvégien de Nille Tystad et John M. Jacobsen. (1 h 15.)

SORTIR

PARIS

Orient Express Moving Shnorers
Ils viennent du jazz, du contemporain, de la musique improvisée. Ils sont tous passionnés par la même cause : la musique klezmer. C'est une bande de musiciens qui prennent un malin plaisir à surfer à travers les époques. Vifs, virtuoses et drôles, ils s'intéressent autant au répertoire yiddish du début du siècle qu'aux digressions effrontées des groupes klezmer ayant participé au renouveau du genre à partir des années 1970. (CD *Klezmer Nova*, Universal).
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-44-92-78-05. De 100 F à 130 F.

MARSEILLE

XIes Rencontres internationales du théâtre méditerranéen
Marseille est la ville vedette et la première halte d'« Odyssée 2001 » ; cette *« aventure humaine »* et artistique a été rêvée par l'antenne française de l'Institut international du théâtre méditerranéen et par Richard Martin, son vice-président. Vingt-quatre pays de la Méditerranée ont adhéré (Espagne, Maroc, Algérie, Yougoslavie, Croatie, Italie, Grèce, Bulgarie, Roumanie...) à ce projet. Le *Constanta,* navire-école porte-hélicoptères, bateau *« brise-bêtise »* reconverti au service de la fraternité méditerranéenne et conçu comme un *« outil de création, de diffusion et de transport »*, jettera l'ancre dans vingt-cinq ports, de Nador (Maroc) à Braïla (Roumanie), en passant par Cagliari (Sardaigne) ou Ithaque (île ionienne)... A quai ou à bord, « Odyssée 2001 » rassemble de nombreux chantiers artistiques, théâtraux, musicaux, poétiques, plastiques, philosophiques... A chaque escale, passagers et artistes locaux se rejoignent. Au total, des créateurs par centaines.
Marseille (Bouches-du-Rhône). Théâtre Toursky, 16, promenade Léo-Ferré. Du 14 au 19 juin (à partir de 18 heures, quai J4 de La Joliette) ; en Méditerranée, jusqu'au 13 août. Tél. : 04-91-02-58-35. Accès gratuit.

UZÈS

Festival de la nouvelle danse
La Grande-Bretagne et ses voisins d'en haut et d'en face, l'Irlande et la France, sont à l'honneur de la sixième édition du Festival de la nouvelle danse, organisé par le Centre de développement chorégraphique d'Uzès et du Languedoc-Roussillon. Intitulé *Dance Festival*, l'événement, qui regroupe douze compagnies – britanniques (Philipp Gehmacher, Russel Maliphant, Akram Khan, Wayne McGregor), françaises (Karine Saporta, Hélène Cathala, Fabrice Ramalingom, Rita Cioffi, Barbara Sarreau, Bruno Pradet) et irlandaises (Liz Roche, Michael Keegan Dolan) –, est riche de créations et de premières. Une pensée-hommage sera rendue au chorégraphe disparu Bernard Glandier par la compagnie Alentours. Au programme, outre les spectacles présentés dans des lieux à eux seuls porteurs de magie (jardin et cour de l'évêché ; enclos de la Source), sont prévus : *tea-time* à l'hôtel des Consuls vers 16 h 30, occasion de rencontrer les artistes autour d'un thé et de crumbles aux fruits ; leçons de danses traditionnelles écossaises et irlandaises avec Mr. Livingstone Smith ; rendez-vous hip-hop avec les jeunes d'Uzès ; expositions ; Enfin, le 21 au soir, jour de la Fête de la musique, un grand bal sera donné place aux Herbes.
Uzès (Gard). Jardin et cour de l'évêché ; enclos de la Source. Jusqu'au 23. Tél. : 04-66-03-15-39. De 50 F à 120 F.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Femmes du Maroc
Dans la maison de mon père, de Fatima Jebli Ouazzini (Pays-Bas/Maroc, 1998) ; *El Batalett-Femmes de la Medina*, de Dalila Ennadre (France, 2000). Projections en présence de Dalila Ennadre.
Bobigny (Seine-Saint-Denis). Le magic Cinéma, rue du Chemin-Vert (centre commercial 2). Mo Bobigny - Pablo-Picasso. 20 heures, le 15. tél. : 01-41-60-12-34. 20 F la séance.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Le Crépuscule des Mayas
Amiens (Somme). Musée de Picardie, 48, rue de la République. Tél. : 03-22-97-14-00. Du 16 juin au 21 octobre. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé le 14 juillet. Fermé les lundis et le 14 juillet. 20 F ; (35 F, exposition + musée).

Dresde ou le Rêve des princes. La galerie de peinture au XVIIIe siècle
Dijon (Côte-d'Or). Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne. Du 16 juin au 1er octobre. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé mardi. Tél. : 03-80-74-52-70. 25 F.

Jean-Olivier Hucleux
Joinville (Haute-Marne). Château du Grand-Jardin, avenue de la Marne. Du 16 juin au 16 septembre. De 9 heures à 20 heures. Tél. : 03-25-94-17-54. 20 F.

Arman
Nice (Alpes-Maritimes). Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts. Du 16 juin au 14 octobre. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Tél. : 04-93-62-61-62. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Festival du roman policier et du roman noir
Place de la Bastille, côté boulevard Richard-Lenoir, Paris-11e. Mo Bastille. A partir de 12 heures, vendredi ; de 10 heures à 22 heures, le samedi ; de 10 heures à 20 heures, le dimanche. Accès gratuit.

Transes européennes Sextet
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Bibliothèque-François-Mitterrand. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-45-86-55-83. 90 F.

Dario Arboleda
Montreuil (Seine-Saint-Denis). Planète Andalucia, 56, rue Emile-Zola. Mo Robespierre. 21 heures, les 15, 16, 22 et 23. Tél. : 01-48-51-04-51. De 80 F à 100 F.

Jean-Philippe Viret, Edouard Ferlet, A. Banville
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 21 heures, les 15 et 16. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Christophe Marguet Quartet
7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4e. Mo Saint-Paul. 21 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.

El-Babilly, Mohammad Ibn Faris de Manama
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. 20 heures, le 15. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

Rozaneh
Avec les chanteuses iraniennes Parvin Javdan, Zoreh Bayat et l'ensemble Avaye Doos dirigé par Fariba Hedayati.
Forum des images, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mo Les Halles. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-44-76-62-00. De 60 F à 80 F.

Mohsen Keramati et Sariush Tala'i
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16e. Mo Pont-de-Neuilly. 20 h 30, le 15. 150 F.

Raul Barboza
Les Uns les Autres, 15, rue de Chevreul, Paris-11e. Mo Nation. 22 heures, le 15. Tél. : 01-43-70-22-40.

RÉGIONS

Osez être heureux
de Michel Vuillermoz et Rémy de Vos, mise en scène de Michel Vuillermoz.
Marseille (Bouches-du-Rhône). La Criée, 30, quai de Rive-Neuve. 20 h 30, les 16, 19, 22, 23 ; 17 heures, le 17 ; 19 heures, les 20 et 21. Tél. : 04-91-54-70-54. De 65 F à 160 F.

Second Hand-Clownstrophobie
de Saint-Pétersbourg, avec Natalia Fisson, Igor Sladkevich et Nikolay Kichev.
Montpellier (Hérault). Théâtre d'O, 140, route de Grabels. 21 heures, les les 16, 17, 19, 20. Tél. : 04-67-67-66-66. Durée : 1 h 30. De 40 F à 90 F.

Les Amours de Don Perlimplin avec Bélise en son jardin et Le jeu de Don Cristobal
de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Christian Schiaretti.
Reims (Marne). La Comédie, 3, chaussée Bocquaine. 19 h 30, le 16. Tél. : 03-26-48-49-00. De 30 F à 100 F. Dernière.

Système Castafiore
Marcia Barcellos et Denis Giuliani : *Diktat sur Gabuzomeuland.*
Mulhouse (Haut-Rhin). La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 19 h 30, le 16 ; 15 heures, le 17. Tél. : 03-89-36-28-28. 130 F.

Otello
de Verdi. Hans Drewanz (direction), Katja Drewanz (mise en scène).
Nantes (Loire-Atlantique). Opéra, 1, rue Molière. 20 heures, le 16. Tél. : 02-40-69-77-18. De 62 F à 297 F.

Ensemble orchestral de Paris
Œuvres de Beethoven. John Nelson (direction).
Sully-sur-Loire (Loiret). Auditorium, parc du château. 20 h 30, le 16. Tél. : 02-38-36-29-46. De 240 F à 290 F.

EN VUE

■ D'après un sondage de l'Institut sud-africain pour la justice et la réconciliation, 60 % des Noirs trouvent que les *« Blancs sont racistes »*, 50 % des Blancs que ce sont les Noirs qui le sont.

■ Dans Katmandou abasourdie par le massacre de la famille royale, où mardi 12 juin la vie reprenait son cours, un brahmane végétarien, vêtu comme le roi **Birendra**, se punissait en mangeant de la moelle de bœuf pour exorciser le mauvais sort, avant de quitter le palais à dos d'éléphant vers un exil volontaire en un lieu reculé du Népal.

■ Après avoir fêté à leur façon l'anniversaire de l'ex-président des Philippines **Josef Estrada** en tranchant le cou, l'an dernier, de deux prisonniers philippins, les rebelles du groupe **Abu Sayyaf**, qui récemment menaçaient d'envoyer pour ses 54 ans une tête coupée à la présidente **Gloria Arroyo**, auraient décapité un otage, mardi 12 juin, jour de l'indépendance nationale, *« en guise de cadeau »*.

■ En 1937 , à la naissance de l'ancien roi de Bulgarie, favori des sondages à l'approche des élections, les notes des écoliers avaient été augmentées d'un point dans tout le pays : *« Il est à la fois le souverain **Siméon II** qui inspire du respect, et le souvenir nostalgique du petit **Siméon** »*, explique **Ivan Krastev**, politologue à Sofia.

■ Interceptant des tomates en plein vol, ouvrant d'un clic sec des ombrelles pour parer des œufs, les gardes du corps des services secrets polonais ont invité la presse à applaudir leur habileté, mardi 12 juin, deux jours avant la visite officielle du président américain **George W. Bush**.

■ En une semaine, depuis que la municipalité de Vilnius a mis gratuitement 500 vélos à la disposition des habitants pour améliorer le cadre de vie, trois cents engins ont été volés, puis revendus sur un marché local, de 20 litas (s'ils sont restés orange) à 50 litas (s'ils ont été repeints).

■ Mardi 12 juin à Bourdelles, le Toulouse-Bordeaux a emporté à 140 kilomètres à l'heure un homme qui, pour mieux capter un appel avec son téléphone portable, s'était placé entre deux rails.

■ Le British Board of Film Classification, la commission de censure britannique, a coupé, en application de la loi sur la cruauté envers les animaux, la scène du film *Before Night Falls* où un oiseau mal dressé apparaît *« clairement stressé »*.

■ D'après le docteur **Jan Hirschmann,** de la faculté de médecine de l'université de Washington à Seattle, le divin **Mozart** serait mort d'une côte de porc avariée.

Christian Colombani

La France sous le regard d'un journaliste sud-africain

Après le voyage de Lionel Jospin en Afrique du Sud, James Clarke, éditorialiste du quotidien « The Star », se moque des prétentions et des habitudes françaises

***« LA FRANCE** est un pays de taille moyenne, situé en Europe, elle est un membre important de la communauté internationale, enfin, pas aussi important qu'elle croit l'être. »* Après la visite de Lionel Jospin et avant le match de rugby qui doit opposer samedi 16 juin l'Afrique du Sud à la France, James Clarke, un des éditorialistes du quotidien sud-africain *The Star*, journal surtout lu par la communauté blanche, s'amusait, le 7 juin, à fournir à ses lecteurs quelques *« données de base »* sur la France et les Français.

Sous le titre « Merci pour le champagne et pour Brigitte Bardot », le journaliste affirme dès la première ligne qu'il *« aime les Français »* et cite au rang des *« trésors nationaux : le Louvre, Eurodisney et Brigitte Bardot. Pour Bardot, si tu ne sais pas qui c'est, demande à ton père »*, précise James Clarke. L'actrice française est également répertoriée au rang des *« contributions françaises à la civilisation »*, comme le camembert et le champagne, camembert que les Sud-Africains mangent chaud, agrémenté de confiture. *« La France se considère comme un pays moderne même s'il est pratiquement impossible d'y trouver une bonne* "boerewors" (saucisse tenant lieu de plat national en Afrique du Sud). » Les clichés sur la cuisine française semblent être les mêmes à l'extrême sud du continent africain que sur l'autre rive de la Manche, et James Clarke ne se prive pas d'un petit paragraphe sur ces gens qui *« mangent des escargots mais pas des limaces, des cuisses de grenouille et même des petits oiseaux »*.

L'ART DE LA GUERRE ET DE LA TABLE

Le Français est *« pathologiquement lugubre »* et *« presque aussi mal habillé que l'Anglais »*. Il *« sent l'ail et est très indiscipliné »*. *« Boire et fumer sont ses activités principales, en voiture il utilise plus souvent le klaxon que les freins. » « Il porte une baguette sous le bras et des prénoms de fille comme Michèle ou Jean »*, ce dernier étant en anglais exclusivement féminin. En plus, il *« persiste à parler français, même si certains pratiquent l'anglais sous la torture »*. Vue d'Afrique du Sud, la France vit sous un régime *« démocratique mais brouillon »*, où des *« élections se tiennent plus ou moins en permanence »*. Le pays est divisé administrativement en *« régions, départements, cantons, communes, villages, cafés, toilettes repoussantes et salles de bain minuscules »*. Une des préoccupations principales du Parlement est de *« faire exploser des bombes atomiques le plus loin possible de la France »*. Parmi les héros nationaux, James Clarke cite *« Napoléon et Tintin »*, un Belge. Il ajoute à cette courte liste le général de Gaulle *« qui maintenant est un aéroport »*.

Aujourd'hui, la France a une économie *« importante et diversifiée, ce qui est étonnant vu que l'on y travaille très peu ». « Quand ils ne prennent pas quatre heures pour déjeuner, les Français sont en grève ou bloquent les rues avec des camions et des tracteurs. »* Présentée par le *Star*, la France est un pays partagé entre l'art de la guerre et celui de la table, ses principales exportations étant *« le vin, les armes nucléaires, le parfum, les missiles guidés, le champagne, les avions de chasse et le camembert »*.

James Clarke conseille tout de même la France aux Sud-Africains, *« un pays avec une histoire riche, de magnifiques paysages et un climat tempéré »*, en précisant que, même s'il n'y a pas de graves problèmes d'insécurité, les touristes doivent savoir que le pays est *« de temps en temps envahi par les Allemands »*.

Fabienne Pompey

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Bernard Guetta

■ Je te tiens, tu me tiens. C'était cartes sur table, silence contre silence ou bien trotskisme contre Mairie de Paris : si vous voulez la fange, vous l'aurez. Sans doute était-ce de bonne guerre, mais la politique et la France, hier, sont tombées bien bas, si bas qu'on ne peut que s'effrayer à l'idée d'une campagne présidentielle dans laquelle les deux principaux candidats n'auraient qu'une alternative, s'absoudre l'un l'autre ou s'abaisser ensemble. Cette perspective est si peu exaltante qu'on a envie de regarder ailleurs et que, plus on regarde, moins il est évident que le gagnant doive obligatoirement être l'un des deux favoris. C'est la règle, mais est-ce le plus probable ? Est-ce, cette fois-ci, certain ? Au total, 26, 27, 28 % de voix de gauche n'iraient pas à Lionel Jospin au premier tour. Près de 20 % des voix de droite peuvent manquer à Jacques Chirac. La présidentielle de 2002 est ouverte, totalement ouverte – à droite comme à gauche.

LIBÉRATION
Jean-Michel Thenard

■ Comme président, vous préférez un trotskiste ou un affairiste ? Au rythme où démarre la campagne, c'est bien l'affiche qui risque d'être proposée aux Français l'an prochain au deuxième tour de la présidentielle. Belle alternative qui « poubelliserait » bilans, programmes, visions d'avenir, et ne laisserait voir de la politique que bassesses, coups tordus et crocs-en-jambe... Ce débat à hauteur de soupirail est d'un drôle à pleurer. Le pire, c'est qu'il n'est pas de raisons qu'il s'arrête. A défaut de pouvoir taper Jospin sur son bilan, la droite ne peut l'attaquer que sur sa personnalité, ses *« qualités d'homme d'Etat »*. Après cinq ans de cohabitation, c'est une *trash* présidentielle qui s'annonce.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Laurent Joffrin

■ Le trotskisme mène à tout, à condition d'en sortir. Pourtant, il y a une bizarrerie dans ce passé jospinien. Celui qui allait tenter une heureuse réhabilitation de la politique, celui qui allait, plutôt légitimement, adopter comme slogan dans la présidentielle « Jospin, c'est clair » a tout de même commencé dans l'obscurité. Curieux paradoxe. Que Jospin ait été trotskiste ne gêne à vrai dire personne. Au jeu des origines, tout le monde a ses zones d'ombre. Une rumeur nauséabonde affirme même que Jacques Chirac a été gaulliste. L'ennui, c'est que le premier ministre fut en même temps trotskiste et socialiste. Quelle drôle de vie politique que celle qui consiste à travailler à la fois pour le premier parti de France et pour l'un des plus petits et des plus sectaires. L'auraient-ils su que les militants socialistes de l'époque seraient tombés de leur chaise ! C'était il y a plus de vingt ans ? Certes, mais quelle étrange psychologie que celle, hybride, d'un capitaine de paquebot alliée à celle d'un sous-marinier ? Et pourquoi l'avoir admis si tard ? Comme l'a dit Lionel Jospin de François Mitterrand : on aurait attendu du leader de la gauche un itinéraire plus simple.

www.web-tricheur.net

Internet et les technologies nouvelles améliorent la qualité de la vie des cancres

***« TRICHE**, pompe, gruge et antisèches » :* le site de Cyrille et Romain, élèves de terminale S, se présente comme une *« Encyclopédie »* des techniques du parfait cancre. Au chapitre « Bonnes excuses » permettant d'expliquer un retard, Web-tricheur propose une liste quasi exhaustive, allant du décès imaginaire d'un proche aux lentilles de contact perdues. Pourtant, il est constaté que, parfois, les plus efficaces sont les *« excuses bidon, à ne tenter que si le prof a de l'humour et qu'il est de bonne humeur » : « Je triais mes cartes Pokemon » ; « Je me suis fait kidnapper, d'ailleurs il faudrait payer la rançon. »* Un simple *« Désolé, horoscope défavorable »*, a provoqué le fou rire de la classe, contre lequel le professeur n'a pas pu lutter. Pour les cas d'absentéisme aggravé, Cyrille et Romain ont mis en place un générateur d'excuses aléatoires très sophistiqué : *« Je n'ai pas vu le temps passer, je traduisais "Guerre et paix" en chinois »*.

Autre outil essentiel : l'antisèche. Cyrille et Romain passent en revue les grands classiques : la fausse feuille de brouillon, l'encre invisible ou le classeur à couverture translucide.

Mais les deux encyclopédistes sont aussi des innovateurs, capables de mettre les technologies nouvelles au service de leur cause. Ils ont créé un atelier en ligne de fausses étiquettes à placer sur des flacons de Tipex et des bâtons de colle. L'aspirant-tricheur doit d'abord taper le texte de son antisèche dans la fenêtre de dialogue du site, qui possède le même format que l'étiquette à imiter et arbore des imitations parfaites des logos. Il suffit ensuite d'imprimer la page et de la coller sur le produit par-dessus l'étiquette d'origine.

Le chapitre intitulé « S'occuper en cours » est réservé aux périodes noires : *« Le conseil de classe approche et tu as décidé de venir. »* Web-tricheur propose une trentaine de jeux à pratiquer en classe : le tennis-stylo, le foot à encre, l'escrime au Stabilo Boss, la colle-party... Une mention spéciale est décernée aux calculatrices permettant de faire des parties de Tetris ou de réussite. Côté travaux pratiques, Cyrille et Romain recommandent la fabrication de sarbacanes à partir de stylos et de critériums, photos à l'appui.

D'ordinaire, le site est régulièrement enrichi grâce aux contributions des internautes, mais, cette semaine, la mise à jour laisse à désirer, car Cyrille et Romain passent leur bac.

Julien Pot

SUR LA TOILE

TURQUIE-CENSURE

■ Le Parlement turc a adopté une loi visant à sanctionner la diffusion via Internet *« d'informations mensongères »* ou *« diffamatoires »*. En revanche, le gouvernement a retiré au dernier moment un article qui aurait obligé tous les auteurs de sites Internet à soumettre leurs pages aux autorités pour contrôle avant publication. Ce projet de censure préalable, qui aurait nécessité la mise en place d'une lourde structure bureaucratique, avait suscité une vaste campagne de protestation en Turquie et à l'étranger. – *(AFP.)*

FRANCE-SÉNÉGAL

■ Quelques jours avant sa visite officielle en France, le président du Sénégal, Addoulaye Wade, a accepté de répondre en direct aux questions des internautes, jeudi 14 juin, de 19 heures à 20 heures, sur le site Web de Radio France Internationale (RFI). Le président compte notamment aborder les thèmes suivants : les relations franco-sénégalaises, les crises en Afrique de l'Ouest, le rôle de l'Union africaine et la démocratie au Sénégal.
www.rfi.fr
www.canalchat.com

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	96F/14,64€
❑ 3 semaines	(19 n°)	139F/21,19€
❑ 1 mois	(26 n°)	173F/26,37€
❑ 2 mois	(52 n°)	378F/57,63€
❑ 3 mois	(78 n°)	562F/85,68€
❑ 12 mois	(312 n°)	1 980F/301,85€

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@sceabt.com

Votre numéro d'abonné **(impératif)** : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Prénom : ..... Nom : .....
Commune de résidence habituelle (impératif) : |_|_|_|_|_|
❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....
❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....
Votre adresse de vacances :
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

101MQVAC

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint
❑ Carte bancaire n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Trois points *par Luc Rosenzweig*

IL SUFFIT, aujourd'hui, de prononcer le mot « trotskiste » pour mettre en marche le moteur paranoïaque d'une pensée qui se fonde sur la permanence d'un complot fomenté par des forces occultes pour tromper et asservir les braves gens. La droite parlementaire française a fini par comprendre qu'il fallait désormais titiller le plus souvent possible Lionel Jospin avec cet adjectif difficilement prononçable dans nos terroirs, pour en tirer quelques bénéfices politiques. Et, forcément, cela énerve le premier ministre, qui s'est laissé aller, devant les caméras présentes à l'Assemblée nationale à riposter en mettant en cause quelqu'un de très important sans le nommer. Et nous voilà en pleine chicaya cohabitationniste, dont on peut présager qu'elle ne va pas s'arrêter là.

Cela fait très longtemps que les francs-maçons servent ainsi de support aux fantasmes des gens qui pensent que la source de leurs désagréments dans la vie provient des manigances d'une société secrète attachée à leur perte. Michel Field, pour qui il était difficile d'exercer son métier d'arbitre de débats sur le sujet trotskiste, puisqu'il ne se cache pas d'avoir eu, lui aussi, quelques affinités avec l'une des chapelles de cette Eglise, s'était donc rabattu sur les loges qui n'abritent pas de concierges. Avec, comme justification, une actualité qui voit un procureur, Eric de Montgolfier, dénoncer et agir publiquement contre les agissements de juges relevant d'une obédience maçonnique, la Grande Loge nationale française. Ce dernier, qui était présent sur le plateau, impressionna par la modération de son discours, qui visait à couper court à toute dérive paranoïde, tout en restant très ferme sur des positions implacables à l'encontre des petits arrangements entre amis qu'il a découverts en débarquant sur la Côte d'Azur.

On n'en dira pas autant de la journaliste Guylaine Ottenheimer qui vient de publier un livre prétendant dévoiler l'emprise maçonnique sur le fonctionnement des institutions de notre pays. Cette dame, qui semble persuadée qu'elle détient une vérité incontestable, puisqu'elle affirme avoir fouiné dans les recoins de cette nébuleuse, ne supporte pas la moindre contradiction apportée, sur le plateau, par les porte-parole des diverses obédiences. Elle s'agite, lève les yeux au ciel, lance des regards furibards vers la caméra lorsqu'on tente de lui expliquer qu'elle a été, peut-être, un peu vite en besogne accusatrice. On voit bien là les limites d'une attitude visant à exiger la transparence généralisée. Il est bon, à notre avis, qu'il existe encore des lieux préservés des caméras et de la parité.

JEUDI 14 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club LCI. La peine de mort aux Etats-Unis. **LCI**
21.00 Standardisation, la guerre des normes. **Forum**
21.35 et 23.10 Thema. Sexe : les garçons et les filles vivent-ils sur la même planète ? **Arte**
23.00 La nature dénaturée. L'environnement. **France 3**
23.00 Le Tennis côté femmes. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Willy Sagnol ; Akhenaton. **Canal +**
19.30 et 0.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.55 Envoyé spécial. Les silences dans l'Eglise. Sida : Le retour du risque. Henri Salvador : le rire chantant. **France 2**
22.35 Boléro. L'actualité des films d'amour. L'agenda vidéo. L'agenda livres. La robe de mariée d'un couturier. Les clips. Invitée : Pierre Pallardy. **Monte-Carlo TMC**
23.15 Courts particuliers. Lambert Wilson. **Paris Première**
23.25 Toutes les télés. Britain's Bitchiest Babes. That's Amore. Love Love Train. Tourist Trap. Boys Meet Girls. Michael Hill. « Tournez manège » suédois. Le zapping de la télé mondiale. Invité : Arturo Brachetti. **M 6**
23.35 Le Club. Agnès Varda. **Ciné Classics**

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. MSF Nicaragua. [4/5]. **Arte**
20.30 Histoires d'avions. **Planète**
20.30 Souviens-toi du futur. [5/13]. **Histoire**
20.35 La Science et la Guerre. Ennemi de l'humanité. **La Chaîne Histoire**
20.46 Thema. Quand les garçons parlent sexe. Désirs de filles. **Arte**
21.00 Rachmaninov, the Secret Island. L'île secrète, portrait en sept variations. **Mezzo**
21.05 François Mitterrand, conversations avec un président. [1/5]. On ne peut rien contre la volonté d'un homme. **TV 5**
21.20 L'Homme technologique. [5/8]. Temps et mouvement. **Planète**
22.00 Un autre regard. Bénin, Espagne et Turquie. **Voyage**
23.10 L'Inde fantôme, réflexions sur un voyage. [7/7]. **Planète**
23.10 Histoires de chevaux. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

21.00 Golf. US Open (1er jour). **Canal + vert**

MUSIQUE

19.30 La Maîtrise de Radio France au festival Eclats de voix 1998. Avec Gilone Gaubert-Jacques, violon ; Françoise Duffaud, violon ; Emmanuel Jacques, violoncelle. Dir. Denis Dupays. **Muzzik**
22.35 Jazz Open 1995. **Muzzik**
22.55 Quatuor à cordes, de Maurice Ravel. Avec Cécile Brey, violon ; Marc-André Corny, violon ; Marie Poulanges, alto ; Frédéric Desfossez, violoncelle. Par le Quatuor Wolfmeier. **Mezzo**
23.35 Soul & Acid Jazz. Au 30e Festival de jazz de Montreux. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 L'Eté de Zora. Marc Rivière. **Festival**
20.55 Une femme sur mesure. Detlef Rönfeldt. ○. **Monte-Carlo TMC**
22.05 Une semaine au Salon. Dominique Baron. **Festival**
22.40 Au cœur du scandale. David Greene. ○. **TF 1**
23.30 Passion torride. Neal Sundstrom. ○. **TF 6**
23.40 Mont-Oriol. Serge Moati. [1/2]. **Festival**

SÉRIES

19.50 Homicide. La nuit de la pleine lune. **Série Club**
20.05 Madame est servie. Devine qui vient s'installer ? ○. **M 6**
20.20 Friends. Celui qui prenait des coups. **RTL 9**
20.40 Buffy contre les vampires. Incantation. **Série Club**
20.50 Navarro. Jusqu'au bout de la vie. **TF 1**
21.05 Urgences. Bonne chance, Ruth Johnson. Le faiseur de miracles. Sacrée Amanda Lee. **TSR**
22.15 Freaks and Geeks. Faits divers ○. **Série Club**

FILMS

16.35 Un crime dans la tête ■■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1962, 125 min) ○. **Cinéfaz**
17.20 L'Inconnu du Nord-Express ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1951, 100 min). **TCM**
18.30 Antoine et Antoinette ■■ Jacques Becker (France, 1947, 90 min) ○. **Ciné Classics**
19.00 Calme blanc ■■ Philip Noyce (Austr., 1989, 105 min). **TCM**
20.30 Tout feu tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Le Dahlia bleu ■■ George Marshall (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**
20.45 Thé et sympathie ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1956, 125 min). **TCM**
21.00 Jules et Jim ■■■ François Truffaut (France, 1962, 110 min) ○. **Paris Première**
21.00 Place Vendôme ■■ **Nicole Garcia. Avec Catherine Deneuve, Jean-Pierre Bacri** (France, 1998, 120 min) ○. **Cinéstar 2**
22.10 Vivre sa vie ■■ Jean-Luc Godard (France, 1962, 85 min) ○. **Ciné Classics**
22.40 Les Hommes du président ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.50 La Toile d'araignée ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) ○. **Canal Jimmy**

23.50 Show People ■■■ **King Vidor. Avec Marion Davies, William Haines** (EU, 1928, 80 min). **Arte**
0.40 Il faut sauver le soldat Ryan ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, v.o., 165 min). **Cinéstar 2**
0.50 Atlantic City ■■ Louis Malle (France - Canada, 1980, 100 min) ○. **Cinétoile**
1.10 Le Signe de la croix ■■ Cecil B DeMille (Etats-Unis, 1932, v.o., 120 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Sunset Beach.
18.15 et 1.10 **Exclusif.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Le Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Navarro. Jusqu'au bout de la vie.
22.40 Au cœur du scandale. Téléfilm. David Greene ○.
1.40 TF 1 Nuit, Météo.

FRANCE 2

17.35 Hartley, cœurs à vif ○.
18.25 Nash Bridges ○.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 1.30 **Journal, Météo.**
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Un spécialiste, portrait d'un criminel moderne ■ Film. Eyal Sivan ○.
1.35 Nikita. Le père absent ○.

FRANCE 3

16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 Tous égaux.
20.55 Soirée spéciale « La nature dénaturée ». La Rivière Film. Mark Rydell ○. **23.00** La Nature dénaturée. L'environnement.
23.55 Météo, Soir 3.
0.25 Texto. Jardins d'enfance.
1.00 Espace francophone.
1.25 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

17.10 Basket-ball.
► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Dilbert ○.
18.30 Canal + classique ○.
18.40 Nulle part ailleurs cinéma.
19.00 Nulle part ailleurs ○.
20.00 Comme un aimant ■ Film. Akhenaton et Kamel Saleh ○.
22.05 Lain. Psyché ○.
22.35 South Park, le film, plus long plus grand et pas coupé ■ Film. Trey Parker (v.o.) ◘.
23.55 Golf. US Open (1re journée).

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Birmanie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.45 Thema. Sexe : les garçons et les filles vivent-ils sur la même planète ? **20.46** Quand les garçons parlent sexe. **21.35** et 23.10 Débat. Sexe : les garçons et les filles vivent-ils sur la même planète ? **22.15** Désirs de filles.
23.50 Show People ■■■ Film. King Vidor.
1.10 Cathédrales.

M 6

17.10 Highlander ○.
18.10 Le Caméléon ○.
19.05 et 20.40, 20.55 **Loft Story.**
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ○.
23.25 Toutes les télés.
0.40 Drôle de scène.
1.05 E = M 6 découverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Le Gai Savoir. Michel Balivet.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Sollers (*Eloge de l'infini*).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Marc Soustrot. Œuvres de Fauré, Jost, Mozart, Schubert.
22.00 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Le violoniste Vladimir Spivakov. Œuvres de Prokofiev, Chostakovitch, Beethoven, Bach, Mozart, Schubert, Hartmann.
22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Par les Solistes de l'Orchestre de Paris. Œuvres de Jarret, Stravinsky, Gould, Desenclos, Mantovani, Gershwin, Shaw, Youmans.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Thema

Daniel Leconte ne cache pas que le thème du débat de ce soir est une forme de réponse à « Loft Story ». L'émission d'Arte est d'ailleurs diffusée ce jeudi, en concurrence frontale avec cette dernière. Dans « Loft » la parole est constamment censurée, édulcorée. Sur Arte, ce soir, les jeunes parlent de sexe en toute liberté, prononcent des mots sans tabous ni pudeur, car c'est ainsi qu'ils parlent de sexe dans la vraie vie.

France 2

20.55 Envoyé spécial

Octogénaire, Henry Salvador prouve par le chant qu'il n'a jamais désarmé : *Chambre avec vue*, album tout en langueurs veloutées, a relancé en 2000 la carrière d'un artiste cultivant les extrêmes. « Envoyé spécial » l'a suivi au Printemps de Bourges, et tente de retrouver les clés d'un succès très atypique dans l'industrie de la chanson. Henry Salvador est un drôle de paradoxe.

Arte

23.50 Show People ■■■

King Vidor est au sommet de son art lorsqu'il réalise cette chronique de mœurs à la fois critique, nostalgique et tendre. Il aimait passionnément son métier. Il fit la preuve que Marion Davies (Peggy Pepper) était une femme intelligente et une comédienne de talent. Des célébrités de l'époque traversent ce film. La fiction et la réalité hollywoodiennes se rejoignent. Arte présente une copie restaurée.

VENDREDI 15 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 De père en fils. **Forum**
22.00 Désir d'ivresse et alcoolisme. **Forum**
23.00 Femmes en jazz. **Forum**

MAGAZINES

13.05 Faxculture. Rendez-vous exceptionnel avec Jean-Luc Godard. **TV 5**
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Antoine de Caunes ; Iggy Pop. **Canal +**
19.00 Tracks. Spécial hip-hop. **Arte**
19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 Thalassa. Escale sur la Côte d'Opale. **France 3**
21.00 Top bab. Invité : Garnier Philippe. **Canal Jimmy**
21.00 Recto verso. Jacques Villeret. **Paris Première**
22.35 Bouillon de culture. La France a-t-elle encore les moyens de promouvoir sa langue et sa culture ? Invités : Yves Dauge ; Bruno Delaye ; Philippe Reliquet ; Lluìs Maria Todó ; Juan Angel Torti ; Cavanna. **France 2**
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.25 Anciennes civilisations. [2/13]. Rome et l'antiquité. **Planète**
17.50 Souviens-toi du futur. [5/13]. De David Bowie à Marilyn Manson : les transformistes. **Histoire**
18.05 Les Noirs dans le cinéma américain. **CinéCinémas**
18.05 Le Monde des animaux. [24/24]. Animaux en danger. **La Cinquième**
18.15 Cinq colonnes à la une. **Planète**
18.25 L'Actors Studio. Martin Short. **Paris Première**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Le commerce des esclaves. **La Chaîne Histoire**
20.00 Pilot Guides. Le Brésil. **Voyage**
20.15 La Vie en feuilleton. MSF Nicaragua. [5/5]. Fins de missions. **Arte**
20.30 Angélique Kidjo. L'amazone. **Planète**
20.30 Souviens-toi du futur. [6/13]. De Gainsbourg à IAM : les artisans du verbe. **Histoire**
20.35 Les Mystères de la Bible. L'Apocalypse. **La Chaîne Histoire**
20.55 Mon mari est un gangster. **Odyssée**
21.00 Civilisations. Les Grandes Batailles du passé. [2/14]. **Histoire**
21.25 On nous parle d'Amérique latine. **Planète**
21.45 Les Terres de la région nord du Kenya. **Odyssée**
22.00 Dancing in the Street. [3/10]. So You Want to Be a Rock'n Roll Star. **Canal Jimmy**
22.00 La Lettonie entre la mémoire et l'oubli. **Histoire**
22.00 Sous la mer. La Grande Barrière de corail. **Voyage**
22.15 Grand format. Le Journal d'Indira Berisha. **Arte**
22.25 Les Dossiers de la Crime. Les Nouveaux Détectives. Le feu aux poudres. **13ème RUE**
23.00 Biographie. Edgar Allan Poe. **La Chaîne Histoire**
23.00 Le Combat des humbles, la libération du centre de la France. [1/3]. **Planète**
23.30 Renaissance. Lumière et liberté. **Odyssée**
0.00 Pilot Guides. Rio de Janeiro. **Voyage**
0.10 Les rythmes nous parlent. [1 et 2/8]. Raï. Blues. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Catalogne. **Eurosport**
16.00 Golf. Circuit européen. Masters féminin d'Evian (3e jour). **Canal + vert**
20.30 Volley-ball. Ligue mondiale. Poule A : France - Italie (1er match). **Eurosport**
21.00 Golf. US Open (2e jour). A Tulsa (Oklahoma). **Canal + vert**
3.05 Basket NBA. Play-off. Finale (5e match) : Philadelphia Sixers - Los Angeles Lakers. **Canal +**

DANSE

22.05 Soirée Bill T. Jones. Love Defined. Chorégraphie de Bill T. Jones. Musique de Johnston. Avec Pierre Advocatoff, Thierry Allard, Elisabeth Amiel, Hacène Bahiri, Nathalie Delassis, Sylvie Dhuyvetter, Nicolas Dufloux, Bernard Espinasse. Et avec Françoise Joullié, Dominique Laine, Philippe Lormeau, Arnold Wohlschies. **Mezzo**
22.40 Les Caméléons. Chorégraphie de Josef Nadj. Par la Compagnie Anomalie. Avec Josef Nadj (le gardien). **Mezzo**

MUSIQUE

19.35 Betty Carter. A Montréal, en 1982. Avec Khalid Moss ; Lewis Nash ; Curtis Lundy. **Muzzik**
22.25 Egberto Gismonti. **Muzzik**
23.00 Joni Mitchell. En 1998. **Canal Jimmy**
23.15 Tony Bennett. A Montréal, en 1985. **Muzzik**
23.40 Johnny à la Tour Eiffel. Concert enregistré au pied de la Tour Eiffel, à Paris, le 10 juin 2000. **TSR**
23.45 La Traviata. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti. **Mezzo**
0.15 McCoy Tyner & the Latin All Stars. Festival Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.00 Mission secrète sur Internet. Eric Champnella. **Disney Channel**
20.30 Mieux vaut tard que jamais. Luca Manfredi. **Festival**
20.45 Le Plongeon de Véra. Dominik Graf. **Arte**
20.45 Les flics aux trousses. Alexander Wright. **RTL 9**
20.55 Rideau de feu. Igaal Niddam ○. **Monte-Carlo TMC**
22.05 La Face cachée de la Lune. Josep Lluis Comeron. **Festival**
22.10 Jon Benêt Ramsey, un meurtre parfait. Lawrence Schiller. [2/2]. **TSR**
23.35 Mont-Oriol. Serge Moati. [2/2]. **Festival**
23.40 Vengeance tous risques. Andrew Stevens ◘. **TF 6**
0.05 Michel Strogoff. [4/7]. Jean-Pierre Decourt ○. **TMC**

COURTS MÉTRAGES

0.20 Histoires courtes. *Epidermique.* Celia Canning ○. *Carpe diem.* Elisabeth Aubert-Schlumberger ○. **France 2**

SÉRIES

18.10 Le Caméléon. Pilote de chasse ○. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. Poubelles humaines. ○. **Monte-Carlo TMC**
19.50 Homicide. Pour le bien du pays. **Série Club**
20.05 Madame est servie. [1/2]. L'ex d'Angela ○. **M 6**
20.20 Friends. Celui qui enviait ses amis. **RTL 9**
20.45 New York District. Journal à scandale ○. Querelle de pouvoir. ○. **13ème RUE**
20.50 Maigret. Madame Quatre et ses enfants. ○. **France 2**
20.55 Stargate SG-1. Pouvoir absolu. ○. La lumière. **M 6**
21.30 Felicity. Petites embrouilles en famille. **TF 6**
22.15 Alien Nation. Generation to Generation. ○. **Série Club**
22.50 Ally McBeal. Reach Out and Touch (v.o.). ○. **Téva**
1.10 Friends. Celui qui a vu mourir Rosita (v.o.) ○. Ceux qui avaient trente ans (v.o.) ○. **Canal Jimmy**

FILMS

15.45 Western ■■ Manuel Poirier (France, 1997, 130 min) ○. **Cinéstar 1**
15.50 Le Dernier Rivage ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1959, v.o., 130 min) ○. **Cinétoile**
16.20 Barton Fink ■■■ Ethan Coen et Joel Coen (Etats-Unis, 1991, 110 min) ○. **Cinéfaz**
16.50 Vivre sa vie ■■ Jean-Luc Godard (France, 1962, 85 min) ○. **Ciné Classics**
18.40 L'Ennemi public ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
19.10 La Loi du silence ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1953, 95 min) ○. **TCM**
20.30 Lady Hamilton ■■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Il faut sauver le soldat Ryan ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min). **Cinéstar 1**
21.00 Le Souffle au cœur ■■ Louis Malle (France, 1971, 115 min) ○. **Cinétoile**

22.25 Camille Claudel ■■ **Bruno Nuytten. Avec Isabelle Adjani, Gérard Depardieu** (France, 1988, 170 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.30 Les Indomptables ■■ Nicholas Ray (EU, 1952, 120 min). **TCM**
22.55 Les Félins ■■ René Clément (France, 1963, 95 min) ○. **Cinétoile**
23.05 Le Dahlia bleu ■■ George Marshall (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**
23.05 Eyes Wide Shut ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 154 min) ◘. **Canal +**
23.45 Haut les mains ■■■ Jerzy Skolimowski (Pologne, 1981, v.o., 75 min). **Arte**
0.30 Honkytonk Man ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, v.o., 120 min) ○. **Cinétoile**
0.45 Antoine et Antoinette ■■ Jacques Becker (France, 1947, 90 min) ○. **Ciné Classics**

1.15 Small Soldiers ■■ **Joe Dante. Avec Kevin Dunn, Kirsten Dunst** (Etats-Unis, 1998, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
2.15 Rocco et ses frères ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1960, 170 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Jalousie criminelle. Téléfilm. Larry Shaw ○.
16.30 Les Dessous de Palm Beach.
17.25 Sunset Beach.
18.15 et 1.35 **Exclusif.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Rêve d'un soir.
23.10 Sans aucun doute.
0.55 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
15.55 Planque et caméra.
16.05 et 22.30 **Les Jours euros.**
16.10 Rex.
16.55 Un livre.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 et 0.15 **CD' aujourd'hui.**
17.35 Hartley, cœurs à vif.
18.25 Nash Bridges.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Maigret. Madame Quatre et ses enfants ○.
22.31 Bouche à oreille.
22.35 Bouillon de culture. La France a-t-elle encore les moyens de promouvoir sa langue et sa culture ?
23.55 Journal, Météo.
0.20 Histoires courtes.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 La Prisonnière de son passé. Téléfilm. Mimi Leder ○.
16.30 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Les Jours euros.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Thalassa. Escale sur la Côte d'Opale.
22.10 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.
1.20 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

13.45 La Mouette et le Chat Film. Enzo D'Alo ○.
15.00 3 copains, 2 ex, 1 amour. Téléfilm. Thomas Berger ○.
16.30 En toute complicité Film. Marek Kanievska ○.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Dilbert .
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Dogma ■ Film. Kevin Smith. ○.
23.05 Eyes Wide Shut ■■■ Film. Stanley Kubrick. ◘.
1.40 Golf. US Open.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.40 **Le Journal de la santé.**
14.05 Les Pages rouges de l'Histoire.
14.35 Françoise Dolto.
15.30 Jangal.
16.00 Le Système Ikea. [4/4].
16.35 Les Ecrans du savoir.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks. Spécial hip-hop.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. MSF Nicaragua. [5/5]. Fins de missions.
20.45 Le Plongeon de Véra. Téléfilm. Dominik Graf.
22.15 Grand format. Le Journal d'Indira Berisha.
23.45 Haut les mains ■■■ Film. Jerzy Skolimowski (v.o.).
1.00 Le Dessous des cartes. Les territoires de la Palestine.
1.15 Adieu petite Film. Imanol Uribe.

M 6

13.35 La Recette du bonheur. Téléfilm. Donald Kraemer ○.
15.25 Les Routes du paradis.
16.20 M comme musique.
17.10 Highlander.
18.10 Le Caméléon. Pilote de chasse ○.
19.05 et 20.40, 1.15 **Loft Story.**
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie.
20.37 Météo des plages.
20.38 Un jour à part.
20.55 Stargate SG-1. Pouvoir absolu ○. La lumière ○.
22.35 Sliders, les mondes parallèles.
0.20 Live Zone.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. A Chicago.
20.30 Black & Blue. Quand le tango est là. Invité : Gilles Anquetil.
21.30 Cultures d'islam. La fin des juifs au Maghreb.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Dire je dans un corps d'homme.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. L'auberge des songes.
19.07 A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand UER. Donné en direct, salle Pleyel, à Paris, et diffusé simultanément sur les radios de Berlin, Sarrebruck, Leipzig et Francfort, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Claus Peter Flo.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Christian Brun, guitare, Baptiste Trotignon, piano, Gilles Naturel, contrebasse, Bruno Ziarelli, batterie.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. L'Orchestre de Meiningen.
22.30 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Bach, Reger, Elgar, Debussy.

Le Monde TELEVISION

M6

20.55 Stargate SG-1

Une adaptation sous forme de série télé du *Stargate*, réalisé en 1994 par Roland Emmerich, habile mélange de science-fiction et de péplum. L'équipe SG-1, sous les ordres du colonel O'Neill (Richard Dean Anderson), a pour mission de découvrir, à travers la « porte des étoiles », de nouveaux mondes, à la recherche d'alliances pour lutter contre les envahisseurs Goa'ulds. Une réussite.

BFM

22.00 Business FM

Le succès de BFM, radio d'information en continue, est d'abord dû à la bonne tenue de son information économique. Emission emblématique, *« Business FM »* est, depuis le 21 mai, présenté du lundi au vendredi de 22 à 23 heures par Martial You. L'émission se divise en deux parties distinctes : l'actualité économique est disséquée pendant la première demi-heure, puis à partir de 22.30, débat avec un invité de marque.

Ciné Cinémas 2

22.25 Camille Claudel ■■

Première réalisation de Bruno Nuytten (1988), dans laquelle Isabelle Adjani interprète Camille, femme sculteur, sœur de Paul Claudel. Loin des réserves émises lors de la sortie du film, on ne retient plus, dans la beauté des images, que l'extraordinaire interprétation par Adjani du drame de la création chez une femme dont la sculpture tourmentée traduisait la fiévreuse personnalité intérieure.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

VENDREDI 15 JUIN 2001

Théo le juste

par Pierre Georges

GREFFIERS DE FRANCE, inscrivez ! Jean-Marc Théolleyre est mort, dans son fauteuil, un mercredi de 2001, d'une extinction de vie, un peu comme cette bougie de l'ultime enchère. Et nous voici tout bête, tout triste, absolument mélancolique. Penser à lui, c'est penser à l'honneur qu'il nous fit, à tous, de le connaître, de le respecter et, quelque part, de l'envier. C'est saluer la disparition d'un maître, d'un exemple et d'un inlassable artisan de la belle ouvrage.

Jean-Marc, Théo, Théodule – et toutes ces familiarités qui prénomment et surnomment le chagrin au bon motif de l'évacuer –, fut un homme du *Monde.* Un grand homme du *Monde.* Un modèle d'humaniste et de journaliste. Il protesterait probablement, ou alors rirait devant cet éloge, qu'il jugerait indécent, excessif et, pour reprendre une de ses sentences professionnelles, « confitureux ». Et il aurait raison. Sauf qu'il a définitivement tort de ne plus pouvoir protester et rire, même de son rire triste. Et que sa disparition donne cette ultime et seule occasion de dire toute cette admiration qu'une pudeur des vivants interdisait de lui signifier.

Sur la fin de sa vie professionnelle, entre 1987 et 1989, le hasard – le devoir aussi – le fit chef de service, patron des « Infos géné ». Contre son gré probablement, contre son goût assurément. Du journalisme debout au journalisme assis en somme en ces lieux, rue des Italiens, aujourd'hui occupés par une armée de magistrats.

Ces deux années de chefferie pour la cause furent assurément une manière de malédiction pour lui. Et une manière de bénédiction pour nous, ses deux adjoints, les deux Pierre, qui lui faisions face et tentions simplement de le seconder au mieux.

Deux années de petits matins et de longues journées face au moins chef des chefs et au plus amical, au plus doux, au plus attentif des hommes, cela devrait aider à comprendre cet homme. Sauf qu'il n'y avait rien à comprendre. Et plutôt tout à prendre de lui : cette trajectoire incroyablement peu banale d'un juste en journalisme et en justice.

Pendant toute sa vie professionnelle antérieure ou presque, Jean-Marc Théolleyre fut chroniqueur judiciaire. Non pas seulement pour se faire le mémorialiste des prétoires, et de ces mille affaires, grandes ou misérables, qu'il eut à rapporter avec le plus méticuleux soin et la plus remarquable distance. Non pas seulement pour devenir, à force de forcer le respect, le chroniqueur le plus estimé de tous les magistrats et avocats du pays. Non pas même pour cette exigence forcenée qui lui ordonnait, du premier au dernier mot d'un procès, de ne jamais un seul instant abandonner le prétoire comme d'autres le terrain. Et pas même pour cet art, professionnel, de tricoter – et avec quel style ! – ses papiers au point qu'entre nous nous l'avions surnommé « l'Indémaillable ».

Il fut chroniqueur judiciaire comme l'on sert la justice. La haute idée que l'on se fait de la justice des hommes et due aux hommes. Il le fut inlassablement. Comme en appel, à vie, de l'injustice et de l'inhumanité qui firent de ce résistant un torturé et du déporté le si discret survivant de Buchenwald.

La SNCF poursuivie pour complicité dans l'Holocauste

LA SNCF est poursuivie devant la Cour fédérale de Brooklyn, à New York, pour s'être rendue complice de la déportation de plus de 72 000 juifs et de dizaines de milliers d'autres personnes vers les camps de la mort entre le mois de mars 1942 et le mois d'août 1944, révèle le *New York Times* dans son édition du 13 juin. Seulement 3 % des déportés ont survécu. Représentant une centaine de survivants ou leurs héritiers, un avocat de Manhattan, Harriet Tamen, a expliqué que ces massacres ne se seraient autrement pas produits car *« les Allemands n'avaient pas le matériel roulant nécessaire »*. Harriet Tamen a fait remarquer que la SNCF a été payée *« par tête et par kilomètre »* et que les wagons étaient choisis avec soin afin d'éviter toute possibilité d'évasion, ajoutant que les chemins de fer nationaux français ne pouvaient pas ne pas connaître les conditions épouvantables de transport puisque les wagons étaient soigneusement nettoyés et désinfectés avant leur utilisation.

Les plaintes ont été déposées au mois de septembre devant le juge David G. Trager et les conclusions transmises le 29 mai sans que le montant des réparations soit précisé. Le dossier est établi à partir de différents témoignages. Par exemple, un train a quitté le camp de Compiègne le 2 juillet 1944 avec 2 166 « passagers » entassés dans les wagons à bestiaux et, lorsqu'il est arrivé à Dachau trois jours plus tard, 536 déportés étaient morts. Nicole Silberkleit, de Manhattan, avait dix-sept ans lorsqu'elle a été arrêtée à Nice par la police, en janvier 1944, en compagnie de sa famille, avant que tous soient transportés à Drancy et déportés le 3 février 1944 à Auschwitz, en Pologne. Le voyage (convoi n° 67) a duré une semaine. *« Il n'y avait pas de nourriture, pas d'eau et seulement un seau dans un coin qui nous servait de salle de bains. Une seule fois, la porte a été ouverte pour jeter dehors les morts »*, se souvient Nicole Silberkleit, qui fut la seule survivante de toute sa famille. Selon Richard H. Weisberg, l'un des avocats des familles des victimes et auteur du livre *Les Lois de Vichy et l'Holocauste en France, « la définition de juif par les Français était plus large que celle des Allemands »*, tandis que d'autres juristes soulignent que, au mois d'août 1944, les déportations se sont accélérées afin de rattraper les retards.

Le cabinet d'avocats new-yorkais chargé de défendre la SNCF a fait valoir que la compagnie nationale ne pouvait être poursuivie aux Etats-Unis en raison des privilèges de souveraineté et surtout parce que, à partir de juin 1940, la SNCF était placée sous le commandement des forces d'occupation. Les défenseurs rappellent *« les hauts faits de résistance »* de la compagnie nationale ainsi que les 9 000 victimes de la lutte contre les nazis. Dans les conclusions déposées le 16 mai, la SNCF invoque l'incompétence de la juridiction new-yorkaise et estime que *« la version de la seconde guerre mondiale fournie par les plaignants est pour le moins incomplète »*.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 47 effectués mercredi 13 juin. Premier tirage :** 1, 17, 20, 22, 32, 35 ; numéro complémentaire : 11. Rapports pour 6 numéros : 5 466 935 F (833 428 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 71 580 F (10 912 €) ; 5 numéros : 9 495 F (1 447 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 360 F (54,88 €) ; 4 numéros : 180 F (27,44 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). **Second tirage :** 2, 26, 27, 29, 31, 43 ; numéro complémentaire : 41. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 185 450 F (28 271 €) ; 5 numéros : 4 760 F (725 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 320 F (48,78 €) ; 4 numéros : 160 F (24,39 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Tirage du *Monde* daté mercredi 13 juin 2001 : 526 434 exemplaires. 1-3

Tortures en Algérie : une ancienne combattante du FLN met en cause le général Maurice Schmitt

L'ancien chef d'état-major des armées entre 1987 et 1991 dénonce « le témoignage d'une terroriste »

L'HOMME qui a figuré pendant quatre ans au sommet de la hiérarchie militaire, sous la présidence de François Mitterrand, aurait-il participé à des séances de torture, en 1957, aux pires heures de la bataille d'Alger ? Dernière manifestation publique en date de la résurgence du débat sur la guerre d'Algérie, le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées entre 1987 et 1991, est désigné par une femme algérienne, ancienne combattante du FLN, comme l'un des officiers qui, en août 1957, donnaient des ordres aux soldats qui l'ont violentée et humiliée pour la faire parler. Elle venait d'être arrêtée pour avoir posé deux bombes. Sollicité par *Le Monde,* dans la soirée du mercredi 13 juin, le général Schmitt a nié formellement ces accusations. *« J'ai fait mon devoir de militaire en Algérie, tout en respectant le droit et en ayant le souci de sauver des vies »*, a-t-il notamment indiqué.

Le témoignage en question a été recueilli au début du mois de juin à Alger par un reporter de France 3, Jean-Yves Serrand, pour un magazine « Pièces à conviction » consacré à la torture en Algérie, dont la diffusion, prévue tard dans la soirée du 21 juin, a été reportée au mercredi 27. Ce changement de programme, justifié, selon la chaîne, par la coïncidence avec la Fête de la musique et le risque de faible audience ce soir-là, n'est sans doute pas non plus sans rapport avec son contenu explosif. France 3 a cependant diffusé, dès mercredi 13 juin, un extrait du reportage dans son journal de fin de soirée. De son côté, *Le Monde* a joint, mercredi soir, par téléphone à Alger, Malika Koriche, l'ancienne moudjahide aujourd'hui âgée de soixante-douze ans qui évoque, *« pour que la vérité soit connue »*, son parcours depuis cet après-midi du 7 août 1957, où elle a été interpellée par des parachutistes et conduite à l'école Sarouy, située à proximité de la casbah d'Alger.

« Deux lieutenants, dont Schmitt, accompagnés d'un capitaine ont commencé à m'interroger sans me frapper, déclare Mme Koriche. *Tout le monde connaissait leur nom. Au début, ils étaient gentils, puis, quand ils ont vu que je ne disais rien, ils ont donné l'ordre à trois soldats de poursuivre. J'ai été déshabillée, jetée par terre. Ils écartaient les jambes, branchaient des fils de fer dans le vagin et au bout des seins. A l'autre bout, il y avait une petite boîte blanche munie d'un bouton qu'ils appuyaient. Parce que j'avais réclamé à boire, un homme en civil a uriné dans ma bouche. J'ai fermé la bouche, il a continué. Les lieutenants ne faisaient que donner des ordres ; ensuite, ils regardaient, faisaient les cent pas, demandaient qu'on me ferme la gueule quand je criais trop. Il y a sept ou huit ans, j'ai su que Schmitt a été nommé général. »*

L'ancienne militante, âgée à l'époque de vingt-sept ans, avait rejoint les « frères » du FLN en 1956. Après avoir fait ses preuves en transportant des armes, elle est chargée de déposer deux bombes à la pointe Pescade, à l'ouest d'Alger, le 18 juillet, *« juste pour montrer que le FLN existait après quatre exécutions capitales : il n'y eut d'ailleurs aucune victime »*. Arrêtée alors qu'elle attend un rendez-vous de contact avec l'organisation, elle n'avouera que vingt-quatre heures plus tard, comme le veulent les consignes du FLN, être l'auteur des attentats. Malika Koriche sera torturée pendant quinze jours à l'école Sarouy, selon son récit. *« Mon tour, c'était la nuit, chaque soir entre 21 heures et 3 ou 4 heures du matin : ils voulaient me faire donner mes contacts. Je ne répondais pas,* explique-t-elle, précisant : *Je n'étais pas antifrançaise, j'étais contre le colonialisme. »*

D'Alger à Pau en passant par Toulon et Toulouse, Mme Koriche a passé cinq ans dans les prisons françaises. Blessée par un policier lors d'un interrogatoire, elle a perdu l'usage d'un œil. Après l'indépendance, elle a été employée à Air Algérie et a été conseillère municipale à Alger de 1984 à 1991 sous l'étiquette du FLN, parti auquel elle restera fidèle *« jusqu'à* [sa] *mort »*.

« ABSOLUMENT RIEN »

« C'est une terroriste, c'est le témoignage d'un assassin, et il est possible qu'elle ait été interrogée, mais pas de cette façon-là, a réagi mercredi soir le général Schmitt. *Je nie formellement que qui que ce soit, sous mes ordres, ait été interrogé dans les conditions décrites par cette dame. »* Déclarant que le nom de Malika Koriche ne lui dit *« absolument rien »*, l'ancien chef d'état-major affirme qu'il a *« effectivement été appelé, comme beaucoup, à travailler à remonter les filières de l'organisation terroriste d'Alger »* mais que la compagnie qu'il dirigeait procédait par infiltration, ce qui était *« beaucoup plus astucieux que de taper sur les gens »*. Le général Schmitt admet qu'il était cantonné dans *« une école à l'est de la casbah »* mais qualifie les propos de Mme Koriche d'*« affabulation »*. *« Je crois,* ajoute-t-il, *qu'il s'agit aujourd'hui pour le FLN de prendre une certaine revanche par rapport aux échecs que nous lui avons fait subir à l'époque. »*

Avant même la guerre d'Algérie, le lieutenant Schmitt avait acquis une réputation de baroudeur en se portant volontaire pour sauter sur Diên Biên Phu quelques jours avant la chute de l'armée française, épisode qui lui vaudra quatre mois de captivité. Promu capitaine en Algérie en 1958, il connaîtra ensuite une brillante carrière qui le conduira au poste suprême de chef d'état-major des armées en 1987. Commencée en Indochine, la carrière de Maurice Schmitt s'est achevée en 1991, lorsqu'il a commandé le corps expéditionnaire français dans le Golfe. Nommé à la tête des armées en pleine cohabitation Mitterrand-Chirac, le général Schmitt a commandé en 1988 l'assaut contre la grotte de l'île d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, où des militants indépendantistes qui avaient tué quatre gendarmes s'étaient retranchés avec des otages. L'opération, conduite entre les deux tours de l'élection présidentielle, avait permis de libérer ces derniers mais avait causé la mort de deux miltaires et de dix-neuf indépendantistes. Il fut établi, notamment par des révélations du *Monde*, qu'au moins cinq d'entre eux furent exécutés par des militaires français après avoir été faits prisonniers.

Philippe Bernard

► www.lemonde.fr/algerie-torture

Lieutenant chez Bigeard pendant la bataille d'Alger

L'autobiographie du général Schmitt, publiée en 1992 chez Grasset sous le titre *De Diên Biên Phu à Koweït City*, comporte un chapitre entier sur la guerre d'Algérie que l'auteur a vécue comme lieutenant dans une unité de choc, le 3e régiment de parachutistes coloniaux du colonel Bigeard. *« La "bataille d'Alger" n'est pas un bon souvenir pour le régiment, je le constate. Comme le terroriste a toujours raison et le policier systématiquement tort, on retient la répression et non l'attentat terroriste. Pourtant, quoi de plus sauvage que les attentats à la bombe qui tuent indistinctement femmes, enfants, vieillards, chrétiens, musulmans ? Il faut en avoir ramassé les débris humains pour en parler »*, note-t-il dans les quelques lignes consacrées à cet épisode particulier de 1957 qui, en pleine vague d'attentats du FLN, vit l'armée, à laquelle le gouvernement avait confié les pouvoirs de police, « nettoyer » presque complètement la capitale algérienne de ses « rebelles », au prix d'un usage systématique de la torture. Situant son séjour à Alger entre le 20 juillet et la fin août, Maurice Schmitt explique comment il a participé à la neutralisation définitive de deux chefs du FLN.

À NOS LECTEURS. A la suite d'un mouvement de grève du syndicat du Livre CGT, l'édition du *Monde* du 14 juin n'a pas paru mercredi 13 juin, comme l'ensemble des titres de la presse quotidienne nationale. Nos lecteurs d'Ile-de-France retrouveront exceptionnellement, avec ce numéro, notre guide culturel *aden*.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU *MONDE*. Les associés de la Société des rédacteurs du *Monde* sont convoqués, jeudi 28 juin, à 15 heures, pour leur assemblée générale ordinaire. Cette réunion se tiendra à l'Institut agronomique de Paris (amphithéâtre Tisserand), 16, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Ordre du jour : mouvements d'associés, rapport d'activité du conseil d'administration, approbation des comptes, quitus au conseil d'administration, rapport de la commission des salaires, élection de deux administrateurs, pouvoirs à conférer, questions diverses.

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 15 JUIN 2001

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« La Sagesse du singe », d'Eduardo Manet
page II

PORTRAITS DE FEMMES
par Pietro Citati
page III

ROGER VIOLLET/AFP

PARIS VU PAR SES ÉCRIVAINS
page IV

A LA RECHERCHE D'HENRI MATISSE
une biographie du peintre et sa correspondance avec André Rouveyre
page IX

LES VERTUS DU DEHORS
La chronique de Roger-Pol Droit
page VI

Le métier d'historien

Au centre de l'image, le roi reçoit de l'évêque l'onction sur le front qui en fait tout à la fois le lointain héritier des grands prêtres et des souverains d'Israël et le singulier parent des successeurs des apôtres. Seul laïc sacré, il est à cet instant l'incarnation d'une foi, dont il est aussi comptable aux yeux de l'Eglise comme du « peuple », dont l'acclamation fonde sa légitimité. Composée sans doute à la fin du règne de Louis IX, cette vision du monarque chrétien n'établit pas seulement que le roi obéit à des règles qui le contraignent strictement : s'il n'est pas « constitutionnel », il apparaît, à suivre de près chaque phase de la liturgie du sacre, comme un souverain « contractuel », lié par les serments qui l'engagent ce jour-là devant Dieu, ses représentants et ses fidèles. Elle en fait aussi un être exceptionnel grâce au saint chrême, don céleste unique préservé depuis le baptême de Clovis, qui lui insuffle une force vitale.

Composée pour illustrer un *ordo* – texte qui codifie, met par écrit et mémorise les rituels de consécration qui élèvent dans la sphère du sacré ceux qui par leurs fonctions dépassent l'humaine condition –, l'enluminure ne témoigne pas strictement d'une pratique ; elle en livre l'esprit et en précise le sens. A regarder de plus

Philippe-Jean Catinchi

près la scène de l'onction, image du sacre par excellence, on lit clairement l'association d'un rite « féodal » et d'un rite « sacerdotal ». La remise de l'épée, indice guerrier et royal, obéit à un code très précis : le glaive nu passe de la main gauche de l'évêque (celle qui n'est pas armée) à l'autel qui sacralise le symbole et le rend digne d'un devoir de justice, puis à la main droite du sénéchal qui le serre contre lui, marque d'appropriation par les nobles en réponse à la simple ostentation des clercs.

Plus statique, l'onction au front n'hésite pas à jouer des codes de la vraisemblance pour surinvestir le cœur de ce que Jacques Le Goff range, avec une conviction contagieuse, au nombre des *« rituels de passage »* plutôt que d'*« inauguration »*. Le roi prie mains jointes tandis que les manches de sa tunique tombent bien improbablement en une autre posture d'orant. Visiblement à genoux – ses pieds sortent du cadre central pour empiéter sur le volet gauche –, il semble avoir fléchi la jambe gauche comme s'il prenait appui sur elle, ce qui le met en tension vers l'avant et l'onction, sans doute déjà accomplie. La précision liturgique, la connaissance intime des enjeux cérémoniels, la difficulté pour l'historien d'élucider chacune des intentions de cette représentation disent assez l'intérêt de ce formidable gros plan que propose l'analyse croisée du manuscrit latin 1246 de la Bibliothèque nationale de France par

Qu'il commande une lecture du sacre capétien ou réunisse ses travaux de recherches, Jean-Claude Schmitt milite pour une histoire ouverte aux autres disciplines

quelques-uns des meilleurs médiévistes de la période, Jacques Le Goff donc, Eric Palazzo, Jean-Claude Bonne et Marie-Noël Colette, qu'assiste Monique Goulet, en charge des traductions latines.

Document passionnant pour mesurer ce qu'est théoriquement un sacre dans la conscience du XIIIe siècle, cet *ordo* permet de comprendre le sens politique et idéologique de ce moment unique, son contenu liturgique. Plus rare, il dévoile la portée de son imaginaire, les répons et antiennes psalmodiés lors de la cérémonie apportant leurs couleurs aux superbes enluminures reproduites dans le cahier iconographique qui ouvre le dossier, commandé par Jean-Claude Schmitt pour la collection « Le Temps des images » qu'il dirige avec François Lissarrague. Comme un hommage – et un formidable complément – au livre-phare de Marc Bloch sur *Les Rois thaumaturges* (1924).

Est-ce à dire que l'historien doit se faire anthropologue pour mener à bien son propre projet d'investigation ? On serait tenté de le croire, à suivre le parcours intellectuel de Jean-Claude Schmitt qui confesse la secrète autobiographie que propose toujours peu ou prou le recueil en volume d'articles composés au fil de quelque trente années de recherche. S'il s'y résout aujourd'hui en livrant *Le Corps, les rites, les rêves, le temps*, c'est moins par un penchant douteux pour l'ostentation, étranger à son tempérament, que par besoin de faire le point sur une pratique professionnelle où la rigueur de sa philosophie reste exemplaire.

Au fil des pages et des dix-sept articles retenus, retour donc sur trois décennies, où les enjeux cultures savantes/populaires, histoire religieuse/« laïque » cèdent le pas à des chantiers plus neufs – la partie « Le sujet et ses rêves » est des plus attachantes si le travail sur « Le corps et le temps » amène à évoquer le vrai défi du médiéviste : cerner les notions de « personne », de « sacré », de « corps » et d'« avenir », périlleux dans une conception eschatologique...

D'ordinaire, *« un livre d'histoire marque l'aboutissement d'une recherche et d'une réflexion »*, s'excuse Jean-Claude Schmitt dès les premières lignes de sa préface. D'ordinaire... Mais, à l'instar de son maître Jacques Le Goff, avec qui il dirigea l'indispensable *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (Fayard, 1999), Jean-Claude Schmitt est un homme de chantiers, un meneur d'équipe, un défricheur infatigable et un chercheur trop scrupuleux pour hâter une conclusion, caricaturer une leçon pour la rendre plus lisible ou plus attractive. D'où la – relative – modestie de sa bibliographie. Mais ceux qui le découvrirent par son étude sur Guinefort, chien guérisseur d'enfants, dont le culte dans la Dombes lyonnaise résista aux foudres de l'Inquisition à l'heure même où le sacre royal fixait son idéal capétien (*Le Saint Lévrier*, Flammarion, 1979), savent que Jean-Claude Schmitt fréquentera toujours davantage les labos, les archives et les séminaires que les tribunes médiatiques. Même ses passionnantes synthèses sur *La Raison des gestes dans l'Occident médiéval* (1990) et *Les Revenants* (1994) n'ont pas suffisamment imposé hors du cercle de ses pairs l'une des pensées critiques les plus fines et les plus rigoureuses de son temps.

Malgré l'attraction limitée de la formule du recueil d'articles, ces *Essais d'anthropologie médiévale* pourraient être la meilleure invite à la découverte. Tandis que les historiens se ressourceront à des adresses exceptionnelles – *Temps, folklore et politique au XIIe siècle. A propos de deux récits de Walter Map* (1984) – ou découvriront des communications inédites – *De l'attente à l'errance. Genèse médiévale de la légende du Juif errant* (2000) – ou jusqu'ici non traduites, le lecteur profane s'étourdira d'une pensée ténue que les variations de son objet enrichissent sans la dénaturer. *Le Saint Lévrier* paraissait naguère dans une « Bibliothèque d'ethnologie historique », Jean-Claude Schmitt penche aujourd'hui pour l'étiquette « anthropologique ». Qu'importe ! Les cloisonnements ne résistent pas à un regard sans frontières dont l'horizon recule au fil des ans. Peut-il y avoir *« aboutissement »* tant que l'esprit doute et avance, faisant son miel de toutes les approches des sciences sociales et humaines ? C'est cette foi inentamable dans le métier d'historien tel que l'a pensé Marc Bloch qu'incarne aujourd'hui Jean-Claude Schmitt. A l'heure de sa consécration ?

LE SACRE ROYAL A L'EPOQUE DE SAINT LOUIS
de Jacques Le Goff, Eric Palazzo, Jean-Claude Bonne et Marie-Noël Colette.
Gallimard, « Le temps des images », 360 p., 260 F (39,63€).

LE CORPS, LES RITES, LES RÊVES, LE TEMPS
Essais d'anthropologie médiévale
de Jean-Claude Schmitt.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 472 p., 180 F (27,44 €).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, CARPENTRAS

Onction du roi et rite de l'épée.

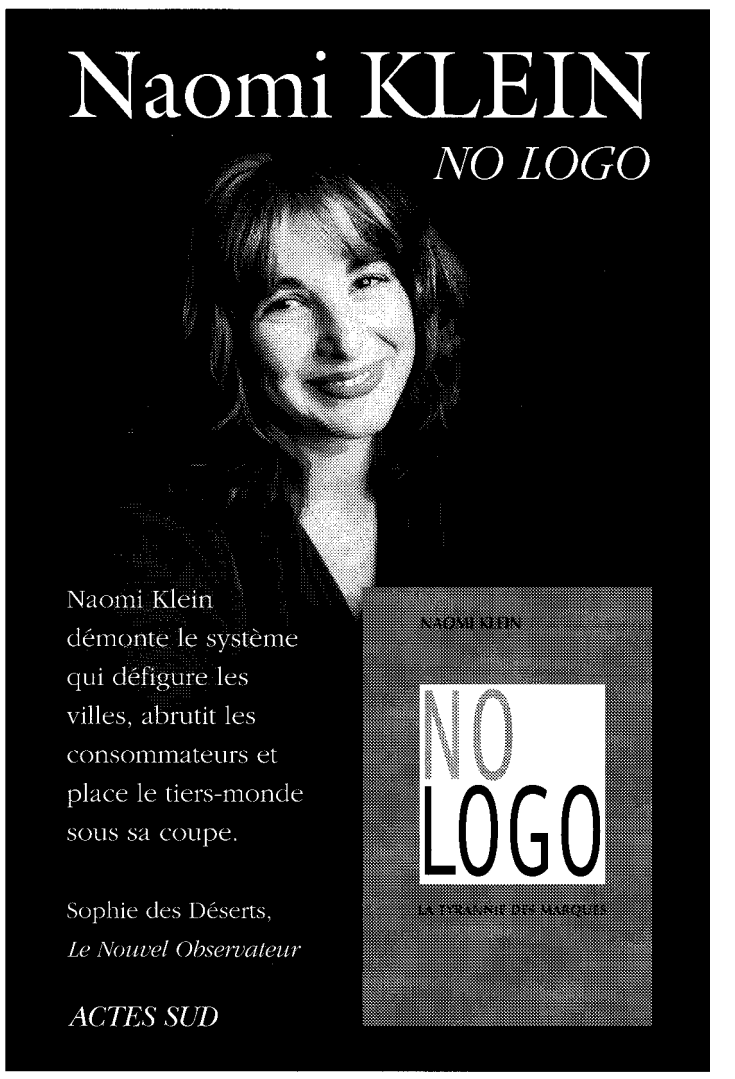

Le feuilleton

de Pierre Lepape

La nostalgie joue de drôles de tours

LA SAGESSE DU SINGE
d'Eduardo Manet.
Grasset, 300 p., 118 F (17,99 €)

La Sagesse du singe est un roman construit sur un ensemble de figures en apparence symétriques. Un jeu de miroirs, juste un peu faussés. A commencer par le nom du héros, Mauricio Ravel, qui renvoie au nom de l'auteur, Eduardo Manet. Etes-vous de la famille du musicien ? demandent d'emblée les interlocuteurs de Ravel. Et l'on devine que mille fois Manet a dû s'expliquer sur ses éventuels liens généalogiques avec le peintre, la quasi-similitude des prénoms suggérant, dans l'un et l'autre cas, l'existence d'une discrète filiation culturelle entre l'artiste français et son lointain écho des Caraïbes.

Car Ravel, comme Manet, est un enfant de l'archipel des Antilles. Il est né à Puerto Rico, comme son créateur est né à Cuba. Mais Puerto Rico est un pays à la double identité. Cette ancienne colonie espagnole n'est ni un pays indépendant, ni la cinquante et unième étoile des Etats-Unis d'Amérique, *« ni chicha ni limona »*, autrement dit *« ni omelette ni œufs brouillés »* : depuis 1952, la petite île bénéficie de l'étrange statut d'« Etat libre associé » aux Etats-Unis. La misère coloniale « librement associée » à l'arrogante richesse américaine. De quoi provoquer de sérieux troubles identitaires.

Pour emmêler un peu plus l'écheveau des origines et des cultures, la mère de Mauricio, Sarah Levi-Lopez, bien que ne parlant que l'espagnol et l'anglais, est la descendante de juifs espagnols chassés par l'Inquisition, mais dont les parents, devenus américains, ont dépensé une fortune pour faire d'elle *« une parfaite american jewish princess de la Côte est. »* Opération manquée : Sarah, qui déteste les Yankees, a regagné son île natale pour consacrer son temps et son talent musical et poétique à défendre et illustrer inlassablement, en compagnie de son chanteur de mari, la culture du boléro, cette caricature commerciale d'un art populaire effacé.

A la mort de sa mère, Mauricio se sent brusquement délié de ses appartenances diverses. Il étouffe dans le corset étroit de son île livrée à l'affairisme et, au mieux, à un bavardage révolutionnaire folklorique et vain. Che Guevara peut aussi être une sorte de boléro nostalgique. Ravel prend le bateau pour la vieille Europe, pour la France, comptant, pense-t-il, y passer quelques années pour étudier et faire du théâtre. Eduardo Manet, par petites touches claires et rapides, raconte comment, peu à peu, Mauricio, comme lui-même, s'est d'abord laissé doucement séduire par la France, par Paris, par la tendresse du ciel, les possibilités d'apprendre, la multiplicité des rencontres et des expériences. Puis comment la séduction s'est muée en volonté farouche de s'assimiler, de se construire une patrie idéale, de s'approprier les rues, les livres, les musiques, la langue enfin, puis la nationalité. Il joue, il écrit, il rêve en français. Il est écrivain français ; sur le papier, l'accent ne s'entend pas. Et toutes les difficultés qu'il rencontre dans sa quête, les jours sans pain, la bohème qui n'est jamais pittoresque qu'après qu'on l'a vécue, les traductions payées comme des aumônes, les blessures de l'amour-propre, tout cela augmente encore sa détermination, son acharnement à oublier Puerto Rico, à occulter l'origine, à mettre la nostalgie hors la loi.

Mais la nostalgie joue de drôles de tours. Un jour où l'écrivain Mauricio Ravel est invité à parler devant une classe d'un collège de banlieue, une élève martiniquaise lui pose une question innocente : *« Pourquoi écrivez-vous en français, vous qui n'en aviez pas besoin ? »* Et le voilà renvoyé à des questions soigneusement enfouies ou oblitérées : *« Que trahissons-nous de nous-mêmes lorsque nous abandonnons notre langue maternelle ? »* Il se sent affublé du masque du traître ; lui, le comédien, l'homme de théâtre, se soupçonne d'être le cabotin de sa propre vie, de jouer un personnage, de faire comme si, d'essayer de changer de peau. Il se sent menacé de s'effacer, de disparaître derrière l'apparence qu'il s'est choisie. Il flotte entre ce qu'il a renié et ce qu'il ne sera jamais complètement.

Son histoire d'amour avec Begonia, une Basque (comme Maurice Ravel) espagnole militante, va accroître encore son malaise, poser dans la passion la question de la frontière, de la communauté culturelle, de la défense de la langue, de la revendication identitaire. Le Français de volonté qu'il est se sent le besoin d'écrire *« sur l'étrange attirance que cette région exerçait sur lui. Et sur les gens qui y vivaient »*. Il découvre que la France intérieure qu'il s'est construite *« n'est qu'un fantasme, un rêve dans lequel il s'était laissé emprisonner »*.

Ici, le roman d'Eduardo Manet ouvre une perspective fascinante. Jusqu'à présent, l'écrivain avait respecté les codes de ce qu'on pourrait appeler une autobiographie transposée. Moyennant quelques modifications de dates, de lieux, de circonstances et de noms, le romancier français d'origine cubaine se racontait – partiellement – au travers du portrait que donnait de lui-même un écrivain français d'origine portoricaine.

« La Sagesse du singe » est un roman errant, tout en directions oubliées, en bifurcations, en dérivations, en traverses. Pris dans cette errance et dans un jeu infini de reflets, le personnage d'Eduardo Manet voit son identité se défaire

C'était un jeu de reflets assez simple. Tout change lorsque Manet décide d'envoyer son héros rechercher l'authenticité de sa personne... à Cuba, et non pas à Puerto Rico. Autrement dit, Manet – qui n'est jamais retourné à Cuba depuis qu'il a quitté La Havane il y a trente ans – fait effectuer à son faux double un voyage que lui-même se refuse encore à faire. Mauricio Ravel – qui ne se sent ni la force ni le goût de retourner à Puerto Rico – va raconter dans une longue lettre à Begonia le séjour cubain que son auteur ne fera pas. Mieux encore : pour comprendre le pays en profondeur, pour s'assimiler la réalité vécue par ses habitants, Mauricio le comédien va utiliser encore le *« Si »* magique appris dans l'enseignement théâtral de Stanislavski. Il va s'imaginer être un Cubain rentrant au pays après un long exil. Il va s'imaginer être Eduardo Manet, par exemple.

Sommes-nous ici dans le domaine du reportage imaginaire, dans celui des souvenirs lointains reconstitués puis réactualisés par les informations, nombreuses et vivement contradictoires, qui nous viennent de Cuba ? Les deux ensemble, inséparablement. A côté du Cuba réel, prosaïque, dans lequel vit, peine et chante une population façonnée par plus de quarante années de dictature révolutionnaire et charismatique, il y a toujours, aux yeux de l'extérieur, un Cuba imaginaire et sentimental, symbole pour les uns de la résistance des damnés de la terre à l'ogre nord-américain, résidu sénile et cruel pour les autres d'une utopie inhumaine et dévastatrice. Un mythe vivant.

Mauricio Ravel se fraie, tant bien que mal, un chemin romanesque entre ces vérités aussi évidentes qu'incertaines, ce kaléidoscope de mélanges instables. Et voilà qu'une nouvelle image de Cuba apparaît derrière la jaunissure des clichés anciens, un Cuba sans légende rouge ni noire, une sorte de doublure de Puerto Rico, *« un pays qui marche à deux vitesses, celle de la misère et celle du dollar »*. L'ouverture effrénée de l'île à la manne touristique, la multiplication des hôtels de luxe, l'enrichissement des caciques civils et militaires du régime communiste ont fait du Cuba de Castro un pays réellement irréel, une sorte d'Etat communiste sous embargo américain, mais « librement associé » à la patrie du dollar.

Parti à la recherche d'un socle sur lequel se reconstruire, Mauricio voit se défaire davantage encore la trame de son identité dans un jeu infini de reflets. Il est tenté par la sagesse du singe : faire celui qui n'a rien vu, rien entendu et qui surtout ne dit rien. Pourtant, il lui reste, outre son amour basque, cette langue française qu'il a adoptée. L'écriture est ce qui fait tenir ensemble les morceaux du manteau d'Arlequin.

Encore faut-il ne pas tricher avec elle. L'originalité, l'authenticité du roman d'Eduardo Manet résident dans son apparente absence de construction ; dans la manière dont le récit, comme son héros, se révèle incapable de trouver son centre, sa colonne vertébrale. *La Sagesse du singe* est un roman errant, tout en directions oubliées, en bifurcations, en dérivations, en traverses. On passe du « je » au « il », il y a des morceaux de roman, des lettres, des dialogues, des histoires dans les histoires, des poèmes, des morceaux de chanson, des phrases en espagnol et d'autres en anglais. A aucun moment le récit ne se pose, ni se repose, comme s'il était soumis à une loi d'instabilité, à la fois physique, esthétique et morale.

Mauricio Ravel raconte qu'il a trois carnets. L'un, bleu, contient un poème en cours sur l'obsession de l'argent. Le deuxième, rouge, est consacré à un recueil de nouvelles. Le troisième, vert, il l'appelle son « pot au feu » : phrases recopiées dans des livres, idées jetées, conversations entendues qu'il traduit dans plusieurs langues. *La Sagesse du singe* suggère, par sa forme même, une morale de l'existence qui se rapproche de la recette du pot-au-feu : modeste, multiple, équilibrée, passionnément modérée. *« Je suis un militant de la modération enragé »*, affirme en fin de compte Mauricio ; et il ne fait guère de doute qu'il exprime ici la conviction de Manet.

Etre un enragé de la mesure n'est pas dans l'air du temps, qui accorde au contraire ses suffrages aux conservateurs de la subversion, autrement plus confortables. On songe à Montaigne, philosophe de l'homme sans définition, de l'homme libre. Montaigne qui écrivait aussi que *« le vrai miroir de nos discours est le cours de nos vies »*.

Livraisons

● **LES DERNIÈRES COLONNES DE L'ÉGLISE,** de Léon Bloy
En 1903, l'année où paraît ce court pamphlet, Léon Bloy a cinquante-sept ans. L'énergie polémique et dévastatrice de l'*« Entrepreneur de démolition »* n'a nullement diminué. Cette fois, il s'en prend à quelques notabilités littéraires – Huysmans, Coppée, Bourget, Brunetière... – dont le grand tort et la faute consistent à se réclamer de la religion catholique, ou à jouer au plus malin avec elle. Mais le seul vrai chrétien, aux yeux de Bloy, c'est Jehan-Rictus, l'auteur des *Soliloques du Pauvre*, bombardé *« dernier poète catholique »*. Cette édition est préfacée par Michèle Fontana (éd. La Chasse au Snark, 168 p., 110 F [16,77 €]). Diffusée par les Belles Lettres, cette maison a inscrit à son catalogue une collection dédiée à l'histoire littéraire. Avec une belle présentation (mais davantage de marge dans les pages imprimées ne nuirait pas), La Chasse au Snark (27, rue de Verdun, 77440 Jaignes) a ainsi réédité récemment *Contes & Facéties,* de Gérard de Nerval, par Michel Bix (122 p., 90 F [13,72 €]), et une *Correspondance* entre Verlaine et Maurice Barrès, par Stéphane Le Couëdic et Christian Soulignac (124 p., 90 F [13,72 €]). On trouvera dans la même collection les *Contes satiriques* de Nodier et *De Profundis* d'André Houssaye. **P. K.**

● **LE GOÛT DE L'INACTUEL 2,** de Pierre Hebey
« Je n'aime que les survivances d'un monde ancien dont il n'est pas difficile d'envisager la disparition », nous dit Pierre Hebey, qui prend un subtil plaisir à nager à contre-courant et s'affirme assez indépendant d'esprit pour *« lutter contre l'insupportable tyrannie de l'actuel »*. Cette nouvelle livraison de ses *« coquecigrues »* confirme ses choix, son goût pour aller dénicher chez les bouquinistes quelques auteurs trop oubliés à qui il redonne vie le temps d'une insatiable curiosité. Propos de moraliste, réflexions sur le cours de la vie à la lumière du grand âge, confidences et propos rapportés, « choses vues » et choses rêvées, Pierre Hebey poursuit avec une grande élégance de pensée et de style les vagabondages d'un témoin désabusé mais pour qui la littérature reste encore source d'étonnement et de plaisir (Gallimard, 286 p., 120 F [18,29 €]). **P. Ky**

● **CRÈVE MATIN,** de Claude Daubercies
C'est à un fin conteur, amateur d'almanachs bucoliques et pataphysiques, et admirateur de Raymond Queneau, Marcel Béalu et André Frédérique, que l'on doit ce roman mediéval attachant et susceptible de captiver à tous âges. En 999, *« à l'aube de rien du tout »*, trois orphelins, dont le plus jeune est doté d'ouïes de poisson, cavalent à travers un monde barbare digne de Bruegel, avec un chat télépathe qui s'est juré d'assister cent soixante et onze ans plus tard à l'assassinat de Thomas Becket à Canterbury. Ressuscitant l'art d'un langage beau et ludique, cette fable sur l'intégrisme religieux initie entre autres à la zigouille et aux Berdouilles (Les éditions du Bon Albert, 48260 Nasbinais, 164 p., 120 F [18,29 €]). **J.-L. D.**

● **LES BALADINS DE LA NUIT VERTE,** de Chapour Haghighat
Deuxième roman de l'écrivain d'origine iranienne Chapour Haghighat, *Les Baladins de la nuit verte* est un conte à la fois loufoque et grave, au cœur d'un Paris imaginaire, menacé de destruction. Potichon, accompagné de son chien Paria, croise Vincent, jeune homme fantasque en quête d'absolu. Tous deux se retrouvent au café du coin où s'est installé « Le Baroudeur », un vieux professeur qui s'efforce d'écrire la grande œuvre de sa vie... Le ton de ce roman, léger en apparence, égaye d'une touche d'humour un sujet plus douloureux qu'il n'y paraît, cette course effrénée des personnages, en proie à l'incertitude, pour reprendre le contrôle de leur destin (éd. Le Temps des Cerises, « Girofla », 206 p., 95 F [14,48 €]). **Fl. P.**

version originale

Le texte de la Bible et sa traduction

A la suite de l'article de Philippe Sollers sur la traduction des *Psaumes*, sous le titre de *Gloires* (éd. DDB, « Le Monde des livres » du 18 mai), par Henri Meschonnic, nous avons reçu plusieurs lettres de protestation. Au-delà du compte rendu et de sa présentation, c'est en fait la conception du traducteur qui est mise en question. C'est pourquoi nous avons demandé à Henri Meschonnic d'expliquer lui-même sa démarche.

Quelques lecteurs ont protesté contre le « chapeau » posé sur l'article de Philippe Sollers dans « Le Monde des livres » du 17 mai dernier, « Gloire de la Bible ». Sollers saluait généreusement *Gloires*, traduction des psaumes. Un abrègement regrettable semblait installer à la fois une erreur et une outrecuidance : il n'y aurait eu jusque-là que des traductions de traductions. L'erreur, à son tour, a donné libre cours à quelques débordements passionnels, symptômes de ce à quoi on touche quand on vise un changement dans la pensée du langage. Pas un hasard que le texte biblique soit celui par qui le scandale arrive. C'est l'occasion d'éclaircir quelques confusions. Merci aux insatisfaits.

Car l'irritation a souvent débordé du « chapeau », pour englober une entreprise sans la comprendre ni la connaître. Tout le problème de l'érudition philologique. Son savoir lui cache son ignorance de la poétique. Avec la vieille surdité théologico-politique au rythme, dans son rejet du texte massorétique et de sa notation des accents (*te'amim*).

La critique ne consiste pas à décrier les traductions anciennes, mais à reconnaître ce que fait un texte, et ce que fait sa traduction. Pluralité d'attitudes. Le sens du langage se juge au résultat.

Rétablir la vérité sur les traductions de la Bible ? Trente ans que j'y travaille. C'est tout le conflit entre le signe et le poème. Le signe, sens d'un côté, forme de l'autre. Du cadavre. Oubli de la force, du continu. Qui fait du langage dans la Bible une parabole du rythme dans le langage en général. Où se situe le paradoxe des religieux, leur dualisme (la vérité, et son résidu) affaiblit l'objet de son propre culte. Ce qu'aggrave l'antijudaïsme philologique chrétien traditionnel.

Si respectables que soient tant d'entreprises, je ne peux que constater qu'aucune traduction, à ma connaissance, ne prend comme règle rigoureuse d'écoute, comme je fais depuis *Les Cinq Rouleaux* (Gallimard, 1970) , l'organisation du rythme dans la Bible (je n'appelle ainsi que « l'Ancien » Testament, le reste, « Nouveau Testament » – question de clarté).

Il y a donc à démêler des problèmes. C'est seulement avec les évangiles qu'on a affaire à des traductions de traductions de traductions. Bernard Dubourg (dans *L'Invention de Jésus I, l'hébreu du Nouveau Testament*, Gallimard, 1987) a, je crois, pleinement démontré que le substrat (grammaire, lexique, calembours, codage numérique d'équivalences) en était l'hébreu (pas l'araméen), sur quoi vient le grec, puis le latin, puis les langues modernes. Mathieu (27, 46) cite en araméen le début du psaume 22, qui est en hébreu.

Mais il y a aussi le problème de la longue captation catholique, qui n'accorde d'authenticité pour toute la Bible qu'à la version latine de la Vulgate.

Ce qu'officialise le concile de Trente en 1546. Pour Renan encore, les juifs étaient les faussaires du texte hébreu. D'où, d'abord, des traductions seulement à partir de la Vulgate. Sans oublier que les psaumes dans la Vulgate sont traduits d'après le grec. Clément VIII en 1596 continue de s'opposer à ce qu'on traduise en langue vulgaire. Même Montaigne est contre. Lefèvre d'Etaples traduit du latin, en 1530. Et encore Frossard, en 1969. C'est seulement en 1943 que le Saint-Siège donne son aval au rapport direct à l'original hébreu. Quand Crampon (1894-1904) traduit sur les originaux, c'est une nouveauté. Le Maître de Sacy, en 1696, traduit du latin, et pour lui *« ces écrits si divins ont été destinés de Dieu beaucoup plus pour l'Eglise que pour les juifs »*.

Sur quoi fleurit la paraphrase des psaumes, comme genre littéraire, de Marot à Claudel – la poésie de poésie n'est pas finie.

C'est du côté protestant qu'est venu le rapport direct à l'hébreu, avec Olivétan, en 1535. Sur quoi prend autre chose, la longue série des révisions et révisions de révisions, d'Ostervald (1744) à Segond (1874). Mais pour Olivétan, les versets *« n'existaient pas encore »*, alors que les massorètes (les grammairiens-philologues juifs, du Ve au IXe siècle) en notaient déjà le nombre après chaque livre. Et pour le *tóhou vavóhou,* Olivétan ne trouvait rien de mieux que *« Et la terre estoit indisposee et vuyde »*.

VERS L'IDENTITÉ OU L'ALTÉRITÉ

Il y a donc le problème des apparences de renouvellements, le problème des différents types de traduction, et le problème majeur du défi : il n'y a jamais eu en français la réussite littéraire de la *King James Version* et de Luther. Et ce n'est pas la Bible du Rabbinat, de 1899, qui a révolutionné la traduction. Segond, protestant, est souvent plus proche de l'hébreu.

Le changement est venu d'une visée non confessionnelle, avec Edmond Fleg (1959, 1963), qui calque l'hébreu, et inverse l'annexion en décentrement. C'est ce même calque, plus l'étymologisme (l'étymologie prise pour le sens) qui caractérise la version d'André Chouraqui (1974-1977 ; 1985), accueillie d'abord avec éloge. C'était le vieux littéralisme d'Aquila, traduisant le fameux début *« au commencement »* par *« dans la tête »* – avec *Entête*. Mais toujours aucune écoute du rythme, brouillé même au contraire, dans une poétisation apparente.

Quant à la Traduction œcuménique de la Bible, en 1965, elle visait une *« fidélité exégétiquement fondée et non au sens littéral »*, simplement « un français correct ». Le « naturel », le « français courant » traduisant surtout le dualisme de l'équivalence dynamique et de l'équivalence formelle, c'est-à-dire du langage courant et du calque pris pour la poésie.

Ainsi on a cru distinguer trois types de traduction : l'une pour les lettrés (comme celle de Dhorme), une autre pour grand public (comme la Bible de Jérusalem), une dernière en langage basique – pour évangéliser. Plus une variante, censée poétique (celle de Chouraqui). Tout en notant entre elles une certaine homogénéisation.

Je dirais plutôt qu'il y a les traductions vers l'identité, et les traductions vers l'altérité. Toujours le piège du signe. Et rien de la spécificité du langage dans les psaumes : du Mallarmé.

C'est ce piège que je rejette, en cherchant à rendre le continu rythme-syntaxe-prosodie, la force, et cette spécificité, le dire plus que le dit. Ce qu'il fait. Et tout change.

Il y aura toujours plusieurs manières d'entendre le langage, plusieurs manières de traduire. Selon qu'on croit qu'on traduit de la langue, ou un poème. Où périt le vieux motif qui veut que les traductions vieillissent : la *King James Version* n'est remplacée par aucune des traductions plus récentes en anglais, elle tient, comme du Shakespeare.

Et on revient au défi majeur. Comme disait Claudel, qui n'aimait que la Vulgate, *« toutes les traductions françaises me font mal au cœur »*. Alors que chacun coure la belle course de faire au français ce que la *King James Version* a fait à l'anglais. Traduire est au pluriel, mais le poème est unique. Rien à voir avec la poétisation. Pour moi, il est dans son rythme. Alors, après *Gloires*, je me mets à la *Genèse : « Au commencement... »*.

Henri Meschonnic

Ces femmes qui voyagent de l'autre côté...

A travers une série de portraits de romancières, poétesses et mystiques – Simone Weil, Thérèse d'Avila, Marie-Madeleine de' Pazzi, Katherine Mansfield, Anna Maria Ortese... – le biographe italien Pietro Citati définit sa conception de la littérature comme « révélation de l'absolu »

PORTRAITS DE FEMMES (Ritratti di donne)
de Pietro Citati.
Traduit de l'italien par Brigitte Pérol,
Gallimard, « L'Arpenteur »,
370 p., 149 F (22,71 €).

Dans ses carnets de notes, accompagnant la rédaction des *Mémoires d'Hadrien*, Marguerite Yourcenar, se justifiant d'avoir choisi un personnage masculin pour cette autobiographie imaginaire, écrivait : *« La vie des femmes est trop limitée, ou trop secrète. Qu'une femme se raconte, et le premier reproche qu'on lui fera est de n'être plus femme. Il est déjà assez difficile de mettre quelque vérité à l'intérieur d'une bouche d'homme. »* Pietro Citati aurait pu méditer et commenter cette remarque, contestable et passionnante, comme nombre des assertions définitives de la romancière.

Les femmes qu'il a choisies pour ses biographies rapides et lumineuses (seules les pages consacrées à Katherine Mansfield sont abondantes, ayant déjà fait l'objet d'une publication séparée) sont souvent mystiques : Simone Weil, Thérèse d'Avila, Marie-Madeleine de' Pazzi. Et c'est avec un regard centré sur ce qu'elles ont, au fond, de mystique en elles, qu'il survole les vies de Jane Austen, Virginia Woolf, Ingeborg Bachman, Marina Tsvetaieva, Flannery O'Connor ou Karen Blixen, dans leur folie de vouloir donner une réalité à leur idéal.

Il se défend, toutefois, d'emblée, qu'il y ait, dans le domaine de la mystique, une différence séparant hommes et femmes : *« Le premier paradoxe de l'expérience mystique, la plus personnelle pourtant de toutes les expériences, réside dans le fait qu'elle est fondamentalement la même pour les hommes et les femmes, grecs ou chrétiens, musulmans, chrétiens ou juifs, en France, en Espagne, en Allemagne comme en Arabie, en Perse ou en Italie. »* Aussi n'est-ce peut-être pas la féminité qui réunit ces femmes d'exception, mais la volonté d'absolu et la capacité de surmonter la souffrance, qu'elle soit produite par l'œuvre elle-même ou par la fuite incessante de l'idéal, par cette absence qu'elles tentent de conjurer à travers ce que, dans un autre essai, Citati appelait *« la lumière dans la nuit »*.

Ce qu'il dit de Veronica Giuliani, il pourrait le signer à propos de chacune de ses autres héroïnes : *« L'âme a accompli son terrible voyage pour trouver la lumière, et elle découvre les ténèbres ou une lumière plus inquiétante que les ténèbres ; elle a cherché la plénitude de Dieu et rencontre son absence ; elle a désiré l'amour et connaît l'aridité. Autour d'elle il y a le néant, qu'elle avait pensé remplir avec Dieu ; et pourtant elle sait, ou espère, ou rêve que ce néant, ces ténèbres, ce non-amour constituent l'expérience suprême de sa présence. »* Les moments de plénitude ne sauraient constituer que de *« brèves éternités »*, selon l'élégante formule qu'il applique à Thérèse d'Avila. De même Simone Weil devait, pour mieux aimer Dieu, *« se passer de son existence »*. Et Citati de préciser : *« Comme Electre, elle préférait son absence à la présence de quoi que ce soit d'autre. »* Y a-t-il meilleure manière de définir l'amour ?

Comme dans l'amour, ce mysticisme pouvait s'accompagner d'une représentation de soi profondément négative. Si la sœur Juana Inés de la Cruz se nommait elle-même *« la pire de toutes »*, Simone Weil, quand elle envisageait que la grâce divine l'eût élue, ne trouvait pas d'autre explication : *« Peut-être que Dieu se plaît à utiliser les déchets, les pièces loupées, les objets de rebut. »*

A moins de surinterpréter sa mort volontaire, on ne peut toutefois pas dire que Virginia Woolf fût une mystique, sinon de l'écriture. Mais Citati souligne ce qui rehausse la tâche de l'écrivain à un niveau d'ascèse dont Yourcenar était précisément, plus que toute autre, consciente. Commentant une remarque de Woolf sur *Mrs Dalloway* : *« Le temps n'existe pas »*, Citati prend le contre-pied de la romancière, lui restituant, malgré elle, une dimension immatérielle et métaphysique : *« Aucun écrivain peut-être n'a jamais rendu avec un tel bonheur la fluidité incessante du temps : un temps tout entier présent, car même le passé est ramené au niveau du présent. »* On n'est plus tout à fait dans le domaine romanesque. Le critique quitte le plan de la narration événementielle pour isoler un autre type de fonction de la littérature : quand elle est l'œuvre d'écrivains de la stature de Virginia Woolf, non seulement elle redéfinit la perception du monde, mais elle fonde aussi une autre sorte de temporalité. Il s'agit là de quelque chose de plus qu'une haute exigence : la littérature devient *« le lieu de la révélation absolue »*. Comme dans l'expérience mystique, la joie et la souffrance y sont indissociables.

FARABOLA/LEEMAGE
Anna Maria Ortese dans les années 1950.

L'exemple de Karen Blixen en est une parfaite illustration. Lorsque la romancière danoise écrit, avant de mourir, que *« parvenir à transformer les événements de sa vie en récit est une grande joie : le seul bonheur qu'un être humain puisse trouver sur cette terre »*, le critique se hâte de renverser la devise et de l'agrémenter ainsi d'une nuance tragique : *« Mais les profanes (et parfois même ceux qui écrivent) ne comprennent pas que ce bonheur suprême est, en même temps, le plus grand des malheurs. »*

Avec Anna Maria Ortese, dont Citati analyse les trois derniers romans (*L'Iguane, La Douleur du chardonneret,* tous deux déjà traduits en français chez Gallimard, et *Alonso e i visionari*, encore inédit ici), il tient un écrivain rêvé. Anna Maria Ortese, comme Simone Weil, endosse la douleur du monde. La compassion est son sentiment le plus naturel. Elle devait, durant les derniers mois de sa vie, lutter frénétiquement contre la peine de mort aux Etats-Unis, qui lui semblait être la moins pardonnable des barbaries institutionnelles. Anna Maria Ortese n'était pourtant pas une romancière sombre. Citati a raison d'insister sur le caractère *« clair et scintillant, allègre et joyeux »* de son imagination, d'une stupéfiante inventivité. Mais il y avait chez elle une expérience spirituelle incontestable, une utilisation de la littérature pour aller *« de l'autre côté »*, comme le dit si bien Citati, et dans un voyage qui n'a rien de consolateur : *« Un très intense tourment lyrique, une douleur portée au diapason et toujours sur le point de rompre toute mesure, une terrible angoisse, qui ne pourra jamais s'apaiser, un amour souffrant qui ne sait à qui se consacrer. »* C'est jusque dans l'apparat du rituel, de la célébration d'un office resplendissant que la littérature, ainsi conçue, se mesure à l'amour d'un Dieu absent. Comme Cristina Campo (dont les *Impardonnables* figurent dans la même collection) pour qui, selon Citati, *« la perfection suprême à laquelle la littérature pouvait atteindre était l'ombre du couronnement royal, l'ombre de la prise d'habit de l'évêque, l'ombre de la* Missa solemnis », Anna Maria Ortese couvre *« la toile de perles et de rubis, d'or et d'argent, de vêtements colorés et de plumes »*.

C'est donc surtout sur Katherine Mansfield que s'attarde Citati, selon le même système d'interprétation : *« En toutes choses, elle recherchait l'illimité. Elle constatait désormais que le seul infini que les hommes puissent connaître est celui de la douleur. »* Il n'est pas sans intérêt de comparer cette approche avec celle de Sciascia qui, dans ses très siciliens portraits – Pirandello, Lampedusa, De Roberto, Piccolo (1) –, glisse le nom de Katherine Mansfield pour définir Maria Messina, en s'appuyant sur une analyse de Giuseppe Antonio Borgese, maître vénéré. Mais Sciascia se situait, lui-même, dans une autre catégorie de constellation, dans l'orbite d'autres étoiles, qui avaient nom Stendhal, Savinio, Jorge Luis Borges, choisissant les lecteurs *« comme légers compagnons, comme Ariels d'un monde où tout est en même temps simple et mystérieux, évident et secret, "superficiel" et profond »*.

René de Ceccatty

(1) *Portraits d'écrivains,* de Leonardo Sciascia, traduit de l'italien par Mario Fusco (Fayard, 190 p., 120 F, [18,28 €]). En même temps paraît chez le même éditeur le deuxième tome des *Œuvres complètes, 1971-1983* (160 p., 390 F, [59,41 €]).

Chacun dans son coin

Douze histoires de rien du tout qui racontent ces instants où des hommes et des femmes prennent conscience de leur solitude

DÉROUTES (Birds of America),
de Lorrie Moore.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Annick Le Goyat,
Rivages, 344 p., 135 F (20,58€).

Qu'ils aillent par deux, dans la complicité d'un couple, ou par dix, dans la chaleur d'un groupe, les personnages de Lorrie Moore sont toujours seuls – inexorablement.

Est-ce parce que les couples ne sont pas toujours aussi complices qu'ils le voudraient et les groupes rarement aussi chaleureux ? Ou bien, hypothèse encore plus inquiétante, parce que le monde entier n'est jamais tout à fait ce qu'il prétend être ? C'est en tout cas dans cette fêlure, dans ce très léger décalage entre une harmonie fantasmagorique et la réalité, que Lorrie Moore a subtilement introduit les nouvelles qui composent son recueil. Douze histoires de rien du tout qui, sous couvert de moments parfaitement simples et même on ne peut plus banals, racontent ces instants où des hommes et des femmes prennent conscience de leur solitude. Le tout avec une grande originalité de ton et beaucoup de justesse dans la manière de dresser des portraits.

Chacun dans son coin, les individus regardent le monde tel qu'il va. Ou tel qu'il ne va pas du tout, dans certains cas. Si bien qu'à eux tous, unis par les liens invisibles de leur désenchantement, ils finissent par former la grande famille désunie de ceux qui ont ouvert les yeux. L'auteur, pourtant, ne les présente jamais comme des héros, ni même comme des gens particulièrement courageux. Pour quelques-uns d'entre eux, oui, l'aventure est consentie – mais pas pour tous et pas forcément jusqu'au bout. Même pour Ruth, qui avait pourtant *« décidé de laisser vivre son mariage »* sans guère en surestimer les richesses : *« L'ignorance en guise de mystère ; le mystère en guise de confiance ; la confiance en guise de nourriture ; la nourriture en guise de sexe ; le sexe en guise d'amour ; l'amour en guise de haine ; la haine en guise de transcendance. »* Toujours ce mouvement de pas chassé qui engendre un écart, infime en surface mais gigantesque en profondeur, entre ce qui s'offre aux regards et la véritable nature des choses. Eh bien, même elle, même cette femme taraudée par le cancer, ressent encore les appels d'un furieux désir de consonance avec le monde : *« La chair sur le départ s'entêtait encore, elle renfermait un interminable adieu, sentimental et décousu. »* Au fond de chaque être, un bébé vorace continue de hurler pour qu'on le prenne dans les bras.

Afin de mieux montrer la solitude de ses personnages, Lorrie Moore présente les humains dans toute leur splendide opacité. Des énigmes les uns pour les autres, voilà ce que sont les protagonistes des nouvelles. Parmi eux, Mack, le peintre de pylônes qui vit une drôle d'histoire d'amour avec Quiltie, l'avocat aveugle. *« Les gens n'étaient pas des cartes routières, songe Mack. Les gens n'étaient pas des hiéroglyphes, ni des livres. Ils n'étaient pas des histoires. Un individu était une collection d'accidents. Un individu était un empilement infini de rochers sous lesquels poussaient des choses. La plupart du temps, quand un homme avait envie d'amour, il choisissait une femme et la possédait avec précaution, sans trop d'espoirs, puis il la lâchait, s'endormait, s'éveillait et, une fois de plus, elle lui échappait. »* A certains moments, l'écriture se fait le reflet de cette solitude. Les phrases, comme séparées par un courant d'air froid, semblent se détacher les unes des autres, chacune côtoyant sa voisine dans une sorte d'indifférence polie.

JOYCE RAVID

Lorrie Moore
Née en 1957 à Glenn Falls, dans l'Etat de New York, Lorrie Moore est l'auteur de deux romans (*Anagrammes*, en 1989, et *Que vont devenir les grenouilles ?,* en 1995) et de trois recueils de nouvelles (*Des histoires pour rien*, en 1988 et *Vies cruelles*, en 1991 ont précédé l'actuel *Déroutes*), tous traduits en français chez Rivages. Après avoir effectué des études dans les universités de Lawrence et de Cornell, elle est devenue professeur de littérature anglaise à l'université de Madison, dans le Wisconsin, et ses nouvelles ont été régulièrement publiées dans divers journaux et magazines, dont le *New Yorker*.

L'ensemble, pourtant, n'est jamais figé, ni même vraiment triste. Car Lorrie Moore a le génie des dialogues mi-figue, mi-raisin, celui des petites réflexions ironiques (comme cette femme, descendante d'une longue lignée de professeurs et de pasteurs, dont l'auteur dit qu'elle n'avait pas l'esprit d'entreprise : *« Il n'existait pas la moindre petite affaire prospère dans ses gènes. »*) et, surtout, des images saisissantes. Lorrie Moore possède ce don particulier de donner corps à des impressions par le biais de représentations inhabituelles. Cette propension, qui est celle des écrivains talentueux, à examiner le monde sous des facettes ordinairement dérobées aux regards.

Raphaëlle Rérolle

Trevor toujours plus noir

Après de « mauvaises nouvelles » sur le thème du regret, l'écrivain irlandais hausse le ton pour offrir un petit « jeu de massacre » délicieusement cruel

TRÈS MAUVAISES NOUVELLES (The Collected Stories)
de William Trevor
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Katia Holmes,
Phébus, 256 p., 129 F, (19,67 €).

Un nouvelliste qui écrit des romans – et non pas le contraire : c'est ainsi que se définit William Trevor. Des nouvelles, il en écrivait déjà à l'âge de quatorze ans, avant d'abandonner, provisoirement, l'écriture pour la sculpture. Plus tard, il apprendra à conjuguer le meilleurs de ces deux arts, ciselant ses textes comme des dentelles de pierre, évidant ses histoires jusqu'à l'épure, puis les polissant longuement jusqu'à en faire des objets parfaits – tout cela lui valant d'être récemment salué par le *New Yorker* comme *« le plus grand auteur vivant de nouvelles en langue anglaise »*.

Depuis deux ans, Phébus a entrepris de rassembler toutes les *short stories* de cet Irlandais de soixante-treize ans, qui restaient assez largement inconnues du public français. Après *Mauvaises nouvelles*, l'an dernier, voici donc, tout naturellement, *Très mauvaises nouvelles,* un clin d'œil on ne peut plus trevorien, l'écrivain ayant la réputation d'affectionner particulièrement la tristesse et la nostalgie.

Rien de mièvre ici, pourtant. Au contraire. A *Mauvaises nouvelles,* qui se présentait comme un ensemble de variations subtiles sur le thème du regret, répondent ces dix histoires où l'on franchit un degré dans le registre de la cruauté ou de la violence sourde. Derrière la politesse et les apparences, derrière les codes rigides de l'organisation sociale et la banalité du quotidien, Trevor montre comment se trame un *« jeu de massacre »* – c'est l'expression de l'éditeur – qui n'épargne personne. Comme dans cette inoubliable histoire où une femme, s'étant séparée un peu vite d'un meuble de famille, cherche à le récupérer mais apprend, de la bouche de l'antiquaire, que ledit meuble a été racheté entre-temps par son mari pour sa maîtresse.

Tout est toujours si lisse et transparent dans la prose de Trevor qu'il est difficile d'en suggérer la véritable force. Une phrase en appelle une autre, aussi simple et économe de moyens, mais, insensiblement, on passe d'une situation légère au constat d'une vie broyée. Avec son air de ne pas y toucher, son éternel sourire de vieux Britannique civilisé, Trevor nous donne des nouvelles de l'humanité.

Florence Noiville

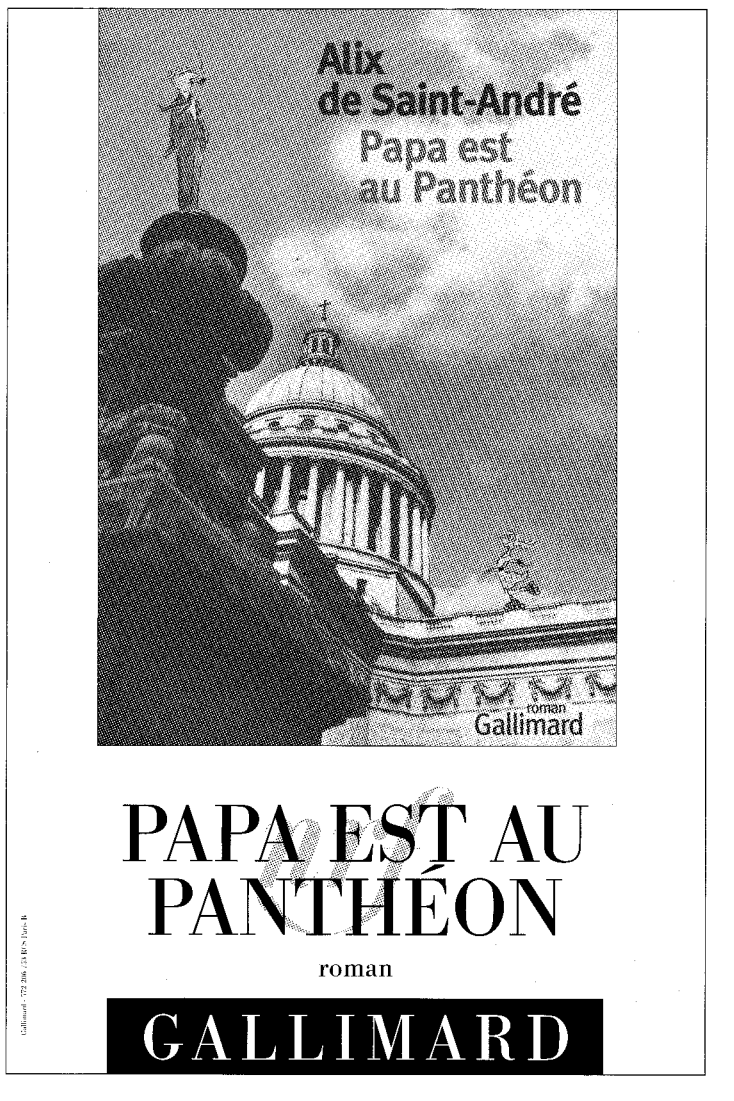

Paris, comme un grand livre

A la fin du XVIIIe siècle, Louis-Sébastien Mercier brossait son grand « Tableau de Paris » : « On a dit qu'il fallait respirer l'air de Paris pour perfectionner un talent quelconque. Ceux qui n'ont point visité la capitale, en effet, on rarement excellé dans leur art », écrivait-il. Mais ce statut, un peu mythique et toujours menacé par les cuistres, de cité des arts et des artistes se double d'un autre, plus secret : celui de muse et d'inspiratrice. Car Paris, c'est aussi l'élan artistique et littéraire qu'il suscite. C'est une foule de tableaux, des romans, des poèmes... Celle que Rimbaud nomma « la Cité belle, assise à l'occident... » demeure une source toujours féconde à laquelle le regard et la sensibilité viennent puiser. Louis Nucéra, Francis Carco et Henri Calet furent de ces piétons « qui rêvent en marchant » dont parle Léon-Paul Fargue. Moins connu, Georges Grison, à la fin du XIXe siècle, exalta le Paris repensé par Haussmann. Tous ont fait œuvre de mémoire et de nostalgie.

Lorsque les écrivains disparaissent, leurs derniers livres prennent des allures de testament. On y cherche des pressentiments et des prémonitions, comme si la mort pouvait s'expliquer... La mort brutale d'un cycliste, l'été dernier, sous le soleil des Alpes-Maritimes. Ce jour-là, le 9 août 2000, les amis de Louis Nucéra ont tous eu à l'esprit la si belle phrase d'Henri Calet : *« Ne me secouez pas, je suis plein de larmes... »* Louis était heureux. Il se sentait en forme. Il filait allègrement sur les routes, dans la tiédeur matinale. Grimpant les côtes de l'arrière-pays niçois, il pensait peut-être au *« roi René »*, René Vietto, l'idole de sa jeunesse, le héros des Tours de France de jadis, dont il admirait l'élégance. C'était un mot que Louis affectionnait, avec la délicatesse. *« Ce sont des gens délicats »*, disait-il. Dans sa bouche, ce n'était pas un maigre compliment. Lui-même conjuguait l'élégance du style et la délicatesse des sentiments... Ce jour-là, il se sentait léger sur son vélo. Il venait d'achever son travail — une histoire du Lapin agile et de Montmartre. Il prenait des grandes vacances d'écolier, ne se doutant pas qu'il allait être fauché par un automobiliste pressé.

Dans les mois ou les semaines qui précédèrent, il avait écrit : *« Les moments de bonheur masquent la fatalité. »* Il citait cette phrase de Georges Perros : *« La poésie, c'est le temps durant lequel un homme oublie qu'il va mourir. »* Mais Nucéra évoquait aussi *« ce tueur qu'est l'avenir »*. Il parlait du *« silence de ceux qui ont fini par se passer de tout »*, et qui ont *« rejoint les terres de l'immense mystère »*. Il avait écrit cela à propos de son ami Alphonse Boudard, mort sept mois plus tôt... Louis et Suzanne (la femme de sa vie) partageaient leur temps entre Nice et Montmartre. De leur perchoir, rue Caulaincourt, on voyait *« le grand livre de Paris »*. C'était un havre d'amitié, de rires et d'insouciance. On y dégustait des *pasta*, avec de l'excellent bordeaux, sous la protection de Cocteau, de Kessel et de Brassens, les anges gardiens, les parrains de Nucéra, dont les photos ornaient la bibliothèque. *« Moments ensorcelés »* par l'oubli de tout le reste. *« Comme si de se sentir ensemble pendant quelques heures permettait de mieux s'accommoder de l'étrangeté du monde. »*

HARLINGUE-VIOLLET

« Une boîte à musique et à mélancolie », Le Lapin agile, vers 1905.

Louis Nucéra considérait Le Lapin agile de Montmartre comme sa résidence secondaire. Avant de mourir l'été dernier, il racontait son histoire

Louis et Suzanne étaient arrivés à Montmartre au printemps 1964. Ils furent tout de suite émerveillés en découvrant le *« calme provincial »* de la Butte, au lever du jour. *« Les bruits du petit matin façonnaient le silence »*, écrit Nucéra. Comment mieux résumer les bonjours, les fenêtres qui s'ouvrent, les chaises et les tables que l'on traîne aux terrasses des cafés ? Rue Lepic et rue Cortot, Louis saluait les ombres de Degas, de Van Gogh, de Suzanne Valadon, d'Utrillo, de Dufy, de Léon Bloy, de Renoir et de tous ceux qui séjournèrent dans ces endroits. *« La boue*, disait Degas, *les parapluies, les heures du soir : c'est tout de même beau. »* Quant à Renoir, il s'inquiétait lorsque des demoiselles se présentaient pour être ses modèles : *« Pourvu que leur peau ne repousse pas la lumière ! »* Louis et Suzanne eurent très vite deux *« maisons »* à Montmartre, car *Le Lapin Agile* devint en quelque sorte leur résidence secondaire. A l'angle de la rue des Saules et de la rue Saint-Vincent, ce cabaret artistique (le plus ancien de Paris) était *« une boîte à musique et à mélancolie »*. C'était un de ces lieux très habités, où les mythologies, les rêves, les fantômes se promènent en liberté.

GÉRARD TURPIN

Louis Nucéra devant Le Lapin agile, à Montmartre, en 1987.

Nucéra avait *« cette tournure d'esprit qui pousse à conjuguer à tous les temps le verbe apprendre »*. Aussi, pour raconter l'histoire du *Lapin Agile* et celle de Montmartre, il remonte jusqu'aux Romains et jusqu'au Moyen Age. Comme il avait le goût et l'art des digressions, il saute aisément de l'année 323 à un dîner (très arrosé) avec Arletty, seize siècles plus tard. Montmartre fut souvent la proie des invasions. Les accalmies ne duraient pas longtemps. *« Où l'homme vit,* écrit Nucéra, *les vents méchants et les sombres jours ne disparaissent jamais. »* Avec les digressions, les réflexions de moraliste étaient le vice impuni de Louis. Dépeignant les ravages causés par la guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons – sur laquelle les écoliers de France tirent la langue depuis des générations –, il se demande si *« le bonheur de l'homme »* fut la préoccupation principale de Dieu, lorsque celui-ci créa l'Univers. Naturellement, Nucéra évoque la Commune, dont Montmartre fut la forteresse et le cœur. Hélas ! La rébellion fut rapidement écrasée. *« L'agonie des illusions est monnaie courante »*, mais *« trop aimer la vie peut conduire à d'abusives tristesses »*.

François Bott

Le Lapin agile avait commencé par s'appeler Le Cabaret des Assassins, en 1869. Il fut baptisé ensuite Ma campagne, pour suivre la mode, qui était sans doute champêtre. L'endroit était fréquenté par Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam, Charles Cros, Alphonse Allais et Clemenceau. La bohème et les artistes y côtoyaient les mauvais garçons. Quelques bourgeois venaient s'y encanailler. Dans les années 1880, le caricaturiste André Gill dessina, pour l'enseigne de l'établissement, un lapin qui avait *« une bouteille de rouge à la patte »*. C'est ainsi que *Ma campagne* s'appela désormais *Le Lapin à Gill*, puis *Le Lapin Agile*. Racheté par Aristide Bruant, en 1913, le cabaret devint, selon Nucéra, le *« territoire des pénombres et des fulgurances »*. Il était tenu par Frédéric, un philosophe de bistrot qui avait *« ce don magique, la présence »*. Ses clients apprenaient à mettre de l'art dans leur vie. *« Certains hommes*, dit Nucéra, *atténuent les mauvaises impressions que l'espèce humaine nous inflige »*. Dans les années 1920, Paulo, le fils, prit la succession de Frédé, le père. Ils étaient de la même école. Ils partageaient les mêmes ravissements, comme en témoigne cette soirée de 1938 où Paulo engagea tout de suite une jolie cliente, après qu'elle eut chanté, d'une *« voix de cristal »*, *Parlez-moi d'amour* et la prière de la Tosca. Cette jeune femme, qui portait une voilette, prit le pseudonyme d'Yvonne Darle. C'est son fils, Yves Matthieu, le successeur de Paulo, qui a feuilleté, avec Louis, le livre de bord du Lapin agile.

Colette, Max Jacob, Apollinaire, Mac Orlan, Francis Carco, Cendrars, Marcel Aymé, Van Dongen, Utrillo, Picabia, Charles Dullin, Georges Brassens fréquentèrent ce cabaret, et même Kipling, même Charlie Chaplin – sans oublier le chauffeur de taxi Mikhaïl Ivanovitch, *« slave jusqu'au plus nocturne de l'être »*. Il *« pleurait à la russe »* sur le triste sort de Modigliani et de Jeanne Hébuterne. Il s'interrogeait aussi sur le mystère des suicides – notamment celui de Jules Pascin. Né en Bulgarie, d'une mère italienne et d'un père juif espagnol, ce peintre naturalisé américain portait un *« éternel chapeau melon anglais »*. Il jouait de la clarinette ou racontait son existence pour se distraire. Mais, parfois, *« son sourire le désertait. Sa bouche devenait muette. Il se retirait, en quelque sorte »*. Maurice de Vlaminck, le peintre coureur cycliste et violoniste, faisait cette confidence : *« J'ai compris que, pour être un humain, il fallait ne le dire à personne. »* Louis Nucéra nous offre une somptueuse galerie de portraits. Savoureux et tragiques, les personnages qu'il évoque faisaient la fête pour cacher le soleil noir de la mélancolie. *« Le passé est notre précepteur »*, écrivait-il, fasciné par ces *« ombres magiques »*, ces *« âmes hors d'âge »* qu'il entreprenait de ranimer et d'*« apprivoiser »* à travers ses livres.

Souvent, on aurait envie de poser des questions à Louis sur son dernier ouvrage, mais il s'est absenté. Tant pis, ce sera pour une autre fois. Quelle fois ? Alors, on se répète ses derniers mots : *« Les réverbères s'éteindront. L'aube fardera le ciel d'une blancheur de Pierrot. Et ce sera peut-être un autre beau jour. Malgré tout. »*

Bernard Morlino vient d'achever un beau livre d'amitié sur Louis Nucéra. Cela aurait pu s'appeler *Requiem pour un ami disparu*. C'est un livre de piété presque filiale, mais aussi de colère et de chagrin. La colère contre les automobiles, le destin, le scandale des absences définitives. Et le chagrin, tout nu. Heureusement, il reste des mots. Il reste la littérature. Dans ce journal de bord, ce portrait-souvenir, Morlino rappelle, justement, l'amour que Nucéra portait à la langue française. Ennemi de toutes les négligences, il se désolait pour une virgule de trop, comme d'avoir été inattentif ou désinvolte avec un ami. Il choisissait, avec le même soin, ses adjectifs et ses braquets. *« Le sport était sa madeleine de Proust, le vélo était sa machine à explorer le temps »*, dit Morlino. Lorsque Nucéra se lançait sur la route, imaginant des sprints entre Bobet et Malaparte, *« il payait sa dette à l'enfance »*. C'est très joli, très exact. Il pouvait citer les vainqueurs de Paris-Roubaix comme les œuvres complètes d'Henri Calet ou de Marcel Aymé. Et, pour lui, *« les derniers mètres d'un col ressemblaient aux ultimes pages d'un manuscrit »*.

LES CONTES DU LAPIN AGILE
de Louis Nucéra.
Préface de Raymond Devos,
éd. Le Cherche Midi, 212 p.,
98 F (14,94 €).

LOUIS NUCÉRA, ACHEVÉ D'IMPRIMER
de Bernard Morlino.
Le Castor Astral, 250 p., 95 F
(14,48 €).

★ Signalons la réédition d'un roman de Louis Nucéra, *Le Greffier*, paru chez Julliard il y a trente ans (Grasset, 250 p., 110 F [16,77 €]).

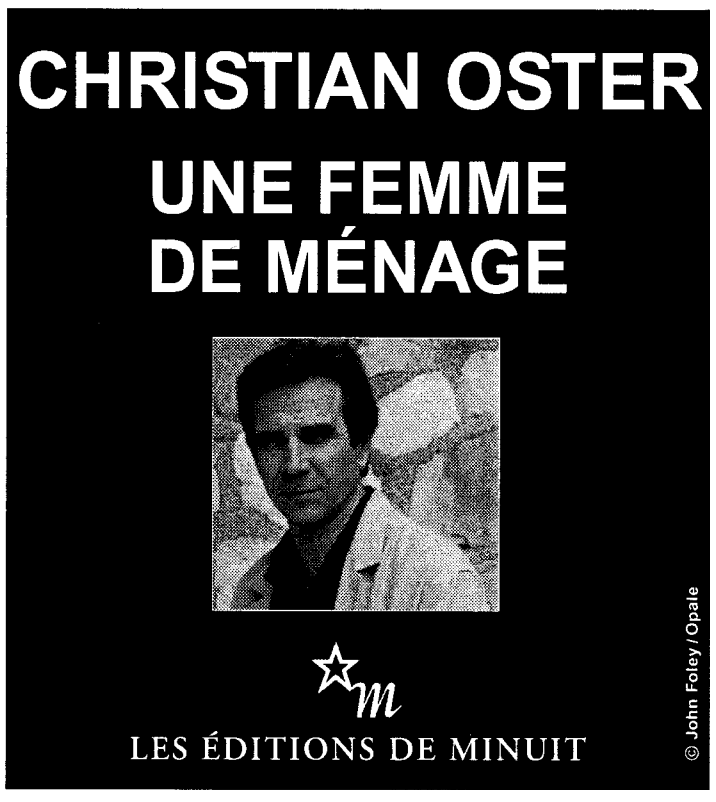

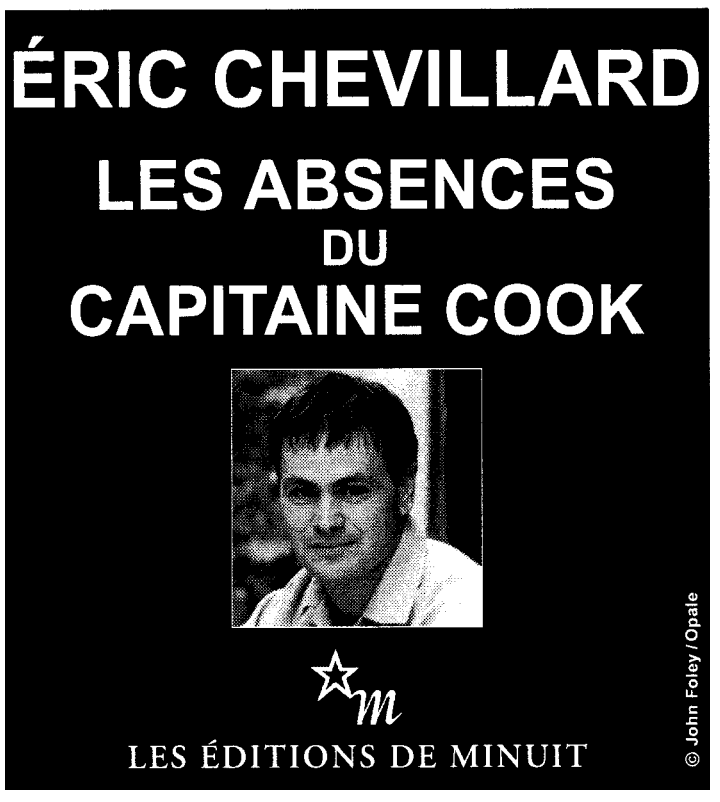

Carco, un bohème à Paname

L'écrivain de la pègre et des filles à java, le gentilhomme de la nuit, le Gabin de la poésie des bistrots et des bals musette dans une belle biographie de Jean-Jacques Bedu, riche en anecdotes

FRANCIS CARCO
au cœur de la bohème
de Jean-Jacques Bedu.
Ed. du Rocher,
436 p., 135 F (20,8 €).

Une gueule à arpenter le quai des Brumes, un regard voué à peindre les tendres canailles : mégot vissé aux lèvres, Francis Carco fut le Gabin de la poésie des bistrots et des bals musettes, le Brassaï du roman à apaches et filles vénales. « *Je me promets,* écrit-il en octobre 1915 à son ami Léopold Marchand, *de foutre, en pleine gueule des bourgeois, des romans musclés et pourris dont ils se lécheront les babines.* »

Après avoir avoué sa lassitude de devoir « *gagner son fric avec sa plume* » alors qu'il aurait pu « *être taulier* » à Montmartre, il meurt, en 1958, la gouaille intacte, fort de « *l'admiration des poules* » et auréolé d'une gloire qui, juge-t-il, « *m'a tout l'air d'un diplôme chez le coiffeur* » ! Le voyou, entre-temps, se sera paré d'une rosette de la Légion d'honneur, et aura multiplié les dîners mondains en vue d'intégrer l'Académie française. Egarements dictés par la soif de notoriété : sous la Coupole on le traita de « bouffon » et lui reprocha sa science des lieux mal famés. L'essentiel, pour celui que l'on surnomma le « *romancier de l'inquiétude* », n'était-il pas de recevoir le salut des siens, cabaretiers, marlous, fanfarons des vices, individus blêmes, filles errantes ; et l'hommage rendu post-mortem par Louis Aragon à son « *nom qui se mélancolise* ».

« *Mes premiers camarades de lettres tentèrent d'agrandir par le haut le cercle de leurs relations et n'eurent pas, je crois, à s'en féliciter* », écrit Carco dans son dernier livre, *Rendez-vous avec moi-même*. « *Au lieu d'apprendre quoi que ce soit dans ce que l'on nomme les "sphères supérieures", ils n'y ont guère trouvé que le mépris à peine voilé que professent les gens du monde à l'égard des poètes tant qu'ils demeurent obscurs ou ne sont point capables de payer en potins plus ou moins scandaleux l'humiliant honneur d'occuper à un bout de table une place entre un ancien ministre sans importance et une vieille "belle" déodorée. Je m'amusais bien davantage avec mes fréquentations de la rue...* » Documentée, riche d'anecdotes, la biographie du « *gentilhomme de la nuit* » que nous propose Jean-Jacques Bedu est telle qu'on l'attend : l'histoire d'un bohème de Paname, sur fond de mythologies.

SIZI
Francis Carco en 1945.

Né Carcopino en 1886 à Nouméa, celui que l'on affublera aussi du sobriquet de « *Roi des mecs* » s'est goinfré tout jeune de poètes susceptibles de le « *déniaiser* » (Nerval d'abord), a chanté dans les caf'conc, couru le guilledou avec les racoleuses, fréquenté les bistrots d'arsouille et les bars d'éphèbes. Il a écumé le Paris des assassins et des peintres, du Sébasto à la Bastoche, de la place du Tertre au Quartier latin. C'est à la terrasse du Lapin agile qu'il écrit, en 1910, un refrain qui deviendra l'un des grands succès populaires de l'entre-deux guerres : « *Le doux caboulot/ Fleuri sous les branches/ Est, tous les dimanches/ Plein de populo...*»

Apollinaire, Max Jacob, Roland Dorgelès, Pierre Mac Orlan, Utrillo, Modigliani, Pascin, Picasso, Colette sont ses amis. Jésus la Caille, un inverti à gueule d'amour épris d'une prostituée, son premier héros. Carco, qui s'était juré d'« *entreprendre à quarante ans un roman sur François Villon* », s'impose à moins de trente ans comme l'écrivain de la pègre et des femmes à java. « *Ce n'était pas ces filles que j'aimais, mais d'abord les rues noires, les hôtels, les débits, le froid, la pluie fine sur les toits, les bars, le hasard des rencontres et, dans les chambres, un air de navrant abandon qui me serrait le cœur.* »

LE FANTÔME DE MANSFIELD

Avant qu'il n'épouse Germaine en 1919, puis Eliane en 1936, sa vie sentimentale aura basculé un soir de 1913, lorsqu'il rencontre une jeune fille rebelle et pure, native de Nouvelle-Zélande, qui a fui le domicile conjugal : Katherine Mansfield, avec laquelle s'installe une relation troublante, inaboutie. Un « *amour voué au désastre* ». Celui qu'elle appelait le Milord l'évoquera de façon sarcastique à travers le personnage de Winnie dans *Les Innocents*. Il le hante encore à la fin de sa vie : « *Il me semble que le fantôme de Katherine Mansfield se penche à la fenêtre et cherche à découvrir qui l'observe ainsi de si près en même temps que de si loin* (1). » A la suite de leur séparation, Carco s'interdit toute promenade le long de la Seine, « *pour ne pas me jeter à l'eau* ». Elle, dans une lettre, plus tard, expliquant un pèlerinage à Montmartre : « *Je suis venue ici à cause de vous...* »

Jean-Luc Douin

(1) *Rendez-vous avec moi-même.*

Vue des toits

Elle était la vieille maîtresse de ce flâneur faussement désinvolte, maître du détail : Paris par Henri Calet

DE MA LUCARNE
de Henri Calet.
Gallimard, « Les inédits de Doucet », 318 p.,
140 F (21,34 €).

De ma lucarne est un recueil d'articles à la construction duquel a songé Henri Calet. *De ma lucarne* est le titre qu'il choisit, en 1956, l'année de sa disparition, pour abouter deux articles. Le premier (1947), publié par *Combat*, sous le titre *Une vue panoramique de Paris*. L'autre, *Un mois qui sonne le creux*, paraît en 1952, dans *Liens*. Chacun évoquant une scène que l'on retrouve dans *Le Tout sur le tout*, roman. *De ma lucarne* est donc le titre du premier volume des « Inédits de Doucet » – collection lancée par Yves Peyré qui dirige la Bibliothèque littéraire fondée, en 1913, par le couturier.

Deux manuscrits sont à l'origine du texte définitif. Ils sont là, présentés et édités par Michel P. Schmitt, avec postface et notes. Une vingtaine d'articles pour le premier, l'autre d'une cinquantaine. A l'origine, Jean Hélion devait se charger de l'illustration, mais l'affaire fut abandonnée.

Les textes, dont l'ordre chronologique de publication est rappelé, font l'objet d'une notice érudite, persillée de commentaires très exactement dans le ton de l'ouvrage. On complétera l'information par les deux études que publie le même citoyen Schmitt, sur la méthode et la manière de Calet, dans les précieux *Cahiers de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet* (n° 3-4, 2000). Selon une érudition plutôt gaie, la littérature « arrondissementière » de Calet, lui-même en vigie dans le quatorzième arrondissement de Paris, retrouve ici tout son sel.

LE TEMPS DES RAMONEURS

Paris vue de la lucarne au début de la seconde moitié du siècle dernier. Cette plongée dans un passé récent qui semble rejeté à des années lumière, est plusieurs fois nécessaire. Donc, plaisante. « *Pourquoi s'en aller au loin ?* » Comme grondait Beckett, on est con mais pas au point de voyager. Lorsque Calet dit loin, c'est du réel lointain qu'il parle : « *A Ménilmontant, à Belleville ? Pourquoi s'écarter de chez soi quand on a une ville entière à domicile ?* » Pensionnaire d'un huitième étage qui à cette époque domine la ville de plusieurs mansardes, à égalité avec les piafs, les pigeons qui ne voyagent plus guère, les avions de passage, déjà, mais plus bas, Calet vit « *parmi les hirondelles et les ramoneurs qui se téléphonent de l'un à l'autre par les cheminées : "Hohé !"*»

Il n'y a plus de ramoneurs. Comme eux, plein de détails, de gens, de tabliers, de modes de vie, de façons de marcher, de voix, de métiers, d'esprits de quartier, d'accents, ont disparu corps et corps. En fait, le livre, mosaïque de choses vues, le plus souvent inessentielles, donc centrales, et vues par un décentré, un discret excentrique, qui semble à la fois être l'organisateur de la scène (scène qui s'évaporerait vite sans son regard) à laquelle il ne participe qu'à peine, transparent, volant délicatement juste au-dessus de l'asphalte ; le livre donc, *De ma lucarne*, vaut autant par ce qu'il consigne sans en faire d'histoires, de ce qui a disparu, que par ce dont il rappelle à son insu la constance.

L'amour de Paris est un amour spécial. Les rengaines en témoignent, et le regard des étrangers. Etranger intime, celui de Calet l'est de l'intérieur. Ce qui le rend étrange. Paris changeant, Paris des saisons et des quatre jeudis, Paris de tous les jours, Paris désertée, en vrac, giflée et Paris pavoisée (Paris est une ville très féminine), Paris sa vieille liaison, il connaît cette ville par cœur. Pourrait la reconstruire pierre à pierre.

Baudelaire, Léon-Paul Fargue, Walter Benjamin, Jacques Réda, la complainte de Paris a des heures de gloire. Les couplets de Calet sont parmi les plus dépouillés, un certain ton Michaux, presque absents, si au détour, on ne tombait sur : « *Dix ans de perdus, dix ans de retrouvés. On change, on grossit, on maigrit, on vieillit. Plus de tabac à volonté, ni d'anthracite, ni de boulets, plus de douches dans les prix doux, ni de biftecks de cheval... Jusqu'aux rues que l'on démarque. On finira par s'égarer dans son quartier, comme dans ses souvenirs.* » A moins bien sûr qu'on ne soit parti avant.

14 JUILLET CHEZ TATI

Calet fait comme s'il se tenait à carreau. Il avance à cadence indolente, allusive et clinique, sans folie, obstinément, follement, « *une écriture à la fois modeste et têtue, insistante à sa manière, sans hausser le ton. Aigrelette si l'on veut, mais pas maigrelette* (...) *Une écriture un peu "dragueuse", flânerie faussement désinvolte* » : écriture dont Jean-Claude Corger, au seuil de *Lire Calet* (présenté par Philippe Wahl, PUL, 1999), indique le rapport compliqué qu'elle entretient avec le vrai et le faux, le présent et le passé, le réel et le fictif. Le sérieux et le drôle.

Sur le chemin de halage des vies simples, on croise divers faits divers, des petits musées bizarres, des types qui ne le sont pas moins, des notations pour anthropologue, et « *de grandes troupes fatiguées de chevaux arabes, les "crouias", en route pour les abattoirs de Vaugirard, sous les injures. C'était un divertissement pour les gosses* ».

Calet, qui est né le 3 mars 1904, d'un père parisien et d'une mère flamande, adolescent en Belgique occupée, évadé en 1941 après sept mois de captivité (relire *Le Bouquet*), tour à tour clerc d'huissier, garçon coiffeur, coursier, statisticien, directeur d'une usine de céramique électrotechnique, journaliste solo, écrasé de surcharge pondérale et d'embrouilles amoureuses, amant de Paris comme d'autres le sont des chats ou du musette, paresseux auteur prolixe de *La Belle lurette*, de *Monsieur Paul* et des *Grandes Largeurs*, tire sa révérence en 1956, semblant à jamais sortir en dansant d'un film de Tati, un 14 juillet.

Francis Marmande

Livraisons

● **PASCIN ET LE TOURMENT,** de Stéphan Lévy-Kuentz
Le 2 juin 1930, après quarante-cinq ans d'une vie mouvementée, faite d'exil, de voyages, de femmes, de nuits blanches dans le Paris des Années folles, le peintre et dessinateur d'origine bulgare Pascin se donne la mort. La reconnaissance – il fut célébré à New York avant d'être élevé au rang de chef de file de l'Ecole de Paris – et l'argent eurent raison d'un talent qui ne parvint toutefois pas à égaler celui de ses frères en voluptés licencieuses que furent Degas, Van Dongen ou Forain. Défendu notamment par Paul Morand – dont il illustra la version de luxe de *Fermé la nuit* –, Carco ou Mac Orlan, avec lequel il partageait le goût pour la rue et les lieux interlopes, Pascin (de son vrai nom Julius Mordecaï Pincas) a trouvé en Stéphan Lévy-Kuentz un défenseur pour le moins passionné. Si l'on regrette des lourdeurs de style et quelques métaphores malheureuses, la vision toute personnelle qu'il propose mérite qu'on s'y attarde pour redécouvrir à travers les dessins, et surtout les peintures, une des figures (trop oubliées) de la bohème artistique de l'entre-deux-guerres (éd. La Différence, 108 p., 98 F [14,94 €]). **Ch. R.**

● **Signalons également** deux ouvrages récemment parus. Dans un livre à la conception un peu curieuse, dont le titre, *Paris, vieil océan*, est inspiré de Lautréamont, Bernard Fricker (décédé en 1996) propose une large anthologie de textes littéraires sur la capitale. Cela va de Lulle et de Rabelais à Miller, en passant par Nerval, Hugo, Huysmans, Apollinaire et Reverdy. Paris, comme source perpétuelle d'inspiration... (Les Belles Lettres, 332 p., 130 F [19,82 €]). Antoine Spire et Nicolas Martin ont rassemblé des contributions diverses sur le nouveau quartier Paris Rive gauche, dans *Questions à Paris* (éd. Le Bord de l'eau, diff. Vilo, 224 p., 100 F [15,24 €]).

Capitale noire

Georges Grison fut l'un de ces « piétons de Paris » qui observa la mutation de la ville sous Haussmann

PARIS HORRIBLE & PARIS ORIGINAL
de Georges Grison.
Edition de 1882 annotée par Vincent-Pierre Angouillant,
Ramsay, 128 p., 149 F (22,71€).
(En librairie le 22 juin.)

Par petites touches de délicates aquarelles à la façon des *Croquis parisiens* de Huysmans, ou dans l'esprit du *Piéton de Paris* de Léon-Paul Fargue, qui relie le passé au présent avec un rien de merveilleux, il y a bien des façons de décrire une ville, de saisir son esprit. Georges Grison (1841-1928), auteur de romans aussi oubliés que lui, a la sienne qui est influencée par l'œuvre d'Haussmann pour ce qui est de l'apparence et par la Commune pour ce qui est de l'esprit. Il « *s'enthousiasme pour les "réhabilitations" à coups de pioche* », ne regrette pas le Paris disparu. La nostalgie n'est pas son fait, cependant qu'à l'instar de ceux de ses contemporains qui allaient bientôt être dits intellectuels, il réagit aux souvenirs de la Commune en défenseur de l'ordre moral. S'il ne fait pas toujours la différence entre misère et délit, pauvreté et malfaisance, il n'est pas sans commisération pour l'ensemble de cette « *populace* » qu'il décrit au cours de ce voyage dans une capitale dont il retient surtout ce qu'elle a d'odieux et d'exécrable.

Il est vrai que dans ce Paris fin de siècle, il a de quoi exercer sa verve, de quoi alimenter son esprit critique, qui ne s'en prend pas uniquement aux quartiers miséreux. Il insiste : « *Paris horrible n'a pas besoin d'être toujours en guenilles. Il porte parfois une redingote et des gants.* » Mais l'essentiel de son propos s'attache à la ville des petits métiers, des caboulots pour étudiants pauvres, et quand il évoque le monde des petits artisans, des ouvriers, il distingue toujours entre ceux qui vont aux assommoirs et ceux qui n'y vont pas. Ce qui l'intéresse aussi, ce qui le fascine, c'est le Paris des mendiants et celui des voleurs. Il décrit ses univers avec un réel talent de conteur et d'observateur auquel s'ajoute le charme d'un vocabulaire folklorique. Ainsi, il ne faut pas confondre le mendiant *sabouleux* et le *batteur de dig-dig*, le voleur à l'*emplâtre* et celui à la *vrille*.

Car « *Paris n'est pas seulement le Paris brillant, pimpant, viveur et tapageur du boulevard des Italiens, de l'avenue de l'Opéra et des Champs-Elysées : il renferme aussi le Paris désolé, affamé, désespéré, effroyable des quartiers sombres, infects et moisis, où des milliers d'êtres humains, sans feu, sans pain, sans force et sans espoir, végètent en attendant la fin...* ».

Des jargons de métier ou de milieu social, des descriptions d'un univers disparu, des anecdotes qui émeuvent comme ces vieilles photos de famille où le chapeau de la cousine fait sourire... c'est tout cela le charme de cet ouvrage dont la réédition est accompagnée d'illustrations contemporaines de Grison et d'autres d'aujourd'hui. Ces dernières, accompagnées des notes de Vincent-Pierre Angouillant, nous portent à une sorte de seconde lecture. La misère de gamines prostituées sur les boulevards, le spectacle de sans-logis sur les trottoirs, des gamins qui volent et pillent au service d'adultes qui les frappent... Grison a une telle façon de décrire ces scènes qu'il nous piège. L'auteur de 1882 nous conduit à ouvrir les yeux sur le Paris actuel. Les assommoirs ne sont plus ce qu'ils étaient, mais il y a toujours des assommés. Du Paris dont Grison dit qu'il est fou d'imaginer qu'en « *abattant une baraque* (on fait) *disparaître tout ce qu'il y a d'ignoble dans cette maison* », il reste quelque chose.

Pierre-Robert Leclercq

MARIE NDIAYE
ROSIE CARPE

© Jean-Yves Cendrey
LES ÉDITIONS DE MINUIT

LIVRE INTER 2001
LAURENT MAUVIGNIER
APPRENDRE À FINIR
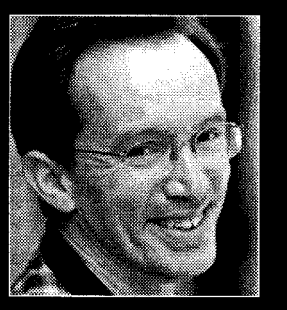
© John Foley / Opale
LES ÉDITIONS DE MINUIT

La chronique

de Roger-Pol Droit

Les vertus du dehors

PHILOSOPHIE D'UN RETOURNEMENT
de François Dagognet.
Ed. Encre marine, 118 p., 98,39 F (15 €).

DU « TEMPS »
Eléments d'une philosophie du vivre
de François Jullien.
Grasset, « Le Collège de philosophie », 216 p., 135 F (20,58 €).

Quel rapport entre la peau et la Chine ? Les deux sont, pour nous, à l'extérieur. Prendre en compte l'importance et l'étrangeté des dehors, c'est dire adieu à toutes sortes de faux problèmes. Et ouvrir la pensée

L'interne, l'intime, le plus protégé, le mieux caché, l'inaccessible à toute observation, est-ce vraiment cela le plus précieux ? Une ligne de pensée ancienne et tenace n'a cessé de le faire croire. L'essentiel, à l'entendre, résidait au-dedans, dans quelque secret central se dérobant au regard. Cette supériorité valait pour l'humaine psychologie (le for intérieur), pour les conceptions de l'organisme (le milieu intérieur) aussi bien que pour les idées. En ce dernier domaine, il s'agissait toujours de viser l'essence, d'aller directement au cœur intelligible des faits, par-delà les apparences. La directive d'ensemble – sous des formulations variables selon les philosophes – était bien de ne pas se laisser distraire par les formes sensibles, les surfaces, les images. Le penseur devait s'appliquer à négliger la diversité des matières inertes, la créativité des tissus vivants, l'inventivité des objets humains. Ces chatoiements infiniment variés n'étaient que leurres. De pauvres ombres, des tromperies, des obstacles. Derrière, dessous, au centre résidait ce qui compte et vaut la peine qu'on s'y intéresse, par exemple l'âme, le propre, l'idée.

Le grand mérite de l'œuvre singulière et prolifique de François Dagognet, c'est d'avoir rompu avec ces préjugés en portant l'attention, systématiquement, de livre en livre, depuis plusieurs décennies, sur tout ce que la métaphysique de l'intériorité et des arrière-mondes a laissé de côté, et dévalorisé, et méprisé. Ainsi a-t-on vu François Dagognet s'intéresser en philosophe aux cailloux, à la bakélite, aux manières de classer, à la peau, aux poils, aux ongles, à la forme des verres de bistrot et des couverts de table, aux ordures, aux déchets. Entre autres ! En repartant de toutes ces formes de dehors, il a su montrer – de manière à la fois rigoureuse, provocante et ironique – que l'extérieur nous transmet les informations les plus importantes. Selon ce philosophe paradoxal et défricheur, tout ce qui est visible, externe, offert à l'observation directe ou indirecte, contient en effet les richesses et les inventions les plus grandes. Un pas encore, l'intériorité sera presque une fable. En tout cas, le privilège insigne accordé à l'intimité risque de devenir une légende sans intérêt.

Ce retournement, le dernier livre de François Dagognet le donne à voir de manière éclatante sur quelques domaines fort divers. Ainsi la botanique fournit-elle l'exemple d'une vie qui ne cesse de s'orienter vers le dehors. Ainsi les emballages, du flacon modeste aux contenants sophistiqués, permettent-ils de comprendre que tout se joue dans les surfaces. Ou bien les vêtements et leurs constantes évolutions aident à saisir que le « moi » est un processus visible et changeant, non une substance immuable et cachée. Enfin certains artistes contemporains (notamment Christo, Arman, le groupe Supports-Surfaces) confirment aux yeux du philosophe la victoire présente d'une pensée du sensible. A travers la diversité de ces exemples, il s'agit de discerner un même passage vers le dehors. François Dagognet ne nie évidemment pas l'intériorité. Ce serait excessif et absurde. Mais il conteste son caractère ineffable. Il combat sa prétendue supériorité, abusivement valorisée. A ses yeux, l'intérieur ne cesse de passer à la surface, de s'y manifester. A ceux qui veulent scruter le dedans, il suffirait donc de devenir, enfin, attentifs au dehors.

Cette maxime pourrait être également celle de François Jullien, en un sens notablement différent. Philosophe et sinologue, il s'emploie en effet, d'une manière désormais bien connue, à faire apparaître l'étrangeté de nos manières de penser au moyen d'un détour par la Chine, où bien des questions qui nous taraudent ne se sont jamais posées. Dans l'une de ses dernières publications, il y a seulement quelques mois, François Jullien mettait en lumière, à partir de son absence dans la culture chinoise, le sens du nu dans l'art et l'imaginaire occidentaux (1). Cette fois, selon un schéma semblable, il interroge une conception profondément enracinée dans la métaphysique grecque, celle du temps. Sans doute le XXe siècle a-t-il tenté de penser autrement le temps, ne serait-ce qu'avec Bergson ou avec Heidegger. Toutefois, souligne François Jullien, dans aucune de ces tentatives n'a été questionnée la notion même de temps, telle que nous l'avons héritée, pour savoir si elle constituait bien un élément absolument indispensable.

Il se trouve que la pensée chinoise s'en passe fort bien. Elle n'ignore pas le « moment » (le saisonnier, l'opportun) ni la « durée ». Mais elle n'a pas forgé la catégorie abstraite du temps, englobant la totalité des expériences de la durée et leur succession, pas plus qu'elle n'oppose, comme nous ne cessons de le faire, futur, passé et présent, la langue chinoise ne conjuguant pas. On aurait tort de croire que l'ouvrage s'en tient là. Son principal intérêt est au contraire de déboucher, d'une manière inattendue et novatrice, sur la question des limites respectives de la sagesse et de la philosophie. Comment passe-t-on de la question du temps à cette dernière confrontation ? Schématisons. La réflexion sur la temporalité est à cœur des règles de vie. Quand il s'agit de savoir comment vivre, les interrogations sur la disponibilité au moment qui s'offre, ou sur la possibilité de s'installer dans l'instant présent, deviennent en effet décisives.

La sagesse chinoise suggère des solutions qui se tiennent pour ainsi dire en dehors de la notion générale de temps. Sortir de ce « pli du temps » où s'est développée notre histoire intellectuelle autant qu'affective ou politique, ce serait aussi échapper à la thématique du « souci », s'orienter vers ce que François Jullien nomme *« une* insouciance *qui ne soit pas une fuite »*. Cet accès, en Chine, est sans phrases, presque impensable. Pas moyen de répondre aux questions de la philosophie, à ses exigences d'explications et de discours démonstratifs. D'où la question : sagesse et philosophie pourraient-elles se rencontrer ? Est-il envisageable de surmonter l'opposition entre le silence de l'une, heureuse d'une pratique sans mots, et le flot de paroles de l'autre, toujours inquiète d'une théorie à démontrer ? La réflexion, dans ce livre, n'est qu'entamée. Elle est évidemment destinée à se poursuivre : l'enjeu est de taille.

Ces deux essais fort différents n'ont pas seulement en commun un intérêt pour le dehors comme pour un thème nouveau, une préoccupation générale. Ils mettent en œuvre une certaine manière de sortir, c'est-à-dire d'ouvrir la pensée à des domaines négligés, des faits oubliés, des cultures ou des connaissances jugées autrefois indignes de la majesté philosophique. Les y élever ne suffit pas, après les avoir sortis de l'oubli ou de l'abjection. C'est au contraire cette majesté même qui est en cause. La tâche essentielle consiste donc à prendre appui sur ces « dehors » multiples pour reconsidérer de manière critique et distanciée les plus profonds ancrages de notre propre « dedans ». Bon nombre d'autres chercheurs s'y emploient. Car en ces parages ce n'est pas le travail qui manque.

(1) *De l'essence du nu*, Seuil, 2000. Voir « Le Monde des livres » du 17 novembre 2000.

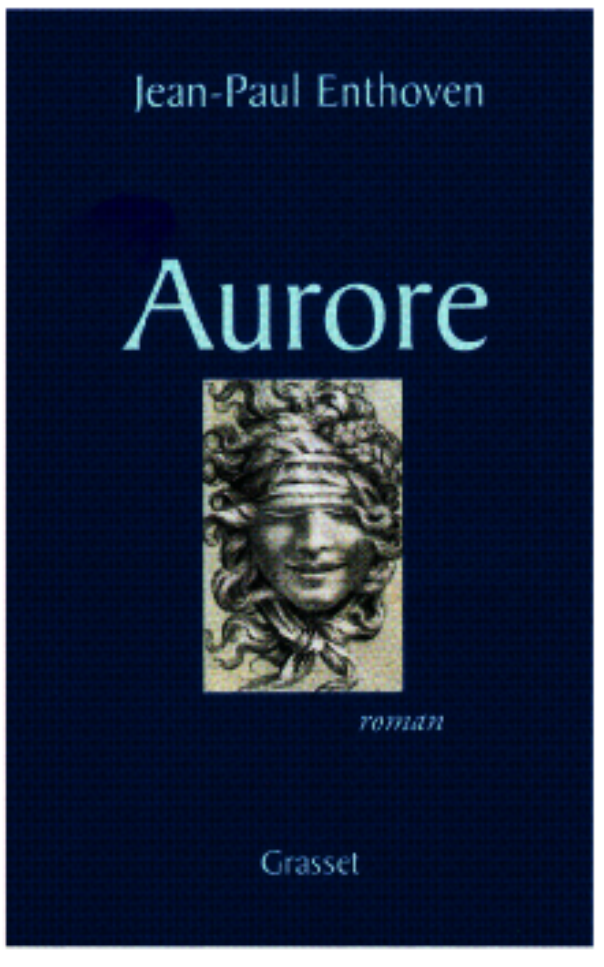

PRIX DU LIVRE
Europe 1
2001

Le prix du Livre Europe 1 a été décerné cette année par un jury de personnalités des médias, de la presse et des lettres réuni autour de Jérome Bellay, président du jury.

Frédéric Mitterrand, Irène Frain, Dan Franck, Gilbert Sinoué, Claire Fleury, Georges Guitton, Muriel Bonnet-Laborderie, Danielle Cayotte Bauvin, Pierre-Louis Basse, Jean-Claude Lamy, René Guitton et Stéphanie Chevrier ont choisi Jean-Paul Enthoven pour son roman "Aurore".

Europe 1 souhaite un grand succès à ce livre admirable.

Sur les rails de la collaboration

Un portrait de la SNCF des années noires qui contribue à éclairer sur les rouages de l'Etat vichyssois

UNE ENTREPRISE PUBLIQUE DANS LA GUERRE : LA SNCF 1939-1945
PUF, 448 p., 149 F (22,71 €).

Octobre 1944. Les opérateurs de France-Libre Actualités installent leurs caméras sur le quai d'une gare du Loir-et-Cher au nom célèbre : Montoire. Revenant sur les lieux où, par une poignée de main, Pétain manifesta son engagement en faveur de la collaboration d'Etat, les cinéastes se heurtent à une difficulté de mise en scène : rien ne rappelle l'importance de l'événement politique dans le paysage d'une banale petite gare de province, choisie pour sa proximité de la ligne de démarcation et la possibilité, en cas d'attaque aérienne, d'évacuer le train blindé d'Hitler dans un tunnel proche. Aussi les cheminots vont-ils devenir les héros du reportage. Le commentaire de *Montoire* emploie à l'envi des métaphores ferroviaires pour expliquer comment Pétain emprunta l'aiguillage qui engageait la France sur les rails de la collaboration. Il n'avait pas compris le signal du chef de gare qui agite son drapeau pour les caméras : *« Attention, danger ! »*.

Tout en accordant ainsi aux cheminots, rétrospectivement, la lucidité politique dont manqua le Maréchal, *Montoire* est muet sur l'attitude de ces hommes qui virent passer les premiers convois transportant les juifs de la zone sud dans les conditions qu'on sait. Si la question n'était pas d'actualité dans l'immédiat après-guerre, elle est désormais centrale dans l'appréciation de l'action de la SNCF pendant la deuxième guerre mondiale, thème choisi par l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF) pour un colloque organisé en juin 2000.

Le choix éditorial, pour les actes, d'une transcription intégrale des interpellations, parfois vives, entre participants indique que le livre s'inscrit dans une démarche de recherche consciente des rapports entre histoire, mémoire et justice, démarche dont il sera lui-même une trace. Après une présentation détaillée des archives disponibles, qui vise à désamorcer les soupçons et les fantasmes que le sujet provoque parfois, les contributions brossent le portrait d'une entreprise qui devint l'instrument efficace d'une collaboration ferroviaire d'Etat, sous le contrôle étroit d'une administration allemande forte de 4 000 fonctionnaires. Les historiens se penchent également sur la communauté cheminote, pilier de l'action et de la mémoire de la Résistance. Malgré sa création récente (1937), la SNCF des années noires est déjà solidement cimentée par une culture corporatiste, dans laquelle Georges Ribeill voit la matrice des attitudes des personnels, cadres dirigeants et ouvriers, face aux exigences des occupants. Cette hypothèse, nuancée et discutée lors du colloque, a le mérite de rappeler que l'histoire des relations entre chemins de fer et pouvoir doit être envisagée sur la longue durée. Pourvoyeur de serviteurs de la République (Raoul Dautry, Louis Armand) et de l'Etat Français (Jean Berthelot), le chemin de fer est un laboratoire où s'inventèrent théories et pratiques articulant l'efficacité de l'action publique, la régulation de systèmes techniques complexes, le management des hommes et l'invention du territoire par l'aménagement d'un réseau de communication.

Placée dans le contexte de la collaboration, et ayant à cœur de ne pas trop y perdre, la SNCF se plia à nombre des demandes de l'occupant, trains vers les camps d'extermination inclus : Serge Klarsfeld rappelle avec émotion dans quelles circonstances 75 000 juifs furent déportés de France entre mars 1942 et août 1944. Point de départ du travail confié aux historiens par la SNCF, la mémoire de ces faits tragiques a permis d'engager des travaux qui contribuent à une histoire renouvelée des rouages techniques et administratifs de l'Etat.

Vincent Guigueno

L'air de la défaite

Après la littérature ou le cinéma, la musique sous Vichy est l'objet d'une première synthèse réussie

LA VIE MUSICALE SOUS VICHY
sous la direction de Myriam Chimènes.
Ed. Complexe-IHTP/CNRS, « Histoire du temps présent », 420 p., 189 F (28,81 €).

Ouverte symboliquement par une étape au Palais Garnier, la visite d'Hitler à Paris, le 23 juin 1940, scellait l'image d'une vie musicale des années de guerre placée sous la marque de la collaboration ; ce que la fortune rapide de *Maréchal, nous voilà !* – hymne de substitution à une *Marseillaise* dévoyée – confirmait dans l'opinion publique. Ces chromos et lieux communs méritaient d'arrêter le chercheur alors que l'histoire culturelle, depuis plus de dix ans, a fait du temps de l'Occupation le terrain favori de sa pratique pionnière. Après la littérature, le cinéma, le théâtre, les arts plastiques et même le folklore (Christian Faure, 1989), la vie musicale sous Vichy connaît donc sa première évocation synthétique grâce à la publication des actes d'un colloque qui s'est tenu en 1999 au terme de quatre ans de séminaires.

Le plan adopté indique la volonté claire de mise en forme d'une réflexion éparse mais déjà bien loin de n'être que balbutiante. La musique a-t-elle participé à la politique d'encadrement et d'embrigadement propagandiste d'un régime dictatorial aux ordres d'une puissance militaire ? Comment fut gérée, avec un savant dosage de ruptures et de continuités, la vie musicale ? Et comment aussi les pratiques – classique, jazz, chansons – se sont-elles « arrangées » avec un contexte de production et de diffusion si prégnant ? Les quelques gros plans urbains qui achèvent le tour d'horizon (mention spéciale à Marseille étudiée par Jean-Marie Jacono, qui travailla aussi sur *« La Vie musicale en Algérie »*, étude dont on regrette ici l'absence) montrent la fécondité de ces premières approches qui savent hiérarchiser les informations. Seul Alfred Cortot, véritable directeur de la musique avant l'heure, a droit à une monographie – excellente, signée Myriam Chimènes –, la réflexion sur l'hymne (Nathalie Dompnier) bouscule les certitudes fabriquées *a posteriori*, et l'on s'attache à comprendre la politique des commandes officielles sans l'œil de l'avocat général ou la naissance des Jeunesses musicales de France (1942) sans simplisme stupide.

Récemment, François Porcile achevait sa *Belle époque de la musique française* (Fayard, 1999) sur la mort, à quelques heures de l'armistice, de Maurice Jaubert et Jehan Alain et le vote des pleins pouvoirs à Pétain à l'Opéra de Vichy. Pour temps plus sombres, il était nécessaire de voir historiens et musicologues travailler ensemble à établir la première esquisse d'une vision culturelle globale. Si, naguère, Pascal Huynh s'y essaya en solo pour présenter *La Musique sous la République de Weimar* (Fayard, 1998), gageons que le chantier, dont cette publication inaugure la fortune éditoriale, s'avérera des plus féconds, tant la pertinence des communications suggère à la prompte maturité de la recherche sur ce qui fut plus de cinquante ans un no man's land désolé.

Philippe-Jean Catinchi

JACQUES DERRIDA
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le vendredi 15 juin
à partir de 18h.
à l'occasion de la parution de
La connaissance des textes
(Éd. Galilée)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4è
Tél. 01 42 72 95 06

L'universalité de l'autre homme

A l'heure de la mondialisation et des nouvelles formes d'hégémonie qu'elle suscite, Sophie Bessis revisite l'histoire des rapports Nord-Sud marquée par l'ethnocentrisme de l'Occident

L'OCCIDENT ET LES AUTRES
Histoire d'une suprématie,
de Sophie Bessis.
La Découverte, 342 p., 135 F (20,58 €).

C'est en Occident que, pour la première fois, l'universel est proclamé hors du champ religieux. *« Les hommes naissent libres et égaux en droits »* est l'affirmation d'un universel séculier qui sera le credo de la modernité politique. Mais l'inscription de ces principes dans le réel, l'Occident n'a jamais eu de cesse de la repousser et d'en limiter le champ d'application. C'est ce paradoxe entre ce qui est proclamé et ce qui se contente d'être qui sert de départ à la réflexion de Sophie Bessis. Citons-la : *« Le paradoxe de l'Occident réside dans sa faculté à produire des universaux, à les ériger au rang d'absolus, à violer avec un fascinant esprit de système les principes qu'il en tire, et à ressentir la nécessité d'élaborer les justifications théoriques de ces violations. »*

Sophie Bessis vient de ces lieux où se mêlent les eaux de l'Occident et celles de l'Orient. Née dans une société musulmane, la Tunisie, elle sait comment ses compatriotes vivent et interprètent la suprématie occidentale. Mais, fin produit de la culture française, comme elle nous le dit dans quelques rares lignes où elle se laisse aller à la confidence autobiographique, elle sait gré, à cette culture, comme, avant elle, le fit le poète Aboulkacem Chabli, chantre de la modernité et critique du conservatisme arabo-musulman, de l'avoir arrachée à *« la tyrannie protectrice du groupe* (...) *pour la faire entrer dans l'ère des libertés possibles »*. Elle le sait en tant que femme, mais c'est aussi en tant que femme qu'elle ne peut pas ne pas souligner que les « droits de l'homme » ont été et sont encore aujourd'hui entendus comme les droits du masculin.

Sa situation, donc, la met, mieux que quiconque, à la place pour soustraire l'histoire à vision occidentalocentriste comme pour s'opposer aux courants fondamentalistes qui croient pouvoir fonder la construction de la modernité sur la diabolisation du modèle occidental. Ce serait une erreur de penser que, derrière ce titre (*L'Occident et les Autres*), se dissimulent le couple du bourreau et de sa victime et une lecture manichéenne des relations internationales. Tour à tour historienne, économiste et journaliste, Sophie Bessis nous livre un tableau original et complexe des logiques à l'œuvre, à l'heure de la mondialisation.

Véritable interrogation sur les paradoxes de l'incertitude des identités de chacun et du choc des identités, le livre veut comprendre comment et pourquoi une rhétorique universaliste des droits de l'homme se traduit par une fermeture qui réduit l'autre à soi et ne voit partout que la suprématie occidentale. On part de la déclaration *« Tous les hommes sont égaux »* pour en tirer conclusion que *« certains sont plus égaux que d'autres »*, et que ces *« autres »* ont à apprendre l'Occident sans que l'Occident ait quoi que ce soit à apprendre d'eux.

Mohammed Harbi

Ce qui est posé, c'est un monde dont les repères seraient fondés uniquement sur l'universalité abstraite et mortifère de l'Homme ; un humanisme qui aime l'humanité mais hait les hommes dans leurs différences. Comme l'écrit Jean-Paul Sartre, dans *Réflexions sur la question juive* : *« Sans doute il proclame que tous les hommes sont égaux en droit, sans doute a-t-il fondé la Ligue des droits de l'homme... Mais ces déclarations montrent la faiblesse de ses positions... il n'a pas d'yeux pour les synthèses concrètes que lui présente l'Histoire, il ne connaît ni le juif, ni l'arabe, ni le nègre, ni l'ouvrier, ni le bourgeois... Seulement l'homme de tout temps, en tous lieux, pareil à lui-même... Et l'individu n'est pour lui qu'une somme de traits universels. »* Contre cet universalisme abstrait, aveugle, il y a ce faux concret de culturalisme des différences qui fait penser à ce que disait Joseph de Maistre : *« Il n'y a point d'hommes dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes, je sais même grâce à Montesquieu qu'on peut être persan ; mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu. »* Entre un universel qui ignore l'arc-en-ciel des cultures et un culturalisme qui ne voit pas le ciel unique où s'inscrit l'arc-en-ciel, Sophie Bessis cherche à penser un *« universel concret »* approprié à chacun et qui se démarque des illusions de certains intellectuels français qui limitent leur investigation au seul horizon de leur ethnocentrisme culturel (ce qui lui permet des polémiques, pas toujours bien ajustées).

Il faut goûter la façon subtile dont l'auteur nous montre quel inconscient anime ceux-là mêmes qui, en France, soutiennent le mouvement démocratique en Algérie et le font à travers l'éloge d'une spécificité anti-arabe des Algériens kabyles. Etrange façon d'unir l'universalité démocratique et la spécificité culturelle et qui aboutit à fabriquer du même. Citons : *« Le parfait démocrate algérien est kabyle et francophone. Ayant donné naissance à l'islam, l'arabité produit en effet naturellement de l'islamisme, tandis que l'aspiration à la modernité serait, en vertu d'une filiation moins évidente, une dimension dans la berbérité. Quant à la langue française, elle véhicule intrinsèquement des "valeurs républicaines" non spécifiées, que l'arabe serait pour sa part incapable de porter, de même qu'il serait inapte à produire de la pensée puisqu'il ne saurait exister d'intellectuels arabophones. »*

Soulignons la qualité d'un ouvrage qui n'en reste jamais à un point de vue spéculatif et qui se confronte au présent tel qu'il se donne dans ce processus ambigu qu'est la mondialisation après la victoire du modèle libéral sur le modèle soviétique. Il s'agit toujours de comprendre les chemins compliqués et paradoxaux auxquels le processus est soumis. Une remarque générale : la mondialisation est d'abord et avant tout une mondialisation de l'économie présentée comme universalisme. Cette mondialisation trouve sa rhétorique dans le postulat que l'économique est le déterminant exclusif de l'histoire des sociétés et que, donc, son « égalitarisation », son internationalisation, est le vestibule d'une humanisation du monde. Le sous-développement économique ne serait, ainsi, qu'un retard dans une évolution qui ne peut être que semblable à celle qu'a connue l'Occident car il n'est pas d'autre voie d'accès à la modernité. Et c'est là, comme le note Sophie Bessis, une idée qu'on retrouve chez les marxistes (les dépendantistes) comme chez les libéraux.

Mais derrière ces rhétoriques on décèle les mêmes sophismes que dans la rhétorique universaliste de l'humanisme. Mondialisation mais selon des formes qui conviennent à l'Occident. Et tant pis si les effets sont l'accroissement des inégalités.

Il y a un couple infernal de la modernisation abstraite et de la tradition renforcée. La modernisation abstraite est destructrice de liens sociaux et de solidarités de groupe au profit, certes, de l'individu, mais d'un individu réduit à la misère économique et à la misère sociale. Dès lors, la société traditionnelle apparaît comme une société vivable, chaude de la solidarité communautaire. Evidemment, ce passé est figé dans les rets de la nostalgie mais tant que la modernisation s'inscrit en rupture sauvage avec un tissu historique, il en sera ainsi. L'Occident n'a que trop vu dans un autrui le simple reflet de soi, il serait temps de s'arracher à ce miroir mortifère et de faire de l'autre aussi *un autre* et pas seulement un semblable.

La Question d'une femme

Louisette Ighilahriz, qui permit de rouvrir le dossier de la torture en Algérie, raconte son parcours de militante à Anne Nivat

ALGÉRIENNE
de Louisette Ighilahriz
et Anne Nivat.
Fayard/Calmann-Lévy, 294 p. ?, 120 F (18,29 €).

Il y a tout juste un an, un nom faisait irruption sur la scène médiatique française. De façon totalement imprévisible, Louisette Ighilahriz allait devenir le catalyseur d'un débat sur la torture et les exactions commises par l'armée française pendant la guerre d'Algérie, le premier d'une pareille ampleur sur ce sujet depuis quarante ans. Cette Algérienne d'origine kabyle racontait en peu de mots (*Le Monde,* 20 juin 2000) comment, à l'âge de 20 ans, elle avait été torturée au siège de la 10e division parachutiste, durant la bataille d'Alger en 1957, sur ordre des généraux Jacques Massu et Marcel Bigeard. *« J'étais allongée nue, toujours nue. Ils pouvaient venir une, deux ou trois fois par jour. (...) Le plus dur, c'est de tenir les premiers jours, de s'habituer à la douleur. Après, on se détache mentalement, un peu comme si le corps se mettait à flotter... »* A partir de l'histoire de Louisette Ighilahriz, un travail de mémoire allait s'ouvrir en France, dans une ambiance de controverses et de passion.

Le récit de cette militante du FLN aurait-il eu un tel impact sans les « regrets » du général Massu, exprimés deux jours plus tard (*Le Monde* du 22 juin) ? C'est peu probable. Car l'intérêt de cette histoire en forme de coup de poing est d'avoir ouvert une boîte de Pandore qu'il sera difficile de refermer. Après les déclarations de Massu, il y eut, le 31 octobre, « l'appel des douze » intellectuels, à l'initiative de *L'Humanité,* réclamant aux plus hautes autorités de l'Etat français une reconnaissance et une condamnation solennelles des exactions commises autrefois en Algérie – appel qui n'a toujours pas été entendu – puis, le 23 novembre, les révélations du général Aussaresses, reconnaissant publiquement des crimes commis sur ordre, ou avec l'aval, du pouvoir politique de l'époque. En mai 2001, Paul Aussaresses allait poursuivre ses aveux avec la publication d'un livre retentissant, *Algérie 1955-1957* (éd. Perrin).

Celle qui est à l'origine de ce tremblement de terre, Louisette Ighilahriz, réapparaît aujourd'hui avec un récit autobiographique, écrit en collaboration avec Anne Nivat. Cette journaliste spécialiste de la Russie, mais également intéressée par bien d'autres régions du monde, raconte le parcours de Louisette, âgée à présent de 64 ans : une enfance au sein d'une famille de sept filles et trois garçons, tenus d'une poigne ferme par un père aussi aimant qu'exigeant. Une mère analphabète, mais très politisée. Une jeunesse studieuse à l'école française où Louisette découvre qu'elle ne sera pas autre chose qu'une *« enfant de raton »*, une *« bougnoule »* qui *« de toute façon ne* [fera] *jamais d'études, c'est la règle »*, comme le lui répètent ses maîtresses de classe, avec *« cette façon de s'adresser aux Arabes déjà entrée dans les mœurs. »*

CARACTÈRE EXCEPTIONNEL

En dépit de ses imperfections – une construction un peu décousue, des anecdotes parfois privilégiées au détriment de la réflexion et de la mise en perspective historique –, ce livre permet de découvrir le caractère d'une femme d'exception. A l'âge de 18 ans, Louisette Ighilahriz rejoint les rangs du FLN pour mettre fin à la « hogra », l'humiliation, ressentie par de nombreux musulmans. On leur dénie le droit d'être Français à part entière ? Tant pis, ils seront Algériens ! Quel autre choix ont-ils, d'ailleurs, après tant d'années passées à espérer l'égalité ? Capturée lors d'une embuscade au cours de laquelle elle est grièvement blessée, la jeune fille fera quatre années de prison, après que son sauveur, un médecin militaire du nom de Richaud, l'eut sortie des griffes de ses tortionnaires, et surtout de celui qui s'était acharné sur elle avec un sadisme particulier, le capitaine Graziani.

Libérée en 1962, Louisette Ighilahriz va tenter de se reconstruire. Comme elle le dira à Daniel Mermet sur les ondes de France-Inter l'année dernière en évoquant ses tortures et ses viols, *« on m'a rendue à la vie, mais en lambeaux »*. Malgré tout, la jeune femme se marie avec un ingénieur, Ahmed, a deux enfants, entame des études de médecine, y renonce et finit par devenir psychologue. Elle travaille ensuite avec un psychiatre de renommée internationale, le professeur Mahmoud Boucepsi (qui sera assassiné en juin 1993 à Alger), puis entre au FLN, chargée de promouvoir la condition des femmes. Elle a l'espoir de faire bouger les choses de l'intérieur, mais c'est l'heure des désillusions...

Vient ensuite la retraite anticipée, en raison de graves ennuis de santé dus à ses blessures passées. Alors que s'ouvre la décennie 1990 qui va ensanglanter toute l'Algérie, Louisette n'a qu'une idée en tête : retrouver celui qui l'a sauvée quarante ans plus tôt. L'occasion lui en est offerte par hasard par *Le Monde,* en juin 2000. Après quelques hésitations, tant l'idée d'évoquer ses tortures lui est insupportable, elle accepte de raconter son histoire. Elle ne sait pas encore qu'elle va permettre au dossier de la guerre d'Algérie de refaire brusquement surface en France, dans un « retour du refoulé » comparable à celui qui a accompagné la redécouverte des crimes de Vichy...

Florence Beaugé

Le coup de jeune de la société iranienne

JEUNESSE D'IRAN
Les voix du changement
sous la direction
de Delphine Minoui.
Autrement, 222 p., 120 F (18,29 €)

Soixante pour cent des Iraniens sont nés après 1979, date de la révolution islamique : *« Plus qu'une nouvelle génération, c'est toute une société qui change de corps »*, résume le sociologue Farhad Khosrokhavar. Ces jeunes sont les acteurs d'une dynamique sociale et politique sans précédent, dont rendent compte les 25 chapitres réunis par la journaliste Delphine Minoui. Couvrant un large spectre social et politique, donnant la parole à des jeunes qui gèrent différemment l'héritage révolutionnaire, ce recueil d'analyses, de photos, de poésies et de témoignages aide à comprendre l'entrée en politique de la jeunesse iranienne, depuis le raz de marée électoral en faveur du réformateur Mohammad Khatami en 1997, jusqu'à sa réélection à la présidentielle du 8 juin, en passant par la contestation estudiantine de l'été 1999 qui a signé le retour de l'université au-devant de la scène politique.

« C'est finalement au sein de cette université surveillée, purgée, contrôlée et soumise à la répression idéologique que sont nés les principaux mouvements réformateurs », analyse le professeur Saeed Paivandi. Témoignant de l'ampleur des contradictions qui traversent cette génération, l'ouvrage prend en compte le rôle de la culture – de la poésie, du cinéma et du théâtre -, mais aussi l'importance du mal de vivre, de la drogue, de la fugue, du suicide, et de la prostitution qui représente aussi un mode de contestation politique et sociale. *« Pour une fille, vendre son corps, c'est montrer ce qu'elle a toujours dû cacher. C'est refuser les interdits pour se livrer toute entière »*, analyse une psychologue qui garde l'anonymat.

Agnès Devictor

RIMBAUD

Jean-Hugues Berrou
Jean-Jacques Lefrère
Pierre Leroy

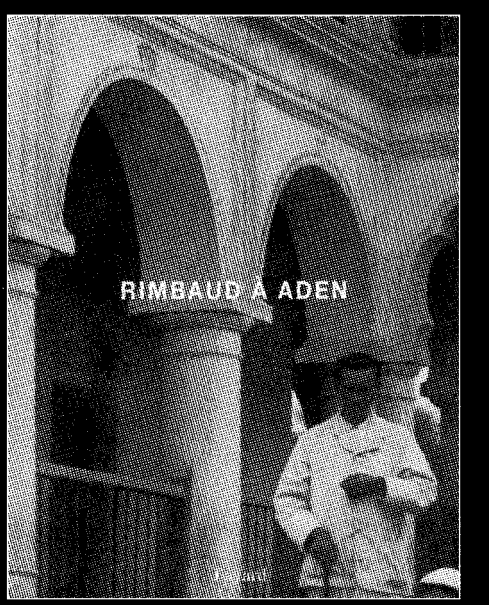

L'idée est lumineuse : on confronte des photos des années 1880 à celles d'aujourd'hui, on voit des paysages que Rimbaud a vus et ce qu'ils sont devenus.
Philippe Sollers, *Le Monde*

Jean-Jacques Lefrère

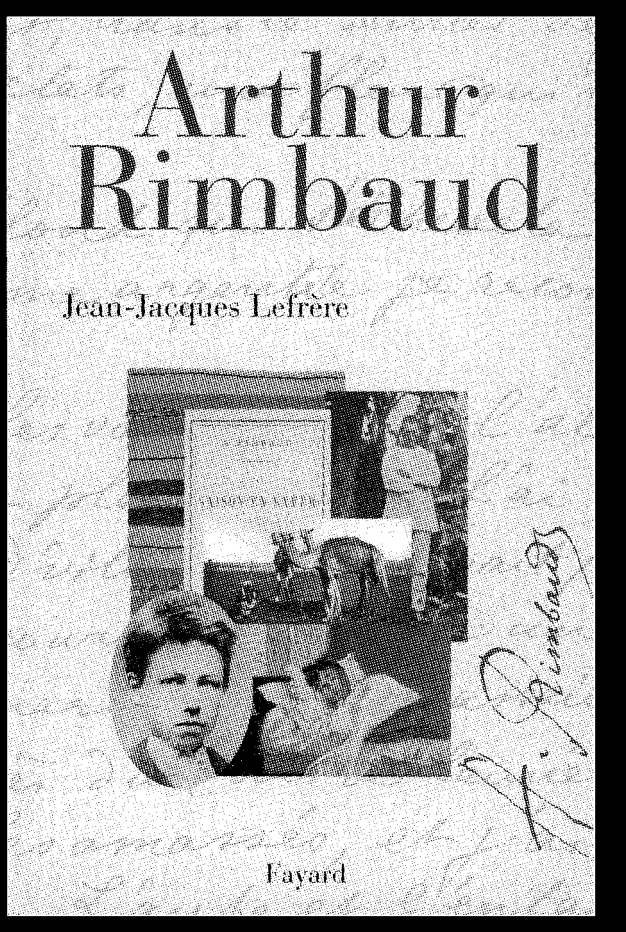

La reconstitution de Lefrère est vraiment somptueuse.
Jacques-Pierre Amette, *Le Point*

La biographie remarquablement détaillée du poète que nous livre Jean-Jacques Lefrère met en lumière d'éclatante façon "le mystère Rimbaud".
Nathalie Crom, *La Croix*

L'enfant de Charleville est là devant nous, dans tout son mystère.
Michel Crépu, *L'Express*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Connivence entre Dieu et Mammon

L'ENJEU MACHIAVEL
Sous la direction de Gérald Sfez, Michel Senellart
PUF, « La Librairie du Collège international de philosophie »
254 p., 158 F (24,09 €).

Louis Althusser l'avait bien dit dans son cours de 1972 : *« Saisissant. Machiavel se saisit de nous. Mais si d'aventure nous voulons nous saisir de lui, il nous échappe : insaisissable. »* Rassemblés utilement dans ce volume, les textes du colloque consacré par le Collège international de philosophie en mai 1998 au célèbre Florentin montrent bien la diversité des approches possibles de son œuvre. Aussi, plutôt que de nous perdre à saisir ce qui ne peut l'être, risquons ici de nous laisser surprendre par une seule facette de ce génie étincelant, peut-être la moins connue, la plus étonnante, et la plus éclairante de notre présent machiavélien. Il s'agit de corruption bien évidemment, dira-t-on, à tort. Guidés par Domenico Taranto, professeur à l'université de Salerne, qui nous sert ici de mentor pour relire notamment le *Discours sur la première décade de Tite-Live,* moins connu que *Le Prince*, nous allons découvrir le rôle qu'a pu jouer la religion dans l'invention de l'économie. Pas moins !

La question religieuse a une importance considérable chez Machiavel, mais, comme le dit Taranto, l'antimachiavélisme catholique aussi bien que le libertinage ont nui à sa compréhension. Les catholiques ont voulu démontrer que la religion du Christ ne nuisait pas à la force des Etats. Et les libertins ne virent dans les écrits du Florentin qu'un dévoilement de l'imposture cléricale. Or les enjeux sont beaucoup plus importants.

La religion qui est cause de corruption de l'Etat, c'est bien le christianisme. Machiavel lui reproche les *« mauvais exemples de l'Eglise romaine »*, mais aussi les dommages produits par l'interprétation chrétienne du phénomène religieux *« en termes d'oisiveté »*, et surtout comme une affaire privée.

Le premier reproche est central chez Machiavel comme dans toutes les polémiques qu'il a déclenchées au sujet de la curie, ou mieux vaudrait dire de l'incurie romaine. Mais Taranto a raison de se désintéresser d'un argumentaire trop lié au contexte historique. Restent donc les deux autres, liés ensemble comme on va le voir.

L'oisiveté, d'abord. Qu'est-ce à dire ? En invitant à glorifier les hommes humbles et contemplatifs, à mépriser les choses de ce monde, à se soumettre, le christianisme est accusé d'avoir *« donné le monde en proie aux scélérats »*. D'où une double corruption. Chez les gouvernés qui n'ont plus d'amour ni pour la gloire ni pour la liberté. Chez les gouvernants qui se fient plus aux prières qu'à l'action et qui commettent l'erreur de diriger l'Etat avec des patenôtres. Chez tous, en attribuant à Dieu une activité que l'on enlève proportionnellement à l'Homme.

Religion privée d'hommes privés, ensuite et surtout, le christianisme efface le lien avec la patrie parce qu'il substitue la verticalité à l'intensité du rapport horizontal avec les autres. La religion des Anciens était capable de *religare* un peuple. Elle a été remplacée par une religion à la fois universelle et privée, qui de ce fait même se place au-delà du niveau de l'Etat. Dans l'opération s'est perdue la fonction d'unification idéologique et communautaire. Dès lors, les lois de l'Etat cessent d'apparaître comme sacrées et inviolables, et des finalités éthiques, comme celle du bien public, autrefois valeur suprême de la vie civile, perdent tout fondement religieux. Affaire privée, la religion n'oppose plus de barrage efficace aux tendances imprimées dans le corps social par l'ambition individuelle.

Dès lors, des considérations économiques très concrètes affleurent dans le *Discours.* Machiavel rappelle que *« les républiques bien ordonnées doivent avoir de riches finances et des citoyens pauvres »*. Il faut donc *« maintenir les citoyens dans la pauvreté, afin que la richesse sans vaillance ne puisse corrompre personne »*. Car ce n'est pas le bien individuel mais le bien général qui fait la grandeur des cités. La corruption générée par la religion chrétienne a opéré un véritable renversement des valeurs qui fait de l'Etat lui-même l'objet d'une recherche ardente d'accaparement de la part d'individus *« qui, pour satisfaire leurs désirs et leur perversité, se réjouiraient même de la ruine de leur patrie »*.

Ruine, en effet. Le métier des armes est méprisé, car dégradé du rang d'exercice visant la réalisation de la gloire publique à une simple profession privée, servant au maintien de ceux qui l'exercent. Une civilisation riche et florissante croit que l'argent est le nerf de la guerre, puisqu'il permet de se procurer des mercenaires. Funeste erreur ! *« L'or ne suffit pas à trouver de bons soldats, mais ceux-ci suffisent à trouver de l'or »*, affirme Machiavel dans le style lapidaire qui n'appartient qu'à lui.

Bref, la recherche individuelle de l'utilité efface le public et l'Etat ; elle est bien à la source de ces divisions qui *« nuisent aux républiques »* et entraînent leur chute. Elle semble apparaître comme étant séparée de la vie de l'Etat. Taranto se demande, *in fine, « si elle ne s'identifie pas en un certain sens, pour Machiavel, avec la naissance même du privé »*. La réponse ne paraît pas faire de doute. Le Florentin a eu l'intuition, extrêmement rare, que de la religion privée à la vie privée et de la vie privée à l'économie privée il y aurait un enchaînement inéluctable *« au-delà de l'Etat »*, ou encore que la religion chrétienne ouvrirait, *nolens volens,* la voie à une économie anarchique. Il a deviné que cette connivence implicite entre Dieu et Mammon, deux maîtres que pourtant, d'après les Evangiles, l'on ne peut servir en même temps, pourrait faire courir à l'Etat un danger mortel.

Certes, Machiavel apparaît dans ces textes comme profondément réactionnaire, voire archaïque pour son attachement à l'Antiquité romaine, mais c'est peut-être cela qui rend son regard particulièrement aigu, clairvoyant, et prodigieusement actuel.

Un jeu de piste dans l'Afrique
MA VIE
des courtisanes, des collectionneurs
TRANS-
et des trafiquants d'organes.
FORMISTE
Roman de Vincent Colonna
ÉDITIONS TRISTRAM - DIFFUSION LES BELLES LETTRES

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Paris-Moscou, aller-retour amer

LES CONFESSIONS D'UN MÉTÈQUE
Du Paris d'avant-guerre à l'URSS stalinienne. Du Moscou des dissidents à la France mitterrandienne
de Dimitri Sesemann.
Ed. J.-C. Lattès, 280 p., 119 F (18,14 €).

Comme l'indique le sous-titre, le livre de Dimitri Sesemann couvre un vaste champ géographique et une longue période, traversés des plaisirs de la découverte intellectuelle et des malheurs du totalitarisme et de la guerre, à quoi s'ajoute un certain désenchantement, provoqué par les désordres de la modernité et la nostalgie de la culture authentique. Dimitri Sesemann connaît trop la France, l'a trop aimée de loin pendant les quarante ans qu'il passa en Union soviétique, pour se laisser aller à l'indulgence. Il est né en 1922, par hasard à Helsinki, d'une mère russe qui venait de fuir la Petrograd en voie de soviétisation, avant de se fixer à Paris jusqu'en 1937. Dans les milieux de l'émigration, *« l'appel de la patrie »* retentit, qui prenait aussi le visage d'un agent du NKVD (la police secrète soviétique). Nina Nikolaïevna, la mère du petit Dimitri, fit quelques missions pour le NKVD – par exemple repérer le refuge de Trotski en Norvège – avant de recevoir *« en récompense un billet de retour dans sa patrie bien-aimée et, aussitôt rentrée, une balle dans la nuque »*. C'était en 1941. En 1963, le procureur général avertit son fils qu'elle bénéficiait d'un *« non-lieu à titre posthume »*. *« Ainsi s'achève,* écrit l'auteur, *l'histoire de la vie de ma mère, d'une vie dont les moments les plus beaux, les plus exaltants furent ceux illuminés par le plus abominable mensonge du siècle »*.

Après avoir connu le bagne, l'hôpital, la guerre et les privilèges, relatifs, d'un journaliste de Radio Moscou (service français), Dimitri Sesemann est revenu définitivement en France en 1976. Il s'y est fait un nom comme critique et traducteur des plus grands noms de la littérature russe contemporaine. Dans l'intelligentsia russe prérévolutionnaire *« était à l'honneur le sens du devoir, de l'obligation absolue d'enrichir le patrimoine culturel du pays, d'y faire accéder son peuple le plus largement possible. Il se peut que j'idéalise les choses »*, convient Dimitri Sesemann mais, quand il débarque à Moscou dans les années 1930, c'est cet idéal qu'il découvre dans les restes de sa famille, loin de l'*« état de débilité euphorique »* caractéristique des nouveaux intellectuels soviétiques. Pourquoi avaient-ils abdiqué tout esprit critique ? Sesemann répond simplement : par peur. Ce sentiment n'explique pas en revanche l'aveuglement des intellectuels occidentaux, notamment français, pour lesquels il se montre très critique, à l'égard de l'URSS. Lors de la visite à Moscou de Montand et Signoret en 1956, en pleine révolution hongroise, il servit d'interprète. Montand, raconte-t-il, n'hésita pas expliquer à Khrouchtchev que l'intervention soviétique en Hongrie était une mauvaise idée qui ne pouvait que nuire au bon renom de l'URSS et à la cause du socialisme : *« Plus amusé qu'autre chose, Khrouchtchev remercia Montand de s'être exprimé avec autant de franchise, l'assura gentiment que quand il aurait besoin de ses conseils il ne manquerait pas de les lui demander et lui souhaita beaucoup de succès dans sa tournée soviétique. »*

Cette fascination que la Russie a exercée sur les intellectuels français est antérieure à la révolution bolchévique et lui a largement survécu. *« C'est bel et bien la Russie – impériale, communiste ou eltsinienne – qui exerce sur les esprits français (et pas seulement français, reconnaissons-le) un inexplicable effet d'atrophie de l'intelligence »*, écrit Dimitri Sesemann. Fascination réciproque qui a amené au cours du XXe siècle des vagues successives d'émigrés de Saint-Pétersbourg ou de Moscou vers Paris, la troisième vague étant composée, dans les années 1970, des *« intellectuels, soviétiques jusqu'à la moelle des os »*. Dimitri Sesemann les a vu vivre, sinon fréquentés, et peu ont trouvé grâce à ses yeux. Il est plutôt sévère avec ses contemporains, comme si la plupart avaient trahi les idéaux de l'intelligentsia russe. On trouvera cependant dans ces *Confessions d'un métèque* quelques portraits attachants. Celui de la poétesse Marina Tsvetaïeva, avec qui la famille Sesemann partagea la datcha avant que tout le petit groupe fût décimé par la police de Staline : *« La façon dont elle disait ces vers, avec une expression à mi-chemin du défi et du désespoir, me faisait un effet envoûtant, proprement magique, jamais éprouvé depuis* (...). *Tsvetaïeva disait ses vers comme sur un échafaud »*, comme si elle savait le sort qui les attendait tous.

Finalement, Dimitri Sesemann a vécu jusqu'à cinquante ans passés *« avec le statut psychologique d'émigré »*, d'où l'apparition du *« métèque »* dans le titre de son livre, une expression qu'il a retenue des slogans maurassiens de l'avant-guerre. Elle le poursuit depuis son passage chez les scouts – où l'aumonier lui disait : *« Evidemment, tu es schismatique, mais tu es un bon garçon quand même »* – jusqu'à Radio Moscou dans les années 1950, quand son chef de service était soulagé qu'un certificat de baptême ait écarté l'affreuse suspicion accolée au nom de Sesemann dans une URSS antisémite. Avec *« métèque »*, il y a l'idée de *« cosmopolite »* que ne renie pas un intellectuel nourri à la croisée de différentes cultures.

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

Un président tout simple

CHIRAC, RÉVEILLE-TOI !
de Thierry Desjardins.
Ed. Robert Laffont, 400 p.,129 F (19,66 €).

« APPELEZ-MOI JACQUES »
Enquête sur un « président sympa »
d'Yves Derai et Laurent Guez.
Calmann-Lévy, 228 p., 98 F (14,94 €).

Grand reporter au *Figaro,* Thierry Desjardins ne cache pas son hostilité à la gauche. Il s'étonne que François Mitterrand ait été réélu en 1988 après les années *« catastrophiques »* d'un mandat *« désastreux »* et n'imagine pas qu'*« en ce début du troisième millénaire »* les Français pourraient choisir comme chef d'Etat *« un adepte du socialo-communisme même assaisonné à la sauce verte »*. Il pense que *« l'Etat est odieux parce qu'il est socialiste »* et considère comme une *« grande erreur »* la façon dont, depuis des années, *« la droite a fait bien souvent une politique de gauche »*. Pour lui, il est temps de libérer la France du socialisme. Dans le duel annoncé entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, il a clairement choisi le premier, qu'il voit comme *« un élu du tiers état prêt à renverser la dictature »*, contre le second, tenant d'*« une idéologie dépassée, désavouée, rejetée »*.

Pourtant, c'est au président sortant que l'auteur réserve ses critiques les plus acérées. Son livre est un réquisitoire contre le *« septennat raté »* de Jacques Chirac. On comprend que, pour « réveiller » le chef de l'Etat et l'inciter à retrouver l'élan qui lui a donné la victoire en 1995, Thierry Desjardins le secoue un peu. Mais quelle volée de bois vert ! Ce septennat n'aurait été qu'une succession d'erreurs, de faux pas, de promesses non tenues, d'improvisations malheureuses. *« Le plus mauvais de tous les septennats de la Ve République »,* conclut-il

La première grosse bourde, à l'en croire, a été la nomination à Matignon d'Alain Juppé, véritable *« caricature »* de ces technocrates tant fustigés pendant la campagne. La seconde a été la *« volte-face »* par laquelle, cinq mois plus tard, Jacques Chirac a renoncé à son programme au nom de la lutte contre les déficits, *« constat d'échec »*, voire *« aveu d'imposture »*. Entre-temps il y avait eu, selon Thierry Desjardins, quelques gaffes plus ou moins graves : le choix de ministres *« plutôt médiocres »*, la désignation de Jean Tiberi comme maire de Paris, la reprise des essais nucléaires le jour même de l'anniversaire de Hiroshima, la reconnaissance des fautes commises par la France dans la déportation des juifs, l'annonce de fortes hausses d'impôts, le limogeage d'Alain Madelin et autres *« couacs »* ou *« hiatus »* de moindre importance.

Pour Thierry Desjardins, les bévues, sottises et maladresses ont continué, sanctionnées régulièrement par les électeurs jusqu'au *« miracle »* des municipales. Citons, parmi d'autres, dans le domaine diplomatique, l'imprudente promesse faite aux Polonais puis aux Hongrois de les accueillir dans l'Union européenne dès l'an 2000 ou les illusoires tentatives pour redonner à la France un rôle-clé au Proche-Orient ; dans le domaine social, une série de *« cafouillages complets »*, de *« contradictions sidérantes »*, de *« décisions prises à la va-vite puis annulées en catastrophe »*, de *« démentis ridicules »*, de *« reculades honteuses »* ; dans le domaine politique, la malencontreuse dissolution, suivie d'une campagne *« désastreuse »* et, le temps de la cohabitation venu, toutes les occasions manquées d'exercer sur Lionel Jospin la pression déstabilisatrice dont Jacques Chirac avait été naguère victime de la part de François Mitterrand.

Au terme de cet alerte jeu de massacre, Thierry Desjardins conclut pourtant que, face au *« déclin »* auquel s'exposerait la France si elle choisissait Lionel Jospin en 2002, Jacques Chirac offre sans doute aux Français *« leur dernière chance »*. Ce n'est pas qu'il leur présente des perspectives exaltantes, mais au moins a-t-il su inventer un personnage nouveau en politique, celui du *« brave type sympa »*. Gardez-moi de mes amis...

Yves Derai et Laurent Guez, qui sont l'un directeur des programmes de la radio BFM, l'autre rédacteur en chef au *Figaro*, dressent le portrait de ce *« président sympa »* qui, disent-ils, par son *« charisme de bistrot »*, a inventé *« une nouvelle façon d'exercer le mandat le plus prestigieux de la Ve République »*. Les auteurs sont moins sévères que Thierry Desjardins, mais ils partagent apparemment son opinion sur Jacques Chirac. Le bandeau de présentation qui accompagne le livre le dit crûment : *« Il n'a pas de bilan, il n'a pas de programme, mais il peut gagner. »* Dans le livre, les auteurs disent les choses avec plus de ménagements. Mais l'idée est la même : le *« sixième sens du président »*, à savoir son *« sens du contact »*, est son principal atout dans sa (nouvelle) course à l'Elysée.

Le voici donc, chapitre après chapitre, dans son exercice favori : en Corrèze, à table, à la ferme, dans la foule, au foot, au musée, en voyage officiel, entre amis ou en famille, ce *« virtuose de la relation directe »* apparaît comme un homme simple, attentionné, familier. Au lecteur de juger si ces qualités font un bon président.

SCIENCES

● par Catherine Vincent

Un naturalisme humaniste

LES COQUILLAGES DE LÉONARD
de Stephen Jay Gould.
Seuil, 446 p., 145 F (22,10€).

L'un des plus célèbres contes de la littérature anglaise évoquant une bosse se clôt, à l'ancienne mode, par une morale sur les vertus du travail. *« Au début des temps,* écrit Rudyard Kipling (*Les histoires comme ça pour les enfants*), *lorsque le monde était tout neuf, et que les animaux commençaient juste à travailler pour l'homme, il y avait un chameau qui vivait dans le vaste désert, parce qu'il ne voulait pas travailler »*. Alors, pour le punir, le plus puissant des djinns du pays lui mit une bosse sur le dos. Pour contrebalancer cette exploitation humoristique d'un produit de l'évolution, Stephen Jay Gould propose une autre histoire de bosse, celle de feu l'élan irlandais – lequel n'était pas un élan et ne vivait pas exclusivement en Irlande, mais a, en revanche, véritablement disparu. Une histoire parmi la vingtaine qui ont été réunies dans son dernier ouvrage, et qui, une fois encore, se lisent comme autant de « nouvelles » plus réjouissantes les unes que les autres.

On ne présente plus Stephen Jay Gould. Professeur de paléontologie à l'université américaine Harvard – où il enseigne également la géologie, la biologie et l'histoire des sciences –, cet ardent défenseur de la théorie de l'évolution, qui affirme avoir trouvé sa vocation à l'âge de cinq ans, après une visite au Muséum d'histoire naturelle où la reconstitution grandeur nature d'un tyrannosaure le marqua à jamais, est depuis longtemps passé maître dans l'exercice ardu de la vulgarisation. Comme dans ses précédents ouvrages, *Les Coquillages de Léonard* se compose pour l'essentiel d'articles publiés pour le magazine *Natural History* et pour la *New York Review of Books.* Les sujets abordés sont ceux qui lui tiennent à cœur : les fondements et les développements de l'évolutionnisme ; les parts respectives du déterminisme et de la contingence dans l'apparition des espèces ; l'interaction entre l'homme et les milieux naturels au cours de l'histoire ; les usages illégitimes que la société fait des sciences, pour étayer par exemple un discours raciste ou discriminatoire.

Qu'il nous parle des canaux sur Mars, de l'invention des aquariums, des escargots terrestres des Bahamas ou des différences de conception entre Robert Boyle et Charles Darwin sur les marques du dessein dans la nature, Gould s'amuse-t-il autant qu'il parvient à nous le faire croire ? Convaincu que la science se partage, il possède en tout cas l'art de rendre accessibles les questions biologiques les plus complexes, sans jamais, pour autant, sacrifier leur complexité. Il est ainsi devenu l'un des hérauts les plus brillants de la notion de hasard, ce compagnon de route avec lequel la sélection naturelle chère à Darwin doit désormais compter.

L'histoire du vivant, affirme-t-il, serait en permanence soumise à un ensemble d'événements extraordinairement improbables et imprévisibles. De même, et de tout temps, la vie se serait essayée à divers bricolages, dont les espèces qui ont survécu ne sont que le produit. Parmi elles, *Homo sapiens.* Une espèce parmi d'autres, à la complexité biologique certes remarquable mais non unique (si l'invention de la conscience humaine a eu plus d'impact que toute autre, sa structure neurobiologique elle-même n'est peut-être pas plus complexe que ne l'est, chez d'autres mammifères, l'architecture des os du crâne). Une remise en question du progrès dans l'évolution que Gould avait déjà poussé jusqu'à la provocation dans *L'Eventail du vivant* (traduction française : 1997), et qu'il reprend maintenant par petites touches, comme on ajoute les détails d'une fresque.

« J'aime la nature, aussi passionnément que tous ceux qui ont pris la plume pour en parler. Mais je suis encore plus fasciné par le niveau d'analyse juste au-dessus (...), l'histoire de la façon dont les êtres humains ont appris à étudier et à comprendre la nature », résume le paléontologue, qui se définit comme un *« naturaliste humaniste »*. Pour ceux, enfin, qui s'interrogent sur *Les coquillages de Léonard* – qui est aussi le titre de la première de ses « nouvelles » –, précisons qu'il ne s'agit pas de Léonard Gould – le père – mais de Vinci, et des fossiles qu'il observa avec la rigueur et l'acuité d'*« un géologue de l'ère victorienne qui se serait, d'une façon ou d'une autre, fourvoyé au début du XVIe siècle »*.

Nous ne dirons rien, en revanche, de la raison profonde pour laquelle le grand génie de la Renaissance entreprit ces recherches, qui le conduisirent – mais il ne s'agissait que d'un détour – à ridiculiser l'idée, très répandue à son époque, selon laquelle les fossiles s'étaient retrouvés sur les montagnes lorsque le Déluge de Noé avait fait monter les eaux. Pour connaître la suite, il faut lire Stephen Jay Gould. Il la raconte mieux que personne.

A la recherche d'Henri Matisse

Une correspondance passionnante et pléthorique entre le peintre et son ami Rouveyre et la réapparition de son condisciple Jules Flandrin : deux éléments pour approcher Matisse et sa création. Et deux façons d'oublier les approximations d'une biographie trop anecdotique

MATISSE, 1869-1908
d'Hilary Spurling.
Traduit de l'anglais
par André Zavriew
Seuil, 502 p., xxx F.

HENRI MATISSE
Correspondance
avec André Rouveyre
préface et notes
d'Hanne Finsen,
Flammarion, 674 p., 400 ill.,
660 F (100,6 €).

JULES FLANDRIN,
THE OTHER FIN DE SIÈCLE
Sous la direction
de Juliet Simpson,
The Ashmolean Museum
(Oxford), 160 pages, 12,95 £.
(Pour toute commande :
dec.mccarthy@ashmus.ox.ac.uk)

Hilary Spurling est britannique, critique littéraire et biographe. Ces trois mérites sont éminents. Sa vie de la romancière anglaise Ivy Compton-Burnett a été distinguée par plusieurs prix. Dès les premiers chapitres du premier volume de la biographie d'Henri Matisse qu'elle a entrepris de rédiger, il apparaît en effet qu'elle travaille avec sérieux et méthode. Son ouvrage commence par un exposé généalogique complet, dans lequel le lecteur se perd, comme il est d'usage en matière de généalogie. Il continue par une description de la vie à Bohain-en-Vermandois, ville natale de l'artiste, qui n'est pas moins complète. Pour en rassembler les éléments, il a fallu solliciter des témoins de toutes sortes et compiler des souvenirs de famille ; se documenter sur l'industrie des tisserands bohainois, les délibérations du conseil municipal et les fêtes locales. Le spectacle donné durant l'été 1884 par un magnétiseur nommé Donato peut ainsi occuper trois pages, au motif que le *« jeune Henri Matisse »* aurait été convaincu alors des pouvoirs de la suggestion et de leurs limites. De ces épisodes d'enfance à la formation artistique, aux aventures amoureuses, au mariage avec Amélie Parayre, le récit continue à son rythme lent, lesté de détails, d'anecdotes et de digressions qui, si elles n'ont avec le sujet qu'un rapport quelquefois lointain, ont le mérite d'étoffer le volume. Sachant qu'il en a fallu un à Hilary Spurling pour les années 1869-1908 et que Matisse est mort en 1954, il convient de s'attendre à une longue série.

La lecture en est plaisante, d'autant plus plaisante qu'elle coûte peu d'efforts. Les considérations matérielles y pullulent, de même que les petits faits qu'il faut supposer vrais et que l'auteur interprète selon les règles d'une psychologie commune. Certains passages, particulièrement ceux qu'elle consacre à l'affaire Humbert – un scandale politico-financier où furent impliqués les beaux-parents de Matisse –, peuvent être utiles. Tant que les questions à traiter ne sont ni d'ordre intellectuel, ni d'ordre artistique, Hilary Spurling est à son aise.

On ne saura donc rien des curiosités littéraires de l'artiste, ni, plus largement, des courants qui s'entremêlaient alors, entre naturalismes et symbolismes. Ni du contexte idéologique, entre anarchisme, affaire Dreyfus et séparation de l'Eglise et de l'Etat. Quant à l'analyse picturale et esthétique, ce serait peu dire que l'auteur n'y excelle pas. Tantôt elle assène des affirmations telles que celle-ci : *« Signac affirme l'autonomie créatrice de l'individu – changement radical qui distingue l'artiste du XXe siècle de celui du XIXe siècle. »* Delacroix et Turner auraient été surpris.

Tantôt elle se fonde, sans aucune critique préalable, sur des témoignages incertains, et depuis longtemps contestés. Malgré bien des travaux, dont ceux de William Rubin, elle donne de l'apparition de l'art africain une version d'une tragique pauvreté. L'importance de Signac, de Derain et de Picasso n'est pas mieux mesurée et il est pénible d'avoir à lire qu'en 1907, alors qu'il peint *Les Demoiselles d'Avignon*, Picasso se *« terre »* dans son atelier, où *« ses plus fidèles disciples ont de la peine à parvenir jusqu'à lui »*. On aimerait savoir de quels *« disciples »* il pourrait s'agir à cette date... Dans sa préface, Hilary Spurling donne à entendre qu'elle a souhaité se tenir à distance de l'histoire de l'art et s'adresser *« au grand public »*. Mais elle écrit sur un artiste, et le public, fût-il grand, mérite mieux que ces approximations.

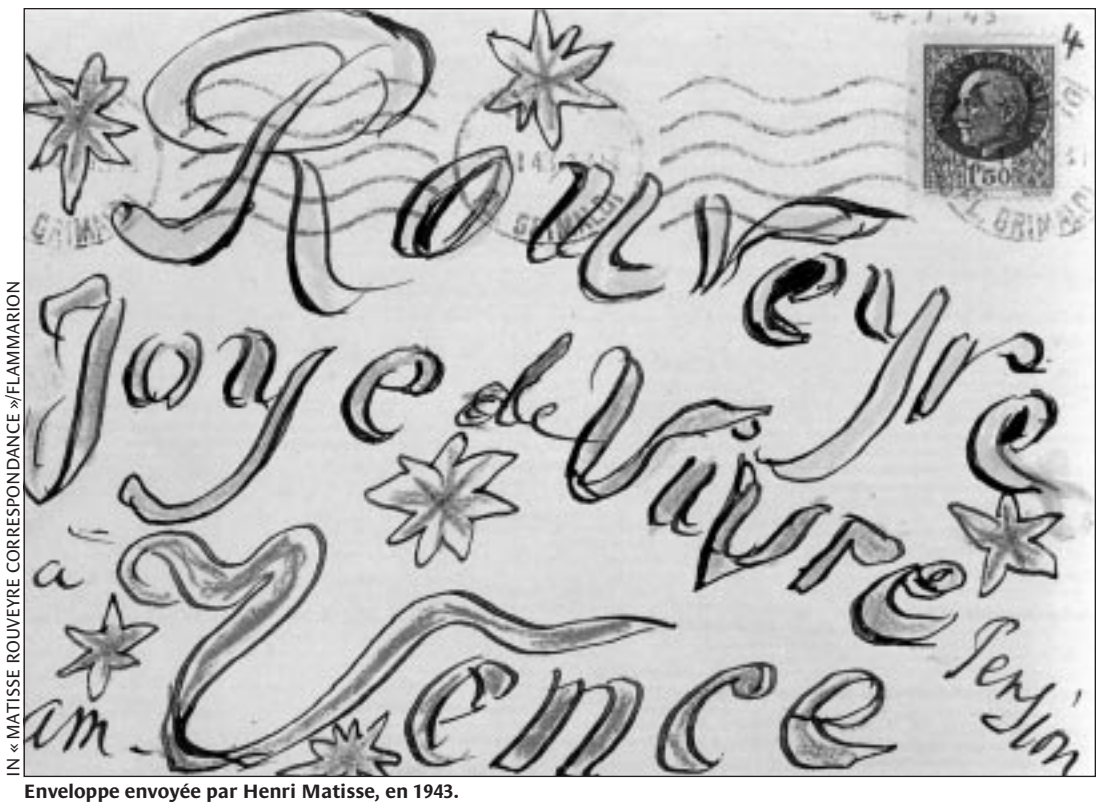

IN « MATISSE ROUVEYRE CORRESPONDANCE »/FLAMMARION

Enveloppe envoyée par Henri Matisse, en 1943.

Il se trouve aussi que bien des données de la création relèvent de l'imprévisible ou de l'insoupçonnable et qu'elles échappent le plus souvent au biographe. En mai 1947, Matisse est à Vence. Il écrit, comme si souvent, à son ami André Rouveyre : *« J'ai découvert ce matin pourquoi je me suis trouvé si seul à Vence à mon arrivée. Voici : tous les platanes ont été élagués – quand je dis élagués, je pourrais dire déshonorés.* (...) *C'est comme si la bombe atomique avait aspiré tout ce qui vit. »* Des croquis d'arbres-moignons accompagnent ces phrases. Or Matisse aime à regarder et dessiner les arbres, les branches, les feuilles. Une association se produit alors : des platanes détruits à la mutilation de toute chose vivante, de celle-ci à la solitude et à l'humeur noire du peintre, à la vieillesse et à la guerre. Il faut pouvoir entrer dans de tels réseaux de sensations et d'idées pour savoir un peu mieux ce qui se passe en Matisse, très en dessous des apparences sociales.

Il faut, pour comprendre, découvrir que Rouveyre juge ainsi Dubuffet : *« Aucune sorte d'originalité vraie. Trucage systématique. »* Et que Matisse écrit de *Jazz*, son œuvre : *« Je n'arrive pas à l'encaisser moralement. C'est absolument un raté. »* De l'énorme volume de leur correspondance, avec son appareil critique exemplaire, s'il n'était si coûteux, on dirait volontiers qu'il n'y a rien de plus intéressant à lire pour qui veut suivre un peintre dans les accidents de son travail. Les deux correspondants y sont d'une sincérité entière. Ils ne s'épargnent pas. Ils ne songent pas à leurs réputations – celle de Rouveyre n'en sort du reste pas intacte. Ils ne songent qu'à eux, acharnés à poursuivre leurs œuvres, à les défendre, à les maintenir en vie malgré tout, l'Occupation, l'indifférence, la bêtise. Ce sont deux vieillards plutôt féroces, difficiles à émouvoir. Ils se battent depuis un demi-siècle et ils ne lâchent pas prise malgré l'âge et les maladies. Matisse encore : *« Je m'intéresse à un tableau de 10 heures à midi et demi, le reste du temps j'ai le poids de ce tableau qui me demande beaucoup d'efforts – et le poids de la vie : mes insomnies qui me prennent beaucoup d'énergie. »*

Pour s'approcher de Matisse, une autre manière est d'aller voir du côté de ses contemporains. Jules Flandrin (1871-1947) fut, avec Matisse, élève de Gustave Moreau aux Beaux-Arts – et, quelque temps, l'un de ses proches. En procédant à sa résurrection grâce à une exposition à Oxford et à un catalogue, l'historienne d'art britannique Juliet Simpson a doublement réussi. Elle a rendu justice à un peintre qui a parfois, le temps d'une toile ou d'un dessin, rencontré la grâce. Surtout, elle a reconstitué une œuvre symptomatique : au tournant du siècle, Flandrin, comme Matisse, passe en revue références et modèles, les variantes de l'impressionnisme et du post-impressionnisme, Monet, Degas, Bonnard, Carrière. Le style de son dessin à l'encre, allusif, abrégé, ressemble à celui d'un autre ami de Matisse, Marquet. Et son quasi-classicisme monumental, apparu vers 1913, n'est pas sans rapport avec celui vers lequel Matisse glisse à partir de 1917. A la réapparition de tant de toiles oubliées, l'ouvrage ajoute des lettres inédites et des études historiques très bien faites. De l'histoire de l'art spécialisée, objecterait la généraliste Hilary Spurling. Spécialisée en effet – et d'autant plus utile pour les amateurs de Matisse, quels qu'ils soient.

Philippe Dagen

★ Une autre correspondance d'artistes, celle de Bonnard et de Vuillard, vient d'être publiée (Gallimard, 120 pages, 135 F [20,58 €]). Lacunaire, essentiellement consacrée à des considérations domestiques, elle apporte malheureusement trop peu à la connaissance des deux peintres et de l'époque.

Un sublime tyran

De l'insolence prométhéenne aux portes de la psychanalyse, il n'y a qu'un pas. Le musicologue Rémy Stricker ose le franchir dans une étude du « Dernier Beethoven »

LE DERNIER BEETHOVEN
de Rémy Stricker.
Gallimard, « Bibliothèque des idées », 328 p., 139 F (21,19 €).

L'image de Beethoven s'est chargée de clichés jusqu'à devenir l'emblème facile de l'artiste romantique, et rares sont ceux qui démêlent légende et vérité dans leur vision de ce compositeur. Pensant, comme Liszt, que *« ce n'est pas parce que tout a été dit que tout a été entendu et compris »*, Rémy Stricker se pique au jeu d'éclairer à sa manière quelques obscurités, dans une étude très personnelle des dix dernières années de la vie de Beethoven.

Tacticien éclairé et conscient de la force nouvelle qu'il incarnait, Beethoven avait assis son génie sur une tyrannie profonde, et acquis un statut social exceptionnel face à la *« subalternité »* qui collait à la condition de musicien – le mot est encore de Liszt : l'idée d'*« une noblesse d'esprit »* lui tenait ardemment à cœur. Rémy Stricker se penche sur cette tyrannie, défait quelques clichés, comme celui du neveu Karl dont la tradition laisse injustement une image très négative – *« le garçon n'était ni un voyou ni un vaurien... »*. Beethoven était *« en conflit permanent avec son entourage immédiat, aussi bien qu'avec ce neveu – ni lui ni personne ne répondant à une volonté tyrannique et irascible de domination exagérée et exaspérée »*.

« Que Beethoven ait eu un mauvais caractère n'est pas une raison suffisante pour le rendre ennuyeux », disait Debussy... Bien au contraire, à voir combien l'idée du sublime – où le génie seul fait autorité – est au cœur de cette tyrannie, et combien cette tyrannie elle-même est au cœur de la matière musicale. Beethoven y puise. *« Lorsque l'amour s'unit à la force, la faveur divine est la récompense de l'homme »*, dit-il. En toute logique, le naturel autoritaire de Beethoven ne pouvait s'accommoder plus longtemps des carcans de la forme, et Stricker, en rappelant combien Beethoven improvisateur éblouissait ses contemporains, souligne l'importance de l'improvisation dans son œuvre. Le mot des *Carnets de conversation* : *« Dès lors que les idées sont justes, il ne faut faire aucun cas de l'élaboration »*, prend alors tout son poids.

« CRÉATEUR INDOCILE »

Cette notion d'idée juste, essentielle dans l'esprit de Beethoven, légitime son obsession de *« l'autonomie à tout prix »*, et mène directement Stricker à la notion du « créateur indocile ». Pourquoi Beethoven a-t-il tant de mal avec *« les différentes autorités, avec lesquelles il ne compose guère et ne cesse de renâcler tant il lui serait plus naturel de commander »* ? Pourquoi une telle fascination pour Napoléon ? *« C'est la* Troisième Symphonie *qui suggère l'abolition d'une figure paternelle et l'avènement d'un héros engendré par nul autre que lui-même. »* Le rapprochement sous un angle ingénieux de la *Symphonie héroïque* et des *Créatures de Prométhée* révèle le complexe du démiurge, complexe romantique par excellence, lorsque le *moi* se confronte à la « personne » divine. Beethoven obéit à ses principes : *« Recréer le monde à l'image des rêves qui le hantent, et que heurte le réel. »* C'est un dramaturge et non un fidèle qui compose la *Missa solemnis*. Rémy Stricker met en évidence cet amalgame de la création du compositeur et de sa propre vie, c'est-à-dire les libertés de Beethoven avec l'archétype du principe organisateur : la Création elle-même... la création de l'artiste est sublimation.

Mais Stricker manie la psychanalyse avec prudence et scepticisme, et ne prétend qu'à *« une voie d'approche »*. Il préfère à l'évidence une dissection savante, celle que Beethoven impose à l'oreille... *« Sceptique, donc, en face de ce que l'on raconte de Beethoven, et autant que possible devant ce que je m'en raconte, je choisis de laisser son pouvoir à l'imaginaire. »* Il n'ose sans doute pas dire intuition.

Cet essai vient s'ajouter au monceau de littérature sur Beethoven, mais comme toujours avec Stricker, de manière à part. Comme toujours, donc, le plan et le style sont profondément personnels, déroutants, et la démarche friserait même le caprice. C'est que Stricker « crée » ses livres, il traite les tâches qu'il se donne – et ses choix ont toujours un sens —, sur un modèle intime et... beethovénien. Il y a du *« qui m'aime me suive »* dans les trop grands pas de sa plume, de ces pas qui exigent la confiance du lecteur face aux sautes de style, entre l'utilitaire et le poétique. Pour être si hardi, Stricker sait pertinemment que l'intuition, la culture et la finesse sont de ses atouts. La force de ses livres, au-delà du détail, ce sont leurs perspectives. Que l'on excuse alors telle liberté de forme, ou telle erreur plus gênante de traduction, et que l'on comprenne que ce n'est justement pas par la forme que Stricker ménagera ses lecteurs, mais par la qualité du fond.

Stricker propose au lecteur un processus plausible de la création de Beethoven, et démontre à nouveau qu'il est toujours possible aux gens de talent d'éclairer des sujets si rebattus. Après trois cents pages, il déclare avec une pointe de paradoxe : *« J'ai tenté de mettre en regard ce qui semble accessible des fantasmes d'un créateur et ses accomplissements. L'écoute des derniers grandit sans doute en étrangeté de l'étrangeté des premiers. Mais qui souhaiterait approfondir le plaisir de l'étrange ? »*

Robert van Kampen

Le politique à l'ère de « l'ultramodernité »

FIGURES DU POUVOIR
Etudes de philosophie politique, de Machiavel à Foucault
d'Yves Charles Zarka.
PUF, « Fondements de la politique », 160 p., 98 F (14,94 €).

Souveraineté, pouvoir, raison d'Etat, les concepts fondamentaux qui ont permis de penser la modernité politique seraient-ils devenus inopérants ? On retrouve dans l'interrogation qui traverse ce recueil – neuf courtes études, pour la plupart publiées en revues – le double projet qui oriente le travail du philosophe Yves Charles Zarka. Projet de réexamen de l'histoire de la pensée politique moderne, d'une part, ici classiquement poursuivi *via* le commentaire de grands auteurs, la patrie chez Machiavel, le héros chez Vico. Plus audacieuse peut-être est la façon dont ce professeur en Sorbonne y reprend, d'autre part, sa réflexion sur les *« lieux de fixation »* d'une crise dont on ignore encore, souligne-t-il, s'il s'agit d'une crise *de* la modernité ou d'une crise *dans* la modernité. Nul doute cependant que nous soyons entrés, en politique, dans ce qu'il nomme *« l'ultramodernité »*.

L'auteur constate ainsi que l'Etat-nation se porte plutôt mal, sous l'effet, notamment, de la mondialisation économique ; que l'affirmation de la liberté individuelle se trouve fragilisée par le développement des marginalités sociales et qu'enfin le travail a désormais perdu sa dimension utopique. Si la question de savoir comment *« inventer les formes d'existence »* qui surmonteront cette triple crise, en quoi Yves Charles Zarka situe *« le programme de la première partie du XXIe siècle »*, occupe les sciences sociales depuis près de vingt ans, l'actualité de ces enjeux n'en reste pas moins brûlante. Aussi se réjouira-t-on qu'un philosophe entende, de son côté, en relever le défi.

Alexandra Laignel-Lavastine

Les torts de Dieu

Betty Rojtman approche, en exégète et en philosophe, ce qu'elle nomme le « tragique biblique »

LE PARDON À LA LUNE
Essai sur le tragique biblique
de Betty Rojtman.
Gallimard, 128 p., 79 F (12,04 €).

Bien qu'elle soit au fondement de la morale occidentale, la Bible elle-même, riche en récits d'injustices et de crimes, est loin d'être toujours morale. Qu'Abel a-t-il fait de mal, par exemple, pour susciter l'ire de Caïn ? Et pourquoi Moïse se voit-il refuser l'entrée en Terre promise ? C'est à de tels dénis du droit que s'intéresse Betty Rojtman. Trois figures, notamment, retiennent son attention : Rachel, Saül, Esther. Trois personnages « lunaires » qui, chacun à sa manière, approchent de la perfection dont l'humain est capable, mais à qui l'Eternel, sans raison apparente, demande de « s'éclipser » derrière de moins méritants qu'eux. Du tort qui leur est ainsi fait, le Talmud et le Zohar fournissent bien des explications : mais celles-ci demeurent largement symboliques. Betty Rojtman croit cependant possible de retrouver le sens caché de certaines énigmes talmudiques, et s'attelle à cette tâche infinie en s'inspirant à la fois de grands exégètes comme André Néher ou Léon Askénazi (à qui le livre est dédié), et d'une certaine « déconstruction » levinassienne ou derridienne.

Rigoureusement conduit, poétiquement inspiré, son travail herméneutique réussit à mettre en lumière le rôle essentiel d'une figure qui, dans la kabbale, porte le nom de *« tzimtzoum »*, *« rétractation »* : il faut, à un moment donné, que l'être ou que le bien s'effacent, qu'ils se résorbent dans le vide ou le manque, pour que, ensuite, puisse advenir ce qui, dès l'origine, avait été voulu. Comme l'explique l'auteur dans le glossaire qui accompagne son essai, c'est dans *« le retrait primordial de la Lumière, en un point d'évidement et d'absence »* que *« s'origine la Création »*. De cette figure du retrait, on pourrait sans doute retrouver les traces dans l'histoire de la philosophie (l'origine comme absence), ou bien dans celle du peuple d'Israël lui-même (la menace de l'effacement). Mais c'est surtout sa signification éthique qui intéresse Betty Rojtman. Sous-titré *« Essai sur le tragique biblique »*, ce petit livre écrit dans une langue somptueuse nous rappelle en effet que Dieu n'a pu faire autrement, à la fin, que de reconnaître ses torts – autrement dit, de *« demander pardon à la lune »*. L'histoire ne dit pas, cependant, si la lune a pardonné.

Christian Delacampagne

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Un siècle d'édition universitaire
par
Valérie TESNIERE
à l'occasion de la parution de son essai
« Le Quadrige »
(éd.puf)
MERCREDI 20 JUIN à 18H
LA LIBRAIRIE DES puf
49,Bld St Michel
PARIS 5è-tel 01 44 41 81 20

L'EDITION FRANÇAISE

● **Incident franco-irakien au Salon du livre euro-arabe de Paris.** Les livres irakiens étaient absents lors de l'inauguration le 8 juin du sixième Salon euro-arabe qui a lieu sur le parvis de l'Institut du monde arabe (IMA) jusqu'au 17 juin. Selon Badr-Eddine Arodaky, commissaire général du Salon, *« les livres ont été retenus à la douane, dans le cadre des sanctions relatives à l'embargo contre l'Irak »*. Ce pays avait cependant participé aux précédentes éditions du Salon, *« malgré l'embargo »*, souligne Salwa Al Neimi, du service communication de l'IMA, rappelant que *« l'Irak est membre fondateur de l'institut, au même titre que les autres pays arabes »*. A la demande des responsables de l'IMA et du Salon, le ministère des affaires étrangères est intervenu pour débloquer la situation. Les livres sont arrivés à l'institut, mercredi 13 juin. Ils sont présentés sans être mis en vente et devront retourner en Irak après le Salon, comme c'est le cas, par exemple, pour les produits irakiens exposés à la Foire de Paris.

● **Daniel Boulanger et Lionel Ray lauréats des grands prix de printemps de la SGDL.** Les deux auteurs ont reçu les prix, dotés de 50 000 francs (7 622 €), pour l'ensemble de leur œuvre, respectivement en littérature et en poésie. Les autres grands prix de la Société des gens de lettres sont : *Parti*, de François Salvaing (Stock), roman ; *Effroyables jardins,* de Michel Quint (Joëlle Losfeld), nouvelle ; *La Bague,* de Sylvie Lambert (Ed. du Collectionneur), livre d'art ; *Winston Churchill ou le pouvoir de l'imagination,* de François Kersaudy (Tallandier), livre d'histoire ; *Goethe, modes d'emploi,* de Jean-Pierre Lefebvre (Belin), essai ; Eric Battut (Autrement, Milan), livre de jeunesse ; *Les Foulards rouges,* de Frédéric H. Fajardie (Lattès), grand prix Paul-Féval de littérature populaire ; *Doucement avec l'ange,* de Ludovic Janvier (L'Arbalète/Gallimard), prix Charles-Vildrac. Le Prix de la réédition a été attribué au Dilettante, pour *Microclimats,* de Nicole Védrès. Huguette et René Radrizzani ont reçu le prix Gérard-de-Nerval de la traduction. Le grand prix de l'œuvre Multimédia est décerné à Dominique Autié pour *De la page à l'écran* (Ed. Elaeis) et celui du site Internet à Jean-Michel Maulpoix (www.maulpoix.net).

● **Salim Bachi, bourse Goncourt du premier roman.** L'Académie Goncourt a décerné la bourse Goncourt du premier roman à Salim Bachi pour *Le Chien d'Ulysse* (Gallimard). Le roman de Salim Bachi fait partie de la première sélection du jury en vue du prix Goncourt qui sera décerné le 5 novembre. Les autres titres sont : *L'Homme de cendres,* de Christiane Baroche (Grasset) ; *Le Roi-Soleil se lève aussi,* de Philippe Beaussant (Gallimard) ; *Lui,* de Patrick Besson (Albin Michel) *; La Belle Créole,* de Maryse Condé (Mercure de France) *; Jour sans faim,* de Lou Delvig (Grasset) *; Aurore,* de Jean-Paul Enthoven (Grasset) *; C'était tous les jours tempête,* de Jérôme Garcin (Gallimard) *; Dolce agonia,* de Nancy Huston (Actes Sud) *; Le Combat avec l'ange,* de Jean-Paul Kauffmann (La Table ronde) *; La Sagesse du singe,* d'Edouardo Manet (Grasset) *; Perasma,* de Pierre Mertens (Seuil) ; *Renée Camps,* de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard) ; *Un rossignol chantait,* de Michel Ragon (Albin Michel)*; Le Passeur,* de Franz-Olivier Rousseau (Stock).

Les racines électroniques du Robert

La filiale de Vivendi Universal rachète Redon qui transforme en CD-ROM les grands dictionnaires du passé

C'était une belle aventure. Avec l'argent gagné en vendant au géant Reed-Elsevier leur société de base de données et de CD-ROM professionnels, Legisoft, un couple de juristes est parti s'installer dans la Drôme, pour revisiter la mémoire des dictionnaires. *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert en un seul DVD-ROM, avec toutes les planches, pour 690 francs (105,19 €), c'était eux. *Idem* pour le Littré, le Furetière et tous les volumes du *Dictionnaire de l'Académie française*. L'aventure continue, mais à une autre échelle. La société Redon a été reprise par Le Robert, laboratoire de la langue française et filiale du toujours plus gigantesque Vivendi Universal Publishing. L'intégration de cette petite structure (un chiffre d'affaires de 4,2 millions de francs – 640 290 € – en 2000), annoncée presque en même temps que le rachat de l'éditeur américain, Houghton Mifflin pour 2,6 milliards d'euros (*Le Monde* daté 3-4 juin) passe presque inaperçue, mais a valeur d'un petit symbole.

En 1997, Sophie Braun et Ghislain Geitner s'installent à Marsanne, près de Montélimar. En bons juristes, ils aiment les mots et leurs définitions. Ils se passionnent pour les dictionnaires. La plupart des grands dictionnaires ont beau être dans le domaine public, ils ne sont guère accessibles. Le couple s'empare du Littré, le fait composer en Chine et c'est un succès. Vingt mille exemplaires du CD-ROM ont été vendus. Alors Redon a remonté le temps. Le Furetière et d'autres ouvrages de référence ont suivi. Ils mettent en place un *Atelier de la langue française*, qui regroupe sept dictionnaires anciens. Dans le même esprit, ils viennent de proposer les huit versions du *Dictionnaire de l'Académie française*, avec un système de tableaux qui permet de mettre en regard l'évolution des définitions d'un même mot.

De nouveaux dictionnaires doivent paraître à l'automne, mais Redon avait le sentiment d'avoir accompli sa mission, en rendant accessibles les principaux titres du répertoire lexicographique. *« On était au bout de ce qu'on souhaitait faire et on ne pouvait pas rester uniquement dans cette niche historique. Il nous fallait aborder le mot dans son sens moderne »*, explique Sophie Braun. Ils doivent aussi réfléchir à l'évolution de leur société.

De fil en aiguille, les conversations sur un travail en commun avec Le Robert prennent un tour capitalistique. *« Les petites entreprises sont presque obligées de s'adosser à de grands groupes. Il y a un espace pour créer les choses et les amener jusqu'à un certain point de développement, mais à un moment donné, on est obligé de s'appuyer sur une structure plus importante »*, ajoute Sophie Braun.

Du côté du Robert, le virage électronique a été pris avec prudence. Le formidable *Dictionnaire historique de la langue française,* d'Alain Rey n'est pas encore en CD-ROM. Redon est une opportunité pour se diversifier dans le multimédia et pour retrouver ses racines, à l'occasion de ses cinquante ans. Quand Paul Robert a créé sa société en 1951, elle s'appelait Société du Nouveau Littré. *« On peut avoir donné l'impression d'avoir été timide, dans le domaine du multimédia,* explique Pierre Varrod, directeur général du Robert, *mais il faut avoir une vision à long terme. Avec Redon, nous sommes dans le domaine de la culture. Si les CD-ROM culturels et l'Internet grand public ont souffert ces derniers temps, je suis convaincu qu'il y a un marché pour ce type de contenu, quels que soient les supports électroniques. »*

Quant au papier, il se porte très bien. Les deux volumes du Petit Robert dépassent les 200 000 exemplaires et surtout la maison s'apprête à lancer une nouvelle version du Grand Robert de la langue française, en six volumes – au lieu de neuf –, dans un format plus maniable, et à un prix de 2 600 francs (396,35 €) – contre 5 800 francs (884,20 €) pour la précédente version. D'ici la sortie prévue le 2 novembre, Le Robert propose une souscription à un prix de 2 100 francs (320,14 €). Ce qui est moins cher que l'actuel CD-ROM à 2 800 francs (426,85 €).

Alain Salles

Alliance entre farrago et Léo Scheer

Deux petites maisons d'édition se regroupent. A la rentrée les livres de farrago porteront aussi la mention Editions Léo Scheer. Elles ont des amis et des réseaux communs. Elles ne donnent pas dans la facilité et font effort d'exigence. Mais elles ont un profil et une histoire différents. Le travail de Jean-Pierre Boyer commence en 1987, avec la création de Fourbis. Il publie Blanchot, Du Bouchet, Claude Esteban, Denis Roche et bien d'autres, et trouve des relais fidèles dans la presse et les librairies. L'aventure de Fourbis est stoppé par l'une des crises de son distributeur Distique. Il change de distributeur (Belles Lettres) et de nom en 1999 pour prendre un nouveau départ (« Le Monde des livres » du 30 avril 1999). Fourbis laisse place à farrago, *« un mélange confus de choses disparates »*, selon Littré. Jean-Pierre Boyer, installé à Tours, veut alors sortir de son image de *« maison d'édition confinée dans le ghetto poésie »*.

Léo Scheer, lui, a créé sa maison début 2000. Après avoir vécu à l'ombre des grands groupes de médias et d'industrie, il décide de se reconvertir dans l'édition, haut de gamme (« Le Monde des livres » du 4 février 2000). Il a notamment publié *Explications* de Pierre Guyotat, des livres de photographies (Ubac, Nebreda, Levinstein) et repris la revue *Lignes* de Michel Surya. Ce dernier étant un auteur de farrago et un ami de Jean-Pierre Boyer, les deux maisons ont commencé à discuter. *« C'est un rapprochement naturel. Nous sommes complémentaires. Deux maisons ensemble sont mieux armées, pour la distribution notamment »*, explique Léo Scheer. Il entre dans le capital de farrago, pour en détenir à terme 50 %. *« C'est une bouffée d'air »*, affirme Jean-Pierre Boyer qui veut accentuer sa présence dans le domaine de la fiction. La distribution des livres des deux maisons sera assurée par Flammarion.

Jean-Pierre Boyer reste aux commandes de sa maison. Il s'inscrit dans la rentrée littéraire, avec le deuxième roman de Chloé Delaume, *Le Cri du sablier.* Farrago/Editions Léo Scheer publiera également deux livres d'Yves Bonnefoy : un poème inédit de 1945, *Le Cœur-Espace* et un essai, *André Breton à l'avant de soi ;* des études de Claude Esteban, *Etranger devant la porte,* et rééditera *Exit* de Michel Surya. De son côté, Léo Scheer a repris la revue *Cinémathèque* qui devient *Cinéma O2* et va lancer une revue semestrielle, *L'Image, le monde.* Il poursuit son chemin atypique, pour *« exister sur un temps long qui devrait être celui de l'édition »*. Qui ne l'est pas toujours... Au mot « farrago », le Grand Robert cite Chateaubriand : *« Il n'est si mince barbouilleur de papier qui, à l'apparition de son farrago, ne reçoive des lettres de félicitations »*. Les deux éditeurs veulent bien les félicitations, mais pas les barbouillages !

A. S.

Olivier Douzou quitte Le Rouergue

Au terme d'un septennat de bons et loyaux services, Olivier Douzou, à trente-sept ans, s'apprête à quitter toutes les fonctions qu'il occupe aux éditions du Rouergue. Directeur artistique du studio graphique de la maison d'édition ruthénoise, où il crée en janvier 1994 un département jeunesse appelé à révolutionner le monde paisible de l'album – les deux premiers titres, *Jojo la mache* et *Mono le cyclope* parus un an plus tôt, servant d'emblée de charte pour une ligne esthétique largement reprise depuis par les autres éditeurs –, Olivier Douzou suspend donc toutes ses fonctions liées à l'édition à dater du 1er janvier 2002. S'il assure jusqu'à son terme le programme des publications des quatre collections qu'il a créées au fil des sept dernières années (« albums », « doAdo », « 12x12 » et, la plus récente mais toujours plus inventive « TOUZAZIMUTe »), son rôle se cantonne désormais dans la seule mise en page des derniers titres qu'il a programmés.

Espaces singuliers, les collections jeunesse du Rouergue portent si profondément la marque de leur créateur qu'on imagine mal l'« après-Douzou ». Sans doute est-ce pour la série romanesque « doAdo » que la transition sera la moins malaisée : née d'une rencontre-« coup de cœur » avec Guillaume Guéraud, elle n'abrita longtemps que les titres de ce jeune auteur lyonnais, dont Olivier Douzou ouvrit distraitement, par acquit de conscience, le premier manuscrit pour ne plus le lâcher. Quatre volumes donc, du provocant *Cité Nique-le-ciel* (1998) au très ambitieux *Coup de sabre* (2000), qui n'aurait pas déparé « La Brune », la collection romanesque « adulte » du Rouergue. C'est d'ailleurs son actuelle directrice, Sylvie Gracia, qui reprend pour 2002 la collection « doAdo ».

Moins vigilant sur le texte seul que sur le rapport texte/image, Olivier Douzou reconnaît redouter l'effet néfaste de la logique de collection, qui tend à exploiter une veine au détriment de la créativité. Le filon « illustration » a peut-être moins pâti de la course à la publication – cent albums en sept ans en comptant les six éditions du *Petit Monde* et les titres coédités par Paris-Musées (« L'Œil amusé ») ou le Centre Pompidou – puisque l'usage, qui réservait le plus souvent l'adresse ruthénoise aux talents neufs et inédits (J. Gerner, Lynda Corazza, J. Parrondo, Fred Bertrand), supporte de plus en plus d'entorses (Chloé Poizat, Bruno Heitz).

Mais sept ans ont passé, et le désir d'innovation, la soif de création qui firent la fortune du département jeunesse du Rouergue conduisent aujourd'hui Douzou à rêver d'autres espaces. A finir un champ d'expérimentation pour en ouvrir d'autres, où l'objet sera sans doute prioritaire.

Des livres peut-être (mais alors un *« livre-événement »*, loin de tout esprit de collection), d'autres supports aussi, des vêtements pour enfants au mobilier, du multimédia aux logiciels comme au cinéma d'animation... Rugbyman invétéré, chef d'équipe, voire de bande, pour rester dans le vocabulaire des cours d'école, Douzou ne renonce pas à s'entourer de ses confrères illustrateurs, même s'il travaille dans l'immédiat en solo lorsqu'il dessine le logo de Laguiole, fixe la typo du restaurateur de l'Aubrac, Michel Bras, s'ouvre au monde de la sellerie ou invente en toute liberté des lieux en *« designer d'environnement »*...

Pour l'heure, Le Rouergue – qui a ouvert son capital à Actes Sud (« Le Monde des livres » du 12 janvier) – choisit la continuité. Sa directrice, Danielle Dastugue, reprend personnellement en main les trois collections graphiques inventées par Olivier Douzou. Pour un quinquennat ?

Ph.-J. C.

Heidegger et le nazisme (suite)

Depuis l'automne 1987 et la publication du livre de Victor Farias *Heidegger et le nazisme* (Ed. Verdier), les polémiques relatives à l'engagement du penseur dans le mouvement hitlérien n'ont cessé de se poursuivre. De nombreux travaux ont été publiés, à charge comme à décharge. Si bien des points factuels relatifs à la compromission de Heidegger semblent désormais acquis, les discussions portent toujours sur le sens de cet engagement et sur ses relations avec l'œuvre. Jusqu'à présent, bien qu'il ait entretenu des relations personnelles suivies avec des dignitaires nazis, Heidegger ne semblait pas avoir partagé les convictions raciales du régime ni approuvé l'eugénisme qu'elles prétendaient justifier.

Ce dernier point vient d'être mis en doute par un article de Lütger Lütkehaus publié le 23 mai par le quotidien allemand *Die Zeit*, qui se fonde sur la lecture du tome XVI des *Œuvres complètes*, publié il y a un an par les éditions Klostermann. On trouve en effet dans ce volume des lettres des années 1933-1935 où Heidegger, selon l'auteur de cet article, défendrait l'idéologie nazie de l'eugénisme et les pratiques de l'« hygiène raciale ». Au cours de son rectorat, en avril 1934, Heidegger informe le ministre nazi du Land de Bade de son projet de chercher un professeur d'hygiène raciale pour l'université de Fribourg. Sans doute dira-t-on qu'il s'agit là de préoccupations « normales » pour un recteur pro-hitlérien de cette époque. Ceux qui connaissent assez bien la biographie de Heidegger se souviennent toutefois qu'en 1960 encore il adresse un de ses livres avec ses *« cordiales salutations de Noël et ses vœux de Nouvel An »* à Eugen Fischer, qui avait été, en 1927, le fondateur et, ensuite, le dirigeant de l'Institut d'hygiène raciale.

L'article publié par *Die Zeit* n'a pas déclenché de vifs débats en Allemagne. Mais il attire l'attention sur la nécessité d'une lecture attentive de ce volume par des philosophes et des historiens, afin de comprendre dans quelle mesure des éléments de la pensée même de Heidegger, au-delà de ses comportements de circonstance, ont pu converger avec l'idéologie du IIIe Reich.

R.-P. D.

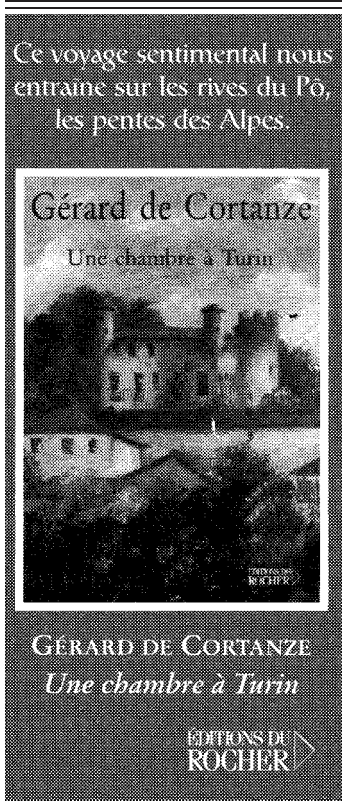

AGENDA

● **LE 16 JUIN. PSYCHANALYSE. A Paris** se déroulera une journée-débat sur le rapport psychanalyse-psychothérapie (de 9 h 30 à 17 heures, Maison des cultures du Monde, 101, bd Raspail, 75006 Paris ; rens. : 01-42-33-13-18).

●**LE 16 JUIN. GRAPHISME. A Eaubonne** (95), dans le cadre de l'exposition « L'Europe, un rêve graphique ? » qui se poursuivra à la bibliothèque municipale jusqu'à fin juin, l'Institut international Charles-Perrault organise une table ronde autour du même thème (à 15 heures, Institut Charles-Perrault, 14, avenue de l'Europe, 95600 Eaubonne ; rens. : 01-34-16-36-88).

●**LES 18 ET 19 JUIN. PHILOSOPHIE. A Paris,** l'Ecole des hautes études en sciences sociales organise les Journées annuelles de philosophie morale qui auront pour thème « Rationalité, décision et calcul dans la philosophie de l'Antiquité et dans la pensée d'aujourd'hui » (de 10 à 20 heures, le 18 juin dans l'amphithéâtre, le 19, salle 7-8 ; 105, boulevard Raspail, 75006 Paris ; rens. : 01-45-49-76-48).

●**LE 20 JUIN. JOURNALISME. A Paris,** l'Institut culturel autrichien et les éditions du Seuil organisent une rencontre avec Jacques Bouveresse, Gérald Stieg et Lothar Baier sur le thème « Karl Krauss et le journalisme » (à 19 heures, Institut culturel autrichien, 30, bd des Invalides, 75007 Paris ; rens. : 01-47-05-27-10).

● **LES 19, 20 ET 21 JUIN. PORTRAITS. A Lyon,** journées organisées par l'université Louis-Lumière-Lyon-II autour du thème « Portraits de l'écrivain contemporain », de 9 heures à 17 h 30, Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon ; entrée 20 F [3,05 €], rens. : 04-78-27-02-48).

● **Les 23 et 24 JUIN. SARTRE. A Paris**, le Groupe d'études sartriennes tient son colloque annuel : « Autour des communistes et la paix » (9 heures, samedi) et « Robert Misrahi/Sartre » (15 heures) ; « Lacan/Sartre » (9 heures, dimanche) et « Autour de *L'Idiot de la famille* » (14 h 30). (Sorbonne, galerie Dumas, amphithéâtre Lefebvre, 75005 Paris. Rens. : 01-43-36-79-28.)

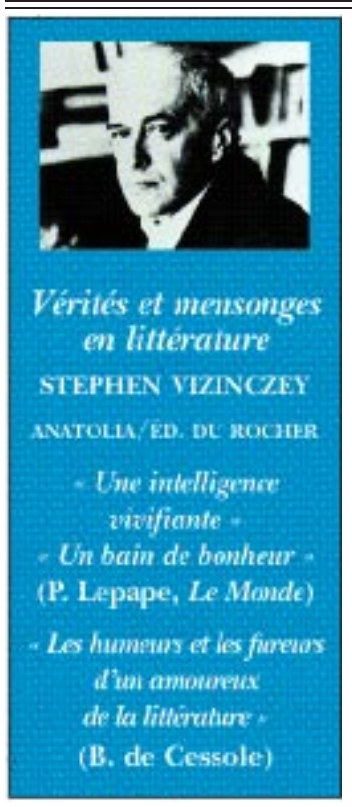

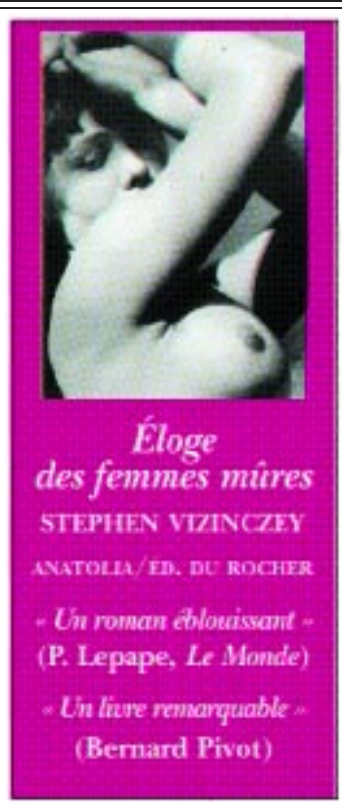

LES ALPES

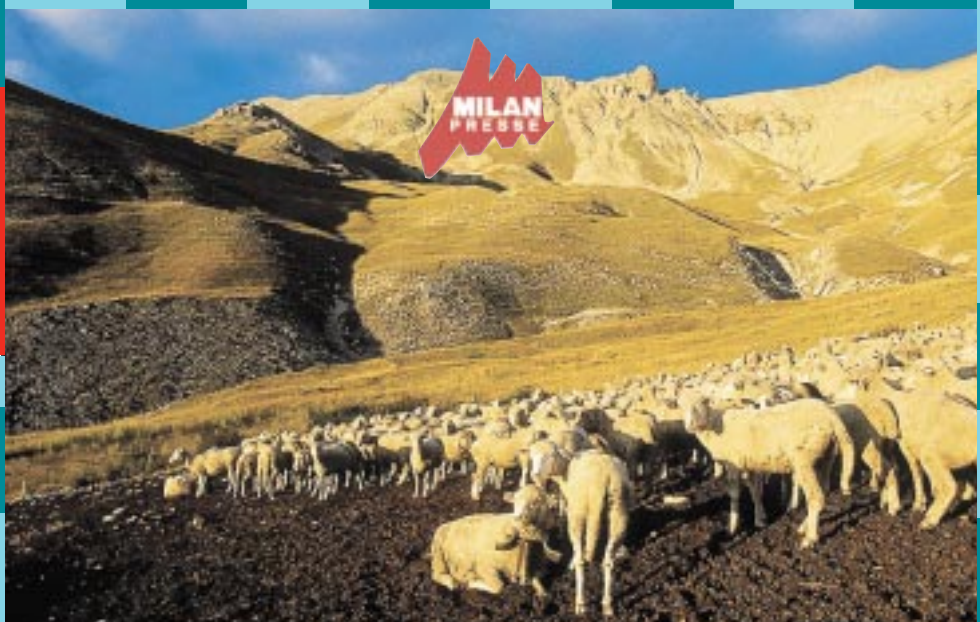

Sur les chemins de l'été

12 ITINÉRAIRES À DÉCOUVRIR

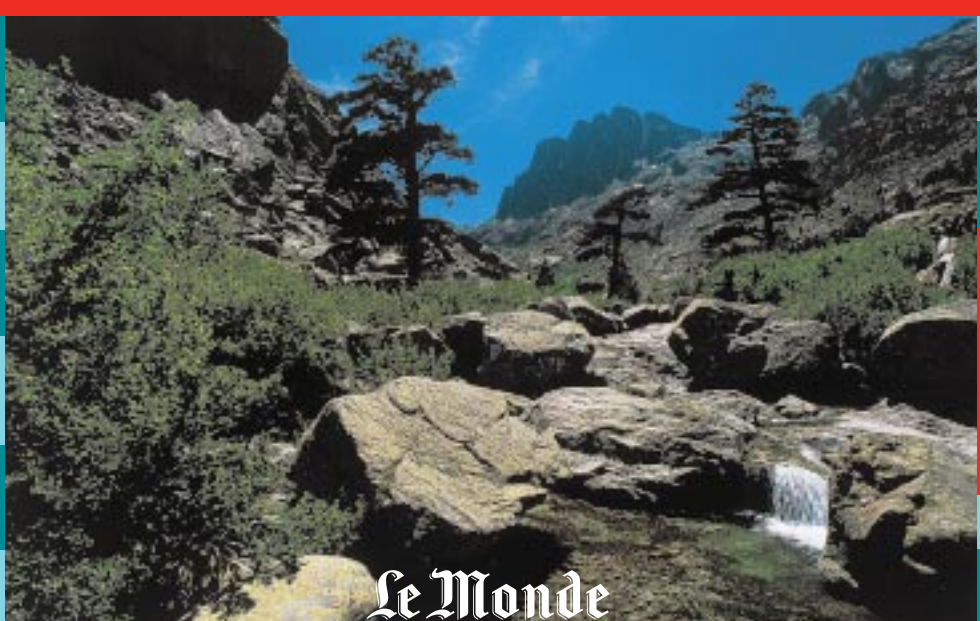

LA CORSE

Le Monde

LES ALPES

1
Alpes-de-Hautes-Provence
Vers une cabane du bout du monde

2
Haute-Savoie
La boucle des Tinderets

3
Haute-Savoie
Un alpage gagné sur la pierraille

4
Hautes-Alpes
Le Chaberton en ligne de mire

5
Hautes-Alpes
Un circuit à saute-frontière

6
Alpes-Maritimes
Sites préservés pour chapelle en ruine

LA CORSE

1
Haute-Corse
De Calvi à L'Ile-Rousse

2
Haute-Corse
Escale dans le vieux port de Bastia

3
Haute-Corse
Le Cap Corse entre ciel et mer

4
Corse-du-Sud
Les aiguilles de Bavella

5
Haute-Corse
La région des lacs

6
Haute-Corse
La vallée de la Restonica

Place aux marcheurs

Adieu les agglomérations, direction les chemins du bord de mer ou les alpages. A quelques jours de l'été, *Le Monde* et Milan Presse s'associent de nouveau.
Douze propositions de randonnées pour marcheurs avertis ou simples amateurs à la recherche de sites naturels, d'endroits préservés. Cette année, le choix de la rédaction du *Monde* et de l'éditeur toulousain spécialisé dans les magazines consacrés aux cultures régionales s'est porté sur les Alpes, du Nord et du Sud, et sur la Corse.
La montagne d'abord, avec ses chemins qui serpentent vers les sommets. Du pays du Mont-Blanc au Mercantour en passant par le Briançonnais, les journalistes d'*Alpes Magazine* ont testé des balades accessibles au plus grand nombre. Les itinéraires parcourent les prés pour emmener les promeneurs vers des lieux magiques : ici un fort, là une chapelle en ruine, ailleurs une ferme aménagée.
Quelques miles nautiques plus loin, rendez-vous avec l'île de Beauté, où l'équipe de *Méditerranée Magazine* a sélectionné six promenades. Itinéraire tranquille dans les rues de Bastia ou parcours du GR 20 dans le massif de Bavella, les propositions s'adressent à tous.
Alors, Alpes ou Corse, il n'y a plus qu'à choisir son itinéraire sur les chemins de l'été. Les renseignements pratiques comme les cartes qui accompagnent ces randonnées aideront les futurs voyageurs, sans oublier qu'il est toujours nécessaire, avant de partir en montagne, de s'informer sur la météo, de se munir d'une carte, d'une gourde et de vêtements chauds.
Un pied devant l'autre sur les sentiers du Cap ou à l'assaut du col du Tricot pour admirer les sommets du mont Blanc, *Le Monde* et Milan Presse invitent au voyage. Place aux marcheurs en quête d'air pur et de nature sauvage.

Serge Bolloch et Richard Clavaud

Crédits photographiques : photo de « Une » en haut Franck Rozet et p. 9/14/15/18/19/20/28/29 ; photo de « Une » en bas : Christian Andréani et p. 21/23/27/30 ; Pierre Millon : p. 3/5/6/7 : Mickaël Charavin et Christophe Sidamon-Pesson : p. 11/13 ; Pierre Huchette : p. 21/23/27/30 ; Charles Pujos : p 25.

Parmi les sommets visibles du lac de Roselette : les dômes de Miage, l'aiguille de Tré-la-Tête et celle des glaciers.

Vers une cabane du bout du monde

Ici, grâce au tramway du Mont-Blanc, les marches d'approche sont facilitées. Mais que les forcenés de la randonnée se rassurent, il reste de belles dénivelées pour côtoyer l'aiguille de Bionnassay ou découvrir le versant ouest, le plus sauvage de ce massif.

La façon commode et esthétique d'accéder au refuge de plan-glacier est d'utiliser le tramway du Mont-Blanc (TMB), pour réduire la dénivellation importante et rejoindre, depuis le col du Tricot, un ancien sentier de contrebandiers récemment réhabilité par l'équipe des guides de Saint-Gervais. On rejoint, en contrebas de la voie ferrée, le chemin qui relie le col de Voza au plan de l'Are. Cette traversée réserve de magnifiques coups d'œil en direction de la face nord de l'aiguille de Bionnassay.

Première étape : le col du Tricot. Un portillon indique l'entrée dans l'alpage : quelques mètres plus loin, un ruisseau. Une pancarte signale à droite la direction du col du Tricot, où il faut nécessairement se rendre. Après avoir franchi la moraine, c'est la dégringolade vers le torrent glaciaire, qui se fait annoncer par le tumulte de ses eaux. Le vacarme incite à la prudence : les abords de la passerelle, suspendue à des câbles, dominent des dalles dangereuses.

La montée qui succède n'est guère violente pour franchir le col du Tricot où se dressent les vestiges de quelques murs. La suite de l'itinéraire débute le long de ces murets, vers la gauche. Il y avait là, encore visibles en 1930, quelques bâtiments occupés par les comtes Nicolaï, deux frères – russes, dit-on – établis à Genève vers 1870.

Ceux-ci avaient acquis la concession des gorges de la Gruvaz, au fond de la vallée, et y avaient établi leur résidence secondaire. On y apercevait, paraît-il, de jolies dames en crinoline ! Un porche apparaît, dont le fronton vient d'être restauré. Il faut le franchir.

●●●

1 PRATIQUE

● **Accès :** Tramway du Mont-Blanc (tél. : 04-50-47-51-83), arrêt à Bellevue, ou par le téléphérique des Houches, pour rejoindre Bellevue en cinq minutes. Montée à pied possible depuis Bionnassay – parking du Crozat ou au village du Champel (1 200 mètres), en prenant les sentiers de Miage et du col du Tricot (une à deux heures de marche en plus). Dénivelée : 914 mètres.

● **Carte :** IGN Top 25 3531 ET (Saint-Gervais).

● **Réservation pour la nuit en refuge** (12 à 20 places) ; tél. : 04-50-93-23-25.

●●●

Les comtes Nicolaï avaient tiré profit d'une source située à 20 minutes à peine. Il est bon de suivre le chemin des frères aristocrates : peu après la fontaine, on aperçoit les soubassements d'un petit abri qui leur servait de salle de bains, équipée, raconte-t-on, d'un chauffe-eau solaire !

Deuxième étape : une traversée aérienne. Après une longue marche, un peu vertigineuse, mais magnifique, on domine les chalets de Miage, devenus minuscules. Un câble rassure, mais il faut traverser avec prudence – et piolet – les couloirs qui seraient encore enneigés.

Après une montée plus rude et l'ascension d'un ressaut équipé d'un câble, on change de décor. Au virage du sentier doté d'un cairn, la face nord des dômes de Miage apparaît. C'est l'endroit idéal pour le casse-croûte !

A plus de 2 300 mètres, on aborde la haute montagne où les conditions climatiques peuvent brutalement changer : en cas de brouillard ou de menace d'orage, il est prudent de s'interroger sur la suite de la randonnée...

1 PRATIQUE

Situé près de la gare de départ du TMB, le parc thermal du Fayet couvre une vingtaine d'hectares fleuris, où les séquoias centenaires et l'architecture des bâtiments évoquent l'opulence des stations thermales. Pourtant, l'endroit n'est pas austère : parcours de santé, rochers d'escalade, jeux d'enfants, courts de tennis en font un lieu de promenade.

Le relief est moins marqué sur ce vaste plan incliné, progressivement envahi par la pierraille. Le sentier subsiste, à condition d'éviter une ancienne trace en contrebas. Il s'élève à flanc de montagne pour rejoindre une arête rocheuse que l'on franchit en s'aidant des câbles. Une combe de pierraille conduit ensuite à un éperon que l'on franchit de la même manière.

Il faut monter encore pour surmonter un petit dôme rocheux, d'où on rejoint une première moraine. Les névés apparaissent, précédant la « moraine-à-l'Ours », qui, de la combe de Miage, conduit aux premiers rochers de l'aiguille du Tricot. C'est l'itinéraire habituel, à emprunter jusqu'à son proche sommet. Il faudra éviter de descendre tout droit au retour !

Le refuge est un peu décalé vers la droite. A portée de la main, de gigantesques séracs et, à gauche, le col de Miage (3 369 mètres), pour les anciens contrebandiers et pour les alpinistes qui font étape au refuge Durier. Après une soirée passée au refuge, à écouter le fracas des chutes de séracs, puis une nuit réparatrice, prendre le chemin du retour en suivant le même itinéraire qu'à l'aller.

Un autre itinéraire consiste à rejoindre le Nid d'Aigle (2372 mètres) par le train à crémaillère pour effectuer une descente d'environ 2 h 30 jusqu'au village de Bionnassay. En partant du parking du Crozat, un chemin prolonge la route et permet d'atteindre le col de Voza où se trouve l'arrêt du TMB. On peut aussi prendre directement le train à sa gare de départ.

La balade permet de voir les chaos et crevasses du glacier de Bionnassay. Elle comporte une petite difficulté avec une falaise à désescalader à l'aide d'échelles qui sont plutôt des escaliers suspendus. Les marches sont confortables, mais il est bon de surveiller les enfants qui peuvent se glisser entre les câbles des rambardes. Un détour par le belvédère du glacier de Bionnay, accessible en une vingtaine de minute, s'impose avant de quitter la gare du TMB.

Pierre Million

Le refuge des Tinderets, un gîte sympathique.

La boucle des Tinderets

Une cascade et des rochers d'escalade, un alpage et des fromages au lait de vache. Un tour des plaisirs alpins en trois heures de marche

Du parking on descend vers la cuvette du lac des Plagnes et, empruntant la digue de terre du barrage, on s'engage sur le chemin qui longe la rive ouest. Au sommet d'une côte, repérer le départ d'un sentier dans le talus forestier qui rejoint le plan de Cubourré.

Le sentier du lac s'élève dans une gorge humide. Une cascade pittoresque inonde le ressaut, que l'on contourne par la gauche en franchissant une passerelle. Au replat de Cubourré, on bifurque vers la droite.

La piste pastorale décrit de larges méandres au milieu des blocs rocheux équipés pour des exercices d'escalade faciles. Plus haut, la piste se prolonge en direction des chalets d'Ardens. Il faut la quitter au niveau d'un replat pour emprunter le sentier du refuge des Tinderets, qui s'infléchit vers la gauche.

Les poutres de vieux bois donnent envie de s'y arrêter pour passer une nuit. A défaut de temps on peut y déguster la spécialité locale : le berthoud. C'est la spécialité du Chablais et du val d'Abondance à déguster dans le refuge de Serge Bigot.

La recette du cuisinier-gardien est simple : découper en fines lamelles du fromage d'Abondance, le placer dans une assiette à feu préalablement frottée à l'ail ; incorporer de la noix de muscade et arroser le tout de madère ou de vin de Savoie (ou les deux). Un peu de poivre et l'assiette rejoint le four pour 5 à 10 minutes. Au soleil, sur la terrasse de cette ancienne bergerie, on consomme ce plat avec de belles pommes de terre, des tranches de pain et... du vin de Savoie.

Après cette halte gastronomique, le retour nécessite un petit effort. Il ●●●

2

PRATIQUE

● **Accès :** Village d'Abondance, à 25 km au sud-est de Thonon-les-Bains, prendre la direction du lac des Plagnes. Stationner sur le parking.

● **Dénivelée :** 489 mètres.

● **Carte :** IGN Top 25 3528 ET (Morzine).

Office de tourisme d'Abondance, tél. : 04-50-73-02-90.

Refuge des Tinderets, tél. : 04-50-81-60-56.

Le Château d'Oche, un autre itinéraire du Chablais.

●●●

faut en effet rejoindre la crête supérieure et basculer dans l'autre vallée. Pour cela il est nécessaire de grimper vers la petite cabane qui sert d'annexe au refuge.

Le sentier débute à sa gauche et s'élève en partie en forêt en décrivant des lacets marqués de petits triangles rouges. On atteint un replat proche du col de l'Aup Couti. Là, il est possible d'effectuer un aller-retour pour jeter un regard vers la vallée des Lindarets, en direction d'Avoriaz.

2

PRATIQUE

A la Maison du val d'Abondance, on peut assister à la fabrication du fromage.

● **A voir :** une exposition sur la race bovine abondance, ainsi que la reconstitution d'un chalet d'alpage.

Tél. : 04-50-73-06-34.

L'itinéraire principal oblique à gauche, franchit la crête et descend dans l'alpage de Lens, qui précède les chalets du même nom, dominés par la pyramide imposante du mont de Grange. On peut s'y procurer l'abondance, l'âme précieuse de tout vrai berthoud ! La piste pastorale permet de rejoindre, en une heure à peine, le lac des Plagnes.

Une autre randonnée dans le Chablais offre l'occasion d'arpenter cette montagne verte et généreuse en panoramas. Elle s'effectue au départ d'un parking au-dessus du village de Bernex sur la D 152 (à 20 kilomètres à l'est de Thonon), offre la possibilité de découvrir la Dent d'Oche (2222 mètres). La balade (environ 4 h 45) passe par les chalets de la Combe et rejoint le sentier du Balcon du Léman.

Après la pointe de Pelluaz, on gagne le col de la Case d'Oche puis le lac et enfin les chalets du même nom. Le patron des lieux fabrique la tomme, l'abondance et un fromage blanc à la crème baptisé « délice des alpages ».

Pierre Million

Un alpage gagné sur la pierraille

3
PRATIQUE

De Samoëns, rejoindre Sixt-Fer-à-Cheval par la D907 et continuer sur 1,5 km en direction du Fer-à-Cheval puis tourner à gauche vers l'Échamy pour prendre, sur la gauche, une route étroite où l'on cherchera à stationner, le parking du hameau de Crot étant limité. Dénivelée 895 mètres.
● **Carte :** IGN Top 25 3530 ET (Samoëns).

Face à une nature exigeante, dans un paysage minéral, des hommes ont lutté pour maintenir une activité pastorale. Direction les alpages, à la rencontre de ces éleveurs des sommets.

En gagnant les chalets de Salvadon, on s'étonne qu'à l'aplomb de la barrière des Avoudrues, des bergers aient pu encore dénicher une herbe suffisamment riche pour nourrir leurs troupeaux. Cette histoire dut commencer au XIIe siècle, avec l'installation des chanoines de l'abbaye de Sixt, fondée en 1144.

Huit siècles durant, les corvées d'épierrage ont transformé les coulées de terre et de cailloux en pelouses d'herbe tendre. De nos jours, du 15 juillet au 5 septembre, les clochettes de 40 vaches et de 50 chèvres résonnent dans les parois des Avoudrues, mêlées aux bêlements des 200 moutons, eux-mêmes relayés par 20 cochons, des poules, des poulets et des canards...

Les fruits de l'alpage, tommes et chevrotins, sont vendus sur place, dans le magasin de Sixt, la Cash'ta, ou à la ferme familiale de Balme-Dessous.

Cette « montagne à vaches » se fait désirer et, si l'écriteau mentionne deux heures, il faut compter plus et partir tranquillement pour s'extirper de la sombre forêt de Sur-les-Plans. L'allure réduite aura pour effet d'orienter le regard vers les petits oratoires qui jalonnent le parcours.

A la première clairière (les Miches de Salvadon) se trouvait un alpage intermédiaire, avec son groupe de chalets : il ne reste plus qu'une seule bâtisse, adossée au rocher. Une avalanche supprima d'un coup ce « village ».

Plus haut, les trouées dans le feuillage se font plus nombreuses et la barrière du Grenier de Commune apparaît à l'est, relayée peu après par la muraille des Fiz. Il faut ensuite traverser le torrent qui a façonné dans le rocher de curieuses cavités appelées « tines ».

Après la cabane forestière et ses bassins creusés dans des fûts de bois, un écriteau annonce l'entrée dans la réserve naturelle de Sixt. Une petite croix de fer, érigée sur un rocher, la « Croix-à-Augustin », marque le départ d'une sente vers la pointe de Sans Bet, qui évoque une montée interminable, « sans bout ».

C'est aussi la porte de l'alpage, gagné peu à peu sur la pierraille environnante. Le chemin le traverse en direction du lit du torrent et, par une courbe large, rejoint les trois rangées de chalets ainsi qu'un charmant oratoire. Une messe y est célébrée, à la fin de chaque estivage, début septembre. De là, la descente s'effectue naturellement vers le cours d'eau, où se trouvent la fontaine et la fromagerie – la « fruitière » –, un peu à l'écart.

Au passage on peut voir, les « lèves », ces tas de pierres édifiés ●●●

Les chalets de Salvadon, groupés sous la pointe Sans-Bet (2 240 mètres).

●●●

pour protéger de l'avalanche chacune des rangées d'habitations. Ils servaient de tremplins à la coulée destructrice, mais il arrivait que cette dernière eût encore assez d'énergie pour rebondir contre la falaise d'en face et percuter les chalets !

Ces derniers étaient bien plus nombreux autrefois, en amont et en aval de la cuvette. Il paraît que l'on se servait des anfractuosités de la falaise pour y entreposer des fromages ou de la viande. Ce sont les frères Cassina qui, en 1985, découvrirent là un trou soufflant de l'air froid (entre 0 et 4 degrés), où persistait de la neige.

Cette falaise marque la bordure du vaste plan incliné de la pointe de Sans Bet, impressionnant belvédère du Tenneverge (2 240 mètres). Une vire humide et aérienne, à aborder avec prudence, permet de rejoindre le lapiaz qui mène au sommet en 1 h 30, tout en offrant une vue plongeante sur l'alpage et ses chalets. C'est aussi le rendez-vous des spéléologues, qui viennent ici explorer quelque gouffre important.

Le chemin continue discrètement vers le fond de l'alpage, en direction de la pointe de Bellegarde (2 514 mètres). A suivre pour atteindre le col (2 089 mètres) ou l'arête de Trécot (2 228 mètres). Ce sont des lieux très sauvages, en harmonie avec les montagnes qui entourent le fond du vallon du Fer-à-Cheval, le bien nommé « Bout-du-Monde » !

Dans une de leurs parois, le pionnier de la première ascension du mont Blanc, Jacques Balmat, chuta pour avoir tenté une manœuvre très osée dans sa recherche d'un hypothétique filon d'or. Salvadon, nommé autrefois Salvador, n'était-il pas associé à cette quête aurifère, marque dissimulée d'un espoir de vie plus somptueuse, plus brillante ? Des thèmes qui traversent l'esprit du marcheur lorsqu'il entreprend le retour de la randonnée par le même chemin qu'à l'aller. A lui de faire attention que ces rêveries n'altèrent pas sa progression. A lui de se rappeler que l'étymologie de Salvadon évoque surtout la pierre... et l'éboulis.

Toujours dans la région de Sixt-Fer-à-Cheval une balade assez facile de 3 h 30 conduit jusqu'aux chalets du Trot, à 1400 mètres d'altitude. Après avoir quitté la D 907 pour gagner, par une route étroite, le hameau de Balme-Dessus, on stationne à l'entrée du village du Mont.

La randonnée emprunte un moment le chemin qui prolonge la route du hameau, près d'un pittoresque bassin et d'un four à pain restauré. Après 40 minutes d'ascension, il faut bifurquer pour prendre un chemin raide en direction des chalets de Criou. Un sentier en sous-bois, une petite descente, puis un parcours horizontal mène à la bifurcation des Feux (1235 mètres). Une nouvelle montée, un sentier entre bois et prés, puis on rejoint le replat des chalets du Trot et sa fontaine.

La récompense est là, avec la buvette que Régine et Christian, qui ont repris l'exploitation de la montagne de Criou en 1988, ont eu la bonne idée d'ouvrir. Pendant que Christian s'occupe des 150 vaches, génisses et veaux, Régine propose à boire aux randonneurs ou présente les fromages que leurs 30 chèvres leur permettent de produire.

Pierre Million

3

PRATIQUE

La ferme du Clos Parchet propose aux visiteurs ses objets anciens : outils de paysans, de bergers, de tailleurs de pierre, mais aussi vêtements et meubles d'autrefois.
De Samoëns, prendre la direction de Joux-Plane jusqu'à Cessonex, ou à pied en suivant le fléchage.
Visite les mardi, jeudi et vendredi à 14 h 30.
Tél. : 04-50-34-46-69.

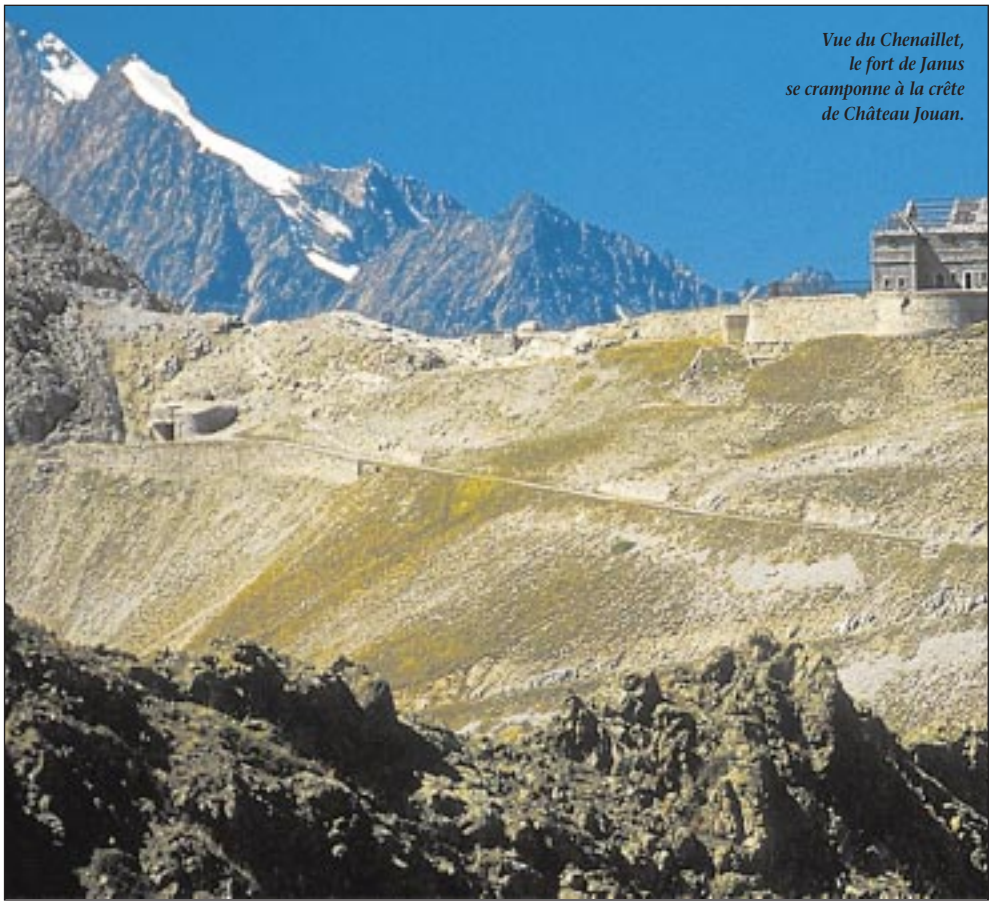

Vue du Chenaillet, le fort de Janus se cramponne à la crête de Château Jouan.

Le Chaberton en ligne de mire

A la frontière franco-italienne, le secteur du Montgenèvre fut un enjeu stratégique durant la première moitié du XXe siècle, comme en témoignent les forts qui le ponctuent. Loin de ce passé guerrier, la vallée de la Clarée, les sources de la Durance et les minuscules gorges des Baïsses sont des havres de paix.

Des formations géologiques étonnantes, des vestiges de la dernière guerre et un panorama circulaire de premier ordre... trois bonnes raisons pour une visite au sommet du Chenaillet. Au sud du grand parking proche de l'Office de tourisme de Montgenèvre, prendre la piste qui s'oriente à l'est, vers l'Italie. Suivre l'indication « Collet vert, par le vallon de la Doire » et le balisage jaune. Le chemin côtoie des petits lacs, puis s'incurve sur la droite pour s'engager dans le vallon de la Doire et bientôt le télésiège de Brousset.

Arrivé à un col où passe le téléski du Chenaillet, monter un peu plus haut, à gauche, sur le sentier indiqué « Collet vert ». Depuis cette portion de chemin presque horizon-

●●●

3

PRATIQUE

● **Accès :**
De Briançon, prendre la N 94, direction de l'Italie par le col de Montgenèvre. Stationner sur l'un des parkings, à droite après l'office de tourisme.

●●●

tale, la vue s'ouvre au nord sur l'imposant massif du Chaberton. Le sommet (3 131 mètres) était autrefois en territoire italien.

Au début du XXe siècle, l'armée italienne y entreprit la construction d'un fort, dont les huit tours étaient surmontées de tourelles blindées orientables. Les travaux furent titanesques : il fallut rogner le sommet de 6 mètres et monter les blindages au moyen d'attelages tirés par vingt chevaux !

Ce « fort des nuages » mettait Briançon à la merci des Italiens. Cette position, inexpugnable avant la Première guerre mondiale, finit par inquiéter les autorités françaises, surtout après l'arrivée de Mussolini au pouvoir.

La destruction du fort de Chaberton devenait une priorité pour les militaires français. Mais le 17 juin 1940, sept jours après que l'Italie eut déclaré la guerre à la France, le fort tire ses premiers obus sur Briançon. Le 21 juin, la riposte française touche le monument. Par la suite, la frontière sera rectifiée en 1947, et le Chaberton deviendra français.

CONTOURNER LE PONT DE BOIS

Le chemin franchit plusieurs ravins, dont l'un est enjambé par un pont de bois pourri. La prudence impose de le contourner ! Au torrent de la Doire, la première trace qui monte à droite s'arrête à une source captée. Il faut traverser le torrent, redescendre sur une centaine de mètres par la piste, puis prendre à droite, la montée assez raide qui se dirige vers le « Collet Vert » (balisage jaune). Plus loin, on débouche sur un large vallon, qu'il faut remonter pour arriver au col. Dans les derniers mètres, les lacets tracés dans les éboulis bordent une falaise : la crête frontalière.

A 2 519 mètres d'altitude, le Collet Vert offre un passage sur le versant italien. On reste le côté français, en se dirigeant au sud-ouest sur la piste qui passe sous les télésièges. A l'approche du sommet du Chenaillet, le sentier pentu et lissant demande de l'attention, d'autant que des épieux métalliques couvrent encore la pente. Le sommet du Chenaillet (2 650 mètres) est un incroyable amoncellement de coussins de basalte, roche vert foncé qui s'est formée au fond des mers, il y a cent cinquante millions d'années lors de l'éruption d'un volcan sous-marin.

Au nord, les glaciers de la Maurienne, le mont Thabor et le massif des Cerces. Plus à l'ouest, les Écrins. Au sud, le col d'Izoard et le pic de Rochebrune qui séparent du Queyras. Plus à l'est, le Viso. Pour le retour, reprendre le beau chemin de la montée. Pour aller plus vite, on peut revenir au point 2 522 (c'est-à-dire au pied du sommet) et partir à gauche sur un sentier qui rejoint les téléskis.

Au bas du télésiège du Rocher de l'Aigle, suivre la piste qui fait face au Chaberton. Après la crête du Brousset, le chemin bascule dans le vallon du Gondran. Au col, légèrement à gauche, un sentier ramène directement à la station.

Franck Rozet

4

PRATIQUE

● **Dénivelée:** 850 mètres.

● **Carte :** IGN Top 25, 3536 OT (Briançon).

Office de tourisme de Montgenèvre, tél. : 04-92-21-52-52.

Un circuit à saute-frontière

De Saint-Véran, le plus haut village d'Europe, direction la tête des Toillies, avec des vues sur la sauvage vallée de l'Ubaye et le mont Viso. Le Queyras recèle des lacs bleutés, où se jouent les lumières changeantes du ciel du Sud et les reflets des cimes environnantes.

Depuis l'aire de stationnement de la navette, emprunter la piste qui enjambe le torrent avant de contourner le mamelon morainique sur lequel est édifiée la chapelle de Clausis. Le large chemin traverse les pentes nord de la tête de Longet (3 146 mètres) et du pic de la Farnéiréta (3 134 mètres). Arrivé à l'aplomb de ce dernier, on peut trouver des éclats de roche vert foncé au sol : cette ophiolite en partie composée de serpentine est issue du plancher de la Téthys, la mer qui occupait, il y a quelque 180 millions d'années, l'emplacement actuel de la Méditerranée. Par le jeu de la tectonique des plaques et de la formation des Alpes, cette roche a été charriée en altitude.

Avant que la piste franchisse à nouveau le torrent, prendre le petit sentier qui grimpe en direction du col de la Noire. A mi-montée, à ●●●

5

PRATIQUE

● **Accès :** Quartier du Villard, à Saint-Véran, des navettes assurent le transport des randonneurs vers la haute vallée de l'Aigue blanche, du 1er juillet au 31 août. Départ toutes les 30 minutes, dès 8 heures. Dernier retour à 18 heures. Aller – retour : 45 F ; gratuit pour les moins de 10 ans. Bus-navettes Petit – Mathieu, tél. : 04-92-46-71-56.

● **Dénivelée :** 1040 mètres.

● **Carte :** IGN Top 25 3637 OT (mont Viso)

Bureau du tourisme de Saint-Véran, tél. : 04-92-45-82-21.

Office de promotion du tourisme en Queyras, tél. : 04-92-46-76-18.

Parc naturel régional du Queyras, tél. : 04-92-45-06-23.

Le torrent de Bouchouse finit dans le lac Egorgéou. Un itinéraire au départ d'Abriès.

●●●
une cinquantaine de mètres avant d'atteindre un petit replat, un bombement rocheux conserve les stigmates d'un ancien glacier : l'action conjuguée de la glace et des roches charriées par le glacier a raboté le sol, le striant de sillons parallèles. Depuis le col, à 2 955 mètres, le regard plonge sur le lac de la Noire et la haute vallée de l'Ubaye. Des aiguilles de Chambeyron à la cime du Loup, ce ne sont que myriades de sommets et de crêtes acérées, dédales de vallons sauvages et de combes suspendues.

Le sentier longe le lac, descend jusqu'à un promontoire d'où l'on distingue, en aval, la cabane du Col, et vire au sud-ouest en direction du col de Longet (2 650 mètres). Pour éviter une petite barre rocheuse, il est bon de rester sur la sente la plus en amont et de rejoindre les berges du lac de Longet, pour un « casse-croûte avec vue ». La pyramide emblématique du Viso, seigneur des lieux et point culminant des Alpes méridionales, semble émerger des eaux lumineuses du lac.

Le chemin borde ensuite une zone marécageuse, dont les eaux hésitent un instant à basculer vers le bassin du Rhône ou vers celui du Pô. « Divieto di cacciare. Oazi di protezione » (interdiction de chasser, zone de protection) : l'écriteau officialise l'arrivée en Piémont, versant italien. En face, un chapelet de lacs (Bes, Bleu, Noir, de la Cavalle et d'autres, anonymes) sont les témoins des ères glaciaires du Riss et du Würm, il y a quelques dizaines de milliers d'années.

Ne pas oublier, au moindre sifflement (l'alarme des marmottes !), d'observer les cieux : l'aigle royal et le gypaète barbu sont des hôtes familiers. Après les lacs Bes, le sentier descend tout en s'orientant au nord ; à la première bifurcation, délaisser le chemin principal qui descend vers le lac Bleu, pour remonter les pentes d'un vallon suspendu. C'est là, juste en aval du col Blanchet, que la tête des Toillies ou tête Noire apparaît sous son meilleur profil : un éperon sombre et effilé se dressant dans l'azur.

Du col, vous êtes de retour en France. Versant queyrassin, le sentier rejoint le petit lac Blanchet inférieur. Un détour s'impose (60 mètres de dénivelée, accès par une sente entre dalles rocheuses et pelouses) jusqu'au lac Blanchet supérieur. Serti dans son écrin de roches que colore le jaune fluorescent des lichens, il abrite dans ses eaux le reflet sombre et incertain de la tête des Toillies.

En aval du lac Blanchet inférieur, le sentier dévale en direction du lac de la Blanche. A l'extrémité nord-ouest de ce dernier, côté refuge, débute une sente herbeuse. C'est le chemin de retour vers la chapelle de Clausis et l'aire de stationnement de la navette, via les pâturages de la Moutière et les bords du rif de la Blanche.

Mickaël Charavin

5

PRATIQUE

Dans tous le massif du Queyras est organisé du dimanche 8 au samedi 14 juillet un festival du livre et de l'image de montagne. Une occasion de découvrir des publications qui content l'histoire de ces lieux ou des récits d'ascension à travers les âges.

● **Renseignements**
Office de tourisme d'Aiguilles.
Tél. : 04-92-45-85-87.

Du col de la Noire, la vue plonge sur le lac du même nom et, au fond, les aiguilles de Chambeyron, en haute Ubaye.

Sites préservés pour chapelle en ruine

A l'amont de la vallée de la Tinée, le sauvage vallon de la Roya a conservé ses traditions pastorales, qu'illustrent les granges qui émaillent les alpages.

La montée vers la chapelle Saint-Sébastien, depuis le vallon de la Roya, emprunte le GR 5 qui traverse un site miraculeusement préservé, où de superbes granges séculaires sont éparpillées dans les alpages de l'adret.

Le point de départ se situe face à l'église de Roya, où une carte du « Plan départemental de randonnée » permet de repérer tous les itinéraires du secteur. Suivre la direction « Auron, col du Blainon, circuit de Baudric ». Monter à droite jusqu'à la balise n° 137, toute proche. De là, prendre à nouveau à droite, pour emprunter le GR balisé de rouge et de blanc.

A la balise suivante (n° 138), conserver la même direction, tout en suivant le sentier ancestral bordé de murets. Entre les vieilles pierres s'agrippent quelques saxifrages et des touffes de sarriette. Par endroits, la vieille « calade » (chemin pavé, en provençal) a résisté au temps.

6

PRATIQUE

● **Accès :** Vallée de la Tinée, 6 km en aval de Saint-Étienne-de-Tinée, prendre la D 61 qui monte vers Roya. Stationner au parking vers l'église.

● **Dénivelée :** 400 mètres.

● **Carte :** IGN Top 25, 3 639 OT (Haute Tinée 1-Auron). Office du tourisme de Saint-Etienne-de-Tinée, Tél. : 04-93-02-41-96. Maison du Parc national du Mercantour, Tél. : 04-93-02-42-27.

Plus loin, les premières fermes, construites en dur, et les granges de bois font leur apparition. Quelques détails de construction, comme l'assemblage à mi-bois des madriers formant le haut des granges ou les cadres des portes assemblés en queues-d'aronde, montrent l'ingénieux travail des hommes.

A la balise n° 140, restez sur le GR qui arrive bientôt au Clot Giordan (1 779 mètres) et, dans le versant de l'Enchastraille, sur une pente en forme d'amphithéâtre qui conserve un ensemble de granges particulièrement remarquables.

Après le passage du ravin des Gravas, une dizaine de minutes suffisent pour arriver à la chapelle Saint-Sébastien. Le site est charmant, mais la chapelle est dans un état déplorable. Il ne reste rien des fresques qui ornaient, il y a encore une vingtaine d'années, le mur derrière l'autel. La voûte est fendue sur toute sa longueur et le toit de bois est pourri. Le clocher extérieur a « perdu » sa cloche et l'ensemble du modeste édifice menace ruine. Mieux vaut ne pas y pénétrer.

Le village de Roya et ses toits aux multiples teintes.

On peut déplorer qu'aucune association ou municipalité n'ait eu le projet de conserver ce témoin du passé. D'ailleurs l'emplacement de la chapelle, sur le chemin de Roya, n'est pas fortuit, puisqu'on évoquait saint Sébastien pour protéger les communautés villageoises contre les risques d'épidémies. On retrouve fréquemment des chapelles dédiées à ce saint ou à son homologue, saint Roch, sur les chemins d'accès aux villages de montagne.

Au retour, il faut revenir à la balise n° 140 et prendre le circuit de Baudric, qui part sur la droite. Le nouveau balisage jaune guide les promeneurs sur l'adret couvert de lavande fine. Sur la route, on trouve quelques passages un peu vertigineux au niveau des ravins du Colombier et de Baudric. A la suite du plateau de Baudric, la descente rejoint de nouvelles granges, après lesquelles il faut tourner à gauche, à la balise n° 141. Une dernière étape ramène vers le village.

En prenant une piste qui part de la balise 142, un peu au-dessus du petit parking situé au bout de la route goudronnée il est possible d'effectuer une grande boucle (environ 6 heures de marche) dans le parc national du Mercantour. La balade conduit aux vastes pâturages de la montagne de l'Alp où l'on rencontre de nombreux troupeaux de moutons en estive. Le col de Crous offre un joli point de vue vers le sud. Quelques notions d'orientation sont nécessaires dans ce ce secteur où d'anciens balisages bleus donnent des indications très discrètes du sentier.

Un autre itinéraire au départ de Roya permet une petite marche (1 heure) en rive droite du torrent vers les ruines de la Tour. Un bâtiment jadis assez important pour surveiller tout le vallon, vers l'amont comme vers l'aval. La montée s'effectue sur les lacets du vieux sentier, parmi les épicéas et les mélèzes. En fin d'après-midi, la lumière douce et chaude donne de belles couleurs au village de Roya.

Franck Rozet

6

PRATIQUE

Depuis plus de dix ans, Lionel Ianni se passionne pour le vallon de La Roya. Après ses études de cuisinier, il a saisi la première occasion pour s'y installer. Depuis 1996, il assume la gérance du gîte L'Alpage à La Roya. Avec simplicité, il sert la soupe au pistou ou le poulet confit à la niçoise, le rôti de porc aux noix ou les lasagnes. A midi, il dresse les tables sur la terrasse pour faire profiter ses hôtes du soleil et du paysage. Le soir, les guitares rendent l'ambiance plus musicale. Le gîte dispose de 26 places en dortoir. Tél. : 04-93-02-41-46.

La faune
DE LA CORSE ET

Le balbuzard pêcheur
Oiseau de proie aux ailes longues, trop longtemps considéré par les pêcheurs comme un dangereux concurrent, ce rapace a failli disparaître de Corse. Ses pattes et ses serres lui permettent en effet de saisir des poissons en plongeant sous la surface de l'eau. Sur les pitons rocheux, on peut parfois observer son nid volumineux.

Le sanglier
Plus petit que son cousin continental, il fait partie des mammifères emblématiques de l'île. Pourtant, cet animal méfiant se laisse peu approcher par les promeneurs. L'habitant du maquis ne doit pas être confondu avec les cochons domestiques au poil sombre que l'on aperçoit parfois au bord des routes.

La sittelle
Elle affectionne les troncs des pins morts pour creuser son nid, d'où elle pourra partir à la recherche de sa nourriture : insectes et pignes de pin. Cet oiseau grimpeur de petite taille (12,5 centimètres), à la queue courte, ne vit que dans les forêts de l'île entre 800 et 1 500 mètres d'altitude.

● Illustrations : Delphine Descudet

Retrouvez chaque sema
dans *Le Monde* la chron
« Histoires naturelles »
de Catherine Vincent

La truite
Dans les nombreux cours d'eau, elle chasse les alevins, profitant de l'ombre ou des rochers pour cacher son corps pigmenté. La variété arc-en-ciel – *Salmo gairdneri* —, très prisée des pêcheurs, sait elle aussi se faire discrète lorsqu'elle remonte un torrent, mais, en observant bie n la surface de l'eau, on peut parfois la voir tenter de saisir un insecte.

L'escargot de Corse
Ce mollusque, de la taille du petit-gris, a choisi la Corse comme unique terre d'élection. Son aire de distribution, autrefois étendue de Bastia à Bonifacio, est désormais limitée par l'urbanisation et le tourisme. Protégé et surveillé, il en est réduit à rouler sa coquille sur le cordon sableux de Campo dell'Oro, où il se nourrit de pousses de genêts.

DES ALPES

La marmotte alpine

Aux premiers frimas, son petit corps allongé au pelage brun jaunâtre frissonne à la recherche d'un refuge. Mais, dès les beaux jours revenus, elle aime jouer, et même utiliser ses longues incisives pour agresser un rival. Les colonies de marmottes et de marmottons ne s'éloignent jamais de leurs terriers pour se protéger des aigles ou des renards.

Le chamois

Membres musclés, longues pattes postérieures, il peut bondir à plusieurs mètres de hauteur et franchir des crevasses. Pieds sûrs et souples, sabots en forme de pince épousant les moindres aspérités du sol, son anatomie le prédispose à l'escalade. Trop, peut-être, pour les randonneurs, qui n'ont pas souvent le temps de suivre ses sauts.

Le gypaète barbu

Contrairement à une mauvaise réputation, le plus grand rapace d'Europe (2,5 à 2,8 mètres d'envergure) ne s'attaque pas aux petits enfants, mais se nourrit de carcasses d'animaux déjà morts. Longtemps pourchassé, cet « éboueur » des alpages a été réintroduit depuis une quinzaine d'années et peut à nouveau déployer ses ailes sombres au-dessus des vallées.

aine
nique

Le lièvre

Les petites crottes brunes, bien rondes et aplaties comme de grosses lentilles, qui jonchent le sol à proximité de légumineuses tel le trèfle des alpes, signalent toujours sa présence. Mais, pour apercevoir les longues pattes postérieures de ce mammifère, il faut vraiment beaucoup de chance. Ou beaucoup de patience, et des heures de surveillance.

Le papillon apollon

Il est bien présent dans les massifs entre 1 000 et 2 300 mètres d'altitude, où ses ailes blanches tachetées d'un rouge carmin passent d'une fleur à l'autre. Ce piéride aime le soleil, qui lui offre l'occasion de se chauffer : il déteste les ciels couverts, qui le rendent gauche face aux attaques des oiseaux.

De Calvi à L'Ile-Rousse

De la citadelle génoise à la ville de Pascal Paoli, la Balagne offre ses villages perchés et ses criques de granit.

Autrefois « jardin de la Corse », la Balagne mérite d'être abordée par la mer. En accostant au quai Landry, on est au cœur de la cité fondée par les Romains, où se succèdent terrasses et palmiers. De la citadelle, on gagne la magnifique plage de Calvi qui s'étire sur 7 kilomètres en bordure d'une pinède. A quelques pas des parasols circule une micheline qui dessert presque toutes les plages jusqu'à L'Ile-Rousse.

Rythmé par les secousses de la vingtaine d'arrêts, ce petit voyage permet de découvrir la côte de manière pittoresque. Les amoureux de la nature et du calme suivront le sentier douanier qui contourne le golfe de la Revellata et serpente à travers le maquis où fleurissent cistes, bruyères et genêts. A moins de monter à Notre-Dame-de-la-Serra, qui veille sur Calvi. De cette butte s'ouvre le plus beau panorama sur le golfe, la Revellata et l'arrière-pays remontant jusqu'aux montagnes, qui dépassent les 2000 mètres. Accessible par la route, la forêt de Bonifato est un but de promenade à l'ombre des pins laricio.

Un petit coin de paradis existe au bord d'une vasque d'eau limpide creusée par le torrent de la Figarella, vers

1 **PRATIQUE**

Le tramway de la Balagne, un petit autorail, relie d'avril à octobre Calvi à L'Île-Rousse, toutes les heures, tél. : 04-95-65-00-61. Office du tourisme de Calvi, tél. : 04-95-65-16-67.

Les couleurs vives des bateaux égayent les quais de Calvi.

1 PRATIQUE

Le Musée océanographique, au bout de la plage de l'Île-Rousse, possède plusieurs aquariums où, derrière des vitrages blindés, cohabitent de nombreuses espèces dans leur milieu naturel : raies, pieuvres, tortues, coraux.. Office du tourisme, tél. : 04-95-60-04-35.

l'aéroport. En continuant vers l'Ile-Rousse, un village s'étageant sur les flancs du Capu d'Occi, attire par la luminosité qui s'en dégage. Son nom, Lumio, est là pour en témoigner. Au hasard des ruelles ombragées et des passages étroits, on découvre le golfe de Calvi. Fabuleux village-belvédère illuminé jusqu'à la fin du jour, il est bien difficile d'en partir.

La construction des villas a heureusement épargné la Punta Caldanu où finit de s'arrondir le golfe de Calvi. Du haut de la vieille tour génoise, on peut avoir l'impression d'être la vigie d'un sous-marin qui vient de faire surface au centre du golfe. Ses flancs sont d'immenses dalles de granit lisses et ventrues disparaissant doucement sous l'eau. Les hommes au temps de la préhistoire y taillait des motifs qui sont encore visibles. Ce chaos extraordinaire se prolonge jusqu'à Punta di Spano.

De Lumio à L'Ile-Rousse, la route des artisans permet de découvrir l'arrière-pays. Habitée depuis l'Antiquité, cette région fut prospère grâce aux productions de fruits et d'olives, un peu délaissées de nos jours.

Harmonieusement répartis dans le paysage, les villages sont bâtis sur les flancs de collines verdoyantes. Ils s'étagent en groupes de maisons sou-

●●●

Le tramway de Balagne qui relie Calvi à L'Île-Rousse.

●●●

dées les unes aux autres autour des églises. Ruelles tortueuses et pavées, passages étroits sous des voûtes et escaliers en galets tissent un réseau compliqué pour le non-initié.

San'Antonino, bâti sur un éperon rocheux, domine toute la région. Sa position de nid d'aigle avait son revers, se souvient Pierre-Antoine Marcelli : Il fallait amener l'eau à dos d'âne jusqu'au début des années 1960, avant la construction de la station de pompage. Aussi, explique-t-il, toute la famille buvait dans le même verre pour éviter tout gaspillage.

En contrebas, Aregno, qui signifie orange, produit ce fruit d'excellente qualité. L'église romane de la Trinité-et-San Giovanni resplendit au milieu du cimetière. Ses murs, construits en granit polychrome, sont sculptés de motifs étranges : animaux, personnages et surtout un homme se tenant le pied. Installé sur une butte face à la mer, Pigna est le village des artisans. Chaque été y ont lieu des festivals de musique, et un auditorium est en construction

Le couvent de Corbara, dont le campanile semble défier le mont San Angelo, peut accueillir des candidats à une retraite spirituelle. Corbara, d'allure mauresque, a vu naître Dava Francheschini qui devint impératrice du Maroc à la suite d'aventures pour le

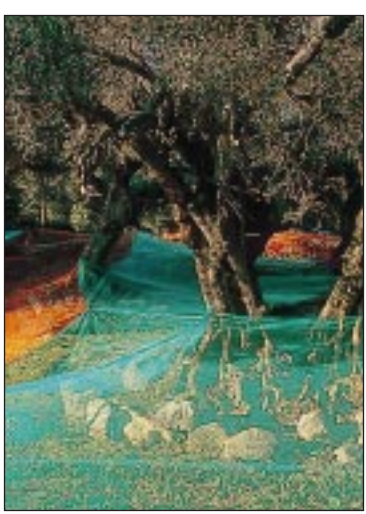

Cueillette des olives à Santa-Reparata.

1

PRATIQUE

Village typique de la Balagne avec ses maisons et jardins regroupés pour libérer les terres agricoles Aregno mérite le détour. Après avoir traversé les vergers d'orangers, de citroniers et d'oliviers on découvre les maisons aux pierres romanes, puis la place centrale et son église baroque. A voir aussi l'église de la Trinité et de San Giovani, édifice roman, aux murs colorés, située dans le cimetière, célébre pour le bestiaire qui orne sa façade.

moins rocambolesques. A mi-chemin entre Calvi et L'Ile-Rousse, Algajola se cache à l'abri des remparts battus par la mer. La ville fut mise à sac par les Turcs en 1643. On vient maintenant à Algajola pour se prélasser sur la plage et aussi surfer sur les rouleaux.

Fondée en 1758 par Pascal Paoli pour concurrencer Calvi et Algajola, contrôlées par Gênes, L'Ile-Rousse doit son nom au bel îlot de granit rouge fermant la baie. Toutes les rues très commerçantes convergent vers la grande place Paoli. En allant vers la mer, admirer l'Hôtel Napoléon, le plus vieux palace de Corse, qui hébergea Mohamed V et son fils Hassan II pendant leur exil.

Dans l'enfilade des rues pavées de la vieille ville apparaît un ferry qui accoste. Juste le temps d'explorer l'île de la Pietra, rattachée à la ville par une jetée. La réverbération de la lumière intensifie la pureté des couleurs, pas de dégradé entre le granit rouge et la mer profondément bleue, entre le blanc du phare de la Pietra et le bleu très pur du ciel.

Le regard quitte à regret le paysage. Le bâtiment largue les amarres.

Pierre Huchette

L'Eglise Saint-Jean-Baptiste domine la petite calanque du Cardo.

Escale dans le vieux port de Bastia

Anse abritée des vents, le principal fief du Nord est le domaine des pêcheurs, un havre de paix, où quais, jardins et escaliers invitent à la balade au cœur de la cité.

Comme beaucoup de ses voisins, Roch Viacara n'a quitté le vieux port que pour son service militaire ou, à l'occasion, pour pêcher au large de l'étang de Biguglia ou du cap Sagro sur sa barque *Roch-Lucie,* amarrée au pied de sa demeure. Il a bien déménagé une fois, mais pour s'installer dans le bel ensemble que venait d'achever Fernand Pouillon en 1962. Une construction en harmonie avec l'architecture ancienne de ce quartier qui est une ville à lui tout seul, le Porto Cardo, devenu le Vieux Port après l'inauguration du nouveau bassin devant la place Saint-Nicolas en 1872.

Cette anfractuosité dans le rivage, bordée d'un amphithéâtre de collines et ouvrant sur la mer par un passage resserré, est sans doute l'un des ports les plus anciens de l'île, en tout cas plus que millénaire. Sa situation géographique en fait le modèle idéal du havre méditerranéen, un abri sûr contre les vagues et les vents dominants, en particulier le libeccio, qui souffle souvent sur le Cap Corse.

Au sud, le bassin, protégé par une falaise, est dominé par la citadelle construite à partir du XIVe siècle par les gouverneurs génois, qui assure à la fois la veille sur la mer et la défense du littoral. Au sud-ouest, une suite de terrasses ont permis de construire des cascades de maisons élevées, dont les parties basses creusées dans la roche servaient d'entrepôts et de magasins. Au fond, l'anse s'achevait en plage permettant de remonter les embarcations au sec.

La rive nord, plus basse, procurait un accès idéal pour les marchandises et les voyageurs. C'est là que furent édifiées la capitainerie du port, la consigne sanitaire, d'où ce nom de quai de la Santé, les chapelles de con-

●●●

2

PRATIQUE

La ville n'est pas seulement un des ports d'accès à l'Île, elle mérite quelques heures de visite.
Office du tourisme : tél. : 04-95-55-96-96.

●●●

fréries pour les marins et les portefaix, la halle aux poissons et la grande église Saint-Jean-Baptiste qui domine de sa majesté baroque l'ensemble du Vieux Port. Elle sert de repère aux navigateurs qui arrivent encore aujourd'hui sur les quais éblouissants à toutes les heures du jour.

Jean Giono, homme de la montagne et de l'intérieur, à son retour de l'île d'Elbe un soir de mauvais temps, en vantait, comme avant lui Flaubert et Maupassant, la magnifique beauté dans le *« gris très aristocratique »*.

Ce sont des gens simples qui vivent ici, des marins, des pêcheurs, des artisans, même s'ils ont conscience que leur Vieux Port, souvent leur unique horizon, est l'ancien rivage du Cardo, le cœur et le berceau de la cité.

L'ensemble de la ville s'est développé à partir de cette calanque où il fait bon prendre son temps dans les échoppes, les cafés et les restaurants, savourer les odeurs, contempler les murailles de pierre, flâner sur les quais qui n'abritent plus aujourd'hui que quatre ou cinq gros chalutiers, quelques dizaines de barques, les bateaux de la douane et des affaires maritimes, ainsi qu'une multitude de voiliers qui s'agitent au gré d'un léger clapot. Car le plan d'eau est bien à l'abri après les constructions qui ferment le port, le môle Génois au nord et celui du Dragon au sud.

Le rocher du Lion (le Leone), dernier obstacle dans le port, fut supprimé et remplacé par la digue du Dragon au milieu du XIXe siècle. Le port connut alors une activité fébrile avec l'arrivée des premiers navires à vapeur et l'apparition de dynasties d'armateurs, comme celles des Valéry et des Morelli. Mais dans la nuit du 22 au 23 février 1860, pris dans la tempête, le paquebot *La Louise* vint se briser au cours de sa manœuvre d'accostage contre la jetée des Génois. Ce drame, qui provoqua la mort de 84 passagers, fit prendre conscience de l'exiguïté du Vieux Port. Les autorités se lancèrent alors dans l'édification d'un port neuf à partir de la place Saint-Nicolas, d'autant que les travaux de construction de la voie ferrée fournissaient les remblais nécessaires. Par ailleurs, la ville était en pleine expansion avec des activités artisanales et industrielles, comme les hauts fourneaux de Toga qui traitaient le minerai de fer venu de l'île d'Elbe.

Le soleil se lève dans l'alignement des digues, les barques prennent le large, l'animation gagne les quais. Les badauds se mêlent aux pêcheurs, les musiciens aux peintres, les jeunes aux vieux.

Alors, Roch Viacara ouvre sa petite échoppe tapissée de photographies. Depuis qu'il est retraité de la marine, il prend moins souvent la mer, mais il continue de confectionner à la main ces merveilleux filets multicolores que les spécialistes viennent lui acheter de toute l'île, mais aussi de Sardaigne et du continent.

Jean-Marie Homet

2 PRATIQUE

L'histoire de Bastia s'inscrit tout d'abord dans la citadelle que fit édifier le gouverneur Leonello Lomellino en 1830, et dont les remparts ferment à l'est le quartier de Terra-Nova. L'histoire de la ville s'inscrit aussi dans les représentations historiques qui commémorent chaque année sur le vieux-port la relève des gouverneurs.

Le Cap Corse entre ciel et mer

Presqu'île qui s'avance dans les flots vers le continent, le Cap, toujours vert, lumineux, parfois secret, est une anthologie de toutes les splendeurs de la Corse

3

PRATIQUE

Le tour du cap Corse, environ 115 km, est possible par une route étroite et sinueuse (D80) qui offre de nombreux points de vue et des départs de balade vers les chemins de douaniers. Office du tourisme de Macinaggio, tél. : 04-95-35-40-34.

Le Cap, comme l'appellent simplement les gens d'ici, concilie à merveille la montagne et la mer. L'une et l'autre s'embellissent mutuellement, s'enrichissent de leurs ressources naturelles, se soutiennent. Ce petit bout de fin de terre, d'à peine 40 kilomètres de long sur 12 de large, possède toute la flore et la faune des littoraux et toutes celles des étages montagnards : des terrasses, des collines, des cimes.

Le sommet du Monte Stello (le mont des Etoiles), qui culmine à 1 307 mètres, semble émerger des flots comme au premier jour de la création du monde. Grâce à la force du libeccio, à la pureté de son environnement, il se dessine sur le bleu du ciel. Il a un flanc orienté vers le soleil levant, l'autre vers le couchant. Sa colonne dorsale, orientée vers le nord, pointe vers le continent. Ce « doigt de Dieu », comme l'appelaient les anciens, semble désigner les rivages de Provence-Côte d'Azur, de Liaurie, de Toscane ; la terre, d'ici, a vue sur trois grands espaces maritimes : la Tyrrhénienne et ses îles, le golfe de Gênes et ses baleines, la Méditerranée occidentale avec sa lumière et ses surprises météorologiques.

Traditionnellement, les hommes du Cap, bâtisseurs hardis de châteaux, de tours, de phares et de moulins, ont une double appartenance. Ils sont à la fois hommes de la mer et de la montagne. Ils ont leur « marine » sur le rivage et leur village perché sur les hauteurs. La mer, c'est leur travail, avec la pêche, la navigation, le commerce ; la montagne, ●●●

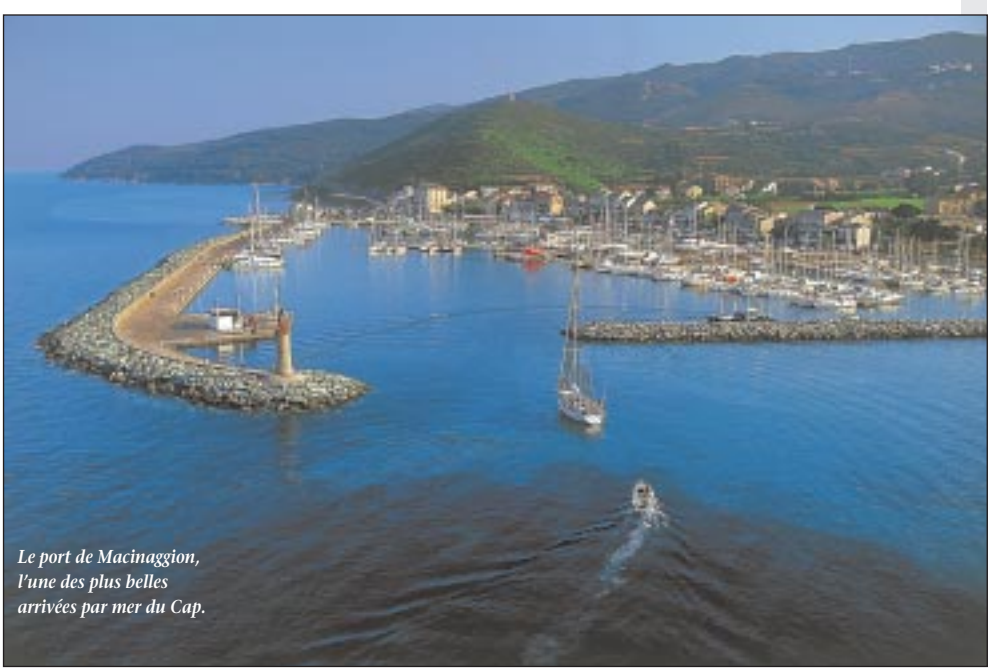

Le port de Macinaggion, l'une des plus belles arrivées par mer du Cap.

●●●
c'est leur refuge contre les envahisseurs, le siège de leur vie familiale, le lieu de leur sépulture.

Entre les deux, ils élèvent leurs vaches, leurs chèvres, leurs moutons, ils cultivent des oliviers et, surtout, des vignes. Elles produisent ces fameux vins qui alimentaient dès l'Antiquité la table des empereurs et, à partir du Moyen Age, celle des papes. Ce sont ces vins qui ont valu au petit port naturel, au pied de Sisco, le nom de Sagro, le cap « sacré ».

Avec les produits de la terre et de la mer, les hommes d'ici pourraient vivre en complète autarcie. Les sources canalisées alimentent fontaines et lavoirs. La serpentine, le marbre, le cipolin des carrières de Brando fournissent tous les matériaux de construction des dix-huit villages du Cap, riches de leurs églises, de leurs couvents, de leurs chapelles de confréries, de leurs mausolées, de leurs ponts, de leurs bergeries et de leurs tours. Et la mer, au large de la Giraglia, est un véritable vivier de langoustes, poissons bleus (anchois et sardines) et côtiers (loups et daurades), et les pêcheurs de Centuri, de Macinaggio, d'Erbalunga le savent bien.

3
PRATIQUE

Dans la commune de Brando, le hameau d'Erbalunga, sur la côte est, mérite la visite. Les maisons de ce village ont leurs fondations dans l'eau, et l'on peut presque pêcher des fenêtres. Comme la kyrielle de petits ports blottis sur la côte entre mer et montagne, elle possède sa vieille tour génoise. Un hôtel, ancien palais, permet de passer la nuit dans cet endroit de charme.

Et pourtant, les gens d'ici ne vivent pas repliés sur eux-mêmes. Bien au contraire, l'univers est leur clocher. Ils le parcourent, s'y aventurent, y font parfois fortune, avant de revenir sur le sol natal pour y construire leurs maisons d'Américains, coiffées de toit à quatre pentes, ornées de riches façades flanquées de pilastres et de balcons, et aussi leurs dernières demeures : des chapelles funéraires, avec des escaliers monumentaux et de grandes coupoles, au cœur d'un jardinet planté de palmiers et de cyprès.

Le Cap compte moins de 5 000 habitants, mais on se plaît à dire, sans doute avec un peu d'exagération, que les Cap-Corsins, qui ont fait la célébrité internationale des produits Mattei, sont 500 000 à travers le monde! Ce qui est certain, c'est que les « marines » et les villages du Cap donnent depuis des siècles des milliers d'émigrants vers les Amériques et plus encore de générations de marins.

On ne compte plus les boscos d'Erbalunga, de Sisco, de Canari, ni même les amiraux depuis que l'un d'eux, le fameux Negroni de Rogliano, s'illustra à la bataille de Lépante en 1571. Et n'oublions pas que ce fut le capitaine Cervoni, originaire de Brando, qui apprit à Joseph Conrad l'art de la navigation...

Aujourd'hui, le Cap vit toujours de la mer et de la montagne, mais il est aussi devenu un paradis pour les randonneurs des sommets et des sentiers de douaniers. Les amoureux de la nature, des plantes, des oiseaux trouvent ici des sites magiques comme la réserve naturelle des îlots de Finocchiarola.

Ces trois petites terres, qu'il est possible de gagner à la nage, sont, avec les Lavezzi, les rares niches de reproduction en Méditerranée des cormorans huppés et des goélands d'Audouin. Ils font leur nid parmi les cristes-marines et les obiones, où se cachent les geckos et autres lézards.

Tout à l'extrémité de la pointe, l'île de la Giraglia offre aussi la splendeur
●●●

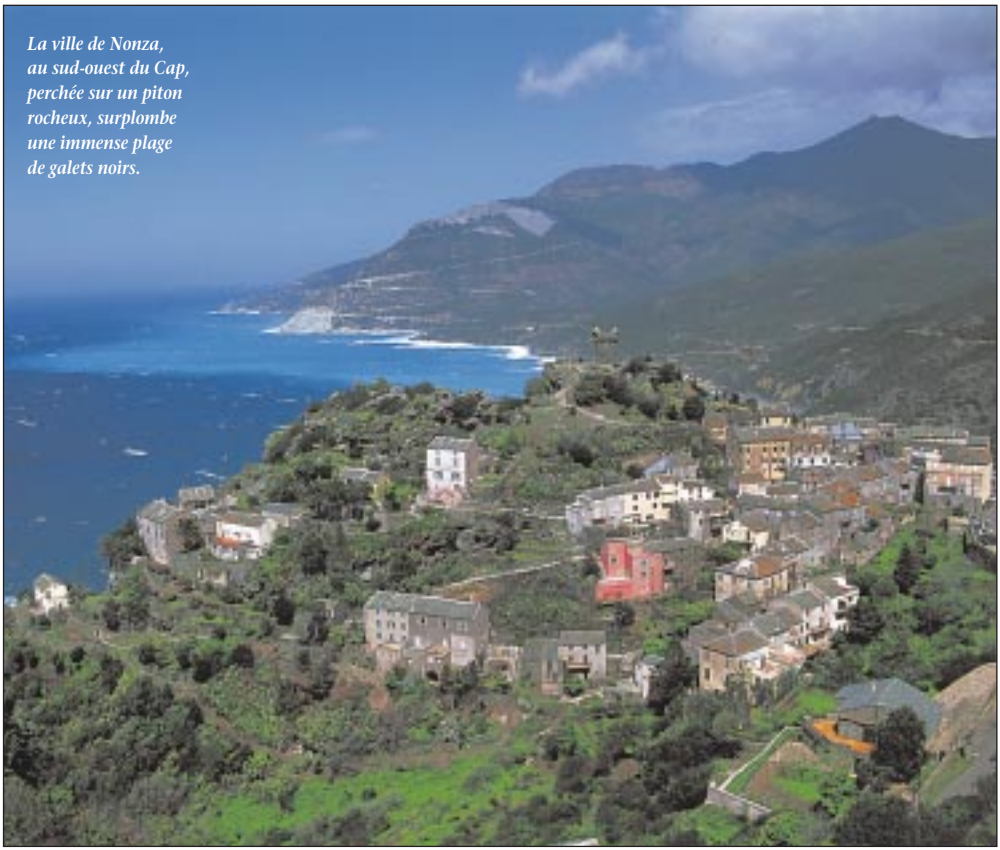

La ville de Nonza, au sud-ouest du Cap, perchée sur un piton rocheux, surplombe une immense plage de galets noirs.

●●●

de sa serpentine naturelle. Elle est dominée par sa tour génoise carrée et son phare, inauguré le 1er janvier 1848, après dix années de travaux qui furent une véritable épopée car toutes les pierres et l'appareillage furent transportés par bateau de Macinaggio, avec parfois des vents de 150 kilomètres/heure. Avec une portée de plus de 60 kilomètres, il fut pendant longtemps le plus puissant de la Méditerranée occidentale.

Depuis l'Antiquité, le Cap est la route maritime obligée entre la Tyrrhénienne et les ports d'Espagne et de la Provence. Bien des épaves avec leur cargaison d'amphores en témoignent. Et pourtant, la triple orientation des côtes, tournées vers l'est, le nord, l'ouest, offre toujours un secteur à l'abri des tempêtes. En hiver, il n'est pas rare de voir des petits caboteurs de toutes les nationalités mouiller dans les eaux sereines des « marines » de Macinaggio, comme le fit le navire d'Eugénie au retour de l'inauguration du canal de Suez, en 1869.

Ces abris naturels font du Cap l'un des domaines privilégiés de la plaisance. Petits et grands voiliers trouvent, sur ses 100 kilomètres de rivage – le dixième de l'île –, des suites de plages et de criques, de rochers et d'îlots. On passe d'un mouillage de rêve à l'embouchure d'une rivière, au quai protecteur d'une marine. Tous les fonds sont riches et propices à la plongée. Et le soir, on peut déguster, à l'abri d'une vieille tour, sur une petite place entre chapelle et maisons de pêcheurs, les meilleurs produits de la mer et de la montagne.

Jean-Marie Homet

3

PRATIQUE

L'antique bourgade de Centurium a laissé place au port de Centuri, jolie marina de la côte ouest du Cap. Les pointus des pêcheurs s'amarrent, chargés de langoustes et de rougets, au pied des maisons peintes. Ce petit port abrité n'exporte plus, comme au XVIIIe siècle, vin, huile, bois et céréales, mais, pour témoigner du passé, il reste la chapelle Santa-Maria-Maddalena.

Les tours de Bavella

Deux jours de marche au long du GR 20, qui traverse un des plus beaux massifs de l'île.

Premier jour. Après une visite matinale aux bergeries de Tova, site romantique perché en balcon au-dessus de la Méditerranée, départ du refuge d'Asinao vers trois heures de l'après-midi. D'autres randonneurs ont déjà installé leurs affaires pour la nuit. Leurs leçons bien apprises sur l'heure et la manière d'aborder la montagne ne doivent pas dissuader le randonneur de partir vers les cimes de la Muvrareccia et du Fornellu, sommets culminants de Bavella pour y surprendre la tombée des ombres sur les aiguilles.

Il faut remonter à vue la pente, en slalomant entre des buissons d'aulnes. Ils ont envahi un versant où l'on extrayait autrefois les blocs calcaires coiffant le sommet des aiguilles – pourtant montagnes emblématiques du granit. Hier, du haut de l'Incudine, on pouvait apercevoir les rigoles tracées par ces blocs que l'on faisait dégringoler jusqu'aux anciens fours à chaux installés près du torrent. Ce sont eux qui ont donné ce nom de Fornellu au sommet dont la cime semble déjà à portée.

Parvenu à la crête faîtière, il est possible de contempler l'un des plus beaux décors du monde, celui des entrailles de Bavella. Les lumières du soir donnent à ces lieux une ambiance surréaliste. Elles exposent certaines faces à des éclairages futuristes ; elles en ignorent d'autres, condamnées à une obscurité prématurée.

Cette facile ascension peut se transformer en aventure. Qui osera me dire encore que les heures du soir ne sont pas faites pour les randonneurs ? Les chanceux auront même le privilège d'apercevoir des mouflons. Le massif de Bavella est avec celui du Cinto (Haute-Corse) l'un des endroits où l'on peut encore observer ces animaux.

Deuxième jour. Sous les montagnes de Paliri, rencontre avec deux individus silencieux, l'air gêné, transportant chacun un long étui qui doit dissimuler autre chose qu'un Stradivarius. Ils se dérident et acceptent la conversation sur les grives et les bécasses.

Les deux hommes pressés prennent quand même le temps d'indiquer au voyageur une astuce qui lui permet de gagner quelques secondes sur la route du refuge. Ils y ont laissé des traces indiscrètes, notamment un amoncellement de papier journal qui a dû tenir au chaud leur repas et leur café.

Sur l'une des pages froissés, un article consacré aux mésaventures de Nicolas Hulot en Corse attire l'attention. On y apprend qu'il s'est fait crever les quatre pneus de son véhicule sur le plateau du Coscione ! La veille, aux bergeries d'Asinao, des habitants des environs évoquent son installation au village de Quenza, qui alimente depuis quelques mois la chronique de l'Alta Rocca, cette *« terre des seigneurs »*.

Un peu plus tard, l'heure de la halte et de la dernière nuit du randonneur est venue. Un matelas dans un abri qui devrait le protéger, pour la nuit, des plombs des chasseurs. Un refuge dont l'environnement vaut le décor de n'importe quel palais.

Charles Pujos

4

PRATIQUE

Le massif de Bavella est l'un des plus beaux ensembles d'aiguilles de la Corse. Le GR 20 est praticable l'été mais il est bon de prévoir un équipement conséquent (vêtements chauds et chaussures de montagne). Office du tourisme de Zonza, tél. : 04-95-78-67-72.

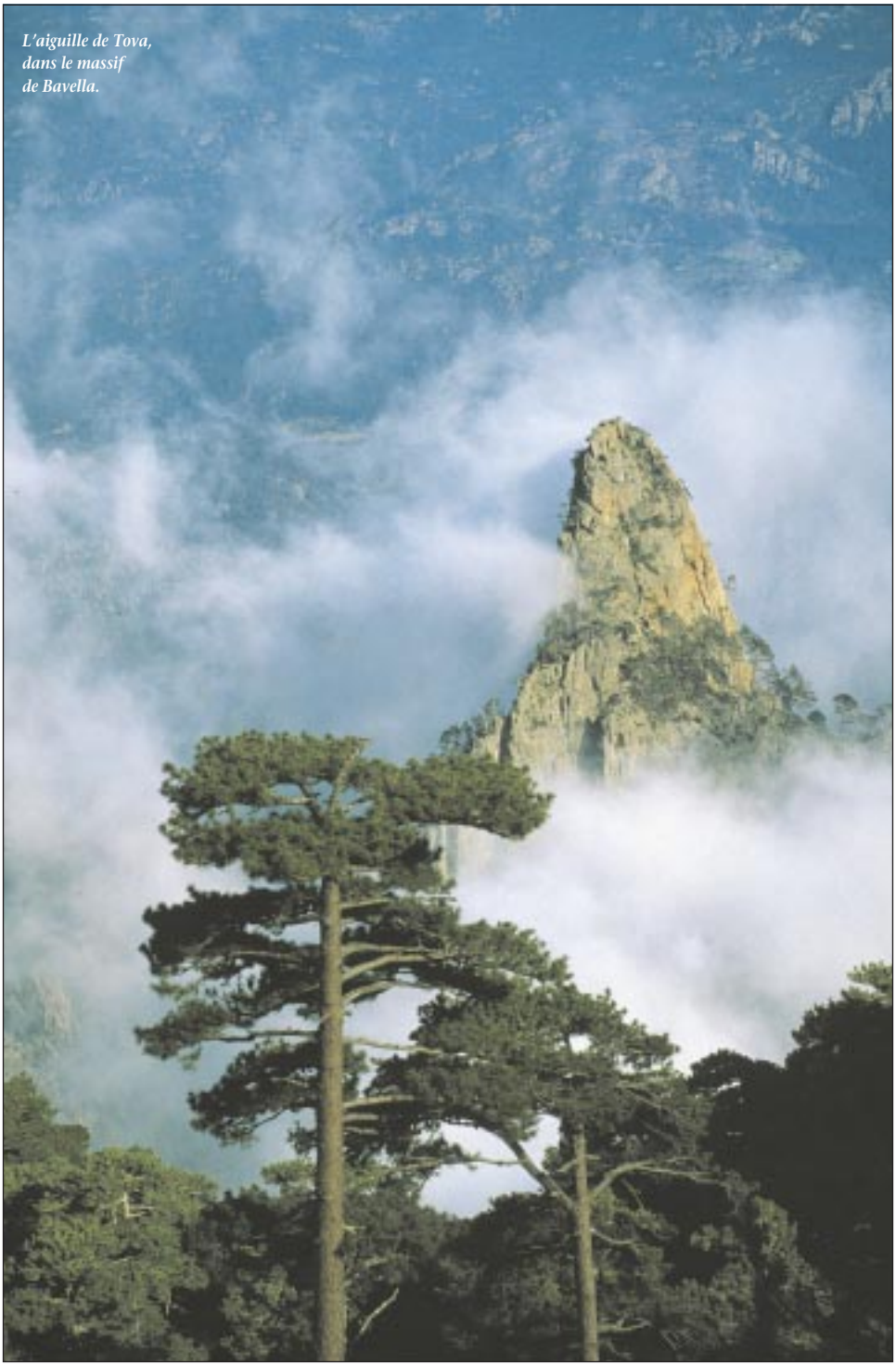

L'aiguille de Tova, dans le massif de Bavella.

La région des lacs

Du col de Vergio à Vizzavona, trois jours de marche en suivant les balises du GR 20 sur la ligne de partage des eaux.

Premier jour. A l'hôtel du col de Vergio, il y a du monde attablé. Le bar-restaurant n'a pas l'air victime de la publicité douteuse faite à l'établissement par le film *Les Randonneurs*. Ici on peut parler du pays et du temps de l'été. Deux cafés et quelques enjambées sur le GR 20 plus loin, Nino fait enfin son entrée en scène. On a envie d'applaudir ce lac et ses pelouses, si reposants après tant d'étapes de caillasse. Les chevaux ont pris la place des mouflons de la veille, mais ils ne paraissent guère mieux apprivoisés.

L'allure doit se faire plus rapide après le refuge de Manganu, si l'on souhaite rejoindre son cousin de Petra Piana avant la nuit. Nouvelle scène de rêve avec le franchissement de la brèche de Capitello, surplombant le plus beau cirque lacustre de Corse. Plus loin, il faut contempler du haut de la Maniccia son seul rival, le cirque du Rotondo, baigné par les eaux sombres du lac de Bellebone. Des vagues légères courent sur son onde noire.

5

PRATIQUE

Entièrement balisé, le GR 20 est doté de refuges équipés auxquels s'ajoutent des chalets et petits hôtels privés situés à proximité du sentier.
Parc naturel régional à Ajaccio, tél. : 04-95-51-79-10.

Deuxième jour.

Il arrive souvent qu'on atteigne l'Onda, même au mois de juillet, dans les brumes. Des rouleaux de nuages se bousculent dans la dépression d'Oreccia et laissent comme seul repère des enclos de pierres sèches. Ils ont été construits par des chasseurs, qui ont choisi cet endroit en fonction des circuits migratoires des pigeons ramiers.

L'air est très frais. La ligne de partage des eaux est en Corse une suite de hautes crêtes entrecoupées de rares cols où se donnent rendez-vous tous les brouillards de l'île, qui baignent les forêts de hêtres.

La rencontre du refuge est un

soulagement, la garantie d'une nuit sans eau et sans vent. Mais un long corps-à-corps avec un poêle diabolique est souvent nécessaire avant qu'il laisse échapper des fumées aussi blanches que les nuages de pluie coiffant à cet instant les pentes du Monte d'Oro...

Troisième jour.

Le GR descend en lacets la haute vallée de l'Agnone. La piste emprunte d'abord un vaste plateau avant de longer la rive gauche du cours d'eau. Après avoir franchi le ruisseau sur une passerelle, on rejoint le site de la cascade des Anglais, une petite chute d'eau qui dégringole dans des vasques naturelles. La forêt de Vizzavona est l'une des plus belles de l'île.

A Vizzavona, on croise les rails du chemin de fer avant même de tomber sur le goudron. La gare du hameau accueille les traversées de la Corse en locomotive et à pied. Mais il faut se rendre à l'évidence : certains jours, les randonneurs du GR 20 sont plus nombreux que les passagers de la ligne Corte-Bocognano.

A l'Hôtel des Larici, on peut faire la connaissance de Marcel, le propriétaire des lieux. Par amour des montagnes, il vient de renoncer à sa vie ajaccienne pour reprendre ce vieil hôtel datant de l'époque bénie de Vizzavona. Il parle d'un temps où la bourgeoisie des villes venait en villégiature à la montagne et où les touristes anglais venaient se rafraîchir dans les cascades de l'Agnone.

Charles Pujos

5

PRATIQUE

Au pied du Monte d'Oro, de petits hôtels sont posés autour de la gare de Vizzavona. Les amateurs de calme et de courses en montagne ou de simples promenades en forêt choisissent ce village dans une clairière, proche des hêtres et des pins laricio.

Une vasque naturelle dans la vallée de la Restonica.

La vallée de la Restonica

Située au cœur du parc naturel régional, elle offre la richesse de son patrimoine naturel. Découverte du lac de l'Oriente au terme d'une ascension de quelques heures.

Son nom déjà fait rêver. Il inspire féminité, beauté, fraîcheur et vivacité. Au pied de l'éperon rocheux coiffé par la citadelle de Corte, la Restonica vient épouser le fleuve Tavignano, qui va se jeter dans la mer Tyrrhénienne, à Aléria.

Laisser la voiture au niveau d'un bâtiment désaffecté, au lieu-dit Chjeraghjola, pour emprunter l'itinéraire pédestre tracé sur une dizaine de kilomètres jusqu'à Grotelle. Un pont de bois donne accès à la rive droite, où le sentier longe le cours d'eau encombré de gros blocs arrondis. Les rapides sont étourdissants mais leur impétuosité se calme dans les grandes vasques, où l'eau transparente invite à la baignade.

Au bout d'un kilomètre, le chemin s'élève en lacets à travers les chênes verts et un haut maquis où prospèrent bruyères, lentisques et genêts. Dans un virage, la vue s'ouvre sur la vallée. La Restonica murmure au fond des gorges noyées dans la végétation ; au loin, les sommets de la chaîne centrale sont encore enneigés. Il faut alors descendre jusqu'au camping de Tuani, en traversant une futaie où apparaissent les premiers pins Laricio. De là, on peut opter pour un retour par la route qui offre de beaux points de vue sur les gorges et les marmites de géant de Nucariu.

Toute la Restonica peut ainsi être remontée à pied, mais il existe aussi d'autres itinéraires, moins fréquentés, permettant d'accéder aux vallées latérales et à la plupart des sommets, des lacs et des cols.

Une des plus belles randonnées part du pont de Timozzo et mène au lac de l'Oriente par un chemin très montagnard nécessitant plusieurs heures d'ascension ininterrompue. Le petit torrent de Timozzo, rebondissant sur les rochers moussus, diffuse dans le sous-bois une fraîcheur bienfaitrice.

Dans la futaie de pins Laricio, il faudra être discret pour apercevoir la petite sittelle corse piquetant les troncs, la tête en bas. Un détour par les bergeries de Timozzo est conseillé pour déguster le fromage de brebis, avant de remonter par une large crête tapissée d'aulnes. Cascades, source et ruisseaux enchantent le cirque de Trighjone, où l'on produit un dernier effort.

On oublie soudainement sa fatigue quand apparaît le lac, niché dans la verdure où reposent de larges dalles ventrues. Au fond de cet amphithéâtre minéral aux contours déchiquetés par la dernière glaciation, le Ritondu pointe fièrement ses 2 622 mètres. Ce lac peu profond (1,80 mètre) se comble de dépôts charriés par les torrents lors des crues. L'irrégularité du colmatage forme une ramification de canaux et de puits appelés *pozzines*, une curiosité de la montagne corse.

Toute la magie des montagnes se dévoilera lors du rendez-vous fixé par le soleil, les 26 et 27 juillet, sur le plateau d'Alzu. A proximité des bergeries de Cappellaccia, on peut voir l'astre s'éclipser derrière l'arête du Capu Tafunatu et réapparaître comme un rayon d'espérance par le trou légendaire.

Pierre Huchette

6

PRATIQUE
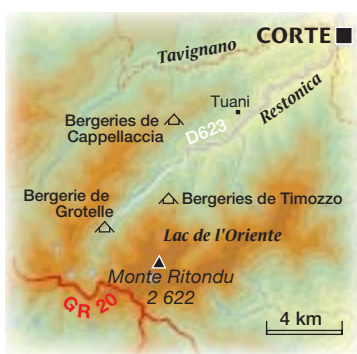
● **Accès :**
Randonnée légère, de 10 km ou plus en fonction des itinéraires, pour cette balade au cœur de ce qui demeure un très beau site forestier malgré les incendies de l'été 2000. Office de tourisme de Corte, tél. : 04-95-46-26-70.